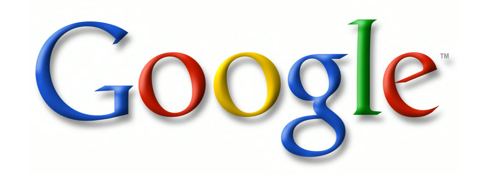
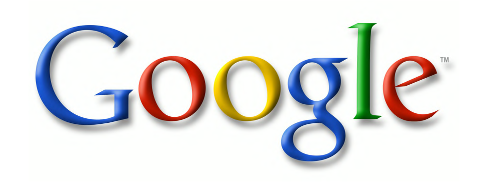
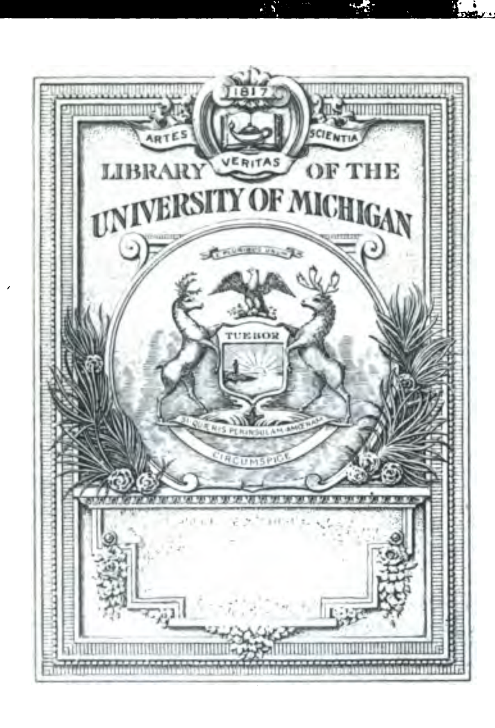





1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

MORCEAUX CHOISIS

DES

ÉCRIVAINS DU XVIe SIÈCLE

DES MÊMES AUTEURS

Le XVIe siècle en France, tableau de la littérature et de la langue. 1 vol. in-16.

En préparation :

Dictionnaire général de la langue française.

DE M. A. DARMESTETER

Traité de la formation des mots composés dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin. Paris, F. Vieweg, 1875, 1 fort vol. in-8. (Ouvrage couronné par l'Académie française).

De la formation de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent. Paris, F. Vieweg, 1877, 1 fort vol. in-8 (Ouvrage couronné par l'Académie française).

De Flaviante. Vetustiore gallico primate et de Merovingo cyclo. Paris, Vieweg, 1877, 1 vol. in-8.

CORBEIL. TYP. ET STÉR. DE CRÉTÉ FILS.

MORCEAUX CHOISIS

DES

PRINCIPAUX ÉCRIVAINS

EN PROSE ET EN VERS

DU XVIᵉ SIÈCLE

Publiés d'après les éditions originales ou les éditions critiques les plus autorisées

ET ACCOMPAGNÉES DE NOTES EXPLICATIVES

PAR MM.

Arsène DARMESTETER
Maître de conférences de langue et de Littérature française
à la Faculté des Lettres de Paris,
Répétiteur de langues romanes
à l'École des Hautes Études.

Adolphe HATZFELD
Professeur
de rhétorique au lycée Louis-le-Grand,
Ancien professeur
à la Faculté des Lettres de Grenoble.

OUVRAGE RÉDIGÉ CONFORMÉMENT AU PROGRAMME DES CLASSES DE TROISIÈME ET DE SECONDE

Deuxième édition, revue et corrigée



PARIS
LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15

1882

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

On peut joindre à ce volume notre livre sur *le Seizième siècle en France* (*tableau de la littérature et de la langue*), qui en est le commentaire naturel. Toutefois ces extraits suffisent pour faire connaître, d'une manière sommaire. l'histoire des idées et du langage dans notre pays, depuis les dernières années de Louis XII jusqu'à Henri IV. Pour atteindre ce but, nous avons choisi des morceaux étendus et vraiment caractéristiques de plus de cinquante auteurs différents, appartenant aux genres les plus divers ; et nous avons groupé ces morceaux détachés suivant des divisions naturelles, en conciliant dans une certaine mesure l'ordre des temps et l'ordre des sujets, afin de respecter, avec la succession des faits, la succession des idées.

L'ouvrage est divisé en trois sections : prosateurs, poëtes, auteurs dramatiques. Dans la première, nous passons en revue d'abord les théologiens, les philosophes et les moralistes, puis les écrivains politiques, les historiens, enfin les conteurs, les érudits et les savants. Dans la seconde, nous présentons tour à tour l'école de Jean Lemaire et de Clément Marot, puis celle de Ronsard qui lui succède et tente d'ouvrir des voies nouvelles à la poésie. Dans la troi-

sième, le théâtre populaire du moyen âge montre ses derniers essais ; puis on assiste aux premiers tâtonnements de la tragédie et de la comédie classiques. Les extraits des auteurs sont précédés de notices succinctes sur leur vie et leurs écrits.

Ainsi le choix et la succession des morceaux servent à marquer la place et l'action de chaque écrivain dans le mouvement littéraire de cette époque et à mettre en lumière les deux grands faits qui ont imprimé au seizième siècle son caractère, — la Réforme et la Renaissance.

Mais nous n'avons pas eu simplement en vue l'histoire des idées et de la langue. Nous ne nous sommes pas seulement attachés à choisir des morceaux propres à indiquer la doctrine, le caractère, la physionomie de chaque écrivain. Nous avons cherché à donner des extraits intéressants en eux-mêmes, irréprochables au point de vue des bienséances, faits pour éveiller le goût littéraire et développer le sentiment du beau.

Le texte que nous publions, comme les morceaux eux-mêmes, a été pris dans les originaux, et non dans des livres de seconde main. Il a été collationné avec une rigoureuse exactitude d'après les éditions du temps ou d'après les éditions critiques les plus autorisées. Nous avons reproduit scrupuleusement l'orthographe avec ses contradictions et ses bizarreries, en nous bornant à deux modifications généralement admises pour faciliter la lecture, d'une part la distinction de l'*i* et du *j*, de l'*u* et du *v*, d'autre part la substitution de la ponctuation moderne à la ponctuation obscure et indécise du seizième siècle.

Nous avons indiqué pour chaque passage la place exacte du morceau et l'édition de l'ouvrage auquel il était emprunté, afin que le lecteur puisse remonter aux sources.

Enfin, les notes qui accompagnent le texte ont été l'objet d'un soin tout particulier. Les auteurs du seizième siècle présentent des pensées et des formes obscures qui déconcertent le lecteur. Nous avons multiplié les explications philologiques, littéraires, historiques, et nous espérons n'avoir laissé sans solution aucune difficulté sérieuse. Nous avons préféré à un glossaire qui eût simplifié le travail, ce commentaire perpétuel à la fois plus complet et plus aisé à consulter.

Paris, 1876.

Dans cette deuxième édition, nous avons cherché à tenir notre recueil au courant des derniers travaux sur la littérature du XVI[e] siècle. Nous avons corrigé un certain nombre d'erreurs que nous avions relevées ou qui nous avaient été signalées par la critique. Enfin nous n'avons rien négligé pour le maintenir digne de la faveur qu'il a obtenue auprès des professeurs et des savants en France et à l'étranger.

Paris, 1881.

MORCEAUX CHOISIS

DES AUTEURS DU XVIe SIÈCLE

SECTION I. — PROSATEURS

I. — THÉOLOGIENS ET PRÉDICATEURS

JEAN CALVIN

1509-1564.

JEAN CAUVIN, dit CALVIN (en latin *Calvinus*), né en 1509, second fils du procureur fiscal de l'évêque de Noyon, chapelain à douze ans, curé à dix-huit, quitte la théologie pour se livrer à la jurisprudence. Bientôt imbu des idées de la Réforme, il se jette dans l'étude de la Bible. Malgré la protection de François Ier et de Marguerite de Navarre, il ne tarde pas à être persécuté, quitte la France en 1534, se rend à Bâle où il étudie l'hébreu, et publie en 1536 l'*Institutio christianæ religionis* (traduite en français en 1540), véritable manifeste de la Réforme en France. De Bâle il passe en Italie, où il est accueilli par la princesse Renée, duchesse de Ferrare, favorable aux idées nouvelles ; inquiété par la cour de Rome, il retourne à Bâle, puis à Genève où Farel, le réformateur de la Suisse française, le somme, au nom de Jésus-Christ, de se consacrer à l'établissement de la nouvelle église. Ses prétentions dominatrices irritent le peuple qui le bannit avec Farel en 1538. Rappelé deux ans après, il revient en maître, et pendant vingt-quatre ans applique avec une inflexible rigueur au gouvernement de la cité comme aux mœurs des particuliers les principes qu'il a posés dans son *Institution*. Impitoyable pour ses adversaires, il fait brûler en 1553 Michel Servet qui niait le mystère de la Trinité. Il meurt à Genève en 1564.

Les œuvres complètes de Calvin ont été publiées pour la première fois à Amsterdam en 1671 ; elles comprennent neuf volumes in-folios Une nouvelle édition en a été donnée par les soins de Baum, Cunik et Reuss dans le *Corpus Reformatorum*, section II, (Brunswick Schwetschke, 1863 et suiv.) L'*Institution* française a été imprimée

plusieurs fois séparément. Citons en particulier l'édition de Paris 1859 (2 vol. in-8°, chez Meyrueis); elle reproduit textuellement la dernière édition revue par Calvin (Genève, 1559) et qui sort des presses de Robert Estienne.

Voir l'étude sur Calvin dans notre *Seizième siècle en France, tableau de la Littérature*, page 2.

1. Calvin au roy de France.

.... Voyant que la fureur d'aucuns iniques s'estoit tant eslevée en vostre Royaume, qu'elle n'avoit laissé lieu aucun à toute saine doctrine, il m'a semblé estre expedient de faire servir ce present livre, tant d'instruction à ceux que premierement j'avoye deliberé d'enseigner qu'aussi de confession de foy envers vous : dont vous cognoissiez [1] quelle est la doctrine contre laquelle d'une telle rage furieusement sont enflambez ceux qui par feu et par glaive troublent aujourd'huy vostre Royaume. Car je n'auray nulle honte de confesser que j'ay yci comprins quasi une somme [2] de ceste mesme doctrine laquelle ils estiment devoir estre punie par prison, bannissement, proscription et feu : et laquelle ils crient devoir estre deschassée hors de terre et de mer. Bien say-je de quels horribles rapports ils ont remply vos aureilles et vostre cœur, pour vous rendre nostre cause fort odieuse; mais vous avez à reputer [3] selon votre clemence et mansuetude qu'il ne resteroit innocence aucune ny en dits ny en faicts, s'il suffisoit d'accuser. Certainement si quelqu'un, pour esmouvoir haine à l'encontre de ceste doctrine de laquelle je me veux efforcer de vous rendre raison, vient à arguer qu'elle est desja condamnée par un commun consentement de tous estats [4], qu'elle a receu en jugement plusieurs sentences contre elle, il ne dira autre chose, sinon qu'en partie elle a esté violentement abatue par la puissance et conjuration des adversaires, en partie malicieusement opprimée par leurs mensonges, tromperies, calomnies et trahison. C'est force et violence, que [5] cruelles sentences sont prononcées à l'encontre d'icelle devant [6] qu'elle ait esté desfendue. C'est fraude et trahison, que sans cause elle est notée de sedition et malefice. Afin que nul ne pense que nous nous complaignons de ces choses à tort, vous mesme vous pouvez

1. Pour que de là vous connaissiez ; latinisme (*unde cognoscas*).
2. Ensemble complet d'une doctrine au même sens que « la *Somme Théologique* de saint Thomas. »
3. Considérer ; au sens du latin *reputare*.
4. Des diverses classes de la nation.
5. *Le fait* que cruelles sentences sont prononcées, etc., *constitue* force et violence.
6 Avant.

estre tesmoin, Sire, par combien fausses calomnies elle est tous les jours diffamée envers vous : c'est asçavoir qu'elle ne tend à autre fin, sinon que tous regnes et polices [1] soyent ruinées, la paix soit troublée, les loix abolies, les seigneuries et possessions dissipées : brief que toutes choses soyent renversées en confusion. Et neantmoins encores vous n'en oyez que la moindre portion. Car entre le populaire on seme contre icelle horribles rapports; lesquels s'ils estoyent veritables, à bon droict tout le monde la pourroit juger avec tous ses autheurs digne de mille feux et mille gibets. Qui s'esmerveillera maintenant pourquoy elle est tellement haye de tout le monde puis qu'on adjouste foy à telles et si iniques detractions ? Voylà pourquoy tous les estats [2] d'un commun accord conspirent à condamner tant nous que nostre doctrine. Ceux qui sont constituez pour en juger, estans ravis et transportez de telle affection, prononcent pour sentence la conception qu'ils ont apportée de leur maison, et pensent très-bien estre acquittez de leur office s'ils ne jugent personne à mort, sinon ceux qui sont, ou par leur confession ou par certain tesmoignage, convaincus. Mais de quel crime ? De ceste doctrine damnée [3], disent-ils. Mais à quel tiltre est-elle damnée ? Or c'estoit le point de la défense : non pas desadvouer icelle doctrine, mais la soustenir pour vraye. Yci est osté le congé d'ouvrir la bouche [4]. Pourtant je ne demande point sans raison, Sire, que vous vueilliez prendre la cognoissance entière de ceste cause, laquelle jusques yci a esté demenée [5] confusement sans nul ordre de droict, et par un ardeur impetueux, plustost que par une moderation et gravité judiciaire.....

Nous recognoissons assez combien nous sommes povres gens et de mespris : c'est asçavoir devant Dieu miserables pescheurs, envers les hommes vilipendez et dejettez [6] et mesmes (si vous voulez) l'ordure et la balieure [7] du monde, ou si l'on peut encores nommer quelque chose plus vile. Tellement qu'il ne nous reste rien de quoy nous glorifier devant Dieu, sinon sa seule misericorde, par laquelle, sans quelque merite, nous sommes sauvez : ny envers les hommes, sinon nostre infirmité, c'est-à-dire, ce que tous estiment grande ignominie.

Mais toutesfois il faut que nostre doctrine consiste [8] eslevée et insuperable [9] par dessus toute la gloire et puissance du monde.

1. Gouvernements ; au sens de πολίτεια.
2. Voir page 2, note 4.
3. Condamnée ; latinisme (*damnata*).
4. Ici on nous enlève la permission de parler pour nous défendre.
5. Conduite.
6. Abaissés ; latinisme (*dejectos*).
7. Balayure.
8. Demeure.
9. Invincible ; latinisme (*insuperabilis*).

Car elle n'est pas nostre, mais de Dieu vivant et de son Christ, lequel le Pere a constitué Roy, pour dominer, d'une mer à l'autre, et depuis les fleuves jusques aux fins de la terre[1] et tellement dominer, qu'en frappant la terre de la seule verge de sa bouche[2], il la casse toute avec sa force et sa gloire comme un pot de terre[3]: ainsi que les Prophetes ont predit la magnificence de son regne, qu'il abatroit les royaumes durs comme fer et airain, et reluisans comme or et argent[4]....

[Nous] ne sommes pour autre raison despouillez de toute vaine gloire, sinon afin de nous glorifier en Dieu. Que diray-je plus; considerez, Sire, toutes les parties de nostre cause; et nous jugez estre les plus pervers des pervers si vous ne trouvez manifestement que nous sommes oppressez et recevons injures et opprobres, pourtant que[5] nous mettons nostre esperance en Dieu vivant[6], pourtant que nous croyons que c'est la vie eternelle de cognoistre un seul vray Dieu, et celui qu'il a envoyé, Jesus-Christ[7]. A cause de ceste esperance aucuns de nous sont detenus en prison, les autres fouettez, les autres menez à faire amendes honorables, les autres bannis, les autres cruellement affligez, les autres eschappent par fuyte: tous sommes en tribulation, tenus pour maudicts et execrables, injuriez et traittez inhumainement.

(*Préface de l'Institution; Au roy de France*, 1535.)

2. Que la nature de l'homme corrompue ne produit rien qui ne merite condannation.

Quand l'Apostre veut abatre l'arrogance humaine, il use de ces tesmoignages : qu'il n'y a nul juste, nul bien entendu, nul qui cherche Dieu; que tous ont decliné, tous sont inutiles; qu'il n'y en a point qui face bien, pas jusques à un seul : que leur gosier est comme un sepulchre ouvert, que leur langues sont cauteleuses; que venin d'aspic est sous leurs levres; que leur bouche est pleine de maledicence et amertume;

1. Et dominabitur a mari usque ad mare; et a flumine usque ad terminos orbis terrarum. (Psalm. LXXI, 8.)
2. Percutiet terram virga oris sui. (Esaias, XI, 4.)
3. Reges (*tu gouverneras*) eos in virga ferrea, et tanquam vas figuli confringes eos. (Ps. II, 9.)
4. Souvenir de la statue de Daniel. (Daniel, II, 32.)
5. Parce que.
6. In hoc enim laboramus et maledicimur quia speramus in Deum vivum, qui est salvator omnium hominum, maxime fidelium. (Epistola Pauli ad Timotheum, I, IV, 10.)
7. Hæc est autem vita æterna : Ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum. (Joannes, XVII, 3.)

que leurs pieds sont legers à espandre le sang; qu'en leurs voyes il n'y a que perdition et dissipation; que la crainte de Dieu n'est point devant leurs yeux [1]. Il foudroye de ces paroles rigoureuses non pas sur certains hommes, mais sur toute la lignée d'Adam; et ne reprend point les mœurs corrompues de quelque aage, mais il accuse la corruption perpetuelle de nostre nature. Car c'est son intention en ce lieu-là, non pas de simplement reprendre les hommes afin qu'ils s'amendent de leur propre mouvement : mais plustost de les enseigner, qu'ils sont tous depuis le premier jusques au dernier enveloppez en telle calamité, de laquelle ils ne peuvent sortir, sinon que [2] la misericorde de Dieu les en delivre. Pource que cela ne se pouvoit prouver, qu'il n'apparust que nostre nature est tombée en ceste ruine, il allegue ces tesmoignages, où il est monstré que nostre nature est plus que perdue. Que cela doncques soit resolu que les hommes ne sont pas tels que sainct Paul les descrit, seulement par coustume perverse, mais aussi d'une perversité naturelle.... Il despouille l'homme de justice, c'est-à-dire d'integrité et de pureté : puis apres d'intelligence, du defaut de laquelle s'ensuit apres le signe, c'est que tous hommes se sont detournés de Dieu; lequel chercher est le premier degré de sapience [3]. S'ensuivent apres les fruits d'infidelité, que tous ont decliné, et ont esté faicts quasi comme pourris tellement qu'il n'y en a pas un seul qui face bien. D'avantage, il met toutes les meschancetez dont ceux qui se sont desbordez en injustice souillent et infectent les parties de leurs corps. Finalement il tesmoigne que tous les hommes sont sans crainte de Dieu, à la regle de laquelle nous devions compasser [4] toutes nos voyes. Si ce sont là les richesses hereditaires du genre humain, c'est en vain qu'on requiert quelque bien en nostre nature. Je confesse que toutes ces meschancetez n'apparoissent point en chascun homme, mais nul ne peut nier qu'un chascun n'en ait la semence enclose en soy. Or comme un corps, quand il a desja la cause et matiere de maladie conceue en soy, ne sera point nommé sain, combien

1. Non est justus quisquam; non est intelligens; non est requirens Deum. Omnes declinaverunt : simul inutiles facti sunt : non est qui faciat bonum, non est usque ad unum. Sepulchrum patens est guttur eorum; linguis suis dolose agebant : venenum aspidum sub labris eorum. Quorum os maledictione et amaritudine plenum est. Veloces pedes eorum ad offendendum sanguinem; contritio et infelicitas in viis eorum; et viam pacis non cognoverunt. Non est timor Dei ante oculos eorum. (Epistola Pauli ad Romanos, III, 10-18.)

2. A moins que... ne.

3. Ici Calvin reproduit avec une singulière fidélité dans la construction, le texte de son *Institutio* latine. Ces tournures sont plus latines que françaises.

4. Mesurer.

que la maladie ne se soit encores monstrée, et qu'il n'y ait nul sentiment de douleur : aussi l'ame ne sera point reputée saine, ayant telles ordures en soy : combien que la similitude ne soit point du tout propre. Car quelque vice qu'il y ait au corps, si ne laisse-il point de retenir vigueur de vie, mais l'ame estant abysmée en ce gouffre d'iniquité, non-seulement est vicieuse, mais aussi vuide de tout bien.

(*Institution chrestienne,* II, III, 2.)

3. Confession de foi.

..... Nous tenons que le peché originel est une corruption espandue par nos sens et affections, en sorte que la droite intelligence et raison est pervertie en nous ; et sommes[1] comme povres aveugles en tenebres, et la volonté est sujette à toutes mauvaises cupiditez, pleine de rebellion et adonnee à mal ; brief, que nous sommes povres captifs detenus sous la tyrannie de peché : non pas qu'en mal-faisant nous ne soyons poussez par nostre volonté propre, tellement que nous ne saurions rejeter ailleurs[2] la faute de tous nos vices ; mais pource qu'estans issus de la race maudite d'Adam, nous n'avons pas une seule goutte de vertu[3] à bien faire, et toutes nos facultez sont vicieuses.

De là nous concluons que la source et origine de nostre salut est la pure misericorde de Dieu, car il ne se trouvera en nous aucune dignité[4] dont il soit induit à nous aimer. Nous aussi estans mauvais arbres ne pouvons porter aucun bon fruict, et par ce moyen ne pouvons prevenir Dieu pour acquerir ou meriter grace envers luy ; mais il nous regarde en pitié pour nous faire merci, et n'a autre occasion d'exercer sa misericorde en nous, que nos miseres. Mesmes nous tenons que cette bonté, laquelle il desploie envers nous, procede de ce qu'il nous a eslus devant[5] la creation du monde, ne cerchant point la cause de ce faire[6] hors soy-mesme et son bon plaisir. Et voyla nostre premier fondement,[7] que nous sommes agreables à Dieu d'autant qu'il luy a pleu nous adopter pour ses enfants devant[5] que nous fussions nais[8] ; et par ce moyen, il nous a retirez, par privilege singulier, de la malediction generale en laquelle tous hommes sont plongez.

1. Et *que nous* sommes, etc. ; et *que* la volonté.
2. Rejeter sur quelque autre cause.
3. Force, capacité.
4. Chose digne, mérite.
5. Avant.
6. De faire cela.
7. Le premier fondement de notre foi.
8. Nés.

Mais pource que [1] le conseil de Dieu est incomprehensible nous confessons que pour obtenir salut il nous faut venir au moyen que Dieu a ordonné : car nous ne sommes point du nombre des fantastiques [2] qui, sous ombre de la predestination eternelle de Dieu, ne tiennent conte [3] de parvenir par le droit chemin à la vie qui nous est promise ; mais plustost nous tenons que, pour estre avouez enfants de Dieu et en avoir droite certitude, il nous faut croire en Jesus-Christ, d'autant que c'est en luy seul qu'il nous faut cercher toute la matiere de nostre salut.

(*Confession de foy au nom des Eglises reformees*, dans les *Opuscules ou Petits traictez de Calvin*, Genève, 1566, in-fol., page 1993.)

SAINT FRANÇOIS DE SALES

1567-1622.

Né à Annecy, au château de Sales, François de Sales étudie le droit à l'Université de Paris, puis à celle de Padoue et est reçu avocat à Chambéry. En 1593, il refuse la charge de conseiller au Parlement de Savoie et entre dans les ordres. Il opère dans le Chablais de nombreuses conversions parmi les calvinistes, vient en 1602 prêcher à Paris où Henri IV cherche vainement à le retenir près de lui. Nommé la même année évêque de Genève, il fait en 1604 une station de carême à Dijon, où il se lie avec Mme de Chantal qui quelques années plus tard fonde sur ses conseils l'ordre de la Visitation (1620). Il revient en 1618 à Paris, chargé par le prince de Piémont d'une mission diplomatique auprès de Louis XIII. Au retour d'un voyage dans le Comtat Venaissin, il meurt subitement à Lyon, dans la cinquante-cinquième année de son âge, et le vingtième de son épiscopat, laissant le renom d'un saint.

Les œuvres qu'il a laissées sont : *L'Étendart de la Croix de nostre Sauveur Jésus-Christ* (1597), l'*Introduction à la vie dévote* (1608), le *Traité de l'amour de Dieu* (1614), des *Lettres spirituelles* (spécialement lettres à Mme de Chantal), des *Sermons*, un *Traité de la Prédication* en latin, et de nombreux opuscules d'intérêt spécial (controverses, entretiens spirituels, exhortations, avertissements aux confesseurs, etc.). Les œuvres complètes, réunies pour la première fois en 1669 (édition de Lyon, deux volumes in-folio) ont été réimprimées plusieurs fois de nos jours ; citons spécialement l'édition de Lyon, Périsse, 1855, 5 vol. in-8° [4].

Voir l'appréciation sur saint François de Sales, dans notre *Seizième siècle en France, tableau de la Littérature*, page 9.

1. Parce que.
2. Rêveurs.
3. Compte.
4. Nous suivons cette édition pour l'indication des pages; nous établissons l'orthographe d'après l'édition in-folio de Paris 1652.

1. Du vrai mérite.

Nous appellons vaine la gloire qu'on se donne, ou pour ce qui n'est pas en nous, ou pour ce qui est en nous, mais non pas à nous ; ou pour ce qui est en nous, et à nous, mais qui ne merite pas qu'on s'en glorifie. La noblesse de la race, la faveur des grands, l'honneur populaire [1], ce sont choses qui ne sont pas en nous, mais, ou en nos predecesseurs, ou en l'estime d'autruy. Il en a qui se rendent fiers et morgans [2], pour estre sur un bon cheval, pour avoir un pennache [3] en leur chapeau, pour estre habillez somptueusement [4] : mais qui ne void ceste folie ? Car s'il y a de la gloire pour cela, elle est pour le cheval, pour l'oyseau [5], pour le tailleur. Et quelle lascheté de courage est-ce d'emprunter son estime d'un cheval, d'une plume, d'un goderon [6] ? Les autres se prisent et regardent pour des moustaches relevées, pour une barbe bien peignée, pour des cheveux crespez, pour des mains doüillletes, pour sçavoir danser, joüer, chanter : mais ne sont-ils pas lasches de courage, de vouloir encherir leur valeur [7], et donner du surcroist à leur reputation par des choses si frivoles et folastres ? Les autres pour un peu de science veulent estre honorez et respectez du monde : comme si chascun devoit aller à l'escole chez eux, et les tenir pour maistres : c'est pourquoy on les appelle pedans. Les autres se pavonnent [8] sur la consideration de leur beauté, et croyent que tout le monde les muguette [9] : tout cela est extremement vain, sot et impertinent : et la gloire qu'on prend de si foibles subjets s'appelle vaine, sotte et frivole.

On connoit le vray bien comme le vray baume. On fait l'essay du baume en le distillant dans de l'eau, car s'il va au fond, et qu'il prenne le dessous, il est jugé pour estre du plus fin et precieux : ainsi pour connoistre si un homme est vray-

1. La popularité.
2. Pleins de morgue.
3. Panache.
4. On ne peut se défendre ici d'un rapprochement curieux avec la troisième satire de Régnier :

Pourvu qu'on soit morgant, qu'on bride sa mous-[tache,
Qu'on frise ses cheveux, qu'on porte un grand [panache...

Voir le passage cité plus bas (*Morceaux choisis* de Régnier, p. 286.
5. Qui a fourni les plumes du panache.
6. Plus tard *godron* : plis ronds qu'on faisait aux collerettes, aux fraises.
7. De chercher à valoir davantage.
8. Se pavanent.
9. Courtiser. On donnait autrefois aux jeunes galants le nom de *muguets*.

ment sage, sçavant, genereux, noble, il faut voir si ses biens[1] tendent à l'humilité, modestie et soubmission : car alors ce seront de vrais biens : mais s'ils surnagent et qu'ils vueillent paroistre, ce seront des biens d'autant moins veritables qu'ils seront plus apparens.

(*Introduction à la vie dévote*, III, 4; t. I, de l'éd. Perisse, p. 577.)

2. Ce sont nos œuvres qui rendent témoignage de ce que nous sommes.

O admirable humilité de Nostre-Seigneur, qui venant en ce monde pour confondre nostre orgueil et destruire nostre superbe[2], ne respond autre chose quand on luy demande qui il est, sinon : « Dites ce que vous avez veu et entendu[3] » pour nous apprendre que ce sont nos œuvres, et non point nos parolles, qui rendent tesmoignage de ce que nous sommes.

Certes, nous sommes en un siecle où le monde est si remply d'orgueil, que si l'on demande à un gentil-homme qui il est ? il prendra tellement cette demande au[4] poinct d'honneur que pour en avoir raison il s'ira miserablement faire couper la gorge sur le pré ; mais s'il veut montrer sa noblesse, il doit respondre comme Nostre-Seigneur aux disciples de saint Jean : Dites ce que vous avez veu et entendu; dites que vous avez veu un homme humble, doux, cordial, protecteur des veuves, pere des orphelins, charitable, debonnaire envers ses subjets. Si vous avez veu et entendu cela, dites assurement que vous avez veu un gentil-homme. Si vous demandez aussi à un evesque qui il est ? Si vous avez veu un homme qui vit sainctement, et qui s'acquitte bien de sa charge, dites alors que veritablement vous avez veu un evesque. Bref, si vous demandez encore à une religieuse qui elle est? Si elle est exacte et ponctuelle en l'observance de ses regles, dites semblablement que vous avez veu une vraye religieuse ; car enfin ce sont nos bonnes œuvres qui nous font estre ce que nous sommes, et c'est par icelles que nous devons estre reconnus et estimez.

Ne vous contentez donc pas seulement, lors qu'on vous interroge, et qu'on vous demande qui vous estes? de dire seulement : Je suis chrestien, ; mais vivez en sorte qu'on puisse dire de vous

1. Avantages qu'il possède.
2. Orgueil fastueux ; de même dans Corneille : *Abattons sa* superbe *avec sa liberté*. (*Pompée*, I, 1.)
3. Euntes renuntiate Joanni quæ audistis et vidistis. (Matthæus, XI, 4.)
4. Par rapport au.

qu'on a veu un homme qui ayme Dieu de tout son cœur, qui garde ses commandemens, qui frequente les sacremens, et qui fait des œuvres dignes d'un vray chrestien[1].

(*Sermon pour le* IIe *dimanche de l'advent;* tome II, p. 390.)

3. Exemple de dévouement chrétien.

Vous n'avez pas besoin d'autres connoissances pour estre consolée[2], que de celle de Dieu, laquelle vous trouverez indubitablement icy[3], où il attend les pecheurs à penitence[4], et les penitents à sainteté, comme il fait aussi en tous les endroits du monde ; car je l'ai mesme rencontré plein de douceur et de suavité parmi nos plus hautes et aspres montagnes, où beaucoup de simples ames le cherissoient et adoroient en toute verité et sincerité, et les chevreuils et chamois couraient çà et là parmi les effroyables glaces pour annoncer ses louanges : il est vrai que, faute de devotion, je n'entendois que quelques mots de leurs langages ; mais il me sembloit bien qu'ils disoient de belles choses. Votre saint Augustin les eust bien entendus, s'il les eust vus.

Mais, ma chere fille, ne vous diroi-je pas une chose qui me fait frissonner les entrailles de crainte, chose vraie ? Devant que nous fussions au pays des glaces, environ huit jours[5], un pauvre berger couroit çà et là sur les glaces, pour recouvrer une vache qui s'estoit esgaree ; et, ne prenant pas garde à sa course, il tomba dans une crevasse et fente de glaces de douze piques de profondeur. On ne savoit ce qu'il estoit devenu, si son chapeau, qui, à sa chute, lui tomba de la teste et s'arresta sur le bord de la fente, n'eust marqué le lieu où il estoit. O Dieu ! un de ses voisins se fit devaler[6] avec une corde pour le chercher et le trouva non-seulement mort, mais presque tout converti en glace ; et en cet estat il l'embrasse, et crie qu'on le retire vitement, autrement qu'il mourra du gel. On le tira donc avec son mort entre ses bras, lequel apres il fit enterrer.

Quel aiguillon pour moi, ma chere fille ! Ce pasteur qui court par des lieux si hasardeux pour une seule vache ; cette chute si horrible que l'ardeur de la poursuite lui cause, pendant qu'il

1. C'est l'opposé de la doctrine protestante sur le salut par la foi sans les œuvres. Voir les fragments de Calvin cités page 4 et 6.
2. François de Sales s'adresse à Mme de Chantal.
3. Dans la ville d'Annecy.
4. Où il attend que les pécheurs viennent faire pénitence.
5. Huit jours environ avant que nous fussions, etc.
6. Descendre.

regarde plustost où est sa queste [1], et où elle a mis ses pieds, que non pas [2] lui-mesme où il chemine; cette charité du voisin qui s'abisme lui-mesme pour oster son ami de l'abisme. Ces glaces ne devraient-elles pas ou geler de crainte, ou brusler d'amour? Mais je vous dis ceci par une impetuosité d'esprit; car, au demeurant, je n'ai pas beaucoup de loisir de vous entretenir. Vive Jesus, et en lui toutes choses! C'est lui qui m'a rendu irrevocablement et invariablement vostre, etc.

(*Lettre à Mme de Chantal*, XCVII, *août* 1606, tome III, p. 133.)

4. La lumière de Dieu luit sur tous.

En somme, Theotime, le Sauveur est une « lumiere qui éclaire tout homme qui vient en ce monde [3]. »

Plusieurs voyageurs, environ [4] l'heure de midy, au jour d'esté, se mirent à dormir à l'ombre d'un arbre; mais tandis que leur lassitude et la fraîcheur de l'ombrage les tient en sommeil, le Soleil s'advançant sur eux leur porta droict aux yeux sa plus forte lumiere, laquelle par l'éclat de sa clarté, faisoit des transparences, comme par de petits esclairs, autour de la prunelle des yeux de ces dormans; et, par la chaleur qui perçoit leurs paupieres, les força d'une douce violence de s'éveiller; mais les uns éveillez se levent, et gaignans pays allerent heureusement au giste; les autres, non-seulement ne se levent pas, mais tournans le dos au soleil et enfonçans leurs chapeaux sur leurs yeux passerent là leur journée à dormir, jusqu'à ce que, surpris de [5] la nuict, et voulans neantmoins aller au logis, ils s'esgarerent, qui çà, qui là, dans une forest à la mercy des loups, sangliers et autres bestes sauvages. Or, dites, de grace, Theotime, ceux qui sont arrivez ne devoient-ils pas sçavoir tout le gré de leur contentement au Soleil, ou, pour parler plus chrestiennement, au Créateur du Soleil? Oüy certes, car ils ne pensoient nullement à s'éveiller quand il en estoit temps: le soleil leur fit ce bon office, et par une agreable semonce [6] de sa clarté et de sa chaleur les vint amiablement réveiller. Il est vray qu'ils ne firent pas resistance au soleil, mais il les ayda aussi beaucoup à ne point resister; car il vint doucement répandre sa lumiere sur eux, se faisant entrevoir au travers de

1. Ce qu'il cherche.

2. Cette forme de comparatif était générale au XVIe siècle. Voir notre *Tableau de la langue au seizième siècle* (syntaxe, négation, page 288). On supprime aujourd'hui la négation.

3. Saint Jean, I, 9.

4. Vers.

5. Par.

6. Avertissement.

leurs paupieres, et par sa chaleur, comme par son amour, il alla dessiller leurs yeux et les pressa de voir son jour.

Au contraire, ces pauvres errans[1] n'avoient-ils pas tort de crier dans ce bois : Hé! qu'avons nous fait au soleil, pourquoy il ne nous a pas[2] fait voir sa lumiere comme à nos compagnons, afin que nous fussions arrivez au logis, sans demeurer en ces effroyables tenebres? Car qui ne prendroit la cause du Soleil, ou plustost de Dieu en main, mon cher Theotime, pour dire à ces chetifs mal-encontreux : Qu'est-ce, miserables, que le Soleil pouvoit bonnement faire pour vous qu'il ne l'ait fait[3] ? Ses faveurs estoient égales envers tous vous autres qui dormiez : il vous aborda tous avec une mesme lumiere, il vous toucha des mesmes rayons, il répandit sur vous une chaleur pareille : et, mal-heureux que vous estes, quoy que vous vissiez vos compagnons levez prendre le bourdon[4] pour tirer chemin[5], vous tournâtes le dos au Soleil, et ne voulûtes pas employer sa clarté ny vous laisser vaincre à sa chaleur.

(*Traité de l'amour de Dieu,* IV, 5; tome IV, p. 268.)

II. — PHILOSOPHES ET MORALISTES.

MONTAIGNE

1533-1592.

Michel Eyquem de Montaigne, né en 1533 au château de Montaigne en Périgord, apprit le latin, comme Henri Estienne, en l'entendant parler autour de lui. Après de fortes études à Bordeaux, il fit son droit, devint conseiller à la cour des aides de Périgueux, puis au Parlement de Bordeaux (1556) où il se lia d'amitié avec E. de la Boëtie. Il vint plusieurs fois à la cour où il était fort apprécié de Henri II, de Catherine de Médicis, de Charles IX, et de Marguerite de France. En 1569 il publia une traduction française de la *Theologia naturalis* de Raymond Sebonde, auteur espagnol du quinzième siècle ; en 1580, il donna deux livres de

1. Égarés.
2. Pour qu'il ne nous ait pas.
3. On dirait aujourd'hui, en faisant *de que* un pronom : *qu'il n'ait fait.*
4. Bâton de pèlerin.
5. Gagner du pays. On disait encore au XVIIe siècle *tirer chemin, tirer pays. Et sans plus m'écouter il a* tiré chemin (Th. Corneille, *le Galant doublé,* III, 3.) *L'un mort l'autre* tire pays. (Corneille, *Suivante,* IV, 5.)

ses *Essais*; et se mit ensuite à voyager en Allemagne, en Suisse et en Italie où les Romains lui donnèrent le droit de bourgeoisie. Pendant son absence, il fut appelé aux charges municipales de Bordeaux qu'il remplit, à son retour, pendant plusieurs années. Venu à Paris en 1588 pour donner une nouvelle édition de ses *Essais* enrichie du troisième livre, et de nombreuses additions, il fut surpris par les troubles civils, et à la journée des Barricades, arrêté par les Ligueurs qui l'enfermèrent un instant à la Bastille. C'est durant ce séjour à Paris que Melle de Gournay, âgée alors de dix-huit ans, vint lui rendre visite; on connaît l'attachement qui unit Montaigne à sa jeune admiratrice, *sa fille d'alliance*, comme il l'appela désormais. Il mourut en 1592, d'une esquinancie.

Voir l'étude sur Montaigne dans notre *Seizième siècle en France, tableau de la littérature* page 17.

Le texte des *Essais* de Montaigne n'est pas encore établi d'une manière critique. Après l'édition de 1588, la dernière donnée du vivant de l'auteur, il parut en 1595 par les soins de Melle de Gournay, une nouvelle édition, — réputée définitive, — qui était augmentée des derniers écrits et des notes trouvés dans les papiers de Montaigne, et qui fut traduite en anglais par l'Italien Giovanni Floro en 1601. Melle de Gournay toutefois n'a pu utiliser un exemplaire de 1588, couvert de corrections manuscrites dues à Montaigne, et qui est conservé à la bibliothèque de Bordeaux. La collation de cet exemplaire serait indispensable pour établir d'une manière sûre le texte des *Essais* [1].

Nous suivons l'édition, devenue classique, de J.-V. Leclerc (réimpression de 1865-66 ; 4 vol. in-8°).

1. De la mort.

Ils vont, ils viennent, ils trottent, ils dansent; de mort, nulles nouvelles : tout cela est beau; mais aussi, quand elle arrive ou à eulx, ou à leurs femmes, enfants et amis, les surprenant en dessoude[2] et à descouvert, quels torments, quels cris, quelle rage et quel desespoir les accable? Vistes-vous jamais rien si rabbaissé, si changé, si confus? Il y fault prouveoir[3] de meilleure heure : et cette nonchalance bestiale, quand elle pourrait loger en la teste d'un homme d'entendement, ce que je treuve[4] entierement impossible, nous vend trop cher ses denrees[5]. Si c'estoit ennemy qui se peust eviter, je conseillerois d'emprunter les armes de la couardise : mais puisqu'il[6] ne se peult, puis-

1. Voir les *Recherches sur la récension du texte posthume des Essais de Montaigne*, par R. Dezeimeris, Bordeaux, 1866. MM. Dezeimeris et Barckhausen ont publié l'édition *princeps* de 1580 (Bordeaux, 1871) et MM. Motheau et Jouaust l'édition de 1588 (Paris, 1873-1880)

2. Soudainement; *dessoude*, qui existe encore dans les dialectes français de l'ouest vient de *de* et *soude* (subito) radical de *soudain*.

3. Pourvoir.

4. Ce qu'elle peut avoir d'avantageux en nous délivrant du souci.

5. Cet ennemi, la mort.

qu'il vous attrape fuyant et poltron aussi bien qu'honneste homme,

Nempe et fugacem persequitur virum,
Nec parcit imbellis juventæ
Poplitibus timidoque tergo [1],

et que nulle trempe de cuirasse ne vous couvre,

Ille licet ferro cautus se condat et ære,
Mors tamen inclusum protrahet inde caput [2],

apprenons à le soustenir de pied ferme et à le combattre : et pour commencer à luy oster son plus grand advantage contre nous, prenons voye toute contraire à la commune ; ostons luy l'estrangeté, practiquons le, accoustumons le; n'ayons rien si souvent en la teste que la mort, à touts instants representons la à nostre imagination et en touts visages ; au broncher [3] d'un cheval, à la cheute d'une tuile, à la moindre picqueure d'espingle, remaschons [4] soubdain : « Eh bien ! quand ce seroit la mort mesme » et là-dessus roidissons nous, et nous efforceons. Parmy les festes et la joye, ayons tousjours ce refrain de la souvenance de nostre condition; et ne nous laissons pas si fort emporter au plaisir, que par fois il ne nous repasse en la memoire, en combien de sortes cette nostre alaigresse est en butte à la mort, et de combien de prinses [5] elle la menace. Ainsi faisoient les Aegyptiens, qui, au milieu de leurs festins, et parmy leur meilleure chere faisoient apporter l'anatomie seche [6] d'un homme, pour servir d'advertissement aux conviez [7].

Omnem crede diem tibi diluxisse supremum :
Grata superveniet, quæ non sperabitur hora [8].

Il est incertain où [9] la mort nous attende : attendons la partout. La premeditation de la mort est premeditation de la liberté : qui a apprins à mourir, il a desapprins à servir [10] : il n'y

1. Car il atteint aussi le fuyard; il n'épargne point le lâche dont les genoux fléchissent ou qui tourne le dos. (Horace, *Odes*, III, 2, v. 14.)

2. Il a beau se cacher prudemment sous une armure de fer, d'airain; la mort vient arracher sa tête du casque qui l'enveloppe. (Properce, III, 18, v. 25.)

3. Quand le cheval bronche, fait un faux pas.

4. Revenons plusieurs fois sur cette pensée. Cf. Régnier, *Satires*, VIII : *En remâchant un propos avalé.*

5. Prises.

6. Le squelette.

7. Hérodote, II, 78 : Ἐς τοῦτον ὁρέων, πῖνέ τε καὶ τέρπευ· ἔσεαι γὰρ ἀποθανὼν τοιοῦτος. » « A ce spectacle, bois et réjouis-toi ; car après la mort tu lui ressembleras. »

8. Regarde ce jour comme le dernier qui luit pour toi, et tu accueilleras avec joie comme une chose que tu n'espérais plus, toute heure qui viendra s'ajouter. (Horace, *Épitres*, I, 4.)

9. En quel lieu.

10. Être esclave.

a rien de mal en la vie pour celuy qui a bien comprins que la privation de la vie n'est pas mal : le sçavoir mourir nous affranchit de toute subjection et contraincte. Paulus Aemilius respondit à celuy que ce miserable roy de Macedoine, son prisonnier, luy envoyoit pour le prier de ne le mener pas en son triomphe : « Qu'il en face la requeste à soy-mesme [1]. »

(*Essais*, I, XIX. — Tome I, p. 94.)

2. La nature à l'homme.

« Sortez, dict elle, de ce monde, comme vous y estes entrez. « Le mesme passage que vous feistes de la mort à la vie, sans « passion et sans frayeur, refaictes le de la vie à la mort. Vostre « mort est une des pieces de l'ordre de l'univers ; c'est une « piece de la vie du monde.

Inter se mortales mutua vivunt,
. . . .
Et, quasi cursores, vitaï lampada tradunt [2].

« Changeray je pas pour vous cette belle contexture des cho« ses ? C'est la condition de vostre creation ; c'est une partie de « vous, que la mort ; vous vous fuyez vous mesmes. Cettuy vos« tre estre que vous jouyssez [3], est egalement party à [4] la mort « et à la vie. Le premier jour de vostre naissance vous achemine « à mourir comme à vivre.

Prima, quæ vitam dedit, hora, carpsit [5].
Nascentes morimur ; finisque ab origine pendet [6].

« Tout ce que vous vivez, vous le desrobez à la vie ; c'est à « ses depens. Le continuel ouvrage de vostre vie, c'est bastir la « mort. Vous estes en la mort pendant que vous estes en vie ; « car vous estes aprez la mort quand vous n'estes plus en vie ; « ou, si vous l'aimez mieux ainsi, vous estes mort après la vie ; « mais pendant la vie vous estes mourant ; et la mort touche « bien plus rudement le mourant que le mort, et plus vifve-

1. Cicéron, *Tusculanes*, V, 40 ; Plutarque, *Paul-Émile*, 17.

2. Les humains se transmettent l'existence..., et, comme la torche des coureurs, le flambeau de la vie passe de main en main. (Lucrèce, II, 75 et 78.)

3. Dont vous jouissez. *Gasconisme* propre à Montaigne et blâmé par E. Pasquier. (*Lettres*, XVIII, 1.)

4. Partagé entre.

5. La première heure qui nous a donné la vie, l'a déjà entamée. (Sénèque le tragique, *Hercule furieux*, III, *chœur*, vers 874.)

6. En naissant, nous commençons à mourir, et notre dernier moment sort du premier. (Manilius, *Astronomiques*, IV, 16.)

« ment et essentiellement. Si vous avez faict vostre proufit de « la vie, vous en estes repeu : allez vous en satisfaict.

Cur non, ut plenus vitæ conviva, recedis [1] ?

« Si vous n'en avez sceu user, si elle vous estoit inutile, que « vous chault il de l'avoir perdue ? A quoi faire la voulez vous « encores?

Cur amplius addere quæris,
Rursum quod pereat male et ingratum occidat omne [2] ?

« La vie n'est de soy ny bien ny mal ; c'est la place du bien « et du mal, selon que vous la leur faictes. Et si vous avez vescu « un jour, vous avez tout veu : un jour est egal à touts jours. »

(*Id.*, I, XIX ; tome I, p. 104.)

3. Comment l'enfant étudiera l'histoire.

Il practiquera, par le moyen des histoires, ces grandes ames des meilleurs siecles. C'est un vain estude, qui veult [3] ; mais qui veult aussi, c'est un estude de fruict inestimable, et le seul estude comme dict Platon [4], que les Lacedemoniens eussent reservé à [5] leur part. Quel proufit ne fera il, en cette part là, à la lecture des vies de nostre Plutarque ? Mais que mon guide [6] se souvienne où vise sa charge ; et qu'il n'imprime pas tant à son disciple la date de la ruyne de Carthage, que les mœurs de Hannibal et de Scipion ; ny tant où mourut Marcellus, que pourquoi il feut indigne de son debvoir qu'il mourust là [7]. Qu'il ne luy apprenne pas tant les histoires qu'à en juger. C'est à mon gré, entre toutes, la matiere à laquelle nos esprits s'appliquent de plus diverse mesure [8] : j'ay leu en Tite Live cent choses que tel n'y a pas leu [9] ; Plutarque y en a leu cent, oultre ce que j'y ay sceu lire, et à l'adventure oultre ce que l'aucteur y avoit mis [10] : à d'aulcuns, c'est un pur estude grammairien [11] ;

1. Pourquoi ne pas partir comme un convive rassasié de la vie ? (Lucrèce, III, 951.)
2. Pourquoi vouloir y ajouter des jours qui seront encore perdus et consumés sans profit ? (Lucrèce, *Ibid.*, 954, 955.)
3. *Pour* qui veut *ne pas en profiter*.
4. Dans l'*Hippias Major*.
5. Pour.
6. Le précepteur de l'enfant.
7. Le consul Marcus Claudius Marcellus tomba dans une embuscade que lui tendit Annibal et y périt, l'an 208 avant J.-C.
8. Suivant la mesure la plus variable.
9. N'a pas su trouver en lisant.
10. Mais quand vous avez fait ce charmant *quoi* [*qu'on die*
Avez-vous compris, vous, toute son énergie ?
Songiez-vous bien vous-même à tout ce qu'il [nous dit ?
Et pensiez-vous alors y mettre tant d'esprit ?
(Molière, *Femmes savantes*, III, 2.)
11. Pour quelques-uns, c'est une pure étude grammaticale.

à d'aultres, l'anatomie de la philosophie [1], par laquelle les plus abstruses parties de nostre nature se penetrent. Il y a dans Plutarque beaucoup de discours [2] estendus tres dignes d'estre sceus; car, à mon gré, c'est le maistre ouvrier de telle besongne; mais il y en a mille qu'il n'a que touchez simplement : il guigne [3] seulement du doigt par où nous irons, s'il nous plaist; et se contente quelquefois de ne donner qu'une attaincte dans le plus vif d'un propos. Il les fault arracher de là, et mettre en place marchande [4] : comme ce sien mot, « que les habitants d'Asie servoient à un seul, pour ne sçavoir prononcer une seule syllabe, qui est : Non [5], » donna peut estre la matiere et l'occasion à La Boëtie de sa SERVITUDE VOLONTAIRE. Cela mesme de luy veoir trier une legiere action, en la vie d'un homme, ou un mot, qui semble ne porter pas cela, c'est un discours [6]. C'est dommage que les gens d'entendement ayment tant la briefveté : sans doute leur reputation en vault mieulx; mais nous en valons moins. Plutarque ayme mieulx que nous le vantions de son jugement, que de son sçavoir; il ayme mieulx nous laisser desir de soy, que satieté : il sçavoit qu'ez [7] choses bonnes mesme on peult trop dire; et que Alexandridas reprocha justement à celuy qui tenoit aux Ephores des bons propos, mais trop longs; « O estranger, tu dis ce qu'il fault aultrement qu'il ne fault [8] ». Ceulx qui ont le corps graile [9] le grossissent d'embourrures [10]; ceulx qui ont la matiere exile [11], l'enflent de paroles.

Il se tire une merveilleuse clarté pour le jugement humain, de la frequentation du monde : nous sommes tous contraincts [12] et amoncelez en nous, et avons la veue raccourcie à la longueur de nostre nez. On demandoit à Socrates d'où il estoit : il ne respondit pas, d'Athenes; mais, du monde [13] : luy qui avait l'imagination plus pleine et plus estendue, embrassoit l'univers comme sa ville, jectoit ses cognoissances, sa societé et ses affections à tout le genre humain; non pas comme nous qui ne regardons que soubs nous. (*Id.*, I, xxv; t. I, p. 204.)

1. Pour d'autres, c'est une analyse philosophique qui permet de pénétrer dans les parties, etc.
2. Ensemble de réflexions sur un sujet. C'est dans le même sens que Pascal intitule un de ses traités : « *Discours* sur les passions de l'amour. »
3. *Guigner* est proprement *guetter du coin de l'œil*, par extension *indiquer*.
4. Place où une marchandise est bien en vue; au fig. *mettre en place marchande*, mettre en vue, en lumière.
5. Traité *De la mauvaise honte*, c. 7.
6. Le choix de tel ou tel trait tient lieu de réflexions sur le sujet. Voir note 2.
7. Que dans les.
8. Plutarque, *Apophtegmes des Lacédémoniens*.
9. Grêle.
10. De bourre.
11. Latinisme (*exilis*), ténu.
12. Resserrés.
13. Cicéron, *Tusculanes*, v, 37; Plutarque, *De l'exil*, 4.

4. De l'amitié de Montaigne avec E. de la Boëtie.

Ce que nous appellons ordinairement amis et amitiez, ce ne sont qu'accointances et familiaritez nouees par quelque occasion ou commodité, par le moyen de laquelle nos ames s'entretiennent. En l'amitié de quoy[1] je parle, elles se meslent et confondent l'une en l'aultre d'un meslange si universel, qu'elles effacent et ne retrouvent plus la cousture qui les a joinctes. Si on me presse de dire pourquoy je l'aymoys[2], je sens que cela ne se peut exprimer qu'en respondant, « Parce que c'estoit luy; parce que c'estoit moy. » Il y a, au delà de tout mon discours et de ce que j'en puis dire particulierement, je ne sçais quelle force inexplicable et fatale[3], mediatrice de cette union. Nous nous cherchions avant que de nous estre veus, et par des rapports que nous oyions[4] l'un de l'aultre, qui faisoient en nostre affection plus d'effort que ne porte la raison des rapports[5]; je croys par quelque ordonnance du ciel. Nous nous embrassions par nos noms[6] : et à nostre première rencontre, qui feut par hazard en une grande feste et compagnie de ville, nous nous trouvasmes si prins[7], si cogneus, si obligez[8] entre nous, que rien dez lors ne nous feut si proche que l'un à l'aultre. Il escrivit une satyre latine excellente, qui est publiee[9], par laquelle il excuse et explique la precipitation de nostre intelligence[10] si promptement parvenue à sa perfection. Ayant si peu à durer, et ayant si tard commencé (car nous estions touts deux hommes faicts, et luy plus de quelque annee), elle n'avoit point à perdre de temps; et n'avoit à se regler au patron des amitiez molles et regulieres, ausquelles il fault tant de precautions de langue et prealable conversation[11]. Cette cy n'a point d'aultre idee[12] que d'elle mesme, et ne se peult rapporter qu'à soy : ce n'est pas une speciale consideration, ny deux, ny trois, ny quatre, ny mille ; c'est je ne sçai quelle quintessence de tout ce meslange, qui, ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger et se perdre dans la sienne ; qui,

1. Dont.
2. Estienne de la Boëtie.
3. Qui était dans la destinée.
4. Entendions.
5. Que ne comporte la raison, le motif de nous lier, tiré de ces rapports.
6. Par avance, en nous entendant nommer.
7. Pris.
8. Liés, latinisme (*obligatos*).
9. Voir p. 390, de l'éd. des *Œuvres complètes* de la Boëtie donnée par M. Feugère.
10. On dit dans le même sens aujourd'hui *être en bonne intelligence avec quelqu'un.*
11. Commerce; latinisme (*cum, versati*).
12. Type. *Idée* est pris ici dans le sens platonicien.

ayant saisi toute sa volonté, l'amena se plonger et se perdre en la mienne, d'une faim [1], d'une concurrence [2] pareille : je dis perdre, à la verité, ne nous reservant rien qui nous feust propre, ny qui feust ou sien, ou mien [3].

(*Essais*, I, xxvii ; t. I, p. 253.)

5. Des défaites glorieuses.

Assez d'advantages gaignons nous sur nos ennemis, qui sont advantages empruntez, non pas nostres : c'est la qualité d'un portefaix, non de la vertu, d'avoir les bras et les jambes plus roides ; c'est une qualité morte [4] et corporelle, que la disposition [5] ; c'est un coup de la fortune, de faire broncher nostre ennemy, et de luy esblouyr les yeulx par la lumiere du soleil ; c'est un tour d'art et de science, et qui peult tomber en une personne lasche et de neant, d'estre suffisant à l'escrime. L'estimation et le prix d'un homme consiste au cœur et en sa volonté : c'est là où gist son vray honneur. La vaillance, c'est la fermeté, non pas des jambes et des bras, mais du courage et de l'ame ; elle ne consiste pas en la valeur de nostre cheval, ny de nos armes, mais en la nostre. Celuy qui tumbe obstiné en son courage [6], *si succiderit, de genu pugnat* [7] ; qui, pour quelque danger de la mort voisine, ne relasche aulcun poinct de son asseurance ; qui regarde encores, en rendant l'ame, son ennemy d'une veue ferme et desdaigneuse, il est battu, non pas de nous, mais de la fortune [8] ; il est tué, non pas vaincu : les plus vaillants sont par fois les plus infortunez. Aussi y a il des pertes triumphantes à l'envi des victoires. Ny ces quatre victoires sœurs, les plus belles que le soleil aye oncques veu de ses yeulx, de Salamine, de Platee, de Mycale, de Sicile [9], n'oserent oncques opposer toute leur gloire ensemble à la gloire de la desconfiture du roy Leonidas et des siens au pas des Thermopyles.

(*Essais*, I, xxx ; t. I, p. 302.)

1. Avidité.
2. Elan pour se rencontrer, latinisme (*cum, currere*).
3. Cf. plus bas, p. 27.
4. Passive.
5. Le fait d'être dispos de corps.
6. Force de caractère, volonté.
7. « S'il tombe, combat à genoux. » (Sénèque, *De la Providence*, 2.) Le texte porte : *etiamsi ceciderit*.
8. Sénèque, *De la constance du sage*, 6.
9. Victoires de Salamine, de Platée et de Mycale où les Perses furent défaits par les Grecs ; victoire d'Himère, en Sicile, où les Carthaginois, alliés de Xerxès, furent taillés en pièces par les Grecs sous la conduite du Syracusain Gélon.

6. Contre ceux qui cherchent à rabaisser les actions des grands hommes.

Je veois la pluspart des esprits de mon temps faire les ingenieux [1] à obscurcir la gloire des belles et genereuses actions anciennes, leur donnant quelque interpretation vile, et leur controuvant [2] des occasions et des causes vaines : grande subtilité ! Qu'on me donne l'action la plus excellente et pure, je m'en voys [3] y fournir vraysemblablement cinquante vicieuses intentions. Dieu sçait, à qui les veut entendre, quelle diversité d'images [4] ne souffre nostre interne volonté ! Ils ne font [5] pas tant malicieusement, que lourdement et grossierement, les ingenieux à tout [6] leur mesdisance.

La mesme peine qu'on prend à detracter de ces grands noms, et la mesme licence, je la prendrois volontiers à leur prester quelque tour d'espaule pour les haulser [7]. Ces rares figures, et triees pour l'exemple du monde par le consentement des sages, je ne me feindrois pas [8] de les recharger d'honneur, autant que mon invention pourroit, en interpretation et favorable circonstance : et il fault croire que les efforts de nostre invention sont loing au dessoubs de leur merite. C'est l'office des gens de bien de peindre la vertu la plus belle qui se puisse ; et ne nous messieroit pas, quand la passion nous transporteroit à la faveur de si sainctes formes [9]. Ce que ceulx cy font au contraire, ils le font ou par malice, ou par le vice de ramener leur creance à leur portee [10], de quoy je viens de parler ; ou, comme je pense plustost, pour n'avoir pas la veue assez forte et assez nette, ny dressee à concevoir la splendeur de la vertu en sa pureté naïfve : comme Plutarque dit que de son temps aulcuns attribuoient la cause de la mort du jeune Caton [11] à la crainte qu'il avait eu de Cæsar ; de quoy il se picque [12] avecques raison : et peult on juger par là combien il se feust encores plus offensé de ceulx qui l'ont attribuee à l'ambition. Sottes gents ! Il eust bien faict une belle action, genereuse et juste,

1. S'ingènier.
2. Inventant mensongèrement.
3. Vais.
4. De formes. Montaigne veut dire qu'à les entendre, un même acte de la volonté peut être interprété de mille manières.
5. Agissent.
6. *A tout*, avec.
7. Hausser.
8. Je n'hésiterais pas. Cf. « Nous *feignions* à vous aborder de peur de vous interrompre. » (Molière, *Avare*, I, 5.)
9. Quand la passion que nous inspirerait la beauté, la sainteté de la vertu, nous transporterait (au delà de la réalité).
10. De ne tenir pour vrai que ce dont eux-mêmes seraient capables.
11. Caton d'Utique (par opposition à Caton l'Ancien).
12. S'irrite.

plustost avec ignominie [1] que pour la gloire. Ce personnage là feut veritablement un patron [2], que nature choisit pour monstrer jusques où l'humaine vertu et fermeté pouvoit atteindre.

(*Essais*, I, xxxvi; t. I, p. 327.)

7. Effets de la poésie.

Nous avons bien plus de poëtes que de juges et interpretes de poësie; il est plus aysé de la faire que de la cognoistre. A certaine mesure basse, on la peult juger par les preceptes et par art ; mais la bonne, la supreme, la divine, est au dessus des regles et de la raison. Quiconque en discerne la beauté d'une veue ferme et rassise, il ne la veoid pas, non plus que la splendeur d'un esclair : elle ne practique [3] poinct nostre jugement ; elle le ravit et ravage. La fureur qui espoinçonne celuy qui la sçait penetrer, fiert [4] encores un tiers, à la luy ouyr traicter et reciter ; comme l'aimant non seulement attire une aiguille, mais infond [5] encores en icelle sa faculté d'en attirer d'aultres : et il [6] se veoid plus clairement aux theatres, que [7] l'inspiration sacree des Muses, ayant premierement agité le poëte à la cholere, au dueil, à la hayne, et hors de soy, où elles veulent, frappe encores par le poëte l'acteur, et par l'acteur consecutivement tout un peuple; c'est l'enfileure de nos aiguilles [8] suspendues l'une de l'aultre [9].

(*Essais*, I, p. xxxvi; t. I, p. 329.)

8. Comment on doit prier Dieu.

Il fault avoir l'ame nette [10], au moins en ce moment auquel nous le [11] prions et deschargee de passions vicieuses; aultrement nous luy presentons nous mesmes les verges de quoi nous chastier : au lieu de rabiller [12] nostre faulte, nous la redoublons, presentants à celuy à qui nous avons à demander pardon, une affection [13] pleine d'irreverence et de hayne. Voylà pourquoi je ne loue pas volontiers ceulx que je veois prier Dieu plus souvent et plus ordinairement, si les actions voisines de la priere ne me tesmoignent quelque amendement [14] et reformation...

1. Eût-elle été honteuse aux yeux du vulgaire.
2. Modèle.
3. Elle ne met pas en œuvre.
4. Frappe.
5. Verse; latinisme (*infundit*).
6. Cela.
7. Où.
8. Aiguilles *aimantées*.
9. Images empruntées à l'*Ion* de Platon.
10. Pure.
11. Dieu.
12. *Rhabiller*, réparer.
13. Manière de sentir.
14. Amélioration.

Nous prions par usage et par coustume, ou, pour mieulx dire, nous lisons ou prononceons nos prieres ; ce n'est enfin que mine : et me desplaist de veoir faire trois signes de croix au Benedicite, autant à Graces (et plus m'en desplaist-il de ce que c'est un signe que j'ai en reverence et continuel usage, mesmement quand je baaille) ; et cependant, toutes les aultre heures du jour, les veoir occupees à la haine, l'avarice, l'injustice : aux vices leur heure ; son heure à Dieu, comme par compensation et composition [1]. C'est miracle de veoir continuer des actions si diverses, d'une si pareille teneur [2], qu'il ne s'y sente point d'interruption et d'alteration, aux confins mesmes et passage de l'une à l'aultre. Quelle prodigieuse conscience se peult donner repos, nourrissant en mesme giste, d'une societé si accordante et si paisible, le crime et le juge ?...

Il semble, à la verité, que nous nous servons de nos prieres comme d'un jargon, et comme ceulx qui employent les paroles sainctes et divines à des sorcelleries et effects magiciens ; et que nous facions nostre compte [3] que ce soit de la contexture, ou son, ou suitte des mots, ou de nostre contenance, que despende leur effect : car ayants l'ame pleine de concupiscence, non touchee de repentance ny d'aulcune nouvelle reconciliation envers Dieu, nous luy allons presenter ces paroles que la memoire preste à nostre langue, et esperons en tirer une expiation de nos faultes. Il n'est rien si aysé, si doulx et si favorable que la loy divine ; elle nous appelle à soy, ainsi faultiers [4] et detestables comme nous sommes ; elle nous tend les bras, et nous receoit en son giron pour vilains, ords [5] et bourbeux que nous soyons et que nous ayons à estre à l'advenir : mais encores, en recompense la fault il regarder de bon œil ; encores faut il recevoir ce pardon avec actions de graces ; et au moins, pour cet instant que nous nous adressons à elle, avoir l'ame desplaisante [6] de ses faultes, et ennemie des passions qui nous ont poulsé [7] a l'offenser. Ni les dieux, ni les gents de bien, dict Platon [8], n'acceptent le present d'un meschant.

Immunis aram si tetigit manus,
Non sumptuosa blandior hostia,
Mollivit aversos Penates
Farre pio, et saliente mica [9].

(*Essais*, I, LVI ; t. I, p. 477 ; 488.)

1. Arrangement à l'amiable.
2. Par une succession si régulière.
3. Et que nous tenions pour assuré.
4. Sujets aux fautes.
5. Sales.
6. Éprouvant du déplaisir.
7. Poussé.
8. Lois, IV.
9. Si c'est une main innocente qui touche l'autel, il n'est riche victime qui

9. Contre l'orgueil de l'homme.

Considerons doncques pour cette heure l'homme seul, sans secours estrangier, armé seulement de ses armes, et depourveu de la grace et cognoissance divine qui est tout son honneur, sa force, et le fondement de son estre : voyons combien il a de tenue en ce bel equippage. Qu'il me face entendre, par l'effort de son discours, sur quels fondements il a basty ces grands advantages qu'il pense avoir sur les aultres creatures. Qui luy a persuadé que ce bransle admirable de la voulte celeste, la lumiere eternelle de ces flambeaux roulants si fierement sur sa teste [1], les mouvements espoventables de cette mer infinie, soyent establis, et se continuent tant de siecles, pour sa commodité et pour son service? Est-il possible de rien imaginer si ridicule, que cette miserable et chestifve creature, qui n'est pas seulement maistresse de soy, exposee aux offenses de toutes choses, se die [2] maistresse et emperiere [3] de l'univers, duquel il n'est pas en sa puissance de cognoistre la moindre partie, tant s'en fault de la commander? Et ce privilege qu'il s'attribue d'estre seul, en ce grand bastiment, qui ayt la suffisance d'en recognoistre la beauté et les pieces, seul qui en puisse rendre graces à l'architecte, et tenir compte [4] à la recepte et mise du monde; qui lui a scellé ce privilege? Qu'il nous montre lettres [5] de cette belle et grande charge : ont elles esté octroyees en faveur des sages seulement? elles ne touchent gueres de gents : les fols et les meschants sont ils dignes de faveur si extraordinaire, et, estants la pire piece du monde, d'estre preferez a tout le reste?...

La presumption est notre maladie naturelle et originelle. La plus calamiteuse et fragile de toutes les creatures, c'est l'homme, et quand et quand [6] la plus orgueilleuse : elle se sent et se veoid logee icy parmy la bourbe et le fient [7] du monde, attachee et clouee à la pire, plus morte et croupie partie de l'univers, au

flatte et apaise mieux les pénates irrités que la farine et le sel pétillant offerts avec piété. (Horace, *Odes*, III, 23; v. 17.)

1. Cf. Pascal : « Qu'il regarde cette éclatante lumiere mise comme une lampe éternelle pour éclairer l'univers, etc. » (*Pensées*, I, 1; éd. Havet.)
2. Dise.
3. Impératrice.
4. Tenir compte à Dieu de ce que lui a coûté le monde. *Mise* signifie l'argent mis dans une entreprise, la dépense ne s'oppose à *recette*. « La chose n'est pas *de mise ny de recette* dans ce siècle. » (Charron, *Sagesse*, II, préface.)
5. Les lettres qui conferent le privilége et scellées du sceau royal.
6. *Quand et quand*, en mêmes temps. Sur l'origine de cette expression voyez notre *Tableau de la langue au XVIe siècle*. (Syntaxe, p. 277).
7. Fiente.

dernier estage du logis et le plus esloingné de la voulte celeste, avecques les animaulx de la pire condition des trois[1]; et se va plantant, par imagination, au dessus du cercle de la lune, et ramenant le ciel soubs ses pieds. C'est par la vanité de cette mesme imagination, qu'il s'eguale à Dieu, qu'il s'attribue les conditions divines, qu'il se trie soy mesme, et separe de la presse[2] des aultres creatures, taille les parts aux aultres animaux ses confreres et compaignons et leur distribue telle portion de facultez et de forces que bon luy semble. Comment cognoist il, par l'effort de son intelligence, les bransles[3] internes et secrets des animaulx? par quelle comparaison d'eulx à nous conclud il la bestise qu'il leur attribue? Quand je me joue à ma chatte, qui sçait si elle passe son temps[4] de moy, plus que je ne fois[5] d'elle?

(*Essais*, II, XII; *Apologie de Raymond Sebonde;* t. II, p. 173, 177.)

10. Incertitude des lois humaines.

Si c'est de nous que nous tirons le reglement de nos mœurs, à quelle confusion nous rejectons nous? Car ce que nostre raison nous y conseille de plus vraysemblable, c'est generalement à chascun d'obeïr aux lois de son païs, comme porte l'advis de Socrates, inspiré, dict il, d'un conseil divin[6]; et par là que veult elle[7] dire, sinon que nostre debvoir n'a aultre regle que fortuite? La verité doibt avoir un visage pareil et universel: la droicture et la justice, si l'homme en cognoissoit qui eust corps et veritable essence, il ne l'attacheroit pas à la condition des coutumes de cette contree, ou de celle là; ce ne seroit pas de la fantasie des Perses ou des Indes que la vertu prendroit sa forme. Il n'est rien subject à plus continuelle agitation que les loix : depuis que je suis nay, j'ai veu trois et quatre fois rechanger celles des Anglois nos voisins[8]; non seulement en subject politique, qui est celui qu'on veult dispenser de constance, mais au plus important subject qui puisse estre, à sçavoir de la religion : de quoy j'ai honte et despit, d'autant plus que c'est une nation à la quelle ceulx de mon quartier ont eu aultrefois une si privee accointance[9], qu'il reste encores en ma maison aulcunes

1. Des trois cercles de l'univers; le cercle terrestre, situé au-dessous du cercle de la lune et du cercle du soleil.
2. Foule.
3. Mouvements.
4. Si elle fait son passe-temps.
5. Fais.
6. Voir.
7. Notre raison.
8. De 1534 à 1558 la cour d'Angleterre était devenue deux fois protestante et deux fois catholique.
9. La Guyenne avait appartenu à l'Angleterre depuis 1152 jusqu'à 1453.

traces de nostre ancien cousinage : et chez nous ici, j'ai veu telle chose qui nous estoit capitale [1], devenir legitime [2]; et nous qui en tenons d'aultres, sommes à mesmes selon l'incertitude de la fortune guerriere, d'estre un jour criminels de leze majesté humaine et divine, nostre justice tumbant à la merci de l'injustice, et, en l'espace de peu d'annees de possession, prenant une essence contraire. Comment pouvoit ce dieu ancien [3] plus clairement accuser en l'humaine cognoissance l'ignorance de l'estre divin, et apprendre aux hommes que leur religion n'estoit qu'une piece de leur invention propre à lier leur société, qu'en declarant, comme il feit à ceulx qui en recherchoient l'instruction de son trepied [4], « que le vray culte « à chascun estoit celui qu'il trouvoit observé par l'usage du « lieu où il estoit? » O Dieu ! quelle obligation n'avons nous à la benignité de nostre souverain Createur, pour avoir desniaisé nostre creance de ces vagabondes [5] et arbitraires devotions, et l'avoir logee sur l'eternelle base de sa saincte parole ! Que nous dira doncques en cette necessité la philosophie? « Que nous suyvions les loix de nostre païs : » C'est-à-dire cette mer flottante des opinions d'un peuple ou d'un prince, qui me peindront la justice d'autant de couleurs, et la reformeront en autant de visages, qu'il y aura en eulx de changements de passion : je ne puis pas avoir le jugement si flexible. Quelle bonté [6] est-ce, que je veoyois hier en credit, et demain ne l'estre plus; et que le traject d'une riviere faict crime? Quelle verité est ce que ces montagnes bornent, mensonge au monde [7] qui se tient au delà [8] ?

(*Essais*, II, XII ; *Apologie de Raymond Sebonde*; t. II, p. 385.)

11. Montaigne sur ses *Essais*.

J'escris mon livre à [9] peu d'hommes et à peu d'annees. Si c'eust esté une matiere de duree, il l'eust fallu commettre [10] à un langage plus ferme. Selon la variation continuelle qui a suivy le nostre jusques à cette heure, qui peult esperer que sa forme pre-

1. Qui entraînait chez nous la peine capitale.
2. Par exemple, le culte réformé.
3. Apollon. (Voir Xénophon, *Mémoires de Socrate*, I, 3, 1.)
4. Qui venaient consulter la Pythie pour s'en instruire.
5. Qui changent selon les pays.
6. Vertu.
7. Pour le monde.
8. « Plaisante justice qu'une rivière borne ! vérité au deçà des Pyrénées, erreur au delà. » (Pascal, *Pensées*, III, 8; édit. Havet. Cf. tout l'article III des *Pensées*.)
9. Pour.
10. Confier.

sente soit en usage d'icy à cinquante ans? il escoule touts les jours de nos mains; et, depuis que je vis, s'est alteré de moitié. Nous disons qu'il est asture [1] parfaict : autant en dict du sien chasque siecle. Je n'ay garde de l'en tenir là [2], tant qu'il fuyra et s'ira difformant [3] comme il faict. C'est aux bons et utiles escripts de le clouer à eulx ; et ira son credit selon la fortune de nostre estat [4]. Pourtant ne crains je point d'y inserer plusieurs articles privez qui consument leur usage [5] entre les hommes qui vivent aujourd'huy, et qui touchent la particuliere science d'aulcuns, qui y verront plus avant que de la commune intelligence. Je ne veulx pas, aprez tout, comme je veois souvent agiter la memoire des trespassez, qu'on aille debattant [6] : « Il jugeoit, il vivoit ainsin : Il vouloit cecy : S'il eust parlé sur sa fin, il eust dict, il eust donné [7] : Je le cognoissois mieulx que tout aultre. » Or, autant que la bienseance me le permet, je fois [8] icy sentir mes inclinations et affections; mais plus librement et plus volontiers le fois je de bouche à quiconque desire en estre informé. Tant y a, qu'en ces memoires, si on y regarde, on trouvera que j'ay tout dict, ou tout designé [9] : ce que je ne puis exprimer, je le montre au doigt ;

> Verum animo satis hæc vestigia parva sagaci
> Sunt, per quæ possis cognoscere cetera tute [10].

Je ne laisse rien à desirer et deviner de moy. Si on doibt s'en entretenir, je veulx que ce soit veritablement et justement : je reviendrois volontiers de l'aultre monde, pour desmentir celuy qui me formeroit aultre que je n'estois, feust ce pour m'honorer. Des vivants mesme, je sens qu'on parle tousjours aultrement qu'ils ne sont : et, si à toute force je n'eusse maintenu un amy que j'ay perdu [11], on me l'eust deschiré en mille contraires visages. (*Essais*, III, ch. IX ; t. III, p. 497.)

1. A cette heure (forme gasconne).
2. De le considérer comme définitivement fixé.
3. Déformant.
4. Le crédit de notre langue sera subordonné à la condition, à la valeur de chaque écrivain.
5. Phrase obscure : C'est pourquoi, comme je ne traite pas une *matière de durée*, je puis confier à cette langue des observations personnelles dont l'utilité doit être bornée aux gens d'aujourd'hui et qui peuvent aider à l'instruction particulière de quelques personnes, plus capables de les approfondir que le commun des hommes.
6. A mon sujet.
7. Il eût parlé de telle ou telle façon, donné en tel ou tel sens.
8. Fais.
9. Indiqué.
10. Mais ces indices légers suffisent à un esprit puissant comme le tien pour connaître le reste avec certitude. (Lucrèce, I, v. 403).
11. Si je n'eusse maintenu son vrai caractère. Il s'agit de La Boëtie. Cf. plus bas, page 34, note 1.

12. Sur La Boëtie [1].

Quoyque des fines gents[2] se moquent du soing que nous avons de ce qui se passera icy aprez nous, comme nostre ame, logee ailleurs, n'ayant plus à se ressentir des choses de ça bas[3], j'estime toutes fois que ce soit une grande consolation à la foiblesse et briefveté de cette vie, de croire qu'elle se puisse fermir[4] et alonger par la reputation et par la renommee; et embrasse tresvolontiers une si plaisante et favorable opinion engendree originellement en nous, sans m'enquerir curieusement ny comment, ny pourquoi. De maniere que, ayant aymé, plus que toute aultre chose, feu monsieur de La Boëtie, le plus grand homme, à mon advis, de nostre siecle, je penserois lourdement faillir à mon debvoir, si, à mon escient[5], je laissois esvanouïr et perdre un si riche nom que le sien, et une memoire si digne de recommandation[6]; et si je ne m'essayois, par ces parties là, de le ressusciter et le remettre en vie. Je crois qu'il le sent aulcunement[7], et que ces miens offices le touchent et rejouïssent : de vray, il se loge[8] encores chez moy si entier et si vif[9], que je ne le puis croire ny si lourdement enterré[10], ny si entierement esloingné de nostre commerce. Or, monsieur, parceque chasque nouvelle cognoissance que je donne de luy et de son nom, c'est autant de multiplication de ce sien second vivre[11], et d'advantage que son nom s'ennoblit et s'honnore du lieu qui le receoit[12], c'est à moy à faire, non seulement de l'espandre le plus qu'il me sera possible, mais encores de le donner en garde à personnes d'honneur et de vertu; parmy lesquelles vous tenez tel reng, que, pour vous donner occasion de recueillir ce nouvel hoste, et de luy faire bonne chère[13], j'ay esté d'advis de vous présenter ce petit ouvrage.

(*Lettres*, v; t. IV, p. 220.)

1. Lettre que Montaigne adressait à M. de Mesme, seigneur de Roissy et de Malassise en lui dédiant la traduction des *Règles du mariage* de Plutarque, par E. de La Boëtie. Cf. page 18 et page 34.
2. Des esprits délicats.
3. Ici-bas.
4. Fixer (par opposition à l'instabilité de la vie humaine).
5. A ma connaissance.
6. Par les parties qui le rendaient digne d'admiration.
7. En quelque façon.
8. Il est logé, il habite en moi.
9. Vivant.
10. Enterré si profondément, sous un amas de terre si lourd.
11. Cela le fait revivre encore davantage.
12. Suivant la valeur de ceux chez qui se conserve son nom, sa mémoire.
13. *Bon visage*, bon accueil. C'est le sens primitif du mot *chère* (de *cara*, *tête*, *figure*).

CHARRON

1541-1603.

PIERRE CHARRON naquit à Paris en 1541. Son père était libraire; bien que chargé d'une famille très-nombreuse, il reconnut dans ce fils de si heureuses dispositions qu'il lui fit donner une excellente éducation. Après de brillantes études, Charron fit son droit à Orléans, puis à Bourges où il fut reçu docteur, revint à Paris où il se fit recevoir avocat au Parlement, quitta le barreau pour la théologie, et fut nommé prédicateur ordinaire de la reine Marguerite. Après avoir suivi quelque temps l'évêque de Bazas en Gascogne et en Languedoc, il fit vœu de se retirer chez les Chartreux (1588). Ses supérieurs, connaissant ses talents de prédicateur, le détournèrent de ce projet, et, resté prêtre séculier, il reprit ses fonctions de prédicateur à Agen, puis à Bordeaux où il se lia d'amitié avec Montaigne. Il y subit l'ascendant de ce vigoureux esprit dont l'influence devait se faire sentir si fortement dans son principal ouvrage. En 1589, il adressa à un docteur de Sorbonne un écrit intitulé *Discours chrétiens contre la Ligue;* en 1594 il publia son traité des *Trois vérités :* 1° qu'il y a un Dieu et une vraie religion ; 2° que de toutes les religions, la chrétienne est seule vraie ; 3° que de toutes les communions chrétiennes, la catholique romaine est seule vraie. A la suite de cette publication, l'évêque de Cahors le nomme grand vicaire et chanoine Théologal de son Église. En 1595, on le trouve à Paris, député et premier secrétaire de l'Assemblée générale du clergé convoquée par Henri IV et qui décide de sa conversion. Il se fixe ensuite à Condom, où il achève son traité philosophique, imprimé sous le titre *De la Sagesse* en 1601 (Bordeaux, 1 vol. petit in-4°). Revenu à Paris pour donner de son livre une nouvelle édition atténuée en quelques points, développée dans d'autres, il y mourut d'une attaque d'apoplexie, le 10 novembre 1603.

Nous apprécions dans notre *Tableau de la Littérature au* XVIe *siècle* page 19, l'œuvre principale de Charron, qui présente une singulière contradiction avec sa vie et ses autres travaux.

Dans les extraits qui suivent, nous reproduisons le texte de l'édition *princeps* de 1601. La meilleure édition moderne du *Traité de la sagesse* est celle d'Amaury Duval, 3 vol. in-8°. Paris, 1828.

1. Peuple ou vulgaire [1].

Le peuple (nous entendons icy le vulgaire, la tourbe et lie populaire, gens soubs quelque couvert que ce soit, de basse, servile et mecanique condition) est une beste estrange à plusieurs testes, et qui ne se peut bien descrire en peu de mots, incons-

1. Voir l'explication historique de ce morceau dans notre *Tableau de la littérature française au* XVIe *siècle* (section I, ch. III, pages 22-23 : *Écrivains politiques, Pamphlétaires*).

tant et variable, sans arrest non plus que les vagues de la mer; il s'esmeut, il s'accoyse [1], il approuve et reprouve en un instant mesme chose; il n'y a rien plus aysé que le pousser en telle passion que l'on veut, il n'ayme la guerre pour sa fin [2], ny la paix pour le repos, sinon en tant que de l'un à l'autre il y a tousjours du changement. La confusion luy faict desirer l'ordre, et quand il y est, lui [3] desplait. Il court tousjours d'un contraire à l'autre ; de tous les temps le seul futur le repaist ; *hi vulgi mores, odisse præsentia, ventura cupere, præterita celebrare* [4].

Leger à croire, recueillir [5] et ramasser toutes nouvelles, surtout les fascheuses; tenant tous rapports [6] pour veritables et asseurés : avec un sifflet ou sonnette de nouveauté [7], l'on l'assemble, comme les mouches [8] au son du bassin.

Sans jugement, raison, discretion : son jugement et sa sagesse, trois dez et l'adventure [9]; il juge brusquement et à l'estourdie de toutes choses, et tout par opinion, ou par coutume, ou par plus grand nombre [10], allant à la file comme les moutons qui courent après ceulx qui vont devant, et non par raison et verité. *Plebi non judicium ; non veritas : ex opinione multa, ex veritate pauca judicat* [11].

Envieux et malicieux, ennemy des gens de bien, contempteur de vertu, regardant de mauvais œil le bonheur d'autruy, favorisant [12] au plus foible et au plus meschant et voulant mal aux gens d'honeur, sans sçavoir pourquoy, sinon pource que sont [13] gens d'honneur, et que lon en parle fort, et en bien.

1. Se calme, de *coi* (quietus) ; *accoiser* est encore dans Molière et Bossuet.
2. Son but.
3. L'ordre lui déplaît.
4. « Tel est le caractère de la foule, haïr le présent, désirer l'avenir, vanter le passé. » Nous ne pensons pas que ce soit une citation ; Charron résume en latin son développement qui paraît inspiré d'ailleurs de Cicéron, *Oratio pro Plancio*, 3 et 4 : *Quod ad populum pertinet, semper dignitatis iniquus judex, qui aut invidet aut favet.* — *Si judicat* (*populus*), *non delectu aliquo aut sapientia ducitur ad judicandum, sed impetu nonnunquam et quadam etiam temeritate.* — *Non est enim consilium in vulgo, non ratio, non discrimen, non diligentia.* — Cf. également *Oratio pro Murena*, 17 : *Nihil est incertius vulgo, nihil obscurius voluntate hominum, nihil fallacius ratione tota comitiorum.*
5. A recueillir, etc.
6. Tout ce qu'on lui rapporte.
7. A l'aide d'une nouveauté qui sert comme de sifflet ou de sonnette.
8. Les abeilles. Cf. Virgile, *Géorgiques*, IV.
9. Son jugement et sa sagesse consistent en trois dés et les coups de hasard qu'ils produisent.
10. Par opinions reçues, par coutumes établies, ou par décision du plus grand nombre.
11. « La foule ne suit ni la raison ni la vérité; elle juge d'ordinaire selon l'opinion, rarement selon le vrai. » Voir plus haut, note 4.
12. Favorable.
13. Sinon parce que ce sont des, etc. — Allusion à cet Athénien qui votait le bannissement d'Aristide parce qu'il s'ennuyait de l'entendre toujours appeler *le juste*.

Peu loyal et veritable, amplifiant le bruict [1], encherissant sur la verité et faisant tousjours les choses plus grandes qu'elles ne sont, sans foy ny tenue [2]. La foy d'un peuple et la pensée d'un enfant sont de mesme durée, qui change non seulement selon que les interests changent, mais aussi selon la difference des bruicts, que chasque heure du jour peut apporter.

Mutin, ne demandant que la nouveauté et remuement sedi-tieux, ennemy de paix et de repos, *ingenio mobili, seditiosum, discordiosum, cupidum rerum novarum, quieti et otio adversum* [3], surtout quand il rencontre un chef : car lors ne [4] plus ne moins que la mer, bonace de nature [5], ronfle, escume et faict rage, agitée de la fureur des vents : ainsi le peuple s'enfle, se hausse et se rend indomptable : ostez-luy les chefs, le voylà abbatu, effarouché, et demeure tout planté [6] d'effray [7], *sine rectore præceps, trepidus, socors ; nil ausura plebs principibus amotis* [8].

Soustient et favorise les brouïllons et remueurs de mesnage [9]; il estime modestie poltronnerie, prudence lourdise [10] : au contraire il donne à l'impetuosité bouïllante, le nom de valeur et de force : prefere ceux qui ont la teste chaulde et les mains fretillantes [11], à ceulx qui ont le sens rassis et qui poisent [12] les affaires, les venteurs [13] et babillards aux simples et retenus.

(*De la sagesse*, l. I, ch. XLVIII.)

2. Se tenir tousjours prest à la mort fruict de sagesse [14].

Le jour de la mort est le maistre jour et juge de tous les aultres jours auquel se doivent toucher [15] et esprouver toutes les actions de nostre vie. Lors se faict le grand essay, et se recueille le plus grand fruict de tous nos estudes. Pour juger de la vie, il faut regarder comment s'en est porté le bout, car la fin couronne l'œuvre [16], la bonne mort honnore toute la vie, la

1. Les bruits qui courent.
2. Sans conviction, sans rien d'arrêté.
3. Mobile de caractère, séditieux, ami des troubles, des discordes et des révolutions, ennemi de la paix et du repos. (Salluste, *Jugurtha*, 45.)
4. Ni.
5. Naturellement calme.
6. Immobile sur place.
7. Effroi.
8. « Lorsqu'il est sans guide, le peuple est aveugle, tremblant et lâche. — Privé de ses chefs, il n'osera plus rien. » (Tacite, *Histoires*, IV, 37 et *Annales*, I, 55.)
9. Les *remue-ménage*.
10. La modération lui semble poltronnerie, la prudence pesanteur d'esprit.
11. Remuantes.
12. Pèsent.
13. Vantards.
14. Tout ce chapitre est fait d'emprunts au chapitre XVIII du livre I de Montaigne.
15. Métaphore, prise de la pierre de touche.
16. Cf. Plutarque, *Dits notables des rois, princes*, etc.

mauvaise diffame : lon ne peut bien juger de quelqu'un, sans luy faire tort, que lon ne luy aye veu jouër le dernier acte de sa comedie, qui est sans doubte le plus difficile[1]. Epaminondas le premier de la Grece, enquis[2] lequel il estimoit plus de trois hommes, de luy, Chabrias et Iphicrates, respondit : « il nous faut voir premierement mourir tous trois, avant en resouldre. » La raison est, qu'en tout le reste il y peut avoir du masque, mais à ce dernier roollet[3], il n'y a que feindre[4] :

Nam veræ voces tum demum pectore ab imo
Ejiciuntur, et eripitur persona; manet res[5].

D'ailleurs la fortune semble nous guetter à ce dernier jour, comme à poinct nommé, pour monstrer sa puissance, et renverser en un moment ce que nous avons basti et amassé en plusieurs années et nous faire crier avec Laberius : *Nimirum hac die una plus vixi mihi quam vivendum fuit*[6] : et ainsi a esté bien et sagement dict par Solon a Crœsus : *ante obitum nemo beatus*[7].

C'est chose excellente que d'apprendre à mourir, c'est l'estude de sagesse, qui se resout toute[8] à ce but : il n'a pas mal employé sa vie, qui a apprins à bien mourir ; il l'a perdue qui ne la sçait bien achever, *Male vivet, quisquis nesciet bene mori, non frustra nascitur qui bene moritur ; nec inutiliter vixit, qui feliciter desiit*[9]. Il ne peut bien agir qui ne vise au but et au blanc[10] : il ne peut bien vivre qui ne regarde à la mort ; bref la science de mourir, c'est la science de liberté, de ne craindre rien, de bien, doulcement et paisiblement vivre ; sans elle, n'y a aulcun plaisir à vivre, non plus qu'à jouyr d'une chose que l'on crainct tousjours de perdre.

Premierement et surtout il faut s'efforcer que nos vices meu-

1. La même métaphore se retrouve dans cette pensée de Pascal : « Le dernier acte est sanglant, quelque belle que soit la comédie en tout le reste. On jette enfin de la terre sur la tête, et en voilà pour jamais. » (*Pensées*, XXXIV, 58.) *Comédie* a ici le sens de *pièce de théâtre*.
2. Interrogé.
3. Rôle.
4. Il n'y a plus moyen de feindre.
5. Alors ce sont des paroles sincères partant du fond du cœur. Le masque est arraché; la réalité reste. (Lucrèce, III, 58.)
6. « Ah! j'ai vécu trop d'un jour ! » Plainte échappée à Laberius le jour où César l'obligea de paraître comme acteur dans un de ses mimes. Voir Macrobe, VII, 7; cf. Rollin, *Traité des études*, III, I, 2.
7. Nul ne peut être dit heureux avant sa mort. (Ovide, *Métam.*, III, fable II, v. 57.)
8. Se rapporte à *sagesse* et non à *estude*, qui est masculin.
9. « Vous vivrez mal si vous ne savez bien mourir ; — vous n'aurez pas eu tort de naître si vous mourez bien ; — votre vie n'aura pas été inutile si vous avez une belle mort. » (Fragments de diverses phrases de Sénèque, *De tranquillitate animi*, XI ; *De brevitate vitæ*, VII ; *Epistolæ*, LXXXII.)
10. Au blanc de la cible.

rent devant[1] nous[2]; secondement se tenir tout prest. O la belle chose ! pouvoir achever sa vie avant sa mort, tellement qu'il n'y aye plus rien à faire qu'à mourir, que l'on n'aye plus besoin de rien, ny du temps, ny de soy mesme, mais tout saoul[3] et content que l'on s'en aille : tiercement[4] que ce soit volontairement ; car bien mourir, c'est volontiers mourir[5].

(*De la sagesse*, l. II, ch. XII.)

3. De la vertu.

Ce seroit chose bien piteuse et chetive que la vertu, si elle tiroit sa recommandation et son pris de l'opinion d'autruy[6]; c'est une trop foible monnoye et de trop bas alloy[7] pour elle. Elle est trop noble pour aller mandier une telle recompense : il faut affermir[8] son ame et de façon telle composer ses affections, que la lueur des honneurs n'esblouisse point nostre raison, et munir de belles resolutions son esprit, qui luy servent de barrieres contre les assaults de l'ambition.

Il se faut donc persuader que la vertu ne cherche point un plus ample ny plus riche theatre, pour se faire voir que sa propre conscience[9]; plus le soleil est haut, moins fait il d'ombre, plus la vertu est grande, moins cherche-elle de gloire, gloire vrayement semblable à l'ombre, qui suit ceulx qui la fuyent, et fuit ceux qui la suivent[10]; se remettre devant les yeulx que l'on vient en ce monde comme à une comédie[11], où l'on ne choisit pas le personnage que l'on veut jouër, mais seulement lon regarde à bien jouër celui qui est donné : ou comme en un banquet, auquel lon use des viandes qui sont devant[12], sans estandre le bras à l'autre bout de table, ny arracher les plats

1. Avant.
2. Cf. Sénèque, *Epistolæ*, XXVII.
3. Rassasié.
4. En troisième lieu.
5. Senèque (*Epistolæ*, LXI). *Bene autem mori, est libenter mori.*
6. Cf. Montaigne, II, 16 : « La vertu est chose bien vaine et frivole, si elle tire sa recommandation de la gloire. »
7. *Aloi*, titre de la monnaie.
8. Charron a fait de nombreux emprunts à Guillaume Du Vair comme à Montaigne. Cf. notre *Tableau de la littérature française au XVIe siècle* (pages 20 et 21). Tout ce qui suit est pris, quelquefois textuellement, d'un passage de Du Vair que nous reproduisons en note à la fin de ce morceau.
9. *Conscientia facti satis est.* (Tacite, *Annales*, II, 22.)
10. « Celui qui premier (*Sénèque*) s'advisa de la ressemblance de l'ombre à la gloire feit mieux qu'il ne vouloit : ce sont choses excellemment vaines : elle va ausis (*aussi*) quelques fois devant son corps, et quelques fois l'excède de beaucoup en longueur. » (Montaigne, II, 16.)
11. *Comédie*, pièce de théâtre. — « On ne m'a envoyé (sur la terre) que pour faire nombre ; encore n'avait-on que faire de moi, et *la pièce n'en aurait pas été moins jouée quand je serais demeuré derrière le théâtre.* » (Bossuet, *Sermon sur la mort*, 1er point.)
12. Qu'on a devant soi.

d'entre les mains des maistres d'hostel. Si lon nous presente une charge, dont nous soyons capables, acceptons la modestement, et l'exerçons sincerement; estimans que Dieu nous a là posés en sentinelle, affin que les autres reposent soubs nostre soin [1]: ne recherchons autre recompense de nostre labeur, que la conscience d'avoir bien faict, et desirons que le tesmoignage en soit plustost gravé dedans le cœur de nos concitoyens, que sur le front des œuvres publiques [2]. Bref, tenons pour maxime, que le fruict des belles actions, est de les avoir faictes [3] : la vertu ne sauroit trouver hors de soy recompense digne d'elle [4].

(*De la sagesse*, l. III, ch. XLII.)

1. Sous notre garde.
2. Le fronton des monuments.
3. *Recte facti fuisse merces est.* (Sénèque, *Epistolæ*, LXXXI.)
4. Voici la page de Du Vair qu'a reproduite Charron. Nous reprenons le morceau d'un peu plus haut, pour donner un ensemble complet. « Quelles bornes a ceste passion-là (*l'ambition*) ? la vieillesse la meurit-elle ? nenny; les dignités la contentent-elles ? nullement. C'est un gouffre qui n'a ny fonds ny rive; non, c'est le vuide que les philosophes n'ont peu encore trouver en la nature : c'est un feu qui s'augmente avec la nourriture qu'on luy donne. Ceux qui ont voulu flatter l'ambition ont voulu faire accroire qu'elle servoit à la vertu comme d'un degré pour y monter : « Pour ce, disoient-ils, que pour l'ambition l'on quitte les autres vices et enfin l'on quitte l'ambition mesmes pour l'amour de la vertu » Mais tant s'en faut. Si l'ambition cache les autres vices, elle ne les oste pas pour cela, ains (*mais*) les couve pour un temps sous les trompeuses cendres d'une malicieuse feintise, avec esperance de les renflammer tout à fait, quand ils auront acquis assez d'authorité pour les faire regner publiquement avec impunité. Les serpens ne perdent pas leur venin pour estre engourdis par le froid, ny l'ambition ses vices pour les couvrir par une froide dissimulation : quand il est parvenu où il se demandoit, il fait sentir ce qu'il est. Et quand l'ambition quitteroit tous ses autres vices, si (*toutefois*) ne se quitteroit-elle jamais soy mesme; juste seulement en cela qu'elle suffit à sa propre pensée et se met elle mesme au tourment. La roüe d'Ixion est le mouvement de ses désirs qui tournent et retournent continuellement de haut en bas et ne donnent aucun repos à son esprit.

« Affermissons donc nostre ame contre ces fascheux mouvemens-là, qui troublent ainsi nostre repos et nostre contentement. Composons nos affections de façon que la lueur des honneurs n'esblouisse point nostre raison, et plantons de belles resolutions en nostre esprit qui luy servent de barriere contre les assauts de l'ambition. Premierement persuadons-nous qu'il n'y a vray honneur au monde que celuy de la vertu. Que la vertu ne cherche point un plus ample ny plus riche theatre pour se faire voir que sa propre conscience. Plus le soleil est haut et moins faict-il d'ombre; plus la vertu est grande, moins cherche elle de gloire. Gloire vrayment semblable à l'ombre qui suit ceux qui la fuyent et fuit ceux qui la suivent. Remettons-nous devant les yeux que nous venons en ce monde comme en une comedie, où nous n'avons pas à choisir le personnage qu'il nous faut jouër, mais seulement a bien jouër celuy qui nous sera donné. Si le poëte (*l'auteur de la pièce*, c'est-à-dire *Dieu*) nous charge du personnage d'un roy, il le faut bien représenter; si de personne mediocre et abjecte, de mesmes. Car il y a de l'honneur à bien faire l'un et l'autre et du deshonneur à le mal faire. Il faut que nous usions des honneurs comme nous faisons des viandes en un banquet, où nous usons de celles qui sont servies devant nous et n'estendons pas le bras à l'autre bout de la table, ny n'arrachons pas les plats d'entre les mains du maistre d'hostel. Si le tesmoignage de nostre vertu, si l'utilité de nostre pays, si la faveur de nos amis nous presente quelque charge dont nous soyons capables, acceptons-la modestement et l'exerçons sincerement, estimans que c'est Dieu qui nous a là posez en sentinelle, afin que les autres reposent sous nostre soin. Ne recherchons autre recompense de nostre labeur, que

III. — ÉCRIVAINS POLITIQUES.

ÉTIENNE DE LA BOËTIE

1530-1563.

Étienne de la Boetie naquit à Sarlat dans le Périgord, le premier novembre 1530. Il fit de fortes études dans les littératures anciennes; avant seize ans il avait déjà traduit un fragment de l'*Économique* d'Aristote, les *Économiques* ou, comme il les appelle, la *Mesnagerie* de Xénophon, et les *Règles de mariage* et la *Consolation* de Plutarque. Vers l'âge de dix-huit ans, il écrivit le célèbre *Discours sur la servitude volontaire* ou *Contre-Un*, énergique invective contre la tyrannie[1].

la conscience d'avoir bien fait et desirons que le tesmoignage en soit plutost gravé dans le cœur de nos concitoyens que sur le front des œuvres publiques. C'est quelques fois un plus grand honneur de n'avoir pas ce que l'on a merité, que de l'avoir. Il m'est bien plus honorable (disoit Caton) que chacun demande pourquoy l'on ne m'a point dressé de statue en la place, que si l'on demandoit pourquoy l'on m'en a dressé. Bref, tenons pour maxime que le fruict des belles actions est de les avoir faictes, et que la vertu ne sçauroit trouver hors de soy recompense digne d'elle ! »

(*La philosophie morale des Stoïques;* dans les *Œuvres complètes*, édit. in-fol., 1641, p. 266-268.)

1. L'historien de Thou raconte que cet écrit fut inspiré par le spectacle de la sanglante répression des troubles qui agitèrent la Guyenne en 1548 (août-novembre). Un impôt sur le sel venait d'exciter une redoutable insurrection que le connétable de Montmorency se chargea de reprimer par le fer et le feu (novembre-décembre). Les représailles dépassèrent en férocité les fureurs de l'émeute. La Boëtie, à peine âgé alors de dix-neuf ans, ne put contenir son indignation, et pour dénoncer au mépris public l'exécrable puissance des tyrans, écrivit son *Contre-Un*. (*Thuana Historia*, V, 13.) Cette explication est séduisante, mais elle n'est pas absolument sûre. Si le *Contre-Un* a été écrit sous l'impression immédiate des supplices qui ensanglantèrent Bordeaux à la fin de 1548, on devrait y trouver quelque allusion à ces supplices, et aux vengeances royales; or, à part un trait ou deux qui s'appliquent à Henri II et à Diane de Poitiers, rien ne rappelle les circonstances au milieu desquelles il aurait été écrit; ce qui frappe dans ce *discours*, c'est la généralité et l'impersonnalité de l'accusation. D'Aubigné donne au *Contre-Un* une origine moins généreuse. Il prétend que dans un voyage que l'auteur fit à Paris, il fut grossièrement maltraité par un garde du Louvre, « de quoi criant justice, il n'eut que risées des grands qui l'entendirent. » (*Hist. Univ.* I, p. 525.) *Inde iræ.* Cette explication, plus qu'invraisemblable, a le tort de donner du caractère de La Boëtie une idée que contredisent des témoignages nombreux et formels. Enfin Montaigne assure (*Essais*, I, 27, *fin*) que ce pamphlet fut écrit par La Boëtie, à l'âge de dix-huit ans, « par manière d'exercitation seulement, comme sujet vulgaire et tracassé en mille endroits des livres. » C'est là une assertion suspecte, dictée par certains motifs de prudence[1], qui firent même changer à Montaigne l'âge de dix-huit ans en *seize* ans dans les éditions postérieures à celle de 1588. Contre cette dernière date d'ailleurs parle ce fait que le *Contre-Un* cite les poëtes de la *Pléiade* qui ne firent leur apparition qu'en 1549-1550. Somme toute, l'explication de De Thou, malgré les difficultés qu'elle comporte, est encore la plus vraisemblable.

1. Voir notre *Tableau de la littérature au XVIe siècle*, section I, chap. III.

En 1553, il acheta une charge de conseiller au Parlement de Bordeaux, où « il acquit bientôt plus de réputation que nul avant lui [1] » et où cinq ans plus tard, il rencontra Montaigne (1557), plus jeune que lui de deux ans. L'impression qu'il produisit sur le futur auteur des *Essais* par la noblesse de son cœur, la grandeur de son âme, fut profonde; et de cette liaison qui ne dura que cinq ou six ans, puisque La Boëtie fut emporté par la maladie le 18 août 1563 [2], il resta au cœur de Montaigne pour l'ami perdu un sentiment de tendre affection, d'admiration émue et de respect qui ne cessa qu'avec sa mort (1591). Le peu qui nous reste de La Boëtie ne nous permet pas de contrôler les appréciations enthousiastes de Montaigne. Son écrit le plus remarquable, le *Contre-Un*, est une œuvre juvénile, qui promet, plutôt qu'elle n'atteste, un talent vigoureux. Toutefois le témoignage unanime des contemporains, Scaliger, Sainte-Marthe, De Thou, etc., nous force à reconnaître la supériorité de son esprit et de son caractère.

Outre ses traductions d'ouvrages grecs, La Boëtie a laissé des poésies françaises assez faibles et des poésies latines remarquables que Montaigne publia en 1571. On a perdu ses mémoires sur l'Édit de janvier 1562 dont ses amis admiraient le style énergique et l'esprit politique. Ses œuvres complètes ont été publiées de nos jours par M. Feugère [3] (Paris, Delalain, 1846, 1 vol. in-12.)

1. De la liberté.

Les hardis, pour acquerir le bien qu'ils demandent, ne craignent point le dangier; les advisez ne refusent point la peine : les lasches et engourdis ne savent ny endurer le mal ny recouvrer le bien; ils s'arrestent en cela de le souhaiter [4]; et la vertu d'y pretendre [5] leur est ostée par leur lascheté; le desir de l'avoir leur demeure par la nature. Ce desir, cette volonté est commune aux sages et aux indiscrets [6], aux courageux et aux couards, pour souhaiter toutes choses qui, estant acquises, les rendroient heureux et contents. Une seule en est à

1. Montaigne, Lettres à L'Hospital.
2. Il fut atteint de la dyssenterie au moment où il quittait Bordeaux pour faire dans le Médoc une tournée commandée par le service de sa charge. Il dut s'arrêter à Saint-Symphorien, village à deux lieues de Bordeaux; c'est là qu'il mourut, après quelques jours de maladie, dans les bras de Montaigne. Il faut lire l'admirable lettre que ce dernier écrivit à son père, et où il raconte la mort de son ami.
3. Ajoutons des *Remarques et corrections* sur l'*Eroticus* de Plutarque, qui témoignent d'une rare connaissance du grec. Elles ont été rééditées de nos jours par M. Reinhold Dezeimeris. (Bordeaux, 1868.)
4. Ils se bornent à une chose, à le souhaiter.
5. La force, le pouvoir d'y prétender.
6. Imprudents.

dire[1], en laquelle je ne sçais comme nature default[2] aux hommes pour la desirer, c'est la liberté, qui est toutes fois un bien si grand et plaisant, que, elle perdue, touts les maulx viennent à la file, et les biens mesmes qui demeurent aprez elle perdent entierement leur goust et saveur, corrompus par la servitude. La seule liberté, les hommes ne la desirent point; non pas pour aultre raison, ce me semble, sinon pour ce que, s'ils la desiroient, ils l'auroient; comme s'ils refusoient faire ce bel acquest[3] seulement parce qu'il est trop aysé.

Pauvres gents et miserables, peuples insensez, nations opiniastres en vostre mal, et aveugles en vostre bien, vous vous laissez emporter devant vous le plus beau et le plus clair de vostre revenu, piller vos champs, voler vos maisons, et les dépouiller des meubles anciens et paternels! Vous vivez de sorte que vous pouvez dire que rien n'est à vous; et sembleroit que meshuy[4] ce vous seroit grand heur[5] de tenir[6] à moitié vos biens, vos familles et vos vies : et tout ce degast, ce malheur, cette ruyne, vous vient, non pas des ennemis, mais bien certes de l'ennemy[7], et de celuy que vous faictes si grand qu'il est, pour lequel vous allez si courageusement à la guerre, pour la grandeur duquel vous ne refusez point de presenter à la mort vos personnes. Celuy qui vous maistrise tant, n'a que deux yeulx, n'a que deux mains, n'a qu'un corps, et n'a aultre chose que ce qu'a le moindre homme du grand nombre infiny de vos villes; sinon qu'il a plus[8] que vous touts, c'est l'avantage que vous luy faictes pour vous destruire. D'où a il prins[9] tant d'yeulx; d'où vous espie il[10], si vous ne les lui donnez? Comment a il tant de mains pour vous frapper, s'il ne les prend de vous? Les pieds dont il foule vos citez, d'où les a il, s'ils ne sont des vostres? Comment a il aulcun[11] pouvoir sur vous, que par vous aultres mesmes? Comment vous oseroit il courir sus, s'il n'avoit intelligence avecques vous[12]? Que vous pourroit il faire, si vous n'estiez receleurs du larron qui vous pille, complices du meurtrier qui vous tue, et traistres de vous mesmes? Vous semez vos fruicts, afin qu'il en fasse le degast[13]; vous meublez et rem-

1. Il n'en est qu'une où il y ait à dire, à réclamer, qui fasse défaut.
2. Comment la nature fait défaut, manque.
3. Acquisition ; le mot *acquest* s'est conservé dans la langue du droit.
4. Aujourd'hui.
5. Bonheur.
6. Posséder.
7. Non des ennemis du dehors, des envahisseurs, mais de l'ennemi intérieur, du tyran.
8. Ce qu'il a de plus.
9. Le texte doit être corrompu, et il faut lire sans doute : *tant d'yeulx, d'où il vous espie*.
10. D'où il vous épie.
11. Quelque.
12. Parce que vous vous y prêtez.
13. Pour qu'il les ravage.

plissez vos maisons, pour fournir à ses voleries..... Vous vous affoiblissez afin de le faire plus fort et roide à vous tenir plus courte la bride : et de tant d'indignitez, que les bestes mesmes ou ne sentiroient point ou n'endureroient point, vous pouvez vous en delivrer, si vous essayez, non pas de vous en delivrer, mais seulement de le vouloir faire. Soyez resolus de ne servir plus ; et vous voyla libres. Je ne veulx pas que vous le poulsiez [1], ny le bransliez [2]; mais seulement ne le soubstenez plus : et vous le verrez, comme un grand colosse à qui on a derobbé [3] la base, de son poids mesme fondre [4] en bas, et se rompre.

(*Discours sur la servitude volontaire* ; Œuvres complètes d'Est. de la Boëtie, éd. L. Feugère, p. 20.)

2. Le tyran ne connaît point l'amitié.

Le tyran n'est jamais aymé, ny n'ayme. L'amitié, c'est un nom sacré, c'est une chose saincte [5]; elle ne se met jamais qu'entre gents de bien, ne se prend que par une mutuelle estime; elle s'entretient, non tant par un bienfaict [6], que par la bonne vie. Ce qui rend un amy asseuré de l'aultre, c'est la cognoissance qu'il a de son integrité : les respondants qu'il en a, c'est son bon naturel, la foy et la constance. Il n'y peult avoir d'amitié là où est la cruauté, là où est la desloyauté, là où est l'injustice. Entre les meschants quand ils s'assemblent, c'est un complot, non pas compagnie ; ils ne s'entretiennent as [7], mais ils s'entrecraignent ; ils ne sont pas amis, mais ils sont complices [8].

Or, quand bien [9] cela n'empescheroit point [10], encores seroit il mal aysé de trouver en un tyran une amour asseuree, parceque estant au dessus de touts, et n'ayant point de compaignon il est desjà [11] au dela des bornes de l'amitié qui a son gibbier [12] en l'equité [13], qui ne veult jamais clocher, ains [14] est tousjours

1. Poussiez.
2. Ni que vous le mettiez en branle (pour le faire tomber).
3. Cette expression s'est conservée avec la même signification, dans la locution : *ses genoux se* dérobent *sous lui.*
4. Se précipiter.
5. Cf. plus haut, p. 18. Voir Montaigne, *Essais*, I, 27 et III, 9; Cicéron, *De Amicitia*, VI, IX, XIV, XV, XX, XXII et XXVII.
6. Une seule belle action.
7. Ils ne forment pas société entre eux.
8. Hæc inter bonos amicitia, hæc inter malos factio est. (Salluste, *Jugurtha*, 31.)
9. Quand bien même.
10. Cela ne seroit point un obstacle.
11. Par sa condition.
12. Métaphore : l'objet de sa poursuite.
13. Égalité qui doit régner entre les amis.
14. Mais.

eguale. Voylà pour quoy il y a bien (ce dict on) entre les voleurs quelque foy[1] au partage du butin : pour ce qu'ils sont pairs et compaignons et que, s'ils ne s'entr'ayment, au moins ils s'entrecraignent et ne veulent pas, en se desunissant, rendre la force moindre : mais du tyran ceulx qui sont les favoris ne peuvent jamais avoir aulcune asseurance, de tant[2] qu'il a apprins d'eulx mesmes qu'il peult tout, et qu'il n'y a ni droict ni debvoir aulcun qui l'oblige; faisant son estat de compter sa volonté pour raison[3], et n'avoir compaignon aulcun, mais d'estre de tout maistre[4]. Doncques n'est ce pas grand pitié, que veoyant tant d'exemples apparents[5], veoyant le dangier si present, personne ne se veuille faire sage aux despens d'aultruy[6]? et que, de tant de gents qui s'approchent si volontiers des tyrans, il n'y en ayt pas un qui ayt l'advisement[7] et la hardiesse de leur dire ce que dict (comme porte le conte) le renard au lion qui faisoit le malade : « Je t'irois veoir de bon cœur en ta tas« niere; mais je veois assez de traces de bestes qui vont en « avant vers toy, mais en arriere qui reviennent, je n'en veois « pas une[8]. » (*Id.*, p. 72.)

GUILLAUME DU VAIR

1556-1621.

GUILLAUME DU VAIR, un des meilleurs prosateurs du XVI[e] siècle, naquit à Paris, le 7 mars 1556. Il embrassa l'état ecclésiastique, mais quitta bientôt les études théologiques pour le barreau et, en 1584, fut pourvu d'une charge de conseiller au Parlement de Paris. Durant les troubles de la Ligue, il se rallia au parti des politiques, et entra dans le parlement de la Ligue dont il sut contenir les violences par l'autorité de sa parole. Député aux États de la Ligue (1593) où il représentait la magistrature, il mit à néant les intrigues des Espagnols qui allaient faire proclamer l'Infante reine de France. Son discours pour le maintien de la *Loi salique* et les résolutions que l'assemblée prit sur ses avis sauvèrent la monarchie française. Henri IV, rentré dans Paris, nomma Du Vair maître des requêtes, et le chargea ensuite de diverses missions de confiance, à Marseille qu'il fit rentrer dans l'obéissance, en

1. Bonne foi.
2. D'autant plus.
3. Hoc volo, sic jubeo; sit *pro ratione voluntas*. (Juvénal, VI, 222.)
4. Maître de tout.
5. Clairs.
6. En s'instruisant par l'exemple de ce que d'autres ont souffert.
7. Qui s'avise.
8. Esope, 246 (édit. Teubner). Voir également Horace, *Epîtres*, I, v. 73. — Cf. La Fontaine, *Fables*, VI, 14.

Angleterre auprès d'Élisabeth qu'il détermina à s'unir à la France contre l'Espagne. De retour de cette dernière ambassade, il fut nommé premier président au Parlement de Provence. Louis XIII l'appela à la charge de garde des sceaux (1616) et à l'évêché de Lisieux (1617). Il mourut à Tonneins le 3 août 1621.

Ses œuvres complètes ont été publiées en 1641 (1 vol. in-folio). Elles se composent d'œuvres de piété où l'on remarque le traité de la *Sainte Philosophie*, d'œuvres philosophiques (*Philosophie morale des stoïques*[1], *Traduction du Manuel d'Épictète*, etc.), de traités politiques et juridiques, d'œuvres oratoires. Nous signalerons spécialement dans ces dernières son beau discours pour le maintien de la loi salique, ses traductions d'Eschine, de Démosthène et de quelques discours de Cicéron et son traité de l'Éloquence française.

Voir sur Du Vair notre *Tableau de la Littérature au* XVIe *siècle*, pages 21 et 31.

Exorde du discours pour le maintien de la loi salique [2].

De si loin que j'ai veu ce dernier orage des guerres civiles venir fondre sur la France, j'ay creu fermement, comme je le crois encor, que c'estoit un jugement de Dieu qui tomboit sur nous, et n'ay point estimé qu'il en fallust cercher la cause ailleurs qu'en sa justice, ny le remede qu'en sa misericorde. Aussi avons-nous veu que tout ce que la sagesse des hommes a voulu apporter pour y pourvoir, n'y a rien advancé; que les remedes nous ont quasi plus travaillé [3] que la maladie, et que, pendant que chacun a pensé abonder en son sens, et s'est estimé ou plus sainct ou plus sage que son voisin, nous avons tous, sans exception, qui d'une façon, qui d'une autre, contribué [4] nos passions à la ruine publique, ne nous restant autre excuse, sinon que nous avons tous faict ce que personne ne vouloit faire [5]. Mais aussi ay-je jugé et presagé, que si tost que l'ire [6]

1. Lire plus haut (p. 33, n. 4) une page extraite de ce livre.

2. Les partisans de l'Espagne voulaient appeler au trône de France, à l'exclusion de Henri de Navarre et au mépris de la loi salique, l'infante Isabelle, fille de Philippe II. « Devant que nous eussions fait entendre que nous voulions entretenir (*maintenir*) la loi salique, loy qui depuis huict cents ans a maintenu le royaume de France en sa force et virilité, on nous parloit des rares vertuz de ceste divine infante, pour la faire héritière de la couronne. » (*Satire Ménippée*, éd. Labitte, p. 210, Discours de M. d'Aubray.) Toutes les chambres du parlement de Paris étant assemblées le 28 juin 1593, Du Vair prononça ce discours pour obtenir un arrêt sur le maintien de la loi salique. C'est ce discours qu'il appelle *suasion* (persuasion) *de l'arrest pour la manutention* (maintien) *de la loi salique*. L'arrêt fut rendu séance tenante.

3. Éprouvé.

4. Fait servir. *Contribuer* s'employait activement.

5. Chacun de nous a fait le mal, contre son intention.

6. Colère (*ira*).

de Dieu commenceroit à s'appaiser, et que sa bonté touchée de la compassion de nos miseres, tendroit la main de sa clemence pour nous lever de ceste cheute, votre singuliere prudence, jointe avec vostre legitime authorité [1], seroient les principaux outils avec lesquels Dieu operereoit la conservation de la Religion et la restauration de l'Estat.

Cette journée vous en offre l'occasion si heureuse, qu'il semble qu'elle vous ait esté expressément reservée pour vous en deferer toute la gloire. Car les estrangers qui jusques aujourd'huy avoient par artificieux pretextes et secretes menees tasché de renverser les fondemens de ce Royaume, afin d'en pouvoir recueillir les ruines, maintenant à descouvert et enseignes desployees, publient leurs desseins, les advancent, les establissent. Et au contraire, tous ceux qui ont encores le cœur Français, indignez de se voir trompez, estonnez de se voir perdus, resolus de se sauver, jettent les yeux sur vous, vous appellent au secours des loix, attendent si [2] votre prudence guidera leur courage, si votre authorité fortifiera leurs armes, ou si votre connivence et dissimulation les abandonnera à une honteuse servitude, vous precipitera vous et vos enfans à une luctueuse misere, et, qui pis est, vous condamnera à une infamie eternelle. C'est le poinct, messieurs, où nous sommes aujourd'hui reduicts ; c'est le precipice où nous nous trouvons portez, dont à mon advis il nous sera fort aisé de nous sauver et avec honneur nous mettre en seureté, si vous ne perdez point le cœur et que, pour en sortir, vous vueillez considerer, pendant que je le vous represente, le chemin par lequel, sans y penser, vous y avez esté conduicts.

Il faut dire la verité, c'est une brave et genereuse nation que celle des Espagnols, lesquels ayans trouvé les veines [3] de l'or et de l'argent, et les monceaux de perles et pierres precieuses es [4] conquestes des Indes, n'en ont pas ramolly leurs mœurs, abastardy leur courage, relasché leur vigueur, comme ont fait quasi tous les autres peuples du monde, qui acquerans la richesse ont perdu la valeur. Au contraire ceux-cy ont creu [5] leur courage en croissant de moyens ; et des richesses que la fortune leur a offertes, ont basty des degrez solides à leur ambition, pour joindre les extremitez de la terre sous leur obeissance. Ce n'est pas sans cause, si en ambitieux dessein depuis

1. Le Parlement ayant seul qualité pour décider de la question d'hérédité.
2. Pour savoir si.
3. Filons des mines.
4. Dans les.
5. Accru.

ils ont porté[1] fort impatiemment de voir la France, rivale de leur Empire, arrester leurs progrez et tenir continuellement en eschec leur grandeur qui ne se pouvoit dire asseurée, tant qu'elle se voyoit balancée par un tel contrepoids. C'est pourquoy ne voyant pas que leurs armes fussent assez fortes pour se distraire[2] de si puissans voisins, ç'a esté un sage advis à eux, digne de grands conseillers d'Estat, de nourrir et fomenter les divisions en la France, afin que celle que des forces estrangeres n'avoient peu esbranler, se defist et ruinast d'elle-mesme et de ses propres mains. Et pour ce que les premieres divisions n'y avoient peu suffire, et qu'en nos premieres querelles pour la Religion, le trouble qui s'estoit fait au Royaume avoit bien apporté de l'emotion[3] en ses membres, mais nulle alteration en sa forme, le grand secret a esté de subdiviser ce qui estoit le plus fort et puissant, qui estoit le party des catholiques, pour esbranler l'authorité du Prince, la clef de la voûte, et ostant le respect des loix et des magistrats, couper les nerfs qui maintenoient et soustenoient le Royaume. Comme[4] cela s'est fait, messieurs, vous l'avez veu ; bien est-il vray que la disposition du sujet[5], les vices et manquemens des Français ont fort aidé à l'artifice des estrangers. Tant y a qu'en peu de temps, et incontinent apres l'accident[6] arrivé à Blois[7], vous avez veu le Conseil d'Estat de la France se tenir à Paris en la maison de Dom Bernardin de Mendoze[8]. Là ont esté prises toutes les belles resolutions qui ont esté executees pour extirper les loix et la memoire du nom et de l'authorité royalle, pour establir une servitude et captivité parmy vous plus dure que celle des Indes[9]. Là fut pris le conseil d'emprisonner le Parlement, en execution duquel vous vistes entrer en ceste maison sacrée une troupe de voleurs, composée des plus bas et vils ministres de la justice, lesquels, l'espée au poing, vindrent arracher de dessus les sieges sacrez ces venerables vieillards, aux pieds desquels ils estoient à genoux et teste nuë deux jours auparavant. Vous fustes tous menez en triomphe à la Bastille, sans excepter mesmes ceux que ces pendards estimoient de leurs amis et plus zelez à leur party. Car aussi n'estoit-ce pas aux personnes qu'ils en vouloient, c'estoit à leur dignité et à leur magistrat[10] ;

1. Supporté.
2. Se dégager.
3. Trouble.
4. Comment.
5. L'état du malade.
6. Evénement.
7. Assassinat du duc de Guise.
8. Le docteur Bernardin Mendoze, ou Inigo de Mendoze, dit le *Lettré*, agent de Philippe II.
9. Allusion à la tyrannie exercée par les Espagnols sur les Indiens.
10. Magistrature, latinisme (*magistratus*).

c'estoit au nom de la justice qu'ils faisoient la guerre; c'estoit celle qu'il falloit exterminer pour introduire la confusion et le brigandage. Cet accident ayant donné un espouvantement à tous les gens de bien et d'honneur leur fit vuider la ville et abandonner leurs familles, et alors aussi touts leurs biens furent mis en proye; toute ceste ville ne fut qu'un sac [1], que pillage, proscriptions, recerches [2], menaces.....

Alors se sont mises les langues venales qui regnoient dans les chaires [3], à exalter la grandeur, la valeur et la magnanimité de la nation Espagnole, et deprimer la Françoise, comme vile, abjecte, née pour servir; et ce, tout ainsi que s'ils eussent parlé en langage castillan au milieu de la grande Église de Tolède. Alors se sont entenduës des predications publiques par lesquelles on a voulu monstrer ce poinct de theologie que la loy salique n'estoit qu'une chanson, et qu'il la falloit abroger. Alors on a fait courir des billets par lesquels le Roy d'Espagne promettoit d'acquitter tous les arrerages des rentes de l'Hostel de Ville; alors les pacquets d'argent ont trotté publiquement par les maisons de ceux qui en ont voulu recevoir et s'en contaminer [4]... Après cela les Espagnols sont venus en pleins Estats, et, par la bouche du docteur Inigo de Mendoze, ont fait entendre les droicts que l'Infante pretend au Royaume : non, disoit-il, pour en rendre juges les Estats, mais pour leur faire sçavoir que, le droit luy appartenant [5], on ne pouvoit esperer de seureté en la Religion, de repos au Royaume, qu'en la reconnoissant Royne comme elle estoit. Que vostre vertu, messieurs, fut grande et vostre constance hautement loüée de vos propres ennemis, quand estant invitez de venir entendre cette proposition, vous en fistes non un simple refus, mais un refus plein d'indignation, qui remit tellement au cœur des hommes la reverence du nom françois, qu'après que la harangue de Don Inigo eust esté ouye, elle fut par un commun vœu rejettée avec sifflement et derision. De sorte que les plus corrompus estoient contraints, en baissant la teste, de dire qu'à la verité en France on n'approuveroit jamais la domination d'une femme. Les Espagnols soudain, de peur de laisser refroidir le fer, pour parer à cet inconvenient vindrent faire une autre ouverture..... Hier, en pleins Estats, les trois Chambres assemblées, il fut proposé qu'il avoit esté advisé entre les princes... d'en-

1. Saccagement.
2. Recherches, perquisitions.
3. Les prédicateurs de la Ligue.
4. Souiller.
5. Comme petite-fille de Henri II, par sa mère Élisabeth de France, qui avait épousé Philippe II.

voyer vers le roy d'Espagne des ambassadeurs qui luy nommeroient pour Roy de France un prince auquel il donneroit l'Infante en mariage. Voilà, messieurs, l'estat où sont les affaires. Je voy vos visages pallir et un murmure plein d'estonnement se lever parmy vous et non sans cause : jamais peut estre il ne s'ouyt dire que si licentieusement, si effrontement on se jouast de la fortune d'un si grand et puissant Royaume, si publiquement on trafficquast d'une telle couronne, si impudemment on mist vos vies, vos biens, vostre honneur, vostre liberté à l'enchere, comme l'on faict aujourd'huy ; et en quel lieu ? au cœur de la France, au conspect[1] des loix, et à la veue de ce Senat ; afin que vous ne soyez pas seulement participans, mais coupables de toutes les calamitez que l'on ourdit à la France. Resveillez-vous donc, messieurs, et desployez l'authorité des loix desquelles vous estes gardiens.

(*Suasion de l'arrest donnée au parlement pour la manutention de la loy salique.* — Du Vair, *Œuvres complètes*, 1641, p. 601-607.)

SATYRE MENIPPÉE

Nous donnons dans notre *Tableau de la Littérature au* XVIe *siècle* (section I, page 31), l'histoire et l'analyse de ce pamphlet, admirable parodie des États généraux de la Ligue que Mayenne convoqua le 10 février 1593 pour l'élection d'un roi. Nous parlerons ici seulement des auteurs de la Ménippée[2]

Jacques Gillot, conseiller clerc au Parlement de Paris en 1573, réunissait chez lui des amis, Pierre le Roy, Nicolas Rapin, Passerat, Pithou, Florent Chrestien. C'est dans ces réunions que fut jeté le plan du pamphlet, dont chacun de ces écrivains composa une partie. Comme il contient des pièces de vers et de la prose mêlées, ils lui donnèrent le nom de *Satyre Menippée*, à l'imitation des satires en vers et en prose que composait le philosophe grec Ménippe. On doit à Gillot la harangue écrite dans un mélange d'italien bouffon et de latin macaronique qui est mise dans la bouche de Monsieur le Légat.

De Pierre Le Roy, on ne sait à peu près rien. De Thou dans son *Histoire* vante sa probité et sa modération. Il était chanoine de Rouen ; on lui attribue l'idée générale du pamphlet, la rédaction de la première partie de la Menippée et le cadre ou l'argument des harangues.

1. Latinisme : *in conspectu*, en présence.
2. Voir, pour plus de détails, l'introduction qui précède le texte de la Ménippée dans l'édition de Ch. Labitte (Paris, Charpentier) et l'importante *Notice préliminaire* que M. Ch. Read a mise en tête de son édition *princeps* du *Texte primitif de la Satire Ménippée* (Paris, Jouaust, 1878). M. Read y corrige en plusieurs points des assertions de Labitte.

Nicolas Rapin, né à Fontenay-le-Comte (Poitou) en 1535, mort en 1608, avocat, puis juge à Fontenay, prévôt des maréchaux de France, et enfin grand prévôt de la connétablie, était poëte à ses heures, et tournait avec finesse et agrément le vers français et le vers latin. On lui doit les harangues de Monsieur de Lyon et du docteur Rose et quelques épigrammes latines et françaises qui terminent la Ménippée.

Jean Passerat (1534-1602) au sortir de ses études entrait comme professeur au collége de Plessis. Latiniste éminent, il succéda à Ramus dans sa chaire du Collége royal de France. Sa parole vive et piquante lui attira grand concours d'auditeurs; c'était un homme d'esprit, fin, et judicieux, d'un goût sévère; *homo emunctæ naris et cui aliena vix placerent*, comme l'a défini De Thou dans son *Histoire* (CXXVII, 17). On lui doit des épigrammes françaises et latines qui accompagnent la *Ménippée*, et peut-être la harangue (anonyme) du sieur Rieux.

Florent Chrestien, né à Orléans en 1540, élevé dans le protestantisme, s'était converti au catholicisme au temps même des fureurs de la Ligue qu'il allait combattre dans la *Ménippée*. Érudit consciencieux, traducteur passable, versificateur plus que médiocre, il eut un jour une heureuse inspiration qui suffit à conserver le souvenir de son nom; c'est à lui qu'on doit la plaisante harangue, écrite en latin macaronique, du cardinal de Pelevé.

Pierre Pithou, l'auteur de la *Harangue de Monsieur d'Aubray*, jurisconsulte et érudit éminent, naquit à Troyes en 1539. Il étudia le droit sous Cujas, et les lettres sous Turnèbe, et fut reçu avocat à 21 ans. Repoussé du barreau de Troyes comme calviniste, il partit pour Bâle (1568), revint à Paris en 1570 après l'édit de pacification, échappa par miracle au massacre de la Saint-Barthélemy, abjura le protestantisme en 1573, entra ensuite dans la magistrature et devint sous Henri IV procureur général au Parlement de Paris. Il mourut en 1596, en laissant une réputation de science, d'intégrité et de vertu qui fit de lui, au XVIe siècle, une des gloires de la magistrature et de l'érudition française.

Gilles Durant, avocat distingué du barreau de Paris, poète de talent, est l'auteur d'une charmante pièce qui accompagne la Ménippée: *Regrets funèbres sur la mort de l'asne ligueur*. Nous en donnons la plus grande partie.

La tradition se tait sur l'auteur de la harangue de M. de Mayenne, la première de la Satire Ménippée.

Dans les extraits qui suivent nous reproduisons le texte de l'édition princeps d'après la reproduction qu'en a donnée M. Ch. Read, (Paris, Jouaust, 1876).

1. Harangue de monsieur de Lyon. [1]

Messieurs, je commenceray mon propos par l'exclamation pathetique de ce Prophete royal David: *Quam terribilia judicia*

1. Harangue prêtée par Nicolas Rapin à l'archevêque de Lyon, Pierre d'Espinac. — Ce n'est que de nos jours que le titre de *Monseigneur*, donné aux évêques, a remplacé celui de *Monsieur*.

tua[1], etc. « O Dieu! que vos jugements sont terribles et admirables! » Ceux qui prendront garde de bien prés aux commencements et progrez de nostre saincte Union auront bien occasion de crier les mains joinctes au ciel : « O Dieu! si vos jugements sont incomprehensibles, combien vos graces sont elles plus admirables! » et de dire avec l'apostre : *Ubi abundavit delictum, ibi superabundavit et gratia*[2]. N'est-ce point chose bien estrange, Messieurs les Zelateurs[3], de veoir nostre Union maintenant si saincte, si zelée et si devote, avoir esté presque en toutes ses parties composée de gens qui, auparavant[4] les sainctes Barricades, estoient tous tarez et entachez de quelque note mal solfiée[5], et mal accordante avec la justice, et par une miraculeuse metamorphose, veoir tout à un coup l'atheisme converty en ardeur de devotion; l'ignorance, en science de toutes nouveautez; et curiosité de nouvelles[6]; la concussion, en pieté et en jeusne; la volerie, en generosité et vaillance : bref, le vice et le crime transmués en gloire et en honneur? Cela sont des coups du Ciel, comme dit Monsieur le Lieutenant[7], de pardieu! Je dy si beaux[8] que les François doivent ouvrir les yeux de leur entendement pour profondement considerer ces miracles, et doivent là dessus les gens de bien, et de biens[9], de ce Royaume rougir de honte avec presque toute la Noblesse, la plus saine partie des Prelats et du Magistrat[10], voire les plus clairvoyants qui font semblant d'avoir en horreur ce sainct et miraculeux changement. Car qui a il au monde de plus admirable, et que peut Dieu mesme faire de plus estrange, que de veoir tout en un moment les valets devenus maistres; les petits estre faicts grands, les pauvres, riches; les humbles, insolents et orgueilleux; veoir ceux qui obeissoient commander : ceux qui empruntoient, prester à usure : ceux qui jugeoient, estre jugez : ceux qui emprisonnoient, estre emprisonnez : ceux qui estoient debout, estre assis? O cas merveilleux! o mystères grands! o secrets du profond cabinet de Dieu, inconnuz aux chetifs mortels! les aulnes des boutiques sont tournees en pertuisanes : les escritoires en mosquets[11], les breviaires en rondaches; les sca-

1. Psaumes, LXV, 3.
2. Où le péché a abondé, la grâce de Dieu a été encore plus abondante (saint Paul, *Ep. aux Romains*, V, 20.)
3. Zélés partisans de la Ligue.
4. Avant.
5. De quelque fausse note.
6. Avidité de changements.
7. Mayenne, lieutenant-général du royaume.
8. Et ces coups du ciel, je les déclare si beaux.
9. « Presque tout ce qu'il y avoit en France, dit de Thou (liv. XCVIII), de riches et de personnes d'honneur avoient la Ligue en abomination. » (Labitte.)
10. Magistrature, latinisme (*magistratus*). Cf. plus haut, p. 41, n. 10.
11. Mousquets.

pulaires en corselets, et les capuchons en casques et salades! N'est-ce pas une autre grande et admirable conversion, de la plus-part de vous autres, Messieurs les Zelez, entre lesquels je nommeray par honneur les sieurs de Rosne, de Mandreville, la Mothe Serrand, le chevalier Breton[1], et cinquante autres des plus signalez de nostre party qui me feroyent faire une hyperbate[2] et parenthese trop longue (que ceux que je ne nomme point m'en sachent gré)? N'est-ce pas, dis-je, grand cas que vous estiez tous n'agueres en Flandres portants les armes politiquement[3], et employants vos personnes et biens contre les archicatholiques Espagnols, en faveur des Heretiques des Pays-Bas, et que vous vous soyez si catholiquement rangez tont à un coup au giron de la saincte Ligue? et que tant de bons matois, banqueroutiers, saffraniers[4], desesperez, haut-gourdiers[5], et forgueurs[6], tous gens de sac et de corde, se soyent jettez si courageusement et des premiers en ce sainct party, pour faire leurs affaires et soyent devenus catholigues[7], a double rebras[8], bien loin devant[9] les autres? O vrays patrons[10] de l'enfant prodigue dont parle l'Evangile! o devots enfants de la messe de minuict: o sainct Catholicon d'Espagne[11], qui es cause que le prix des messes est redoublé, les chandelles benistes rencheries, les offrandes augmentees et les saluts multipliez; qui es cause qu'il n'y a plus de perfides, de voleurs, d'incendiaires, de faulsaires, de coupe-gorges et de brigands : puis que par ceste saincte conversion, ils ont changé de nom, et ont pris cet honorable tiltre de Catholigues zelez, et de Gendarmes de l'eglise militante! O deifiques doublons d'Espagne, qui avez eu ceste efficace de nous faire tous rajeunir, et renouveler en

1. Compagnons du duc d'Anjou dans l'expédition de Flandres (1581). Voir de Thou, livre LXVI (Labitte).

2. Interversion de l'ordre naturel du discours.

3. Dans le parti des *Politiques*.

4. Gens faillis. Les banqueroutiers, dans certains pays, étaient condamnés à porter un bonnet jaune.

5. Gens au gourdin levé.

6. Faux monnayeurs. Le sieur de Mandreville qu'on vient de citer, avait été convaincu de fausse monnaie.

7. Jeu de mots sur *catholique* et *Ligue*.

8. A double repli; c'est-à-dire catholiques de qualité double, supérieure; expression empruntée à Rabelais (II, 8 et IV, 4). Il y a aussi ici un jeu de mots sur les *doublons* d'Espagne. Cf. plus bas : *O déifiques doublons d'Espagne*, etc.

9. Bien loin en avant des autres.

10. Modèles.

11. Jeu de mots sur *catholicon*, qui signifiait proprement *électuaire, remède universel*, et qui rappelle le mot *catholique* (de καθολικόν, *universel*). Les auteurs de la Ménippée imaginent le roi d'Espagne faisant vendre un *catholicon* frelaté, n'ayant rien de commun avec le véritable *catholicon* qui sauve les âmes. « Ayant appris que le catholicon simple de Rome n'avait d'autres effets que d'édifier les âmes, et causer salut et béatitude en l'autre monde seulement, se faschant d'un si long terme, (il) s'estoit advisé..... de sophistiquer ce catholicon, si bien qu'à force de le manier, remuer, alambiquer, calciner, sublimer, il en avoit composé... un électuaire souverain, etc. » (*Sat. Mén.* éd. Labitte, p. 4).

une meilleure vie! C'est ce que dit nostre bon Dieu parlant à son Pere en sainct Matthieu, chap. XI : *Abscondisti a prudentibus et sapientibus, et revelasti ea parvulis?* [1] Certes, Messieurs, il me semble reveoir ce bon temps, auquel les Chrestiens, pour expier leurs crimes, se croisoient[2] et alloient faire la guerre oultre mer, comme pelerins, contre les mescreants et infideles...

(*La Satyre Menippée ou la vertu du catholicon d'Espagne.* — Édition Ch. Read, p. 120.)

2. Harangue du sieur de Rieux, sieur de Pierre-Font[3], pour la noblesse de l'Union.

Messieurs, je ne sçay pourquoi on m'a deputé pour porter la parole en si bonne Compagnie, pour toute la noblesse de nostre party. Il faut bien dire qu'il y a quelque chose de divin en la saincte Union, puisque par son moyen, de Commissaire d'Artillerie assez malotru, je suis devenu Gentilhomme, et Gouverneur d'une belle Forteresse : voire que je me puis esgaler aux plus grands, et suis un jour pour monter[4] bien haut, à reculon, ou autrement[5]. J'ay bien ocasion de vous suivre[6], Monsieur le Lieutenant[7], et faire service à la noble Assemblee, à bis ou à blancq[8], à tort ou à droit, puisque tous les pauvres prestres, moynes et gens de bien, devots catholiques, m'apportent des chandelles[9], et m'adorent comme un sainct Macabée, du temps passé. C'est pourquoy je me donne au plus viste des Diables, que si aucun de mon gouvernement s'ingere à parler de paix, je le courray[10] comme un loup gris[11]. Vive la guerre! il n'est que d'en avoir, de quelque part qu'il vienne. Je voy je ne sçai quels degoustez de nostre noblesse qui parlent de conserver la

1. Tu as caché ces choses aux savants et aux sages, et les a révélées aux petits.

2. Prenaient la croix.

3. Le sieur de Rieux, ancien petit commis des vivres, aventurier, pillard, avait reçu des Seize la garde du château de Pierrefonds, qui était tombé en 1588 au pouvoir des Ligueurs. Il le défendit contre les attaques du duc d'Épernon (1591) et du maréchal de Biron (1592). Il y vivait de vols, rançonnant le pays et pillant les voitures publiques. Surpris dans une de ses courses par la garnison royaliste de Compiègne, il fut pendu à Noyon (1594). — Le château de Pierrefonds, vendu à Henri IV par le gouverneur que les Seize mirent à la place de Rieux, fut détruit dans les luttes civiles qui eurent lieu au commencement du règne de Louis XIII. Il a été restauré dans ces dernières années (1858-1868).

4. Et suis destiné à monter un jour.

5. Au gibet.

6. De marcher avec vous.

7. Mayenne.

8. A pain bis ou blanc, de quelque manière que ce soit.

9. Cierges.

10. Je lui courrai sus.

11. Vieux loup.

religion et l'Estat tout ensemble : et que les Espagnols perdront à la fin l'un et l'autre si on les laisse faire. Quant à moy je n'entends point tout cela : pourveu que je leve tousjours les tailles, et qu'on me paye bien mes appointements, il ne me chaut que[1] deviendra le Pape, ny sa femme. Je suis aprés mes intelligences pour prendre Noyon[2] : si j'en puis venir à bout, je seray evesque de la ville et des champs[3], et feray la moue à ceux de Compiegne[4]. Cependant je courray la vache et le manant, tant que je pourray : et n'y aura paysan, laboureur ny marchand autour de moy, et à dix lieues à la ronde, qui ne passe par mes mains, et qui ne me paye taille ou rançon. Je sçay des inventions pour les faire venir à raison : je leur donne le frontal de corde liee en cordeliere[5] : je les pends par les aisselles, je leur chauffe les pieds d'une pelle rouge, je les mets aux fers et aux ceps : je les enferme en un four, en un coffre percé plein d'eau : je les pends en chapon rosty : je les fouette d'estrivieres : je les sale : je les fais jeusner : je les attache estenduz dedans un ban : bref j'ay mille gentils moyens pour tirer la quinte-essence de leurs bourses et avoir leur substance pour les rendre belistres[6] à jamais, eux et toute leur race. Que m'en soucié je, pourveu que j'en aye? Qu'on ne me parle point là-dessus du poinct d'honneur, je ne sçai que[7] c'est; il y en a qui se vantent d'estre descenduz de ces vieux chevaliers François qui chasserent les Sarrazins d'Espagne et remirent le Roy Pierre en son Royaume[8] : les autres se disent estre de la race de ceux qui allerent conquerir la terre saincte avec Sainct Loys : les autres de ceux qui ont remis les Papes en leur Siege par plusieurs fois, ou qui ont chassé les Anglois de France et les Bourguignons de la Picardie : ou qui ont passé les monts, aux conquestes de Naples et de Milan, que le roy d'Espagne a usurpé sur nous. Il ne me chaut de tous ces tiltres et panchartes[9] ni d'armoiries, tymbrées ou non tym-

1. Il ne m'importe ce que, etc.
2. Je suis en train de me ménager des intelligences dans la place. Noyon fut repris par la Ligue en février 1593.
3. Noyon était un évêché. Pour comprendre le trait, il faut se rappeler le proverbe qui appelait un pendu un *évêque donnant la bénédiction avec les pieds*.
4. Noyon regarde Compiègne, et de Rieux fut pendu en face de Compiègne.
5. Qui leur serre le front.
6. Gueux, mendiants.
7. Ce que c'est.
8. De Rieux qui, comme il s'en vante plus loin, *n'a point lu les livres ni les historiens*, brouille à plaisir les faits. Le prince Henri de Bourgogne a, au onzième siècle, conquis le Portugal sur les Sarrasins et fondé la maison de Bragance. Au quatorzième siècle Duguesclin a été rétablir Henri de Transtamare sur le trône qu'occupait son frère Pierre le Cruel.
9. « Ceux qui estoient commis au mesnagement de nostre France, au lieu de soulager des tailles, aydes et subsides les pauvres sujects affligez d'une longue guerre, introduisirent une nouvelle dace (*contribution*) sous le nom de *pancharte*.

brées : je veux estre vilain de quatre races[1], pourveu que je reçoive tousjours les tailles, sans rendre compte. Je n'ay point leu les livres, ny les histoires, et annales de France et n'ay que faire de sçavoir s'il est vray qu'il y ait eu des Paladins et Chevaliers de la Table ronde qui ne faisoyent profession que d'honneur et de deffendre leur Roy et leur pays, et fussent plustost morts que de recevoir un reproche, ou souffrir qu'on eust faict tort à quelqu'un. J'ay ouy conter à ma grand mere, en portant vendre son beurre au marché, qu'il y a eu autrefois un Gaston de Foix, un Comte de Dunois, un La Hire, un Poton[2], un capitaine Bayart, et autres, qui avoyent faict rage pour ce poinct d'honneur, et pour acquerir gloire aux François. Mais je me recommande à leurs bonnes graces pour ce regard[3]. J'ay bonne espée, et bon pistolet : et n'y a Sergent ny Prevost des Mareschaux qui m'osast adjourner[4]; advienne qui pourra, il me suffit d'être bon Catholique[5]. La justice n'est pas faicte pour les gentilshommes comme moy. Je prendray les vaches et les poules de mon voisin quand il me plaira : je leveray[6] ses terres, je les renfermeray avec les miennes dedans mon clos, et si n'en oseroit[7] grommeler. Tout sera à ma bienseance. Je ne souffriray point que mes subjets payent de taille, sinon à moy. Et vous conseille, Messieurs les Nobles, d'en faire tous ainsi. Aussi bien n'y a il que les Tresoriers et Financiers qui s'en engraissent, et usent de la substance du peuple, comme des choux de leur jardin...

Id., p. 161.)

3. Harangue[8] de monsieur d'Aubray[9] pour le Tiers-Estat.

Tout est à vous, Messieurs, qui nous tenez le pied sur la gorge et qui remplissez nos maisons de garnisons. Nos privileges et franchises anciennes sont à vau-l'eau. Nostre Hostel-de-Ville que j'ay veu estre l'asseuré refuge du secours des Roys en leur ur-

qui estoit une imposition pour tout le royaume d'un sol par livre de chaque denrée vendue. » (Est. Pasquier, *Lettres*, tome II, page 350).

1. Par tous les aïeux, par les grands-parents du côté paternel et du côté maternel.

2. Poton de Xaintrailles, maréchal de France, mort en 1461.

3. Pour ce qui est de la gloire des Français, je m'en rapporte à ces héros.

4. Citer à comparaître à un jour déterminé.

5. A la façon des Ligueurs.

6. J'enlèverai, je m'approprierai.

7. Et toutefois il (mon voisin) n'en oserait, etc.

8. Composée par Pierre Pithou.

9. Claude d'Aubray, le chef du parti des politiques.

gentes affaires, est à la boucherie[1]. Nostre Cour de Parlement est nulle.... et l'université devenue sauvage[2]. Mais l'extremité de nos miseres est qu'entre tant de malheurs et de necessitez, il ne nous est pas permis de nous plaindre ni demander secours; et faut, qu'ayants la mort entre les dents, nous disions que nous nous portons bien, et que nous sommes trop heureux d'estre malheureux pour si bonne cause. O Paris, qui n'es plus Paris mais une spelonque[3] de bestes farouches, une citadelle d'Espagnols, Wallons et Neapolitains[4], un asyle, et seure retraite de voleurs, meurtriers et assassinateurs, ne veux-tu jamais te ressentir de ta dignité et te souvenir qui tu as esté, au prix de ce que tu es? Ne veux-tu jamais te guarir de ceste frenesie qui, pour un legitime et gratieux Roy, t'a engendré cinquante Roytelets, et cinquante tyrans? Te voilà aux fers! te voilà en l'Inquisition d'Espagne, plus intolerable mille fois et plus dure à supporter aux esprits nez libres et francs, comme sont les François, que les plus cruelles morts dont les Espagnols se sçauroient adviser! Tu n'a peu supporter une legere augmentation de tailles et d'offices[5] et quelques nouveaux edicts qui ne t'importoient nullement, et tu endures qu'on pille tes maisons, qu'on te rançonne jusques au sang, qu'on emprisonne les Senateurs[6], qu'on chasse et banisse tes bons citoyens et conseillers, qu'on pende, qu'on massacre tes principaux magistrats. Tu le vois, et tu l'endures! Tu ne l'endures pas seulement, mais tu l'approuves, et le loues, et n'oserois et ne sçaurois faire autrement! Tu n'as peu supporter ton Roy, si debonnaire...: que dis-je? peu supporter? c'est bien pis : tu l'as chassé de sa Ville, de sa maison, de son lict! Quoy chassé? tu l'as poursuivy! Quoi poursuivy? tu l'as assassiné, canonizé l'assassinateur[7], et faict des feux de joye de sa mort. Et tu vois maintenant combien ceste mort t'a prouffité, car elle est cause qu'un autre[8] est monté en sa place, bien plus vigilant, bien plus laborieux, bien plus guerrier, et qui sçaura bien te serrer de plus prés, comme tu as, à ton dam[9], déjà experimenté.

Je vous en prie, Messieurs, s'il est permis de jetter encore ces derniers abois en liberté, considerons un peu quel bien et

1. Au pillage. Jeu de mot sur le nom de Charles *Boucher*, prévôt des marchands favorable à la Ligue.
2. Les sciences, les études, y sont abandonnées.
3. Caverne, latinisme (*spelunca*).
4. Soldats composant la garnison de Philippe II à Paris.
5. Augmentation du prix des offices, des charges qui s'achetaient.
6. Il désigne par là les membres du parlement. Cf. plus haut, p. 41.
7. Jacques Clément.
8. Henri IV.
9. Dommage (de *damnum*), dépens.

quel prouffit nous est venu de ceste detestable mort, que nos Prescheurs nous faisoient croire estre le seul et unique moyen pour nous rendre heureux...

O que nous eussions esté heureux, si nous eussions esté pris dès le lendemain que fusmes assiegez[1].... Nos reliques seroient entieres[2], les anciens joyaux de la Couronne de nos Roys ne seroient point fonduz, comme ils sont ! Nos fauxbourgs seroient en leur estre[3], et habitez comme ils estoient, au lieu qu'ils sont ruinez, deserts et abatuz. Nostre ville seroit riche, opulente et peuplée ; comme elle estoit : nos rentes de l'Hostel-de-Ville nous seroient payées: au lieu que vous en tirez la mouelle et le plus clair denier[4] ! Nos fermes des champs seroient labourées et en recevrions le revenu, au lieu qu'elles sont abandonnées desertes et en friche ! Nous n'aurions pas veu mourir cent mille personnes de faim, d'ennuy[5] et de pauvreté, qui sont morts en trois mois, par les rues et dans les hospitaux, sans misericorde et sans secours !

. . . .

Apprenez donc, villes libres, apprenez par nostre dommage, à vous gouverner d'ores en avant d'autre façon : et ne vous laissez plus enchevestrer, comme avons faict, par les charmes et enchentements des prescheurs, corrompus de[6] l'argent, et de l'esperance que leur donnent les princes,qui n'aspirent qu'à vous engager[7] et rendre si foibles et si souples, qu'ils puissent jouir de vous, et de vos biens, et de vostre liberté à leur plaisir ! Car ce qu'ils vous font entendre de la religion, n'est qu'un masque dont ils amusent les simples, comme les renards amusent les pies de leurs longues queues, pour les attraper et manger à leur ayse. En vistes-vous jamais d'autres, de ceux qui ont aspiré à la domination tyrannique sur le peuple, qui n'ayent pas toujours pris quelque tiltre specieux de bien public ou de religion ? Et toutes fois quand il a esté question de faire quelque accord[8], tousjours leur interest particulier a marché devant, et ont laissé le bien du peuple en arriere, comme chose qui ne les touchoit point ; ou bien, s'ils ont esté victorieux, leur

1. Si Henri IV s'était immédiatement emparé de Paris.

2. Voir dans le même discours le passage suivant : « Ou sont nos chasses ? ou sont nos precieuses reliques ? Les unes sont fondues et mangees ; les autres sont enfoncees en terre de peur des voleurs et pes sacrileges, etc. »

3. En leur état (primitif).

4. Au lieu que vous en tirez le meilleur, que vous les épuisez (pour soutenir la lutte).

5. Souffrance.

6. Par.

7. Enlacer.

8. Convention.

fin a toujours esté de subjuguer et mastiner[1] le peuple, duquel ils s'estoient aydez à parvenir au-dessus de leurs desirs. Et m'esbahy, puisque toutes les histoires tant anciennes que modernes, sont pleines de tels exemples, comment se trouve[2] encore des hommes si pauvre d'entendement, de[3] s'embattre et s'envoler[4] à ce faux leurre. L'histoire des guerres civiles, et de la revolte qui se fit contre le Roy Loys XI[e] est encore recente[5]. Le Duc de Berry son frère, et quelques Princes de France suscitez, et encouragez par le Roy d'Angleterre, et encore plus par le Comte de Charolois, ne prindrent autre couleur de lever les armes que pour le bien et soulagement du peuple et du Royaume ; mais enfin quand il falut venir à composition[6], on ne traitta que de lui augmenter son appanage et donner des offices et des appointements à tous ceux qui l'avoient assisté, sans faire mention du public, non plus que du Turcq. Si vous prenez plus haut, aux Annales de France, vous verrez les factions de Bourgongne et d'Orleans, avoir toujours esté colorées du soulagement des tailles, et du mauvais gouvernement des affaires ; et neanmoins l'intention des principaux chefs n'estoit que d'empieter l'authorité au Royaume[7], et advantager une maison sur l'autre[8], comme l'issue a toujours faict foy. Car enfin le Roy d'Angleterre emportoit toujours quelque lippée[9] pour sa part, et le Duc de Bourgogne ne s'en departoit jamais sans une ville, ou une contrée qu'il retenoit pour son butin. Quiconques voudra prendre loisir de lire ceste histoire, y verra nostre miserable siecle naifvement representé : il y verra nos predicateurs, boutefeux, qui ne laissoient pas de s'en mesler, comme ils font maintenant, encore qu'il ne fust nullement question de religion. Ils preschoient contre leur Roy, ils le faisoient excommunier, comme ils font maintenant : ils faisoient des propositions à la Sorbonne contre les bons citoyens, comme ils font maintenant, et pour de l'argent, comme maintenant. On y veoit des massacres, des tueries de gens innocents et des fureurs populaires, comme les nostres. Nostre mignon le feu Duc de Guyse, y est representé en la personne du Duc de Bourgongne, et nostre bon protecteur le Roy

1. Abâtardir.
2. Il se trouve.
3. *Si pauvres... de*, assez pauvres..... pour.
4. *S'embattre, s'envoler*, métaphores tirées de la fauconnerie : se jeter sur, prendre son vol vers ce leurre.
5. Ligue du bien public (1465).
6. Arrangement.
7. Prendre plus d'autorité dans l'État.
8. Et obtenir pour leur maison des avantages plus grands que la maison rivale.
9. Ce qu'on peut prendre avec la lèvre (*lippe*), bouchée.

d'Espagne en celle du Roy d'Angleterre. Vous y voyez nostre credulité et simplicité, suivies de ruines et desolations, et de saccagements et bruslements de villes et fauxbourgs, tels qu'avons veu et voyons tous les jours sur nous et sur nos voisins. Le *bien public* estoit le charme et ensorcellement qui bouchoit l'oreille à nos predecesseurs : mais l'*ambition* et la *vengeance* de ces deux grandes Maisons en estoient la vraye et primitive cause, comme la fin le descouvrit....

(*Id.*; pages 175 et suiv.; 235, 236; 242 et suiv.[1].)

1. La Satire Ménippée contient des pièces de vers en latin et en français. Voici quelques pièces françaises.

De Montfaucon et des Seize de Paris.

A chacun le sien, c'est justice :
A Paris, seize quarteniers [1] :
A Montfaucon, seize piliers.
C'est à chacun son bénéfice.

Sur les doubles croix de la Ligue.

Mais, dites-moi, que signifie
Que les ligueurs ont double croix ?
C'est qu'en la Ligue on crucifie
Jesus-Christ encore une fois [2].

De l'élection du duc de Guyse [3].

La Ligue, se trouvant camuse
Et les ligueurs bien estonnez,
Se sont advisez d'une ruse,
C'est de se faire un roy sans nez.

Response pour le duc de Guyse.

Le petit Guisard fait la nique
A tous vos quatrains et sonnets ;
Car estant camus et punais,
Il ne sent point quand on le pique.

A mademoiselle ma commère sur le trespas de son asne [4].

Depuis que la guerre enragee
Tient nostre muraille assiegee
Par le dehors, et qu'au dedans
On nous faict allonger les dents
Par la faim qui sera suivie
D'une autre fin de nostre vie,
Je jure que je n'ay point eu
Douleur qui m'ait tant abbatu,
Et qui m'ait semblé plus amere,
Que pour vostre asne, ma commere !
Vostre asne, hélas ! o quel ennuy !
Je meurs quand je repense à luy,
Vostre asne, qui par advanture,
Fut un chef-d'œuvre de nature,
Plus que l'asne Apuleyen [1].
Mais quoi ? la mort n'espargne rien :
Il n'y a chose si parfaicte
Qui ne soit par elle deffaicte.
Aussi son destin n'estoit pas
Qu'il deust vivre exempt du trespas :
Il est mort et la Parque noire
A l'eau du Styx l'a mené boire,
Styx, des morts l'eternel séjour
Qui n'est plus passable [2] au retour.
Je perds le sens et le courage [3],
Quand je repense à ce dommage,
Et tousjours depuis en secret
Mon cœur en gemit de regret :
Tousjours, en quelque part que j'aille,
En l'esprit me revient la taille,
Le maintien et le poil poly
De cet animal tant joly ;
J'ai tousjours en la souvenance
Sa façon et sa contenance :
Car il sembloit, le regardant,
Un vray mulet de president,
Lorsque d'une gravité douce,
Couvert de sa petite housse,
Qui jusqu'au bas lui devalloit [4],
A Poulangis [5] il s'en alloit,
Parmy les sablons et les fanges
Portant sa maistresse à vendanges,
Sans jamais broncher d'un seul pas·
Car Martin souffert ne l'eust pas,
Martin qui tousjours par derriere
Avoit la main sur sa croupiere.

Au surplus un asne bien faict,
Bien membru, bien gras, bien refaict [6],

1. Les chefs des seize quartiers de la ville, les Seize.
2. Allusion à la double croix de Lorraine.
3. Le jeune duc de Guise, que la Ligue présentait comme candidat à la couronne, était camus.
4. Cette pièce est de Gilles Durant, voir page 44.

1. L'âne d'Apulée; allusion au roman d'Apulée dont le héros Lucius est métamorphosé en âne. — Scandez *Apulétien*.
2. Qu'on ne peut plus repasser : *Stygis irremeabilis unda*.
3. Fermeté d'âme.
4. Descendait.
5. Village de la Haute-Marne.
6. Bien entretenu.

IV. — AUTEURS DE MÉMOIRES, LETTRES, HISTOIRES, ETC.

LA NOUE

1531-1591.

François de la Noue, dit **Bras de Fer**, grand capitaine et grand écrivain, naquit en 1531 en Bretagne, d'une famille alliée aux Matignon et aux Chateaubriand. Il servit sous Brissac en Italie et dans les Pays-Bas, se convertit au protestantisme (1557), s'enrôla sous Condé, et, après la prise d'Orléans et de Saumur (1567), reçut des protestants le commandement du Poitou, de l'Aunis et de la Guyenne. Au siége de Fontenay-le-Comte, il eut le bras gauche fracassé d'un coup d'arquebuse, et dès lors porta un bras de fer qui lui valut son surnom. Après la paix de Saint-Germain (8 août 1570), il alla combattre les Espagnols en Flandre, leur prit Valenciennes et Mons, mais

Un asne doux et debonnaire,
Qui n'avoit rien de l'ordinaire,
Mais qui sentoit avec raison
Son asne de bonne maison :
Un asne sans tache et sans vice,
Né pour faire aux dames service,
Et non point pour estre sommier [1]
Comme ces porteurs de fumier,
Ces pauvres baudets de village,
Lourdauds, sans cœur et sans courage,
Qui jamais ne prennent leur ton
Qu'à la mesure d'un baston.
Votre asne fut d'autre nature,
Et couroit plus belle advanture;
Car, à ce que j'en ay appris,
Il estoit bourgeois de Paris :
Et de fait par un long usage
Il retenoit du badaudage :
Et faisoit un peu le mutin
Quand on le sangloit trop matin.
Toutesfois je n'ay cognoissance
S'il y [2] avoit eu sa naissance :
Quoiqu'il en soit, certainement
Il y demeura longuement,
Et soustint la guerre civile
Pendant les sieges de la ville,
Sans jamais en estre sorty,
Car il estoit du bon party :
Dà [3]; et si [4] le fit bien paroistre,

1. Bête de somme.
2. A Paris.
3. Oui-dà.
4. Et aussi.

Quand le pauvret aima mieux estre
Pour l'Union en pieces mis,
Que vif se rendre aux ennemis :
Tel Seize qui de foy se vante,
Ne voudroit ainsi mettre en vente
Son corps par pieces estallé,
Et veux qu'on l'estime zelé.

Or bien, il est mort sans envie [1],
La Ligue luy cousta la vie :
Pour le moins eut-il ce bonheur,
Que de mourir au lict d'honneur,
Et de verser son sang à terre
Parmy les efforts de la guerre ;
Non point de vieillesse accablé,
Rogneux, galeux, au coing d'un blé.
Plus belle fin luy estoit due :
Sa mort fut assez cher vendue ;
Car au boucher qui l'acheta
Trente escuz d'or sol [2] il cousta :
La chair par membre despecee
Tout soudain en fut dispersee
Au légat, et le vendit-on
Pour veau peut estre, ou pour mouton
De cette façon magnifique,
En la necessité publique,
O rigueur estrange du sort !
Vostre asne, ma commere, est mort,
Votre asne, qui par advanture
Fut un chef-d'œuvre de nature !

1. Regret.
2. L'*écu-sol* était la plus ancienne monnaie d'or appelée écu.

assiégé dans cette dernière ville par le duc d'Albe, il dut se rendre (21 septembre 1572) ; cette campagne malheureuse le sauva du massacre du 24 août. Il prit en novembre 1573 le gouvernement de la Rochelle qu'il défendit contre les troupes royales, se prononça pour Henri IV contre la Ligue, repartit combattre les Espagnols, fut fait prisonnier, livré au duc de Parme, et, après une dure captivité au château de Limbourg, échangé en 1585 contre le comte d'Egmont prisonnier du roi de Navarre, à condition de ne jamais prendre les armes contre les Espagnols, tant était grand l'effroi qu'il leur inspirait. A l'avénement de Henri IV, il accompagna le nouveau roi dans ses expéditions, à Arques, Ivry, au siége de Paris où il fut blessé. Il périt au siége de Lamballe, le 4 août 1591.

Pendant sa captivité au château de Limbourg, il écrivit un abrégé des *Vies* de Plutarque aujourd'hui perdu, et commença ses *Discours politiques et militaires*. Ils sont au nombre de vingt-six ; les quatre premiers contiennent le tableau de la France pendant les premières guerres civiles ; les autres des considérations sur l'état de la noblesse, sur la stratégie, sur la politique des souverains chrétiens, sur des questions religieuses, etc. Le vingt-sixième et dernier est une biographie qui s'étend de 1562 à 1570 et qui a été souvent imprimée sous le titre de *Mémoires*[1].

Voir sur ses œuvres notre *Tableau de la Littérature au* XVI[e] *siecle*, page 29.

Dans les extraits qui suivent, nous reproduisons le texte de l'édition originale (Bâle, 1587).

1. Plainte des protestants.

Les principaux de la Religion[2], qui ouvroyent les yeux pour la conservation tant d'eux que d'autruy, ayant fait un gros amas de ce qui s'estoit fait contr'eux et de ce qui se brassoit encore, disoyent qu'indubitablement on les vouloit miner peu à peu, et puis tout à un coup leur donner le coup de la mort. Des causes qu'ils alleguoyent, les unes estoyent manifestes et les autres secrettes. Quant aux premieres, elles consistoyent es[3] desmantelemens d'aucunes villes[4], et construction de citadelles es lieux où ils avoyent l'exercice public[5], plus es massacres qui en plusieurs endroits se commettoyent, et en assassinats de gentilshommes signalez (de quoy on n'avoit peu obtenir aucune justice) ; aux menaces ordinaires qu'en bref[6] ils ne leveroyent pas

1. On a encore de La Noue des remarques sur l'histoire de Guichardin, imprimées en marge de la traduction de Chassedey. Paris, 1568 et 1577, Genève, 1578 et 1583.
2. Les principaux chefs de la religion réformée.
3. Dans les.
4. De certaines villes.
5. De leur culte.
6. Qu'avant peu de temps.

la teste si haut; et singulierement en la venue des Suysses (combien que le duc d'Albe fust desjà passé en Flandres [1]), lesquels n'avoyent esté levez que pour la crainte simulee de son passage. Quant aux secrettes [2], ils mettoyent en avant aucunes lettres interceptees, venantes de Rome et d'Espagne, où les desseins qu'on vouloit executer se descouvrirent fort à plain, la resolution prise a Bayonne avec le duc d'Albe d'exterminer les Huguenots de France et les Gueux [3] de Flandres ; de quoy on avoit esté averty par ceux de qui on ne se doutoit pas. Toutes ces choses, et plusieurs autres dont je me tais resveilloyent fort ceux qui n'avoyent pas envie qu'on les prist endormis. Et me recorde [4] que les chefs de la religion firent en peu de temps trois assemblees, tant à Valery qu'à Chastillon, où se trouverent dix ou douze des plus signalez gentils hommes, pour deliberer sur les occurrences presentes et cercher[5] des expediens legitimes et honnestes, pour s'asseurer entre tant de frayeur [6], sans venir aux derniers remedes. Aux deux premieres, les opinions furent diverses... Mais à la troisieme, qui se fit avant qu'un mois fust escoulé, les cerveaux s'eschaufferent davantage, tant pour les considerations passees que pour nouveaux avis qu'on eut... Et y eut quelques uns qui estoyent là, plus sensitifs [7] et impatiens que les autres, qui tindrent ce langage : « Comment ? veut-on attendre qu'on nous vienne lier les pieds et les mains et puis qu'on nous traine sur les eschaffaux de Paris, pour assouvir, par nos morts honteuses [8] la cruauté d'autruy? Quels avis faut-il plus attendre ? Voyons nous pas desjà l'ennemy estranger, qui marche armé vers nous, et nous menace de vengeance ?... Avons nous mis en oubli que plus de trois mille personnes de nostre Religion sont peries par morts violentes depuis la paix, pour lesquelles toutes nos plaintes n'ont jamais peu obtenir autre raison que des responses frivoles, ou des dilations [9] trompeuses? Si c'estoit le vouloir de nostre Roy que nous fussions ainsi outragez et vilipendez, par avanture le supporterions-nous plus doucement? Mais puisque nous sçavons que cela se fait par ceux qui se couvrent de son nom, et qui nous veulent oster l'acces envers luy et sa bien vueillance, afin qu'estans

1. On avait enrôlé des Suisses en apparence pour se défendre contre le duc d'Albe, en réalité pour réduire les protestants.
2. Quant aux causes secrètes.
3. Nom donné aux habitants des Flandres soulevés contre la domination espagnole.
4. Il me souvient.
5. Chercher.
6. Pour se mettre en sécurité au milieu de tant de sujets de crainte.
7. Impressionnables.
8. Ignominieuses.
9. Délais.

destituez de tout support et aide nous demeurions leurs esclaves ou leur proye, supporterons-nous telles insolences ? Nos peres ont eu patience plus de quarante ans, qu'on leur a fait esprouver toutes sortes de supplices pour la confession du nom de Jesus Christ, laquelle cause nous maintenons aussi. Et à ceste heure que, non seulement les familles et bourgades, mais les villes toutes entieres, sous l'authorité et benefice de deux edicts royaux, ont fait une declaration de foy si notoire, nous serions indignes de porter ces deux beaux titres de chrestien et de gentilhomme, que nous estimons estre l'honneur de nos ornemens[1], si, par nostre negligence ou lascheté, en nous perdant, nous laissions perir une si grande multitude de gens. Pourquoy[2] nous vous supplions, messieurs, qui avez embrassé la defense commune, de prendre promptement une bonne resolution, car l'affaire ne requiert plus qu'on temporise. »

(*Discours politiques et militaires*, *XXVI : Observations sur plusieurs choses advenues aux trois premiers troubles.* Seconds troubles. — Edit. princeps, Bâle, 1587, in-4°; pages 605-608).

2. Portrait d'un soldat.

Peu après, la trefve se fit entre les deux armees, à laquelle succeda la paix, qui fut occasion que chacun mit les armes bas. Ce fut une grande fatigue d'avoir esté si long temps en campagne par chaud, par froid, et chemins difficiles, et quasi tous jours en terres ennemies, où les propres paysans faisoyent autant la guerre que les soldats ; qui[3] sont inconveniens où se trouva plusieurs fois ce grand chef Annibal, quand il fut en Italie. Alors est-ce une belle escole de voir comment on acommode les conseils à la necessité. Du commencement tels labeurs sont si odieux, qu'ils font murmurer les soldats contre leurs propres chefs ; puis, quand ils se sont un peu accoustumez et endurcis à ces penibles exercices, ils viennent à entrer en bonne opinion d'eux-mesmes, voyans qu'ils ont comme surmonté ce qui espouvante tant de gens et principalement les delicats. Voilà quelles sont les belles galleries et les beaux promenoirs des gens de guerre, et puis leur lit d'honneur est un fossé où une harquebusade les aura renversez. Mais tout cela à la verité est digne de remuneration et de louange, mesmement[4] quand ceux qui marchent par ces sentiers, et souffrent ces travaux, maintiennent

1. Nos ornements les plus honorables.
2. C'est pourquoy.
3. Toutes choses qui sont, etc.
4. Surtout.

une cause honneste, et en leurs procedures se monstrent pleins de valeur et de modestie.

Or, si quelqu'un en ces lamentables guerres a grandement travaillé et du corps et de l'esprit, on peut dire que ç'a esté M. l'Admiral[1]; car la plus pesante partie du fardeau des afaires et des peines militaires, il les a soutenues avec beaucoup de constance et de facilité, et s'est aussi reveremment[2] comporté avec les princes ses superieurs comme modestement avec ses inferieurs. Il a toujours eu la pitié en singuliere recommandation et un amour de justice, ce qui l'a fait priser et honnorer de ceux du party qu'il avait embrassé. Il n'a point cerché[3] ambitieusement les commandemens et honneurs, ains[4] en les fuyant[5] on l'a forcé de les prendre pour[6] sa suffisance et preud'hommie. Quand il a manié les armes, il a fait connoistre qu'il estoit très entendu, autant que capitaine de son temps, et s'est toujours exposé courageusement aux perils. Aux[7] adversitez, on l'a remarqué plein de magnanimité et d'invention pour en sortir, s'estant tous jours monstré sans fard et parade. Somme[8] c'estoit un personnage digne de restituer un Estat affoibly et corrompu. J'ay bien voulu dire ce petit mot de luy en passant, car, l'ayant conu et hanté, et profité en son escole, j'aurois tort si je n'en faisois une veritable et honneste[9] mention.

(*Id.*, *ibid.*; Troisièmes troubles, fin; pages 702-703.)

BLAISE DE MONLUC

1502-1577.

Blaise de Lasseran-Massencome, seigneur de Monluc, naquit vers 1503 aux environs de Condom, d'une vieille famille noble, alliée aux Montesquiou-Fézensac, mais sans fortune. L'aîné de cinq sœurs et de six frères, il dut chercher fortune. Page chez le duc Antoine de Lorraine, il entra comme archer sous les ordres de Bayard, dans une compagnie de ce prince, fit ses premières armes en Italie, prit part à toutes les campagnes de François Ier contre Charles-Quint, et fut fait chevalier par le comte d'Enghien sur le champ de bataille de Cérisolles (1544). Sous Henri II, il paraît à la tête des armées et s'illustre dans différentes ac-

1. Coligny.
2. Respectueusement.
3. Cherché.
4. Mais.
5. Tandis qu'il les fuyait.
6. A cause de.
7. Dans les.
8. En somme.
9. Honorable.

tions dont la plus célèbre est la mémorable défense de Sienne contre les Impériaux (1555). La gloire militaire de Monluc était au plus haut point, quand éclatèrent les guerres civiles, où il joua un rôle sanglant. Chargé par Charles IX du gouvernement de la Guyenne, il y fit régner l'ordre à l'aide du bourreau, et imposa la terreur de son nom aux protestants; impitoyable toutefois pour les catholiques eux-mêmes quand ils affectaient l'indépendance. Inspiré par le culte de la royauté qu'il poussait jusqu'au fanatisme, il châtiait dans les huguenots, non les hérétiques, mais les rebelles. Il refusa de prendre part au massacre de la Saint-Barthélemy et sauva même des protestants. Il fut atteint au siége de Rabastens (1570) d'une horrible blessure au visage qui le força à porter un masque le reste de ses jours ; en 1574 Henri III lui donna le bâton de maréchal de France en récompense de ses services passés; il mourut en 1577 dans sa maison d'Estillac dans l'Agénois.

Les Mémoires ou *Commentaires* qu'il dicta dans les dernières années de sa vie, ont été imprimés plusieurs fois; la meilleure édition est celle qu'en a donnée M. de Ruble (5 vol. in-8°; publication de la Société de l'Histoire de France). C'est celle que nous suivons dans ces extraits.

Voir l'étude que nous consacrons aux *Commentaires* dans notre *Tableau de la Littérature au* XVI[e] *siècle* (p. 37).

1. Discours de Monluc dans le conseil du roi [1].

« Puis donques, Sire...., que je suis si hureux [2] que de parler devant ung roy soldat, qui voullés [3] vous que thue [4] neuf ou dix mil hommes, que [5] l'on est asseuré que tous combattrons [6], et de mil à douze cens chevaulx, tous résolus de mourir ou de vaincre. Telles gens que cela ne se deffont pas ainsi. Ce ne sont pas des apprentis. Nous avons souvent sans advantaige [7] attacqué l'ennemy, et l'avons le plus souvent batu. Je veux dire que si nous avions tous ung bras lié, il ne seroict [8] encores en la puissance du camp des ennemis de nous thuer de tout ung jour, et qu'ilz ne perdissent la plus grand part de leurs gens et les meilheurs hommes. Pensés donques, quant nous aurons les deux bras libres et le fer en la main, si serons aisés à estre vaincus. Certes, Sire, j'ay appris des sages cappitaines, pour

1. Monluc avait été envoyé à François I[er] par le duc d'Enghien pour obtenir l'autorisation de livrer bataille aux Espagnols, bien que ceux-ci fussent supérieurs en nombre. L'autorisation fut accordée et le duc d'Enghien fut vainqueur à Cérisoles (1544).

2. Heureux; sur la prononciation *u* pour *eu*, voir notre *Tableau de la langue au* XVI[e] *siècle* (pages 206-209).

3. Remarquez la terminaison *és* pour *ez ;* elle est commune dans Monluc.

4. Qui tue.

5. Au sujet desquels.

6. Nous tous nous combattrons.

7. Sans avoir sur lui l'avantage du nombre ou de la position.

8. Sur l'imparfait en *oict*, *oinct*, voir notre *Tableau de la langue au* XVI[e] *siècle* (section II, p. 236).

les avoir ouy discourir, qu'une armée composée de douze à quinze mil hommes, est bastante [1] d'en affronter une de trente mil. Car ce n'est pas le grand nombre qui vainc, c'est le bon cœur : ung jour de bataille, la moitié ne combat pas. Nous n'en voulons pas davantage [2]; laissés fere [3] à nous...

« Non, non, Sire, ces gens ne sont pas pour estre redeffaictz [4]. Si messieurs [5] qui en parlent les avoinct [6] veus en besongne, ilz changeroinct d'advis et vous aussi. Ce ne sont pas soldatz pour reposer dens une garnison ; ilz demandent l'ennemy, et veulent monstrer leur valleur; ilz vous demandent permission de combattre. Si vous les refusés, vous leur osterés le courage, et serés cause que celuy de vostre ennemy s'enflera ; peu à peu vostre armée se deffera. Et pour vous achever de dire mon oppinion, Sire, à ce que j'ai entendeu, tout ce qui esmeut messieurs de vostre conseil qui ont opiné devant vostre Majesté, est la crainte d'une perte. Ilz ne disent aultre chose, si ce n'est : « si nous perdons, si nous perdons. » Et n'ay ouy homme qu'aye [7] jamais dict : quel grand bien vous adviendra si nous vous gaignons la bataille. Pour Dieu, Sire, ne craignés de nous accorder nostre requeste, et que je ne m'en retourne pas avec ceste honte qu'on die que vous avés peur de mettre le hazard d'une bataille entre noz mains, qui [8] vous offrons volontiers et de bon cœur nostre vie. » (*Commentaires*, t. I, p. 248.)

2. Les femmes de Sienne [9].

Tous ces pauvres habitans, sans monstrer nul desplaisir ny regret de la ruyne de leurs maisons, mirent les premiers la main à l'œuvre ; chacun accourt à la besogne. Je veux dire qu'il ne feust jamais [10] qu'il ne s'y trouvast plus de quatre mil personnes au travail; et me feust monstré par des gentilz-hommes siennois plus de quarante gentilz-femmes [11] des plus grandes de la ville qui pourtoinct le panier sur la teste, plein de terre. Il ne sera jamais [12], dames siennoises, que je n'immortalize vostre

1. Mot italien : *bastante*, suffisant.
2. Nous n'en demandons pas plus que nous en avons.
3. Laissez faire.
4. Les Français avaient échoué devant Yvrée (décembre 1543) et cet échec avait amené le remplacement du général de Boutières par le comte d'Enghien.
5. Messieurs les conseillers.
6. Voir la note 8 de la page précédent
7. Qui ait.
8. A nous qui.
9. Sienne, ville forte de Toscane, s'était révoltée contre les Impériaux, et tournée vers Henri II, qui envoya des troupes avec Monluc pour la défendre. Monluc y soutint contre Charles Quint un siége héroïque qui fit sa réputation.
10. Qu'il n'arriva pas une seule fois qu'il y eût moins de quatre mille personnes.
11. Femmes nobles.
12. Il n'arrivera jamais que.

nom, tantque le livre de Monluc vivra : car, à la vérité, vous estes dignes d'immortelle louange, si jamais femmes le feurent. Au commencement de la belle rézolution que ce peuple fist de deffendre sa liberté, toutes les dames de la ville de Sienne se despartirent[1] en trois bandes : la première estoict conduicte par la signora Forte-guerra, qui estoict vestue de violet, et toutes celles qui la suivoinct aussi, ayant son accoustrement, en façon d'une nymphe, court et monstrant le brodequin; la seconde estoict la signora Piccollomini, vestue de satin incarnadin, et sa troupe de mesme livrée ; la troisiesme estoit la signora Livia Fausta, vestue toute de blanc, comme aussi estoict sa suitte avec son enseigne blanche. Dans leurs enseignes elles avoinct de belles devises : je voudrois avoir donné beaucoup et m'en ressouvenir[2]. Ces trois escadrons estoinct composés de trois mil dames, gentilz-femmes ou bourgeoises : leurs armes estoinct des picz, des pelles, des hottes et des fascines : et en cest équipaige firent leur monstre et allarent[3] commencer les fortifications. Monsieur de Termes, qui m'en a souvent faict le compte, car je n'y estois encor arrivé, m'a asseuré n'avoir jamais veu de sa vie choze si belle que celle-là ; je vis leurs enseignes despuis.[4] Elles avoinct faict un chant à l'honneur de la France lors qu'elles alloinct à leur fortification : je voudrois avoir donné le meilleur cheval que j'ay et l'avoir pour le mettre icy[5].

Et puisque je suis sur l'honneur de ces femmes, je veux que ceux qui viendront après nous admirent et le couraige et la vertu d'une jeune Siennoise, laquelle, encore qu'elle soict fille de pauvre lieu, mérite toutes fois estre mise au rang plus[6] honorable. J'avois faict une ordonnance au temps que je feus créé dictateur, que nul, à peine d'estre bien puny, ne faillist d'aller à la garde à son tour. Ceste jeune fille, voyant ung frère à qui il touchoict[7] de fere la garde, ne pouvoir y aller, prend son morion qu'elle met en teste, ses chausses et ung collet de bufle, et avec son hallebarde[8] sur le col, s'en va au corps de garde en cest

1. Se divisèrent.
2. Je ne regretterais pas d'avoir donné beaucoup pour m'en souvenir.
3. Allèrent. Cf. notre *Tableau de la langue au* XVIe *siècle* (section II, *conjugaison*, p. 236).
4. Depuis.
5. Ce meilleur cheval de Monluc, qu'il eût donné de tout son cœur pour avoir l'Hymne des dames siennoises en l'honneur de la France, était un cheval turc dont il a dit « qu'il l'aimait après ses « enfants, plus que chose du monde, car « il lui avait sauvé la vie ou la prison « trois fois. » (Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, XI, 82; 1856.)
6. Le plus.
7. Qui devait à son tour faire la garde.
8. Monluc prononce *hallebarde* avec *h* muette.

equipaige, passant, lorsqu'on leut le roolle [1], soubz le nom de son frère; fist la sentinelle à son tour, sans estre congneue, jusques au matin que le jour eust poinct. Elle feust ramenée à la maison avec honneur : l'après-dinée le seigneur Cornelio me la monstra [2].

(*Commentaires*, t. II, p. 55.)

3. Devoirs d'un gouverneur de place.

Quand le roy vous baille une place en garde vous debvez considérer trois chozes :

La première, l'honneur qu'il vous faict de se fier tant en vostre sagesse, valleur et bon entendement, de fere choix de vous pour comprendre toutes chozes qui deppendent de la conservation de vostre place [3]. Et l'honneur qu'il vous faict n'est pas si petit, qu'il n'honore non seullement vostre personne, mais toute vostre race, vous baillant en charge une clef de son royaulme, ou quelque ville qui luy importe grandement, comme estoit celle dont je vous ay représenté le siége [4]. Et fault [5] bien que vous pensiés que cest honneur qu'il vous faict vous en menne unne cue [6] si longue, que non seullement vostre renommée s'estend aux environs de vostre place, mais par tout le royaulme de France ; or ce n'est pas tout, car c'est encore par tout le païs des estrangiers. Nous sommes curieux d'entendre ce qui se faict bien et mal, qui est bon et mauvais; et, encore que nous n'y ayons intérest, si voulons-nous sçavoir toutes choses : c'est le naturel de l'homme. Et ainsi par tous les païs estrangiers votre nom sera cogneu pour jamais, en bien ou mal ; car tout ce qui se faict est mis par escript et par ainsi votre nom est immortalizé; et, sans les escriptures qui se font parmy le monde, la pluspart des gens d'honneur ne se soucieroinct d'acquérir de la réputation, car elle couste trop cher. Jamais homme n'en eust à pire marché que moy; mais l'honneste desir que nous avons de perpétuer nostre nom, comme on faict par les escriptz [7], est cause que la peine semble bien douce à celuy qui a ung cœur généreux. Il me sembloit, lorsque je me faisois lire Tite-Live, que je voyois

1. Pour faire l'appel.
2. Voir plus loin, p. 73, le récit, beaucoup plus développé, de Brantôme.
3. Pour embrasser toutes choses qui tiennent à la conservation de la place.
4. La place de Sienne.
5. Il faut.
6. Vous en *amène* une *queue*, une suite (d'honneur) si longue, que, etc. Monluc, d'après la prononciation gasconne, qui change *eu* en *u*, écrit *cue*, c'est-à-dire *quue* pour *queue*. — Cf. plus haut, p. 59, n. 2.
7. Comme cela se fait par les récits des historiens.

en vie ces braves Scipions, Catons et Césars; et, quand j'estois à Rome, voyant le Capitolle, me ressouvenant de ce que j'avois ouy dire (car de moy j'estois ung mauvais lecteur), il me sembloit que je debvois trouver là ces anciens Romains. Donc les historiens, qui ne laissent rien à mettre [1] en leurs livres, marqueront vostre nom en blanc et en noir, avec gloire ou avec honte, comme vous voyés qu'ilz ont faict de tant de cappitaines qui nous ont devancés.

La seconde chose que vous debvés mettre devant vos yeux, c'est que vous debvés penser, si vous perdés vostre place, quel dommage vous apportés au roy premièrement; car c'est son bien et sa maison, car il n'y a poinct place de garde que [2] ne soit proprement sa maison encores qu'il n'y ait poinct de domicile qui soit à luy; car les revenuz sont sciens [3], et en perdant la place, vous remettés son revenu entre les mains de son ennemy, augmentés [4] son honneur, et faictes honte à vostre maistre, qui veoit dans les histoires escript pour jamais que sous son regne une telle place s'est perdue. Puis vous debvés penser au dommage que vous portés à ses pauvres subjectz voeisins ou loeingtains; car tout participe au mal; il est vrai que les voeisins en souffrent plus de dommage que les autres. Oh! combien de malédictions vous donnent le peuple, la noblesse, l'esglise et toute manière de gens qui sont voeisins de la place que vous aurés perdu; car pour vous [5] ilz sont destruictz. Et encores que les autres soinct loeing et qu'ilz n'en ayent pas grand dommage, vous n'estes pas pour cella exemptz de leurs malédictions, maudissant l'heure que [6] vous feustes jamais [7] nay [8], regretant la perte du roy et des habitans [9] qui ont, par vostre faute, changé de roy et de maistre, ou bien, chargeant leurs enfans sur les espaules, ont esté contrainctz d'aller sercher [10] domicile ailleurs. O que ces pauvres Anglois, qui s'estoinct accasés [11] despuis [12] trois cens ans dans la ville de Calais, doibvent maudire la lascheté et poltronerie de celuy qui si laschement laissa perdre une si bonne place! Comment pourrès-vous lever les yeux si vous tombés en tel malheur? veu que paravant, vous estiés tant honoré et estimé, que vous ne passiés en ville ou village que [13]

1. Qui n'omettent rien.
2. Qui.
3. Sont siens, sont à lui.
4. Vous augmentez (l'honneur de l'ennemi).
5. A cause de vous.
6. Où.
7. Un jour.
8. Né.
9. Éprouvée par le roi et les habitants.
10. Chercher.
11. Établis (de *casa*).
12. Depuis.
13. Vous étiez si honoré, etc... que vous ne passiez dans une ville... sans que tout le monde, etc...

tout le monde ne se resjouyt de vostre venue, et vous alloinct tous veoir[1], priant Dieu pour vous qu'il vous conservast la santé. Que si ce malheur vous advient, au lieu de louanges, vous aurés des injures ; pour prières, maladictions ; et vous donneront à tous les diables ; et, au lieu de vous caresser, on vous tournera le dos ; chacun vous monstrera au doigt, de sorte que cent fois le jour vous maudirés l'heure que vous n'estes mort dens vostre place plustost que de la rendre honteusement....

Et la troisième est que pour esviter vostre fortune[2] et tous ces malheurs, il y a bon remède, lequel je me suis appris moymesme et suis contant de le vous enseigner, si vous ne le scavés. Premièrement vous debvés considérer tout cecy que je vous ay mis devant les yeux, et mettre d'un costé la honte, de l'autre l'honneur que vous aurés, si vous deffendés courageusement vostre place, demeurant victorieux ou pour le moingz ayant faict tout ce qu'ung homme de bien peut fere, de[3] sortir triomphant et comme vainqueur, encore que vous soyés vaincu ; comme vous voyés que je fiz en ce siége. Songés tousjours que vous voyés vostre prince et vostre maistre devant vous et quel visage vous debvés espérer[4] si par vostre lascheté vous perdés sa place. Et pource qu'il n'y a eu jamais commencement en une chose qu'il n'y aye fin, doncques puisque vous êtes entré au commencement, fault que vous pensés[5] à la fin, mettant en considération que le roy, vostre maistre, ne nous a pas baillé ceste place pour la rendre, mais pour la sauver ; qu'il ne vous l'a pas donnée pour y vivre seulement, mais aussi pour y mourir, s'il est besoing, en combatant. Et si on demandoit au roy, quand il vous baille une place, s'il la vous baille pour la rendre ou pour y mourir en la deffendant, il vous dira qu'il la vous baille pour la deffendre et y combattre jusques au dernier jour de vostre vie ; car puisque vous estes son subject, elle est à luy. Le seigneur de Jarnac[6] disoit quelque jour au roy, nostre maistre que c'estoit la plus grande ruse et finesse dont les roys se soinct jamais advisés, d'avoir faict accroire à leurs subjects que leur vie estoit à eux[7] et que leur plus grand honneur estoit de mourir pour leur service, mais aussi ç'avoit esté une grande

1. Et tous allaient vous voir.
2. Mauvaise fortune.
3. Afin de sortir.
4. Qu'il vous fasse.
5. Il faut que vous pensiez.
6. Guy de Chabot de Jarnac, célèbre par son duel avec La Châteigneraie (1547). Il allait succomber, quand, contre les règles du duel, il frappa son adversaire d'un coup inattendu au jarret. De là l'expression *coup de Jarnac* pour désigner un coup porté traîtreusement.
7. Aux rois.

sottise à nous de le croire, ny fere [1] tant d'estat de ce beau lict d'honneur. Si est-il vray [2] pourtant, car noz vies et noz biens sont à nos roys, l'ame est à Dieu et l'honneur à nous; car sur mon honneur mon roy ne peut rien.

(*Commentaires*, t. II, p. 630.)

4. Monluc en Guyenne.

[Je] mis une si grande crainte par tout le païs, pour deux soldatz catholiques que je feys pendre ayant transgressé l'edict [3], que nul n'ausa [4] plus mettre la main aux armes. Les Huguenotz pensarent [5] en eschapper à bon marché, et que je ne les punirois pas à eulx [6]; deux autres de leur religion transgressarent l'édict et soubdain feurent pendus pour faire compagnie aux autres. Et quand les deux religions veyrent que les ungs ny les autres ne pouvoient avoir d'asseurance de moy [7] s'ilz transgressoient l'édict, les ungs et les autres se commensarent à s'entr'aymer et se fréquenter. Et voilà comme j'entretins la paix l'espace de cinq ans en ce païs de Guyenne entre les ungs et les autres; et croy que si tout le monde eust voulu faire ainsin [8], sans se partialiser [9] d'un costé ny d'autre, et rendu la justice à qui la méritoit, nous n'eussions jamais veu les troubles [10] seconds et derniers de ce royaume. Ce n'estoit pas petite besongne, car j'avois affaire avecques des cervaux aussi fols et gaillards qu'il y en aye en tout le royaume de France, ny [11] par aventure en l'Europe. Qui gouvernera bien le Gascon, il peut s'asseurer qu'il aura faict ung chef d'œuvre; car, comme il est naturellement soldat, aussi est-il glorieux et mutin. Toutesfois, tantost faisant le doux, puis le collere, je les maniois si bien que tout plioit sous moy, sans que nul osast lever la teste. Bref, le roy y estoit recongneu et la justice obéye.

(*Commentaires*, t. III, p. 72.)

1. Et de faire. La négation *ni* est amenée par l'idée négative : *il eût mieux valu ne pas croire* qui est renfermée dans : *ç'avoit esté une grande sottise de...*
2. Toutefois cela est vrai.
3. L'édit de paix (paix d'Amboise, 19 mars 1563).
4. N'osa.
5. Pensèrent. Cf. p. 61, n. 3.
6. Pour eux, huguenots.
7. De sécurité par rapport à moi.
8. Ainsi.
9. Prendre parti.
10. Les nouvelles guerres de religion.
11. Cf. p. 55.

5. Confessions d'un soldat.

Voilà, mes compaignons qui lirés ma vie, la fin des guerres où je me suis trouvé despuis[1] cinquante cinq ans que j'ay commandé pour le service de nos roys. J'en ay rapporté sur moy sept arquebousades pour m'en ressouvenir et plusieurs autres blessures, n'ayant membre en tout mon corps où je n'aye esté blessé, si ce n'est le bras droict. Il m'en reste l'honneur et la réputation que j'ay acquise par toute la chrestienté, car mon nom est cogneu partout; j'estime plus cela que toutes les richesses du monde, et, avec l'ayde de Dieu qui m'a assisté, je m'enterreray[2] avec ceste heureuse réputation. Ce m'est un merveilleux contentement quand j'y pense, et lorsqu'il me souvient comme je suis parvenu de degré en degré, ayant eschappé[3] tant de dangers pour jouyr de si peu de repos qu'il me reste en ce monde en ma maison, afin d'avoir loisir de demander pardon à Dieu des offenses que j'ay commises. O que si sa miséricorde n'est grande, qu'il y a de danger pour ceux qui portent les armes, et mesmement[4] qui commandent, car la nécessité de la guerre nous force en despit de nous-mesmes à faire mille maux et faire non plus d'estat[5] de la vie des hommes que d'ung poulet; et puis les plaintes du peuple qu'il fault manger en despit qu'on en aye ; les veufves et orphelins, que nous faisons tous les jours, nous donnent toutes les malédictions dont ilz se peuvent adviser; et à force de prier Dieu et implorer l'ayde des saincts, quelqu'une nous en demeure sur la teste : mais certes les roys en patiront encores plus que nous, car ilz le nous font faire, comme je dis au roy, l'entretenant à Tholose[6] ; et n'y a mal duquel ilz ne soient cause, car puisqu'ilz veulent faire la guerre, il fault payer pour le moins ceux qui s'en vont mourir pour eux, afin qu'ilz ne puissent faire tant de maux qu'ilz font.

Moy doncques bien heureux, qui ay le loisir de songer aux péchés que j'ay commis, ou plustost que la guerre m'a faict commettre, car de mon naturel je n'étois pas addoné a faire le mal, et surtout ay tousjours esté ennemy du vice, de l'ordure et vilenie, ennemy capital de la trahison et desloyauté. Je sçay bien que la colère m'a faict faire et dire beaucoup de choses

1 Depuis.
2. Serai enterré.
3. Ce verbe était actif.
4. Surtout.
5. De cas.
6. Toulouse.

dont j'en dis[1] *mea culpa ;* mais il n'est pas[2] temps de les réparer. Une en ay-je sur le cœur par dessus toutes les autres : si je n'en eusse ainsi usé, on m'eust baillé des nazardes, et le moindre consul de villaige m'eust fermé la porte au nez, si je n'eusse tousjours eu le canon à ma queue ; car chacun voulait faire le maistre. Dieu sçait si j'estois pour l'endurer. Meshuy[3] cela est faict. J'avois la main aussi prompte que la parolle. J'eusse voulu, si j'eusse peu, ne porter jamais de fer au costé, mais mon naturel estoit tout autre : Aussi portai-je en ma devise : *Deo duce, ferro comite.* Une chose pui-je dire avec la vérité : que jamais lieutenant de roy n'eut plus de pitié de la ruyne du peuple que moy, quelque part que je me sois trouvé. Mais il est impossible de faire ces charges sans faire mal, si ce n'est que le roy ait ses coffres pleins d'or pour payer les armes ; encore y aura-il prou affaire[4]. Je ne sçay si après moy on fera mieux, mais je ne le pense pas. Tous les catholicques de la Guyenne pourteront tesmoignage si je n'ay pas espargné le peuple ; car des Huguenotz, je les recuse ; je leur ay faict trop de mal ; et, si je n'ay pas faict assés ny tant que j'eusse voulu, il n'a pas tenu à moy. Je ne me soucie s'ilz disent mal de moy, car ilz en disent autant ou ont plus dict[5] de leurs roys.

(*Commentaires*, t. III, p. 499.)

BRANTOME

1540 (?) — 1614.

Troisième fils de François de Bourdeilles et d'Anne de Vivonne de la Chastaigneraie, PIERRE DE BOURDEILLES naquit vers 1540 dans le Périgord, fut élevé à la cour de la reine de Navarre où sa mère et sa grand'mère remplissaient les fonctions de dames du corps ou dames d'honneur de Marguerite, fit de bonnes études à Poitiers, reçut de Henri II vers l'âge de seize ans l'abbaye de Brantôme en souvenir de son frère aîné Jean de Bourdeilles tué au siége de Hesdin en 1553. Vers 1558, il commence sa vie de voyages et d'aventures ; il parcourt l'Italie, où il rencontre Philippe Strozzi et le grand Prieur de France, François de Guise. De retour en France, il accompagne en Écosse le grand Prieur qui y ramenait Marie-Stuart, est présenté à Élisabeth, revient prendre les

1. Dont je dis ; *en* fait pléonasme.
2. Plus.
3. Aujourd'hui, c'est-à-dire désormais.
4. Encore y aura-t-il beaucoup de difficultés.
5. Ou en ont plus dit.

armes contre les protestants sous François de Guise, s'engage après la paix de 1564 dans l'expédition que les Espagnols dirigeaient contre les États barbaresques, revient par Lisbonne où il est reçu à la cour, et par Madrid où Élisabeth, la femme de Philippe II, le charge d'une mission intime auprès de Catherine de Médicis sa mère. Rentré en France, il repart à la recherche d'aventures, s'embarque pour aller défendre Malte assiégé par Soliman; s'attarde chemin faisant, si bien qu'il arrive après la levée du siége, et repassant par les cours d'Italie et de Piémont, revient prendre part à la troisième guerre civile (1569) à la suite de *Monsieur* (Henri III). Après le siége de La Rochelle, nous le retrouvons au Louvre, où il devient chambellan de Henri III. Au bout de quelques années de service, mécontent du roi, qui l'exila de la cour en 1582, il songeait à offrir ses services à l'Espagne contre la France, quand une chute de cheval (1584) l'arrêta dans ses projets de trahison. Il resta quatre ans dans son lit, et se releva pour traîner péniblement, jusqu'en 1614, une vie de souffrances. C'est dans des loisirs forcés de ces vingt ans que, se mettant à raconter ce qu'il avait fait ou vu, il composa ses nombreux écrits, imprimés partiellement pour la première fois en 1665. Depuis, les éditions se suivirent, généralement fautives et incorrectes, accompagnées de titres plus ou moins menteurs. La meilleure et la seule qui fasse autorité est celle que publie la Société de l'Histoire de France par les soins de M. L. Lalanne : c'est celle que nous suivons dans ces extraits.

Lire l'étude littéraire sur Brantôme dans notre *Tableau de la Littérature au* XVIe *siècle* (page 39).

1. De la loyauté chez les princes.

Nostre roy Charles[1] fist bien tout ce qu'il peust pour attraper les grands segneurs huguenots et par justice et par guerres; mais ne les ayant peu vaincre ny attraper, il les attrapa par finesse à la saint Barthélemy, les ayant fait venir sous titre de bonne foy. Aucuns ont estimé l'acte; autres l'ont fort détesté, ainsin qu'a esté celuy par[2] nostre roy Henri III dont il usa à l'endroit de M. de Guise et de M. le cardinal son frère,[3] ayant pardonné les barricades de Paris et tout le passé par une foy solennellement jurée. S'il fist bien ou mal, je m'en raporte aux grands discoureurs qui sont plus suffisans[4] que moy, qui ne suis pas digne d'en dyre mon advys.

Enfin, qu'est-il advenu de tous ces traitz de ces grands que

1. Charles IX.
2. Accompli par.
3. Assassinés à Blois en décembre 1588.
4. Capables.

je viens de dyre, sinon les effectz que le courroux de Dieu a produits sur les uns et sur les autres? Nous avons nostre grand roy Henri IV à qui ceste meschante greyne de parjure et d'infédélité n'est point encore enracynée ny greynée dans le noble champ de son cuer généreux; les Liguez [1] le peuvent bien testifyer [2], qui le vouloient metre à blanc [3] s'ilz eussent peu. Or Dieu le maintienne en ceste belle vertu de loyauté !

Bref, comme j'ay dit, despuys [4] ces longues années une certayne saison [5], ou, pour mieux dyre, un certain destain a couru qu'il n'estoyt pas galant prince ou segneurie qui ne jouast du passe-passe sur la foy [6], dont j'en ferois, s'il me semble, un beau et long discours, et en noteroys mot par mot tous les cayers [7] et exemples qui se peuvent là dessus alléguer et prandre des hystoyres, tant nostres qu'estrangères, et de ce qu'avons veu en noz temps. Je n'y espargneroys non plus le grand feu roy Henry d'Angleterre [8] ni plusieurs princes d'Allemagne. Aussy croys-je que nos braves roys françoys, qui de tout temps immémoriaux avoyent été si francs et loyaux, aprirent ceste complexion [9] mauvayse de ces estrangers, pour les avoyr trop praticquez; car, comme on dit, on aprend à hurler aveq les loups.

Je voudroys fort qu'un galant discoureur [10] entreprist ce chapitre, affin que sur un tel myroyr se myrassent non les petitz seullement, mays les plus grands; dont [11] je m'estonne que les grands prescheurs ne leur en ont fait des remontransces, voyre des réprimandes; car il leur semble que ce n'est rien que de violer sa foy et sa parolle; mays tant s'en faut qu'ilz les en ayent preschez au moins aucuns [12], que lors qu'on leur venoyt demender advys sur le point, selon les subjectz qu'ilz leur présentoyent, gaignez ou par belles parolles ou par bons bénéfices ou par argent ou autrement, leur disoyent soudain qu'à un meschant homme, à un rebelle, à un parjure, à un héréticque, il ne falloyt nullement garder sa foy, ains [13] à un traistre estre traistre, non a demy seulement, mais à toute outrance et plainière liberté; et sur ce s'aydoient de quelques passages qu'ilz alloyent soustraire de l'Escriture Saincte pour leur fayre trouver la sausse

1. Ligueurs.
2. Témoigner.
3. Ruiner entièrement.
4. Depuis.
5. Une certaine influence du temps.
6. Ne fit des tours de passe-passe avec ce qu'il avait juré.
7. Orthographe ancienne de *cahier*, plus voisine de l'étymologie *quaternum* (réunion de *quatre* feuilles), qui a donné successivement *cadern, caern, caiern, cayer, cahier*.
8. Henry VIII.
9. Nature.
10. Un habile écrivain.
11. C'est pourquoi.
12. Quelques-uns du moins.
13. Mais.

bonne, qu'ils goustoient assez par le bon appétit qu'ilz y prenoient (le diable y ait part !) sans l'assaisonner dadvantage, et en faysoyent pis qu'on ne leur conseilloyt ! Il s'en pourroyt là-dessus alléguer force exemples, feuillet par feuillet, qu'il n'y auroyt rien à dire [1] ; sur quoy j'ay ouy dire à de grands théologiens et jurisconsultes que jamays ils n'ont veu proffiter les personnes qui avoyent esté condemnées [2] et mises à [3] prester le serment sur une chose incertaine en jugemant [4], et sur les Saintes Évangiles ou reliques, qui le fesoyent faux et se perjuroyent [5].

Que doyvent donc craindre les grands, et quels maux, peynes et misères et fins [6], que volontiers je particulariseroys [7], sont tombées sur tous ces grands que je viens d'alléguer ! Je parle aussi bien pour les grandes dames et princesses, qui sont aussy varéables [8], en leur foy que les hommes, et quasi tous et quasy toutes la changent et diversifient aussi souvent qu'ung comédiant [9] ne change d'habitz en un eschafaud [10]. Si [11] faut-il croyre qu'il y a un Dieu qui ne manque, quoy qu'il tarde, aux vengeances !

(*Vies des grands capitaines estrangers, ch. VI : Le roy Ferdinand d'Arragon.* Œuvres complètes de Brantôme, édit. L. Lalanne, t. I, p. 122-124.)

2. Bayard.

En ceste mesme retraicte [12] fut tué aussy ce gentil et brave M. de Bayard, à qui ce jour M. de Bonnivet, qui avoit esté blessé en un bras d'une heureuse harquebusade, et, pour ce, se faisoit porter en litière, lui donna toute la charge et le soin de l'armée, et de toute la retraicte, et luy avoit recommandé l'honneur de France. M. de Bayard qui avoit eu quelque picque auparavant avec luy, respondit (ce dict l'Espaignol [13]) : « J'eusse fort voulu,

1. Si bien qu'il n'y aurait rien à redire.
2. Obligées.
3. Mises en demeure de.
4. Contestable en justice.
5. Se parjuraient.
6. Morts.
7. J'exposerais en détail.
8. Variables.
9. Italianisme : *commediante*, comédien.
10. Sur une scène, un théâtre.
11. Ainsi.
12. L'amiral de Bonnivet, chargé du commandement de l'armée française dans le Milanais (1523), n'y avait fait que des fautes : forcé par une blessure de quitter ses troupes, il les confia à Bayard qui, battu à Rebec, sauva l'armée en lui faisant passer la Sesia à Romagnano, sous le feu des Espagnols. Resté le dernier pour couvrir la retraite, il fut blessé à mort (1524). Bonnivet se fit tuer l'année suivante à Pavie.
13. Valles, écrivain espagnol à qui on doit une histoire du marquis de Pescayre (1558 et 1570, in-8°). Brantôme, dans le récit qui suit, lui fait divers emprunts.

« et qu'il eust ainsy pleu à Dieu, que vous m'eussiez donné ceste « charge honnorable en fortune plus favorable à nous autres « quast'heure[1] : toutesfois, ainsy que ce soit que l'advanture[2] « traicte avec moy, je feray en sorte que, tant que je vivray, « rien ne tumbera entre les mains de l'ennemy que je ne le « deffende valeureusement... »

Ainsy qu'il le promit il le tint; mais les Espagnols et le marquis de Pescayre[3], usant de l'occasion, furent si opportuns à chasser les François, qu'ainsy que M. de Bayard les faisoit retirer tousjours peu à peu, voicy une grande mousquetade qui donna à[4] M. de Bayard, qui luy fracassa tous les rains.

Aussitost, se sentant frappé, il s'escria: « Ah ! mon Dieu ! je suis mort. » Si prit son espée par la poignée, et en baisa la croisée[5] en signe de la croix de Nostre Seigneur ; il dict tout haut : *Miserere mei, Deus !* puis, comme failly des espritz, il cuida tumber[6] de cheval; mais encor eust il le cœur de reprendre l'arçon de la selle, et demeura ainsy jusqu'à ce qu'un gentilhomme, son maistre d'hostel, survint, qui luy aida à descendre et à l'appuyer contre un arbre.

Soudain voyla une rumeur, parmy les deux armées, que M. de Bayard estoit mort. Voyez comme la Renommée soudain trompette le mal comme le bien. Les nostres s'en effrayarent grandement; si bien que le désordre se mit parmi eux, et les impériaux[7] à les chasser. Si[8] n'y eust il gallant homme parmi eux qui ne le regrettast; et le venoit voir qui pouvoit, comme une belle relique, en passant et chassant tousjours[9]; car il avoit ceste coutume de leur faire la guerre la plus honneste du monde et la plus courtoise; et y en eut aucuns qui furent si courtois, et bons qui le voulurent emporter en quelque logis là près; mais lui les pria qu'ils le laissassent dans le champ mesme qu'il avoit combattu, ainsi qu'il convenoit à un homme de guerre, et comm' il avoit tousjours desiré mourir armé...

Sur ce, arriva M. le marquis de Pescayre, qui lui dict : « Je « voudrois de bon cœur, monsieur de Bayard, avoir donné la « moictié de mon vaillant[10], et que je vous tinsse mon prisonnier « bien sain et sauve, affin que vous vous puissiez ressentir, par

1. A cette heure ; cf. plus haut, p. 26, n. 1.
2. De quelque manière que la fortune agisse avec moi.
3. Ferdinand-François d'Avalo, marquis de Pescayre (*Pescara*, dans les Abruzzes), célèbre général de Charles-Quint, reconquit le Milanais.
4. Atteignit.
5. Poignée en forme de croix.
6. S'évanouissant, il pensa tomber.
7. Se mirent à les chasser.
8. Toutefois.
9. Et tout en chassant (les Français).
10. *Valeurs*, richesse.

« courtoisies que recevriez de moy, combien j'estime vostre « valeur et haute prouesse. Je me soubviens qu'estant bien « jeune, le premier los [1] que vous donnarent ceux de ma nation « fut qu'ilz disoient : *muchos Grisonnes y pocos Bayardos* [2]. « Aussi, despuis que j'ay eu cognoissance des armes [3], je n'ay « point ouy parler d'un chevalier qui approchast de vous. Et « puisqu'il n'y a remède à la mort, je prie Dieu qu'il retire « vostre belle âme auprès de lui, comme je croy qu'il le « fera » [4].

Incontinant il luy députa gardes qu'elles [5] ne bougeassent d'auprès de luy, et, sur la vie, ne l'abandonnassent qu'il ne fust mort ; et ne luy fût faict aucun outrage, ainsy qu'est la coustume d'aucune racaille de soldatz et de bisongnes [6] qui ne sçavent encor les courtoisies de la guerre, ou bien de ces grands marauts de goujatz [7] qui sont encores pires. Cela se voit souvant aux armées.

Il fut tendu donc à M. de Bayard un beau pavillon pour se reposer : et puis, aiant demeuré en cest estat deux ou trois heures, il mourut ; et les Espagnols enlevarent son corps, avec tous les honneurs du monde, en l'église, et par l'espace de deux jours luy fut faict service très solemnel : et puis le rendirent a ses serviteurs, qui l'emmenarent en Dauphiné, à Grenoble ; et là, receu par la cour de parlement et un' infinité de monde qui l'allarent recueillir et luy firent de beaux et grands services en la grand'église de Nostre-Dame ; et puis fut porté enterrer, à deux lieues de là, chez les Minimes. Qui en voudra plus sçavoir lise son roman [8], qui est un aussi beau livre qu'on sçauroit voir [9], et que la noblesse et jeunesse devroient autant [10] lire [11].

Ce livre [12] dict que ce bon chevallier, ainsy qu'il [13] fut blessé,

1. Louange.

2. « Beaucoup de Grisons (ânes) et peu de Bayards » jeu de mots sur le nom de Bayard, qui, dans nos vieilles chansons de geste, était le nom du coursier des quatre fils Aymon. Boileau parle encore de a la postérité d'Alfane et de *Bayard* (Sat., V). — Cf. *Gestes du preulx chevalier Bayard*, par Symphorien Champier : « Et par celle manière fut Bayard, le noble chevalier, enrichy en son commencement de guerre de nouveau titre de victoire, par laquelle raison ung peu de temps apres fut dict par les Espaignolz quasi par divine providence : *En France moux Grison, pauco Bayardo* » (liv. II, ch. I).

3. Du métier des armes.

4. Cf. le chapitre LXV du *Loyal serviteur*.

5. Qui ne devaient pas bouger.

6. Mot espagnol *bisoño*, recrue, conscrit.

7. Valets d'armée.

8. Récit en français.

9. Un livre aussi beau qu'on en puisse voir.

10. Tant.

11. Brantôme fait allusion à la *Vie de Bayard* par le *Loyal serviteur* (1527).

12. *Loyal serviteur*, ch. LXV.

13. Dès qu'il.

vint à luy le seigneur d'Alègre, prévost de Paris, auquel il dict qu'il estoit mort et qu'il se retirast de peur de l'ennemi, et qu'il le recommandast au roy son maistre, bien marry qu'il ne le pouvoit plus servir davantage ; qu'il le recommandast aussy à tous les princes de France, à tous messieurs ses compagnons et généralement à tous les gentilshommes du royaume, quand il les verroit. Voyez l'ambition belle et douloureuse de ce bon chevallier, de se recommander ainsy sur la fin à tous ces gens là, et y bastir dans leurs âmes une mémoire de lui !

M. du Bellay [1] dict que M. de Bourbon, le voyant en passant, luy dict : « Monsieur de Bayard, vrayement j'ay grand'pitié de « vous. — Ah ! Monsieur, pour Dieu ! n'en ayez point de pitié, « mais ayez la plustost de vous qui combattez contre vostre foy « et vostre roy ; et moy je meurs pour mon roy et pour ma « foy [2]. » Je croy que ce mot picqua un peu M. de Bourbon ; mais et lui et tous estoient si aspres à donner la chasse et suivre la victoire, que M. de Bourbon ne s'en soucia autrement, et aussi qu'il [3] voyoit bien qu'il disoit vray.

La fin de ce brave chevallier a esté pareille à sa vie. On luy a donné ce tiltre noble de *chevalier sans peur et sans reproche;* aussi l'a il sceu très bien entretenir: et qui en voudra voir la preuve lise le vieux roman [4]; mais tout vieux roman qu'il est, ne parle point mal et en aussi bons mots et termes [5] qu'il est possible: il y en a deux [6], mais le plus grand est le plus beau.

J'ay veu plusieurs s'esbahir de luy qui, aiant esté si grand et si renommé capitaine, qu'il [7] n'ait eu en sa vie de plus grandes charges qu'il n'eust ; car vous ne trouvez point, ny au livre de de sa vie ny ailleurs, qu'il ait mené en chef aucune armée, ny qu'il ait esté jamais lieutenant de roy, sinon dans Mézières [8]. Bien dict son histoire qu'il le fut en Dauphiné ; mais c'estoit pour gouverner le pays, et non pour faire la guerre. Aucuns ont dict qu'il n'avoit esté jamais ambitieux de telles charges, et que de son naturel il aimoit mieux estre capitaine et soldat d'aventure, et aller à toutes hurtes [9] et adventures à la guerre

1. Martin du Bellay dans ses *Mémoires* (année 1524, p. 185).
2. Voilà l'origine du beau dialogue de Fénelon : *Le connétable de Bourbon et Bayard* (Dialogue des Morts, 62).
3. Outre qu'il.
4. *Roman*, récit en langue vulgaire, en français.
5. Et *il parle* en aussi bons mots et termes.
6. Il y a sur Bayard deux romans, deux histoires écrites en français : la *Vie de Bayard* due à Symphorien Champier (1525) et la *Vie* anonyme composée par le *Loyal Serviteur* (1527).
7. *Qu'il* fait ici pléonasme.
8. Lors du siége de cette place par Charles Quint (1521).
9. Heurts, coups.

où il lui plairoit, et s'enfoncer aux dangers, que d'estre contrainct par une si grande charge et gesné de sa liberté à ne combattre et mener les mains [1] quand il vouloit.

Bien avoit il cet heur [2] qu'oncques general d'armée de son temps ne fit voyages, entreprises ou conquestes, qu'il ne fallust tousjours avoir M. de Bayard avec luy, car sans luy la partie estoit manquée; et tousjours ses advis et conseils en guerre estoient suivis plustost que des [3] autres : par ainsy l'honneur lui estoit très grand, voire plus [4], si on le veut quasy bien prendre, pour ne commander pas à une armée, mais pour commander au général ; c'est à dire que le général se gouvernoit totalement par son advis.

Ce qui me faict souvenir de ce grand roy Charles Martel, lequel ne voulut oncques estre roy de France, estant bien en son pouvoir [5]; mais il aima mieux d'avoir ceste gloire de commander aux roys. Et ne faut douter que M. de Bayard, s'il eust eu telles grandes charges, qu'il [6] ne s'en fust acquicté aussi dignement qu'il fit dans Mézières, là où entrant et la trouvant très faible et très estonnée [7], l'assura [8] et la deffendit si bien que le conte de Nanssau y perdit sa leçon [9]; et comm' il l'envoya sommer de la rendre à l'empereur, M. de Bayard fit responce qu'avant de sortir il vouloit faire un pont de corps morts de gens de son armée, et qu'après il sortiroit plus à son aise par dessus; car autrement il ne pourroit bonnement sortir.

A ceux qui l'ont veu, j'ay ouy dire que c'estoit l'homme du monde qui disoit et rencontroit [10] le mieux : tousjours joyeux à la guerre, causoit avecque les compaignons de si bonne grâce qu'ils en oublioient toute fatigue, tout mal et tout danger.

Il estoit de moyenne taille, mais très belle et fort droicte et fort dispote [11], bon homme de cheval, bon homme de pied. Que lui restoit-il plus ? Il estoit un peu bizarre [12] et haut à la main [13] quand il falloit, et alloit du sien...

Qui voudra lire ce livre de M. de Bayard y verra de beaux traicts de valeur et de vertu qui luisoient en ce bon chevalier,

1. Agir.
2. Ce bonheur que jamais général, etc.
3. Que ceux des autres.
4. Et même plus grand.
5. Lorsqu'il était en son pouvoir de le devenir.
6. *Qu'il* fait pléonasme.
7. Abattue.
8. La fortifia.
9. Cf. l'expression analogue : *y perdre son latin*.
10. Imaginait.
11. Mot espagnol *dispuesto*, bien fait, dispos, de *dispositus*.
12. Fier.
13. Raide de caractère; métaphore prise du cheval qui raidit le cou contre l'action de la bride.

et ne se pourra saouler[1] de les lire ny de les admirer. M. de Ronsard, entr'autres plus grandes louanges qu'il donne à M. de Montmorancy, connestable depuis, dict qu'il estoit compagnon de Bayard[2]. Celle là n'estoit pas trop petite, encor qu'il fust grand favory du roy.

(*Vies des grands capitaines François*, t. II, p. 382-391.)

3. Les dames de Sienne[3].

Sans emprunter les exemples des genereuses dames de Rome et de Sparte de jadis, qui ont en cela excedé[4] toutes autres, (lesquels au reste sont assez manifestes et exposez à nos yeux), j'en veux escrire de nouveaux et de nos temps.

Pour le premier, et à mon gré le plus beau que je sçache, fut[5] celuy de ces belles, honnestes et courageuses dames de Sienne, lors de la revolte de leur ville contre le joug insupportable des Imperiaux. Car après que l'ordre y fut estably pour garder la ville, les Dames en estant mises à part pour n'estre[6] propres à la guerre comme les hommes, voulurent monstrer un par-dessus[7] et qu'elles sçavoient faire autre chose que besogner à leur ouvrage; et pour porter leur part du travail, se partirent[8] d'elles mesmes en trois bandes: et, un jour de S. Anthoine, au mois de Janvier, comparurent en publiq trois des plus belles, grandes et principales de la ville, en la grande place (qui est certes tres-belle) avec leurs tambours et enseignes.

La premiere estoit la Signora Forteguerra, vestuë de violet, son enseigne et sa bande de mesme parure avec une devise, et[9] ces mots: *Purche sia il vero*[10]... Et estoient toutes ces dames vestues à la nymphale d'un court accoustrement qui en descouvroit et monstroit mieux la belle greve[11].

La seconde estoit la Signora Piccolomini, vestuë d'incarnat, avec sa bande et enseigne de mesme, avec la Croix blanche, et la devise en ces mots: *Purche no l'habbia butto*[12].

1. Rassasier.

2. Là pour servir d'entrée à ses vertus pre-[mières]
Je peindray tout cela qu'il fit de dans Mé-[zières]
Compagnon de Bayard, et tout cela qu'il fit
Quand le grand Roy François le Souisse deffit
(*Le temple de Messeigneurs Le Connestable et des Chastillons*; t. VI, p. 302, de l'édition Blanchemain.)

3. Voir plus haut (p. 60) le récit de Monluc.

4. Surpassé.

5. *Ce* fut.

6. Parce qu'elles n'étaient.

7. Quelque chose de supérieur à la condition de la femme.

8. Se partagèrent.

9. Il faut remplacer *et* par *en*; Brantôme répétant plus loin deux fois cette expression : *la devise* en *ces mots*.

10. Pourvu que ce soit vrai. Cette devise et les deux suivantes n'ont pas un sens bien clair.

11. *Grève*, armure de la jambe.

12. Pourvu qu'il ne l'ait pas renversé. Le texte original de Brantôme a par erreur *tutto* pour *butto*.

La troisieme estoit la Signora Livia Fausta, vestuë toute de blanc, avec sa bande et enseigne blanche, en laquelle estoit une palme, et la devise en ces mots : *Purche l'habbia* [1].

A l'entour et à la suite de ces trois dames qui sembloient trois deesses, il y avoit bien trois mille Dames, que [2] gentilles-femmes, bourgeoises qu'autres d'apparence toutes belles, aussi bien parees de leurs robbes et livrees, toutes ou de satin ou de taffetas, de damas ou autres draps de soye, et toutes resoluës de vivre ou mourir pour la liberté ; et chacune portoit une fascine sur l'espaule à un fort que l'on faisoit, criants : *France! France!* dont M. le cardinal de Ferrare et M. de Termes, Lieutenants du roy, en [3] furent si ravis d'une chose si rare et belle, qu'ils ne s'amuserent à autre chose sinon qu'à voir, admirer, contempler et loüer ces belles et honnestes Dames : comme de vray j'ay ouy dire à aucuns qui y estoient, que jamais rien ne fut veu de si beau ; et Dieu sçait si les belles dames manquent en cette ville, et en abondance, sans especiauté [4] ?

Les hommes qui, de leur bonne volonté, estoient fort enclins à leur liberté, en furent davantage poussez par ce beau trait, ne voulans en rien ceder à leur Dames pour cela : tellement que tous, à l'envy les uns des autres, tant Gentilshommes, Seigneurs, bourgeois, marchands, artisans, riches, pauvres, tous accoururent au Fort à [5] en faire de mesme que ces belles, vertueuses et honnestes Dames ; et en grande emulation, non-seulement les seculiers, mais les gens d'Église pousserent tous à cet œuvre, et au retour du Fort, les hommes à part, et les femmes aussi rangees en bataille en la place auprès du Palais de la Seigneurie, allerent l'un après l'autre, de main en main, saluër l'image de la Vierge Marie, patrone de la ville, en chantant quelques hymnes et cantiques à son honneur, par un si doux air et agreable harmonie, que partie d'aise, partie de pitié, les larmes tomboient des yeux à tout le peuple ; lequel, après avoir receu la benediction de M. le Reverendissime Cardinal de Ferrare, chacun se retira en son logis, tous et toutes en resolution de faire mieux [6] à l'advenir.....

Ha ! belles et braves Dames Siennoises, vous ne deviez jamais mourir, non plus que votre los [7], qui à jamais ira de conserve [8]

1. Pourvu qu'il l'ait.
2. On dirait aujourd'hui *tant gentilles femmes, bourgeoises qu'autres.*
3. *En* et *dont* font pléonasme.
4. Sans citer telle ou telle en particulier.
5. Pour.
6. Le mieux (possible).
7. Gloire.
8. De conserve avec vous, en même temps que vous.

à l'immortalité; non plus aussi que cette belle et gentille fille de vostre ville, laquelle en vostre siege, voyant son frere un soir detenu malade en son lict, et fort mal disposé pour aller en garde, le laissant dans le lict, tout coyment[1] se desrobe de luy, prend ses armes et ses habillements, et comme la vraye effigie de son frere, paroit ainsi en garde pour son frere, inconnuë pourtant par la faveur de la nuict. Gentil trait, certes! car bien qu'elle se fut garçonnee et engendarmee[2], ce n'estoit pourtant pour en faire une nouvelle et continuelle habitude, mais seulement pour cette fois faire un bon office à son frere.....

Or, j'ay ouy dire à Monsieur de la Chapelle des Ursins, qui lors estoit en Italie, et qui fit le rapport de si beau trait de ces Dames Siennoises au feu Roy Henry[3], qu'il le trouva si beau, que la larme à l'œil il jura que, si Dieu luy donneroit un jour la paix ou la tresve avec l'Empereur, qu'il[4] iroit par ses galeres en la mer de Toscane et de là à Sienne, pour voir cette ville si affectionnee à soy[5] et à son party et la remercier de cette brave et bonne volonté; et sur-tout pour voir ces belles et honnestes Dames, et leur en rendre grace particuliere. Je croy qu'il n'y eust pas failly, car il honoroit fort les belles et honnestes Dames; et si[6] leur escrivit, et particulierement aux trois principales, des lettres les plus honnestes du monde, de remerciements et d'offres, qui les contenterent et animerent d'avantage. Helas! il eut bien quelque temps après la tresve; mais, s'attendant à venir, la ville fut prise, comme j'ay dit ailleurs; qui[7] fut une perte inestimable pour la France, d'avoir perdu une si noble et si chere alliance, laquelle, se ressouvenant et se ressentant de son ancienne origine, se voulut rejoindre et remettre parmy nous[8]; car on dit que ces braves Siennois sont venus des peuples de France qu'en la Gaule on appeloit jadis *Senones*, que nous tenons aujourd'huy ceux de Sens[9]; aussi en tiennent ils encor de l'humeur[10] de nous autres François, car ils ont la teste près du bonnet et sont vifs, soudains et prompts comme nous. Les Dames, pareillement aussi,

1. D'une manière *coie* (quieta), tranquille; sans bruit.
2. Mise en garçon et en hommes d'armes.
3. Henri II.
4. *Qu'il* pour *il;* le *que* fait pléonasme, étant exprimé plus haut.
5. Si attachée à lui.
6. Aussi.
7. *Ce* qui.
8. Avait voulu se rejoindre, réunir à nous.
9. Que nous tenons aujourd'hui *être* ceux de Sens. *Senones*, dans César, désigne les habitants de Sens.
10. Caractère.

se ressentent de ces gentillesses, gracieuses façons et familiaritez françaises.

(*Mémoires de Brantome, les Dames : seconde partie ; disc.* VI ; édition de Leyde, 1666 ; t. II, p. 289-296.)

THÉODORE AGRIPPA D'AUBIGNÉ

1550-1630.

Théodore Agrippa d'Aubigné naquit le 8 février 1550, de Jean d'Aubigné, gentilhomme protestant de la Saintonge, et de Catherine de Lestang qui mourut en lui donnant le jour. Il lisait à six ans « aux quatre langues » (le français, le latin, le grec et l'hébreu) et traduisait à sept ans et demi le *Criton* de Platon. A huit ans et demi, il jure à Amboise de venger la mort de La Renaudie et de ses complices ; à neuf ans il est condamné au bûcher parce qu'il refuse de renoncer à sa religion : « l'horreur de la messe lui ôtait celle du feu ». Sauvé par un gentilhomme, il se réfugie à Orléans, se distingue au siége de cette ville ; s'en va, après la mort de son père, étudier à Genève sous Th. de Bèze qu'il quitte ensuite pour combattre avec Condé. Grâce à un duel qui l'avait forcé de sortir de Paris trois jours auparavant, il échappe au massacre de la Saint-Barthélemy. Il s'attache ensuite à Henri de Navarre retenu prisonnier au Louvre, devient poëte de cour, fait avec les princes des mascarades, ballades, carrousels, écrit des sonnets, compose une tragédie de Circé jouée plus tard aux noces du duc de Joyeuse, et entre dans l'Académie fondée par Charles IX. En 1575 il s'enfuit du Louvre avec Henri de Navarre qui gagne son gouvernement de Guyenne. Alors commençent le rôle actif du prince et celui de son fidèle serviteur. Il est impossible de suivre ce dernier dans sa vie de faits d'armes, d'aventures, de duels ; il expose vingt fois sa vie pour Henri et paie sa rude franchise et son intempérance de langue par deux disgrâces, tour à tour brouillé et raccommodé avec son maître qui ne pouvait s'empêcher de l'estimer et de l'aimer. D'Aubigné d'ailleurs était indispensable à Henri qu'il aidait de ses conseils ou de son bras et qu'il accompagna à Coutras (1585), à Arques (1589), aux deux siéges de Paris et à celui de Rouen. Devenu gouverneur de Maillezais qu'il avait pris aux catholiques (1588), puis vice-amiral des côtes du Poitou et de la Saintonge, il voit avec douleur l'abjuration de Henri IV ; et continue, après la promulgation de l'Édit de Nantes, à porter hardiment le drapeau du protestantisme, tenant tête dans des conférences théologiques au cardinal Du Perron, le célèbre controversiste. Durant les dernières années de Henri IV, il se retire dans son gouvernement de Saintonge où il occupe ses loisirs à la composition de son *Histoire universelle*. C'est là que vint le trouver

la nouvelle du crime de Ravaillac. Après s'être opposé à la régence de Marie de Médicis, dépossédé de ses charges, il alla s'enfermer dans sa place de Maillezais, fortifia l'île de Doignon [1] qu'il avait précédemment acquise, et se mêla, un peu malgré lui, au mouvement protestant qui amena le traité de Loudun (1616). La régente, qui voulait s'assurer des places de guerre de l'Ouest, fit acheter par le duc de Rohan les forteresses de d'Aubigné qui se retira à Saint-Jean d'Angely où il fit paraître son *Histoire*. Déféré au parlement, le livre fut brûlé par la main du bourreau (1620) ; d'Aubigné s'enfuit à Genève, et pendant qu'à Paris ses ennemis le faisaient condamner à mort [2] par contumace (1623), il épousa en secondes noces [3] Renée Burlamachi, veuve d'un réfugié de Lucques. Il passa à Genève, au milieu de la considération générale, les dernières années de sa vigoureuse vieillesse [4]. Il mourut en 1630.

Ses œuvres, qui sont nombreuses, ont été publiées plusieurs fois, mais par fragments et d'une manière peu correcte. MM. Réaume et de Caussade en donnent en ce moment une édition complète qui sera définitive. Il en a paru jusqu'ici quatre volumes (Lemerre, 1872-1877.

Nous apprécions l'œuvre de d'Aubigné dans notre *Tableau de la Littérature française au* XVIe *siècle* (pages 33, 38 et 39, 134 et 135, chap. II).

1. Fragments des Mémoires.

A huit ans et demi le pere mena son fils [5] à Paris, et en passant [6] par Amboise un jour de foire, il [7] veit les testes de ses compagnons d'Amboise, encore recognoissables sur un bout de potence, et fut tellement esmu, qu'entre sept ou huit mille personnes, il s'escria : *Ils ont descapité la France, les bourreaux.* Puis le fils ayant picqué pres du pere, pour avoir veu à son visage une esmotion non accoustumee, il luy mit la main sur la teste en disant : *Mon enfant, il ne faut pas que ta teste soit espargnee apres la mienne, pour venger ces chefs pleins d'honneur ; si tu t'y espargnes, tu auras ma malediction.* Encore que ceste troupe fust de vingt chevaux, elle eut peine à se desmesler du peuple qui s'esmeut à tels propos [8].

. . . .

1. Dans le Bas-Poitou.

2. On l'accusait d'avoir construit des bastions avec des matériaux de démolition d'une église, en 1571.

3. Il avait épousé en premières noces, en 1563, Suzanne de Lezai, qui lui donna deux filles et un fils, Constant, le père de madame de Maintenon. La dernière partie de la vie de d'Aubigné fut empoisonnée par le spectacle des débauches et de l'inconduite de son fils.

4. Toutefois la publication de la dernière partie de son *Baron de Fæneste*, en 1529, lui attira la censure du petit Conseil de Genève.

5. D'Aubigné, dans *Sa Vie*, parle de lui à la troisième personne.

6. En le faisant passer. On dit encore *passer qqn en barque*.

7. Le père de d'Aubigné.

8. Ceci se passait en 1560. Le jeune d'Aubigné tint ce nouveau serment d'Annibal.

Ayant esté deux ans à Geneve, il s'en vint à Lion[1] sans le sceu[2] de ses parans et se remit aux mathematiques et s'amusa aux theoricques[3] de la magie, protestant pourtant de n'essayer aucun experiment[4]. L'argent luy ayant manqué à Lion et son hotesse luy en ayant demandé, il prit à tel contre cœur son manque que, n'osant retourner au logis, il fut un jour sans manger et ceste melancolie fut extreme. Estant en peine où il passeroit la nuit, il s'arresta sur le pont de la Saone, passant la teste vers l'eau pour passer[5] ses larmes qui tumboyent en bas, il luy prit un grand desir de se jetter apres elles; et l'amas de ses desplaisirs l'emportoit à cela quand sa bonne nourriture[6] luy faisant souvenir qu'il falloit prier Dieu devant[7] toute action, le dernier mot de ses prieres estant la vie eternelle, ce mot l'effraya et le fit crier à Dieu qu'il l'assistast en son agonie. Lors tournant le visage vers le pont, il veit un valet duquel il cognut premierement la male[8] rouge et le maistre bientost apres, qui estoit le sieux de Chillaud, son cousin germain, qui envoyé en Allemagne par Monsieur l'Amiral[9] portoit à Geneve de l'argent au petit desesperé.

[1567] Bien tost apres commencerent les secondes guerres. Aubigné retourna en Xaintonge ches[10] son curateur, lequel voyant son pupile se battre à la perche[11] pour quitter les livres, à bon escient le tint prisonnier jusques à la prise des troisiemes armes.

Lors des compagnons luy ayant promis de tirer une harquebusade[12] de quand ils partiroyent, le prisonnier duquel on emportoit les habillements sur la table du curateur tous les soirs, se devala[13] par la fenestre par le moyen de ses linceulx[14], en chemise, à pieds nuds; sauta deux murailles, à l'une desquelles il faillit à tumber dans un puis; puis alla trouver aupres de la maison de Riverou les compagnons qui marchoyent bien estonnez de voir un homme tout blanc courir et crier apres eux et pleurant de quoy[15] les pieds luy saignoyent. Le capitaine Saint-Lo, apres l'avoir menacé pour le faire retourner, le mit en

1. En 1566.
2. A l'insu.
3. Théories.
4. Expérience.
5. Laisser tomber.
6. Education.
7. Avant.
8. Malle.
9. Coligny.
10. Chez.
11. Se débattre pour prendre l'essor; métaphore tirée du faucon attaché à la perche.
12. Pour l'avertir du moment où ils partiraient.
13. Descendit.
14. Draps de lit.
15. Et qui pleurait de ce que.

croupe avec un meschant manteau soubs luy, pour ce que la boucle de la cropiere l'escorchoit.

A une lieuë de là, au passage de Reau, ceste troupe trouva une compagnie de Papistes qui vouloyent gagner Angoulesme : cela fut desfaict avec peu de combat, où le nouveau soldat en chemise gagna une harquebuse et un fourniment tel quel, mais ne voulut prendre aucun habillement, quoy que la necessité et ses compagnons luy conseillassent; ainsi arriva au rendez-vous de Jongsac[1] ou quelques capitaines le firent armer et habiller. Il mit au bout de sa sédulle[2] : *A la charge que je ne reprocheroys point à la guerre qu'elle m'a despouillé, n'en pouvant sortir plus mal esquippé que j'y entre.*

[1577] Peu de temps apres, la paix se fit et Aubigné se retirant escrivit un à Dieu au roy[3] son maistre, en ces termes :

« Sire, vostre memoire vous reprochera douz'ans de mon service, douze playes sur mon estomac : elle vous fera souvenir de vostre prison et que ceste main qui vous escrit en a desfaict les verrouils[4] et est demourée pure en vous servant, vuide de vos biens-faits et des corruptions de votre ennemi et de vous; par cest escrit, elle vous recommande à Dieu à qui je donne mes services passez et vouë ceux de l'advenir, par lesquels je m'efforceray de vous faire cognoistre qu'en me perdant vous avez perdu vostre tres fidele serviteur, etc. »

En passant Agien[5] pour remercier madame de Roques qui luy avoit servi de mere en ses afflictions, il trouve ches elle un grand epagneul nommé Citron, qui avoit accoustumé de coucher sur les pieds du Roy, et souvent entre Frontenac[6] et Aubigné. Ceste pauvre beste qui mouroit de faim luy vint faire chere[7]; de quoy esmu, il le mit en pension chez une femme, et luy fit coudre sur le collet[8] qu'il avoit fort frisé le sonnet qui s'ensuit :

Le fidele Citron qui couchoit autrefois
Sur votre lit sacré, couche ores[9] sur la dure :
C'est ce fidelle chien qui apprit de nature
A faire des amys et des traîtres le chois.

1. Dans la Charente.
2. *Cédule*, ou reconnaissance qu'il avait signée de l'équipement fourni.
3. Henri de Navarre.
4. Verroux ; les mots en *ouil* tels que *verrouil*, *genouil*, etc., ont perdu depuis le XVIe siècle l'*l* mouillée (*il*) qui les termine. Cette *l* n'est restée que dans les dérivés : *verrouiller*, etc.
5. Agen.
6. Officier de Henri de Navarre.
7. Bon accueil, proprement *visage*, du latin *cara*, figure.
8. Cou.
9. Maintenant.

C'est luy qui les brigans effroyoit de sa voix,
Et des dents les meurtriers ; d'où vient donc qu'il endure
La faim, le froid, les coups, les desdains, et l'injure,
Payement coustumier du service des Roys ?

Sa fierté, sa beauté, sa jeunesse agreable
Le fit cherir de vous ; mais il fut redoutable
A vos haineux [1], aux siens, pour sa dexterité.

Courtisans qui jettez vos desdaigneuses veuës [2]
Sur ce chien deslaissé, mort de faim par les ruës,
Attendez ce loyer de la fidelité.

Ce chien ne faillit pas d'estre mené le lendemain au Roy qui passoit par Agien et qui changea de couleur en lisant cest escrit.

. . . .

Pour ce que le roy avoit juré en pleine table de le [3] faire mourir, luy, pour lever ceste opinion, a faict six voyages dont celui-ci en estoit un. Estant donc arrivé au logis de la duchesse de Beaufort [4], où l'on attendoit le roy, deux gentils hommes de marque le prièrent affectionnément de remonter à cheval pour la fureur où le roy estoit contre luy ; et, de faict, il entendit quelques gentils hommes disputants si on le mettroit entre les mains d'un capitaine des gardes ou du prevost de l'hostel [5]. Luy se mit au soir entre les flambeaux qui attendoient le roy, et comme le carrosse para [6] au perron de la maison, il ouït la voix du roy disant : « voilà Monsieur, Monseigneur d'Aubigné. » Quoy que cette seigneurie ne luy fust guerre [7] de bon goust, il s'advança à la descente ; le roy luy mit sa joüe contre la sienne, luy commanda d'ayder à sa maistresse [8], la fit desmasquer pour le saluer, et on oyoit dire aux compaignons : « Est-ce là le prevost de l'hostel [9] ? » Le roy donc, ayant desfendu d'estre suivy, fit entrer Aubigné seul avec sa maistresse et sa sœur Juliette ; il le fit promener entre la duchesse et luy plus de deux heures ; ce fut la où se dit un mot qui a tant couru ; car comme le roy monstroit sa levre percée, au flambeau, il souffrit et ne print point en mauvaise part ces parolles :

1. Ennemis.
2. Vues.
3. D'Aubigné.
4. Gabrielle d'Estrées.
5. Le grand prévôt, officier du roi qui connaissait des cas criminels qui se produisaient à la cour.
6. Tourna le perron ; on dit dans le même sens, en marine, *parer un cap*, c.-à-d. le doubler.
7. Guère.
8. D'aider Gabrielle d'Estrée à descendre.
9. Qui devait l'arrêter.

« Sire, vous n'avez encore renoncé Dieu que des levres, il s'est « contenté de les percer[1] ; mais quand vous le renoncerés du « cœur, il vous percera le cœur. » La duchesse s'escria : « O les « belles parolles, mais mal employées[2] ! — « Ouy, Madame, dit « le tiers[3], pour ce qu'elles ne serviront de rien[4]. »

(*Sa vie, à ses enfants* ; t. I des *Œuvres complètes de d'Aubigné*, édit. Réaume et de Caussade, p. 6, 11-13, 36-37, 68-69.)

2. Entretien de Coligny et de sa femme.

Le prince de Condé, voyant Paris saisi par ses ennemis[5] et n'ayant pas de forces que trois cens gentil-hommes et autant de soldats, quelques escholiers et bourgeois sans experience, qui n'estoit pas pour resister aux moines seulement[6] ; d'ailleurs voyant declarer contre lui le Parlement, la Maison-de-Ville, l'Université (lesquels avec le clergé constituent la ville) il se fallait resoudre à quitter Paris. D'autre costé s'estoient assemblez à Chastillon sur Loin[7], près l'amiral[8], le cardinal et Dandelot ses freres[9], Senlis, Boucard, Bricquemaut et autres, pour le presser de monter à cheval. Ce vieil capitaine trouvoit le passage de ce Rubicon[10] si dangereux qu'ayant par[11] deux jours contesté contre cette compagnie, et par doctes et specieuses raisons, rembarré leur violence, et les avoit estonnez[12] de ses craintes, et n'y avoit comme[13] plus d'esperance de l'esmouvoir[14], quant il arriva ce que je veux donner à la posterité, non comme un intermeze[15] de fables, bien seantes aux poetes seullement, mais comme une histoire que j'ai apprise de ceux qui estoyent de la partie[16].

Ce notable seigneur, deux heures apres avoir donné le bonsoir à sa femme, fut resveillé par les chauds souspirs et sanglots

1. Attentat de Jean Châtel (1594).
2. Dites mal à propos.
3. D'Aubigné, qui était en tiers avec le roi et la duchesse de Beaufort.
4. Parce que le roi ne profitera pas de cet avertissement.
5. Les catholiques.
6. Ce qui n'était pas même fait pour résister, n'était pas même en état de résister à ce qu'il avait de moines (dans la ligue).
7. Département du Loiret.
8. Coligny.
9. Odet de Coligny, le *cardinal de Châtillon* (qui quitta l'Église pour embrasser la Réforme), et François d'Andelot de Coligny, frères de l'amiral.
10. Qui, comme celui de César, allait être le signal de la guerre civile.
11. *Pendant*, sens du latin *per*.
12. Et il les avait abattus.
13. Et il n'y avait pour ainsi dire.
14. De le faire changer de sentiment.
15. Épisode fictif ; *intermèze*, forme italienne d'*intermède* (*intermezzo*).
16. Qui ont été mêlés à ces événements.

qu'elle jettoit : il se tourne vers elle, et apres quelques propos, il lui donna occasion de parler ainsi :

« C'est à grand regret (Monsieur) que je trouble vostre repos par mes inquietudes : mais, estans les membres de Christ [1] deschirez comme ils sont, et nous de ce corps [2], quelle partie peut demeurer insensible ? Vous (Monsieur) n'avez pas moins de sentiment [3], mais plus de force à le cacher. Trouverez-vous mauvais de vostre fidelle moitié si avec plus de franchise que de respect elle coule [4] ses pleurs et ses pensées dans votre sein. Nous sommes ici couchez en delices et les corps de nos freres, chair de nostre chair et os de nos os, sont les uns dans des cachots, les autres par les champs [5] à la merci des chiens et des corbeaux; ce lict m'est un tombeau puisqu'ils n'ont point de tombeaux ; ces linceux [6] me reprochent qu'ils ne sont pas ensevelis. Pouvez-vous ronfler en dormant, et qu'on n'oye pas nos freres aux souspirs de la mort [7] ? Je rememorois [8] ici les prudens discours desquels [9] vous fermez la bouche à Messieurs vos freres [10]. Leur voulez-vous aussi arracher le cœur et les faire demeurer sans courage comme sans responçe ? Je tremble de peur que telle prudence soit des enfans du siecle [11] et qu'estre tant sage pour les hommes ne soit pas estre sage à [12] Dieu qui vous a donné la science de capitaine. Pouvez-vous en conscience en refuser l'usage [13] à ses enfans? Vous m'avez advoué qu'elle [14] vous resveilloit quelquesfois; elle est le truchement [15] de Dieu. Craignez-vous que Dieu vous face coulpable en le suivant? L'espee de chevalier que vous portez est-elle pour opprimer les affligez ou pour les arracher des ongles des Tyrans ? Vous avez confessé la justice des armes [16] contre eux; pourroit bien vostre cœur [17] quitter l'amour du droit pour la crainte du succes [18] ? C'est Dieu qui osta le sens à ceux qui lui resisterent sous couleur d'espargner le sang [19] ; il fait sauver l'ame qui se veut perdre [20] et perdre l'ame qui se veut garder. Monsieur, j'ai sur le

1. Ceux qui composent l'Église (le corps) de Jésus-Christ ; ici les réformés.
2. Et nous faisant partie de ce corps.
3. Vous le sentez aussi vivement.
4. Verse.
5. Aux gibets.
6. *Linceuls*, draps de lit.
7 Qui sont aux soupirs de la mort, qui soupirent en voyant venir leur dernière heure.
8. Je me rappelais.
9. A l'aide desquels.
10. Frères en religion, coreligionnaires.
11. Par opposition aux *enfants de Dieu.*
12. Envers.
13. De votre science militaire.
14. Votre conscience.
15. Interprète.
16. Vous avez déclaré qu'il était juste de prendre les armes.
17. Votre cœur pourrait-il bien.
18. Du résultat.
19. Saül qui refusa de faire mourir Agag.
20. Celui qui veut risquer sa vie.

cœur tant de sang versé des nostres; ce sang et votre femme crient au ciel vers Dieu et en ce lict contre vous, que vous serez meurtrier de ceux que vous n'empeschez point d'estre meurtris [1]. »

L'amiral respond : « Puisque je n'ai rien profité [2] par mes raisonnemens de ce soir sur la vanité [3] des esmeutes populaires ; la douteuse entree dans un parti non formé ; les difficiles commencemens non contre la monarchie, mais contre les possesseurs d'un estat qui a ses racines envieillies [4] ; tant de gens interessez à sa manutention [5]; nulles attaques par dehors, mais generalle paix [6], nouvelle et en sa premiere fleur, et, qui pis est, faicte entre les voisins conjurez et faicte exprès à nostre ruine; puisque les deffections nouvelles du roy de Navarre et du connestable, tant de forces du costé des ennemis, tant de faiblesse du nostre ne vous peuvent arrester, mettez la main sur votre sein ; sondez à bon escient vostre constance si [7] elle pourra digerer les desroutes generalles, les opprobres de vos ennemis et ceux de vos partisans, les reproches que font ordinairement les peuples quand ils jugent les causes par les mauvais succez [8]; les trahisons des vostres, la fuitte, l'exil en païs estrange; là [9] les chocquemens [10] des Anglois, les querelles des Allemans [11], vostre nudité, vostre faim, et, qui [12] est plus dur, celle de vos enfans. Tastez [13] encores si vous pouvez supporter vostre mort par un bourreau, après avoir veu vostre mari traisné et exposé à l'ignominie du vulgaire; et pour fin, vos enfans infames [14], vallets de vos ennemis accreus par la guerre et triomphans de vos labeurs [15]. Je vous donne trois semaines pour vous esprouver ; et quand vous serez a bon escient fortifiee contre tels accidens, je m'en irai perir avec vous et avec nos amis. »

L'Admiralle repliqua : « Ces trois semaines sont achevees; vous ne serez jamais vaincu par la vertu [16] de vos ennemis ; usez de la vostre ; et ne mettez point sur vostre teste [17] les morts de

1. Tués.
2. Gagné.
3. Inutilité.
4. Contre les catholiques, possesseurs d'une situation qui a ses racines invétérées.
5. Maintien ; c'est ainsi que Du Vair prononce un discours pour la *manutention* de la loi salique.
6. Puisqu'il n'y a pas d'attaques de l'étranger qui viennent favoriser notre entreprise, puisqu'il y a paix générale.
7. (Vous demandant) si.
8. Résultats.
9. En exil, en pays étranger.
10. Mauvais traitements.
11. Les querelles que leur chercheront les Allemands : « Il restoit à trouver une *querele d'Alemagne* pour collorer ce nouveau changement. » (D'Aubigné, *Histoire, ibid.*, t. I, p. 341.)
12. Ce qui.
13. On dit encore au même sens, dans le langage familier, *tâtez-vous*.
14. Déclarés infâmes.
15. Efforts.
16. Courage.
17. N'assumez point sur vous.

trois semaines. Je vous somme au nom de Dieu de ne nous frauder plus[1], ou je serai tesmoin contre vous en son jugement. »

D'un organe bien aimé[2] et d'une probité esprouvee, les suasions[3] furent si violentes qu'elles mirent l'Admiral à cheval pour aller trouver le prince de Condé.

(*Histoire universelle*, livre III, ch. II du tome I, p. 131-133; édition *princeps*, 1616.)

3. D'Aubigné au roi de Navarre[4].

Si la fidelité n'estoit ici plus de saison que la discretion, le respect et l'honneur que je doi à ceux qui ont parlé me fermeroit la bouche ; mais le serment que j'ai à[5] Dieu, à sa cause, et à vous, Sire, me l'ouvre, et aux despens de la bienseance, me fait dire ce qui est de mon sentiment. Ce seroit fouler aux pieds les cendres de nos martyrs et le sang de nos vaillans hommes, ce seroit planter des potances sur les tombeaux de nos princes et grands capitaines morts, et condamner à pareille ignominie ceux qui, encores debout, ont voué leurs vies à Dieu, que de mettre ici en doute et sur le bureau[6], avec quelle justice ils ont exercé leurs magnanimitez; ce seroit craindre que Dieu mesme ne fust coulpable, aiant beni leurs armes, par lesquelles ils ont traitté avec les rois, selon le droit des gens, arresté les injustes brulemens[7] qui s'exerçoient de tous costez et acquis la paix à l'Église et à la France; mesmes cette assemblée seroit criminelle de leze-majesté, si nous avions ozé convenir[8] en ce lieu sans estre asseurez et pleins de nostre droit. Ce n'est donc plus à nous de regarder en arriere, où nous ne verrons qu'eglises, villes, familles et personnes ruinées, en partie par la perfidie des ennemis, partie par ceux qui leur cercheroient des excuses[9], pour s'excuser des labeurs et perils, auxquels

1. De ne plus nous faire tort (par votre inaction).

2. De la bouche de celle qu'il aimait.

3. Persuasions.

4. La ligue venait de se déclarer contre Henri III (1585). La division se mettait dans le camp des catholiques. Henri de Navarre réunit en conseil soixante de ses partisans et leur demanda leur avis sur la conduite à tenir dans les circonstances présentes. Le vicomte de Turenne (depuis duc de Bouillon) engagea les soldats protestants à se mêler aux troupes royales, à se fondre avec elles. Cet avis allait l'emporter, quand d'Aubigné prit la parole et prononça un discours qu'il reproduit comme il suit dans son *Histoire universelle*.

5. Envers.

6. Mettre en question, en discussion; aujourd'hui *mettre sur le tapis*.

7. De villages, églises, etc.

8. Nous réunir.

9. *En* partie par la lâcheté de ceux d'entre nous qui *chercheraient* des excuses aux ennemis, pour se dispenser de continuer la lutte.

Dieu nous appelle quand il lui plaist. — Si vous vous armez, le roi vous craindra[1] ? — Il est vrai. — Si le roi vous craint, il vous haïra ? — Pleust à Dieu que cette haine fust à commencer[2] ! — S'il vous haït, il vous destruira ? — Que[3] nous n'eussions point encore essaié le pouvoir de cette haine, mais bien à propos la crainte qui empesche les effects de la haine ! Heureux seront ceux qui par cette crainte empescheront leur ruine ; malheureux celui qui appellera cette ruine par le mespris[4]. Je di donc que nous ne devons point estre seuls desarmez quand toute la France est en armes, ni permettre à nos soldats de prester serment aux capitaines qui l'ont presté de nous exterminer[5] ; leur faire[6] avoir en reverence les visages sur lesquels ils doivent faire trencher[7] leurs coutelas ; et de plus[8], les faire marcher sous les drapeaux de la croix blanche, qui leur ont servi et doivent servir encores de quintaines[9] et de blanc[10]. Savez-vous aussi les différentes leçons qu'ils apprennent en l'un et en l'autre parti ; là[11] ils deviennent mercenaires, ici ils n'ont autre loier[12] que la juste passion[13] : là ils goustent les delices, ici ils observent une milice sans repos. Les arts sont esmus[14] par la gloire, et, sur touts, ceux de la guerre. Monstrerons-nous à nostre jeune noblesse l'ignominie chez nous et l'honneur chez les autres ? Prenez que nous puissions les mettre si bas de courage[15], qu'ils se mettent sous leurs valets de diverse religion ; comment remettrez-vous à leurs poincts[16] les cœurs abbattus ? Que veut-on que deviennent nos princes du sang et les grands seigneurs du parti ? Donneront-ils à leurs haineux[17] leurs hommes et leurs créance[18], qu'ils ont achetés par tant de bienfaicts[19] ? Quand auront-ils monstré leur valeur à des soldats nouveaux[20] ? Fouleront-ils aux pieds leurs grandeurs naturelles ; car ils les perdront par la soumis-

1. Objection.
2. D'Aubigné répond à l'objection : Le roi n'a pas attendu cela pour nous haïr.
3. Plût à Dieu que, etc.
4. Qu'inspirera sa timidité.
5. Aux capitaines du roi qui ont prêté le serment de nous exterminer.
6. Que nous ne devons pas leur (à nos soldats) etc.
7. *Trancher sur quelque chose* (verbe neutre), y faire une entaille, le couper.
8. Sous-entendez : *Que nous ne devons pas les faire marcher*.
9. Poteau sur lequel on s'exerçait à lancer le javelot, à courir avec la lance.
10. Cible.
11. Dans l'armée royale.
12. *Loyer*, solde.
13. La passion qui les anime pour une cause juste.
14. Excités.
15. Supposez que nous abattions leur fierté jusqu'à leur faire accepter de servir sous leurs propres valets, si ceux-ci sont de religion différente (catholique).
16. Au point où ils doivent être.
17. Ennemis, cf. page 82, note 1.
18. Autorité.
19. Belles actions.
20. Ils n'auront pas eu occasion de montrer leur valeur à ces soldats nouveaux (de l'armée catholique, comme ils l'ont montrée à ceux de leur parti qu'ils auront abandonné).

sion, ou[1] l'honneur par l'oisiveté ? Oui, il faut monstrer nostre humilité ; faisons donc que ce soit sans lascheté. Demeurons capables de servir le roi à son besoin et de nous servir au nostre, et puis ploier devant lui quand il sera temps nos genoux tous armez, lui prester le serment en tirant la main du gantelet, porter à ses pieds nos victoires et non pas nos estonnemens[2] ; victoires auxquelles nos soldats ne porteront l'estomac[3] de bonne grace, estant meslez parmi ceux qui leur font craindre le dos[4]. J'adjouterai encores ce poinct de droict : c'est que le pretexte sur lequel nos ennemis ont eschapé à leur roi[5] est pour nous sauter au collet. Il est necessaire que le respect de nos espées les arreste puisque le sceptre ne le peut : ostons-leur la joie et le profit de la soumission que nous voulons rendre au prince. Et quant au conseil par lequel nous avons esté dissipez[6], soit assez[7] de servir entiers ceux qui nous veulent en pieces et morceaux. Je concluds ainsi : Si nous nous desarmons, le roi nous mesprisera ; nostre mespris[8] le donnera à nos ennemis ; uni avec eux, il nous attaquera et ruinera desarmez ; ou bien si nous nous armons, le roi nous estimera ; nous estimant il nous appellera ; unis avec lui, nous romprons la teste à nos ennemis.

(*Histoire universelle*, livre V, ch. v, du tome II ; p. 428-430.)

HENRI IV

1553-1610.

Henri IV naquit en 1553 au château de Pau. Son père était Antoine de Bourbon, duc de Vendôme ; sa mère, Jeanne d'Albret, reine de Navarre, fille de Marguerite d'Angoulême, la sœur de François Ier. Il épousa Marguerite de Valois, la sœur de Charles IX en 1572, devint roi de Navarre à la mort de sa mère (1572) ; échappa, en abjurant le protestantisme, au massacre de la Saint-Barthélemy, s'évada en 1575 du Louvre où il était retenu

1. Ou ils perdront l'honneur.
2. Notre abattement.
3. Victoires au-devant desquelles nos soldats ne se porteront pas de bonne grâce.
4. Lorsqu'ils seront mêlés aux soldats catholiques qui peuvent les frapper par derrière.
5. Les ligueurs soulevés contre le roi.
6. Le conseil du roi qui demandait le licenciement de l'armée protestante.
7. Qu'il nous suffise de consentir à servir le roi, mais en restant entiers, au lieu d'éparpiller nos troupes en les mêlant à celles du roi.
8. Le mépris qu'il aura de nous.

prisonnier, et, revenant au protestantisme, se mit à la tête des Huguenots. La mort de Henri III le rendit héritier légitime du trône qu'il se vit obligé de conquérir par les armes sur les Ligueurs. Son abjuration (1593) décida de la soumission qui, en 1596, devint générale. De la promulgation de l'Édit de Nantes et de la paix de Vervins (1598) data une ère de prospérité et de grandeur qu'interrompit en 1610 le poignard de Ravaillac.

Son mariage avec Marguerite ayant été annulé en 1599, il épousa l'année suivante Marie de Médicis qui lui donna un fils, Louis XIII.

Ses œuvres littéraires consistent en une volumineuse correspondance, publiée très-imparfaitement par M. Berger de Xivrey dans la *Collection des Documents inédits de l'Histoire de France* sous le titre de *Lettres missives de Henri IV* (7 vol. in-4°, 1843-1855). Depuis, de nouvelles lettres ont été publiées, par le prince de Galitzin (*Lettres inédites de Henri IV*, Paris, 1860), par M. Halphen (*Lettres de Henri IV à M. de Sillery*, Paris, 1866 ; *Lettres à M. de Bellièvre*, Paris, 1872 et 188), par M. Guadet (*Supplément aux Lettres Missives*, 1872), par M. Dassieux (*Lettres intimes de Henri IV*), etc.

Voir l'appréciation des lettres de Henri IV dans notre *Tableau de la Littérature française au* XVIe *siècle*, p. 46.

1. A Monsieur de Launey, baron d'Entraigues, gouverneur de Vivarez et de Gevaudan.

Monsieur Delauney d'Entraigues, Dieu aydant, j'espere que vous estes à l'heure qu'il est restably de la blessure que vous receutes à Coutras, combattant si vaillamment à mon costé; et si ce est comme je l'espere, ne faites faulte (car, Dieu aydant, dans peu nous aurons à decoudre, et ainsy besoin de vos services) de partir aussitost pour venir me joindre. Sans doute vous n'aurés manqué, ainsy que vous l'avez annoncé à Mornay, de vendre vos bois de Mezilac et Cuze, et ils auront produit quelques mille pistoles. Si ce est, ne faites faulte de m'apporter tout ce que vous pourrés; car de ma vie je ne fus en pareille disconvenue [1]; et je ne sçais quand, ni d'où, si jamais, je pourray vous le rendre; mais je vous promets force honneur et gloire; et argent n'est pas pasture pour des gentilshonmmes comme vous et moy.

La Rochelle, ce XXVe octobre 1588

Vostre affectionné,

HENRY.

(*Lettres missives de Henri IV*, tome II, p. 398.)

1. Déconvenue, embarras.

2. A monsieur de Givry.

Tes victoires m'empeschent de dormir, comme anciennement celles de Miltiade, Themistocle. Adieu, Givry, voilà tes vanitez bien payees [1].

3. A monsieur de Bellievre, chancelier de France.

Monsieur le chancelier, je n'ay donné occasion à personne de croire que j'aye volonté de renouveler la guerre. Vous savez que j'y entrai par force l'annee passee [2] et je n'en suis sorty par necessité [3]; pourquoy donc m'y rembarqueroy-je? Peut-estre a on estimé que je chercherois les moiens de me vanger de l'injure qui a esté faicte en Espaigne à mon ambassadeur [4] d'autant que j'ai dit publiquement que si l'on ne m'en faisoit raison, je la me ferois tost ou tard, mais j'ay toujours dit que ce seroit quand je serois desesperé de l'obtenir [5] de ceulx qui la me doibvent faire, lesquelz aussy je ne dois ni ne veux precipiter [6]; car la chose merite bien d'estre consideree de part et d'aultre [7]. J'avois déliberé il y a longtemps de venir en ceste province y visiter les fortifications que l'on y fait, où en verité j'ay reconnu que ma presence [8] estoit encores plus necessaire que je ne pensois

1. C'est-à-dire : cet aveu doit satisfaire ton amour des louanges. — Ce billet se trouve dans la correspondance de Pasquier (*Lettres*, XX, 3). Après avoir raconté comment le seigneur de Givry, jeune capitaine passionné pour la gloire, avait en *un clin d'œil* pris Corbeil, assiégé six mois durant par le prince de Parme, et Lagny, Pasquier ajoute : « le roy qui l'aimoit comme celuy qu'il savoit nourrir de nobles ambitions dans son âme, lui mande ce mot de lettre. » Voir Poirson, *Hist. de Henri IV*, tome IV, p. 354 (3e édition).

2. Guerre de Savoie du 11 août 1600 au 17 janvier 1601).

3. Et c'est par nécessité que je n'en suis pas sorti tout de suite.

4. « Ayant peu après reçeu des lettres de Monsieur de la Rochepot son embassadeur en Espagne, narratives de plusieurs injures et indignitéz publiques par luy (*Henri IV*) et les siens reçeues en ce royaume là, ces offenses trop cognuës d'un chacun pour les pouvoir dissimuler (sans flétrissure de tant de gloire par luy acquises) luy en aigrirent si fort l'esprit, qu'il ramena aussi tost en sa memoire toutes les noires malices que les Espagnols luy avoient faites depuis la paix de Vervins tant solennellement jurée (Sully, *Œconomies Royales*, II, 16, *édit. princeps*).

5. Quand je désespérerais de l'obtenir (autrement que par la guerre).

6. Presser trop vivement.

7. A tous les points de vue.

8. « Le Roy ayant eu advis que les Espagnols formoient un siege devant Ostandes s'en alla vers Calais, de quoy les archiducs prindrent ombrage, craignant que ce ne fut en intention de traverser leurs desseins ou pour se venger des affronts reçeus par Monsieur de la Rochepot. Tellement que pour essayer d'en descouvrir la verité, ils envoyerent le comte de Sore en ambassade vers sa Majesté sous ombre de complimens, et charge de prendre le temps à propos pour en jetter quelques paroles en forme de plaintes; sur lesquelles il leur en fut donné d'autres de pareille nature, accompagnees de tant d'assurances de vouloir observer la paix,

quand je m'y suis acheminé et toutesfois je vous advouë que l'accident [1] advenu en Espagne a aydé à avancer ce mien voyage; car nous devons nous defier de ceux qui nous mesprisent et nous preparer contre ceux qui nous offensent, afin de ne tomber en surprise; quoi faisant seulement[2] je ne fais injure à personne. Je n'ay jamais creu aussy que la paix deust m'empescher de visiter mes frontieres et pourveoir à la sureté d'icelles, mais j'ay averty les archiducs de ma venuë et des occasions d'icelle. Si je ne l'ai faict plus tost[3], ç'a esté parce que je n'avois pas resolu plus tost le dict voiage. Enfin je suis icy sans force comme sans volonté de mal faire à personne[4], mais en verité je desire que l'on me leve[5] tout pretexte de changer de deliberation[6]; car j'aime la paix et le repos autant et plus que nul autre de mes voisins. J'ay aussy plus sué et travaillé qu'eux pour l'avoir. C'est pourquoy je gouste et savoure mieux la felicité et douceur d'icelle, ce que je vous prie faire entendre à ceux qui s'adresseront à vous pour en savoir des nouvelles, et à tous autres ausquelz vous jugerez le devoir dire, ayant averti du sujet de mon dict voiage tous mes ambassadeurs, reservé[7] celuy d'Espaigne.....

Escrit a Calais, le IIe jour de septembre 1601.

HENRI.

(*Lettres inédites du roi Henri IV au chancelier de Bellièvre*, p. 310 et suiv.)

MARGUERITE DE VALOIS

1553-1615.

Fille de Henri II et de Catherine de Médicis, MARGUERITE DE VALOIS[8] fut mariée à Henri de Navarre en 1572, la veille de la Saint-Barthélemy. Ce mariage préparé dans une vue politique par l'astucieuse Catherine ne fut pas heureux. Henri, à qui ses nombreuses amours ne donnaient pas le droit d'être trop sévère pour sa femme, se vit cependant forcé de la

moyennant que de leur part ils s'abstinssent de toutes menees et pratiques contraires à icelle que la bienseance les contraignit à faire demonstration de s'en contenter. » (Sully, *id.*, *ibid.*, p. 17.)

1. L'injure faite à son ambassadeur.
2. Et en me bornant à faire cela.
3. Si je n'ai pas averti plutôt les archiducs.
4. D'attaquer.
5. Qu'on m'ôte.
6. Ma résolution de garder la paix.
7. Excepté.
8. Cf. plus bas, p. 115 et p. 116, n. 3.

faire reléguer au château d'Usson en Auvergne. Devenu roi de France, il fit annuler son mariage par le pape Clément VIII en 1599. Marguerite, sortie du château d'Usson en 1605, se retira dans son hôtel de Paris, près du Pré-aux-Clercs, puis dans son hôtel d'Issy, où elle continua de mener une vie déréglée qu'on s'étonnait de voir unie à des pratiques d'une dévotion excessive. Toutefois dans les dernières années de sa vie, elle vécut dans la retraite, partageant son temps entre la compagnie d'artistes, de savants et d'hommes de lettres, et les œuvres de piété. Elle resta dévouée au roi.

Elle a laissé des *Lettres* et des *Mémoires*, publiés par M. F. Guessard, pour la Société de l'Histoire de France (1 vol. in-8, 1842). Les *Mémoires* ont été réédités par L. Lalanne dans la *Bibliothèque Elzévirienne* (1 vol. in-18, 1858). C'est cette dernière édition que nous suivons.

Voir notre *Tableau de la Littérature française au* XVIe *siècle* (Section I, p. 39).

Un épisode de la Saint-Barthélemy.

Voiant qu'il estoit jour, estimant que le danger que ma sœur m'avoit dict fust passé, vaincue du sommeil, je dis à ma nourrice qu'elle fermast la porte pour pouvoir dormir à mon aise.

Une heure après, comme j'estois plus [1] endormie, voicy un homme frappant des pieds et des mains à la porte, criant « Navarre ! Navarre ! » Ma nourrice, pensant que ce fust le roy mon mary, court vistement à la porte et lui ouvre. Ce fust un gentil-homme nommé M. de Léran [2], qui avoit un coup d'espée dans le coude et un coup de hallebarde dans le bras, et estoit encores poursuivy de quatre archers qui entrèrent tous après luy en ma chambre. Luy, se voulant garantir, se jetta sur mon lict. Moy, sentant cet homme qui me tenoit, je me jette à la ruelle, et luy après moy, me tenant tousjours au travers du corps. Je ne cognoissois point cet homme, et ne sçavois s'il venoit là pour m'offenser, ou si les archers en vouloient à luy ou à moy. Nous cryons tous deux, et estions aussi effrayez l'un que l'aultre. Enfin Dieu voulust que M. de Nançay [3], cappitaine des gardes, y vinst, qui me trouvant en cet estat-là, encor qu'il y eust [4] de la compassion, ne se peust tenir de rire ; et se courrouçant fort aux archers de cette indiscretion, il les fit sortir et me donna la vie de ce pauvre homme qui me tenoit, lequel je

1. Le plus.
2. Le vicomte de Léran, de la famille de Léris. Voyez d'Aubigné, *Histoire universelle*, I, p. 457.
3. Gaspard de la Châtre, né vers 1539, capitaine des gardes en 1563, mort en 1576.
4. Qu'il fût ému à ce sujet.

feis coucher et penser [1] en mon cabinet jusques à temps qu'il fust du tout [2] guary. Et changeant de chemise, parce qu'il m'avoit toute couverte de sang, M. de Nançay me conta ce qui se passoit, et m'asseura que le roy mon mary estoit dans la chambre du roy, et qu'il n'auroit point de mal. Me faisant jetter un manteau de nuict sur moy, il m'emmena dans la chambre de ma sœur madame de Lorraine, où j'arrivay plus morte que vive, où entrant [3] dans l'antichambre, de laquelle les portes estoient toutes ouvertes, un gentil-homme nommé Bourse, se sauvant des archers qui le poursuivoient, fust percé d'un coup de hallebarde à trois pas de moy. Je tombay de l'autre costé, presque évanouie entre les bras de M. de Nançay, et pensois que ce coup nous eust percez [4] tous deux. Et estant quelque peu remise, j'entray en la petite chambre où couchoit ma sœur.

(*Mémoires de Marguerite de Valois*, édit. L. Lalanne, p. 33.)

V. CONTEURS.

RABELAIS

1495? — 1553.

La biographie de Rabelais a été défigurée par un amas de légendes ridicules débitées sur sa vie et sa mort. Un savant éditeur de Rabelais, M. Rathery a fait justice de tous ces contes et a le premier donné du grand écrivain une biographie sérieuse [5] qui peut se résumer comme il suit.

Né à Chinon vers 1495, François Rabelais fut, croit-on, écolier, puis novice au couvent de la Baumette près d'Angers [6]. Il acheva son noviciat chez les Cordeliers de Fontenay-le-Comte et reçut la prêtrise (1509-1524). Dès lors, il est déjà cité pour son érudition dans les lettres grecques et latines; et même son goût pour la science le fait soupçonner de donner dans les idées nouvelles. Le savant Budé [7] se félicite (1523) d'avoir appris qu'on *a restitué* à Rabelais *ses livres et qu'on lui a rendu la liberté.* En 1524,

1. Panser.
2. Entièrement.
3. Pendant que j'entrais.
4. Nous avait percés.
5. Vie de Rabelais, en tête de l'édition de Rabelais publiée par MM. Burgaud Desmarets et Rathery, 2e édition. Paris, Didot, 1866, 2 vol. in-12.
6. Il parle de ce couvent dans son *Gargantua* (ch. XII).
7. Guillaume Budé, éminent helléniste, né à Paris en 1467, mort en 1540. C'est sur ses conseils que François Ier fonda le *Collége de France.*

Rabelais quitte Fontenay, et, avec l'autorisation de Clément VII, passe dans l'ordre de Saint-Benoît, et entre à l'abbaye de Maillezac comme chanoine régulier. Il quitte l'abbaye « sans licence de ses supérieurs » pour mener une vie errante, et toutefois est accueilli (entre 1524 et 1529) par l'évêque Geoffroy d'Estissac, son ancien condisciple, au château de Ligugé (près de Poitiers) où il s'occupe de sciences naturelles et de médecine. En 1530 on le trouve à Montpellier étudiant cette dernière science. De 1532 à 1534, il exerce, sans avoir obtenu encore le grade de docteur, les fonctions de médecin à l'hôpital de Lyon. Il accompagne deux fois le cardinal Jean du Bellay à Rome (1534 et 1536), revient à Paris (1537) et delà à Montpellier, où, reçu docteur, il est chargé d'un cours d'anatomie. Il repart l'année suivante exercer la médecine à Narbonne, à Castres et à Lyon. En 1539, il est placé par le cardinal du Bellay comme chanoine dans son abbaye de Saint-Maur-lez-Fossés; reprend bientôt sa vie errante, voyage en Italie et en Savoie, retourne en France où la protection de François Ier le met à l'abri des persécutions que lui suscite son roman de Pantagruel; se retire, à la mort du roi, dans la ville impériale de Metz qui en fait son médecin stipendié, puis à Rome près du cardinal du Bellay son protecteur. Il revient en France où l'amitié du cardinal de Châtillon lui fait obtenir la cure de Meudon (1551), qu'il résigne l'année suivante ainsi que celle de Saint-Christophe de Jambet (diocèse du Mans), dont il était bénéficiaire, et meurt vraisemblablement en 1553, emportant l'estime des hommes les plus éminents du temps.

C'est durant son séjour à Lyon (il avait alors près de quarante ans) qu'il commença à se faire connaître du public. Il semble avoir débuté par une édition de Galien, accompagnée de quatre ouvrages d'Hippocrate en latin et du texte grec des *Aphorismes*, qui lui avaient servi l'année précédente pour un cours qu'il professait à la Faculté de Montpellier. Mais la même année, il imprimait à Lyon deux livres d'un autre caractère, d'abord une nouvelle édition remaniée et développée des *Chroniques gargantuines*, roman populaire qui paraît dater de la première partie du XVIe siècle, d'un auteur inconnu, et qui lui servit pour son *Gargantua;* puis le premier livre de *Pantagruel* [1], que suivirent en 1535 le *Gargantua*, en 1546 et en 1552 le second et le troisième livre de Pantagruel. Quant au quatrième et dernier livre de Pantagruel, il parut en 1564, neuf ans après la mort de l'auteur [2]. On en a mis en doute l'authenticité : il est vraisemblable qu'il a été composé avec des brouillons laissés par Rabelais. Le texte de 1564 offre des variantes considérables avec une copie manuscrite de ce quatrième livre qui se trouve à la Bibliothèque Nationale.

Les éditions de Rabelais sont très-nombreuses; en dehors de celles

1. Le roman de Rabelais se compose de cinq livres : le premier contient les aventures de *Gargantua,* les quatre autres, celles de son fils *Pantagruel.* Le *Gargantua* a paru entre le premier et les trois derniers livres du *Pantagruel.*

2. En 1562 il en avait déjà paru, sous le titre de l'*Isle sonnante*, un fragment contenant les seize premiers chapitres.

que Rabelais publia de son vivant, les seules qui fassent autorité sont celles qu'ont données de nos jours MM. Jannet[1], Marty-Laveaux[2], A. de Montaiglon et L. Lacour[3]; elles reproduisent fidèlement le texte de la dernière édition publiée par Rabelais pour le Gargantua et les trois premiers livres de Pantagruel[4]. Quant au quatrième, MM. Jannet et Marty-Laveaux ont donné le texte imprimé de 1564, MM. A. de Montaiglon et L. Lacour celui du manuscrit de la Bibliothèque nationale; c'est le texte que nous suivons ici, dans le fragment donné plus loin (page 112).

MM. Burgaud Desmarets et Rathery, dans leur savante édition, ont suivi un autre système; au lieu de reproduire exactement le texte d'une quelconque des éditions originales, ils ont formé un texte critique artificiel, par la collation minutieuse de ces diverses éditions.

Nous étudions l'œuvre de Rabelais dans notre *Tableau de la littérature française au* XVIe *siècle* (section I, pages 56-61), auquel nous renvoyons le lecteur.

1. Prologe[5] de l'auteur.

Alcibiades, ou[6] dialoge de Platon intitulé *le Bancquet*, louant son precepteur Socrates, sans controverse prince des philosophes, entre aultres parolles, le dict estre semblable es[7] Silenes[8].

Silenes estoient jadis petites boites, telles que voyons de présent[9] es bouticques des apothecaires, pinctes au dessus de figures joyeuses et frivoles, comme de Harpies, Satyres, oisons bridez, lievres cornuz, canes bastées, boucqs volans, cerfz limonniers[10] et aultres telles pinctures, contrefaictes à plaisir pour exciter le monde à rire : quel[11] fut Silene, maistre du bon Bacchus ; mais au dedans l'on reservoit les fines drogues (comme baulme, ambre gris, amomon, musc, zivette), pierreries et aultres choses precieuses.

Tel disoit[12] estre Socrates, par ce que, le voyans au dehors et l'estimans par l'exteriore apparence, n'en eussiez donné un coupeau[13] d'oignon, tant laid il estoit de corps et ridicule en

1. Deux volumes in-18 (Paris, 1868, 1872), parus dans la *Bibliothèque elzévirienne*.
2. Trois volumes in-12 (Paris, Lemerre, 1868-73).
3. Trois volumes in-8 (Paris, Jouaust, 1868-73).
4. Les trois éditions reproduisent le texte de 1542 pour le *Gargantua* et le premier livre de *Pantagruel*, celui de 1552 pour le second et le troisième.
5. Prologue.
6. *Ou*, singulier de *es*, en le, dans le.
7. *Es*, c.-à-d. *en les*; au sens de *aux*.
8. Je dis d'abord que Socrate ressemble tout à fait à ces Silènes qu'on voit exposés dans les ateliers des statuaires et que les artistes représentent avec une flûte ou des pipeaux à la main; si vous séparez les deux pièces dont ces statues se composent, vous trouvez dans l'intérieur l'image de quelque divinité. (Platon, *le Banquet*).
9. Présentement.
10. Attelés aux limons, aux brancards d'une voiture.
11. Latinisme : *qualis*, tel que.
12. Il disait que Socrate était tel.
13. Chacune des deux extrémités qu'on détache de l'oignon, quand on l'épluche.

son maintien ; le nez pointu, le reguard d'un taureau, le visaige d'un fol, simple en meurs, rustiq en vestimens, pauvre de fortune, infortuné en femmes [1], inepte à tous offices de la republique ; tousjours riant, tousjours beuvant d'autant [2] à un chascun, tousjours se guabelant [3], tousjours dissimulant son divin sçavoir. Mais, ouvrans ceste boyte, eussiez au dedans trouvé une celeste et impreciable [4] drogue, entendement plus que humain, vertus merveilleuse, couraige invincible, sobresse [5] non pareille, contentement certain, asseurance parfaicte, deprisement [6] incroyable de tout ce pour quoy les humains tant veiglent, courent, travaillent, navigent et bataillent.

A quel propos, en voustre advis, tend ce prelude et coup d'essay ?

Par autant que [7] vous, mes bons disciples, et quelques aultres foulz de sejour [8], lisans les joyeux tiltres d'aulcuns livres de nostre invention, comme Gargantua, Pantagruel [9], Fesse-pinte, La dignité des Braguettes, Des Pois au lard *cum commento* [10], etc., jugez trop facillement ne estre au dedans traicté que mocqueries, folateries et menteries joyeuses, veu que l'enseigne exteriore, (c'est le tiltre), sans plus avant enquerir, est communement receue à derision et gaudisserie [11].

Mais par [12] telle legiereté ne convient [13] estimer les œuvres des humains ; car vous mesmes dictes que l'habit ne faict poinct le moine, et tel est vestu d'habit monachal qui au dedans n'est rien moins que moyne, et tel est vestu de cappe hespanole qui en son couraige nullement affiert [14] à Hespane. C'est pourquoy fault ouvrir le livre, et soigneusement peser ce que y est deduict. Lors congnoistrez que la drogue dedans contenue est bien d'aultre valeur que ne promettoit la boite, c'est à dire que les matieres icy traictées ne sont tant folastres comme le tiltre au dessus pretendoit.

Et, posé le cas qu'au sens literal vous trouvez [15] matieres assez joyeuses et bien correspondentes au nom, toutesfois pas de-

1. Malheureux en ménage ; Xantippe, la femme de Socrate, était connue pour son caractère acariâtre.
2. En proportion.
3. Se moquant.
4. Inappréciable.
5. Sobriété.
6. Mépris.
7. Parce que.
8. De loisir.
9. Titres des livres de Rabelais.
10. Titres plaisants de livres imaginaires, auxquels Rabelais fait encore allusion dans plusieurs autres passages.
11. Divertissement, plaisanterie.
12. Avec.
13. Il ne convient.
14. Convient. Ce mot s'est conservé dans *afférent*.
15. Ancienne forme du subjonctif pour *trouviez*

mourer là ne fault [1], comme au chant des Sirenes [2], ains [3] à plus hault sens interpreter ce que par adventure cuidiez [4] dict en gayeté de cueur.

Crochetastes [5] vous oncques bouteilles ? Caisgne [6] ! Reduisez à memoire [7] la contenence qu'aviez [8]. Mais veistes vous onques chien rencontrant quelque os medulare [9] ? C'est, comme dict Platon, *lib. ij de Rep.*, la beste du monde plus [10] philosophe. Si veu l'avez [11], vous avez peu noter de quelle devotion il le guette, de quel soing il le guarde, de quel ferveur [12] il le tient, de quelle prudence il l'entomme [13], de quelle affection il le brise, et de quelle diligence [14] il le sugce. Qui le induict à ce faire? Quel est l'espoir de son estude ? Quel bien pretend il ? Rien plus q'un peu de mouelle. Vray est que ce peu plus est [15] delicieux que le beaucoup de toutes aultres [16], pour ce que la mouelle est aliment elabouré à perfection de Nature, comme dict *Galen.*, *iij. Facult. natural., et xj. De usu partium.*

A l'exemple d'icelluy vous convient estre saiges, pour fleurer [17], sentir et estimer ces beaulx livres de haulte gresse [18]; legiers [19] au prochaz [20] et hardiz à la rencontre [21], puis, par curieuse leçon [22] et meditation frequente, rompre l'os et sugcer la substantificque [23] mouelle, c'est à dire ce que j'entends par ces symboles pythagoricques, avecques espoir certain d'estre faictz escors [24] et preux [25] à la dicte lecture ; car en icelle bien aultre goust trouverez et doctrine plus absconce [26], laquelle vous revelera de très haultz sacremens et mysteres horrificques, tant en ce qui concerne nostre religion que aussi l'estat politicq et vie œconomicque.

(Livre I, *Gargantua*, *Prologue*.)

1. Il ne faut pas s'arrêter là,
2. Comme ceux qui restaient à écouter les Sirènes au lieu de les fuir.
3. Mais.
4. (Vous) pensiez.
5. *Crocheter*, dérober. On appelait *crocheteurs* les voleurs avec effraction.
6. Chienne ! mot employé ici comme interjection.
7. Rappelez-vous.
8. Que vous aviez.
9. Médullaire (*medullaris*), os à moelle.
10. La plus.
11. Si (vous) l'avez vu.
12. *Ferveur* est ici ramené au genre que *fervor* a en latin
13. Entame.
14. Zèle.
15. Est plus.
16. Toutes autres *choses*.
17. Flairer.
18. Bien nourris.
19. Il vous convient d'être légers, etc.
20. *Pourchas*, poursuite ; nous avons encore le verbe *pourchasser*.
21. Attaque ; métaphore prise des chiens qui poursuivent et attaquent la proie.
22. Lecture attentive.
23. Substantielle.
24. Adroits, même racine que dans *accort*.
25. Forts.
26. Secrète.

2. Grandgousier et Picrochole.

LE REGRET ET DIFFICULTÉ QUE FEIST GRAND-GOUSIER DE ENTREPRENDRE GUERRE.

Un des bergiers qui gardoient les vignes, nommé Pillot, se transporta devers luy [1] en icelle heure et raconta entierement les excès et pillaiges que faisoit Picrochole [2], Roy de Lerné, en ses terres et dommaines, et comment il avoit pillé, gasté, saccagé tout le pays, excepté le clous [3] de Seuillé que frere Jean des Entommeures avoit sauvé à son honneur, et de present estoit le dict Roy en La-Roche-Clermauld et là en grande instance [4] se remparoit [5], luy et ses gens.

« Holos, holos [6], dist Grand-Gousier, qu'est cecy, bonnes gens? Songe je [7], ou si vray est ce qu'on me dict? Picrochole, mon amy ancien, de tout temps, de toute race [8] et alliance, me vient-il assaillir? Qui le meut? Qui le poinct [9]? Qui le conduict? Qui l'a ainsi conseillé? Ho! ho! ho! ho! ho! Mon Dieu! mon saulveur! ayde moy, inspire moy, conseille moy à [10] ce qu'est de [11] faire!

« Je proteste [12], je jure davant toy, — ainsi [13] me soys tu favorable, — sy jamais à luy desplaisir, ne à ses gens dommaige, ne en ses terres je feis [14] pillerie; mais, bien au contraire, je l'ay secouru de gens, d'argent, de faveur et de conseil, en tous cas [15] que ay peu cognoistre son adventaige. Qu'il me ayt doncques en ce poinct oultraigé, ce ne peut estre que par l'esprit maling. Bon Dieu! tu congnois mon couraige [16], car à toy rien ne peut estre celé. Si par cas il estoit devenu furieux, et que, pour luy rehabiliter [17] son cerveau, tu me l'eusse icy envoyé, donne-moy et pouvoir et sçavoir le rendre au joug de ton sainct vouloir par bonne discipline [18].

« Ho! ho! ho! mes bonnes gens, mes amys et mes feaulx serviteurs, fauldra il que je vous empesche [19] à me y aider? Las! ma vieillesse ne requeroit dorenavant que repous [20], et toute ma vie

1. Grandgousier.
2. De πικρός *amer* et χολή *bile*.
3. Clos.
4. Activité.
5. Se forttfiait.
6. Hélas, dans les patois de l'ouest (Saintonge, Limousin).
7. Est-ce que je rêve?
8. Parenté.
9. Pique (*pungit*).
10. Pour.
11. Ce qu'il convient de.
12. *Je proteste.., si jamais, etc.,* je te prends à témoin, si jamais je lui fis déplaisir, etc.
13. Aussi vrai que je ne lui fis jamais déplaisir.
14. Fis.
15. Dans tous les cas où.
16. Mes intentions.
17. Remettre en bon état.
18. Leçon.
19. Cause de l'embarras (pour m'aider).
20. Repos.

n'ay rien tant procuré [1] que paix, mais il fault, je le voy bien, que maintenant de harnoys [2] je charge mes pauvres espaules lasses et foibles, et en ma main tremblante je preigne la lance et la masse [3] pour secourir et guarantir mes pauvres subjectz. La raison le veult ainsy; car de leur labeur je suis entretenu et de leur sueur je suis nourry, moy, mes enfants et ma famille.

« Ce non obstant, je n'entreprendray guerre que je n'aye essayé tous les ars [4] et moyens de paix; la [5] je me resolus. »

Adoncques feist convocquer son conseil et propousa l'affaire tel [6] comme il estoit. Et fut conclud qu'on envoiroit quelque homme prudent devers Picrochole sçavoir pourquoy ainsi soudainement estoit party de son repous et envahy [7] les terres esquelles n'avoit droict quicquonques [8]; davantaige qu'on envoyast querir Gangantua et ses gens, affin de maintenir le pays et defendre à ce besoing. Le tout pleut à Grand-Gousier, et commenda que ainsi feust faict.

Dont sus l'heure envoya le Basque, son laquays, querir à toute diligence Gargantua, et luy escripvoit comme s'ensuit.

LE TENEUR DES LETTRES [9] QUE GRAND-GOUSIER ESCRIPVOIT A GARGANTUA.

La ferveur de tes estudes requeroit que de long temps ne te revocasse [10] de cestuy philosophicque repous, sy la confiance de noz amys et anciens confederez n'eust de present frustré la seureté de ma vieillesse. Mais, puis que telle est ceste fatale destinée que par iceulx soye inquieté ès quelz plus je me repousoye [11], force me est te rappeler au subside [12] des gens et biens qui te sont par droict naturel affiez [13].

Car, ainsi comme debiles sont les armes au dehors si le conseil n'est en la maison, aussi vaine est l'estude et le conseil inutile qui en temps oportun par vertus n'est executé et à son effect reduict.

Ma deliberation n'est de provocquer, ains [14] de apaiser; d'as-

1. Pris à soin, à tâche.
2. Armure de guerre, cf. Corneille Cid, II, 9 : « Ces cheveux blanchis sous le *harnois.* »
3. Masse d'armes.
4. Au sens du latin *artes*, moyens.
5. C'est à cela que.
6. *Affaire* était masculin, conformément à l'étymologie (*ce qui est* à faire).
7. Et *avait* envahi.
8. Droit quelconque.
9. De la lettre. Souvenir du latin *litteræ.*
10. Je ne te rappelasse de ce philosophique repos.
11. Que par ceux-là je sois inquiété sur lesquels je me reposais le plus.
12. Secours.
13. Confiés.
14. Mais.

saillir, mais defendre; de conquester[1], mais de guarder mes feaulx subjectz et terres hereditaires, ès quelles[2] est hostillement entré Picrochole, sans cause ny occasion, et de jour en jour poursuit sa furieuse entreprinse avecques excès non tolerables à personnes libères[3].

Je me suis en devoir mis pour[4] moderer sa cholere tyrannicque, luy offrent[5] tout ce que je pensois luy povoir estre en contentement, et par plusieurs fois ay envoyé amiablement devers luy pour entendre en quoy, par qui et comment il se sentoit oultragé; mais de luy n'ay eu responce que de voluntaire deffiance et que en mes terres pretendoit seulement droict de bienseance[6]. Dont j'ay congneu que Dieu eternel l'a laissé au gouvernail de son franc arbitre et propre sens, qui ne peult estre que meschant sy par grace divine n'est continuellement guidé, et pour le contenir en office[7] et reduire à congnoissance, me l'a icy envoyé à molestes[8] enseignes.

Pour tant[9], mon filz bien aymé, le plus tost que faire pouras, ces lettres veues, retourne[10] à diligence[11] secourir, non tant moy (ce que toutes fois par pitié[12] naturellement tu doibs) que les tiens, lesquelz, par raison, tu peuz saulver et guarder. L'exploict sera faict à moindre effusion de sang que sera possible; et, si possible est, par engins plus expediens[13], cauteles[14] et ruzes de guerre, nous saulverons toutes les ames et les envoyerons joyeux à leurs domiciles.

Tres chier[15] filz, la paix de Christ, nostre redempteur, soyt avecques toy.

Salue Ponocrates, Gymnaste et Eudemon de par moy.

Du vingtiesme de septembre,

Ton pere, GRAND-GOUSIER[16].

COMMENT ULRICH GALLET FUT ENVOYÉ DEVERS PICROCHOLE.

Les lettres dictées et signées, Grand-Gousier ordonna que Ul-

1. Conquérir.
2. Dans lesquelles.
3. Le mot *libre* est ici ramené à sa forme latine.
4. Je me suis mis en devoir de.
5. Offrant.
6. Droit de prendre ce qui est à sa convenance.
7. Devoir.
8. Fâcheuses : latinisme, *molestus*.
9. Pour cela.
10. Reviens.
11. Avec zèle.
12. Piété filiale.
13. Avantageux.
14. Précautions habiles ; cf. l'adjectif *cauteleux*.
15. Cher.
16. On voit par cette lettre dont certains traits rappellent les exhortations de saint Louis mourant à son fils, jusqu'où s'élève Rabelais, quand il renonce à la bouffonnerie.



rich Gallet, maistre de ses requestes, homme saige et discret, duquel en divers et contentieux affaires[1] il avoit esprouvé la vertus et bon advis, allast devers Picrochole pour luy remonstrer ce que par eux avoit esté decreté.

En celle heure partit le bon homme Gallet, et, passé le Gué, demanda[2] au meusnier de l'estat de Picrochole, lequel luy feist responce que ses gens ne luy avoient laissé ny coq ny geline[3] et qu'ilz s'estoient enserrez[4] en la Roche-Clermauld[5]; et qu'il ne luy conseilloit poinct de proceder[6] oultre, de peur du Guet[7], car leur fureur estoit enorme. Ce que facilement il creut, et pour celle nuict herbergea[8] avecques le meusnier.

Au lendemain matin se transporta avecques la trompette[9] à la porte du chasteau, et requits ès guardes qu'ilz le feissent parler au Roy pour son profit.

Les parolles annoncées au Roy, ne consentit aulcunement qu'on luy ouvrist la porte, mais se transporta sus le bolevard et dist à l'embassadeur : « Qu'i a il de nouveau? Que voulez-vous dire ? »

Adoncques l'embassadeur propousa[10] comme s'en suit :

LA HARANGUE FAICTE PAR GALLET A PICROCHOLE.

...... Merveille n'est si le Roy Grand-Gousier, mon maistre, est à ta furieuse et hostile venue saisy de grand desplaisir et perturbé[11] en son entendement. Merveille seroit si ne l'avoient esmu les excès incomparables qui en ses terres et subjectz ont esté par toy et tes gens commis, ès quelz[12] n'a esté obmis exemple aulcun d'inhumainité; ce que luy est tant grief[13] de soy, par la cordiale affection de laquelle tousjours a chery ses subjectz, que à mortel homme plus estre ne sçauroit[14]. Toutes fois, sus l'estimation humaine[15] plus grief luy est en tant que par toy et les tiens ont esté ces griefz et tords faictz, qui de toute memoire et ancienneté aviez, toy et tes peres, une amitié avecques luy et tous ses ancestres conceu, laquelle jusques à present, comme sacrée, ensemble aviez inviolablement mainte-

1. *Affaire* était masculin.
2. S'adressa.
3. Poule, du latin *gallina*.
4. Enfermés.
5. Château-fort à cinq kilomètres de Chinon.
6. Avancer, latinisme (*procedere*).
7. Gardes de nuit.
8. Il logea. On dit aujourd'hui au sens actif : *héberger quelqu'un* (le loger). Même racine que *auberge*.
9. Qui accompagnait les parlementaires.
10. Tint propos.
11. Troublé; latinisme (*perturbatus*).
12. Dans lesquels (excès).
13. Pénible.
14. Que cela ne saurait être plus grief, plus pénible à aucun autre.
15. (Cela lui est pénible) au delà de tout ce qu'on peut imaginer.

nue, guardée et entretenue, si bien que non luy seulement ny les siens, mais les nations Barbares [1], Poictevins, Bretons, Manseaux et ceulx qui habitent oultre les isles de Canarre et Isabella [2], ont estimé aussi facile demollir [3] le firmament, et les abysmes eriger [4] au dessus des Nues que desemparer [5] vostre alliance, et tant l'ont redoubtée en leurs entreprinses que n'ont jamais auzé [6] provoquer, irriter ny endommaiger l'ung, par craincte de l'aultre.

« Plus y a. Ceste sacree amitié tant a emply ce ciel que peu de gens sont aujourd'huy, habitans par tout le continent et isles de l'Ocean, qui ne ayent ambitieusement aspiré estre receuz en icelle, à pactes par vous mesmes conditionnez [7]; autant estimans vostre confederation que leurs propres terres et dommaines. En sorte que de toute memoire n'a esté prince ny ligue, tant efferee [8] ou superbe, qui ait auzé courir sus, je ne dis poinct voz terres, mais celles de voz confederez. Et, si par conseil precipité ont encontre eulx attempté quelque cas de nouvelleté [9], le nom et tiltre de vostre alliance entendu, ont soubdain desisté de leurs entreprinses. Quelle furie doncques te esmeut [10] maintenant, toute alliance brisee, toute amitié conculquee [11], tout droict trespassé [12], envahir hostilement ses terres, sans en rien avoir esté par luy ny les siens endommaigé, irrité ny provocqué ? Où est foy ? Où est loy ? Où est raison ? Où est humanité ? Où est craincte de Dieu ? Cuyde tu [13] ces oultraiges estre recellez [14] es esperitz eternelz et au Dieu souverain, qui est juste retributeur de noz entreprinses ? Si le cuyde [15], tu te trompe ; car toutes choses viendront à son jugement. Sont ce fatales [16] destinees ou influences des astres qui voulent [17] mettre fin à tes ayzes et repous ? Ainsi ont toutes choses leur fin et periode. Et, quand elles sont venues à leur poinct suppellatif [18], elles sont

1. C'est un Tourangeau qui parle ; Rabelais, par plaisanterie, lui fait comfondre sous le nom de barbares les habitants des provinces voisines, Poitevins, Bretons, Manceaux, et les indigènes des îles Canaries et de l'Amérique.

2. Les îles Canaries, sur les côtes d'Afrique, et la ville d'Isabella fondée par Christophe Colomb en Amérique (1493).

3. Démolir.

4. Élever.

5. Ne se prend plus qu'en un sens matériel : *un vaisseau désemparé.*

6. Osé.

7. Avec des traités dont les conditions ont été faites par vous.

8. Furieuse ; emprunté au latin *efferatus.*

9. Trouble dans la possession, usurpation.

10. Foulés aux pieds ; emprunté au latin *conculcatus.*

11. Te esmeut... envahir hostilement, etc. (*latinisme : te movet*), te pousse à envahir.

12. Outrepassé.

13. Penses-tu ?

14. Cachés.

15. Si tu le penses.

16. Au sens du latin *fatalis.*

17. Veulent.

18. Superlatif.

en bas ruinées [1]; car elles ne peuvent long temps en tel estat demourer. C'est la fin de ceulx qui leurs fortunes et prosperitez ne peuvent par rayson et temperance moderer.

Mais, si ainsi estoit pheé [2] et deust [3] ores [4] ton heur [5] et repos prendre fin, failloit il [6] que ce feust en incommodant [7] à mon Roy, celluy par lequel tu estois estably? Si ta maison debvoit ruiner, failloit il qu'en sa ruine elle tombast suz les atres [8] de celluy qui l'avoit aornee [9]? La chose est tant hors les metes [10] de raison, tant abhorrente [11] de sens commun, que à peine peut elle estre par humain entendement conceue, et jusques à ce demourera non croiable entre les estrangiers, que l'effect asseuré [12] et tesmoigné leur donne à entendre que rien est ny sainct ny sacré à ceulx qui se sont emancipez de Dieu et Raison pour suyvre leurs affections perverses.

« Si quelque tort eust esté par nous faict en tes subjectz et dommaines, si par nous eust esté porté faveur à tes mal vouluz [13], si en tes affaires ne te eussions secouru, si par nous ton nom et honneur eust esté blessé; ou, pour mieulx dire, si l'esperit calumniateur [14], tentant à mal te tirer, eust par fallaces especes [15] et phantasmes [16] ludificatoyres [17] mis en ton entendement que envers toy eussions faict choses non dignes de nostre ancienne amitié, tu debvois premier [18] enquerir de la verité, puis nous en admonester [19]. Et nous eussions tant à ton gré satisfaict que eusse [20] eu occasion de toy contenter. Mais, ô Dieu eternel, quelle est ton entreprinse?

Vouldroys tu, comme tyrant perfide, pillier [21] ainsi et dissiper [22] le royaulme de mon maistre? Le as tu esprouvé tant ignave [23] et stupide qu'il ne voulust, ou tant destitué de gens, d'argent, de conseil et d'art militaire, qu'il ne peust [24] resister à tes iniques assaulx? Depars d'icy presentement, et demain pour tout le jour [25] soye retiré en tes terres, sans par le chemin faire aul-

1. Renversées à bas.
2. Établi par le destin : participe d'un verbe inusité *feer*, dérivé de *fatum*.
3. Dût.
4. Maintenant.
5. Bonheur.
6. Fallait-il.
7. En étant incommode.
8. Foyer.
9. Orné, de *adornare*.
10. Bornes; latinisme (*meta*.)
11. Éloignée.
12. Devenu certain pour eux.
13. A ceux à qui tu veux du mal, tes ennemis.
14. Le diable (διαβολὸς, proprement *calomniateur*).
15. Apparences.
16. Imaginations.
17. Trompeurs.
18. D'abord.
19. Avertir.
20. Tu eusses.
21. Piller.
22. Anéantir.
23. Lâche.
24. Pût.
25. Sois parti pour demain, dans les vingt-quatre heures.

cun tumulte ne force [1], et paye mille bezans [2] d'or pour les dommaiges que as faict en ces terres. La moytié bailleras demain, l'aultre moytié payeras es Ides de May [3] prochainement venant, nous delaissant cependent pour houltaige [4] les Ducs de Tourne-moule, de Bas-de-fesses et de Menu-ail, ensemble [5] le prince de Gratelles et le viconte de Morpiaille ».

Atant [6] se teut [7] le bon homme Gallet; mais Picrochole à tous ses propos ne respond aultre chose sinon : « Venez les [8] querir, venez les querir. » [9] (Livre I, *Gargantua*, ch. XXVIII-XXXII.)

3. Pantagruel et Panurge.

COMMENT PANURGE, CHATELAIN DE SALMIGONDIN, MANGEOIT SON BLÉ EN HERBE.

Se gouverna si bien et prudentement monsieur le nouveau chastellain, qu'en moins de quatorze jours, il dilapida le revenu, certain et incertain, de sa Chastellenie pour troys ans. Non proprement dilapida, comme vous pourriez dire, en fondations de monasteres, erections de temples, bastimens [10] de collieges et hospitaux, ou jectant son lard aux chiens [11]; mais despendit [12] en mille petits bancquets et festins joyeulx, ouvers à tous venens, mesmement [13] tous bons compaignons....

Abastant boys,
Bruslant les grosses souches pour la vente des cendres,
Prenent [14] argent d'avance,
Achaptant [15] cher, vendent [16] à bon marché,
Et mangeant son bled en herbe.

Pantagruel, adverty de l'affaire, n'en feut en soy aulcunement indigné, fasché ne [17] marry. Je vous ay ja [18] dict et encores rediz [19] que c'estoit le meilleur petit et grand bon homet que [20] onc-

1. Violence.
2. Monnaie d'or du moyen âge, venue de Byzance.
3. Aux Ides de mai.
4. Otages.
5. Avec le prince.
6. Alors.
7. Tut.
8. Les otages et les besans.
9. Picrochole représente ici la folie des faiseurs de conquête. Rabelais lui prête l'entretien de Pyrrhus avec Cinéas, que Boileau a imité dans sa V[e] satire. Un de ses gentilhommes, plus sage que les autres, essaie en vain de le détourner de ses projets aventureux en lui rappelant la fable du pot au lait. Picrochole s'embarque dans une guerre folle, et voit son armée massacrée. Il s'enfuit et « depuis ne sçait-on qu'il [*ce qu'il*] est devenu. »
10. Constructions.
11. Sans en tirer profit.
12. Dépensa ; du vieux verbe *dépendre* (latin *dispendere*).
13. Surtout.
14. Prenant.
15. Achetant.
16. Vendant.
17. Ni.
18. Déjà.
19. Et je redis encore.
20. Qui.

ques coigneït espée. Toutes choses prenoit en bonne partie [1], tout acte interpretoit à bien. Jamais ne se tourmentoit, jamais ne se scandalizoit. Aussi eust il esté bien forissu du Deïficque manoir de raison [2], si aultrement se feust contristé ou alteré. Car tous les biens que le Ciel couvre et que la Terre contient en toutes ses dimensions, haulteur, profondité, longitude et latitude, ne sont dignes d'esmouvoir nos affections et troubler nos sens et espritz.

Seulement tira Panurge à part, et doulcettement, luy remonstra que, si ainsi vouloit vivre et n'estre aultrement [3] mesnagier, impossible seroit, ou pour le moins bien difficile, le faire jamais riche.

« Riche? respondit Panurge. Aviez-vous là fermé [4] vostre pensée? Aviez-vous en soing pris me faire riche en ce monde? Pensez [5] vivre joyeulx, de par li bon Dieu et li bons homs [6]. Aultre soing, aultre soucy ne soit receup [7] on [8] sacro-sainct domicile de vostre celeste cerveau. La serenité d'icelluy jamais ne soit troublée par nues [9] quelconques de pensement [10] passementé [11] de meshaing [12] et fascherie. Vous vivent [13] joyeulx, guaillard, dehayt [14], je ne seray riche que trop.

« Tout le monde crie : « Mesnaige [15] mesnaige! ». Mais tel parle de mesnaige qui ne sçayt mie [16] ce que c'est.

« C'est de moy que fault conseil prendre; et de moy pour ceste heure prendrez advertissement que ce qu'on me impute à vice a esté imitation des Université et Parlement de Paris, lieux esquelz consiste [17] la vraye source et vive idée de Pan-Theologie, de toute justice aussi. Hæreticque qui en doute, et fermement ne le croyt. Ilz toutes fois en un jour mangent leur Evesque, ou le revenu de l'Evesché — c'est tout un — pour une année entiere, voyre pour deux; aulcunes foys, c'est au jour qu'il y faict son entrée, et n'y a lieu d'excuse [18], s'il ne vouloit estre lapidé sur l'instant [19].

1. Part.
2. Sorti (issu) hors du divin manoir de Raison, c'est-à-dire sorti hors de son bon sens.
3. Autrement qu'il ne l'était.
4. Arrêté, de *firmare*.
5. Pensez à vivre.
6. De par le bon Dieu et les bons hommes. Plaisante imitation des formes françaises du moyen âge.
7. Reçu.
8. Dans le.
9. Nuages.
10. Réflexion.
11. Garni (comme d'une passementerie).
12. Fatigue.
13. Vivant.
14. De bonne humeur; même radical que dans *souhait*.
15. Ménage, c'est-à-dire épargne.
16. *Mie*, proprement *miette*. *Qui ne sait mie*, c'est-à-dire qui ne sait le moindrement.
17. Se maintient, latinisme (*consistere*).
18. Et il n'y a pas d'excuse à alléguer pour faire autrement.
19. Allusion aux dépenses faites par l'université pour fêter la nomination de son Recteur.

« A esté aussi acte des quatre vertus principales [1] :

« De *Prudence ;* en prenent [2] argent d'avance. Car on ne sçayt qui mord ne [3] qui rue. Qui sçait si le Monde durera encores troys ans? Et, ores [4] qu'il durast d'adventaige, est il home tant fol qui se ausast [5] promettre vivre troys ans ?

Oncq' home n'eut les Dieux tant bien à main [6].
Qu'asceuré feust de vivre au lendemain [7].

« De *Justice*. Commutative [8] ; en achaptant cher, je diz [9] à credit, vendant [10] bon marché, je dis argent comptant. Que dict Caton en sa *Mesnagerie* [11] sur ce propos? Il fault, dict-il, que le pere-familes soit vendeur perpetuel ; par ce moyen est impossible qu'en fin riche ne devieigne [12], si tousjours dure l'apothecque [13]. Distributive ; donnant à repaistre aux bons — notez bons — et gentilz compaignons, lesquelz Fortune avoit jecté comme Ulyxes sur le roc de bon appetit sans provision de mangeaille..., car scelon la sentence de Hippocrates, jeunesse est impatiente de faim, mesmement [14] si elle est vivace, alaigre, brusque, movente, voltigeante....

« De *Force*, en abastant les gros arbres, comme un second Milo, ruinant les obscures forestz, tesnieres [15] de Loups, de Sangliers, de Renards, receptacles de briguans et meurtriers, taulpinieres de assassinateurs, officines de faulx monnoieurs, retraictes d'hæreticques, et les complanissant [16] en claires guarigues [17] et belles bruieres, jouant des haulx boys et præparant les sieges pour la nuict du Jugement.

« De *Temperance*, mangeant mon bled en herbe, comme un Hermite vivent [18] de sallades et racines, me emancipant des appetitz sensuelz, et ainsi espargnant pour les estropiatz et souffreteux. Car, ce faisant, j'espargne :

1. Les anciens reconnaissaient quatre vertus fondamentales, la *prudence*, la *justice*, la *tempérance*, la *force* (fortitudo).
2. Prenant.
3. Ni.
4. Lors même.
5. S'osat.
6. A sa disposition.
7. *Nemo tan divos habuit faventes,*
Crastinum ut posset sibi polliceri.
(Sénèque le tragique, *Thyeste*).
8. On distingue la justice commutative et la justice distributive ; la premiere consistant à rendre dans un échange l'équivalent de ce qu'on reçoit ; la seconde à donner à chacun ce qui lui revient dans un partage.
9. Je veux dire.
10. Et en vendant.
11. Ouvrage sur l'économie domestique. Il s'agit ici du *De re rustica* (ch. II) : *Patrem familias vendacem, non emacem esse oportet.*
12. Devienne.
13. L'action de mettre de côté, d'épargner (ἀποθήκη).
14. Surtout.
15. Tanières.
16. Aplanissant.
17. Plaines.
18. Vivant.

« Les sercleurs [1], qui guaingnent argent;

« Les mestiviers [2], qui beuvent voluntiers et sans eau;

« Les gleneurs [3], esquelz fault de la fouace;

« Les basteurs, qui ne laissent ail, oignon ne eschalote ès jardins par l'auctorité de Thestilis Virgiliane [4];

« Les meusniers, qui sont ordinairement larrons;

« Et les boulangiers, qui ne valent gueres mieulx;

« Est-ce petite espargne — oultre la calamité des Mulotz, le deschet des greniers et la mangeaille des Charrantons [5] et Mourrins [6] ?...

COMMENT PANURGE LOUE LES DEBTEURS [7] ET EMRRUNTEURS.

Mais, demanda Pantagruel, quand serez-vous hors de debtes?

— Es calendes grecques [8], respondit Panurge; lors que tout le monde sera content et que serez heritier de vous mesmes. Dieu me garde d'en estre hors! Plus lors ne trouverois qui un denier me prestast. Qui au soir ne laisse levain, ja ne fera au matin lever paste.

« Doibvez vous tousjours à quelq'un? Par icelluy sera continuellement Dieu prié vous donner bonne, longue et heureuse vie; craignant sa debte perdre, tousjours bien de vous dira en toutes compaignies; tousjours nouveaulx crediteurs [9] vous acquestera, affin que par eulx vous faciez versure [10] et de terre d'aultruy remplissez [11] son fossé.

« Quand jadis en Gaulle, par l'institution des Druydes, les serfz, varlets et appariteurs estoient tous vifz bruslez aux funerailles et exeques [12] de leurs maistres et seigneurs, n'avoient-ilz belle paour que leurs maistres et seigneurs mourussent, car ensemble force leurs estoit mourir? Ne prioient-ilz continuellement leur grand Dieu Mercure, avec Dis, le Pere aux

1. Sarcleurs.
2. Moissonneurs.
3. Glaneurs.
4. Souvenir de Virgile (*Ecl.* II, v. 10) :
Thestylis et rapido fessis messoribus æstu
Allia serpyllumque herbas contundit olentes.
5. Charançons.
6. Insecte qui ronge le blé.
7. Débiteur. Encore dans La Fontaine : Je connais maint *detteur*. (La *Chauve-souris*, le *Buisson* et le *Renard*.)
8. Aux calendes grecques, c'est-à-dire jamais; les Grecs ne connaissaient point les calendes.
9. Créanciers.
10. *Faire versure* (expression latine : *versuram solvere*), c'est proprement soulever la terre d'un côté pour la rejeter de l'autre; et fig. se débarrasser d'un créancier en s'en créant un autre. C'est ce qu'on appelle vulgairement découvrir saint Pierre pour couvrir saint Paul.
11. Ancienne forme du subjonctif; tard, *remplissiez*.; cf. p. 96, n. 15 p. 108, n. 2.
12. *Exsequiæ*, obsèques.

Escuz[1], longuement en santé les conserver? N'estoient-ils soingneux de bien les traicter et servir? Car ensemble povoient-ilz vivre, au moins jusques à la mort.

« Croyez qu'en plus fervente dévotion vos crediteurs priront Dieu que vivez, craindront que mourez[2] .....

« Cuidez-vous que[3] je suis aise, quand tous les matins autour de moy je voy ces crediteurs tant humbles, serviables et copieux en reverences? Et, quand je note que, moy faisant à l'un visaige plus ouvert et chere[4] meilleure que ès autres[5], [il] pense avoir sa depesche[6] le premier, pense estre le premier en date et de mon ris cuyde que soit argent content[7]. Il m'est advis que je joue encores le Dieu de la Passion de Saulmur[8], accompaigné de ses Anges et Cherubins. Ce sont mes candidatz, mes parasites, mes salueurs, mes diseurs de bons-jours, mes orateurs[9] perpetuelz.....

« Et vous me voulez debouter[10] de ceste félicité soubeline[11], vous me demandez quand seray hors de debtes?

« Bien pis y ha. Je me donne à sainct Babolin, le bon sainct, en cas que toute ma vie je n'aye estimé Debtes estre comme une connexion et colligence[12] des Cieulx et Terre, ung entretenement unicque[13] de l'humain lignaige[14] — je dis sans lequel bien tost tous humains periroient, — estre[15] par adventure celle grande Ame de l'univers, laquelle, scelon les Academicques, toutes choses vivifie.

« Qu'ainsi soit[16], repræsentez-vous en esprit serain l'idée[17] et forme[18] de quelque monde.,.. ou quel[19] ne soit debteur ne[20] crediteur aulcun.

1. Pluton, confondu parfois avec Plutus, dieu des trésors souterrains.
2. Que (vous) viviez,... que (vous) mouriez. Cf. à la page précédente, n. 11.
3. Combien.
4. Figure, et fig. accueil; cf. plus haut, p. 27, n. 13.
5. Qu'aux autres; *es*, proprement : *dans les*, par ext. : *aux*,
6. Être *dépêché*, *expédié*, avoir son affaire. Cf. Marot : Car la *depesche* en seroit prompte (t. III, p. 178 de l'édition de 1731); c'est-à-dire : car j'en serais plutôt débarrassé.
7. Comptant.
8. Mystère joué à Saumur en août 1534.
9. Solliciteurs. « Comment usons-nous en français du mot d'orateurs? Ce sont les evesques et prelats, lesquels, es lettres qu'ils envoyent aux roys et princes, prennent cette qualité de leurs humbles *orateurs*, rapportant ce mot à leurs devotions et prières. » (Pasquier, *Lettres*, t. I, p. 691.) « L'humble supplication de nos bien amez et devots *orateurs*, les religieux. » (Du Cange, *Dictionnaire*, au mot *orator*.)
10. Repousser.
11. Souveraine.
12. Union.
13. L'unique moyen d'entretenir, de conserver.
14. De la race humaine.
15. (*Je n'aye estimé debtes*) estre, etc.
16. En admettant qu'il en soit ainsi.
17. Au sens platonicien, *type*.
18. Au sens péripatéticien, *essence*.
19. Dans lequel; *ou*, singul. de *es*, contraction de *en ls*.
20. Ni.

Un monde sans debtes ! Là entre les Astres ne sera cours regulier quiconque [1] ; tous seront en desarroy.

« Juppiter, ne s'estimant debiteur à Saturne, le depossedera de sa sphære, et avecques sa chaine Homericque [2] suspendera toutes les intelligences, Dieux, Cieulx, Dæmons, Genies, Heroes, Diables, Terre, Mer, tous elemens ;

« Saturne se r'aliera avecques Mars [3], et mettront tout ce monde en perturbation ;

« Mercure ne vouldra soy asservir ès aultres ; plus ne sera leur Camille comme en langue hetrusque estoit nommé [4], car il ne leurs est en rien debteur ;

« Venus ne sera venerée, car elle n'aura rien presté ;

« La Lune restera sanglante et tenebreuse ; à quel propous luy departiroit le Soleil sa lumiere ? Il n'y estoit en rien tenu ;

« Le Soleil ne luyra sus leur terre ;

« Les Astres ne y feront influence bonne, car la Terre desistoit [5] leurs prester nourrissement par vapeurs et exhalations, desquelles disoit Heraclitus, prouvoient les Stoiciens, Ciceron maintenoit estre les estoilles alimentées.

« Entre les elemens ne sera symbolisation [6], alternation [7], ne transmutation aulcune ; car l'un ne se reputera obligé à l'aultre : il ne luy avoit rien presté ;

« De terre ne sera faicte eau ;

« L'eaue en aër ne sera transmuée ;

« De l'aër ne sera faict feu ;

« Le feu n'eschauffera la terre ;

« La terre rien ne produira que monstres, Titanes, Aloides [8], Geans :

« Il n'y pluyra pluye,
« N'y luyra lumiere,
« N'y ventera vent,
« N'y sera esté ne [9] automne ;

1. Quelconque.

2. La chaine à laquelle Jupiter, dans l'*Iliade*, menace de suspendre Junon et d'autres dieux s'ils lui désobéissent.

3. Saturne, dépossédé de sa sphère, ira rejoindre Mars, c'est-à-dire que tout sera confondu.

4. On appelait ainsi les jeunes nobles qui servaient dans les sacrifices. Cf. Macrobe, *Saturnales*, III, 8. De là le nom de *Camille* donné à Mercure, messager des Dieux. Cf. Macrobe, même passage : Κάσμιλλος Ἑρμῆς ἐστιν.

5. Refusait.

6. Conformité. Cf. A. Paré : « Les éléments *symbolisent* tellement les uns avec les autres qu'ils se transmuent l'un en l'autre. » (IX, 2e discours.)

7. Échange.

8. Géants, frère d'Alœus, fils de Titan et de la Terre.

9. Ni.

« Lucifer se desliera, et, sortant du profond d'enfer avecques les Furies, les Poines[1] et Diables cornuz, vouldra deniger[2] des cieulx tous les dieux, tant des majeurs comme des mineurs peuples[3].

« De cestuy Monde rien ne prestant[4] ne sera qu'une chienerie[5], que une brigue[6] plus anomale[7] que celle du Recteur de Paris[8], qu'une Diablerie plus confuse que celle des jeux de Doué[9].

« Entre les humains l'un ne sauvera l'autre ; il aura beau crier : « A l'aide, au feu, à l'eau, au meurtre ! » personne ne ira à secours. Pourquoy ? Il n'avoit rien presté, on ne luy debvoit rien ; personne n'a interest[10] en sa conflagration, en son naufrage, en sa ruine, en sa mort. Aussi bien ne prestoit il rien ; aussi bien n'eust il par apres rien presté.

« Brief, de cestuy monde seront bannies Foy, Esperance, Charité ; car les homes sont nez pour l'ayde et secours des homes. En lieu d'elles succederont[11] Defiance, Mespris, Rancune, avecques la cohorte de tous maulx, toutes maledictions et toutes miseres. Vous penserez promptement que là eust Pandora versé sa bouteille[12]. Les homes seront loups ès[13] hommes, loups guaroux et lutins, comme feurent Lychaon[14], Bellerophon[15], Nabugotdonosor ; briguans, assassineurs, empoisonneurs, malfaisans, malpensans, malveillans, haine portans ; un chascun contre tous, comme Ismaël[16], comme Metabus[17], comme Timon, Athenien, qui pour ceste cause feut surnommé μισάνθρωπος ; si[18] que chose plus facile en Nature seroit nourrir en l'aër les poissons, paistre les cerfz on[19] fond de l'Ocean, que

1. Forme du dialecte bourguignon pour *peines*.
2. Dénicher.
3. Les Dieux de tous les peuples anciens et modernes ; *majeurs* et *mineurs* au sens du latin : *Cato* major (*l'ancien*), *Cato* minor (*le jeune*).
4. Qui ne prête rien.
5. Ce ne sera de ce monde, c.-à-d. ce monde ne sera que chiennerie, saleté.
6. Manœuvre injuste pour arriver aux dépens des autres.
7. Irrégulière ; conservé dans *anomalie*.
8. Que la brigue pour la nomination du recteur de l'Université de Paris.
9. Petite ville du Poitou où les mystères étaient représentés grossièrement.
10. Personne n'a d'intérêts engagés.
11. Au sens du latin *succedere*, venir à la place de.
12. Plaisanterie ; plus exactement : *sa boîte*, qui contenait tous les maux.
13. Pour les.
14. Roi d'Arcadie qui donnait la mort à ses hôtes et que Jupiter changea en loup. Cf. Ovide, *Métamorphoses*, I, 234
15. Fils de Glaucus, roi d'Éphyre, qui tua son père à la chasse.
16. Fils d'Agar, qui vécut dans le désert, et fut le père des Arabes.
17. Guerrier de l'*Énéide*, père de Camille, qui avait longtemps vécu en sauvage dans les bois ; voir l'*Énéide*, XI, vers 567 et suiv.
18. Tellement.
19. Dans le.

supporter ceste truandaille[1] de monde, qui rien ne preste. Par ma foy, je les hays bien.

« Et si, au patron[2] de ce fascheux et chagrin monde rien ne prestant, vous figurez l'autre petit monde, qui est l'homme, vous y trouverez un terrible tintamarre :

« La teste ne vouldra prester la veue de ses oeilz pour guider les piedz et les mains ;

« Les piedz ne la daigneront porter ;

« Les mains cesseront travailler pour elle ;

« Le coeur se faschera de tant se mouvoir pour les pouls des membres et ne leurs prestera plus ;

« Le poulmon ne lui fera prest de ses souffletz ;

« Le foye ne luy envoyra sang pour son entretien ;

« La vessie ne vouldra estre debitrice aux roignons ;

« L'urine sera supprimée ;

« Le cerveau, considerant ce train desnaturé, se mettra en resverie[3] et ne baillera sentement[4] ès Nerfs, ne mouvement ès Muscles.

« Somme, en ce Monde desrayé[5], rien ne debvant, rien ne prestant, rien ne empruntant, vous voirez une conspiration plus pernicieuse que n'a figuré Æsope en son apologue[6], et perira sans doubte ; non perira seullement, mais bien tost perira[7], feust-ce Æsculapius mesmes, et ira soubdain le corps en putrefaction ; l'ame toute indignée prendra course à tous les diables apres mon argent[8]. »

CONTINUATION DU DISCOURS DE PANURGE, A LA LOUANGE DES PRESTEURS ET DEBTEURS.

« Au contraire, representez-vous un monde autre, on quel[9] un chascun preste, un chascun doibve, tous soient debteurs, tous soient presteurs.

« O quelle harmonie sera parmy les reguliers mouvemens des Cieulx ! Il m'est advis que je l'entends aussi bien que feit oncques Platon[10]. Quelle sympathie entre les Elemens ! O com-

1. Réunion de truands, de gueux.
2. Modèle.
3. Folie, délire.
4. Sentiment.
5. Ou *desroyé*, qui est en *désarroi*.
6. Dans la fable du *Ventre* et des *Pieds* (Esope, 197, éd. Teubner); Cf. la Fontaine, Fables, III, 2.
7. Quand même il y aura là Esculape pour le guérir.
8. Mon argent étant depuis longtemps à tous les diables.
9. Dans lequel.
10. Que je le comprends, aussi bien que le comprenait Platon.

ment Nature se y delectera en ses œuvres et productions : Cerès chargée de bleds, Bacchus de vins, Flora de fleurs, Pomona de fruictz, Juno en son aër serain seraine, salubre, plaisante !

« Je me pers [1] en ceste contemplation. Entre les Humains Paix, Amour, Dilection, Fidelité, repous [2], banquetz, festins, joye, liesse, or, argent, menue monnoye, chaisnes, bagues, marchandises, troteront de main en main.

« Nul proces, nulle guerre, nul debat ; nul n'y sera usurier, nul leschart [3], nul chichart, nul refusant.

« Vray Dieu, ne sera ce l'aage d'or, le regne de Saturne, l'idée [4] des regions Olympicques, ès quelles [5] toutes autres vertus cessent, Charité seule regne, regente, domine, triumphe ? Tous seront bons, tous seront beaulx, tous seront justes.

« O monde heureux ! O gens de cestuy monde heureux ! O beatz troys et quatre foys ! Il m'est advis que je y suis ! »

(*Pantagruel*, III, ch. II-IV.)

4. Comment [6] nous passasmes le Guychet habité par Grippe-Mynault, archiduc des Chaptz-Fourrez [7].

Quelques jours après, ayans failly plusieurs foys à faire naufrage, nous passasmes Condannacion [8], qui est une isle deserte. Passasmes aussi le Guyschet [9], auquel lieu Pantagruel ne voulut descendre et feist très bien, car nous y feusmes faictz prisonniers et arrestez de faict par le commandement de Grippemynault, Archiduc des Chaptz-Fourrez ; parce que quelc'un de nostre bande avoit battu le Chicanoux, passant Procuration.

Les Chaptz-Fourrez sont bestes moult horribles et espouvantables ; ilz mangent les petitz enffants, et paissent sur des pierres de marbre [10]. Advisez, Beuveurs, s'ilz ne debvroient bien

1. Perds.
2. Repos.
3. Sordide.
4. Le type.
5. Dans lesquelles.
6. Tout ce chapitre est une satire violente contre les gens de robe. Il appartient au livre V dont l'authenticité a été contestée. Voir plus haut, p. 94.
7. Les gens de robe ; allusion à l'hermine des juges. Leur chef est nommé *grippe-minaut*, mot formé de *gripper*, qui indique la rapacité, et de *minaut*, autre forme de *minet*, nom du chat. Un souvenir de *Grippeminaut*, l'archiduc des chats-fourrés, se retrouve dans ces vers de la Fontaine :

> Les voilà tous deux arrivés
> Devant Sa Majesté fourrée...
> *Grippeminaud*, le bon apôtre, etc.
> (Fables, VII, 16.)

8. Les termes de palais *condamnation*, *procuration* deviennent ici des noms de lieux, grâce à un jeu de mots sur *passer* dans les expressions juridiques, *passer condamnation*, *passer procuration*.
9. Le guichet du Châtelet, devenu ici un nom de lieu.
10. Allusion à la table de marbre autour de laquelle siégeaient les juges au palais dans les villes de Parlement.

estre camus[1]. Ilz ont le poil de la peau non hors sortant, mais au dedans caché[2], et portent pour leur simbolle et devise, tous et chacun d'eulx, une gibecière ouverte, mais non tous en une manière[3], car aulcuns la portent attachée au col,

aultres en escharpe...,
aultres sus la bedaine,
aultres sus le cousté,

et le tout par raison et mistères.

Ont aussi les griphes tant fortes, longues et assérées[4], que rien ne leur échappe depuys que[5] une foys l'ont mis entre les serres. Et se couvrent les testes,

aulcuns de bonnetz à quatre goutières ou braguettes,
aultres de bonnetz à revers,
aultres de mortiers[6],
aultres de caparassons mortiffiez[7].

Entrans en leur tapinaudière[8], nous dist ung Gueulx de l'hostière[9], auquel avyons donné demy teston[10]:

« Gens de bien, Dieu vous doingt[11] de céans bien tost en saulveté sortir. Considerez bien le mynoys[12] de ces vaillans pilliers arsboutans de Justice Grippe-mynauldière, et notez que, si viviés encore six olympiades[13] et l'aage de deux chiens, vous voyriés[14] ces Chaptz-fourrez seigneurs de toute l'Europe et possesseurs passificques de tout le bien et donmaine qui est en icelle, si en leurs hoirs[15] par Divine pugnition soubdain ne deperissoit le bièn et revenu par eulx injustement acquis. Tenez le d'un Gueux de bien.

« Parmy eulx règne la Sexte-Essence[16], moyennant laquelle ilz gruppent[17] tout, devorent tout, conchient[18] tout. Ils pendent, bruslent, escartellent, décapittent, meurtrissent, emprisonnent, ruynent et mynent tout, sans descretion[19] de bien et de mal; car, parmi eulx,

1. A force d'avoir le nez sur la table de marbre.
2. Allusion à la fourrure dont leur robe de juge était doublée.
3. D'une même manière.
4. Acérées.
5. Du moment que.
6. Bonnets en forme de mortier, portés par le grand chancelier et les premiers présidents du Parlement; d'où l'expression *président à mortier*.
7. En forme de mortiers.
8. Trou où se *tapit* l'animal.
9. Gueux qui va mendier de porte en porte. « Le *gueux de l'ostière* est un autre mot aussi transplanté du latin en nostre vulgaire, je veux dire de [*ganeo*] *hostiarius*, c'est-à-dire un caimand (*mendiant, quémandeur*) qui va fleureter les huis des maisons » (Pasquier, *Recherches*, VIII, 42).
10. *Teston*, petite pièce d'argent qui valait un peu plus de dix sous.
11. Donne.
12. Minois.
13. Olympiade, espace de quatre ans.
14. Verriez.
15. Héritiers.
16. Plus subtile encore que la quinte-essence.
17. Autre forme de *grippent*.
18. Salissent.
19. Discernement.

« Vice est Vertu appelée,
« Meschan[ce]té est Bonté surnommée,
« Trahison a nom de Féaulté,
« Larcin est dict Libérallité;

« Pillerye est leur devise, et par eulx Faincte [1] est trouvée bonne de tous Humains [2], exceptez moy les Hereticques, et le tout font avec souveraine et irrefragable auctorité.

« Pour signe de mon pronousticq [3] adviserez que léans [4] sont les mangeoires au dessus des rastelliers [5], — de ce quelque iour vous souvienne — et, si jamais pestes au monde, famines, guerres, oraiges, cathaclismes, conflagrations ou aultre malheur advient, ne le attribuez ne referez

« Aux conjunctions des Planètes maleficques,
« Aux abus de la Court Ronmaine,
« Aux tyrannyes des Roys et Princes terriens [6],
« A l'imposture des caphardz, hereticques, faulx prophètes,
« A la malegnité des Usuriers, faulx-monnoyeurs, rongneurs de testons [7],
« A l'ignorance, impudeur, imprudence des Médecins, Cirurgiens, Appoticquaires,
« Ny à la perversité des femmes, adultaires, veneficques [8], infanticides;

« Attribuez le tout à l'énorme, indicible, incroyable, inestimable meschanceté, laquelle est continuement forgée et exercée en l'Office des Chaptz-Fourrez, et n'est au Monde congnue non plus que la Caballe des Juifz [9].

[« Pour tant [10] n'est elle détestée, corrigée et punie, comme seroit de raison; mais si elle est quelque jour mise [11]] en évidence et manifestée au Peuple, il n'est et ne fut

1. Mensonge.
2. De la part de tout homme. Ils décident toujours en faveur des trompeurs, des coquins, sauf les hérétiques qu'ils condamnent.
3. Qu'ils dévorent tout, et qu'avant un demi-siècle, ils seront, dans leur rapacité, possesseurs de tous les biens de l'Europe.
4. Là dedans, chez eux; adverbe composé de *la* et de *ens* (*intus*) « dedans »; c'est le pendant de *ceans* « ici dedans, ici chez nous. »
5. Contrairement à ce qui a lieu dans les écuries : autrement dit, le ratelier étant très-bas, ils ont la facilité de manger à discrétion. On connaît le proverbe : *mettre le ratelier trop haut à quelqu'un*, l'empêcher d'atteindre aisément à ce qu'il désire. Rabelais veut dire que les juges placés au-dessus du bureau des greffiers, qui fournissent la matière des procès, n'ont qu'à se baisser pour y puiser.
6. De la terre.
7. De monnaies; voir page 113, note 10.
8. Empoisonneuses.
9. Philosophie mystique des Juifs au moyen âge, enseignée seulement à quelques adeptes.
10. C'est pourquoi.
11. Lacune dans le manuscrit, remplie d'après le texte de l'édition de 1564.

« Orateur tant élocquant que[1] par son art le retint[2],
« Ne[3] Loy tant rigoureuse et Draconicque que[1], par craincte de peine, le[2] gardast,
« Ne[3] Magistrat tant puissant que[1] par force l'empeschat[2]
« De les fère[4] tous veifz[5] dedans leur rabutière[6] felonnicque brusler; leurs enffans propres, Chaptz-Fourrillons, et aultres parens les auroient en horreur et abomination.

« C'est pourquoy, — ainsi comme Hanibal eut de son père Amilcar, soubz solempnelle et relligieuse adjuration, commendement de persécuter les Ronmains tant qu'il vivroit, — aussi ay-je de feu mon père injonction icy hors demeurer, atendant que là dedans tombe la fouldre du ciel et en cendre les reduyse comme aultres Titans prophanes et theomathes[7], puysque les Humains[8], où tant sont les coups advouez que le mal, par iceulx advenu, advenant et advenir, ne recordent, ne sentent, ne prévoyent, ou, le sentant, ne osent, ne voullent, ne peuvent les exterminer. » (*Pantagruel*, V, ch. XI.)

MARGUERITE D'ANGOULÊME

1492-1549.

Fille de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, et de Louise de Savoie, MARGUERITE DE VALOIS naquit à Angoulême le 11 avril 1492, deux ans avant son frère François Ier. Elle montra dès son enfance une rare aptitude pour l'étude, apprit le latin, le grec, l'italien, l'espagnol, l'anglais et même l'hébreu et cultiva la poésie et la philosophie. A douze ans, c'était un petit prodige. Son oncle Louis XII lui fit épouser en 1509 Charles III, duc d'Alençon : ce mariage ne fut pas heureux. Veuve sans enfant en 1525, elle partit pour Madrid consoler son frère François Ier qu'elle aimait tendrement, et par ses instances auprès de

1. Qui.
2. Le peuple.
3. Ni.
4. Faire.
5. Vifs.
6. Autre forme de *raboulière*, terrier de lapins. Cf. l'anglais *rabbit*, lapin.
7. L'édition de 1564 porte *théomaches* (qui combattent les dieux); c'est évidemment la bonne leçon.
8. Cette phrase *puisque les humains*, etc., telle que la donne le manuscrit, est inintelligible. L'édition de 1564 l'a modifiée comme il suit : *puisque les humains tant et tant sont des cueurs endurcis que*, etc. C'est altérer trop librement le texte : il suffit de changer LES *humains* en DES *humains* pour que la phrase offre un sens très-clair : « puisque ou bien les coups (des chats-fourrés) sont si bien avoués (acceptés) des humains qu'ils ne se rappellent (*recordent*), ni ne prévoient le mal causé par les chats fourrés, ou bien, etc. »

Charles-Quint, parvint à le faire sortir de captivité. Deux ans après, elle épousa le roi de Navarre, Henri d'Albret, dont elle eut une fille, Jeanne, la mère de Henri IV. Ce second mariage ne fut pas plus heureux que le premier. Marguerite chercha dans les lettres une diversion aux ennuis de l'intérieur. Elle écrivit le recueil intitulé *Contes de la Reine de Navarre*, ouvrage dans lequel des coûtes plus ou moins libres servent de prétextes à des discussions raffinées sur la morale. L'ouvrage qui, comme le *Décaméron*, devait contenir *cent* nouvelles divisées en *dix* journées, resta inachevé. Le chagrin où la mort de François Ier plongea Marguerite, ne lui permit pas de le compléter, et comme il contient *sept* journées de dix contes, plus les deux premiers contes de la huitième journée, on lui donna le nom de *Heptaméron*[1]. On a encore de Marguerite des mémoires et une correspondance qui nous la montrent à la fois tendre, dévouée et pleine d'esprit, d'enjouement et de sens. Elle a laissé des poésies publiées sous le titre de *Marguerites de la Marguerite des princesses*[2], poésies pleines de grâce, de finesse et de délicatesse, que les poëtes de la Pléiade célébrèrent à l'envi. Elle avait écrit également des mystères et des moralités.

Marguerite encouragea les lettres; elle aimait à s'entourer d'écrivains éminents, tels que Clément Marot, des Periers, etc.; elle se plaisait à découvrir et à faire connaître les talents ignorés, et, plus que François Ier lui-même, elle a contribué au grand mouvement de la Renaissance. Elle penchait vers la doctrine réformée et protégea ouvertement les calvinistes. Sa conduite privée a été l'objet d'accusations sans fondement; par son caractère comme par son intelligence, par les rares qualités de son cœur et de son esprit, elle fut une des femmes les plus éminentes de son temps. Elle mourut en 1549[3].

Voir notre *Tableau de la Littérature au* XVIe *siècle* (section I, page 69, et section II, page 93).

1. De l'amour parfait.

J'appelle parfaicts amans... ceulx qui cherchent, en ce qu'ils aiment, quelque perfection, soit beaulté, bonté ou bonne grace,

1. La meilleure édition est celle qu'en a publiée M. Leroux de Lincy, 3 vol. in-12 (1853-54).

2. Elles ont été réimprimées de nos jours par M. F. Franck, 4 vol. in-16, 1873-74. Voir plus bas, aux extraits des poëtes.

3. Outre *Marguerite de Valois* (dite aussi *Marguerite d'Angoulême* et *Marguerite de Navarre*), il y eut deux autres princesses du nom de *Marguerite*. L'une est Marguerite de France, ou de Berry, dite aussi *Madame Marguerite*, fille de François I. Aussi distinguée que sa tante, la première Marguerite, elle protégea, comme elle, les poëtes et les savants; c'est elle qui se déclara, la première de la cour, pour la Pléiade. Elle épousa Philibert Emmanuel de Savoie en 1559, et mourut en 1574 à l'âge de 51 ans. La dernière Marguerite ou Marguerite de France, de Valois ou de Navarre, était la fille de Henri II, et par conséquent la sœur de François II, de Charles IX et de Henri III. Elle épousa Henri IV. Voir plus haut, p. 91.

tousjours tendans à la vertu, et qui ont le cueur si hault et si honneste qu'ils ne veulent, pour mourir [1], mettre leur fin [2] aux choses basses que l'honneur et la conscience reprouvent; car l'ame, qui n'est creée que pour retourner à son souverain bien, ne faict, tant qu'elle est dedans le corps, que desirer d'y parvenir. Mais à cause que les sens par lesquels elle en peut avoir nouvelles, sont obscurs et charnels par le peché du premier pere, ne luy peuvent [3] monstrer que les choses visibles plus [4] approchantes de la perfection, après quoi [5] l'ame court, cuidans [6] trouver, en une beaulté exterieure, en une grace visible et aux vertuz morales, la souveraine beaulté, grace et vertu. Mais quand elle les a cherchez et experimentez et elle n'y trouve point celuy qu'elle ayme, elle passe oultre ainsi que l'enfant qui, selon sa petitesse, ayme les poupines et aultres petites choses les plus belles que son oeil peut veoir, et estime richesses d'assembler des petites pierres; mais en croissant, aime les poupines vives [7], et amasse les biens necessaires pour la vie humaine. Mais quand il congnoist, par plus grande experience, que ès choses territoires n'y a perfection ne felicité [8], desire chercher le facteur et source d'icelle. Toutesfois, si Dieu ne luy ouvre l'oeil de foy, seroit en danger de devenir d'un ignorant ung infidele philosophe. Car foy seulement peut monstrer et faire recevoir le bien, que l'homme charnel et animal ne peut entendre.

(*L'Heptaméron des Nouvelles*; Nouvelle XIX, tome II, p. 111, de l'éd. Leroux de Lincy.)

2. Sur ceux qui s'enorgueillissent de vaincre leurs passions.

Il y en a, dist Geburon, qui ont le cueur tant adonné à l'amour de sapience, que pour choses que sceussent oyr [9], on ne les sçauroit faire rire; car ilz ont une joye, en leurs cueurs, et ung contentement si moderé, que nul accident ne les peut muer [10]. — Où sont ceulx là? dit Hircan. — Les philosophes du temps

1. Dussent-ils mourir.
2. But.
3. Ils ne lui peuvent.
4. Les plus.
5. Après laquelle.
6. Pensant.
7. Poupées vivantes.
8. Que dans les choses terrestres il n'y a nulle perfection ni félicité.
9. Quelques choses qu'ils pussent entendre.
10. Changer.

passé, respondit Geburon, dont [1] la tristesse et la joye est quasi poinct sentye; au moins n'en monstroyent il[z] nul semblant, tant ilz estimoient grand vertu se vaincre eulx-mesmes et leur passion. — Et je trouve aussi bon, comme ils font [2], [dit Saffredent,] de vaincre une passion vicieuse; mais d'une [3] passion naturelle qui ne tend à nul mal, ceste victoire me semble inutile. — Si [4] est-ce, dit Geburon, que les anciens estimoient ceste vertu grande. — Il n'est pas dict aussi, respondit Saffredent, qu'ilz fussent tous saiges; mais y en avoyt plus d'apparence de sens et de vertu, qu'il n'y avoyt d'effect [5]. — Toutesfois, vous verrez qu'ilz reprennent toutes choses mauvaises, dist Geburon, et mesme Diogenes marche sur le lict de Platon, qui estoit trop curieux [6], à son grey, pour monstrer qu'il desprisoyt et vouloyt mectre soubs le pied la vaine gloire et convoytise de Platon, en disant : « Je conculque et desprise l'orgueil de Platon. » — Mais vous ne dictes pas tout, dist Saffredent; car Platon luy respondit que c'estoyt par ung aultre orgueil. — A dire la verité, dit Parlamente, il est impossible que la victoire de nous mesmes se face par nous mesmes, sans ung merveilleux orgueil, qui est le vice que chacun doibt le plus craindre; car il s'engendre de la mort et ruyne de toutes les aultres vertuz [7].

(Id., *ibid.*, Nouv. XXXIV, t. II, p. 291).

1. Par lesquels.
2. Aussi bien qu'ils le trouvent.
3. Au sujet d'une.
4. Toujours est-il.
5. Réalité.
6. Recherché.
7. Nous extrayons de la correspondance de Marguerite la lettre suivante adressée, après la journée de Pavie, à son frère, prisonnier de Charles-Quint.

Au roi, à Pizzighitone [1].

Lyon, mai 1525.

Monseigneur,

Plus l'on vous eslongne [2] de nous, et plus me croist la ferme espérance que j'ay de vostre deslivrance et bref retour; car à l'heure que le sens des houmes [3] se trouble ou desfault [4], c'est à l'heure [5] que Nostre-Seigneur fait son chef d'œuvre, coume celuy qui de tout bien veult avoir seul la gloire et l'honneur. Et nonobstant que nostre confiance est du tout [6] en sa bonté et puissance, si [7] ne laisse l'en [8] riens à prouvoir par [9] la vertu qu'il donne à Madame [10], de sagement penser et connoistre tout ce qui se peult faire pour vous et vostre réaume [11]; n'estimant toutesfois que peine, labeur, force ny prudence y fasse riens, sinon la voulenté [12] de Dieu, qui plus vous aime que nous [13], car il est nostre premier et souverain père. Et si maintenant il vous despart de l'esperience [14] des peines qu'il a portées pour vous, vous donnant d'aultre part la grace

1. Aujourd'hui *Pizzighettone*, place forte de la Lombardie, à quelques lieues au nord-ouest de Crémone, où fut détenu François I[er], après la bataille de Pavie, avant d'être transféré à Madrid.
2. Éloigne.
3. Hommes.
4. Manque, fait défaut.
5. C'est alors, à ce moment-là.
6. Entièrement.
7. Toutefois.
8. Archaïque, pour *l'on*. — On ne laisse rien à pourvoir, c'est-à-dire, on pourvoit à tout.
9. Grâce à.
10. Louise de Savoie, mère du roi, régente.
11. Royaume.
12. Volonté.
13. Qui vous aime plus que nous ne vous aimons.
14. Il vous donne votre part de peines à éprouver.

BONAVENTURE DES PERIERS

Né au commencement du xvi[e] siècle. — Mort vers 1544.

Jean Bonaventure des Periers naquit en Bourgogne vers le commencement du xvi[e] siècle. On sait peu de chose de sa jeunesse; il reçut, quoique pauvre, une forte éducation classique. Malgré ses connaissances profondes, il eut peine à sortir de la misère. Après s'être adressé en vain à divers protecteurs, il entra enfin au service de Marguerite de Navarre, la sœur de François I[er], qui se l'attacha d'abord comme valet de chambre, puis comme secrétaire. De 1531 à 1537, il se livra surtout à des travaux d'érudition, traduisit le *Lysis* de Platon, prit part sous le pseudonyme d'*Eutychus* (Bonaventure) à la publication de la traduction des Écritures que préparaient d'après le texte hébreu Olivetan, le parent de Calvin, et Lefèvre d'Étaples, et aida Estienne Dolet dans son grand travail : *Commentarii linguæ latinæ*. En même temps, il traduisit, à l'exemple de Marot, des hymnes et autres poésies sacrées. En 1537, il fit imprimer le *Cymbalum mundi en francoys contenant quatre dialogues poétiques, fantastiques, joyeux et facétieux*, adressés par

de les porter pacientement [1], je vous supplie, Monseigneur, croire sans riens en doubter que ce n'est que pour esprouver combien vous l'aimez, et pour vous donner le loisir de penser et connoistre combien il vous aime; car il veult avoir vostre cueur entièrement, comme par amour vous a donné le sien, pour, après vous avoir unny [2] à luy par tribulacion, vous deslivrer, à [3] sa gloire et vostre consolacion, par le mérite de sa victorieuse résurrecsion, afin que par vous son nom soit congnu et sanctifié, non seulement en votre réaulme, mais par toute la cristienté jusques à la conversion des infideles. O que bienheureuse sera vostre brefve prison, par qui Dieu tant d'ames deslivrera de celle [4] d'infidélité et esternelle damnacion ! Hélas ! Monseigneur, je say bien que vous l'entendez trop mieux que moy; mais veu que en aultre chouse je ne pense que en vous [5], comme celuy seul que Dieu m'a laissé en ce monde, père, frère et mary, ne pouvant [6] avoir le bien de le vous dire et peu escripre [7], n'ay craint vous ennuyer de longue lectre, que [8] tant m'est courte, pour le bien que ce m'est de penser parler à vous. Mais, pour la fin, vous veux bien asseurer que Madame est en très bonne santé en ce lieu des Celestins [9], où elle s'est guérie du tout et fortifiée de sa goutte; et va souvent au jardin, afin que gardant sa santé, faisant chose à vous agréable, elle ne faille aux affaires dont la fin [10] est tant désirée, et dont sans cesser en supplions le Roy celeste en la main duquel est la clef de vostre liberté. Vous assurant, Monseigneur, que s'il luy plaisoit s'accorder à nos demandes, il y auroit des vies données de bon cueur pour vous deslivrer; et de la sienne, où trop auroit de gain, en auroit bientoust fait joyeux sacrifice [11].

Vostre très humble et très obéissant subjecte et seur.

Marguerite.

(*Lettres de Marguerite d'Angoulême*, publiées par F. Génin; t. II, *Nouvelles lettres adressées à François I :* lettre V, p. 32 ; Paris, 1841-42.)

1. Patiemment.
2. Uni.
3. Pour.
4. De la prison.
5. Je ne pense à aucune autre chose qu'à vous.
6. Comme je ne pouvais.
7. *Et peu escripre*, en écrivant peu, sans écrire longuement.
8. Qui.
9. Couvent de Lyon.
10. Par le retour du roi.
11. Elle aurait bientôt fait le sacrifice de sa vie, sacrifice où elle trouverait encore son avantage.

Thomas du Clenier (anagramme de *Incrédule*) à son amy *Pierre Tryocan* (c'est-à-dire *Croyant*). Ce pamphlet contenait, sous le voile d'allusions plus ou moins claires, de violentes attaques contre la religion. Catholiques et protestants se sentirent également atteints et, d'accord cette fois, dénoncèrent l'auteur. L'ouvrage fut immédiatement saisi et anéanti par arrêt du Parlement (19 mai 1538) pour les « grands abus et hérésies » qu'on y découvrit et *bien qu'il ne contînt pas d'erreurs expresses en matière de foi, mais parce qu'il était pernicieux*. Accusé d'athéisme, abandonné par la reine de Navarre, réduit à la plus profonde misère, des Périers finit par se donner la mort vers 1544.

Vers l'époque où il composait son *Cymbalum*, il avait, ce semble, achevé ses *Nouvelles récréations et joyeux devis*, recueil de contes qui parut en 1558, et qu'on a attribué parfois, et sans raison, à Pelletier du Mans ou à Denizot. Les éditions postérieures en contiennent toutefois un certain nombre qui ne sont certainement pas de des Periers.

Les œuvres complètes de cet écrivain, un des meilleurs prosateurs du XVIe siècle, ont paru dans la Bibliothèque elzévirienne (édit. Lacour, 2 vol. in-18; 1866). M. F. Franck a publié en 1874 une édition du *Cymbalum* accompagnée d'un commentaire où toutes les obscurités sont ingénieusement expliquées.

Voir notre *Tableau de la Littérature au* XVIe *siècle* (sect. I, page 15 et 63.

1. Comparaison des alquemistes [1] à la bonne femme qui portoit une potée de lait au marché.

Chacun sçait que le commun langaige des alquemistes, c'est qu'ilz se promettent un monde de richesses et qu'ilz sçavent des secrets de nature que tous les hommes ensemble ne sçavent pas ; mais à la fin tout leur cas s'en va en fumée, tellement que leur alquemie [2] se pourroit plus proprement dire : *Art qui mine* ou *Art qui n'est mie* ; et ne les sçauroit-on mieux comparer qu'à une bonne femme qui portoit une potée de lait au marché, faisant son compte ainsi : qu'elle la vendroit deux liards ; de ces deux liards elle en [3] achepteroit une douzaine d'œufs, lesquelz elle mettroit couver, et en auroit une douzaine de poussins ; ces poussins deviendroient grands, et les feroit chaponner ; ces chapons vaudroyent cinq solz la pièce : ce seroit un escu et plus, dont elle achepteroit deux cochons, masle et femelle, qui deviendroyent grands et en feroient une douzaine d'autres, qu'elle vendroit vingt solz la pièce, après les avoir nourris quelque temps : ce seroyent douze francs, dont

1. Alchimistes.
2. Alchimie.
3. *En* fait ici pléonasme.

elle achepteroit une jument qui porteroit un beau poulain, lequel croistrait et deviendroit tant gentil : il saulteroit et feroit *hin*. Et, en disant *hin*, la bonne femme, de l'aise qu'elle avoit en son compte, se print à faire la ruade que feroit son poulain, et en la faisant sa potée de lait va tomber et se respandit toute. Et voilà ses eufs, ses poussins, ses chapons, ses cochons, sa jument et son poulain, tous par terre. Ainsi les alquemistes, après qu'ils ont bien fournayé [1], charbonné, lutté [2], soufflé, distillé, calciné, congelé [3], fixé [4], liquefié, vitrefié, putrefié, il ne fault que casser un alembic pour les mettre au compte [5] de la bonne femme [6].

(*Les Nouvelles récréations et joyeux devis ;*
Nouvelle XII. — Édit. Lacour, II, p. 57.)

1. Travaillé au fourneau.
2. Fermé les vases avec du lut.
3. Coagulé. « Sang *congelé* » (A. Paré, VIII, 18).
4. Empêché les corps volatils de se volatiliser.
5. Pour les mettre au même compte que la bonne femme, c'est-à-dire qu'ils arrivent, comme la bonne femme, à ne plus rien posséder.
6. Voilà l'origine de la charmante fable de la Fontaine : *la Laitière et le Pot au lait*. D'où des Periers l'a-t-il tirée ? Rabelais parle d'un cordonnier qui, se faisant riche par rêverie, n'eut de quoi dîner quand son pot au lait fut cassé (Gargantua, I, 33 ; voir plus haut, p. 104). Des Periers l'aurait-il prise à son contemporain Rabelais, et aurait-il changé le cordonnier en Perrette ? Un recueil de contes du moyen âge, qui a été souvent imprimé au XIVe et au XVe siècle, le *Dialogus creaturarum optime moralizatus*, traduit en français en 1482, contient notre fable. On y voit une servante aller vendre à la ville un pot de lait, et en route, faisant le calcul de Perrette, acheter cochons, moutons, bœufs, amasser une riche dot, grâce à laquelle elle épousera quelque prud'homme. Mais, ô malheur, *cum sic gloriaretur et cogitaret cum quanta gloria duceretur ad illum virum super equum, dicendo : Gio ! gio !* (hue ! hue !), *cepit pede percutere terram quasi pungeret equum calcaribus*. Et voilà comment elle ne put avoir ce qu'elle espérait. — C'est là sans doute la source de des Periers ; mais d'où le *Dialogus* a-t-il pris cette fable ? Vraisemblablement d'un autre recueil de contes très-populaire au XIIIe siècle, le *Directorium vitæ humanæ*, où l'on voit un pauvre diable qui possédait un pot de miel calculer qu'il le vendra un talent d'or ; il achètera dix brebis qui se multiplieront, et en quatre ans seront devenues quatre cents. Ses richesses augmenteront à vue d'œil ; il deviendra propriétaire, il épousera une riche héritière, qui lui donnera un fils ; si ce fils n'est pas sage, il le corrigera à coups de bâton. Et ce disant, il frappe son pot de miel, et voilà sa fortune renversée. Le *Directorium* avait été traduit par le juif Jean de Capoue (entre 1263 et 1278), sur une version hébraïque faite en 1250 par le rabbin Joel, d'un texte arabe intitulé *Kalila et Dimna*. Or ce texte, qu'on possède encore, avait été traduit sous le califat d'Almanzor d'un livre pehlvi (le pehlvi est l'ancienne langue des Perses avant la conquête musulmane), qui traduisait un original sanscrit, aujourd'hui encore existant et connu sous le nom des *Cinq sections* (Pantcha-tantra). Dans l'original, on voit un Brahmane possesseur d'un grand pot de riz acheter successivement avec son riz chèvres, vaches, buffles, juments, chevaux, maison, riche héritière qui lui donnera un fils qu'il appelle Somasâman ; l'enfant joue trop près des chevaux ; le brahmane appelle sa femme pour veiller sur son fils. Elle ne l'entend pas. « Alors je me lève et lui donne un coup de pied comme celui-ci. » En rêvant ainsi, il donne un coup de pied au pot et le brise. Tout le riz tombe et l'enfarine. C'est pourquoi, dit le conteur, « celui qui fait des projets insensés pour l'avenir sera tout barbouillé de blanc comme le père de Somasâman. » Voilà l'origine première du récit de la Fontaine. Exemple curieux des migrations de ces fables qui, inventées sur les bords du Gange par des prédica-

2. De trois frères qui cuiderent [1] estre pendus pour leur latin.

Trois frères de bonne maison avoyent longuement [2] demeuré à Paris, mais ilz avoyent perdu tout leur temps à courir, à jouer et à folastrer [3]. Advint que leur père les manda tous trois pour s'en venir [4], dont ils furent fort surpris, car ilz ne sçavoyent un seul mot de latin [5]; mais ilz prindrent complot d'en apprendre chascun un mot pour leur provision. Sçavoir est, le plus grand aprint à dire : *Nos tres clerici* [6]; le second print son thème sur l'argent et aprint : *Pro bursa et pecunia* [7]; le tiers, en passant par l'église, retint le mot de la grand messe : *Dignum et justum est* [8]. Et là dessus partirent de Paris, ainsi bien pourveuz, pour aller veoir leur père; et conclurent ensemble que par tout où ilz se trouveroyent et à toutes sortes de gens ils ne parleroyent autre chose que leur latin, se voulant faire estimer par là les plus grands clercs de tout le païs. Or, comme ils passoyent par un bois, il se trouva que les brigans avoyent coupé la gorge à un homme et l'avoyent laissé là après l'avoir destroussé. Le prevost des mareschaux estoit après [9] avec ses gens, qui trouva ces trois compaignons près de là où le meurdre [10] s'estoit fait et où gisoit le corps mort. Venez ça, ce leur dit-il. Qui a tué cet homme? Incontinent le plus grand, à qui l'honneur appartenoit de parler le premier, va dire : *Nos tres clerici.* O ho! dict le prevost. Et pourquoi l'avez-vous faict? *Pro bursa et pecunia*, dit le second. Et bien! dit le prevost, vous en serez penduz. *Dignum et justum est*, dit le tiers. Ainsi les povres gens eussent esté penduz à credit [11], n'eust esté que, quand ilz veirent que c'estoit à bon escient, ilz commencèrent à parler le latin de leur mère [12] et à dire quy ilz estoyent. Le prevost, qui les veid [13] jeunes et peu fins, cogneut bien que ce

teurs bouddhistes, voyagèrent à travers les âges et les pays, pour aboutir aux recueils de nos conteurs occidentaux. Voyez Max Muller, *Essais de mythologie comparée* (traduction de G. Perrot, 1 vol. in-8°, 1873). Lire spécialement l'Essai x : *Sur la migration des Fables*. Voyez encore l'opuscule de M. Gaston Paris, *Des contes orientaux dans la littérature française du moyen âge*. Paris, 1875.

1. Pensèrent.
2. Longtemps.
3. Cf. plus bas le morceau de Larivey : *Les Ecoliers à Paris*.
4. Pour retourner chez eux.
5. Le père les avait envoyés à Paris pour y faire leur éducation.
6. Nous trois clercs.
7. Pour la bourse et l'argent.
8. C'est chose digne et juste. Mots qui commencent la *préface* de la messe.
9. S'occupait de cette affaire.
10. Meurtre.
11. Sans avoir rien payé, c'est-à-dire sans avoir rien fait pour cela.
12. Leur langue maternelle.
13. Vit.

n'avoit pas esté eulx et les laissa aller et fit la poursuite des voleurs qui avoient fait le meurdre. Mais les trouva-il ? — Et qu'en sçay-je ? mon ami, je n'y estois pas.

(Id., Nouv. xx, — tome II, 94.)

3. Des mal contents [1].

A Pierre de Bourg, Lyonnois.

D'ont [2] vient cela, mon amy Pierre, que jamais nul ne se contente de son estat, soit que Fortune le luy ayt offert et donné, ou que luy mesmes l'ayt choisy pour certaine cause et raison? « Que les marchans sont heureux ! » dict le vieil souldart [3] qui qui se sent tout rompu de peine et de coups. Et, au rebours, celuy qui est dessus la mer, en marchandise [4], dict ainsi quand il faict tormente [5] : « il faict bien meilleur à la guerre; qu'il ne soyt vray [6], on s'y escarmouche de sorte qu'en un moment vient ou mort ou joyeuse victoire. » Le conseiller ou l'advocat (quand il oyt le soliciteur hurter [7], devant jour, à sa porte) loue l'estat du laboureur. Le paysan, qui vient de loin pour comparoistre à sa journée [8], dict qu'il n'y a d'heureux que ceulx qui ont leur demeure en la ville. Et tant d'autres semblables choses que Fabius, ce grand causeur, se lasseroit à les compter. Mais (afin que ne te tienne [9] trop longuement) escoutez un peu là où c'est que tend mon propos. Si quelque Dieu disoit ainsi à telle manière de gens : « Ça, que je donne à un chascun de vous ce que plus [10] il désire. Toy qui estois souldart naguères, à ce coup marchant deviendras; et vous, Monsieur le conseiller, serez bon homme de village. Or, puis qu'avez changé d'estatz, vuidez d'icy [11], allez vous en, sus, haye [12] ! avant [13] ! qu'attendez-vous? Sire Dieu ! ilz grattent leurs testes : C'est signe qu'ils sont mal

1. Paraphrase de la première satire d'Horace: *Qui fit, Mæcenas, ut nemo,* etc. Cette paraphrase est en vers blancs, de huit pieds. Certains vers sont faux et pourraient être rétablis très-facilement.

2. *D'où ;* même mot que le relatif *dont* qui n'avait pas encore exclusivement le sens de *duquel, de laquelle ;* du latin vulgaire *de-unde.*

3. Le vieux soldat. *Soudart,* remplacé au XVIe siècle par l'italien *soldato,* soldat, a pris depuis ce temps une acception défavorable.

4. *Allant* en marchandise, voyageant pour affaires de commerce. Encore dans la Fontaine : Sire Guillaume *allant en marchandise* (Cont., II, 1).

5. Tourmente, tempête.

6. Peut-on nier que cela ne soit vrai ?

7. Heurter.

8. Au jour de l'assignation.

9. Je ne te tienne, retienne.

10. Le plus.

11. Videz les lieux.

12. Hé !

13. En avant.

contens. Et, toutes fois ilz peuvent estre tous bien heureux, selon leur dire. A quoy tient il que Jupiter, voyant cela, ne se despite à bon droict contre telles gens, disant que plus n'escoutera vœux ne [1] prières qu'on luy face. Au reste, afin que ce discours ne semble [2] à celuy d'un plaisant qui ne tasche qu'à faire rire (combien [3] qu'il n'est pas défendu qu'en riant l'on ne puisse dire et remonstrer la vérité; comme font les bons magisters, qui donnent aucunes [4] fois aux petits enfants des lettres faictes de marcepains [5], pour mieulx les faire connoistre) ; mais, laissons risées et jeux, et parlons à bon escient. Le laboureur, le tavernier, le souldart et les mariniers, qui par toutes mers vont et viennent, se disent tant prendre [6] de peine à celle fin qu'en leur vieillesse ilz se puissent mettre à repos, voyantz qu'ils auront de quoy vivre; comme faict le petit formy [7], de grand labeur parfait exemple [8], qui porte et traîne, à tout [9] sa bouche, tout cela qu'il peult au monceau qu'il faict, luy qui n'est ignorant ny nonchalant [10] de l'advenir. Puis, en hiver, durant les neiges, qu'il ne peult aller nulle part, il vit content, en patience, usant des biens qu'il ha acquis. Mais toy il n'est si grand chaleur, froid, feu, eaux, ny autres dangers, qui jamais engarder [11] te puissent d'aller et venir pour le gaing. Brief [12], il n'y a rien qui te nuyse [13], pourveu qu'un autre n'ayt le bruyt [14] d'être plus riche que toy.

(*Des mal contens*, t. I, p. 97.)

NOEL DU FAIL

Noel du Fail, seigneur de la Hérissaye, gentilhomme breton, naquit à Rennes vers 1520. Il était en 1553 juge au présidial de cette ville, en 1571 conseiller au parlement de Bretagne, et il mourait en 1591. Voilà tout ce que l'on sait de la vie de cet écrivain.

En 1547, il publiait à Lyon, sous le pseudonyme de *Maistre Leon*

1. Ni.
2. Ressemble.
3. Bien que.
4. Quelques.
5. Forme primitive de *massepain* (de l'italien *marzapane*).
6. Qu'ils prennent.
7. *Fourmi* était masculin en vieux français (latin populaire *formicus*). Le mot est devenu féminin au XVI[e] siècle, à cause du latin classique *formica ;* mais régulièrement on aurait dû dire *une fourmie*.
8. Exemple parfait de grand labeur.
9. *A tout*, avec.
10. Insouciant.
11. Empêcher.
12. Bref. On dit encore *briéveté*.
13. Tu ne crains aucune peine.
14. Réputation.

Ladulfi (anagramme de *Noel du Fail*) *Champenois*, ses *Discours d'aucuns propos rustiques, facétieux et de singulière récréation*. L'année suivante, il donnait à Paris les *Baliverneries ou Contes nouveaux d'Eutrapel autrement dit Léon Ladulphi*. Enfin en 1565 paraissaient à Rennes les *Contes et discours d'Eutrapel par le feu* (sic) *seigneur de la Hérissaie*. Les œuvres de Noel du Fail ont été publiées plusieurs fois; citons spécialement l'édition donnée dans la Bibliothèque elzévirienne par M. Assézat (2 vol. in-16, 1874), et, pour les *Propos rustiques*, l'excellente édition donnée par M. A de la Borderie (Paris, 1878), d'après l'édition *princeps* de 1547.

Voir notre *Tableau de la Littérature au* XVIe *siècle* (section I, ch. VI).

Les femmes et le secret.

Plutarque, aux livres du babil [1], dit qu'un jour, voir deux, au Senat de Rome ils demeurerent [2] plus tard qu'ils n'avoient coustume, pour deliberer [3] une difficulté à fer esmoulu [4], et de grands poids. La femme d'un Senateur, bonne et honneste femme (femme toutesfois), importunement solicita son mary sur l'occasion de tel et non accoustumé retardement, y adjoustant les mignardises dont une femme soucieuse [5] sait paistre [6] la gravité d'un sage mari : lequel estant assez instruit de quel bois se chauffe tel animant [7], ne luy voulant communiquer chose qui importast tant peu fust [8], la contenta et paya en monnoie de femme, la faisant, avant toutes choses, jurer sa foy et conscience qu'elle ne reveleroit à personne vivant cela qu'elle poursuivoit tant honnestement [10], et de quoy [11], pour dire vray, il se sentoit gratieusement [12] vaincu..... Et bien donc, luy dit-il en l'aureille (encore qu'ils fussent seuls), l'on a veu ceste nuict une Caille ayant le morion [13] en teste, et la picque aux pieds, volante sur ceste ville : aux conjectures duquel presage les Augures et devinateurs sont après [14] et fort empeschez [15], à sçavoir et consulter que c'est [16]; et de nostre part nous en attendons l'issue; mais St, et bon bec [17]. Ce disant et l'ayant baisee, se retira en son cabinet, attendant l'heure prochaine d'aller au Palais [18]. Il ne luy eut

1. Voir plus bas (p. 153) le passage de Plutarque dans la traduction d'Amyot.
2. On demeura.
3. Ce verbe était actif.
4. Difficulté sérieuse; métaphore tirée du combat à fer émoulu où la lutte n'était plus un jeu comme dans les tournois.
5. Qui a quelque chose en tête.
6. Charmer.
7. Tel être; — connaissant le caractère de la femme.
8. Qui importât si peu que ce fût.
9. *Personne* est ici masc., comme dans *personne n'est venu*.
10. Ce qu'elle cherchait à savoir avec des manières si aimables.
11. Au sujet de quoi.
12. Par sa grâce, par ses mignardises.
13. Sorte de casque.
14. Sont occupés.
15. Embarrassés.
16. Et délibérer sur ce que c'est.
17. Mais chut! et bouche close.
18. Le sénat.

si tost le dos tourné que ceste diablesse guignant [1] et espiant s'il estoit point aux escoutes (comme ordinairement elles sont en perpetuelle fievre et soupçon) qu'elle ne s'escriast [2] à la prochaine [3] qu'elle rencontra : « M'amie, nous sommes tous perdus, on a veu cent Cailles, passans armees sur la ville, qui faisoient le diantre [4] : mais mot [5] ! » De là, elle voisina [6] tant, caqueta tellement, avecques la multiplication et force que les nouvelles acquierent de main en main, qu'en moins de rien les rues furent remplies, jusques aux aureilles des Senateurs, de plus de vingt mille Cailles. De sorte que ce Romain, estant au Senat, leur leva et osta la peine où jà ils estoient, leur faisant entendre, non sans rire, le moyen prontement inventé pour avoir la raison [7], et tromper la sapience de sa femme. Qui [8] fut une moquerie si dignement couverte, que femme haut à la main et rebrassee qu'elle fust [9] ne s'advança desormais s'enquerir [10] des affaires communes et publiques [11].

(*Contes et discours d'Eutrapel*, ch. XXXIII, *De la moquerie*; édit. Assézat, t. II, p. 311.)

VI. — ÉRUDITS ET SAVANTS.

HENRI ESTIENNE

1531-1598.

Henri Estienne, né à Paris en 1531, apprit le latin, en l'entendant parler autour de lui, comme sa langue maternelle, dans la maison de son père Robert Estienne. Il s'initia de bonne heure à la langue grecque, et il

1. Regardant du coin de l'œil.
2. Sous-entendu : (ne put) qu'elle ne s'escriast ; ne put s'empêcher de s'écrier.
3. A la première femme.
4. Le diable.
5. Pas un *mot*.
6. Alla chez les voisines.
7. Pour avoir raison de sa femme.
8. Ce qui.
9. Qu'aucune femme, si haut à la main et si rebrassée qu'elle fût. *Haut à la main*, cf. plus haut, p. 74, n. 13. *Rebrassé*, proprement *retroussé*, au fig. *hardi*.
10. A s'enquérir.
11. La Fontaine a tiré de ce joli récit sa fable plus jolie encore : *Les Femmes et le Secret* (Fables, VIII, 6). Si du Fail a en propre le trait charmant de la multiplication des cailles, la Fontaine a pour lui le dialogue des commères, dialogue admirable de naïveté et de vérité.

connaissait par cœur à onze ans la Médée d'Euripide. Il reçut les leçons de Pierre Danès, le plus habile helléniste du temps, de Guillaume Budé et de Lascaris. A 17 ans, il commença l'édition de Denys d'Halicarnasse et à 19 ans se mit à explorer les principales bibliothèques de l'Italie, de l'Angleterre, de la Flandre et du Brabant : il donna dès lors de savantes éditions d'auteurs grecs enrichies de traductions latines et de notes. En 1572, il publia son *Thesaurus græcæ linguæ*, merveilleux monument d'érudition, qui fut accueilli par l'admiration unanime de toute l'Europe savante, mais dont l'impression ruina H. Estienne.

Malgré le prodigieux labeur que demandaient ces œuvres d'érudition, H. Estienne trouva le temps de publier des ouvrages français qui lui assurent le premier rang parmi les critiques du temps et une place honorable parmi les bons écrivains du XVIe siècle. Dans la *Précellence du langage françois* il réclame la suprématie pour le français contre l'italien ; dans le *Traité de la conformité du langage françois avec le grec*, il établit encore l'excellence de notre langue par les rapports nombreux qu'il trouve entre le grec et le français. Les *Deux dialogues du nouveau langage françois italianisé* livrent au ridicule les courtisans qui affectent de se servir des expressions et des tournures italiennes. L'*Apologie pour Hérodote* est un pamphlet dirigé contre le catholicisme ; la violence et le cynisme de cet écrit révolta même ses coréligionnaires de Genève.

Les dernières années de H. Estienne furent sombres. Aigri par des malheurs domestiques et des revers de fortune, agité par son esprit inquiet, il mena une vie errante, courant de ville en ville à travers la France, l'Allemagne et jusqu'à la Hongrie ; et celui qui avait si longtemps joui de la faveur des princes chrétiens finit misérablement à l'hôpital de Lyon en 1598.

M. Léon Feugère a publié la *Précellence* et la *Conformité du langage françois*, 2 vol. in-12, Paris, Delalain, 1850.

Cf. notre *Tableau de la Littérature au* XVIe *siècle* (section I, pages 6, et 77).

1. Des mots composés en français [1].

Leur langage [2] n'est si heureux à forger des vocables [3] que le nostre, lequel de toute ancienneté a imité aucunement [4] la liberté des Grecs, en ce qui concerne la composition des mots, voire jusques a faire ceste imitation en aucuns de mesme signification [5].

1. Cette page renferme des idées très-justes, mêlées à quelques inexactitudes de détail. Voir sur la question A. Darmesteter, *Traité de la formation des mots composés en français*. Paris, 1875 (spécialement pages 191 et 243).
2. Le langage des Italiens.
3. Mots.
4. En quelque manière.
5. Qui ont le même sens en français qu'en grec. — H. Estienne a le tort de croire que cette faculté de créer des mots composés (plus développée en français qu'on ne le croit généralement) est d'un

Pour exemple, ce que les Grecs disent πρόδρομος, nous l'appelons *avantcoureur*, usans d'une composition du tout semblable. Pareillement ce qu'ils disent κακομήχανος, nous l'exprimons par ce vocable composé *songemalice*.... Si nos ancestres ont pris ceste liberté et hardiesse d'imiter certaines compositions de la langue greque jusques à rendre mot pour mot.... aurions-nous pas trop peu de courage si nous demeurions en si beau chemin ? Pour venir aux exemples, je di, à propos du mot *ancestres*,... que comme ainsi soit qu'en *bisayeul* nous imitons la composition greque δίπαππος, non pas la latine *proavus*, nous serions trop peu hardis si, comme nos predecesseurs ont faict *bisayeul* de δίππαπος, nous n'osions faire *trisayeul* de τρίπαππος [1]....

Je di bien d'avantage : c'est que nos ancestres nous ont monstré le chemin d'autres imitations plus hardies sans comparaison : comme quand pour nous representer ce beau mot d'Homere, χαλκοχίτωνες, ils ont dict (en despit de la couardise des Latins) *fervestus* [2]. Et pourquoy ne diroit-on *fervestu* aussi bien qu'on dit *courtvestu?* Il est vray qu'on prononce plustost *courvestu*, sans *t*. Ainsi pourquoy ne dira-on *porteciel* (en parlant d'Atlas) ? Pourquoy, en parlant d'Hercule ou d'Ulysse, ne dira-on *portepene* ou *portelabeur*, au lieu du grec πολύτλας ? Il feroit beau voir que nous eussions fait un composé pour un crocheteur, en l'appelant *portefaix ;* pareillement pour un paresseux, en l'appelant *faineant ;* et que nous vousissions [3] demourer courts, quand il seroit question d'honorer la memoire des gens de bien de quelque bel epithete [4] et principalement de ceux qui ont eu un naturel directement contraire à celuy des paresseux. Il faut aussi considérer qu'entre les mots usitez, composez du verbe *porter*, nous n'avons pas seulement *portefaix* (au lieu de ce que les Grecs usent de deux mots, ayans une mesme façon de composition et semblable à la nostre, ἀχθοφόρος et φορτοφόρος), mais aussi *portepanier* est fort en usage en ceste ville de Paris. Quant à *portenseigne*, aussi on sçait qu'il estoit en usage desjà du temps de nos ancestres ; comme aussi *portespee*, quand on disoit que le con-

côté une imitation de la composition grecque et de l'autre qu'elle est inconnue à l'italien. Le français, comme l'italien et l'espagnol (cf. plus bas, p. 141), ont des procédés de formation de mots communs, qu'ils ne doivent pas au grec, mais qui sont nés avec ces langues.

1. Le mot *trisaïeul* a été depuis créé.

2. Mot fréquent dans notre vieille poésie, qui employait également *ferarmer* (armer de fer), *ferlier* (lier de chaînes de fer) ; Cf. Darmesteter, *l. c.*, p. 141.

3 Archaïsme pour *voulussions*. La vieille langue avait le parfait *je volsis*, d'où l'imparfait du subjonctif *que je volsisse, que je vousisse*.

4. Substantif alors masculin. Cf. notre *Tableau de la langue au* XVIe *siècle*, p. 247.

nestable estoit *portespee* du roy. Et depuis, ce mot a esté appliqué au pendant de la ceinture, lequel en quelques lieux on appelle aussi le ceinturon ; et en la cour sont assez usitez ces trois *portetable, portechaire* [1], *portequeue* [2]. Nous avons aussi quelques autres où on voit telle composition ; mais quand nous n'aurions que ce premier *portefaix*, il nous pourroit suffire pour nous faire avouer les compositions susdictes, auxquelles j'adjouste ceste-ci, *portecharge* [3] ; car, pour dire la vérité, comme je ne ferois non plus de difficulté de dire *portelabeur* que *portepene*, aussi ne craindrois-je point d'user de *portecharge*, où la ryme le requerroit. Je passe plus outre, car je di que de deux princes, dont l'un seroit pacifique et aimeroit la paix (autant qu'on la doit aimer pour le repos des subjects), l'autre seroit addonné du tout à la guerre, je ne craindrois de donner à l'un l'epithete de *portepaix*, à l'autre celuy de *porteguerre*. Et me souvient [4] à ce propos, que Joachim du Bellay en quelque epistre, servant de préface [5] monstre avoir quelque crainte que ces deux composez, *porteloix* et *porteciel*, par lui forgez (ainsi qu'il dit) ne desplaisent aux lecteurs ; mais depuis la poesie Françoise s'est monstree encore plus courageusement hardie : tesmoin celuy qui a dict, *du ciel porteflambeaux* [6].....

Or voyons si nous [7] pouvons point faire le mesme en quelques autres endroits qu'en cestuy-cy, c'est à dire si, comme nous avons pris ces composez, jà [8] usitez de long temps pour patrons [9] de plusieurs autres, ayans un mesme verbe, ainsi nous n'en trouverons point par lesquels nous puissions estre semblablement guidez. Je dis donc que nous avons *boutefeu*, jà ancien ; et que je ne craindrois point d'en forger un, à l'exemple de cestuy-ci, *bouteguerre* : comme par cidevant [10] j'avois forgé *porteguerre*, aussi bien que *portepaix*. Pareillement sur l'ancien *songemalice* (qui respond au grec κακομήχανος, comme j'ai dict cidevant), j'oserois bien forger *songenouvelle*, et (comme on vient de l'un à l'autre) ne ferois difficulté de forger *forgenouvelle*.

1. *Porte-chaise ;* plus tard, *porteur de chaise.*

2. Personne chargée de porter la queue de la robe d'un grand personnage, d'une grande dame.

3. On a créé récemment le mot *monte-charge* pour désigner un ascenseur destiné à monter les fardeaux, les marchandises.

4. *Il* me souvient.

5. A sa traduction du quatrième livre de l'*Énéide.*

6. « Toi qui guides le cours du ciel *porte-flambeaux.* » Début de la *Première Semaine* de du Bartas. Ce poëte a usé et abusé de ce genre de compositions, que Ronsard avait mis à la mode. Voir notre *Tableau de la littérature au* XVIe *siècle* (sect. II, p. 121).

7. Si nous *ne* pouvons point.

8. Déjà.

9. Modèles.

10. Plus haut.

Et quant est[1] de *songemalice*, où[2] je me trouverois empesché à rymer dessus[3], je penserois ne faire desplaisir[4] à mon langage si je mettois en sa place *songefinesse*....

Au demeurant si ces excellens poetes (l'honneur desquels j'ay d'autant plus en recommandation que je les voy s'efforcer à honorer nostre langage) veulent donner lieu[5] au precedent advertissement, je les prieray recevoir encore cestuy-ci touchant la discretion qu'ils doivent avoir en l'usage de tels epithetes, c'est qu'ils se souviennent de ce que disoit la gentile poetrice Corinne : Τῇ χειρὶ δεῖ σπείρειν, ἀλλὰ μὴ ὅλῳ τῷ θυλάκῳ[6].

(*De la Précellence du langage françois*, édit. de 1579, p. 121 ; cf. l'édit. de L. Feugère, p. 156.)

2. Du desordre et abus qui est aujourd'huy en la langue françoise.

Je fay mon compte qu'on m'accorde ce principe (comme aussi on ne doibt disputer contre ceux qui nient les principes en quelque matiere que ce soit) que la langue Grecque est la roine[7] des langues, et que si la perfection se doibt cercher[8] en aucune, c'est en ceste-là qu'elle se trouvera. Et de là je conclu que tout ainsi que le temps passé[9], apres que Apelles eut peinct l'image de Venus, d'autant que son tableau estoit tenu pour un parangon[10] de toute beauté, celles qui luy pourtraioyent[11] le mieulx, et tenoyent le plus de traits de son visage, estoyent estimees les plus belles : pareillement la langue Françoise, pour[12] approcher plus pres de celle qui a acquis la perfection, doibt estre estimee excellente par-dessus les autres.....

Mais avant qu'entrer en matiere, je veulx bien advertir les lecteurs que mon intention n'est pas de parler de ce langage François bigarré et qui change tous les jours de livree selon que la

1. Et quant à ce qui est.
2. Dans le cas où.
3. Sur ce mot.
4. Tort.
5. Donner place, faire accueil.
6. « Il faut jeter la semence avec la main, et non la verser à plein sac. » Mot que Corinne adressait à Pindare en lui reprochant d'avoir trop prodigué les fictions dans une pièce qu'il lui lisait. Voir Plutarque, *Gloire des Athéniens*. Au témoignage de Pausanias (IX, 22), cette femme, dont les anciens vantaient la beauté et le génie, remporta plusieurs fois sur Pindare le prix de la poésie lyrique. — Il est à regretter que les amis de H. Estienne n'aient pas écouté les sages conseils qu'il leur donnait.
7. Reine.
8. *Chercher*.
9. *Dans* le temps passé.
10. Modèle. Mot venu au XVIe siècle de l'espagnol *paragon*, qui a le même sens.
11. En faisaient le portrait, en donnaient l'image.
12. Parce qu'elle approche.

fantasie [1] prend ou à monsieur le Courtisan ou à monsieur du Palais [2] de l'accoustrer. Je ne preten point aussi parler de ce François desguisé, masqué, sophistiqué, fardé et affecté à l'appetit de tous autres qui sont aussi curieux de nouveauté en leur parler comme en leurs accoustremens. Je laisse apart ce François Italianizé et Espagnolizé [3]; car ce François ainsi desguisé, en changeant de robbe, a quant-et-quant [4] perdu (pour le moins en partie) l'accointance qu'il avoit avec ce beau et riche langage Grec....

De quel François doncques enten-je parler? Du pur et simple, n'ayant rien de fard ni d'affectation, lequel monsieur le Courtisan n'a point encores changé à sa guise, et qui ne tient rien d'emprunt des langues modernes. Comment donc? ne sera-il loisible d'emprunter d'un autre langage les mots dont le nostre se trouvera avoir faulte [5]? Je ne di pas le contraire, mais s'il fault venir aux emprunts, pourquoy ne ferons-nous plustost cest honneur aux deux langues anciennes, la Grecque et la Latine (des quelles nous tenons desja la plus grande part de nostre parler) [6], qu'aux modernes qui sont (sauf leur honneur) inferieures à la nostre? Que si ce n'estoit pour un esgard [7], asçavoir d'entretenir la reputation de nostre langue, je serois bien d'advis que nous rendissions la pareille à messieurs les Italiens, courans aussi avant sur leur langage comme ils ont couru sur le nostre: sinon que, par amiable composition, ils s'offrissent à nous prester autant de douzaines de leurs mots comme ils ont emprunté de centaines des nostres. Et toutesfois, quand ils les nous auroyent prestez, qu'en ferions-nous? Il est certain que quand nous en servirions [8], ce ne seroit point par necessité, mais par curiosité : laquelle puis apres condamnerions nous mesmes les premiers, avec un remors de conscience d'avoir despouillé nostre langue de son

1. *Fantasie*, mot emprunté au grec φαντασία et qui le reproduit exactement, n'est devenu que plus tard *fantaisie;* comparez *Asia* et *Asie*.

2. Les gens de cour ou les gens de justice.

3. H. Estienne fait avec raison la guerre à ces mots étrangers, qui au seizième siècle ont envahi notre langue.

4. En même temps; cf. plus haut, p. 23, n. 6.

5. Manquer.

6. Du latin, oui; puisque le français, comme les autres langues romanes, est une transformation directe du latin parlé dans l'empire romain. Quant au grec, le français peut offrir avec cette langue certaines ressemblances de construction, d'expression, etc.; mais il n'en dérive pas. On ne voit pas d'ailleurs comment les Grecs auraient imposé leur langue aux Gaulois. Ce n'est que dans les temps modernes, que les savants ont été demander au grec des termes nouveaux pour exprimer des idées ou des faits nouveaux; et cette invasion de mots grecs, qui ne s'arrête pas, présente pour notre langue un danger analogue à celui qu'offrait l'invasion des mots italiens et espagnols.

7. Considération.

8. Nous *nous en servirions;* le sujet *nous* est sous-entendu.

honneur pour en vestir une estrangere. Ce ne seroit point (di-je) par necessité, veu que, Dieu merci, nostre langue est tant riche, qu'encores qu'elle perde beaucoup de ses mots, elle ne s'en apperçoit point et ne laisse de demeurer bien garnie, d'autant qu'elle en ha si grand nombre qu'elle n'en peult sçavoir le compte, et qu'il luy en reste non seulement assez, mais plus qu'il ne luy en fault.

Ce nonobstant, posons le cas qu'elle se trouvast en avoir faulte en quelque endroict : avant que d'en venir la (je di d'emprunter des langues modernes) pourquoy ne ferions-nous plustost fueilleter nos Romans [1] et desroüiller force beaux mots tant simples que composez qui ont pris rouille pour avoir esté si long temps hors d'usage? Non pas pour se servir de tous sans distinction, mais de ceux pour le moins qui seroient les plus conformes au langage d'aujourd'huy [2]. Mais il nous en prend comme aux mauvais mesnagers, qui pour avoir plustost faict, empruntent de leurs voisins ce qu'ils trouveroient chez eux s'ils vouloyent prendre la peine de le cercher [3]. Et encores faisons-nous souvent bien pis, quand nous laissons, sans sçavoir pourquoy, les mots qui sont de nostre creu [4] et que nous avons en main, pour nous servir de ceux que nous avons ramassez d'ailleurs.....

Toutesfois encores le grand mal ne gist point en ce que je vien de dire, mais en une chose qui est bien de plus grande importance, laquelle je suis presque honteux de dire. C'est que messieurs les Courtisans se sont oubliez jusques là, d'emprunter d'Italie leurs termes de guerre, laissans leurs propres [5] et anciens, sans avoir esgard à la consequence que portoit un tel emprunt; car d'ici à peu d'ans, qui sera celuy qui ne pensera que la France ait appris l'art de la guerre en l'eschole de l'Italie, quand il verra qu'elle usera des termes italiens? Ne plus ne moins [6] qu'en voyant les termes grecs de tous les arts liberaulx estre gardez ès [7] autres langues nous jugeons (et à bon droict) que la Grèce a esté l'eschole de toutes les sciences. Voilà comment un jour les disciples auront le bruit [8] d'avoir esté les maistres; et plusieurs casaniers qui se seront tousjours tenus le plus loing

1. Poëmes écrits en vieux français ; cf. plus haut, p. 73, n. 4 et 6.

2. On reconnaît a ces conseils le disciple de Ronsard, qui prêchait lui aussi ce qu'il appelait le *provignement* des vieux mots. Voir notre *Tableau de la littérature*, p. 120 et suiv.

3. Chercher.

4. Cru.

5. Leurs propres termes de guerre.

6. Ni plus ni moins.

7. Dans les.

8. Reputation.

des coups qu'ils auront peu, auront bien à leur aise acquis la reputation d'avoir esté les plus vaillans. Pourtant ne m'esbahi-je point d'eux s'ils nous font si grand marché [1] de leurs mots, veu que oultre le payement qu'ils en reçoivent maintenant, ils s'attendent d'en avoir un jour si bonne recompense : mais je m'esbahi grandement de nous, comment nous ne nous appercevons que par ceste belle traffique [2] nous leur vendons ce qui nous est plus cher qu'à nulle autre nation, voire si cher que tous les jours nous le rachetons de nostre propre sang. Or, me suffit-il d'avoir entamé ce propos particulier ; je le laisseray poursuivre à quelque autre qui aura meilleur loisir et peult-estre aussi meilleur moyen de ce faire. Cependant, ce que j'en ay dict a esté, en qualité de vray François, natif du cœur de la France et d'autant plus jaloux de l'honneur de sa patrie [3].

(*Conformité de la langue grecque*, *Préface*, édit. de 1569 ; cf. l'édit. de A. Feugère, p. 18 et suiv.)

ÉTIENNE PASQUIER

1529-1615.

Né à Paris en 1529, ESTIENNE PASQUIER étudia d'abord le droit sous Hotman et Baudouin. En 1547, il suivit à Toulouse les leçons de Cujas, puis alla entendre en Italie, Alciat à Pavie, Louis à Bologne. Il revint en 1549 à Paris où il débuta dans le barreau, et se fit une grande réputation d'avocat. En 1557, il plaida avec succès pour une jeune veuve qui, par reconnaissance, lui donna sa main et sa fortune. Tombé dangereusement malade en 1559 pour avoir mangé des champignons vénéneux, il se retira à la campagne pour rétablir sa santé altérée, et partagea ses loisirs entre la science du droit, les belles-lettres et l'érudition. Le premier livre des *Recherches de la France* et le *Pourparler des princes* qu'il publia en 1560, ramenèrent sur lui l'attention du public. En 1565, il fut chargé par l'Université de la défendre devant le parlement contre les Jésuites, et « cette harangue prononcée à la vue de dix mille et qu'à l'étranger on avait réputée pour un chef-d'œuvre » porta Pasquier au premier rang des avocats. Une longue suite de succès oratoires le maintint à cette place. En 1579, il prit part avec Harlay

1. Nous offrent à si bon compte.
2. Le mot, devenu masculin, a pris une terminaison masculine, *trafic*.
3. H. Estienne avait déjà ridiculisé cette manie de l'italianisme dans ses *Deux dialogues du nouveau langage françois italianisé* (1578), où il oppose à Philausone, l'admirateur des Italiens, Celtophile le défenseur du pur français. Celtophile consent ironiquement à ce que le français emprunte à l'italien certains mots quand ils expriment des choses qui n'existent qu'en Italie, qui sont inconnues en France, par exemple *charlatan*, *bouffon*.

aux Grands Jours de Poitiers, en 1583 à ceux de Troyes. En 1585, Henri III le nomma avocat général à la Cour des comptes; en 1588, il fut élu député aux États de Blois; il combattit la Ligue, s'attacha à Henri III, et, après l'assassinat de ce prince, à Henri IV avec qui il rentra à Paris en 1593. Après une verte et vigoureuse vieillesse, il mourut à 85 ans, en 1615, laissant la réputation d'un homme supérieur par le talent et par le caractère. Des œuvres de Pasquier qui remplissent deux volumes in-folio dans l'édition incomplète d'Amsterdam (1723), la plus importante, ce sont les *Recherches de la France*, travail de grande érudition. Viennent ensuite vingt-deux livres de *Lettres;* le *Catéchisme des Jésuites* (Villefranche, 1602) violent pamphlet contre la Société de Jésus; le *Pourparler du prince*, étude de philosophie politique, des poésies latines et françaises, et divers opuscules, entre autres le *Monophile*, dialogue fade sur l'amour, œuvre de jeunesse qui fut le début de Pasquier dans la littérature.

De ses œuvres oratoires il ne reste que son Discours contre les Jésuites, inséré par lui dans ses Recherches.

M. Léon Feugère a publié en 1849 un choix des *Recherches* et des *Lettres* de Pasquier (2 vol. in-12). Le texte en est malheureusement rajeuni.

Voir sur cet écrivain notre *Tableau de la Littérature au* XVIe *siècle* (sect. I, pages 54-56 et 75-77).

1. Marie Stuart devant ses juges.

L'Arrest et la Commission estans leus, elle se leve sur pieds, et en presence des Comtes et deux ou trois cens personnes qui estoient dedans la sale, d'une voix forte et hardie, elle fit en ces termes le procez à ceux qui avoient fait le sien :

« Milords, je suis Royne nee, non sujecte à vos loix, doüairiere de France, presomptive heritiere d'Angleterre, qui, apres avoir esté detenuë dix-neuf ans prisonniere, contre tout droit divin et humain, par celle vers laquelle je m'estois refugiee comme à l'anchre de ma seurté[1], sans avoir[2] aucune jurisdiction sur moy, et sans que l'on m'ait receuë en mes justifications, l'on m'a[3] condamnee à mort pour avoir voulu[4] entreprendre sur sa vie : chose à quoy je ne pourpensay[5] jamais. Et de ce je ne demanderay pardon à Dieu, devant lequel je vais rendre raison de mes actions. Et quand je l'aurais fait, dictes moy, je vous supplie, si je n'avois suject de le faire? Je suivray l'ordre des temps, et commenceray par ma prison. Sous quel titre me deteniez vous prisonniere? Estoit-ce comme vostre sujecte? Il n'y a homme des vostres qui fust si ozé de le dire. Ceste prison estoit-

1. Sûreté.
2. Sans qu'elle eût.
3. Ici la construction est brisée; la grammaire exigerait : *ai este condamnée*
4. En m'accusant d'avoir voulu.
5. Pensai.

elle de bonne guerre ? Vray Dieu, quand est-ce que jamais je fis prendre les armes aux miens contre vous ? Quand est-ce que je ne vous ay respectez dedans ma bonne fortune, je veux dire vostre Royne[1], comme celle à laquelle j'estois plus proche à succeder ? Donnons[2] que j'eusse pris les armes, et que par un desastre de guerre, je fusse tombee en vos mains ; que despendoitt il[3] de ceste prise ? A prendre les choses à leur pis, j'en devois estre quitte pour une rançon, à laquelle vous ne me voulustes jamais mettre. Je n'estois ny vostre sujette, ny prisonniere de bonne guerre : pourquoy me voulustes-vous confiner en une perpetuelle prison ? Si j'avois commis quelque faute, estois-je vostre justiciable, pour vous en rendre compte ? Ce n'est poin cela, ce n'est point cela (je parle à vous, Puritains, qui d'un cœur devot et contrit, plus sages que tous vos ancestres, allambiquez une quinte-essence de nostre Religion Chrestienne) ; il y eut quelque autre anguille sous roche qui me causa ceste prison. Et quand quelque faute y eust euë[4], dont je n'estois responsable qu'à Dieu, certainement la prison de dix-neuf ans estoit un temps trop plus que suffisant pour expier par une longue penitence le peché envers Dieu, et meriter quelque pardon envers les hommes, qui considerera[5] le rang que j'ay soutenu, et qu'un seul jour de prison m'a esté plus penible que la mort extraordinaire que je vois[6] souffrir. Et, non assouvis de ceste prison, vous m'avez pourchassé cette mort[7], qu'estimez[8] m'estre honteuse ; et moy, je la pren à gloire : si tant est qu'en ce piteux estat où je suis reduite, ceste vanité se doive loger dans mon ame[9].

(*Recherches de la France*, VI, ch. xv, page 502 de l'édition de 1621 ; cf. l'édit. de M. Feugère, I, page 199.)

2. Ronsard et la Pléiade.

Ce fut une belle guerre que l'on entreprit lors contre l'ignorance, dont j'attribue l'avant-garde à Seve, Beze et Pelletier[10] ;

1. Vous, ou plutôt votre reine (Élisabeth).
2. Admettons.
3. Résultait-il.
4. Et quand il y aurait eu quelque faute.
5. *Pour* qui considérera ; cf. p. 16, n. 3.
6. Vais.
7. Vous avez poursuivi ma mort.
8. Que vous estimiez.
9. Les malheurs et la mort de Marie Stuart ont inspiré un grand nombre d'auteurs au XVIe siècle. Ronsard lui avait adressé plusieurs poëmes (édit. Blanchemain, t. V, p. 301; t. VI, p. 9, 19, 14, 19, etc.). Brantôme lui a consacré un discours entier (*Dames illustres*, édit. de la société de l'Histoire de France, t. VII, p. 403-453). Voyez plus loin le fragment de la tragédie de Montchrestien. Gilles Durand, dans un discours en vers, exhorte les Français à venger sa mort. Enfin la *Bibliothèque* de Lelong (II, p. 652) renferme l'indication de plusieurs Oraisons funèbres prononcées en son honneur.
10. Voir pour tous les auteurs ici nommés, notre *Tableau de la littérature* (section II, ch. I et II).

ou si vous le voulez autrement, ce furent les avant-coureurs des autres Poëtes. Apres se mirent sur les rangs Pierre de Ronsard, Vandomois, et Joachim du Bellay, Angevin, tous deux gentilshommes extraits[1] de tres-nobles races. Ces deux rencontrèrent heureusement[2], mais principalement Ronsard, de manière que sous leurs enseignes plusieurs se firent enroller. Vous eussiez dit que ce temps-là estoit du tout[3] consacré aux Muses : uns[4] Pontus de Tiart, Estienne Jodelle, Remy Belleau, Jean Anthoine de Baïf, Jacques Tahureau, Guillaume des Autels, Nicolas Denisot, qui, par l'anagramme de son nom, se faisoit appeller comte d'Alcinois[5], Louys le Carond, Olivier de Magny, Jean de la Peruse, Claude Butet, Jean Passerat, Louys des Masures, qui traduisit tout le Virgile. Moy-mesme, sur ce commencement[6], mis en lumière[7] mon *Monophile*, qui a esté favorablement recueilly[8]; et à mes heures de relasche, rien ne m'a tant pleu que de faire des vers Latins ou François. Tout cela se passa sous le regne de Henry II. Je compare ceste brigade à ceux qui font le gros d'une bataille. Chacun d'eux avoit sa maistresse qu'il magnifioit[9], et chacun se promettoit une immortalité de nom par ses vers; toutesfois quelques-uns se trouvent avoir survescu leurs livres[10].

Depuis la mort de Henry, les troubles qui survindrent en France pour la Religion, troublerent aucunement[11] l'eau que l'on puisoit auparavant dans la fontaine de Parnasse; toutes-fois, reprenant peu à peu nos esprits, encores ne manquasmes-nous de braves Poëtes que je mets pour l'arriere-garde : uns Philippes des Portes, Scevole de Sainte-Marthe, Florent Chrestien, Jacques Grevin, les deux Jamins, Nicolas Rapin, Jean Garnier, le seigneur de Pibrac, Guillaume Saluste Seigneur du Bartas, le Seigneur du Perron et Jean Bertaut, avec lesquels je ne douteray d'adjouster[12] mes Dames des Roches, de Poictiers, mère et fille, et specialement la fille qui reluisoit à bien escrire entre les Dames, comme la Lune entre les Estoilles.

1. Issus. On dit encore en ce sens *extraction*.

2. Inventèrent heureusement, eurent d'heureuses inventions poétiques. Le vieux français disait en ce sens *trouver*; de là le nom de *trouvère*, *trouveur* qu'il donnait aux poëtes.

3. Entièrement.

4. Remarquez ce pluriel *uns* annonçant une énumération. Cf. notre *Tableau de la langue*, p. 262.

5. « Nicolas Denisot n'a eu soing que des lettres de son nom et en a changé toute la contexture pour en bastir le conte d'Alsinois, qu'il a estrené de la gloire de sa poesie et peincture. » (Montaigne, *Essais*, I, 46.)

6. Lors de ce commencement.

7. Je publiai.

8. Accueilli.

9. Louait.

10. On dirait aujourd'hui *survécu à leurs livres*.

11. Quelque peu.

12. Auxquels je n'hésiterai pas à ajouter.

Auparavant tous ceux-cy, nostre Poësie Françoise consistoit en Dialogues, Chants Royaux, Ballades, Rondeaux, Epigrammes, Elegies, Epistres, Eglogues, Chansons, Estrennes, Epitaphes, Complaintes, Blasons, Satyres en forme de Coq à l'Asne : pour lesquels Thomas Sibilet [1] fit un livre qu'il appela l'*Art poëtique françois*, où il discourut de toutes ces pieces; et la plus part desquelles despleut aux nouveaux Poëtes, parce que du Bellay, en son second livre de la *Deffense de la langue françoise*, commande par exprès [2] au Poëte qu'il veut former de laisser aux Jeux Floraux de Tholose et au Puy de Roüen [3] les Rondeaux, Ballades, Virelais, Chants Royaux, Chansons et Satyres en forme de Coq à l'Asne et autres telles espisseries (ce sont ses mots) qui corrompoient le goust de nostre langue, et ne servoient sinon à porter tesmoignage de nostre ignorance. Et au lieu de cela introduisismes entre autres, deux nouvelles especes de Poësie, les Odes dont nous empruntasmes la façon [4] des [5] Grecs et Latins et les Sonnets que nous tirasmes des Italiens..... Quant à la Comédie et Tragédie, nous en devons le premier plant [6] à Estienne Jodelle... Je ne vois point qu'après lui beaucoup de personnes aient embrassé la Comedie. Jean de Baïf en fit une sous le nom de *Taillebras* qui est entre ses poëmes; et la Peruse, une tragedie sous le nom de *Medee*, qui n'estoit point trop decousuë; et toutes-fois, par malheur, elle n'a esté accompagnee de la faveur qu'elle meritoit... Garnier nous a fait part de huit tragedies toutes de choix et de grand poids, de la *Porcie*, de la *Cornelie*, du *Marc-Anthoine*, de l'*Hippolite*, la *Troade*, l'*Antigone*, des *Juifves* et de la *Bradamante* : poëmes qui, à mon jugement, trouveront lieu dedans la posterité...

Quant à Pontus du Tiart, ses *Erreurs amoureuses* furent du commencement fort bien recueillies [7], mais je ne voy point que la suite des ans luy ait porté telle faveur. Aussi semble que luy-mesme avec le temps les condamna, comme celuy qui adonna depuis son esprit aux mathematiques et en fin à la theologie. En tant que [8] touche Remy Belleau, je le pense avoir esté, en matiere de gayetez, un autre Anacreon de nostre siecle. Il vou-

1. Voir notre *Tableau*, etc. (sect. II, p. 95).
2. Expressément.
3. Voir plus loin les notes sur le passage de du Bellay, que Pasquier résume ici.
4. Facture.
5. Aux.
6. Jeune tige d'un végétal. Le mot *plan*, qu'on fait venir par erreur de *planum* (surface plane) a la même origine, comme le prouve l'exemple suivant : « Le *plant* du fort d'Edimton est tout quarré » (Beaugué, *Guerre d'Ecosse*, I, 8), et l'italien *pianta* et l'espagnol *planta*, qui veulent dire à la fois *plante* et *plan*.
7. Accueillies.
8. Pour ce qui.

lut imiter Sannazar aux[1] œuvres dont il nous a fait part : car tout ainsi que Sannazar[2], Italien, en son *Arcadie*, fait parler des pasteurs en prose, dedans laquelle il a glassé[3] toute sa Poësie Toscane; aussi a fait le semblable nostre Belleau, dans sa *Bergerie*. La Poësie de Philippe des Portes est doux-coulante; mais surtout je loüe en luy, qui est abbé de Bon-Port, la belle retraicte qu'il a faite, et comme il est surgy à bon port[4] par sa traduction de tous les Pseaumes de David en nostre langue françoise. Marot nous en avoit seulement donné cinquante; Beze tout le demeurant; et des Portes seul a fait tous les deux ensemble. Au regard de tous les autres, encore que diversement ils meritent quelque eloge [5] en bien ou en mal, si ne veux-je asseoir mon jugement sur eux, pour ne donner suject aux autres de juger de moy. Je me contenteray seulement de dire que jamais chose ne fut plus utile et agreable au peuple que les *Quadrains* du Seigneur de Pibrac, et les deux *Sepmaines* du Seigneur du Bartas : ceux-là nous les faisons apprendre à nos enfants pour leur servir de premiere instruction, et neantmoins, dignes d'estre enchassés aux cœurs des plus grands; et quant à du Bartas, encore que quelques-uns ayent voulu controler son style comme trop enflé, si est-ce que son œuvre a esté embrassé[6] d'un tres favorable accueil, non seulement pour le digne sujet qu'il prit à la loüange, non d'une maistresse, ains[7] de Dieu; mais aussi pour la doctrine[8], braves discours, paroles hardies, traits moüelleux et heureuse deduction dont il est accompagné.

Mais surtout on ne peut assez haut loüer la memoire du grand Ronsard : car en lui veux-je parachever ce chapitre. Jamais Poëte n'écrivit tant comme [9] luy, j'enten de ceux dont les ouvrages sont parvenus jusques à nous; et toutes-fois, en quelque espece de Poesie où il ait appliqué son esprit, en imitant les anciens il les a ou surmontez[10], ou pour le moins esgalez : car quant à tous les Poëtes qui ont escrit en leurs vulgaires, [11] il n'a point son pareil. Petrarque s'est rendu admirable en la celebration de sa Laure, pour laquelle il fit plusieurs sonnets et chansons :

1. Dans les.
2. Voir p. 206, note 4.
3. Glissé; *glasser*, et mieux *glacer*, était déjà hors d'usage au XVIᵉ siècle dans ce sens de *glisser*; il vient de *glace*, par une métaphore facile à comprendre.
4. Comme il est arrivé à bon port. Jeu de mots sur son abbaye de *Bon-Port*.
5. *Eloge* est ici pris dans son sens primitif : *discours sur quelqu'un*.
6. *Embrasser*. Adopter pleinement. Cf. Corneille, *Cinna*, I, 1:

> Impatients désirs d'une illustre vengeance...
> Que ma douleur séduite *embrasse* aveuglement

7. Mais.
8. Science.
9. Autant que.
10. Surpassés.
11. En leurs *idiomes* vulgaires.

lisez la Cassandre de Ronsard, vous y trouverez cent Sonnets qui prennent leur vol jusques au Ciel, vous laissant à part [1] les secondes et troisiesmes Amours de Marie et d'Hélène. Car en ses premières il voulut contenter son esprit, et aux secondes et troisiesmes vacquer seulement au contentement des sieurs de la Cour. Davantage [2], Petrarque n'escrivit qu'en un subject, et cestuy en une infinité. Il a en nostre langue representé uns [3] Homere, Pindare, Theocrite, Virgile, Catulle, Horace, Petrarque, et par mesme moyen diversifié son style en autant de manieres qu'il luy a pleu, ores [4] d'un ton haut, ores moyen, ores bas. Chacun luy donne [5] la gravité, et à du Bellay la douceur. Et quant à moy, il me semble que quand Ronsard a voulu doux-couler, comme vous voyez dans ses Elegies, vous n'y trouverez rien de tel en l'autre. Quant aux œuvres de du Bellay, combien que [6] du commencement son Olive fut favorisee [7], si croy-je que ce fut plustost pour la nouveauté que pour la bonté : car ostez trois ou quatre Sonnets qu'il deroba de l'italien, le demeurant [8] est fort foible. Il y a en luy plusieurs belles Odes et Chants Lyriques, plusieurs belles traductions comme les quatre et sixiesme livres de Virgile; toutes-fois, il n'y a rien de si beau que ses Regrets qu'il fit dans Rome, ausquels il surmonta [9] soy-mesme.

(*Recherches*, VII, ch. VII, page 616 ; cf. éd. Feugère, II, p. 21.)

3. De l'origine de nostre vulgaire françois.

Jamais peuple ne fut si jaloux de l'auctorité de sa Langue, comme fut l'ancien Romain. Valere le Grand, au deuxiesme livre de ses Histoires [10], parlant de la grandeur de Rome, dit que l'on peut bien recueillir [11] combien les anciens Magistrats de cette ville avoient eu la Majesté du peuple et de l'Empire en recommandation, de tant qu'[12] entre toutes les coustumes tres-religieusement par eux observees, ils avoient avec une perseverance infinie accoustumé de ne respondre aux ambassadeurs de la Grece qu'en Latin, et les contraignoient mesmement de

1. Et je vous laisse de côté.
2. Bien plus.
3. Cf. p. 136, n. 4.
4. Tantôt.
5. Accorde, reconnaît.
6. Bien que.
7. Accueillie avec faveur.
8. Le reste.
9. Dans lesquels il se surpassa lui-même.
10. Valère Maxime, *De actis factisque memorabilibus*, livre II, ch. II, § 2.
11. Tirer (cette conséquence).
12. De ce que.

parler Latin à eux par truchemens, et non seulement dans la ville de Rome, mais aussi au milieu de la Grece et de l'Asie, jaçoit que [1] d'ailleurs entre tous les peuples la Langue Grecque eut grand credit. Et faisoient cela (dit Valere) afin que l'honneur de la langue Latine s'espandist par tout l'Univers. Plutarque, en la vie de Caton [2], dit que, luy passant par Athenes, ores qu'il [3] sçeust parler le Grec, si [4] voulut-il haranguer [5] aux Atheniens en Latin, se faisant entendre par son truchement. Suetone raconte [6] que Tibere portoit tel respect à sa Langue que voulant user en plain Senat du mot de *monopole*, qui estoit emprunté du grec, ce fut avecque une certaine preface, demandant congé de ce faire [7]; et luy-mesme une autrefois fit effacer d'un Decret du Senat le mot d'*embleme*, comme estant mandié d'une autre Langue que de la Latine, enjoignant tres-estroitement que si l'on ne pouvoit trouver diction propre qui peust representer celle-là en Latin, pour le moins que l'on en usast par un contour de langage [8]. En cas semblable, Claudius [9], l'un des successeurs de Tybère, fit non-seulement razer de la matrice [10] des Juges un personnage d'honneur, mais qui plus est, luy osta le nom et tiltre de Citoyen de Rome, parce que, combien qu'il [11] sçeust fort bien parler grec, toutes-fois il estoit ignorant de la Langue Latine.

De cette mesme opinion vint aussi que les Romains ayans vaincu quelques Provinces, ils y establissoient Preteurs, Presidens, ou Proconsuls annuels, qui administroient la Justice en Latin. Bref, sainct Augustin, au 19 livre de la Cité de Dieu, nous rend tres-asseurez de ce discours, quand il dit au chap. 7 : « Opera data est ut imperiosa civitas non solùm jugum, verùm etiam Linguam suam domitis gentibus imponeret : » Qui est à dire [12] « On besogna [13] de telle façon, que cette superbe ville non-seulement ne se contenta d'asservir, mais aussi voulut espandre sa langue par toutes les nations subjuguees. » Cela fut cause que les Gaulois sujects à cest Empire s'adonnerent, qui plus, qui moins, à parler et entendre la Langue

1. Bien que.
2. *Caton l'Ancien*, ch. XII.
3. *Alors qu'il*, au sens de *bien qu'il*.
4. Toutefois.
5. Faire une harangue (verbe neutre).
6. *Vie de Tibère*, ch. LXXI.
7. Permission de faire cela.
8. Par une périphrase. — Ce n'était pas l'avis d'Horace : « Les mots nouveaux créés d'hier feront fortune, dit-il, s'ils *découlent de la source grecque.* »
Et nova fictaque nuper habebunt verba fidem, si *Græco fonte* cadant (Art poétique, 52-53).

En fait le latin a subi une forte invasion de mots grecs.
9. Suétone, *Vie de Claude*, ch. XVI.
10. Effacer de la liste. On dit encore *registre matricule*.
11. Bien qu'il.
12. C'est-à-dire.
13. Travailla.

Latine, tant pour se rendre obeïssans que pour entendre [1] leur bon droit [2]; et à tant [3], emprunterent des Romains une grande partie de leurs mots [4] : et trouverez ès [5] endroits ausquels le Romain establit plus longuement son empire (comme en un pays de Provence et contrees circonvoisines), le langage approcher beaucoup plus de celuy de Rome [6]. Ainsi s'eschangea nostre vieille Langue Gauloise en un Vulgaire Romain [7] : tellement que là où nos vieux Gaulois avoient leur propre langage, que l'on appeloit Wallon [8], ceux qui leur succederent appelerent le langage plus moderne roman [9], parce qu'il sembloit avoir pris son origine des mots romains que l'on avoit ou adoptez ou naturalisez en ce pays avec l'ancienne grammaire Gauloise [10]. Vous commen-

1. Pour comprendre et pouvoir soutenir leur droit devant les préteurs.

2. Tout ce qui précède est fort juste. C'était la politique des Romains d'imposer leur langue à tous les peuples qu'ils soumettaient; vers la fin de l'empire, le latin se parlait en Espagne, en Gaule, en Italie (cela va sans dire), en Rhétie, dans les deux Pannonies, dans toute la partie méridionale du bassin du Danube, et au nord de l'Afrique. Toutefois, dans les pays où régnait le grec, il ne put se substituer à cette langue. Les invasions germaniques et slaves détruisirent le latin dans les Pannonies (Autriche); les invasions arabes, en Afrique; il ne se maintint que dans la Dacie transdanubienne, où il donna naissance au *roumain*, dans une partie de la Rhétie (Suisse orientale et Tyrol, etc.), où il devint le *ladin*, en Italie où il devint l'*italien*, en Espagne où il produisit l'*espagnol* et le *portugais*, et en Gaule où il a formé le *provençal* et le *français*.

3. Alors.

4. Pasquier ne va pas assez loin. Le gaulois disparut par toute la Gaule à l'exception de l'Armorique, où il a donné naissance au bas-breton. Quelques mots seulement et quelques constructions pénétrèrent dans le latin, qui en se modifiant graduellement est devenu le provençal au sud, le français au nord de la Loire.

5. Dans les.

6. Observation très-juste. Plus l'on monte vers le nord, plus la langue s'éloigne du latin; un abîme semble séparer par exemple l'idiome de la Provence du dialecte français parlé en Belgique à Liége, ou à Namur; toutefois cette différence ne tient pas à ce fait que la civilisation romaine a plus profondément pénétré dans le midi que dans le nord de la Gaule. Car elle n'atteint pas le fond même de la langue, mais seulement la *prononciation;* le vocabulaire, la grammaire et la syntaxe sont sensiblement les mêmes dans les dialectes qui se sont développés sur le sol de la Gaule, de la Méditerranée au Rhin; les mots seulement sont plus écrasés vers le nord, plus pleins et plus sonores vers le midi. On constate des faits analogues dans d'autres idiomes. Les dialectes italiens deviennent de plus en plus rudes à mesure qu'on monte de Florence vers le Piémont, de plus en plus mous à mesure qu'on descend vers Naples et la Sicile.

7. Disons, et nous serons plus exacts : Ainsi disparut notre vieille langue gauloise pour faire place au latin vulgaire.

8. Le wallon n'a jamais désigné le gaulois; c'est le nom d'un dialecte français parlé en Belgique dans la région de Mons, Namur et Liége.

9. En effet, durant tout le moyen âge, le français est appelé *roman;* il en est de même du provençal. Les Espagnols, les Portugais et les Italiens également donnaient jadis à leur langue, chacun de leur côté, le nom de *romane*. Encore aujourd'hui ceux que les Allemands appellent *Valaques* (c'est-à-dire Welsches), se désignent sous le nom de *Roumains* (c'est-à-dire *Romani*), et les populations de la Suisse qui parlent des dialectes latins se donnent à elles-mêmes, à l'ouest, le nom de *Romands*, à l'est celui de *Roumanches* ou *Ladins*. Ces dénominations datent de l'époque où les diverses nations romanes se reconnaissaient comme les membres d'une même famille, l'*imperium romanum*, la *Romania*.

10. Pasquier parle de la grammaire gau-

cerez de recognoistre cela dès le temps de Sidonius Appollinaris, Evesque de Clermont, lequel, au troisieme[1] de ses lettres, congratuloit[2] à Hecdice, Gentilhomme Auvergnac, que[3] la Noblesse d'Auvergne contemnoit[4] le langage Gaulois pour s'adonner à un autre beaucoup plus exquis. C'estoit vraisemblablement le Romain que nous affectasmes[5] de telle façon, que quelques-uns parlant de notre pays, l'appeloient quelquesfois Romanie, et nous pareillement Romains.

(*Recherches de la France*, VIII, ch. I, p. 673 ; cf. éd. Feugère, II, p. 87-88.)

4. La farce de Patelin [6].

Je trouvay sans y penser la Farce de Maistre Pierre Patelin, que je leu et releu avec tel contentement, que j'oppose maintenant cet eschantillon à toutes les Comedies Grecques, Latines, et Italiennes[7].

L'Autheur introduit Patelin, Advocat, Maistre passé en tromperie, une Guillemette, sa femme, qui le seconde en ce mestier, un Guillaume, Drapier, vray badaut (je dirois volontiers de Paris, mais je ferois tort à moy-mesme) [8], un Aignelet, Berger, lequel discourant son fait en lourdois [9], et prenant langue de Patelin, se faict aussi grand Maistre que luy. Patelin se voulant habiller de neuf, aux despens du Drapier, complote avecques sa femme de ce qu'il avoit à faire. De ce pas il va à la foire où, feignant de ne recognoistre bonnement la boutique du bon Guillaume, apres s'en estre asseuré, il s'abouche avecques luy, raconte l'amitié qu'il avoit porté à feu son pere, les bons advis qui estoient en luy, ayant dès son vivant predit tous les malheurs depuis advenus par la

loise comme si on la connaissait encore de son temps; dès le v[e] siècle la langue et la grammaire gauloises avaient disparu, si bien qu'on en est réduit aujourd'hui à des conjectures fondées sur quelques médailles, sur quelques inscriptions et un petit nombre de mots gaulois cités par les auteurs latins. La grammaire française n'est pas un mélange de grammaire latine et de grammaire gauloise. Comme les grammaires italienne, espagnole, portugaise, etc., avec lesquelles elle concorde dans ses grands traits, elle dérive de la grammaire du latin populaire parlé dans les diverses provinces de l'empire romain; elle s'est modifiée insensiblement par une série de changements qu'on suit de siècle en siècle.

1. Sous-entendu *livre*. — Sidoine Apollinaire, *Lettres*, III, 3.
2. Adressait des félicitations.
3. De ce que.
4. Dédaignait.
5. Que nous nous appropriâmes.
6. Farce célèbre du xv[e] siècle, composée entre 1467 et 1470; on n'en connaît pas l'auteur. — Sur les farces et le théâtre comique au moyen âge, voir notre *Tableau de la littérature* (Sect. III, p. 146).
7. Sur la comédie italienne et son influence sur notre théâtre, voir notre *Tableau*, etc. (sect. III, p. 154).
8. Pasquier était parisien.
9. En langage de lourdaud.

France [1], et tout d'une suitte lui represente sa posture [2], ses mœurs [3], sa maniere de vivre, en fin que Guillaume luy ressembloit en tout, de face et de façons. Et ainsi l'endormant [4] sur le narré de ceste belle histoire, il jette l'œil sur ses draps, les considere, les manie; nouvelle [5] envie luy prend d'en achepter, encores que venant à la foire il n'y eust aucunement pourpensé, commence de les marchander. Guillaume luy loüe hautement sa marchandise, les laines estans grandement encheries depuis peu de temps, demande vingt-quatre sols de l'aulne. Patelin luy en offre vingt; Guillaume est marchand en un mot [6], et ne veut rien rabatre du prix. A quoi Patelin condescend, et en leve six aulnes, tant pour luy que sa femme, revenans à neuf francs, qui disoient six escus. Il est question de payer; mais il n'a argent sur soy, dont il est bien aise, car il veut renoüer avec luy l'ancienne amitié qu'il portoit à son pere; le semond [7] de venir manger d'une oye qui estoit à la broche, et qu'il le payeroit. Combien qu'il poisast [8] au marchand de n'estre payé sur le champ comme estant d'une nature defiante, si est-ce que, vaincu des importunitez de Patelin, il est contrainct de s'y accorder.

Patelin emporte son drap, lequel à l'issuë [9] de là, parlant à part soy, dit que Guillaume luy avoit vendu ce drap à son mot [10], mais qu'il le payeroit au sien; et en cela il ne fut menteur. Car estant de retour en sa maison, sa femme, bien estonnee, luy demande en quelle monnoye il entendoit le payer, veu qu'il n'y avoit croix ny pille [11] chez eux. Il luy respond que ce seroit en une maladie, et que deslors il s'alloit aliter, afin que le marchand venant, Guillemette le payast de pleurs et larmes. Ce qui fut faict. Le bon Guillaume ne demeura pas longtemps sans s'acheminer chez Patelin, se promettant de faire un bon repas avant que d'estre payé :

> Ils ne verront Soleil ny Lune
> Les escus qu'il me baillera [12],

disoit ce pauvre idiot; en quoy aussi il dit verité. En ceste

1. Arrivés en France.
2. Son maintien, son extérieur.
3. De visage et de manières.
4. Endormant sa vigilance par le récit, etc.
5. Soudaine. — Patelin, qui n'est venu que pour se procurer du drap, feint que l'envie d'en acheter lui vient par hasard.
6. Qui n'a qu'une parole, qu'un prix. Cf. des Periers (*Nouvelles récréations*, XXV) : « Depeche le moi, je te paieray à tes *mots* (c'est-à-dire au prix que tu me demanderas ». On dit encore : *au bas mot* · *c'est mon dernier mot.*
7. L'avertit.
8. Bien qu'il pesât.
9. Au sortir.
10. Prix. Voir note 6.
11. Pas une pièce de monnaie (ayant croix et pile).
12. Le marchand se propose de les serrer dans son coffre.

opinion, il arriva gay et gaillard en la maison de Patelin, où pensant estre accueilly d'une mesme chere[1], il y trouve une pauvre femme infiniement esploree de la longue maladie de son mary. Plus il hausse sa voix, plus elle le prie de vouloir parler bas, pour ne rompre la teste au malade, et le supplie à jointes mains de le laisser en recoy[2].

Qui me payast (replique l'autre) *je m'en allasse*[3]. Ce temps pendant, Patelin vient aux entremets[4], qui dit mille mots de resverie[5]. Je vous prie d'imaginer combien plaisant est ce contraste. Car, pour dire la verité, il m'est du tout impossible de le vous representer au naïf. Tant y a qu'apres une longue contestation le marchand est contrainct de s'en retourner en sa boutique, bien empesché [6] lequel des deux avoit resvé, ou lui, ou bien Patelin. Retourné qu'il est, il trouve que ce n'estoit resverie de son costé, et qu'il y avoit six aulnes de tare [7] en sa piece de drap. Au moyen de quoy, il reprend sa premiere voye chez Patelin, lequel, se doutant du retour, n'avoit encore desemparé[8] son lit. Là c'est à beau jeu beau retour[9]; chacun joüe son personnage à qui mieux mieux; mesme Patelin pousse de sa reste[10]. Car, en ses resveries, il parle cinq ou six sortes de langages, Limosin, Picard, Normand, Breton, Lorrain. Et sur chaque langage Guillemette fait des commentaires si à propos, pour montrer que son mary estoit sur le point de rendre l'ame à Dieu, que non-seulement le drapier s'en depart[11], mais à son partement[12] supplie Guillemette de l'excuser, se faisant accroire que ç'avoit esté quelque diable transformé en homme qui avoit enlevé son drap. Et deslors tourna toute sa colere contre son Berger Aignelet, qu'il avoit fait adjourner[13], afin de luy rendre la valeur de quelques bestes à laine par luy tuees, faignant [14] qu'elles estaient mortes de la clavellee. Ne se promettant [15] rien moins que de lui faire servir d'exemple en Justice.

Le jour de l'assignation, Aignelet se presente à son maistre,

1. Même visage (gai et gaillard).
2. Repos.
3. Si quelqu'un me payait, je m'en irais. Sur l'emploi de l'imparfait du subjonctif pour le conditionnel, voir notre *Tableau de la langue*, III, p. 268.
4. A l'origine, divertissement qui se faisait pendant un intervalle du repas; ici, au figuré, diversion.
5. Folie, délire.
6. Embarrassé (de savoir).
7. Perte déchet.
8. Quitté; *désemparer* est *cesser d'emparer*, *d'occuper*.
9. Si l'un joue bien son personnage, l'autre répond en ne jouant pas moins bien le sien.
10. Met en avant son reste, joue son reste. *Reste* était féminin au XVIe siècle.
11. Le quitte.
12. Départ.
13. Citer à comparaître à un jour déterminé.
14. Se rapporte à *lui*.
15. Se rapporte au drapier.

et, avec une harangue digne d'un Berger, luy racompte comme[1] il avoit esté à sa requeste, le priant de le vouloir licentier[2] et renvoyer en sa maison. A quoi son maistre ne voulant entendre, il se resout de prendre Patelin pour son conseil, lequel, apres avoir entendu tout le fait, où il n'y avoit que tenir pour lui[3], est d'advis que, comme s'il fust insensé, quand il seroit devant le juge, il ne repondit qu'un *Bée* à tout ce qui luy seroit demandé, qui estoit le vray langage de ses moutons; et que, joüant ainsi son personnage, Patelin luy serviroit de truchement, pour suppleer le deffaut de sa parole[4]. Le Berger meschant comme est ordinairement telle engeance de gens, trouve cet expedient tres bon, et qu'il n'y faudra[5] d'un seul point. Sur cela Patelin stipule une et deux fois d'estre bien payé de luy au retour des plaids[6], quand il auroit gaigné sa cause; et le Berger aussi luy respond une fois et deux qu'il le payeroit à son mot[7], comme il fit. La cause est audiancée[8]; là se trouvent les deux parties, et mesmement Patelin, qui tenoit sa teste appuyee sur ses deux coudes, pour n'estre si tost apperceu du drapier; lequel, auparavant que de l'avoir envisagé, propose articulément[9] sa demande; mais soudain qu'il eut jeté l'œil sur lui, il perdit esprit et contenance tout ensemble, meslant par ses discours son drap avecques ses moutons. Et Dieu sçait comme Patelin en sçeut faire son profit pour montrer qu'il avoit le cerveau troublé. D'un autre costé, le berger, n'ayant autre mot dans la bouche qu'un *Bee*, Monsieur le Juge se trouve bien empesché[10]. Mesmement qu'il[11] n'estoit question que de moutons en la cause, neantmoins le drapier y entremesloit son drap; et *luy enjoint*[12] *de revenir à ses moutons*. En fin, voyant qu'il n'y avoit ny rime ny raison d'une part et d'autre, il renvoye le deffendeur absous des fins et conclusions contre luy prises par le demandeur.

Il est maintenant question de contenter Patelin, qui commence de gouverner[13] le berger, luy applaudit et congratule[14] du bon succez de sa cause, qu'il ne restoit plus que de le payer,

1. Comment.
2. Laisser aller.
3. Où il n'y avait rien qu'on pût soutenir pour l'accusé, qu'on pût faire valoir en sa faveur.
4. L'absence de plaidoirie.
5. Et *dit* qu'il n'y faillira.
6. L'audience.
7. Voir la note 6 de la page 143. Jeu de mots du berger qui fait allusion à son *bée*.
8. Appelée en audience.
9. En précisant ses griefs.
10. Embarrassé.
11. Bien qu'il.
12. Sous-entendu *le juge*.
13. Avait quelquefois au XVIe siècle le sens d'*entretenir*. Cf. cet autre passage de Pasquier : « Les pria de se retirer, désirant gouverner à part M. le premier president. (*Recherches*, VIII, ch. XXXIX.) Voir également page 215, n. 12.
14. Adresse des félicitations. Verbe neutre.

le somme et interpelle de luy tenir parole; mais à toutes ses sommations le berger le paye seulement d'un *Bee.* Et à vray dire il luy tint en cecy sa promesse: car il avoit promis de payer Patelin à son mot, qui estoit celuy de *Bee.* Ce grand personnage se voyant ainsi escorné par son client, vient des prieres aux menaces; mais pour cela il n'advance de rien son faict, n'estant payé en autre monnoye que d'un *Bee.*

Que Bee ! (dit Patelin) ; l'on me puisse prendre
Si je ne feray venir
Un Sergent : mesavenir
Luy puisse s'il ne t'emprisonne !

A quoi le berger luy respond :

S'il me trouve, je luy pardonne [1].

(*Recherches*, VIII, 59, p. 780 ; cf. éd. Feugère, II, p. 125.)

AMYOT

1513-1593.

Jacques Amyot naquit à Melun en 1513 d'une pauvre famille d'artisans. Il fit ses études au collége de Navarre et dut servir comme domestique des étudiants riches pour subvenir à ses besoins. Maître ès-arts à dix-neuf ans, il devint précepteur des neveux de l'abbé Colin, puis des enfants de Bouchetel de Lapy, secrétaire du roi. Frappée de sa science, Marguerite de Valois lui fit donner la place de lecteur public à l'université de Bourges. Il y enseigna douze ans les lettres anciennes, et c'est alors qu'il commença les traductions qui devaient le rendre célèbre. Ses premiers ouvrages lui valurent l'abbaye de Bellozane. Au retour d'une mission au concile de Trente, que l'ambassadeur Odet de Selve et le cardinal de Tournon lui avaient confiée, il fut chargé par Henri II de l'éducation de Charles d'Orléans, et de Henri d'Anjou (depuis Charles IX et Henri III). Ces princes, arrivés au trône, récompensèrent dignement leur maître; Charles IX le nomma grand aumônier de France (1560), puis évêque d'Auxerre (1570); Henri III le fit commandeur de l'ordre du Saint-Esprit.

Comblé d'honneurs et de biens, il menait dans son évêché une existence douce, simple et calme, quand le malheur vint troubler ses der-

1. Les citations de Pasquier, faites d'après une édition incorrecte de son temps, sont inexactes. Voici le texte de l'édition *princeps* de 1490 :

... Heu, bê ! l'on me puisse pendre
Si je ne vois (*vais*) faire venir
Un bon sergent ; mesavenir
Luy puisse il s'il ne t'emprisonne.
LE BERGIER.
S'il me treuve, je luy pardonne.

nières années. Le duc et le cardinal de Guise ayant été assassinés aux États de Blois, les Ligueurs d'Auxerre accusèrent Amyot d'avoir approuvé le crime et d'avoir accordé l'absolution au roi. Menacé par son chapitre, par le peuple soulevé, il s'enfuit précipitamment d'Auxerre; sa maison fut mise au pillage et le riche Amyot devint en quelques semaines « le plus affligé, détruit et ruiné pauvre prêtre qui fut » (9 août 1589). Il put cependant reprendre son siége épiscopal et les devoirs de son ministère; il mourut en 1593, fidèle au parti de la royauté catholique, sans avoir pressenti Henri IV.

Amyot publia en 1546 la traduction des *Amours de Théagène et Chariclée;* en 1554, la traduction de sept livres de *Diodore de Sicile*, qui obtint peu de succès; en 1559, la traduction de la pastorale de *Daphnis et Chloé* et des *Vies des hommes illustres* de Plutarque, son chef-d'œuvre. En 1574, il donna les *Œuvres morales* du même écrivain.

Voir l'appréciation de ces traductions dans notre *Tableau de la littérature au* XVIe *siècle* (section I, page 68).

1. La mère de Coriolan.

Elle[1] prit sa belle fille et ses enfans quand et[2] elle, et avec toutes les autres Dames Romaines s'en alla droit au camp des Volsques, lesquelz eurent eulx-mesmes une compassion meslee de reverence quand ils la veirent de maniere qu'il n'y eut personne d'eulx qui luy ozast rien dire. Or estoit lors Martius assis en son tribunal, avec les marques de souverain Capitaine, et de tout loing qu'il apperceut venir des femmes, s'esmerveilla que[3] ce pouvoit estre; mais peu apres recognoissant sa femme qui marchoit la premiere, il voulut du commencement[4] perseverer en son obstinee et inflexible rigueur; mais à la fin, vaincu de l'affection naturelle, estant tout esmeu de les voir, il ne peut avoir le cœur si dur que de les attendre en son siege; ains[5] en descendant plus viste que le pas, leur alla au devant, et baisa sa mere la premiere, et la teint[6] assez longuement embrassee, puis sa femme et ses petits enfans, ne se pouvant plus tenir que les chauldes larmes ne luy vinssent aux yeux, ny se garder de leur faire caresses, ains se laissant aller à l'affection du sang, ne[7] plus ne moins qu'à la force d'un impetueux torrent.

Mais apres qu'il leur eut assez faict d'amiable recueil[8], et

1. La mère de Coriolan.
2. *Quand et*, avec. *Quand et* proprement veut dire : *en même temps aussi (et) que.*
3. De ce que.
4. D'abord.
5. Mais.
6. Tint.
7. Ni.
8. Accueil.

qu'il apperceut que sa mere Volumnia vouloit commencer à luy parler, il appella les principaux du conseil des Volsques pour ouyr ce qu'elle proposeroit, puis elle parla en ceste maniere : « Tu peux assez cognoistre de toy mesme, mon filz, encore que nous ne t'en dissions rien, à voir noz accoustremens, et l'estat auquel sont noz pauvres corps, quelle a esté nostre vie en la maison depuis que tu en es dehors : mais considere encore maintenant combien plus mal heureuses et plus infortunees nous sommes icy venues que toutes les femmes du monde, attendu que ce qui est à toutes les autres le plus doulx à voir, la fortune nous l'a rendu le plus effroyable, faisant voir à moy mon filz, et à celle-ci son mary, assiegeant les murailles de son propre païs, tellement que ce qui est à toutes autres le souverain reconfort en leurs adversitez, de prier et invoquer les Dieux à leur secours, c'est ce qui nous met en plus grande[1] perplexité, pource que nous ne leur sçaurions demander en noz prieres victoire à nostre païs et preservation de ta vie tout ensemble, ains[2] toutes les plus griefves maledictions que sçauroit imaginer contre nous un ennemy sont necessairement encloses en noz oraisons, pource qu'il est force[3] à ta femme et à tes enfans qu'ilz soyent privez de l'un des deux, ou de toy, ou de leurs païs : car quant à moy, je ne suis pas deliberee[4] d'attendre que la fortune, moy vivante, decide l'issue de ceste guerre : car si je ne te puis persuader que tu vueilles plus tost bien faire à toutes les deux parties[5], que d'en ruiner et destruire l'une, en preferant amitié et concorde aux miseres et calamitez de la guerre, je veux bien que tu saches et le tienes[6] pour asseuré que tu n'iras jamais assaillir ny combattre ton païs que premierement tu ne passes par dessus le corps de celle qui t'a mis en ce monde, et ne doy point differer jusques à voir le jour, ou que mon filz prisonnier soit mené en triomphe par ses citoyens, ou que luy mesme triomphe de son païs. Or si ainsi estoit que je te requisse de sauver ton païs en destruisant les Volsques, ce te seroit certainement une deliberation trop malaisee à resoudre : car comme il n'est point licite de ruiner son païs, aussi n'est-il point juste de trahir ceulx qui se sont fiez en toy. Mais ce que je te demande est une delivrance de maulx, laquelle est egalement profitable et salutaire à l'un et à l'autre peuple, mais plus honorable aux Volsques, pource qu'il sem-

1. La plus.
2. Mais.
3. On dit encore : *force est* de faire telle chose.
4. Je n'ai pas l'intention.
5. Les Romains et les Volsques.
6. Et que *tu* le tiennes.

blera qu'ayans la victoire en main, ilz nous auront de grace donné deux souverains biens, la paix et l'amitié, encore qu'ilz n'en prennent pas moins pour eulx, duquel tu seras principal autheur, s'il se fait; et, s'il ne se fait, tu en auras seul le reproche et le blasme total envers l'une et l'autre des parties : ainsi estant l'issue de la guerre incertaine, cela neantmoins est bien tout certain que, si tu en demoures vaincueur, il t'en restera ce profit que tu en seras estimé la peste et la ruine de ton païs : et si tu es vaincu, on dira que pour un appetit de venger tes propres injures tu auras esté cause de tres griefves calamitez à ceulx qui t'avoient humainement et amiablement recueilly. » Martius escouta ces paroles de Volumnia sa mere sans l'interrompre, et apres qu'elle eut achevé de dire demoura lontemps tout picqué sans luy respondre. Parquoy elle reprit la parole et recommencea à luy dire : « Que ne me respons-tu, mon filz? Estimes tu qu'il soit licite de conceder tout à son ire [1] et à son appetit de vengeance, et non honeste de condescendre et incliner aux prieres de sa mere en si grandes choses ? et cuides tu qu'il soit convenable à un grand personnage, se souvenir des torts qu'on luy a faits et des injures passees, et que ce ne soit point acte d'homme de bien et de grand cueur, recognoistre les bienfaicts que reçoyvent les enfans de leurs peres et meres en leur portant honneur et reverence? Si [2] n'y a il homme en ce monde qui deust [3] mieux observer tous les poincts de gratitude que toy, veu que tu poursuis si asprement une ingratitude : et si [4] y a davantage, que tu as ja fait payer à ton païs de grandes amendes pour les torts que lon t'y a faits, et n'as encore fait aucune recognoissance à ta mere ; pourtant seroit il plus honeste que sans autre contrainte j'impetrasse [5] de toy une requeste si juste et si raisonnable. Mais puis que par raison je ne le te puis persuader, à quel besoing espargne-je plus, et differe-je la derniere esperance ?» En disant ces paroles elle se jetta elle mesme, avec sa femme et ses enfans, à ses pieds. Ce que Martius ne pouvant supporter, la releva tout aussi tost en s'escriant : « O Mere que m'as tu faict ? » et en luy serrant estroittement la main droite : « Ha, dit-il, mere, tu as vaincu une victoire [6] heureuse pour ton pays, mais bien malheureuse et mortelle pour ton filz, car je m'en revois [7]

1. Colère.
2. Encore.
3. Dût.
4. Encore y a-t-il quelque chose de plus, à savoir que.
5. Obtinsse.
6. Latinisme : *vincere victoriam*.
7. *Revais*, retourne.

vaincu par toy seule. » Ces paroles dittes en public, il parla un peu à part à sa mere et à sa femme et puis les laissa retourner en la ville; car ainsi l'en prierent elles. Et si tost que la nuict fut passee, le lendemain au matin ramena les Volsques en leurs maisons, n'estans pas tous d'une mesme opinion, ny d'une mesme affection [1].

(*Les vies des hommes illustres : Coriolanus*; t. II, p. 842, de l'éd. de Paris, 1567 ; 6 vol. petit in-8.)

2. La mort de Pompée.

Ce pendant la barque s'approcha, et Septimius se leva le premier en pieds [2] qui salua Pompeius en langage Romain du nom d'*Imperator*, qui est à dire, souverain Capitaine, et Achillas le salua aussi en langage grec, et luy dit qu'il passast en sa barque pource que le long du rivage il y avoit force vase et des bancs de sable, tellement qu'il n'y avoit pas assez eau pour sa galere : mais en mesme temps on voyoit de loing plusieurs galeres de celles du Roy que lon armoit en diligence et toute la coste couverte de gens de guerre, tellement que quand Pompeius et ceulx de sa compagnie eussent voulu changer d'advis, ilz n'eussent plus sceu se sauver, et si y avoit davantage [3] qu'en monstrant de se deffier, ilz donnoyent au meurtrier quelque couleur d'executer sa meschanceté. Parquoy prenant congé de sa femme Cornelia, laquelle desja avant le coup faisoit les lamentations de sa fin, il commanda à deux Centeniers qu'ilz entrassent en la barque de l'Ægyptien devant luy, et à l'un de ses serfs affranchiz qui s'appelloit Philippus, avec un autre esclave qui se nommoit Scynes. Et comme ja [4] Achillas luy tendoit la main de dedans sa barque, il se retourna devers sa femme et son filz et leur dit ces vers de Sophocles :

Qui en maison de Prince entre, devient
Serf, quoy qu'il soit libre quand il y vient [5].

Ce furent les dernieres paroles qu'il dit aux siens quand il passa de sa galere en la barque : et pource qu'il y avoit loing de la galere jusques à la terre ferme, voyant que par ce chemin personne ne lui entamoit propos d'amiable entretien, il regarda Septimius au visage et luy dit : « Il me semble que je te recognois,

1. Sentiment.
2. Debout; cf. l'expression *portrait en pied*.
3. Il y avait cela de plus.
4. *Lorsque déjà, au moment où.*
5. Fragment d'une tragédie perdue, cité encore par Plutarque (*De aud. poet.*, 12), avec cette réponse de Zénon : « Il ne peut être esclave, s'il est entré libre. »

compagnon, pour avoir autrefois esté à la guerre avec moy. » L'autre luy feit signe de la teste seulement qu'il estoy vray[1], sans luy faire autre response ne caresse quelconque : par quoy n'y ayant plus personne qui dist mot, il prit en sa main un petit livret dedans lequel il avoit escript une harengue en langage Grec qu'il vouloit faire à Ptolomæus, et se meit à la lire. Quand ilz vindrent à approcher de la terre, Cornelia avec ses domestiques et familiers amis se leva sur ses pieds, regardant en grande destresse quelle seroit l'issue. Si luy sembla qu'elle devoit bien esperer quand elle apperceut plusieurs des gens du Roy qui se presenterent à la descente comme pour le recueillir[2] et l'honorer, mais sur ce poinct ainsi comme il prenoit la main de son affranchy Philippus pour se lever plus à son aise, Septimius vint le premier par derriere, qui luy passa son espee à travers le corps, apres lequel Salvius et Achilas desguainnerent aussi leurs espees, et adonc[3] Pompeius tira sa robe à deux mains au devant de sa face, sans dire ne faire aucune chose indigne de luy, et endura vertueusement[4] les coups qu'ilz luy donnerent, en souspirant un peu seulement, estant aagé de cinquante neuf ans, et ayant achevé sa vie le jour ensuyvant[5] celuy de sa nativité. Ceulx qui estoyent dedans les vaisseaux à la rade, quand ilz apperceurent ce meurtre, jetterent une si grande clameur que lon l'entendoit jusques à la coste, et levans en diligence les ancres se meirent à la voile pour s'enfouir[6], à quoy leur servit le vent qui se leva incontinent frais aussi tost qu'ilz eurent gaigné la haulte mer, de maniere que les Ægyptiens qui s'appareilloyent pour voguer apres eulx[7] quand il veirent cela, s'en deporterent[8] et ayans couppé la teste en[9] jetterent le tronc du corps hors de la barque, exposé à qui eut envie de voir un si miserable spectacle. Philippus son affranchy demoura toujours aupres, jusques à ce que les Ægyptiens furent assouviz de le regarder[10], et puis l'ayant lavé de l'eau de la mer, et enveloppé d'une sienne pauvre chemise, pour ce qu'il n'avoit autre chose, il chercha au long de la greve ou il trouva quelque demourant[11] d'un vieil bateau de pescheur, dont les pieces estoyent bien vieilles, mais suffisantes pour brusler un pauvre corps nud et encore non tout entier. Ainsi comme il

1. Que *cela* était vrai.
2. Accueillir.
3. Alors.
4. Courageusement.
5. Qui suivait.
6. S'enfuir.
7. Les poursuivre.
8. Y renoncèrent.
9. *En* fait pléonasme avec *du corps*.
10. *Nequeunt expleri corda tuendo* (Virgile, *Énéide*, VIII, vers 265).
11. Reste.

les amassoit et assembloit, il survint un Romain homme d'aage, qui en ses jeunes ans avoit esté à la guerre soubs Pompeius : si luy demanda : « Qui es tu, mon amy, qui fais cest apprest pour les funerailles du grand Pompeius ? » Philippus luy respondit qu'il estoit un sien affranchy. « Ha ! dit le Romain, tu n'auras pas tout seul cest honneur, et te prie vueille moy recevoir pour compagnon en une si saincte et si devote rencontre [1], à fin que je n'aye point occasion de me plaindre en tout et partout de m'estre habitué en païs estranger, ayant en recompense de plusieurs maulx que j'y ay endurez, rencontré au moins ceste bonne adventure de pouvoir toucher avec mes mains, et aider à ensepvelir le plus grand Capitaine des Romains. » Voila comment Pompeius fut ensepulturé [2]. Le lendemain Lucius Lentulus ne sachant rien de ce qui estoit passé, ains [3] venant de Cypre, alloit cinglant au long du rivage et apperceut un feu de funerailles, et Philippus aupres, lequel il ne recogneut pas du pemier coup : si luy demanda : « Qui est celuy qui ayant icy achevé le cours de sa destinee, repose en ce lieu ? » mais soudain jettant un grand souspir, il ajousta : « Hélas ! à l'adventure [4] est-ce toy, grand Pompeius ? » puis descendit en terre [5] là ou tantost apres il fut pris et tué. Telle fut la fin du grand Pompeius.

Il ne passa gueres de temps apres que Cæsar n'arrivast en Ægypte, ainsi troublee et estonnee [6] là ou luy fut la teste de Pompeius presentee [7], mais il tourna la face arriere pour ne la point voir, et ayant en horreur celui qui la luy presentoit comme un meurtrier excommunié [8], se prit a plorer ; bien prit-il l'anneau duquel il cachettoit ses lettres, qui luy fut aussi presenté, et ou il y avoit engravé en la pierre un lion tenant une espee : mais il feit mourir Achillas et Pothinus ; et leur Roy mesme Ptolomæus ayant esté desfait en une bataille au long de la riviere du Nil, disparut de maniere que lon ne sceut onsques puis qu'il estoit devenu [9].

(Id., *Pompeius;* t. IV, p. 2461.)

1. Occurrence, circonstance.
2. Enseveli.
3. Mais.
4. Par hasard.
5. Débarqua.
6. Consternée (de l'arrivée de César.)
7. A César.
8. Sacrilége.
9. Ce récit de la mort de Pompée, dit Chateaubriand, est « le plus beau morceau de Plutarque et d'Amyot son traducteur. » (*Itinéraire*, VI.)

3. Les femmes et le secret.

Le Senat romain fut une fois par plusieurs jours en conseil bien estroict [1] sur quelque matiere secrette, et estant la chose d'autant plus enquise [2] et souspeçonnée que moins elle estoit apparente et cogneuë, une Dame Romaine, sage au demourant, mais femme pourtant, importuna son mary et le pria tres instamment de luy dire quelle estoit ceste matiere secrette, avec grands serments et grandes execrations qu'elle ne le revelleroit jamais à personne, et quant-et-quant [3] larmes à commandement, disant qu'elle estoit bien malheureuse de ce que son mary n'avoit autrement fiance [4] en elle. Le Romain, voulant esprouver sa folie : Tu me contrains, dit-il, m'amie, et suis forcé de te descouvrir une chose horrible et espouventable : c'est que les prestres nous ont rapporté que lon a veu voler en l'air une allouette avec un armet doré et une picque ; et pource nous sommes en peine de sçavoir si ce prodige est bon ou mauvais pour la chose publique, et en conferons avec les devins qui sçavent que [5] signifie le vol des oyseaux : mais garde toy bien de le dire. Apres qu'il luy eut dit cela, il s'en alla au palais [6] ; et sa femme incontinent tirant à part la premiere de ses chambrieres qu'elle rencontre, commance à battre son estomac, et arracher ses cheveux, criant : « Helas ! mon pauvre mary, ma pauvre patrie ! helas ! que ferons nous ? » enseignant et conviant sa chambriere à luy demander : « Qu'y a il ? » Apres que donques la servante luy eut demandé, et elle luy eut le tout conté, y adjoustant le commun refrein de tous les babillards : « Mais donnez vous bien garde de le dire, tenez le bien secret. » A grande peine [7] fut la servante departie d'avec sa maistresse, qu'elle s'en alla decliquer [8] tout ce qu'elle luy avoit dit à une sienne compagne qu'elle trouva la moins embesongnée [9], et elle d'autre costé à un sien amy qui l'estoit venu veoir, de sorte que ce bruit fut semé et sceu partout le palais, avant que celuy qui l'avoit controuvé [10] y fust arrivé. Ainsi quelqu'un de ses familiers le rencontrant : « Comment, dit-il, ne faites-vous que d'arriver maintenant de vostre maison ? — Non, respondit-il. — Vous

1. Strictement tenu.
2. Qu'on cherchait à savoir.
3. Et en même temps, et aussi.
4. *Confiance*, qui a remplacé le simple: on dit pourtant encore *se fier ;* de *fiance* dérive *fiancer*.
5. Ce que.
6. Au sénat.
7. A peine.
8. Proprement lâcher le ressort ; ici *faire aller sa langue*.
9. Occupée au travail.
10. Imaginé faussement : contraction de *contre trouver* ; cf. *contrôler* de *contreroler*.

n'avez doncques rien ouy de nouveau ? — Comment, dit-il, est-il survenu quelque chose nouvelle ? — Lon a veu, respondit l'autre, une allouette volant avec un armet doré et une picque, et doivent les Consuls tenir conseil sur cela. » Lors le Romain en se soubriant : « Vrayement, dit-il à part soy, ma femme, tu n'as pas beaucoup attendu, quand [1] la parole que je t'ai n'agueres dite a esté devant [2] moy au palais », et de là s'en alla parler aux Consuls pour les oster du trouble. Et pour chastier sa femme, incontinent qu'il fut de retour en sa maison : « Ma femme, dit-il, tu m'as destruict : car il s'est trouvé que le secret du conseil a esté descouvert et publié de ma maison : et pourtant ta langue effrenee est cause qu'il me fault abandonner mon païs, et m'en aller en exil. » Et comme elle le voulust nier et dist pour sa defense : « N'y a il pas trois cents senateurs qui l'ont ouy comme toy ? — Quels trois cents ? dit-il, c'estoit une bourde que j'avois controuvee pour t'esprouver. » Ce senateur fut homme sage et bien advisé qui pour essayer sa femme, comme un vaisseau mal relié [3], ne versa pas du vin ny de l'huile dedans, ains [4] seulement de l'eau [5].

(*Les œuvres morales et meslees de Plutarque ; Du trop parler ;* t. I, folio 233, verso, de l'édition de 1574.)

4. De quoy nous doyvent servir les embusches de nos ennemys et les recherches qu'ils font de nostre vie.

Ce qui est en l'inimitié le plus dommageable pourra devenir le plus profitable, qui [6] y voudra bien prendre garde. Et qu'est ce que cela ? C'est que ton ennemy veille continuellement à espier toutes tes actions, et fait le guet à l'entour de ta vie, cherchant par tout quelque moien pour te surprendre à descouvert, pour avoir prise sur toy, ne voiant pas seulement à travers les chesnes, comme faisoit Lynceus, ou à travers les pierres et les tuyles, mais aussi à travers un amy, à travers un serviteur domestique, et à travers tous ceux avec qui tu auras familiere conversation, pour descouvrir, autant qu'il luy sera possible, ce que tu feras, sondant et fouillant tout ce que tu delibereras et que tu proposeras de faire. Car il advient souvent que noz amis tombent malades, voire qu'ils meurent, que nous n'en sçavons rien pendant que nous differons de jour à jour [7] à les aller visiter,

1. Sens du lat. *quando*, puisque.
2. Est arrivée avant.
3. Mal joint.
4. Mais.
5. Voir plus haut (p. 125) l'imitation de Noel du Fail.
6. Pour qui ; cf. plus haut, p. 135, n° 5.
7. De jour en jour.

ou que nous n'en tenons compte : mais de noz ennemis, nous recherchons curieusement jusques aux songes. Les maladies, les debtes, les mauvais mesnages avec leurs propres femmes, sont plus tost incogneus à ceux à qui ils touchent, que non pas [1] de l'ennemy; mais principalement s'atache il aux fautes, et est [2] ce que plus [3] il recherche à la trace. Et tout ainsi que les vaultours volent à la senteur [4] des corps pourris et corrompus, et n'ont aucun sentiment [5] de ceux qui sont sains et entiers [6], aussi les parties de nostre vie qui sont mal saines, mauvaises, et gastees, sont celles qui plus emeuvent nostre ennemy : c'est là que sautent incontinent ceux qui nous haïssent, c'est ce qu'ils harassent [7] et qu'ils deschirent. Et c'est cela qui plus nous profite, en nous contraignant de vivre regleement [8], et prendre bien garde à nous, sans dire ne [9] faire rien negligemment, à l'estourdie, ny imprudemment, ains [10] conserver tousjours notre vie comme en estroitte diette [11] irreprehensible : car ceste reservee caution [12] reprimant les violentes passions de nostre ame, et contenant la raison au logis, engendre une accoustumance, une intention et volonté de vivre honestement et correctement. Car ainsi comme les citez qui par guerres ordinaires avec leurs proches voisins, et continuelles expeditions d'armes, ont appris à estre sages, aiment les justes ordonnances, et le bon gouvernement : aussi ceux qui par quelques inimitiez ont esté contraints de vivre sobrement et se garder de mesprendre [13] par negligence, et par paresse, et faire toutes choses utilement et à bonne fin, ceux la ne se donnent de garde, que [14] la longue accoustumance, petit à petit, sans qu'ils s'en apperçoyvent, leur apporte une habitude de ne pouvoir plus pecher, et embellir leurs meurs d'innocence, pour peu que la raison y mette la main : car ceux qui ont tousjours devant les yeux ceste sentence,

Le Roy Priam et ses enfans à Troye
Certainement en meneroient grand joye [15],

1. Cf. sur cette construction, p. 11, n. 2.
2. C'est.
3. Le plus.
4. Odeur.
5. Et ne sentent.
6. En réalité, le vautour a l'odorat très-peu développé ; c'est grâce à sa vue perçante qu'il reconnaît de loin les cadavres.
7. Poursuivent sans répit.
8. D'une manière réglée
9. Ni.
10. Mais.
11. Régime strictement suivi.
12. Cette sage précaution.
13. Faire quelque méprise.
14. Jusqu'à ce que.
15. Ἦ κεν γηθήσαι Πρίαμος, Πριάμοιό τε παῖδες
Ἄλλοι τε Τρῶες μέγα κεν κεχαροίατο θυμῷ.
(*Iliade* I, 255.)
Ce distique, comme aussi celui qu'on peut lire à la page 150, justifie le jugement que le royal élève d'Amyot, Charles IX, bon juge en matière de poésie portait sur les vers de son précepteur.

cela les divertit et destourne bien des choses dont les ennemis ont accoustumé de se resjouïr et de se mocquer. Et puis nous voions bien souvent les chantres et musiciens és[1] theatres, et toute autre telle maniere[2] de gens qui servent à faire des jeux, tous languissans, nonchallans, et non point deliberez, ny faisans tous leur effort de monstrer ce qu'ils sçavent quand ils jouent à par eux[3], mais quand il y a emulation et contention à l'envi contre d'autres, à qui fera le mieux, alors non seulement ils se preparent eux-mesmes plus attentifvement, mais aussi leurs instrumens, tastans[4] les cordes plus diligemment, les acordans, et entonnans leurs flustes[5]. Celuy donc qui sçait qu'il a son ennemy pour emulateur de sa vie, concurrent d'honneur et de gloire, prent de plus pres garde à soy, considere circonspectement toutes choses, et ordonne mieux ses meurs et sa vie. Car cela est une des proprietez du vice, avoir plus tost honte des ennemis que des amis, quand on peche. Et pourtant[6] Scipion Nasica, comme quelques uns dissent et estimassent[7] que les affaires des Romains estoient desormais en toute seureté, estans les Carthaginois qui leur souloient[8] faire teste du tout ruinez, et les Acheiens subjuguez : mais au contraire, dit-il, c'est à ceste heure que nous sommes en plus grand danger, ayans tant faict que nous avons osté tous ceux que nous devions reverer et tous ceux que nous pouvions craindre.

(Id., *Comment on pourra recevoir utilité de ses ennemis;* t. I, fol. 277, recto.)

5. Écho.

Ilz[9] apperceurent une barque de pescheurs qui passoit au long de la coste. Il ne faisoit bruit quelconque, et estoit la mer fort calme ; au moyen de quoy[10] les pescheurs s'estoient mis à ramer avec la plus grande diligence qu'ilz pouvoient, pour porter en quelques bonnes maisons de la ville du poisson tout fraiz pesché : et ce que les autres mariniers et gens de rames ont tousjours accoustumé de faire pour soullager leur travail, ces pescheurs le faisoient alors ; c'est que l'un d'entre eux, pour

1. Dans les.
2. Sorte.
3. A part eux.
4. Essayant.
5. Mettant leurs flûtes au ton (*entonner* de *in*, *tonare*).
6. C'est ainsi que.
7. *Disaient et estimaient;* latinisme (*cum dicerent*, etc.)
8. Avaient coutume, du vieux verbe *souloir*, du latin *solere*.
9. Daphnis et Chloé, assis au bord de la mer.
10. A la faveur de ce calme.

donner courage aux autres, chantoit ne sçay quel chant de marine, et les autres luy respondoient à la cadence, comme lon faict en une dance.

Or tant qu'ilz voguerent en pleine mer le son se perdoit, à cause que la voix s'evanoyssoit en l'air; mais quand ilz vindrent à passer la poincte d'un escueil, et entrer en une baye creuse en forme de croissant, on ouyt bien plus fort le bruit des rames, et entendit on plus clairement le son de leur chanson, pour ce que le champ voisin du rivage de la mer, en cest endroict là, estoit une longue vallée, au dessoubz d'un cousteau de montaigne, laquelle recepvant le son, comme le vent qui s'entonne [1] dedans une fluste, rendoit un retentissement qui representoit apart [2] le son des rames, et la voix des mariniers apart, qui [3] estoit une chose assez plaisante à ouyr ; car pour ce que la voix venoit de la mer, celle qui retentissoit sur la terre finissoit d'aultant plus tard que plus tard elle commençoit.

Daphnis, qui sçavoit bien dont [4] ce retentissement procedoit, ne regardoit seullement qu'en la mer, et taschoit à retenir quelque couplet de la chanson, afin de la jouer puis apres [5] sur sa fluste. Mais Chloé, qui jamais n'avoit ouy ce resonnement de la voix qu'on appelle Echo, tournoit sa teste tantost vers la mer, pendant que les pescheurs chantoyent, et tantost vers le bois, regardant où estoyent ceux qui leur respondoyent. Et quand ilz furent passez et esloignez, voyans qu'il y avoit un si grand silence en la mer, elle demanda à Daphnis si derriere l'escueil il y avoit une autre mer, et une autre barque, et d'autres mariniers qui vogassent.

Daphnis se prit doulcement à sousrire, et... commença à lui compter la fable d'Echo..... si [6] luy dist :

« M'amye, il y a plusieurs sortes de Nymphes, les unes de[s] « prez, les autres des eaues, les autres des boys. Et de l'une de « celles là fut jadis fille Echo [7], mortelle, pour ce qu'elle avoit « esté engendrée d'un pere mortel, et belle, comme fille d'une « belle mere. Elle fut nourrie par les Nymphes et aprise [8] par « les Muses, qui luy monstrerent à jouer de la fluste, de la lyre, « et de tous autres instruments de musicque; tellement qu'es- « tant ja venuë en la fleur de son aage, elle dansoit avec les

1. S'engouffre (*entonne*, de *en* et de *tonne*).
2. A part.
3. Ce qui.
4. D'où.
5. Ensuite.
6. Ainsi.
7. Écho fut la fille de l'une de ces nymphes; elle était mortelle, parce que, etc. ; elle était belle, parce que sa mère était belle.
8. Instruite.

« Nymphes, et chantoit avec les Muses ; mais elle fuyoit.... « autant les dieux que les hommes...

« Pan se courrouça à elle, ayant envie [1] de ce qu'elle chantoit « si bien...., tellement qu'il feit devenir enragez les bergers et « les chevriers [2] du pays ou elle estoit, qui, comme loupz et « matins afamés, dechirerent la pauvre fille en pieces et en « getterent les membres ça et là, chantant [3] encore ses chansons. « Mais la terre, en faveur des Nymphes, conserva son chant et « retint sa musicque, de maniere qu'au gré des Muses elle rend « encores maintenant toute telle voix que lon veult, represen-« tant, ainsi que faisoit la pucelle de son vivant, les dieux, les « hommes, les instrumens de musicque, les bestes ; et Pan luy-« mesme, quand il joüe de sa fluste ; et luy, entendant contre-« faire son jeu, saulte et court apres..... pour sçavoir qui est « celuy qui aprend à contrefaire son jeu, sans qu'il le [4] voye « ne congnoisse [5]. »

(*Les amours pastorales de Daphnis et de Chloé*, édition *princeps*, 1559, in-12, p. 52, verso.)

1. Éprouvant de l'envie.
2. Le texte imprimé porte par erreur *hèvres*.
3. Pendant qu'elle chantait.
4. Cela.
5. Dans cette traduction des *Pastorales* de Longus, Amyot s'était servi d'un texte très-défectueux, et même dans les parties où ce texte était correct, il avait commis un certain nombre d'inexactitudes. Paul-Louis Courier, aussi savant helléniste qu'habile écrivain, entreprit de corriger la traduction d'Amyot, et de la compléter en conservant ou en reproduisant autant que possible les grâces du style du traducteur. On ne peut qu'admirer le travail de Courier. En voici un fragment, correspondant au début du morceau que nous avons cité : « Une barque de pêcheurs parut, qui voguoit le long de la côte. Il ne faisoit vent quelconque et etoit la mer fort calme, au moyen de quoi ils alloient à rames et ramoient à la plus grande diligence qu'ils pouvoient, pour porter en quelque riche maison de la ville leur poisson tout frais pêché ; et ce que tous mariniers ont accoutumé de faire pour alléger leur travail, ceux-ci le faisoient alors ; c'est que l'un d'eux chantoit une chanson marine dont la cadence régloit le mouvement des rames, et les autres de même qu'en un chœur de musique, unissoient par intervalles leur voix à celle du chanteur. Or, tant qu'ils voguèrent en pleine mer, le son dans cette étendue se perdoit et la voix s'évanouissoit en l'air : mais quand ils vinrent à passer la pointe d'un écueil et entrer en une baye profonde en forme de croissant, on ouït bien plus fort le bruit des rames, et bien plus distinctement le refrain de leur chanson ; parce que le fond de la baye se terminoit en un vallon creux, lequel recevant le son, comme le vent qui s'entonne dedans une flûte, rendoit un retentissement qui representoit à part le bruit des rames, et la voix des chanteurs à part, chose plaisante à ouïr. Car comme une voix venoit d'abord de la mer, celle qui répondoit de terre résonnoit d'autant plus tard que plus tard avoit commencé l'autre. »

BERNARD PALISSY

1510-1589.

Maître Bernard Palissy naquit vers 1510 à la Chapelle-Broin, petit village du Périgord, près d'Agen. On n'a aucun détail sur sa famille ni sur sa première éducation; on sait seulement que, dès sa jeunesse, il travaillait à la préparation des vitraux colorés et à la peinture sur verre. De bonne heure il voyagea, parcourant la France, la Flandre, les Pays-Bas, les bords du Rhin, exerçant à la fois la vitrerie, la *pourtraiture* et l'arpentage; observant la nature, et augmentant par l'expérience ses connaissances scientifiques. De retour à Saintes en 1539, il s'y maria. Le hasard ayant fait tomber entre ses mains une coupe de terre émaillée, il résolut de découvrir le secret de la fabrication des émaux Italiens, et mit seize ans à atteindre le but (1539-1555). Il a publié dans son *Art de la terre* le récit de cette lutte héroïque où son énergie sut triompher de la misère, de la faim, de la maladie et des attaques de la calomnie [1]. Ses *rustiques figulines* [2] furent bientôt recherchées par les grands seigneurs, et le connétable de Montmorency le prit sous sa protection. En 1563, parut à la Rochelle l'ouvrage intitulé *Recepte véritable par laquelle tous les hommes de la France pourront apprendre à multiplier et à augmenter leurs thrésors*, où l'auteur expose sans ordre suivi des vues originales sur diverses questions scientifiques. Il vint ensuite s'établir à Paris où, tout en continuant à produire *ses rustiques figulines*, il s'adonna à l'étude des sciences naturelles. En 1575, il ouvrit chez lui des *conférences* qu'il continua jusqu'en 1584, exposant à des auditeurs tels que Ambroise Paré, Viret, etc., ses découvertes et ses théories. Il forma le premier cabinet d'histoire naturelle qui existât à Paris. En 1580 parurent les *Discours admirables de la nature des eaux et fontaines*, etc., nouveau traité dogmatique sur divers points de la physique, de la chimie, et sur quelques arts industriels. Protestant zélé, il échappa au massacre de la Saint-Barthélemy par la protection de Catherine de Médicis ; mais, sous la Ligue, il fut enfermé à la Bastille et il y mourut au bout d'un an (1589).

Palissy est un des esprits les plus originaux du XVIe siècle. L'un des premiers il pratiqua dans les sciences les méthodes expérimentales, et montra par ses découvertes et par ses écrits qu'il en comprenait toute la portée. Il appliqua la chimie à l'agriculture. De l'aveu de Cuvier il fut pour ainsi dire le fondateur de la géologie, et entrevit sur plus d'un point les lois que la science devait plus tard mettre en lumière. Il fut en même temps un grand écrivain, d'un style net, exact, et en même temps pittoresque. Ses œuvres complètes ont été éditées par

1. Voir plus bas, page 162.
2. Ainsi nommées parce qu'elles représentent des objets rustiques, rochers grottes, arbres, animaux, etc.

P.-A. Cap. en 1844 (édition épuisée) et par M. Anatole France en 1880 (un vol. in-8°, Paris, Charavay). M. de Montaiglon a préparé une nouvelle édition critique (en deux volumes in-8°) dont il a bien voulu nous communiquer les épreuves.

Voir notre *Tableau de la Littérature au* XVIe *siècle*, page 78.

1. Les outils de Palissy.

(FANTAISIE.)

Il advint, la semaine passée, qu'estant en mon repos sur l'heure de minuict, il m'estoit avis, que mes outils de Géometrie s'estoyent eslevez l'un contre l'autre, et qu'ils se débatoyent à qui appartenoit l'honneur d'aller le premier. Et, estant en ce débat, le Compas disoit : « Il m'appartient l'honneur : car c'est « moy qui conduis et mesure toutes choses ; aussi, quand on « veut réprouver un homme de sa despence superflue, on l'ad- « moneste de vivre par compas [1]. Voilà comment l'honneur « m'appartient d'aller le premier. » La Reigle disoit au Compas : « Tu ne sais que [2] tu dis ; tu ne saurois rien faire qu'un rond « seulement..., mais moy, je conduis toutes choses directement [3], « et de long, et de travers, et, en quelque sorte que ce soit, je « fay tout marcher droit devant moy. Aussi quand un homme « est mal-vivant, on dit qu'il vit desreiglement [4] qui est autant « à dire que, sans moy, il ne peut vivre droitement. Voila pour- « quoy l'honneur m'appartient d'aller devant. » Lors l'Escarre [5] dist : « C'est à moy à qui l'honneur appartient : car, pour un « besoin, on trouvera deux reigles en moy : aussi c'est moy qui « conduis les pierres angulaires et principales du coin [6], sans « lesquelles nul bastiment ne pourroit tenir. » Lors le Plomb [7] se vinst à eslever, disant : « Je dois estre honoré par dessus tous : « car c'est moy qui ameine et conduis toute massonnerie direc- « tement en haut, et sans moy on ne sauroit faire aucune mu- « raille droite, qui [8] seroit cause que les bastiments tomberoyent « soudain ; aussi, bien souvent, je fay l'office d'une reigle. Par « quoy faut [9] conclurre que l'honneur m'appartient. » Ce fait, le Niveau s'esleva et dist : « O ces belistres [10] et coquins. C'est à

1. On l'engage, en l'admonestant, à vivre par *compas*, c'est-à-dire par mesure ; *compas*, qui signifie à l'origine *pas égal*, *marche régulière*, *mesurée*, a pris le sens de *règle*, *mesure*, et s'est ensuite appliqué à l'instrument qui sert à prendre les mesures.
2. Ce que.
3. En droite ligne.
4. D'une manière déréglée.
5. L'équerre.
6. De l'angle de l'édifice.
7. Le fil à plomb.
8. Ce qui.
9. C'est pourquoi il faut.
10. Gueux.

« moy que l'honneur appartient. Ne sait-on pas, que tous les « soumiers [1], poutres et traverses ne pourroyent estre assises à « leur devoir sans moy? Ne sait-on pas bien que je conduis « toutes places et pavements comme je veux? Ne sait-on pas « bien que plusieurs ingenieux [2] se sont servis de moy, en fai- « sant leurs mines, tranchées, et en braquant leurs furieux ca- « nons, et que, sans moy, ils ne pourroyent parvenir à leur « dessein? Voila pourquoy il faut arrester et conclurre que « l'honneur me doit demeurer. » Et soudain que le Niveau eut fini son propos, voicy la Sauterelle [3], qui d'une grande vistesse se va eslever [4], en disant : « Devant, devant [5] ! Vous ne savez « que vous dites, c'est à moy à qui appartient l'honneur : car « je fay des actes que nul ne sauroit faire ; et je vous demande, « sauriez vous conduire un bastiment en une place biaise [6]? Et « on sait bien que non; et vous ne servez, ni ne savez rien faire, « sinon un mestier [7]..... mais moy, je vay, je viens, je fay de « la petite, je fay de la grande [8], brief, je fay des choses que « nul de vous ne sauroit faire. Parquoy il est aisé à juger que « l'honneur m'appartient. » Adonc l'Astrolabe vint à s'eslever avec une constance et gravité canonique [9], et dist ainsi : « Me « voulez-vous oster l'honneur qui m'appartient? car c'est moy « qui monte plus haut que tous tant que vous estes, et mon « regne et empire s'estend jusques aux nues. N'est-ce pas moy « qui mesure les astres, et que [10] par moy les temps et saisons « sont cognues aux hommes, fertilité ou stérilité? et qu'est ceci « à dire? Me sauroit-on nier, que ce que je dis ne soit vray? » Et, ainsi que j'entendis le bruit de leurs disputes, je m'esveillay, et soudain m'en allay voir ce que c'estoit. Dont, soudain qu'ils m'eurent apperçeu, ils me vont eslire juge, pour juger de leur different. Lors je leur dis : « Ne vous abusez point, il ne vous « appartient ny honneur, ny aucune prééminence : l'honneur « appartient à l'homme, qui vous a formez. Parquoy, il faut que

1. Sommiers. *Sommier* désigne toute pièce de charpente disposée pour soutenir d'autres pièces lourdes ; c'est le mot *sommier* ou *bête de somme*, pris dans une acception figurée. La même métaphore se retrouve dans *poutre*, à l'origine *cavale* (de *pulletrum*), dans *chevalet*, de *cheval*, etc.
2. Ingénieurs.
3. La fausse équerre, dont les deux branches s'ouvrent ou se referment comme un compas, peuvent prendre la mesure d'angles de toute sorte, et, comme dit le texte, des surfaces *biaises*.
4. Se lève.
5. A moi d'aller devant. Voir plus haut : « Voilà pourquoi l'honneur m'appartient d'aller *devant*. »
6. Dans les parties qui sont de biais.
7. Un seul métier.
8. Je fais le rôle de petite et de grande, c'est-à-dire, je remplis tous les rôles.
9. De chanoine.
10. *Et n'est-ce pas vrai* que, etc.

« vous luy serviez [1] et l'honoriez. » — « Comment, dirent-ils, à l'homme ? et faut-il que nous obeyssions et servions à l'homme qui est si meschant et plein de folie ?.... »

(*Recepte veritable par laquelle tous les hommes de la France pourront apprendre à multiplier leurs thrésors*; tome I, p. 106-108; cf. p. 118 de l'édition France.)

2. Palissy à la recherche des émaux.

Je me prins [2] à ériger un fourneau semblable à ceux des verriers, lequel je bastis avec un labeur indicible : car il falloit que je maçonnasse tout seul, que je destrempasse mon mortier, que je tirasse l'eau pour la destrempe d'iceluy; aussi me failloit [3] moy mesme aller querir la brique sur mon dos à cause que je n'avois nul moyen d'entretenir un seul homme pour m'ayder en cest affaire [4].

Je fis cuire mes vaisseaux [5] en première cuisson : mais quand ce fut à la seconde cuisson, je receus des tristesses et labeurs tels que nul homme ne voudroit croire. Car en lieu de me reposer des labeurs passez, il me fallut travailler l'espace de plus d'un mois, nuit et jour, pour broyer les matieres desquelles j'avois fait ce beau blanc au fourneau des verriers; et quand j'eus broyé lesdites matieres j'en couvré [6] les vaisseaux que j'avois faits. Ce fait [7], je mis le feu dans mon fourneau par deux gueules, ainsi que j'avois veu faire ausdits verriers; je mis aussi mes vaisseaux dans ledit fourneau pour cuider faire [8] fondre les esmaux que j'avois mis dessus. Mais c'estoit une chose mal-heureuse pour moy : car combien que [9] je fusse six jours et six nuits devant ledit fourneau sans cesser de brusler bois par les deux gueules, il ne fut possible de pouvoir faire fondre ledit esmail, et estois comme un homme désespéré : et, combien que je fusse tout estourdi du travail, je me vay adviser que dans mon esmail il y avoit trop peu de la matiere qui devoit faire fondre les autres, ce que voyant je me prins à piler et broyer de laditte matière, sans toutesfois laisser refroidir mon fourneau; par ainsi j'avois double peine, piler, broyer et chaufer le dit fourneau.

Quand j'eus ainsi composé mon esmail, je fus contraint

1. Que vous lui obéissiez.
2. Pris.
3. (Il) *me fallait*.
4. *Affaire* a été masculin jusqu'au XVIIe siècle.
5. Vases.
6. J'en couvris (d'une couche)
7. Cela étant fait.
8. Parce que je pensais ainsi faire.
9. Bien que.

d'aller encores acheter des pots, afin d'esprouver ledit esmail : d'autant que j'avois perdu tous les vaisseaux que j'avois faits : et, ayant couverts lesdites pieces dudit esmail, je les mis dans le fourneau, continuant toujours le feu en sa grandeur. Mais sur cela il me survint un autre malheur, lequel me donna grande fascherie, qui est que, le bois m'ayant failli, je fus contraint brusler les estapes [1] qui soustenoyent les trailles [2] de mon jardin, lesquelles estant bruslées, je fus contraint brusler les tables et plancher de la maison, afin de faire fondre la seconde composition. J'estois en une telle angoisse que je ne sçavois dire; car j'estois tout tari et tout deseché à cause du labeur et de la chaleur du fourneau ; il y avoit plus d'un mois que ma chemise n'avoit séché sur moy. Encores pour me consoler on se moquoit de moy, et mesme ceux qui me devoyent secourir alloyent crier par la ville que je faisois brusler le plancher : et par tel moyen l'on me faisoit perdre mon crédit, et m'estimoit-on estre fol.

Les autres disoyent que je cherchois à faire la fausse monnoye, qui estoit un mal qui me faisoit seicher sur les pieds; et m'en allois par les ruës tout baissé, comme un homme honteux : j'estois endetté en plusieurs lieux, et avois ordinairement deux enfans aux nourrices [3], ne pouvant payer leurs salaires. Personne ne me secouroit; mais au contraire ils se mocquoyent de moy, en disant : « Il luy appartient bien [4] de mourir de faim, parce qu'il délaisse son mestier. » Toutes ces nouvelles venoyent à mes aureilles quand je passois par la ruë ; toutes fois il me resta encores quelque espérance, qui m'accourageoit [5] et soustenoit, d'autant que les dernieres espreuves s'estoyent assez bien portées [6], et dès lors en pensois [7] sçavoir assez pour pouvoir gaigner ma vie, combien que j'en fusse fort éloingné (comme tu entendras ci-après) et ne dois trouver mauvais si j'en fais un peu long discours [8], afin de te rendre plus attentif à ce qui te pourra servir.

Quand je me fus reposé un peu de temps avec regrets de ce que nul n'avoit pitié de moy, je dis à mon Ame : « Qu'est-ce qui te triste [9], puisque tu as trouvé ce que tu cherchois? travaille à présent et tu rendras honteux tes détracteurs [10]. »

(*Discours admirables* : *De l'art de terre* ; t, II, p. 210-211 ; cf. p. 382 de l'édition France.)

1. Étais.
2. Treilles.
3. Chez les nourrices.
4. Il mérite bien.
5. Encourageait.
6. Comportées.
7. J'en pensais.
8. (Un) discours un peu long.
9. On n'emploie plus que les composés *attrister*, *contrister*.
10. Nous ne pouvons donner en entier ce morceau d'une éloquence si naïve et si

AMBROISE PARÉ

1510 (?) — 1590

Ambroise Paré naquit dans le Maine, vers 1510. Attiré vers la chirurgie par une vocation irrésistible, il vint, jeune encore, étudier à Paris sous Jacques Goupil, professeur au Collége de France, se fit peu à peu connaître, et, dès 1536, accompagna en Italie le colonel général Réné de Mortejean en qualité de chirurgien. Après la prise de Turin où périt son protecteur, il revint à Paris, se fit recevoir docteur en chirurgie au collége Saint-Edme, et fut bientôt nommé par Henri II (1552) chirurgien ordinaire de la maison royale. Son dévouement et son humanité égalaient son habileté et sa science; il en donna la preuve par son admirable conduite pendant le siége de Metz (1552). Ses ennemis mêmes lui rendaient justice. Lorsqu'il fut fait prisonnier au siége de Verdun, le gouverneur espagnol à qui il donna ses soins le remit en liberté. De retour à la cour, il reprit ses fonctions auprès de Charles IX et les continua auprès de Henri III. Il mourut en 1590.

Les premiers ouvrages de Paré sont écrits d'une manière pénible et embarrassée; le progrès de son esprit et son séjour à la cour durent contribuer à former son style. Ses dernières œuvres et en particulier son *Apologie* (sorte de biographie) sont remarquables par la clarté et l'élégance.

M. Malgaigne a donné des œuvres complètes de Paré une édition qu'on peut regarder comme définitive ; elle est précédée d'une savante introduction sur l'histoire de la chirurgie en France (Paris 1840-41, 3 vol. in-4°).

Voir notre *Tableau de la Littérature au* XVIe *siècle,* page 78.

grande. Citons du moins encore ce fragment : « J'ay esté plusieurs années que, n'ayant rien de quoy faire couvrir mes fourneaux, j'estois toutes les nuits à la mercy des pluyes et vents, sans avoir aucun secours, aide ny consolation, sinon des chats huants qui chantoyent d'un costé et les chiens qui hurloyent de l'autre; parfois il se levoit des vents et tempestes qui souffloyent de telle sorte le dessus et le dessous de mes fourneaux, que j'estois contraint quitter là tout, avec perte de mon labeur. Et me suis trouvé plusieurs fois qu'ayant tout quitté, n'ayant rien de sec sur moy, à cause des pluyes qui estoient tombées, je m'en allois coucher à la minuit ou au point du jour, accoustré de telle sorte comme un homme que l'on auroit trainé par tous les bourbiers de la ville; et en m'en allant ainsi retirer, j'allais bricollant[1] sans chandelle, en tombant d'un costé et d'autre, comme un homme qui seroit yvre de vin, rempli de grandes tristesses : d'autant qu'après avoir longuement travaillé je voyois mon labeur perdu. Or, en me retirant ainsi souillé et trempé, je trouvois en ma chambre une seconde persécution[2] pire que la première, qui me fait à présent ses merveilles que je ne suis consumé de tristesse. » (Id., p. 217.)

1. Marchant de travers.
2. Celle de sa famille.

Le siége de Metz [1].

Estant pres du camp, je vis à plus d'une lieuë et demie des feux allumés autour de la ville, ressemblant quasi que toute la terre ardoit [2], et m'estois advis que nous ne pourrions jamais passer au travers de ces feux sans estre descouverts [3] et par consequent estre pendus et estranglés ou mis en pieces ou payer grosse rançon. Pour vray dire, j'eusse bien et volontiers voulu estre encore à Paris pour le danger eminent que je prevoyois. Dieu conduit si bien nostre affaire que nous entrasmes en la ville à minuit, avec un certain signal que le Capitaine avoit avec un autre Capitaine de la compagnie de monsieur de Guise : lequel seigneur j'allay trouver en son lict, qui me reçeut de bonne grace, estant bien joyeux de ma venue...

Je demanday puis apres à monsieur de Guise qu'il [4] luy plaisoit que je feisse des drogues que j'avais apportees; il me dit que je les departisse [5] aux Chirurgiens et Apoticaires, et principalement aux pauvres soldats blessés qui estoient en grand nombre à l'hostel Dieu : ce que je fis : et puis asseurer que ne pouvois assez tant faire que d'aller voir les blessés qui m'envoyoient querir pour les visiter et penser [6].

Tous les seigneurs assiegés me prierent de solliciter [7] bien soigneusement sur tous les autres monsieur de Pienne qui avoit esté blessé d'un esclat de pierre d'un coup de canon à la temple [8], avec fracture et enfonceure de l'os;.. et fut quatorze jours sans pouvoir parler ny ratiociner [9]... Il fut trépané à coste du muscle temporal, sur l'os coronal. Je le pensay avec d'autres chirurgiens et Dieu le guarist [10]; et aujourd'huy est encore vivant, Dieu merci.

L'Empereur faisoit faire la batterie de quarante doubles canons où la poudre n'estoit espargnée jour ny nuit. Subit que [11] monsieur de Guise vit l'artillerie assise [12] et braquée pour faire breche, fit abbattre les maisons les plus proches pour remparer [13];

1. Par Charles Quint (1551).
2. Et il semblait que toute la terre brûlait.
3. A. Paré, avec son domestique et un capitaine italien cherchaient à pénétrer dans Metz.
4. Ce qu'il.
5. Partageasse.
6. Panser.
7. M'occuper de.
8. Tempe.
9. Reprendre connaissance.
10. Voilà, sous sa forme authentique, cette célèbre pensée reproduite généralement sous une forme plus concise et plus sentencieuse : « Je panse et Dieu guérit. »
11. Sitôt que.
12. Établie.
13. Faire des remparts, fortifier.

et les poultres et solives estoient arrengées bout à bout, et entre deux, des fascines, de la terre, des licts [1] et balles de laine, puis on remettoit encore par-dessus autres poultres et solives, comme dessous. Or beaucoup de bois des maisons des faulxbourgs qui avoient esté mises par terre (de peur que l'ennemy ne s'y logeast au couvert, et qu'ils ne s'aidassent du bois) servit bien à remparer la breche. Tout le monde estoit empesché [2] à porter la terre pour la remparer jour et nuict. Messieurs les Princes, Seigneurs et Capitaines, Lieutenans, Enseignes, portoient tous la hotte pour donner exemple aux soldats et citoyens à faire le semblable : ce qu'ils faisoient, voir [3] jusques aux dames et damoiselles, et ceux qui n'avoient des hottes s'aidoient de chauderons, panniers, sacs, linceuls [4], et tout ce qu'ils pouvoient pour porter la terre: en sorte que l'ennemy n'avoit point si tost abbatu la muraille qu'il ne trouvast derriere un rempart plus fort...

Nos gens faisoient souvent des sorties, par le commandement de monsieur de Guise. Un jour devant [5] il y avoit grand presse à se faire enroller de ceux qui devoient sortir... Lesquels alloient jusques aux tranchées les [6] resveiller en sursaut, là où l'alarme se donnoit en leur camp [7]; et leurs tabourins [8] sonnoient *plan, plan, ta ti ta ta, tati ta tou, touf touf* [9]; pareillement leurs trompettes et clairons ronfloient et sonnoient *boutte selle, boutte selle, boutte selle, monte à cheval, monte à cheval, monte à cheval, monte à caval, à caval*, et tous les soldats crioient *à l'arme, aux armes*, etc., comme l'on fait la huée aprés les loups ; et tous divers langages [10], selon les nations. Et les voyoit-on sortir de leurs tentes et petites loges, drus comme fourmillons lorsqu'on descouvre leurs fourmillieres, pour secourir leurs compagnons qu'on degosilloit [11] comme moutons... Et quand les nostres se voyoient forcés, revenoient en la ville tousjours en combattant, et ceux [12] qui couroient aprés estoient repoussés à coup d'artillerie... Et nos soldats qui estoient sur la muraille faisoient une escopeterie [13] et pleuvoir leurs balles sur eux dru comme gresle, pour

1. Couches.
2. Occupé.
3. Même.
4. Draps de lit.
5. Le jour d'avant, la veille.
6. Les ennemis.
7. Le camps des Espagnols.
8. Les tambours des Espagnols.
9. Ceci rappelle le vers d'Ennius : *At tuba terribili sonitu taratantara dixit.* « Le clairon a fait retentir son terrible *taratantara.* » Voir le commentaire de Servius sur Virgile, *Énéide*, IX, 503.
10. L'armée de Charles-Quint était composée d'Espagnols, d'Autrichiens, de Wallons, etc.
11. Egorgeait.
12. Les ennemis qui les poursuivaient.
13. Fusillade; de *escopette*, sorte d'arme à feu.

les renvoyer coucher; où plusieurs demeuroient en la place du combat. Et nos gens aussi ne s'en revenoient tous leur peau entiere et en demeuroient tousjours quelques-uns pour la disme, lesquels estoient joyeux de mourir au lict d'honneur. Et là où il y avoit un cheval blessé, il estoit escorché et mangé par les soldats; c'estoit au lieu de bœuf et de lard. Et pour penser nos blessés, c'estoit à moy à courir. Quelques jours aprés on faisoit autres sorties qui faschoient fort les ennemis, pour ce qu'on les laissoit peu dormir à seureté...

(*Ambroise Paré raconte ensuite la résolution prise par Charles-Quint de ne partir de devant la place* « qu'il ne la prist par force ou par famine, quand il devroit perdre toute son armée ; » *l'acharnement que montrent les assiégés pour la défense de la ville ; le rationnement des vivres et les travaux des habitants qui font de chaque quartier, de chaque maison autant de forteresses à emporter; enfin l'engagement qu'ils prennent, au cas où les Espagnols auraient renversé tous les obstacles, de brûler leurs trésors* pour que les ennemis n'en fissent trophée, *de détruire les munitions et les vivres, et de* mettre le feu en chaque maison, pour brusler les ennemis et eux ensemble.)

Les citoyens l'avoient ainsi tous accordé, plus tost que de voir le cousteau sanglant sur leur gorge et leurs femmes et filles prendre à force, par les Espagnols cruels et inhumains.

Or nous avions certains prisonniers que monsieur de Guise renvoya sur leur foy, auxquels taciturnement on avoit voulu qu'ils conceussent nostre derniere volonté et desespoir, lesquels estant arrivés en leur camp ne differerent de la publier... L'Empereur ayant entendu ceste deliberation de ce grand guerrier monsieur de Guise, mit de l'eau dans son vin, et refrena sa grande cholere, disant qu'il ne pourroit entrer en la ville sans faire une bien grande boucherie et carnage, et espandre beaucoup de sang tant des defendans que des assaillants, et fussent tous morts ensemble, et à la fin, il n'eust sceu avoir autre chose que des cendres : et qu'aprés on eust peu dire que c'eust esté une pareille destruction que celle de la ville de Jerusalem, faite jadis par Titus et Vespasian. L'Empereur donc ayant entendu nostre derniere resolution et voiant le peu qu'il avoit avancé par sa batterie, sappes et mines, et la grand'peste qui estoit en son camp, et l'indisposition du temps [1], et la necessité [2] de vivres et

1. La saison défavorable.

2. Besoin.

d'argent, et que ses soldats se desbandoient et par grandes troupes s'en alloient : concleut enfin de se retirer...

Voila comme nos chers et bien aimés Imperiaux s'en allerent de devant Mets, qui fut [1] le lendemain de Noël, au grand contentement des assiégés et loüange des Princes, Seigneurs, Capitaines, et soldats qui avoient enduré les travaux de ce siege l'espace de deux mois. Toutesfois ne s'en allerent [2] pas tous, il s'en fallut plus de vingt mille, qui estoient morts tant par l'artillerie et coups de main que de la peste, du froid et de la faim... On alla où ils avoient campé où l'on trouva plusieurs corps morts non encore enterrés et la terre toute labourée comme l'on voit le cimetiere sainct Innocent durant quelque grande mortalité. Et en leurs tentes, pavillons et loges, y avoient laissé pareillement plusieurs malades... Mondit seigneur de Guise fit enterrer les morts et traiter leurs malades... et me commanda et aux autres chirurgiens de les aller penser et medicamenter : ce que nous faisions de bonne volonté ; et croy qu'ils n'eussent fait le semblable envers les nostres, parce que l'Espagnol est tres-cruel, perfide et inhumain [3].

(*Apologie et Voyages ; Voyage de Metz ;* tome III, p. 70 et suiv. des *Œuvres complètes* d'A. Paré, édit. Malgaigne.)

OLIVIER DE SERRES

1539-1619

La vie de l'agronome Olivier de Serres est aussi peu connue que ses écrits sont célèbres. On sait seulement qu'il naquit en 1539 au domaine du Pradel près de Villeneuve de Berg (Ardèche), qu'il mourut en 1619, qu'il était calviniste comme son frère Jean de Serres, l'historiographe de Henri IV, et qu'il fut en grande faveur auprès de ce prince qui encouragea ses travaux et se servit de lui pour développer en France l'art de l'agriculture et spécialement la culture des mûriers et l'élevage des vers à soie. Son grand ouvrage, le *Théâtre de l'Agriculture et du ménage*

1. Ce qui eut lieu.
2. Les ennemis.
3. Cf. la relation du *siége de Metz par l'Empereur Charles V, en l'an* 1552, due à Bertrand de Salignac, l'oncle de Fénelon. Voir les *mémoires relatifs à l'histoire de France*, publiés par MM. Michaud et Poujoulat, première série, t. VIII, p. 305. M. Leroux de Lincy a publié de curieuses chansons populaires sur le siége de Metz dans son *Recueil de chants historiques français* (t. II, p. 190-202).

des champs, fut publié en 1600. Le petit traité de la *Cueillette de la soie pour la nourriture de ceux qui la font* qui parut en 1599, n'est qu'un fragment de ce vaste ensemble où l'auteur embrasse tout ce qui concerne la culture des champs, des vergers, des jardins, l'élevage des animaux domestiques, etc. C'est le résumé de quarante ans d'études et d'expériences pratiques, présenté dans un ordre clair et méthodique, et écrit avec une précision de style qui n'exclut pas l'élégance et l'agrément. L'auteur du *Scaligerana* rapporte que Henri IV se faisait lire des fragments du *Théâtre d'Agriculture*. Aussi pendant son règne les éditions du *Théâtre* se multiplièrent. Sous Louis XIV, du moins depuis la révocation de l'édit de Nantes, l'auteur et son livre furent oubliés; et le *Théâtre d'Agriculture* ne fut remis en honneur que dans la seconde partie du siècle dernier.

En 1804-1805 il a été donné de ce précieux ouvrage une excellente édition précédée d'un éloge d'O. de Serres dû à François de Neufchâteau (2 vol. in-4°).

Voir notre *Tableau de la Littérature française au* XVI[e] *siècle*, p. 80.

L'eau.

Commenceant par l'eau, je dirai qu'en ceci elle surpasse les autres éléments [1] que de servir d'aliment [2]; en tant qu'elle abbruve toute sorte d'animaux, ne donnans immédiatement aucune nourriture ni le feu, ni l'aer ni la terre [3]. C'est par l'eau que toutes habitations sont rendues agréables et saines et tous terroirs fertils. Quel plaisir est-ce de contempler les belles et claires eaux coulantes à l'entour de vostre maison semblans vous tenir compaignie? Qui rejaillissent en haut par un million d'inventions, qui parlent, qui chantent en musique, qui contrefont le chant des oiseaux, l'escoupeterie des arquebusades, le son de l'artillerie, comme tels miracles se voyent en plusieurs lieux, mesme à Tivoli, à Pratoli et autres de l'Italie? Et très naifvement [4] à Sainct-Germain en Laie, où le roi a de nouveau faict construire telles et autres magnificences admirées de tous ceux qui les contemplent. Quant à la santé, les salubres eaux courantes rafreschissent l'aer en esté, en toutes saisons servent à la netteté [5], lavans les immondices du mesnage : faute de quoi faire n'ayant l'eau à commandement, souvent l'on tombe en grandes maladies et langueurs. La peste, à faute d'eau, se fourre quelquesfois parmi les armées. Le bestail aussi n'estant bien abbruvé, ne faict jamais bonne fin : au contraire, tousjours se porte

1. Αριστον μὲν ὕδωρ, *l'eau est la meilleure des choses*, dit Pindare (*Olympiques*, I, 1).
2. En ce qu'elle sert d'aliments.
3. Le feu, etc., ne donnant immédiatement aucune nourriture.
4. Au naturel.
5. Propreté.

d'autant mieux que mieux il est accommodé d'eau. Du profit qu'en dirons-nous? N'est-ce pas l'eau qui par ses arrousemens convertit en bonne la mauvaise terre, la rendant propre à produire abondamment, arbres, fruicts d'iceux, foins, herbes des jardinages, et plusieurs autres biens, mesme[1] blés et vins? Aussi à telle occasion, est-elle dicte asseurée alchumie[2] d'autant qu'en peu de temps elle se convertit en or et argent, par le moyen des choses susdictes; et par les divers moulins qu'elle anime, souventes fois avec revenu excédant celui de la terre. En l'article du profit venant de l'eau sera couchée[3] la pesche; autant grand qu'on le pourroit imaginer; comme ailleurs particulièrement je l'ai représenté[4].

Ces choses recogneues de toute ancienneté, les hommes ont tasché de s'accommoder d'eau, selon que leurs esprits et facultés leur en ont suggéré les moyens. La Nature aussi y a travaillé d'elle-mesme, en plusieurs lieux, mais avec grande merveille, en Egypte où l'eau du Nil s'enflant inonde la terre trois mois continuels; passé ce temps-là, l'eau retirée laisse un gras limon sur lequel le peuple sème son grain avec peu de labeur et grand rapport. Mais par[5] ne pouvoir estre imité tel arrousement naturel, je n'en discourrai plus avant, ni de plusieurs autres admirables eaux, dont *Pline*, *Vitruve* et autres Anciens font mention, pour mettre en évidence l'ingénieuse invention de *Crappone*, gentil-homme Provençal qui en l'année mil cinq cens cinquante sept fit conduire à Selon de Craux en Provence un bras de l'eau de la Durence, par un large canal prins à cinq lieues de ladicte ville. Ceste eau-là, pour avoir faict changer de visage aux terroirs qu'elle arrouse, leur a causé d'autant plus de profit qu'auparavant ils estoient de peu de valeur, à raison de l'importune chaleur méridionale du pays : et si a utilement accommodé de moulins les peuples de ce quartier-là, à la louange de l'inventeur, duquel la mémoire se conserve avec la jouissance du fruict de son patient labeur.

(*Théâtre d'agriculture*; *septiesme lieu, Avant-propos*; tome II, p. 528 de l'édition Huzard, 2 vol. in-4°. Paris, 1804-5.)

1. Surtout.
2. Alchimie qui ne trompe pas.
3. Enregistrée.
4. Au chapitre XIII du lieu V.
5. Parce que tel arrosement naturel ne peut être imité.

SECTION II. — POËTES

I. — LES POËTES DE 1500 A 1550

LE MAIRE DE BELGES

1473-1524 ou 1548.

Jean Le Maire de Belges, né en 1473 à *Belges* (aujourd'hui *Bavai*) dans le Hainaut, était neveu du chroniqueur et poëte Molinet. Après avoir reçu une brillante éducation, il entra en 1498 au service du duc Pierre de Bourbon. En 1503, il donna le premier de ses poëmes, le *Temple d'honneur et de vertus*, panégyrique du duc de Bourbon adressé à sa veuve Anne de Beaujeu. La même année il composa la *Plainte du Désiré* où il déplore la mort de Louis de Luxembourg. En 1504 il fut attaché à la maison de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, dont son oncle était bibliothécaire. Il écrivit en l'honneur de cette princesse ses livres des *Regrets* sur la mort du roi d'Espagne, Philippe Ier, frère de Marguerite, et ses deux épîtres de l'*Amant vert*. A la mort de son oncle, Le Maire hérita de sa charge de bibliothécaire et devint ensuite *indiciaire*, et *historiographe* de Marguerite. C'est alors qu'il commença son ouvrage intitulé *Illustrations des Gaules* dont il publia la première partie en 1509, et la seconde, trois ans après, lorsqu'il fut établi en France. En 1513, le roi Louis XII l'appela près de lui, et lui donna la place d'historiographe. Il fut chargé par ce prince de diverses missions en Italie, et écrivit en faveur du roi de France contre le pape Jules II. A la mort du roi (1515) il perdit sa place d'historiographe; bientôt réduit à la misère, il traîna une vie obscure. Il mourut, dit-on, à l'hôpital, selon les uns en 1524, selon d'autres, en 1548.

Les *Illustrations des Gaules* sont l'œuvre la plus importante de Jean Le Maire. Pasquier le loue d'avoir *enrichi notre langue d'une infinité de beaux traits tant en prose qu'en vers dont les meilleurs écrivains ont su parfois s'aider*. Voir notre *Tableau de la littérature au* XVIe *siècle* (section I, pages 71-73; sect. II, page 82).

Nous suivons dans nos extraits l'édition de Paris 1513 [1].

[1] Le texte est en caractères gothiques, sans accent ni apostrophes. Nous reproduisons exactement l'orthographe originale, en modifiant seulement la ponctuation, et en ajoutant les apostrophes, et, quand la clarté l'exige, les accents.

1. Complainte de l'Amant vert.

L'Amant vert, perroquet de la princesse Marguerite, apprend le départ de sa maîtresse. Il ne peut résister à sa douleur qu'il chante dans une longue épître.

O demy dieux, o Satires aggrestes,
Nymphes de bois et fontaines proprettes,
Escoutez moy ma plainte demener,
Et tu, Echo, qui faiz l'air resonner
Et les rochiers de voix repercussives,
Vueillez doubler mes douleurs excessives.
Vous scavez bien que les dieux qui tout voient
Tel bien mondain, tel heur donné m'avoient
Que de plus grand ne joist[1] oncques ame.
Vous cognoissez que pour maistresse et dame
J'avoie acquis (par dessus mes merites[2])
La fleur des fleurs, le chois des marguerites.
Las ! double helas ! pourquoy doncques la pers je ?
Pourquoy peut tant infortune[3] et sa verge
Qui maintesfois celle dame greva ?
Elle s'en va, helas ! elle s'en va
Et je demeure icy sans compagnie.

Après avoir donné ordre d'écrire sur son tombeau ces quatre vers

Soubz ce tumbel qui est [ung] dur conclave
Git l'amant vert, et le tresnoble esclave
Dont le hault cueur, de vraye amour pure yvre,
Ne peut[4] souffrir perdre sa dame et vivre.

Il meurt de chagrin, va aux enfers guidé par Mercure qui le conduit à Minos. Celui-ci le déclare digne des Champs-Élysées ; et mis au rang des immortels, il adresse à sa dame, du séjour des bienheureux, une relation de son voyage aux enfers.

L'Amant vert aux enfers.

... Quand mon ame eut (en tristes recordz
Et grand douleur) prins[5] yssue du corpz,

1. Jouit.
2. Et c'était plus que je ne méritais.
3. Pourquoi l'infortune a-t-elle une puissance si grande, si funeste.
4. Put.
5. Pris.

Tantost fut prest le noble Dieu Mercure
Qui les espritz des deffunctz prend en cure [1].
Lequel, tenant son Caducee ou verge,
Print mon esprit tout innocent et vierge;
Puis, en volant plus legier que le vent
Me mena veoir le tenebreux convent [2]
Des infernaulx où siet [3] Radamanthus
Retributeur [4] des vices et vertuz.
Ung Rochier brun se treuve en la Moree
Dont sault [5] vapeur horrible et sulphuree.
Le Roch se dit en latin *Tenarus*
Dont [6] Hercules [7] entrainna *Cerberus*.
Droit la [8] voit on ung grand trou tartaricque
Si tres hideux que nulle Rhetoricque
Ne scauroit [9] bien sa laideur exprimer,
Au fons duquel alasmes abismer [10]
Mercure et moy. Si trouvons l'huys de fer
Par ou on entre ou [11] grand pourpris d'enfer.
Lors Cerberus, le portier lait [12] et noir
En abayant [13] nous ouvrit son manoir.
Sa voix tonant si fort retombissoit [14]
Que la valee obscure en gemissoit.
Si [15] ne fault pas demander se [16] j'euz peur
Quand j'apperceuz ung si fier aggrippeur [17]
Nous tirons oultre [18] et alons jusque au fleuve
Le plus despit [19] que nulle part on treuve [20]:
Stix il a nom, c'estadire tristesse,
Tout plain d'horreur, d'angoisse, et de destresse.
Or nous passa le viellart nautonnier
Qu'on dit Karon, tres vilain pautonnier [21].

1. En soin.
2. Lieu de réunion (*conventus*), demeure.
3. *Sied*, siége (de *sedet*).
4. Qui rétribue chacun suivant ses vices ou ses vertus.
5. S'élance, de *saillir* (lat. *salit*).
6. D'où.
7. Prononcez *Herculès*.
8. Là.
9. Saurait.
10. *Nous* allâmes *nous* abimer, nous plonger.
11. En le, dans le; c'est le singulier de *es*.
12. Laid.
13. Aboyant.
14. Rebondissait, était répercutée par l'écho.
15. Aussi.
16. Si.
17. *Agrippeur*, celui qui *agrippe*, saisit vivement et violemment.
18. Passons outre.
19. Méprisé.
20. Trouve. Encore dans la Fontaine (*le Gland et la Citrouille*).
21. *Pautonnier*, plus anciennement *paltonnier*, « gueux, misérable, » dérivé d'un mot *palton* qui est encore conservé dans l'italien *paltone*, gueux, vagabond.

Sa barque estoit desbiffee[1] et viellette
Si n'eut de moy ne denier ne maillette[2].
Quand on est oultre, alors la clarté fault[3]
Et ne voit en[4] goutte ne[5] bas ne hault
Mais bien ot[6] on des criz espoventables,
Fiers urlemens de bestes redoubtables.
Lors j'eux frayeur de telz mugissemens
Bruit de marteaux, chaines et ferremens
Grandz tumbemens[7] de montaigne et ruyne
Et grand souffliz de ventz avec bruyne.
J'avoie aussi bien pres de mes oreilles
Oiseaux bruyans de strideurs[8] nompareilles
Batans de l'esle[9] et faisans grans murmures,
Clacquans du bec come ung droit son d'armures
Si me tapiz au plus pres de ma guide[10]
Car de chaleur ma poictrine estoit vuide
Tant peur avoie. Et lors il[11] me va dire :

MERCURE

Ce lieu umbreux, tout plain de dueil et d'ire
Est le royaume et sejour Plutonicque
Et le repaire à tout esprit inique.
Tu dois scavoir que les fiers animaulx
Qui en leur vie ont faict cas anormaulx
Et perpetré oultraiges criminelz[12]
Aprez leur mort sont icy condamnez
En griefz tourmens, en ordure et pueur[13].

L'AMANT VERT

En ce disant, je vis une lueur
Estrange et bleue avec noire fumee
Noyant la flambe[14] et rouge et alumee.
Plus aprouchons, plus oyons[15] de tumulte
Qui du parfond[16] d'un grand goufre resulte[17]
Et quand ce vint que fusmes assez pres

1. Usée, en pièces.
2. Petite maille, petite monnaie.
3. Fait défaut.
4. On.
5. Ni.
6. *Ouït*, entend.
7. Chutes.
8. Éclats de voix (*stridor*).
9. Aile.
10. Mercure. *Guide* était féminin ; cf. p. 210, n. 3.
11. Mercure.
12. Prononcez *criminés*.
13. Puanteur.
14. *Flambe* vient de *flammula ; flamme* vient de *flamma*. Quoique *flambe* fût un diminutif, il s'est pourtant confondu avec le simple *flamme*. *Flambe* a donné *flamber*, *flamboyer*, etc.
15. Entendons.
16. Du plus profond. *Par* est une particule de superlatif, comme *per* dans *perutilis*.
17. Du latin *resultat*.

Mon conducteur s'arresta tout expres
Et dit ainsi :

MERCURE

Cy demeure Pluton.
Vecy le fleuve horrible Flegeton
Ardent et chault. Voy ce que je te monstre.
Sur son rivaige et dedens a[1] maint monstre.
Maint gros serpent et mainte[s] leides bestes.....
Tout y est plain de si mortelle injure
Que tu aurois frayeur trop merveilleuse
De veoir tel[2] tourbe horrible et batailleuse
Qui n'a jamais n'amour ne paix ensemble.
Or passons oultre, et verrons, se[3] bon semble
Au roy Minos le grand juge infernal
Que je te maine en ton repos final.

(*Les deux Epistres de l'Amant vert,* à la fin du premier livre des *Illustrations*, édit. de 1513.)

Le Maire de Belges est un versificateur correct et parfois élégant: il ne s'est guère montré poëte que dans sa prose; il a créé le genre de la prose poétique. En voici un échantillon, qui est plus à sa place dans la section consacrée aux poëtes que dans celle qui est réservée aux prosateurs.

2. Le jeune Paris et les nymphes.

Paris Alexandre, tout lassé de la course d'un cerf lequel il avoit longuement suivy en la forest Ida à cor et à cry, et en le poursuivant s'estoit eslongné de ses compaignons, s'endormit en l'ombre des lauriers tousjours verdoyans, aupres d'une fontaine nommee Creusa, laquelle est au fons d'une plaisant valee des montaignes Idees; la ou le fleuve Xanthus ou Scamander prent son origine. La delectation du val plaisant et solitaire et l'amenité du lieu coy, secret et taciturne avec le doulx bruit des cleres undes argentines partans du roch exciterent le beau Paris à sommeiller et s'estendre sur l'herbe espesse et drue et sur les flourettes bien flairans[4], faisant chevet du pié du rochier et ayant son arc et son carquois soubz son bras dextre. A[p]res ce qu'il eut

1. Il y a.
2. *Tel*, dans la vieille langue, était des deux genres, comme *grand*, etc. Voir n. 4.
3. Si.
4. Bien flairantes, à l'odeur suave. Le participe *flairant* n'a pas encore la forme féminine *flairante*, d'après l'usage du vieux français. De même plus loin *grand*, *plaisant*.

pris le doulx repos de nature recreant les labeurs des hommes, il s'esveilla ; et, à son reveil, en estendant ses fortz bras et torchant[1] ses beaulx yeulx clers comme deux estoilles, getta son regard en circunference. Si vit tout à l'entour de lui ung grand nombre de belles nymphes, gentiles et gratieuses fees, qui le regardoient par grand attention. Mais si tost qu'elles l'aperceurent remoouvoir et entrebriser sa plaisant somnolence, toutes ensemble en ung moment se disparurent et tournerent en fuitte.

Adoncq Paris tout esmerveillé et transmué d'une vision si nouvelle se dressa sur piedz en sursault, et d'ung grand zele ardant se print à courir apres elles si treslegierement[2] qu'il ne sembloit point fouler l'herbe de ses plantes[3]. Et tant fit, qu'il en rataignit une legierement fuyant, de laquelle les cheveulx aureins[4] voletoient en l'air par dessus ses espaules. Si la retint doulcement par les plys undoyans de sa robe gentile et lui dist humblement en ceste maniere : « O deesse specieuse, quelque tu soyes, ou[5] nom de la clere Dyane, plaise à ta grace et courtoisie demourer ung petit[6] (saulve ta bonne paix) et me vouloir dire quelle est l'assemblee de ces nobles nymphes, que j'ay presentement veues. Car oncques nulle chose ne desiray tant scavoir que ceste cy. » Lors la gracieuse nymphe qui se sentit arestee, se retourna promptement et d'une chiere[7] semblable à coursee[8], lui dist ainsi : « Quelle hardiesse te meut, o jeune adolescent Royal ? ne de quelle fiance presumes tu de mettre la main aux nymphes (qui sont demy deesses) en leur faisant violence ? Je te prie, deporte toy de telle oultrageuse temerité et nous laisse aller franches et liberes par l'exemple de ceulx à qui il en est autreffois mescheu[9]. »

Le noble enfant Paris Alexandre, quand il ouyt la nymphe ainsi parler imperieusement et haultainement, tout craintif et plain de tremeur[10], s'enclina en terre, come estonné et moictié ravy tant de sa merveilleuse eloquence come de sa souveraine beaulté et la voulut adorer come une deesse celeste[11].

(*Le premier livre des Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, chapitre XXIIII ; édition de Paris, 1513.)

1. Essuyant. Mot devenu aujourd'hui vulgaire et même bas.
2. Très-légèrement, si bien, etc.
3. Plante des pieds.
4. D'or.
5. Proprement *en le* : sens de *au*.
6. Un peu.
7. Visage.
8. Courroucée.
9. Arrivé mal.
10. Crainte ; emprunté au latin *tremor*.
11. Voilà une page qui annonce la prose d'Amyot ; on en rencontre plus d'une semblable dans les *Illustrations*, mais à côté de combien d'autres sèches, arides ou grotesquement boursouflées !

CLÉMENT MAROT

1497-1544.

Clément Marot, fils du poëte Jean Marot, naquit en 1497 à Cahors. Son père attaché à la cour de la reine Anne de Beaujeu l'amena à Paris, où il le fit étudier sous des maîtres dont notre poëte garda un souvenir peu favorable [1]. Destiné à la magistrature, il entra chez un procureur, mais quitta bientôt la basoche pour servir comme page chez M. de Neuville, seigneur de Villeroy. C'est chez lui qu'il publia ses premières poésies écrites dans le faux goût du temps. En 1515 il fit hommage de son *Temple de Cupidon* à François Ier ; le roi le fit entrer au service de sa sœur Marguerite, qui l'attacha à sa personne en qualité de valet de chambre (1519). Il accompagna ensuite le roi de France en Italie, fut blessé et fait prisonnier à Pavie et renvoyé en France sans rançon (1525).

Dès l'année suivante on le voit accusé d'hérésie par le docteur Boucher, conduit au Châtelet, puis transféré dans la prison de Chartres sur la demande de l'évêque de cette ville, Ch. Guiart, qui lui était secrètement favorable ; il y fut traité avec les plus grands égards. Dans les loisirs de cette douce captivité, il compose sa satire de l'*Enfer*, nom qu'il donne au Châtelet. Mis en liberté par ordre de François Ier, il est de nouveau emprisonné pour avoir voulu arracher des mains de la prévôté un homme qu'on menait en prison : une épître au roi lui rend sa liberté. En 1538, il suit jusqu'aux frontières d'Espagne le roi et la cour qui allaient recevoir la nouvelle reine, Eléonore d'Autriche. Ses relations avec les luthériens attirent sur lui pour la seconde fois les colères de la Sorbonne ; il se réfugie dans le Béarn auprès de Marguerite, puis en Italie auprès de la duchesse de Ferrare Rénée de France, qui était favorable aux idées nouvelles. C'est de là qu'il adresse à François Ier une épître restée célèbre où il tente de le fléchir. Obligé de fuir Ferrare, il cherche un asile à Venise ; enfin il rentre en France après avoir abjuré ses erreurs à Lyon (1536) et reparaît à la cour.

Cette vie errante, ces persécutions, ces soucis qui accablaient Marot, furent plus favorables au développement de son talent que les années de calme et de tranquillité qu'il avait passées à la cour de France jusqu'en 1525. Il se débarrassa du faux goût, de l'érudition pédante et mal digérée et atteignit le naturel ; sa phrase devint franche, vive, alerte, marquée au coin du bon sens et de la netteté. De retour en France, Marot espérait trouver le repos quand éclatèrent des inimitiés qui s'étaient amassées contre lui durant son exil. On lira dans notre

1. En effet c'estoient de grans bestes
Que les regens du temps jadis,
Jamais je n'entre en paradis
S'ils ne m'ont perdu ma jeunesse.
(*Epistre*, 43.)

Tableau de la littérature au XVIe *siècle*, cette lutte avec le poëte Sagon qui ne fut rien moins que littéraire. Après ces querelles où les rieurs étaient du côté de Marot, maître Clément jouit de sa gloire et de la faveur royale jusqu'en 1543. Sa traduction des cinquante premiers Psaumes, encouragée d'abord par François Ier, fut condamnée par la Sorbonne. Malgré la protection royale, Marot dut s'enfuir à Genève; mais, poursuivi par les calvinistes comme *libertin*, il se réfugia en Italie. Il alla mourir à Turin en 1544.

Nous étudions l'œuvre de Marot dans notre *Tableau de la littérature au* XVIe *siècle*, section II, ch. I, pages 88-91.

Les éditions des poésies de Cl. Marot sont assez nombreuses. Citons parmi les éditions modernes celle de du Fresnoy (La Haye, 4 vol. in-4°, 1731), de Rapilly (Paris, 3 vol. in-8°, 1824), de Jannet (Paris, 4 vol. in-18, 1868-72), et enfin l'édition de M. Guiffrey qu'on peut considérer comme définitive, Paris, Quantin, en cours de publication (1881). Nous suivons l'édition de 1544 (Lyon, in-8°), la dernière donnée du vivant de l'auteur.

1. Le Lyon et le Rat (fable).

..... Je te veulx dire une belle Fable :
C'est assavoir du Lyon et du Rat.

Cestuy Lyon, plus fort qu'un vieil Verrat [1],
Veit [2] une foys, que le rat ne sçavoit
Sortir d'un lieu, pour autant qu'il [3] avoit
Mengé le lard, et la chair toute crue :
Mais ce Lyon (qui jamais ne fut Grue)
Trouva moyen, et maniere, et matiere,
D'ongles et dens, de rompre la ratiere :
Dont maistre Rat eschappe vistement :
Puis meit à terre un genouil gentement,
Et en ostant son bonnet de la teste,
A mercié [4] mille foys la grand'Beste :
Jurant le Dieu des Souris, et des Ratz,
Qu'il luy rendroit [5]. Maintenant tu verras
Le bon du compte [6]. Il advint d'adventure
Que le Lyon pour chercher sa pasture,
Saillit [7] dehors sa caverne, et son siege [8] :
Dont (par malheur) se trouva pris au piege,
Et fut lié contre un ferme posteau.

1. Porc.
2. Vit.
3. Parce qu'il.
4. Remercié.
5. Qu'il le lui revaudrait.
6. Conte.
7. Sortit.
8. Séjour

Adonc le Rat, sans serpe ne [1] cousteau,
Y arriva joyeux et esbaudy,
Et du Lyon (pour vray) ne s'est gaudy [2] :
Mais despita [3] Chatz, Chates et Chatons,
Et prisa fort Ratz, Rates et Ratons,
Dont il avoit trouvé temps favorable
Pour secourir le Lyon secourable :
Auquel a dict : tays toy, Lyon lyé,
Par moy seras maintenant deslyé :
Tu le vaulx bien, car le cueur joly as,
Bien y parut quand tu me deslyas.
Secouru m'as fort Lyonneusement,
Or secouru seras Rateusement.
Lors le Lyon ses deux grans yeux vestit [4],
Et vers le Rat les tourna un petit,
En luy disant : O povre vermyniere,
Tu n'as sur toy instrument ne maniere,
Tu n'as cousteau, serpe ne serpillon,
Qui sceust coupper corde ne cordillon,
Pour me jecter de ceste estroicte voye :
Va te cacher, que le chat ne te voye.
Sire Lyon (dit le filz de Souris),
De ton propos (certes), je me soubris :
J'ay des cousteaux assez, ne te soucie,
De bel os blanc, plus tranchans qu'une Sye [5]:
Leur gaine, c'est ma gencive et ma bouche :
Bien coupperont la Corde, qui te touche
De si trespres : car j'y mettray bon ordre.
Lors Sire Rat va commercer à mordre
Ce gros lien : vray est, qu'il y songea
Assez longtemps, mais il le vous rongea
Souvent, et tant, qu'à la parfin tout rompt,
Et le Lyon de s'en aller fut prompt,
Disant en soy : Nul plaisir [6] (en effect),
Ne se perd point quelque part ou soit faict [7].

(*Epistres : A son ami Lyon*; éd. de Lyon, 1544; p. 134.)

1. Ni.
2. Amusé.
3. Mais le rat méprisa la race des chats et vanta celle des rats, parce que, étant rat, il avait l'occasion, le moyen de secourir, etc.
4. Vêtit, voila (de ses paupières) pour en atténuer l'éclat.
5. Scie.
6. Bienfait.
7. C'est le proverbe : un bienfait n'est jamais perdu.

2. Au roy, pour avoir esté derobé.

On dict bien vray, la maulvaise Fortune
Ne vient jamais, qu'elle n'en apporte une[1],
Ou deux, ou trois avecques elle (Syre),
Vostre cueur noble en sçauroit bien que dire[2] :
Et moy chetif, qui ne suis Roy, ne rien,
L'ay esprouvé. Et vous compteray[3] bien,
Si vous voulez, comment vint la besongne[4].
J'avoys un jour un Valet de Gascongne,
Gourmand, Yvrongne, et asseuré Menteur[5],
Pipeur, Larron, Jureur, Blasphemateur,
Sentant la Hart de cent pas à la ronde,
Au demeurant, le meilleur filz du Monde...
Ce venerable Hillot[6] fut adverty
De quelque argent, que m'aviez departy[7],
Et que ma bourse avoit grosse apostume[8] :
Si[9] se leva plustost que de coustume,
Et me va prendre en tapinoys icelle :
Puis la vous meit tresbien soubz son esselle[10] :
Argent et tout (cela se doit entendre),
Et ne croy point, que ce fust pour la rendre,
Car onques puis n'en ay ouy parler.
Bref, le Villain ne s'en voulut aller
Pour si petit[11] : mais encor il me happe
Saye[12], et bonnet, chausses, pourpoint et cappe,
De mes habits (en effect) il pilla
Tous les plus beaulx : et puis s'en habilla
Si justement[13], qu'à le veoir ainsi estre,
Vous l'eussiez prins (en plein jour) pour son maistre.
Finablement, de ma chambre il s'en va
Droict à l'estable où deux chevaulx trouva :

1. Un malheur ne vient jamais seul.
2. Aurait bien des choses à dire sur ce sujet.
3. Conterai.
4. L'affaire.
5. Menteur plein d'assurance, effronté.
6. Garçon. C'est un mot gascon qui correspond à *fillot ;* le gascon change l'*f* en *h*, comme l'espagnol qui de *filium* a fait *hijo*.
7. Donné en partage.
8. *Apostème*, enflure.
9. Aussi.
10. Aisselle.
11. Peu.
12. Casaque. Cf. la Fontaine : « Portait *sayon* de poils de chèvre » (Fables, XI, 7).
13. Et mes vêtements lui allaient si bien.

Laisse le pire, et sur le meilleur monte,
Picque et s'en va. Pour abreger le compte [1],
Soyez certain, qu'au partir dudict lieu,
N'oublia rien, fors [2] à me dire Adieu.
Ainsi s'en va chatouilleux de la gorge [3]
Ledit Valet, monté comme un sainct George [4] :
Et vous laissa Monsieur dormir son saoul,
Qui au resveil n'eust sceu finer [5] d'un soul [6].
Ce Monsieur là (Syre) c'estoit moy mesme :
Qui sans mentir fuz au matin bien blesme,
Quand je me vey [7] sans honneste vesture [8],
Et fort fasché de perdre ma monture :
Mais de l'argent que vous m'aviez donné,
Je ne fuz point de le perdre estonné :
Car vostre argent (tresdebonnaire Prince)
Sans point de faulte [9] est subject à la pince [10].
Bien tost apres ceste fortune là,
Une autre pire encores se mesla
De m'assaillir et chacun jour m'assault,
Me menaçant de me donner le sault [11],
Et de ce sault m'envoyer à l'envers,
Rithmer [12] soubz terre et y faire des vers [13].
C'est une lourde et longue maladie
De trois bons moys, qui m'a toute eslourdie [14]
La pauvre teste, et ne veult terminer,
Ains [15] me contrainct d'apprendre à cheminer [16],
Tant affoibly m'a [17] d'estrange maniere !
Et si m'a fait la cuisse heronniere [18]...
Que diray [19] plus? Au miserable corps
(Dont je vous parle), il n'est demouré [20], fors [21]
Le povre esprit qui lamente et souspire,
Et en pleurant tasche à vous faire rire.
Et pour autant (Syre) que [22] suis à vous,

1. Le récit.
2. Excepté.
3. Comme un homme qui sent le gibet.
4. Qu'on représente toujours à cheval.
5. Payer. De là *finance*.
6. Sou.
7. Vis.
8. Vêtement.
9. On dit encore dans le même sens : « venez sans *faute*. »
10. A être *pincé*, à être volé.
11. De me faire *sauter* le pas, de me faire mourir.
12. Rimer.
13. Jeu de mots sur *ver* et *vers*.
14. Alourdi. Leçon de l'éd. de Lyon, 1544. D'autres plus récentes ont *estourdie*.
15. Mais.
16. A aller au pas, lentement.
17. Tant elle m'a affaibli.
18. Maigre comme la patte d'un héron.
19. Dirai-je.
20. Il n'est rien demeuré.
21. Excepté.
22. Aussi vrai que.

De troys jours l'un viennent taster mon poulx [1],
Messieurs Braillon, le Coq, Akaquia,
Pour me garder d'aller jusque à quia [2].
Tout consulté, ont remis au Printemps
Ma guerison, mais à ce que j'entens,
Si je ne puis au Printemps arriver,
Je suis taillé de [3] mourir en Yver :
Et en danger, si en Yver je meurs,
De ne veoir pas les premiers raisins meurs [4].
Voylà comment depuis neuf moys en ça [5],
Je suis traicté. Or ce que me laissa
Mon Larronneau, long temps a [6], l'ay vendu
Et en Sirops, et Julez [7] despendu [8] :
Ce neantmoins ce que je vous en mande,
N'est pour vous faire ou requeste ou demande :
Je ne veulx point tant de gens resembler [9],
Qui n'ont soucy autre, que d'assembler [10]
Tant qu'ils vivront, ilz demanderont eulx,
Mais je commence à devenir honteux,
Et ne veulx plus à voz dons m'arrester [11].
Je ne dy pas, si voulez [12] rien [13] prester,
Que ne le prenne [14]. Il n'est point de presteur
(S'il veut prester) qui ne face un debteur.
Et sçavez vous (Syre) comment je paye ?
Nul ne le sçait, si premier [15] ne l'essaye.
Vous me devrez (si je puis) de retour [16] :
Et vous feray encores un bon tour [17],
A celle fin, qu'il n'y ait faulte nulle,
Je vous feray une belle Cedulle [18],
A vous payer (sans usure il s'entend)
Quand on verra tout le Monde content :

1. Pouls.
2. A la dernière extrémité. Expression qui vient de la scolastique : *scire quia*, savoir qu'une chose est, par opposition à *scire propter quid*, savoir pourquoi une chose est. *Être à quia*, c'est donc proprement ne savoir quoi répondre à qui vous demande la raison d'une chose. Cf. *Roman*. 1880, p. 126.
3. Je suis de taille à, capable de.
4. Mûrs.
5. Jusqu'à ce jour.
6. Il y a.
7. Juleps.
8. Dépensé.
9. Ressembler à tant de gens.
10. Amasser.
11. Compter uniquement sur vos dons.
12. *Vous* voulez.
13. Quelque chose.
14. Que *je* ne le prenne.
15. Si d'abord il.
16. Vous me devrez encore plus que je ne vous dois.
17. Un tour avantageux pour vous. Cf. l'expression : jouer à quelqu'un un *mauvais tour*.
18. Billet.

Ou (si voulez), à payer ce sera [1],
Quand votre loz [2] et renom cessera.
(*Epistres*; p. 173.)

3. Conseils de Jean Marot à son fils.

..... Me souvient, quand sa mort attendoit [3],
Qu'il me disoit, en me tenant la dextre [4] :
Filz, puisque Dieu t'a faict la grace d'estre
Vray heritier de mon peu de sçavoir,
Quiers en [5] le bien qu'on m'en a faict avoir :
Tu congnois comme user en est decent [6].
C'est un sçavoir tant pur, et innocent,
Qu'on n'en sçauroit à creature nuyre.
Par preschemens le peuple on peult seduire :
Par marchander, tromper on le peult bien :
Par plaiderie on peult manger son bien :
Par medecine on peult l'homme tuer :
Mais ton bel art ne peult telz coups ruer [7],
Ains [8] en sçauras meilleur Ouvrage tistre [9].
Tu en pourras dicter Lay [10] ou Epistre,
Et puis la faire à tes Amys tenir,
Pour en l'amour [11] d'iceulx t'entre[te]nir.
Tu en pourras traduyre les volumes
Jadis escripts par les diverses plumes
Des vieulx Latins, dont tant est mention.
Apres tu peulx de ton invention
Faire quelque Oeuvre à jecter en lumiere :
Dedans lequel [12] en la fueille premiere
Dois invoquer le nom du tout puissant :
Puis descriras le bruyt resplendissant
De quelque Roy, ou Prince, dont le nom
Rendra ton Oeuvre immortel de renom
Qui te sera, peult estre, si bon heur [13],
Que le prouffit sera joinct à l'honneur.

1. Ce sera payable.
2. Louange.
3. Quand Jean Marot attendait la mort.
4. La main droite.
5. Cherche à en tirer.
6. L'usage en est convenable.
7. Décharger de tels coups.
8. Mais.
9. Tisser.
10. Petit poëme que récitaient les trouvères et qui racontait une aventure.
11. Amitié.
12. *Œuvre* était masculin.
13. Un si grand bonheur.

Donc pour ce faire, il fauldroit que tu prinses
Le droict chemin du service des Princes,
Mesmes[1] du Roy, qui cherit, et practique
Par son hault sens ce noble art Poëtique.
Va donc à luy, car ma fin est presente[2],
Et de ton faict quelque œuvre luy presente,
Le suppliant, que par sa grand'doulceur,
De mon Estat te face successeur.
Que pleures-tu ? Puis que l'aage me presse,
Cesse ton pleur, et va où je t'adresse.
Ainsi disoit le bon Vieillard mourant.

(*Epistres : Au Roy, pour succéder en l'estat de son père* ; p. 180.)

4. A une Damoyselle malade.

Ma mignonne,
Je vous donne
Le bon jour :
Le sejour[3]
C'est prison
Guerison
Recouvrez,
Puis ouvrez
Vostre porte
Et qu'on sorte
Vistement :
Car Clement[4]
Le vous mande.
Va, friande
De ta bouche,
Qui se couche
En danger
Pour manger[5]
Confitures :
Si tu dures
Trop malade,
Couleur fade

1. Surtout.
2. Car je vais mourir.
3. La chambre.
4. Clément Marot.
5. Va, gourmande, qui t'alites en danger de maladie, pour avoir mangé, etc.

Tu prendras,
Et perdras
L'embonpoint.
Dieu te doint [1]
Santé bonne,
Ma mignonne.
(*Epistres*; p. 186.)

5. Au roy, du temps de son exil à Ferrare.

.... Il est bien evident,
Que dessus moy ont une vieille dent [2],
Quand ne povans crime sur moy prouver,
Ont tresbien quis [3], et tresbien sceu trouver,
Pour me fascher, brefve expedition [4],
En te donnant mauvaise impression
De moy, ton serf, pour apres à leur aise
Mieulx mettre à fin leur volunté mauvaise :
Et pour ce faire ilz n'ont certes heu [5] honte
Faire courir de moy vers toy maint compte [6],
Avecques bruyt plein de propos menteurs [7],
Desquelz ilz sont les premiers inventeurs.
De Lutheriste ilz m'ont donné le nom,
Qu'a droict ce soit [8], je leur responds que non.
Luther pour moy des cieulx n'est descendu,
Luther en Croix n'a point esté pendu
Pour mes pechez : et tout bien advisé,
Au nom de luy ne suis point baptizé;
Baptizé suis au nom qui tant bien sonne,
Qu'aŭ son de luy le Pere eternel donne
Ce que l'on quiert [9] : le seul nom soubs les cieulx,
En et par qui ce monde vicieux
Peult estre sauf : le nom tant fort puissant,
Qu'il a rendu tout genoil [10] fleschissant,
Soit infernal, soit celeste, ou humain :
Le nom, par qui du seigneur Dieu la main

1. Donne.
2. Qu'ils (les gens de Sorbonne) ont une vieille dent contre moi, m'en veulent depuis longtemps.
3. Cherché.
4. Court expédient.
5. Eu.
6. Conte.
7. Maint conte fondé uniquement sur des bruits qui m'attribuaient mensongèrement des propos.
8. Qu'ils aient raison.
9. Requiert, demande.
10. Genou.

M'a preservé de ces grands loups rabis [1],
Qui m'espioyent dessoubs peaulx de brebis.....
Ce que sçachant [2], pour me justifier,
A ta bonté je m'osay tant fier,
Que hors de Bloys party [3] pour à toy, Syre,
Me presenter. Mais quelcun me vint dire :
« Si tu y vas, amy, tu n'es pas sage.
Car tu pourrois avoir maulvais visage
De ton Seigneur. » Lors comme le Nocher
Qui pour fuyr le peril d'un rocher
En pleine mer, se destourne tout court :
Ainsi pour vray m'escartay de la Court :
Craignant trouver le peril de durté,
Ou [4] je n'euz onc [5], fors doulceur et seurté [6] :
Puis je sçavois, sans que de faict l'apprinse [7]
Qu'à un subject l'oeil obscur [8] de son Prince
Est bien la chose en la terre habitable,
La plus à craindre, et la moins souhaitable.
Si [9] m'en allay, evitant ce danger,
Non en pays, non à Prince estranger,
Non point usant de fugitif destour,
Mais pour servir l'autre Roy [10] à mon tour,
Mon second Maistre, et ta sœur son espouse,
A qui je fuz des ans à quatre et douze [11]
De ta main noble heureusement donné.
Puis tost apres, Royal chef couronné,
Sçachant plusieurs de vie trop meilleure,
Que je ne suis, estre bruslez à l'heure [12]
Si durement que mainte nation
En est tombee en admiration [13],
J'abandonnay, sans avoir commis crime,
L'ingrate France, ingrate, ingratissime
A son Poëte, et en la delaissant,
Fort grand regret ne vint mon cueur blessant [14].

1. Enragés.
2. Sachant les intentions de la Sorbonne et de la justice à mon égard.
3. Je partis.
4. Là où.
5. Jamais.
6. Excepté douceur et sûreté.
7. Je l'apprisse.
8. Sombre, irrité.
9. Aussi.
10. Le roi de Navarre, qui avait épousé Marguerite d'Angoulême.
11. Seize ; dès l'âge de seize ans.
12. En apprenant que plusieurs personnes, d'une vie meilleure que la mienne, étaient brûlées en ce moment.
13. Étonnement.
14. Aucun grand regret ne vint blesser mon cœur.

Tu ments, Marot, grand regret tu sentis,
Quand tu pensas à tes Enfans petis !
En fin, passay les grans froides montaignes [1]
Et vins entrer aux Lombardes campaignes.
(*Epistres ;* p. 192.)

6. Adieu aux dames de la court.

Adieu la Court, adieu les Dames,
Adieu les filles et les femmes,
Adieu vous dy [2] pour quelque temps,
Adieu voz plaisans passetemps,
Adieu le bal, adieu la dance,
Adieu mesure, adieu cadence,
Tabourins, Haulboys, Violons,
Puisqu'à la guerre nous allons.
. . . .
Adieu les regards gracieux,
Messagers des cueurs soucieux :
Adieu les profondes pensees
Satisfaictes, ou offensees :
Adieu les armonieux sons
De rondeaulx, dixains et chansons ;
Adieu piteux departement [3],
Adieu regretz, adieu tourment,
Adieu la lettre, adieu le page,
Adieu la Court, et l'equipage,
Adieu l'amytié si loyalle,
Qu'on la pourroit dire Royalle,
Estant gardee en ferme foy
Par ferme cueur digne de Roy.
. . . .
Adieu m'amye la derniere [4]
En vertuz et beauté premiere,
Je vous pry me rendre à present
Le cueur dont je vous feis present,
Pour en la guerre, où il faut estre,
En faire service à mon maistre [5].

1. Les Alpes.
2. Je vous dis adieu.
3. Triste séparation.
4. A vous la dernière je dis adieu.
5. Je vous prie de me rendre mon cœur que je vous avais donné en présent ; le service de mon maître le réclame.

Or quand de vous se souviendra [1],
L'aguillon d'honneur l'espoindra [2]
Aux armes et vertueux faict.
Et s'il en sortoit quelque effect
Digne d'une louenge entiere
Vous en seriez seule heritiere.
De vostre cueur [3] donc vous souvienne :
Car si Dieu veult que je revienne,
Je le rendray en ce beau lieu.
Or je feis [4] fin à mon Adieu.

(*Epistres* ; p. 207.)

7. De l'amour du siècle antique.

Au bon vieulx temps un train d'Amour regnoit,
Qui, sans grand art et dons, se demenoit,
Si [5] qu'un bouquet donné d'amour profonde
C'estoit [6] donné toute la Terre ronde :
Car seulement au cueur on se prenoit [7].
Et si par cas à jouyr on venoit [8],
Sçavez-vous bien comme on s'entretenoit [9] :
Vingt ans, trente ans : cela duroit un Monde
Au bon vieux temps.
Or est perdu ce qu'amour ordonnoit,
Rien que pleurs fainctz [10], rien que changes [11] on n'oyt [12].
Qui vouldra donc qu'à aymer je me fonde [13],
Il fault premier [14], que l'amour on refonde,
Et qu'on la [15] mene ainsi qu'on la menoit
Au bon vieulx temps.

(*Rondeaux* ; p. 316.)

1. Quand mon cœur se souviendra.
2. Le piquera, l'excitera.
3. De mon cœur qui est vôtre.
4. Je fis, j'ai fait.
5. Si bien.
6. C'était comme si on eût donné.
7. On ne s'attachait qu'au cœur, on ne considérait que le cœur.
8. Et si par hasard on avait la jouissance, le bonheur d'être aimé.
9. Comme on se gardait sa foi.
10. Feints.
11. Inconstances.
12. On n'entend.
13. Que je fonde me mettre fermement à aimer.
14. D'abord.
15. *Amour* était féminin dans la vieille langue et au XVIe siècle. Il est devenu depuis masculin, en gardant toutefois dans certains emplois son genre primitif.

8. Du lieutenant criminel et de Samblançay [1].

Lorsque Maillart [2], juge d'Enfer, menoit
A Monfaulcon Samblançay l'ame rendre,
A vostre advis, lequel des deux tenoit
Meilleur maintien? Pour le vous faire entendre,
Maillard sembloit homme qui mort va prendre
Et Samblançay fut si ferme vieillart,
Que l'on cuydoit, pour vray, qu'il menast pendre
A Monfaulcon le Lieutenant Maillart.

(*Epigrammes;* p. 354.)

9. Replique à la royne de Navarre.

Mes creanciers qui de Dixains n'ont cure,
Ont leu le vostre : et sur ce leur ay dict :
« Sire Michel, sire Bonaventure,
La sœur du Roy a pour moy faict ce dict : »
Lors eulx cuydans que fusse en grand credit [3],
M'ont appelé Monsieur a cry et cor :
Et m'a valu vostre escript autant qu'or :
Car promis ont, non seulement d'attendre,
Mais d'en prester (foy de marchant) encor :
Et j'ay promis, foy de Clement [4], d'en prendre.

(*Epigrammes;* p. 372.)

10. De soy mesme.

Plus ne suis ce que j'ay esté,
Et ne le sçaurois jamais [5] estre :
Mon beau Primtemps et mon Esté
Ont faict le saut par la fenestre.
Amour, tu as esté mon maistre,
Je t'ai servi sur [6] tous les Dieux.

1. Jacques de Beaune, baron de Samblançay, surintendant des finances, accusé faussement de concussion par la régente Louise de Savoie, dont il n'avait pas voulu favoriser les dilapidations, et pendu au gibet de Montfaucon.
2. Le lieutenant criminel.
3. Alors, mes créanciers, s'imaginant que j'étais en grand crédit.
4. Clément Marot.
5. Jamais plus.
6. Par-dessus, de préférence.

O si je pouvois deux foys naistre [1],
Comme je te servirois mieulx !

(*Epigrammes*; p. 433 de l'éd. de Niort, 1596.)

11. De trois enfans frères.

D'un mesme dard, soubs une mesme annee,
Et, en trois jours, de mesme destinee,
Mal pestilent [2] soubz ceste dure pierre
Meit Jean de Bray, Bonadventure, et Pierre,
Freres tous trois : dont le plus vieil dix ans
A peine avoit. Qu'en dictes vous, Lisans [3]?
Cruelle mort, mort plus froide que marbre,
N'a elle tort de faire cheoir de l'arbre
Un fruict tant jeune, un fruict sans meureté [4],
Dont la verdeur donnoit grand'seureté
De bien futur ? Qu'a elle encores faict ?
Elle a, pour vray, du mesme coup deffaict
De pere et mere esperance et liesse,
Qui s'attendoient resjouyr leur vieillesse
Avec leurs filz : desquelz la mort soudaine
Nous est tesmoing, que la vie mondaine [5]
Autant enfans que vieillards abandonne.
Il [6] nous doit plaire, et puisque Dieu l'ordonne [7].

(*Cimetière*; édition de Lyon, p. 434.)

12. Paraphrase du Psaume XXXIII de David.

Exultate, justi, in Domino.

Resveillez vous, chascun fidele
Menez en Dieu joye orendroit [8].
Louenge est tresseante [9] et belle
En la bouche de l'homme droict.
Sur la doulce harpe
Pendue en escharpe

1. Renaître.
2. La peste.
3. Lecteurs.
4. Maturité.
5. De ce monde.
6. Cela.
7. Et cela parce que Dieu l'ordonne.
8. En ce moment.
9. Très-séante.

Le Seigneur louez :
De luz [1], d'espinettes,
Sainctes chansonnettes
A [2] son Nom jouez.
Chantez de luy par melodie,
Nouveau vers, nouvelle chanson,
Et que bien on la psalmodie
A haulte voix et plaisant [3] son.
Car ce que Dieu mande,
Qu'il [4] dit, et commande,
Est juste et parfaict :
Tout ce qu'il propose,
Qu'il faict et dispose,
A fiance est faict [5]
Il ayme d'amour souveraine,
Que droict regne et justice ayt lieu :
Quand tout est dict [6], la terre est pleine
De la grande bonté de Dieu.
Dieu par sa Parolle
Forma chascun pole [7],
Et Ciel precieux :
Du vent de sa bouche
Feit ce qui attouche,
Et orne les Cieulx.
Il a les grans eaux amassees,
Et la mer comme en un vaisseau [8],
Aux abysmes les a mussees [9]
Comme un tresor en un moncceau.
Que la terre toute
Ce grand Dieu redoubte,
Qui feit tout de rien :
Qu'il n'y ait personne
Qui ne s'en estonne [10],
Au val terrien [11]...
Celluy se trompe qui cuide [12] estre
Saulvé par cheval bon et fort

1. Luths.
2. En.
3. Agréable.
4. Ce qu'il.
5. Est fait à, de façon à mériter confiance.
6. Pour tout dire, en un mot.
7. Les deux pôles.
8. Vase.
9. Cachées.
10. Qui ne le redoute.
11. Dans cette vallée terrestre.
12. Pense.

Ce n'est point par sa force adextre[1]
Que l'homme eschappe un dur effort[2].
Mais l'œil de Dieu veille
Sur ceulx, à merveille,
Qui de voulunté
Craintif[s] le reverent :
Qui aussi esperent
En sa grand'bonté.
Affin que leur vie il delivre,
Quand la mort les menacera :
Et qu'il leur donne de quoy vivre,
Au temps que famine sera.
Que doncques nostre ame,
L'Eternel reclame,
S'attendant a luy.
Il est nostre addresse[3],
Nostre forteresse,
Pavoys et appuy.
Et par luy grand'resjouyssance
Dedans noz cueurs tousjours aurons,
Pourveu qu'en la haulte puissance
De son Nom sainct nous esperons.
Or ta bonté grande
Dessus nous s'espande,
Nostre Dieu, et Roy,
Tout ainsi, qu'entente,
Espoir et attente
Nous avons en toy[4].

(*Psaumes de David*, XXXIII; p. 198 des *Traductions de Cl. Marot*; édit. de Lyon, 1544.)

1. Adroite.
2. Échappe aux violents efforts (de ses ennemis).
3. Celui vers lequel nous adressons, nous dirigeons nos pensées.
4. C'est en toi que nous mettons notre pensée, notre espoir.

MARGUERITE D'ANGOULÊME

(Voir plus haut, p. 115.)

1. La succession des Empires.

Roys de la terre, Empereurs et Primatz[1],
Qui possedez ces incertains[2] climatz
Vous defaudrez[3] et voz ans periront,
Mesmes les Cieux comme un drap[4] vieilliront;
Mais le Seigneur sur son throne sera
A toujoursmais[5], et point ne cessera....
Plusieurs païs Babylone rendit
Subjetz à soi, et son regne estendit
Jusques au cours du grand Nile fecond.
Puis succeda l'Empire[6] en lieu second
Le grand Cyrus, dont le sceptre honoré
Feut[7] quelque temps en Asie adoré.
Depuis survint la brefve Seigneurie
De Macedone, à qui Perse et Syrie
Pour du regner emplir l'affection[8]
Et pour assoir sa folle ambition,
Sembloit avoir ses confins trop estroitz.
Pour ce[9], en passant maintz perilz et destroitz[10]
Emplit encor l'Afrique sablonneuse
L'Egypte toute et Arabie heureuse;
Et puis, ayant l'Indie surmontée
Passa le mont glacé de Promethée[11];
Mais morte et nulle en peu d'heure devint,
Et en son lieu[12] la majeste survint
De la Cité qui feut[7] edifiée
Par Romulus, et par luy dediée[13]
Du propre sang de son frere germain[14]
Laquelle ayant de sa sanglante main

1. Princes.
2. Dont la possession est incertaine, et sujette à changements.
3. Vous ferez défaut.
4. Pièce d'étoffe.
5. A jamais.
6. Succéda à l'empire, reçut le souverain pouvoir.
7. Fut.
8. Pour remplir son désir de régner.
9. C'est pourquoi.
10. Situations critiques.
11. Le Caucase.
12. Et à la place de la Macédoine.
13. Consacrée.
14. Par le sang de son frere Remus.

Du tout [1] brisé la superbe Carthage
Et des Gaulois affoibly le courage
Plusieurs païs et langages divers
Qui sont espars en ce bas univers
Par longs effors et par guerres mortelles,
Tout d'un accord feit [2] vivre soubs ses æsles [3].
Dont tellement sa puissance elle accreut [4]
Que par orgueil elle pensa et creut [5]
Estre fondée en fermesse [6] immortelle,
Et que jamais Seigneurie après elle
L'on ne verroit au monde dominer
Ou qui la peust du tout exterminer.
Mais en ce poinct que [7] tant de gens vainquit,
De son mylieu sa ruine naquist.
Et tout ainsi que peu à peu la nue
Quand par vapeurs le temps se trouble et mue
Vient tellement à s'estendre et enfler
Qu'elle ne craint le bruyre ne souffler [8]
De tous les vens qui à l'entour se meuvent;
Mais toutesfois dedens elles s'esmeuvent
Certains debatz et intestines guerres
Bruitz et flambeaux, esclairs, aussi tonnerres;
Puis dedens soy d'elle mesme troublée
Et tellement de tumulte comblée,
Soit par pleuvoir ou gresler, se desfait;
Ainsi, estant l'Empire Rommain fait
Sy grand, sy hault, sy puissant et sy fort
Qu'il ne craignoit des estrangers l'effort,
Secretement soubz ses æsles [3] couvoit
Sedition, et ainsi se mouvoit
En peu de temps la tempeste civile
Qui feit [2] decheoir ceste superbe ville.
Ainsi le nom et l'Empire Rommain
Jadis fondé par tant de sang humain,
Après avoir le monde combattu
Feut [9] à la fin de sa force abbatu:
Le tout venant par divine ordonnance
Par le conseil et haulte Providence [10]

1. Entièrement.
2. Fit.
3. Ailes.
4. Accrut.
5. Crut.
6. Fermeté.
7. Qui.
8. Ni le bruit ni le souffle.
9. Fut.
10. Et par la haute providence.

Du Souverain qui de rien aggrandist
L'homme abbaissé et le grand amoindrist.

(*Les Marguerites de la Marguerite des Princesses : le Triomphe de l'Agneau* ; tome III, p. 51-54 de l'édition F. Franck ; 4 vol-in-16, Paris, 1873-74.

2. Sur la maladie du Roy de France.

Je regarde de tous costez
Pour voir s'il arrive personne [1],
Priant sans cesse, n'en doutez,
Dieu, que santé à mon Roy donne :
Quand nul ne voy, l'œil j'abandonne
A pleurer ; puis sur le papier
Un peu de ma douleur j'ordonne ;
Voilà mon douloureux mestier.

O qu'il sera le bienvenu
Celuy qui, frappant à ma porte,
Dira : Le Roy est revenu
En sa santé tresbonne et forte.
Alors sa sœur, plus mal que morte,
Courra baiser le Messager
Qui telles nouvelles apporte
Que son frere est hors de danger.

Avancez vous, homme et chevaux,
Asseurez moi, je vous supplie,
Que nostre Roy, pour ses grans maux,
A receu santé accomplie ;
Lors seray de joye remplie.
Làs, Seigneur Dieu, esveillez vous,
Et vostre œil sa douceur desplie
Sauvant vostre Christ [2] et nous tous.

Sauvez, Seigneur, royaume et Roy,
Et ceux qui vivent en sa vie !...

(*Pensées de la royne de Navarre,* cité dans F. Franck, t. I. p. LXXXI.)

1. Annonçant la guérison de François Ier, son frère.

2. Le roi de France.

MELIN DE SAINT-GELAIS

1486 ou 1491-1558.

Melin de Saint-Gelais né à Angoulême en 1486 ou, suivant d'autres, en 1491, était le fils naturel du poëte Octavien de Saint-Gelais qui fut plus tard archevêque d'Angoulême. Il étudia le droit d'abord à Poitiers, puis en Italie à Bologne et à Padoue; mais il subit l'influence des poëtes italiens, et, de retour en France, il abandonna la jurisprudence pour la poésie. Le duc d'Angoulême, qui avait de l'amitié pour lui, devenu roi de France sous le nom de François Ier, l'appela à la cour; il y trouva Cl. Marot déjà célèbre, quoique plus jeune que lui. Admiré de tous, comblé de faveurs, il devint aumônier du dauphin, puis, à la mort du dauphin, aumônier du second fils du roi (plus tard Henri II), abbé de Notre-Dame de Reclus dans le diocèse de Troyes, bibliothécaire du roi à Fontainebleau. Galant, sceptique, véritable abbé de cour, Saint-Gelais ne prit guère au sérieux ses fonctions ecclésiastiques. Écrivain sans originalité ni vigueur, mais sachant tourner les bagatelles avec élégance, il fut le poëte à la mode jusqu'au moment où parut Ronsard. C'est en vain qu'il railla le nouveau poëte, il fut bientôt effacé par lui, et, relégué au second ou au troisième rang, le disciple de Marot dut se réfugier dans la poésie latine. Quand il mourut en 1558, Ronsard, qui lui avait pardonné ses épigrammes, et les autres poëtes de la Pléiade honorèrent sa mémoire. On lui doit d'avoir introduit en France le sonnet italien, qui devait prendre une si grande importance dans la nouvelle école.

Les œuvres de Saint-Gelais ont été publiées par M. Blanchemain dans la Bibliothèque elzévirienne, 3 vol. in-18 (1873).

Voir notre *Tableau de la littérature au* xvie *siècle* (section II, ch. i et ii; pages 95 et 98.

1. Description d'amour [1].

Qu'est-ce qu'Amour ? Est-ce une déité
Regnante en nous ? ou loy qui se contente [2]
De nous, sans force et sans nécessité ?
C'est un pouvoir, qui, par secrette sente [3],

1. Sibilet, dans son *Art poétique* (II, x; folio 65, verso, édit. de 1555) cite cette description imitée d'une chanson du poëte italien Bembo, comme exemple du genre qu'il appelle *définition*. Elle est en *tercets* ou rimes florentines.

2. Ou est-ce une loi qui réside simplement en nous, sans qu'une divinité nous l'impose par force, par nécessité ?

3. *Sentier*, du latin *semita*. *Sente* se dit encore aux environs de Paris.

Se joint au cœur, dissimulant sa force,
Et se fait maistre avant que l'on le sente.
C'est un discord et general divorce,
D'entre les sens et le vray jugement,
Laissans le fruict pour la fueille et l'escorce.
C'est un vouloir qui n'a consentement
Qu'à refuser ce qu'il voit qui l'asseure
De luy donner meilleur contentement.
C'est un desir qui, pour attendre une heure [1],
Perd beaucoup d'ans, et puis passe comme ombre,
Et riens de luy fors douleur ne demeure.
C'est un espoir qui palie et adombre [2]
Le mal passé, et l'estimation
De l'advenir, qui n'a mesure ou nombre.
C'est un travail d'imagination,
Qui, variant par crainte et esperance,
Oisive rend toute occupation.
C'est un plaisir qui meurt à sa naissance,
Un desplaisir, qui plus est en saison,
Quand de sa fin plus on a d'asseurance.
C'est un portier, qui ouvre sa maison
Aux ennemis, et aux amis la ferme,
Faisant les sens gouverneurs de raison.
C'est un refus, qui asseure et afferme;
Un affermer, qui desasseure et nie,
Rendant le cœur en inconstance ferme [3].
C'est un jeusner [4] qui paist et rassasie,
Un devorer [5] qui ne fait qu'affamer,
Un estre sain en fievre et frenesie.
C'est un trompeur qui sous le nom d'aimer
Tient tout en guerre, et tout reconcilie,
Sachant guerir ensemble et entamer.
C'est un effort qui estraint et deslie,
Une foiblesse en puissance si grande
Que tout bas hausse et tout haut humilie [6].

1. L'heure d'être aimé.

2. *Pallie*, atténue, affaiblit; *adombre*, couvre d'ombre, d'obscurité.

3. C'est un refus qui assure (certifie) et affirme; c'est une affirmation qui cesse d'assurer et qui nie ; et qui rend le cœur ferme, constant en inconstance.

4. Jeûne.

5. Pâture.

6. Ῥέα μὲν γὰρ βριάει, ῥέα δὲ βριάοντα χαλέπτει (Hésiode, *Travaux et Jours*, vers 5). De même Horace (*Odes*, I, XXXIV, 12) :

Valet ima summis
Mutare, et insignem attenuat Deus.

C'est un subject qui n'a qui luy commande,
Un maistre auquel chacun va resistant,
Un nud à qui chacun oste et demande.
C'est un voleur trop ferme et persistant,
Un obstiné, qui une mesme chose
Veut et deveut [1] cent fois en un instant.
C'est une peine interieure et close,
Qu'on veut celer, et que chacun entend,
Qu'on ne peut taire, et que dire l'on n'ose.
C'est un sçavoir incongnu et latent,
Et qui se peut trop mieux sentir que dire :
Parquoy je suis de m'en taire content,
Et pour penser abandonne l'escrire [2].

(*Poésies*; tome I, p. 2.)

2. Quatrain.

Dy moi, ami, que vaut-il mieux avoir,
Beaucoup de biens ou beaucoup de savoir ?
Je n'en say rien ; mais les savans je voy
Faire la Cour à ceux qui ont de quoy [3].

(*Poésies*; t. II, p. 39.)

3. A Clement Marot, estans tous deux malades. [4]

DIXAIN.

Gloire et regret [5] des poëtes de France,
Clement Marot, ton ami Sainct-Gelays,
Autant marri de ta longue souffrance,
Comme ravi de tes doux chants et lais [6],
Te fait savoir par un de ses valets
Comme en son mal et amour [7] il se porte :

1. Cesse de vouloir.

2. Et me contentant d'y penser, je cesse d'écrire.

3. Ce mot se trouve déjà dans Aristote (*Rhétorique*, II, 16) qui l'attribue à Simonide. La femme de Hiéron demandait au poëte qui vaut mieux du riche ou du sage : πότερον γίνεσθαι κρεῖττον πλούσιον, ἢ σοόφν ; le riche, répond Simonide : τοὺς γὰρ σοφοὺς ὁρᾶν ἐπὶ ταῖς τῶν πλουσίων θύραις διατρίβοντας. « Car l'on peut voir les sages attendre à la porte des riches. »

4. Cl. Marot parle de cette maladie dans l'épître que nous avons citée p. 181.

5. A cause de sa maladie.

6. Voir page 183, note 10.

7. Et en son amitié pour toi.

Deux accidens de bien contraire sorte!
Desirant fort tes nouvelles avoir,
En attendant que la personne forte
De l'un de nous [1] l'autre puisse aller voir [2].

(*Poésies*; t. II, p. 131.)

1. Celui de nous qui sera assez fort pour se lever.
2. Citons ici un fragment de la *Sophonisbe* de Saint-Gelais, tragédie traduite ou imitée de l'Italien Trissino.

Mort de Sophonisbe.

Femme premiere.

Après que le Roy Masinissa est sorty du chasteau, la Royne incontinent a faict parer tous les autelz de festons, de lierre et de myrte. Et elle mesme aussy s'est parée de ses plus beaux et plus riches habitz blancs. Auquel accoustrement il la faisoit si bon voir que je ne pense pas que le soleil ait oncq veu rien de plus beau. Mais sur le poinct qu'elle metotit à part certains joiaux pour aller presenter [1] à la deesse Juno, à ce que luy pleust estre favorable [2] à ses nouvelles espousailles, voicy arriver un escuier de Masinissa portant en sa main une couppe pleine de poyson, lequel s'estonna un peu d'arrivee [3]. Mais après s'estre revenu [4], il dit ces parolles : « Madame, le Roy mon maistre m'envoye devers vous et vous mande par moi que voluntiers il vous eust tenu sa premiere promesse. Mais puisqu'un aultre plus puissant luy en a osté le moien, à tout le moins vous tient-il sa seconde, c'est que si vous voulez vous ne tumberez point vivante en la puissance des Romains ; vous conseillant [5] en cest endroit acte digne du noble sang dont vous estes yssue. » Ces parolles ouyes, la Royne a tendu la main et prins la coupe avec un visaige constant et asseuré, puis a respondu au porteur : « Vous direz à votre maistre que sa nouvelle espouse accepte de bon cueur le premier present qu'il luy envoye, qu'ainsy est qu'il [6] ne luy en peult envoier de meilleur. Vray que moins lui greveroit [7] de mourir si elle ne fust point remariée en ses funerailles. » Cela dit, elle a fait un peu de pause [1], tenant tousjours la couppe en sa main, puis a recommencé à dire : « L'on ne doibt jamais laisser de faire honneur aux Dieux, pour quelque inconvenient qui advienne. » Ainsi a posé la coupe, puis elle a prins le coffret où elle avoit mis les joyaulx dont elle vouloit faire offrande à Juno et s'en est allée au temple là où devant l'autel à genoux elle a devotement prononcé ces paroles : « O Royne du ciel, avant que de mourir, qui sera premier que [2] le soleil se couche aujourd'huy, je vous viens offrir ces oblations premières et dernières, bien differentes de celles que j'esperois n'a gueres vous presenter, vous suppliant que, si jamais l'humble service de ma devotion vous a esté agréable, et si jamais vostre bonté a eu compassion de ceste pauvre province d'Affrique, il vous plaise ores regarder en pitié ce petit enfant, lequel s'en va demourer privé de pere et de mere avant que d'arriver au deuxiesme an de son aage, et le preserver de l'ignominie de servitude. Non jà en la manière que je m'en garantiray maintenant ; ains plus heureusement, de sorte que les ans qui par mort precipitée seront soustraits à ma vie soient adjoustez à la sienne afin qu'à l'advenir il puisse estre resource [3] de son infortuné lignage. En après [4] vous plaise aussi avoir pitié de ces pauvres miennes femmes que je laisse comme brebiettes au milieu des loups affamez. Prenez en protection, s'il vous plaist, leur honneur et leur vie. » Ces parolles dictes, elle s'en est retournée en sa chambre, là où sans delayer [5] elle a prins et beu constamment [6] tout le poison entierement, sans en rien laisser.

Dames.

O pauvre Dame! le cueur me disoit bien que ce present d'une coupe que je vey [7] envoyer, n'apporteroit qui [8] nous deust plaire. Mais achevez, je vous prie, de nous compter le demeurant [9].

1. Pour aller les offrir.
2. Afin qu'elle voulût bien être favorable.
3. Fut troublé en arrivant.
4. Être revenu à lui.
5. Car il vous conseille.
6. Puisque ainsi il.
7. Serait pénible.

1. Elle s'est arrêtée un moment.
2. Ce qui sera avant que.
3. Source nouvelle.
4. Ensuite.
5. Sans faire de délai.
6. Avec constance.
7. Vis.
8. Rien qui.
9. Reste.

II. — L'ÉCOLE DE RONSARD

JOACHIM DU BELLAY

1525-1560.

JOACHIM DU BELLAY naquit vers 1525 à Lyré, près d'Angers, d'une famille qu'illustraient déjà sous François Ier les trois frères du Bellay ses cousins, M. de Langey du Bellay et Martin du Bellay, auteurs d'importants mémoires [1], et le cardinal du Bellay. Orphelin de bonne heure, il eut une enfance pénible. Il avait à peine l'âge d'homme, quand son frère mourut, laissant un jeune enfant à sa charge avec succession embarrassée de proces. Puis la maladie vint l'accabler durant deux ans. A peine rétabli, il alla à Poitiers étudier le droit ; enfin il se lia avec Ronsard qui l'enrôla dans la troupe de Daurat (1548). Il embrassa avec ardeur les idées du poëte, et publia en 1549 *la Defense et Illustration de la Langue Françoise*, manifeste de la nouvelle école. Il donna la même année un recueil de sonnets en l'honneur de Mlle de Viole désignée sous l'anagramme d'Olive.

Emmené comme secrétaire en Italie par son cousin le cardinal, il assista aux intrigues de la cour romaine et les dénonça dans des sonnets pleins de vigueur et d'éclat (*Regrets*). On ne lui pardonna pas sa

1. Voir notre *Tableau de la littérature* au XVIe siècle (page 35).

Femme seconde.

Mais ce qui m'a semblé un cas plus esmerveillable, c'est qu'elle a faict et dit toutes choses sans jeter une seule larme d'œil, ny tirer un seul souspir, et sans changer seulement de voix ny de couleur. Cela fait, elle a commandé tirer hors de ses coffres un beau et riche drap de soye et un aultre de lin, et se tournant devers nous aultres, nous a dict : « Mes bonnes amyes, je vous prie que, quand je seray passée de cette vie, vous ensevelissiez mon corps dedans ces draps pour le mettre en sepulture. Puis elle s'est assise dessus son lict, et prenant son petit fils entre ses bras [1], a tiré adonc un souspir trenchant du plus profond de son estomach, en disant : « Ha ! pauvre enfant, tu ne sçais pas en quelle misere tu demeures, qui est le mieulx que je voie en ton malheur. Dieu te fasse plus heureux que ton pere et moy n'avons esté. » En disant ces parolles elle le serre estroitement contre son sein et baise si affectueusement, que deux ruisseaux de larmes luy sont tout à un coup sortis des yeux en grande abondance. Quoy voyant chascune de nous est aussy incontinent fondue en pleurs, si chauldement que nous ne pouvions former une seule parolle, jusques a ce qu'elle mesme s'est tournée par devers nous, et nous a toutes baisées, l'une après l'aultre en nous disant : « Mes bonnes amies, voicy le dernier jour que vous me verrez jamais. Adieu vous dis et vous demande pardon, si jamais j'ay offencé aucune de vous. » Or, jugez maintenant si en telle amertume de douleur j'ay occasion suffisante de plorer, plaindre, gemir et lamenter.

Dames.

O tromperesse esperance ! o pauvres humains aveuglez ! Helas, comme toutes choses ressortissent au rebours de vostre pensée !

(*Œuvres*, t. III, p. 222.)

1. Cf. Euripide, *Alceste*, VIII, 35.

franchise. Poursuivi par la calomnie, il encourut la disgrâce du cardinal; il avait perdu ses protecteurs à la cour, la première Marguerite, sœur de François Ier, était morte en 1550 ; la seconde, sœur de Henri II, avait épousé Philibert de Savoie. Trop fier pour prendre le rôle de *poëte courtisan* dont il a fait une si mordante peinture, en butte à mille difficultés, épuisé avant l'âge, il mourut à trente-cinq ans (le 1er janvier 1560).

Ses œuvres complètes ont été publiées par M. Marty-Laveaux, dans la collection de la *Pléiade*, 2 vol. in-8, 1866, 1867. Voir notre *Tableau de la littérature française au* XVIe *siècle* (sect. II, chap. II. pages 104 et suiv.)

1. Le manifeste de la Pleiade.

LA DEFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇOYSE.

Pourquoy la langue Françoyse n'est si riche que la Grecque et Latine.

Si nostre langue n'est si copieuse [1] et riche que la Grecque ou Latine, cela ne doit estre imputé au defaut d'icelle, comme si d'elle mesme elle ne pouvoit jamais estre sinon [2] pauvre et sterile: mais bien on le doit attribuer à l'ignorance de nos majeurs [3] qui ayans (comme dit quelqu'un, parlant des anciens Romains [4]) en plus grande recommendation le bien faire que le bien dire, et mieux aimans laisser à leur posterité les exemples de vertu, que les preceptes, se sont privez de la gloire de leurs biens-faitz [5], et nous [6] du fruict de l'imitation d'iceux : et par mesme moyen nous ont laissé nostre langue si pauvre et nuë, qu'elle a besoing des ornements et (s'il fault ainsi parler) des plumes d'autruy. Mais qui voudroit dire que la Greque et Romaine eussent tousjours esté en l'excellence qu'on [7] les a veuës du temps d'Homere et de Demosthene, de Virgile et de Ciceron? Et si ces auteurs eussent jugé que jamais, pour quelque diligence [8] et culture qu'on y eust peu faire, elles n'eussent sceu [9] produire plus grand fruict, se fussent ilz tant efforcez de les mettre au poinct ou nous les voyons maintenant? Ainsi puis-je dire de nostre langue qui commence encores à fleurir sans fructifier, ou plus tost, comme une plante et ver-

1. Abondante.
2. Autre chose que.
3. De nos ancêtres (*majores*).
4. Salluste, *Catilina*, VIII.
5. Belles actions.
6. Sous-entendu : *ont privés*.
7. Où on les a vues.
8. Soin.
9. Plus-que-parfait du subjonctif, au sens du conditionnel.

gette [1], n'a point encores fleury : tant s'en fault qu'elle ait apporté tout le fruict qu'elle pourroit bien produire. Cela certainement non pour le default de la nature d'elle, aussi apte à engendrer que les autres : mais pour la coulpe [2] de ceux qui l'ont euë en garde, et ne l'ont cultivee à suffisance; ains [3], comme une plante sauvage, en celuy mesmes desert ou elle avoit commencé à naistre, sans jamais l'arrouser, la tailler, ny defendre des ronces et espines qui luy faisoient ombre, l'ont laissee envieillir et quasi mourir. Que si les anciens Romains eussent esté aussi negligens à la culture de leur langue, quand premierement elle commença à pulluler [4], pour certain en si peu de temps elle ne fust devenuë si grande. Mais eux, en guise de bons agriculteurs, l'ont premierement transmuee d'un lieu sauvage en un domestique [5] : puis à fin que plus tost, et mieux elle peust fructifier, coupant à l'entour les inutiles rameaux, l'ont pour eschange d'iceux restauree de rameaux francz [6] et domestiques [7], magistralement tirez de la langue Greque : lesquels soudainement se sont si bien entez et faictz semblables à leur tronc, que desormais n'apparoissent plus adoptifs, mais naturels. De la sont nees en la langue Latine ces fleurs et ces fruictz colorez de ceste grande eloquence, avec ces nombres [8] et ceste liaison si artificielle [9] : toutes lesquelles choses non [10] tant de sa propre nature que par artifice [11], toute langue a coustume de produire. Donques si les Grecs et Romains plus diligens à la culture de leurs langues que nous à celle de la nostre, n'ont peu trouver en icelles, sinon avecques grand labeur et industrie, ny grace, ny nombre, ny finablement [12] aucune eloquence, nous devons nous emerveiller, si nostre vulgaire [13] n'est si riche comme il pourra bien estre, et de là prendre occasion de le mespriser comme chose vile, et de petit pris [14] ? Le temps viendra (peut estre), et je l'espere, moiennant la bonne destinée Françoise, que ce noble et puissant royaume obtiendra à son tour les resnes de la Monarchie [15], et que nostre langue (si avecques François n'est du tout ensevelie la langue Françoise [16]) qui commence encor'

1. Diminutif de *verge*, petite tige.
2. Faute.
3. Mais.
4. Produire.
5. L'ont transplantée d'un lieu sauvage en un lieu cultivé.
6. De bonne race.
7. Améliorés par la culture.
8. Cette harmonie.
9. Pleine d'art.
10. Le texte porte par erreur *n'ont.*
11. Art.
12. Finalement.
13. Notre langue vulgaire.
14. Prix.
15. Obtiendra la suprématie (de même que Rome).
16. Si les Français et la langue française ne disparaissent.

jetter ses racines, sortira de terre et s'eslevera en telle hauteur et grosseur, qu'elle se pourra esgaler aux mesmes Grecs et Romains[1], produisant comme eux des Homeres, Demosthenes, Virgiles et Cicerons, aussi bien que la France a quelquefois produit des Pericles, Nicies[2], Alcibiades, Themistocles, Cesars et Scipions. (*La Defence et Illustration de la Langue Françoyse*, livre I, chap. III; éd. Morel, Paris, 1568, feuillet 4; cf. les *Œuvres complètes* de J. du Bellay, édition Ch. Marty-Laveaux, t. I, p. 9.)

Que le naturel n'est suffisant à celuy qui en poësie veult faire œuvre digne de l'immortalité.

Mais pour ce qu'en toutes langues y en a de bons et de mauvais[3], je ne veux pas (lecteur), que sans election[4] et jugement, tu te prennes[5] au premier venu. Il vaudroit beaucoup mieux escrire sans imitation, que ressembler[6] un mauvais auteur : veu[7] mesmes que c'est chose accordee entre les plus sçavans, le naturel faire[8] plus sans la doctrine[9], que la doctrine sans le naturel. Toutefois d'autant que l'amplification[10] de nostre langue (qui est ce que je traitte) ne se peult faire sans doctrine et sans erudition, je veux bien advertir ceux qui aspirent à ceste gloire, d'imiter les bons auteurs Grecs et Romains, voire bien Italiens, Espagnols et autres : ou du tout n'escrire point[11], sinon à[12] soy (comme on dit) et à ses Muses. Qu'on ne m'allegue point icy quelques uns des nostres, qui sans doctrine, à tout le moins non autre que mediocre[13], ont acquis grand bruyt en nostre[14] vulgaire[15]. Ceux qui admirent volontiers les petites choses, et desprisent[16] ce qui excede leur jugement en feront tel cas qu'ilz voudront : mais je sçay bien que les sçavans ne les mettront en autre ranc, que de ceux[17] qui parlent bien François, et qui ont (comme disoit Ciceron[18] des anciens auteurs Romains) bon esprit, mais bien peu

1. Aux Grecs et aux Romains *eux-mêmes*.
2. Nicias.
3. Il y a de bons et de mauvais écrivains.
4. Choix.
5. Tu t'attaches.
6. Ressembler à.
7. Vu.
8. Latinisme ; proposition infinitive, pour : *que le naturel fait plus*.
9. Science.
10. Développement.
11. Ne point écrire du tout.
12. Pour.
13. Ou à tout le moins avec une science qui n'est autre que médiocre.
14. Renommée.
15. Dans notre langue vulgaire.
16. Méprisent.
17. Les mettent seulement au rang de ceux.
18. Cicéron, en parlant de Lucrèce, dit que sa poésie se fait remarquer « multis luminibus ingenii (*don naturel*), multæ tamen artis » (*Epist. ad Quintum*. II, 11). Est-ce à ce passage que fait allusion Du Bellay ?

d'artifice. Qu'on ne m'allegue point aussi que les Poëtes naissent[1] : car cela s'entend de ceste ardeur et allegresse d'esprit, qui naturellement excite les Poëtes, et sans laquelle toute doctrine leur seroit manque[2] et inutile. Certainement ce seroit chose trop facile, et pourtant contemptible[3], se faire eternel par renommee, si la felicité de nature[4] donnee mesmes aux plus indoctes etoit suffisante pour faire chose digne de l'immortalité. Qui veult voler par les mains et bouches des hommes doit longuement demourer en sa chambre : et qui desire vivre en la memoire de la posterité, doit, comme mort en soy-mesme, suer et trembler maintefois : et autant que noz poëtes courtizans boivent, mangent, et dorment à leur aise, endurer de faim, de soif et de longues vigiles[5]. Ce sont les ailes dont les escripts des hommes volent au ciel.

(*Ibid.*, livre II, ch. III; éd. de 1568, feuillet 23;
éd. M.-Laveaux, tome I, p. 37.)

Quelz genres de poëmes doit elire le poëte François.

Ly donques, et rely premierement (ô Poëte futur), fueillete de main nocturne et journelle[6], les exemplaires Grecz et Latins, puis me laisse toutes ces vieilles poësies françoises aux Jeux Floraux de Toulouze, et au Puy[7] de Rouan[8] : comme Rondeaux, Ballades, Virelaiz, Chantz Royaulx, Chansons et autres telles epiceries[9], qui corrompent le goust de nostre Langue et ne servent sinon à porter tesmoignage de nostre ignorance. Jette toy à ces plaisans Epigrammes, non point comme font aujourd'huy un tas de faiseurs de comptes[10] nouveaux qui en un dixain sont contens n'avoir rien dict qui vaille aux neuf premiers vers pourveu qu'au dixiesme il y ait le petit mot pour rire : mais à l'imitation d'un Martial, ou de quelque autre bien approuvé, si

1. Allusion au proverbe : *Fiunt oratores, nascuntur poetæ*. « Le poëte naist, l'orateur se faict » (*Adages françois* de Jean le Bon, 1570).
2. *Manque* est ici adjectif (lat. *mancus*).
3. Et par suite méprisable.
4. Les heureux dons naturels.
5. Endurer autant de faim, de soif, de longues veilles que nos poëtes courtisans, boivent, mangent, et dorment à leur aise.
6. Vos exemplaria græca
Nocturna versate manu, versate diurna.
(Horace, *Art poétique*, 38.)
7. Les *jeux floraux* de Toulouse sont bien connus ; quant aux *puys*, c'étaient des académies de poésie et de musique établies en Normandie et en Picardie, dès le douzième siècle. *Puy*, qui signifie proprement *hauteur*, désignait l'*estrade* ou siégeait le bureau de l'académie, et par suite cette académie elle-même.
8. Rouen.
9. Menues choses piquantes, agréables au goût (par opposition aux choses solides).
10. Contes.

la lasciveté ne te plaist, mesle le proufitable avec le doux. Distile avecques un stile coulant et non scabreux [1], ces pitoyables [2] elegies, à l'exemple d'un Ovide, d'un Tibule, et d'un Properce, y entremeslant quelquefois de ces fables anciennes, non petit ornement de poësie. Chante moy ces Odes, incogneuës encor' de la Muse Fançoise [3] d'un Luc [4] bien accordé au son de la Lyre Grecque et Romaine, et qu'il n'y ait vers où n'aparoisse quelque vestige de rare et antique erudition. Et, quant à ce, te fourniront de matiere les louanges des Dieux et des hommes vertueux, le discours fatal des choses mondaines [5], la solicitude [6] des jeunes hommes, comme l'amour, les vins libres et toute bonne chere. Sur toutes choses, prens garde [7] que ce genre de poëme soit eloingné du vulgaire, enrichy et illustré de mots propres et epithetes non oysifs [8], orné de graves sentences et varié de toutes manieres de couleurs et ornementz poëtiques; non comme un, *Laissez la verde couleur*, *Amour avecq' Psyches*, *O combien est heureuse* [9]; et autres telz ouvrages, mieux dignes d'estres nommez Chansons vulgaires qu'Odes, ou vers lyriques. Quant aux Epistres, ce n'est un poëme qui puisse grandement enrichir nostre vulgaire [10], pource qu'elles sont volontiers de choses familieres et domestiques, si tu ne les voulois faire à l'imitation d'Elegies, comme Ovide : ou sententieuses et graves comme Horace. Autant te dy-je des Satyres, que les François, je ne sçay comment, ont appelées *Cocs à l'Asne* [11], esquelz [12] je te conseille aussi peu t'exercer comme je te veux estre aliéné de [13] mal dire : si tu ne voulois, à l'exemple des anciens, en vers Heroiques (c'est à dire de x à xj et non seulement de viij à ix [14]) soubs le nom de Satyre, et non de ceste inepte appellation

1. Raboteux, hérissé.
2. Touchantes.
3. Fontaine, dans son *Quintil Horatien*, se moque de du Bellay qui emploie ce terme d'Ode, mot « peregrin et grec escorché et nouvellement inventé entre ceux qui en changeant les noms cuident déguyser les choses, » et il lui reproche de ne pas employer le mot *chant* ou *chanson*, qui est bien « cogneu et reçu comme françoys. »
4. Luth.
5. Les réflexions sur la destinée des choses de ce monde.
6. Soin, souci. Ce passage est imité d'Horace :

Musa dedit fidibus Divos puerosque Deorum...
Et juvenum curas et libera vina referre.
(*Art poétique*, 83, 85.)

7. Veille à ce que.
8. Oiseux, inutiles. *Épithète* était alors masculin.
9. Premiers vers de pièces ou chansons du temps. *Laissez la verde couleur* se trouve dans *la déploration du bel Adonis* de M. de Saint-Gelais : voyez la note de M. Marty-Laveaux sur ce passage dans son édition de du Bellay.
10. Langue vulgaire, le français.
11. Les *coq-à-l'âne*, sortes d'énigmes satiriques où les traits piquants se déguisaient sous l'amphigouri de la phrase. Cl. Marot a donné le modèle du genre dans ses Épîtres où il va, dit-il « saultant du coq-à-l'âne. »
12. Dans lesquels.
13. Que je veux te voir éloigné de.
14. Vers de dix syllabes (vers mascu-

de Coc à l'asne, taxer modestement les vices de ton temps et pardonner aux noms des personnes vicieuses. Tu as pour cecy Horace, qui selon Quintilian[1], tient le premier lieu entre les Satyriques. Sonne moy ces beaux Sonnetz, non moins docte que plaisante invention Italienne, conforme de nom à l'Ode, et differente d'elle seulement, pource que le Sonnet a certains vers reiglez et limitez : et l'Ode peut courir par toutes manieres de vers librement, voire en inventer à plaisir, à l'exemple d'Horace, qui a chanté en dix-neuf sortes de vers, comme disent les Grammairiens. Pour le Sonnet donc tu as Petrarque et quelques modernes Italiens. Chante moy d'une Musette bien resonnante, et d'une fluste bien jointe[2] ces plaisantes Eclogues Rustiques à l'exemple de Theocrit et de Virgile; Marines, à l'exemple de Sennazar Gentilhomme Neapolitain[3].... Quant aux Comedies et Tragedies, si les Roys et les republiques les vouloient restituer en leur ancienne dignité, qu'ont usurpee les Farces et Moralitez[4], je seroy' bien d'opinion que tu t'y employasses, et si tu le veux faire pour l'ornement de ta langue, tu sçais ou tu en doibs trouver les Archetypes.

(*Ibid.*, livre II, ch. IV ; édit. de 1568, feuillet 24; éd. M.-Laveaux, tome I, p. 38.)

Conclusion de tout l'œuvre[5].

Or sommes nous, la grace à Dieu[6], par beaucoup de perils et de flots estrangers, rendus au port, à seureté. Nous avons echappé du milieu des Grecs et par les scadrons[7] Romains penetré jusques au sein de la tant désirée France. Là donques François, marchez couraigeusement vers ceste superbe cité Romaine : et des serves[8] depouilles d'elle (comme vous avez fait plus d'une fois) ornez vos temples et autelz. Ne craignez plus ces oyes criardes, ce fier Manlie, et ce traitre Camille, qui soubs

lins) ou de onze (vers féminins) et non vers de huit syllabes (masculins) ou de neuf (féminins).

1. *Instit. orat.*, X, 2.

2. Dont les parties sont bien ajustées. Cf. Virgile (*Églogues*, III, 25) :

.... Tibi fistula cera
Juncta fuit.

3. Jacques Sennazar, né à Naples en 1458, mort en 1530, auteur de poésies latines (*De partu Virginis*, *Lamentatio de morte Christi*, etc.) et d'œuvres italiennes, parmi lesquelles on remarque l'*Arcadia*, roman pastoral mêlé de prose et de vers.

4. Farces et moralités. Sur ce genre de pièces, voir notre *Tableau de la littérature au XVIe siècle* (*Poésie dramatique*).

5. *Œuvre* était masculin.

6. Aujourd'hui, *grâce à Dieu ;* on disait de même alors *la Dieu merci*, c'est-à-dire *par la merci de Dieu*, aujourd'hui *Dieu merci*.

7. Le mot, nouvellement pris à l'italien *squadrone*, n'avait pas encore reçu définitivement la forme française *escadron*.

8. Conquises, devenues esclaves.

ombre de bonne foy, vous surprenne tous nuds, contans[1] la rençon du Capitole. Donnez en[2] ceste Grece menteresse[3] et y semez encor' un coup[4] la fameuse nation des Gallogrecs[5]. Pillez moy sans conscience, les sacrez thresors[6] de ce temple Delphique, ainsi que vous avez fait autrefois : et ne craignez plus ce muet Apollon, ses faulx oracles, ny ses flesches rebouchees[7]. Vous souvienne de vostre ancienne Marseille, secondes Athenes et de vostre Hercule Gallique, tirant les peuples apres luy par leurs oreilles, avecques une chaine attachee à sa langue.

(*Ibid.*, livre II, fin ; éd. de 1568, feuillet 40;
éd. M.-Laveaux, tome I, p. 62.)

2. D'escrire en sa langue[8].

Quiconque soit qui s'estudie
En leur langue imiter les vieux[9],
D'une entreprise trop hardie
Il tente la voye des cieux ;
Croyant en[10] des ailes de cire[11]
Dont Phœbus le peult deplumer[12] ;
Et semble, à le voir, qu'il desire
Nouveaux noms donner à la mer.
Il y met de l'eau[13], ce me semble,
Et pareil (peult estre) encor est
A celuy qui du bois assemble,
Pour le porter en la forest[14].
Qui suyvra la divine Muse[15]
Qui tant sceut Achille extoller[16] ?
Où est celuy qui tant s'abuse
De cuider[17] encores voler
Ou[18] par regions incognuës

1. Comptant.
2. Attaquez.
3. Menteuse.
4. Encore une fois.
5. Allusion à l'invasion de la Grèce par les Gaulois (278 avant J.-C.).
6. Forme latinisée de *trésors* (*thesauros*).
7. Émoussées.
8. Cette pièce est dirigée contre ceux qui, imitant les anciens, écrivent en grec ou en latin. Du Bellay a donné un commentaire à cette ode dans le chap. XII du livre II de sa *Défense de la langue française*.
9. Les Anciens, les Grecs, les Romains.
10. Se confiant à.
11. Comme Icare.
12. Les rayons du soleil avaient rammolli et fait fondre la cire qui attachait les ailes aux épaules d'Icare.
13. Il apporte de l'eau à la mer.
14. Ajouter ses poésies latines ou grecques à celles des anciens, c'est apporter de l'eau à la rivière, du bois dans la forêt.
15. Qui osera suivre Homère.
16. Célébrer ; latinisme (*extollere*).
17. Penser.
18. Là où.

Le cygne Thebain [1] si souvent
Dessous luy regarde les nues
Porté sur les ailes du vent ?
Qui aura l'haleine assez forte
Et l'estommac pour entonner
Jusqu'au bout la buccine torte [2]
Que le Mantuan [3] fist sonner?
Mais ou est celuy qui se vante
De ce Calabrois [4] approcher
Duquel jadis la main sçavante
Sceut la lyre tant bien toucher?
Princesse [5], je ne veux point suyvre
D'une belle mer les dangers,
Aimant mieux entre les miens vivre [6]
Que mourir [7] chez les estrangers.
Mieux vault que les siens on precede,
Le nom d'Achille poursuyvant,
Que d'estre ailleurs un Diomede,
Voire un Thersite bien souvent.
Quel siecle esteindra ta memoire
O Boccace? Et quels durs hivers
Pourront jamais seicher la gloire,
Petrarque, de tes lauriers verds?
Qui verra la vostre muette
Dante, et Bembe [8] à l'esprit hault ain [9]?
Qui fera taire la musette
Du pasteur Neapolitain [10]?
Le Lot, le Loyr, Touvre et Garonne [11]
A voz bords vous direz le nom
De ceux que la docte couronne
Eternize de hault renom.
Et moy (si la douce folie
Ne me deçoit) je te promets

1. Pindare.
2. La trompette recourbée.
3. Virgile.
4. Horace.
5. Le poëte s'adresse à *madame Marguerite*, la sœur de Henri II. Voir plus haut, page 116, n. 3.
6. Rester célèbre parmi les écrivains de mon pays.
7. Être condamné à l'oubli.
8. Le cardinal Bembo, célèbre prosateur italien ; toutefois, Bembo fut aussi un cicéronien.
9. Fier.
10. Voir p. 206, n. 3. Aujourd'hui Sennazar est plus connu pour ses poésies latines que pour ses poésie italiennes.
11. Rivières qui arrosent les contrées où sont nés d'illustres poëtes du temps. Le Lot rappelle le nom de Marot, né à Cahors; le Loyr, celui de Ronsard, né à Vendôme ; la Touvre, celui de Saint Gelais. né à Angoulême ; la Garonne, celui de Lancelot de Carle, né à Bordeaux

Loyre, que ta lyre abolie,
Si je vy, ne sera jamais[1].
Marguerite peut donner celle
Qui rendoit les enfers contens,
Et qui bien souvent apres elle
Tiroit les chesnes escoutans[2].

(*Recueil de poésie presenté à madame Marguerite*, *Ode IV*; éd. Morel, Paris, 1568, feuillet 14; cf. l'éd. Marty-Laveaux, tom. I, p. 242.)

3. L'Idée.

Si nostre vie est moins qu'une journee
En l'eternel[3], si l'an qui faict le tour
Chasse noz jours sans espoir de retour,
Si perissable est toute chose nee,
Que songes-tu, mon ame emprisonnee ?
Pourquoy te plaist l'obscur[4] de nostre jour,
Si pour voler en un plus cler sejour,
Tu as au dos l'aile bien empennee ?
Là est le bien que tout esprit desire,
Là, le repos ou tout le monde aspire,
Là est l'amour; là, le plaisir encore :
Là, ô mon ame, au plus hault ciel guidee,
Tu y pourras recognoistre l'Idee[5]
De la beauté qu'en ce monde j'adore.

(*L'Olive et autres œuvres poétiques*, sonnet CXIII; éd. Morel, feuillet 14, Paris, 1568; cf. l'éd. Marty-Laveaux, tome I, p. 137.)

4. Le Poete courtisan.

Je ne veux point icy du maistre d'Alexandre[6],
Touchant l'art poëtic, les preceptes t'apprendre
Tu n'aprendras de moy comment jouer il fault
Les miseres des Roys dessus un eschafault[7] :
Je ne t'enseigne l'art de l'humble comœdie,
Ny du Mëonien[8] la Muse plus hardie :

1. Ta lyre ne sera jamais abolie.
2. Cette strophe veut dire que Marguerite peut si bien inspirer un poëte qu'elle est capable d'en faire un Orphée.
3. Dans l'éternité.
4. L'obscurité.
5. Le type, l'idéal.
6. Aristote, auteur d'une poétique.
7. Sur la scène (dans les tragédies).
8. Homère, le chantre de Méonie, et Lydie.

Bref je ne monstre icy d'un vers Horatien [1]
Les vices et vertuz du poëme ancien :
Je ne depeins aussi le Poëte du Vide [2]
La court est mon autheur, mon exemple et ma guide [3].
Je te veux peindre icy, comme un bon artisan,
De toutes ses couleurs l'Apollon [4] Courtisan :
Où la longueur sur tout il convient que je fuye,
Car de tout long ouvrage à la Court on s'ennuye.
Celuy donc qui est né (car il se fault tenter [5]
Premier que [6] lon se vienne à la court presenter)
A ce gentil mestier, il fault que de jeunesse
Aux ruses et façons de la court il se dresse.
Ce precepte est commun : car qui veult s'avancer
A la court, de bonne heure il convient [7] commencer.
Je ne veulx que long temps à l'estude il pallisse,
Je ne veulx que resveur sur le livre il vieillisse,
Fueilletant studieux tous les soirs et matins
Les exemplaires Grecs, et les autheurs Latins [8].
Ces exercices-la font l'homme peu habile,
Le rendant catarreux, maladif et debile,
Solitaire, facheux, taciturne et songeard;
Mais nostre courtisan est beaucoup plus gaillard,
Pour un vers allonger, ses ongles il ne ronge;
Il ne frappe sa table [9]; il ne réve, il ne songe,
Se brouillant le cerveau de pensemens divers,
Pour tirer de sa teste un miserable vers,
Qui ne rapporte, ingrat, qu'une longue risee
Par tout ou l'ignorance est plus [10] authorisee.
Toy donc qui as choisy le chemin le plus court,
Pour estre mis au ranc des sçavans de la court,
Sans mascher le laurier, ny sans prendre la peine
De songer en [11] Parnasse et boire à la fontaine [12]
Que le cheval volant [13] de son pied fit saillir,
Faisant ce que je dy, tu ne pourras faillir.

1. A la manière d'Horace, dans son *Epître aux Pisons*.
2. Le poëte dont le Vide (Marc-Jérôme Vida) donne le portrait idéal dans son *Art poétique*.
3. Sur le genre de ce mot, voir plus haut, p. 174, n. 10.
4. Le poëte.
5. Essayer ses forces.
6. Avant que.
7. Il lui convient.
8. Voir plus haut, p. 204, n. 6.
9. Comme le poëte dont parle Perse, *Sat.* I, 106 :

Nec pluteum cædit, nec demorsos sapit ungues.

10. Le plus.
11. De rêver sur le.
12. D'Hippocrène.
13. Pégase.

Je veux en premier lieu que sans suivre la trace
(Comme font quelques uns) d'un Pindare et Horace,
Et sans vouloir, comme eux, voler si haultement,
Ton simple naturel tu suives seulement.
Ce proces tant mené [1], et qui encore dure [2],
Lequel des deux vault mieulx, ou l'art, ou la nature,
En matiere de vers, à la court est vuidé :
Car il suffit icy que tu soyës guidé
Par le seul naturel, sans art et sans doctrine,
Fors cest art qui apprend à faire bonne mine.
Car un petit sonnet qui n'a rien que le son,
Un dixain à propos, ou bien une chanson
Un rondeau bien troussé, avec une ballade
(Du temps qu'elle couroit) vault mieux qu'une Iliade.
Laisse moy doncques là ces Latins et Gregeois,
Qui ne servent de rien au poëte François,
Et soit la seule court ton Virgile et Homere
Puisqu'elle est (comme on dit) des bons esprits la mere [3].
La court te fournira d'arguments suffisants,
Et seras estimé entre les mieulx disans.
Non comme ces réveurs, qui rougissent de honte
Fors entre les sçavans, desquelz on ne fait compte.
Or si les grands seigneurs tu veux gratifier [4],
Argumens à propos il te fault espier :
Comme quelque victoire ou quelque ville prise,
Quelque nopce, ou festin, ou bien quelque entreprise
De masque [5], ou de tournoy : avoir force desseings [6],
Desquelz à ceste fin tes coffres [7] seront pleins.

. . . .

Quelque nouveau poëte à la court se presente [8],
Je veux qu'à l'aborder [9] finement on le tente [10] :
Car s'il est ignorant, tu sçauras bien choisir
Lieu et temps à propos, pour en donner plaisir :
Tu produiras par tout ceste beste, et en somme,
Aux despens d'un tel sot tu seras galland homme,
S'il est homme sçavant, il te fault dextrement

1. Poursuivi.
2. Et adhuc sub judice lis est.
(Horace, *Art poétique*, 73.)
3. Comparez le discours de Clitandre sur la Cour :

... L'esprit du monde y vaut sans flatterie
Tout le savoir obscur de la pédanterie.
(*Femmes savantes*, IV, 3.)

4. Être agréable à.
5. Mascarade.
6. Projets d'ouvrages.
7. Cassettes où l'on serrait ses papiers.
8. Se présente-t-il.
9. Dès qu'on l'aborde.
10. On le mette à l'épreuve.

Le mener par le nez, le louër sobrement,
Et d'un petit soub-ris [1], et branslement de teste
Devant les grands seigneurs luy faire quelque feste :
Le presenter au Roy, et dire qu'il fait bien,
Et qu'il a merité qu'on luy face du bien.
Ainsi tenant tousjours ce povre homme soubs bride,
Tu te feras valoir en luy servant de guide :
Et combien que tu sois d'envie espoinçonné [2],
Tu ne seras pour tel toutefois soubsonné [3].

Je te veux enseigner un autre poinct notable :
Pour ce que de la court l'eschole c'est la table,
Si tu veux promptement en honneur parvenir,
C'est ou plus sagement il te faut maintenir.
Il fault avoir tousjours le petit mot pour rire,
Il fault des lieux communs, qu'à tous propos on tire,
Passer ce qu'on ne sçait, et se montrer sçavant
En ce que lon a leu [4] deux ou trois soirs devant.

Mais qui des grands seigneurs veult acquerir la grace
Il ne fault que les vers seulement il embrasse ;
Il fault d'autres propos son stile deguiser
Et ne leur fault tousjours des lettres deviser [5].
Bref, pour estre en ces art des premiers de ton aage
Si tu veux finement jouër ton personnage,
Entre les courtisans du sçavant tu feras,
Et entre les sçavans courtisan tu seras.

. . . .

Tel estoit de son temps le premier estimé,
Duquel si on eust leu quelque ouvrage imprimé
Il eust renouvelé (peut estre) la risee
De la montaigne enceinte [6] : et sa Muse prisee
Si hault auparavant, eust perdu (comme on dit)
La reputation qu'on luy donne à credit.
Retien donques ce poinct : et si tu m'en veux croire,
Au jugement commun ne hasarde ta gloire,
Mais sage sois content du jugement de ceux
Lesquelz trouvent tout bon [7], ausquelz plaire tu veux,
Qui peuvent t'avancer en estats et offices,
Qui te peuvent donner les riches benefices,

1. Sourire.
2. Aiguillonné.
3. Soupçonné.
4. Lu.
5. Parler des belles lettres.
6. Parturiunt montes, nascetur ridiculus mu (Horace, *Art poétique*, vers 139).
7. De toi.

Non ce vent populaire [1], et ce frivole bruit [2]
Qui de beaucoup de peine apporte peu de fruict.
Ce faisant, tu tiendras le lieu d'un Aristarque [3]
Et entre les sçavans seras comme un Monarque :
Tu seras bien venu entre les grands seigneurs,
Desquelz tu recevras les biens et les honneurs,
Et non la pauvreté, des Muses l'heritage,
Laquelle est à ceux-là reservee en partage,
Qui, dedaignant la court, fascheux et malplaisans,
Pour allonger leur gloire, accourcissent leurs ans.

(*Ibid.*, éd. de 1568, feuillet 78, verso; éd. M.-Laveaux, tome II, p. 67.)

5. Les Ruines de Rome.

Telz que lon vid jadis les enfans de la Terre,
Plantez dessus les monts pour escheller [4] les cieux,
Combatre main à main la puissance des Dieux
Et Juppiter contre eux qui ses foudres desserre :
Puis, tout soudainement renversez du tonnerre,
Tumber deça dela ces squadrons [5] furieux,
La terre gemissante et le Ciel glorieux
D'avoir à son honneur achevé ceste guerre;
Tel encor' on a veu par dessus les humains
Le front audacieux des sept costaux [6] Romains
Lever contre le ciel son orgueilleuse face :
Et telz ores [7] on voit ces champs deshonnorez
Regretter leur ruine, et les Dieux asseurez
Ne craindre plus là hault si effroyable audace.

* * *

Ny la fureur de la flamme enragee,
Ny le tranchant du fer victorieux,
Ny le degast du soldat furieux,
Qui tant de fois (Rome) t'a saccagee;
Ny coup sur coup ta fortune changee,
Ny le ronger [8] des siecles envieux [9].

1. Le souffle de la faveur populaire : *Nimium gaudens* popularibus auris. (Virgile, *Énéide*, VI, 816.)
2. Réputation.
3. Célèbre critique d'Alexandrie qui révisa les poëmes d'Homère.
Fiet Aristarchus.
(Horace, *Art poét.*, vers 450.)
4. Escalader.
5. Escadrons.
6. Collines.
7. Maintenant.
8. Infinitif pris substantivement.
9. C'est le *tempus edax* d'Horace.

Ny le despit des hommes et des Dieux,
Ny contre toy ta puissance rangee [1],
Ny l'esbranler des vents impetueux,
Ny le débord de ce Dieu tortueux [2]
Qui tant de fois t'a couvert de son onde,
Ont tellement ton orgueil abbaissé
Que la grandeur du rien qu'ilz t'ont laissé
Ne face encor' emerveiller le monde.

(*Antiquitez de Rome*, sonnets XII et XIII, dans *les Regrets et autres œuvres poétiques*; éd. de 1569, feuillet 55, recto et verso; éd. M.-Laveaux, tome II, p. 269, 270.)

6. Regrets.

France, mere des arts, des armes et des loix,
Tu m'as nourry long temps du laict de ta mamelle :
Ores [3], comme un aigneau qui sa nourrisse appelle
Je remplis de ton nom les antres et les bois.
Si tu m'as pour enfant advoüé quelquefois
Que ne me respons-tu maintenant, ô cruelle?
France, France, respons à ma triste querelle [4] :
Mais nul, sinon Echo, ne respond à ma voix.
Entre les loups cruels j'erre parmy la plaine,
Je sens venir l'hyver, de qui la froide haleine
D'une tremblante horreur fait herisser ma peau.
Las! tes autres aigneaux n'ont faute de pasture
Ils ne craignent le loup, le vent, ny la froidure;
Si ne suis-je pourtant [5] le pire du troppeau.

* * *

Ce pendant que Magny suit son grand Avanson,
Panjas son Cardinal et moy le mien encore [6],
Et que l'espoir flateur, qui noz beaux ans devore
Appaste noz desirs d'un friand hameçon,
Tu [7] courtises les Roys, et d'un plus heureux son
Chantant l'heur [8] de Henry [9], qui son siecle decore,
Tu t'honores toy mesme, et celuy qui honore

1. Ni les guerres civiles.
2. Les inondations du Tibre.
3. Maintenant.
4. Plainte.
5. Et pourtant je ne suis pas.
6. Olivier de Magny accompagnait en Italie M. d'Avanson; Panjas, autre ami de J. du Bellay, suivait un cardinal français (le cardinal de Châtillon ou de Lorraine), et du Bellay était attaché en qualité de secrétaire à la maison de son cousin le cardinal.
7. Le sonnet est adressé à Ronsard.
8. Le bonheur.
9. Henri II.

L'honneur que tu luy fais par ta docte chanson.
Las! et nous cependant nous consumons nostre âge
Sur le bord incogneu d'un estrange [1] rivage
Ou le malheur nous fait ces tristes vers chanter :
Comme on voit quelquefois, quand la mort les appelle,
Arrangez flanc à flanc parmy l'herbe nouvelle,
Bien loing sur un estang trois cygnes lamenter.

*
* *

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,
Ou comme cestuy là qui conquit la toison [2]
Et puis est retourné, plein d'usage [3] et raison
Vivre entre ses parents le reste de son âge!
Quand revoirai-je, helas! de mon pauvre village
Fumer la cheminee ; et en quelle saison
Revoirai-je le clos de ma pauvre maison
Qui m'est une province [4] et beaucoup d'avantage!
Plus me plaist le sejour qu'ont basty mes ayeulx
Que des palais Romains le front audacieux :
Plus que le marbre dur [5] me plaist l'ardoise fine [6] :
Plus mon Loyre [7] gaulois que le Tybre latin
Plus mon petit Lyré [8] que le mont Palatin,
Et, plus que l'air marin, la doulceur Angevine [9].

(*Regrets;* sonnets IX, XVI, XXXI; éd. de 1569, feuillets 6, 8, 11 ; éd. de M.-Laveaux, tome II, p. 171, 175, 182.)

7. Contre Rome.

Flatter un crediteur [10], pour son terme allonger,
Courtiser un banquier, donner bonne esperance
Ne suivre en son parler la liberté [11] de France,
Et pour respondre un mot, un quart d'heure y songer :
Ne gaster sa santé par trop boire et manger,
Ne faire sans propos une folle despense,
Ne dire à tous venans tout cela que lon pense,
Et d'un maigre discours gouverner [12] l'estranger :
Cognoistre les humeurs, cognoistre qui demande,
Et d'autant que lon a la liberté plus grande

1. Étranger.
2. Toison d'or.
3. Expérience.
4. Qui vaut pour moi une province, et bien plus.
5. Des palais italiens.
6. Des maisons de l'Anjou.
7. La rivière du Loir.
8. Village d'Anjou où est né du Bellay.
9. Du climat de l'Anjou.
10. Créancier.
11. Franchise.
12. Entretenir; cf. plus haut, p. 145, n. 13.

D'autant plus se garder que lon ne soit repris :
Vivre avecques chascun, de chascun faire compte[1] :
Voilà, mon cher Morel (dont je rougis de honte),
Tout le bien qu'en trois ans à Rome j'ay appris.

*
* *

Marcher d'un grave pas et d'un grave sourci[2]
Et d'un grave soubris[3] à chascun faire feste,
Balancer[4] tous ses mots, respondre de la teste
Avec un *Messer non*[5] ou bien un *Messer si*[6]
Entremesler souvent un petit *Et cosi*[7]
Et d'un son *Servitor'* contrefaire l'honneste;
Et, comme si l'on eust sa part en la conqueste[8]
Discourir sur Florence et sur Naples aussi :
Seigneuriser[9] chascun d'un baisement de main
Et suivant la façon du courtisan Romain
Cacher sa pauvreté d'une brave apparence[10];
Voilà de ceste Court[11] la plus grande vertu
Dont souvent mal monté, mal sain et mal vestu,
Sans barbe et sans argent on s'en retourne en France.

(*Regrets;* sonnets LXXXV et LXXXVI ; éd. de 1569, feuillet 25; éd. M.-Laveaux, tome II, p. 209 et 210.)

8. D'un vanneur de blé aux vents.

A vous, troppe[12] legere,
Qui d'aile passagere
Par le monde volez,
Et d'un sifflant murmure
L'ombrageuse verdure
Doulcement esbranlez,
J'offre ces violettes,
Ces lis et ces fleurettes
Et ces roses icy,
Ces merveillettes roses
Tout freschement écloses
Et ces œilletz aussi.

1. Être obligé de tenir compte de tout le monde.
2. *D'un grave sourcil*, avec un air grave, latinisme.
3. Sourire.
4. Peser.
5. *Non monsieur*.
6. *Si monsieur*.
7. Lire *E cosi, c'est ainsi*.
8. A la conquête de l'Italie.
9. Traiter en seigneur.
10. Sous de riches dehors.
11. La cour pontificale.
12. Troupe.

De vostre doulce halaine
Eventez ceste plaine,
Eventez ce sejour;
Ce pendant que j'ahanne[1]
A mon blé, que je vanne
A la chaleur du jour[2].

(*Divers jeux rustiques : Vœux rustiques*; édit. de 1569; fol. 6, verso ; éd. M.-Laveaux, t. II, p. 299).

9. Charles-Quint et Paul IV[3].

Je n'ay jamais pensé que ceste voulte ronde
Couvrit rien de constant; mais je veux desormais,
Je veux, mon cher Morel, croire plus que jamais
Que dessoubz ce grand tout rien ferme ne se fonde;
Puisque celluy qui fut de la terre et de l'onde
Le tonnerre et l'effroy, las de porter le faix,
Veult d'un cloistre borner la grandeur de ses faitz,
Et, pour servir à Dieu, abandonner le monde.
Mais quoy? Que dirons-nous de cest autre vieillard,
Lequel, ayant passé son aage plus gaillard
Au service de Dieu, ores[4] Cesar imite?
Je ne sçai qui des deux est le moins abusé;
Mais je pense, Morel, qu'il est fort malaisé
Que l'un soit bon guerrier ny l'autre bon hermite.

(*Sonnets inédits* de J. du Bellay, publiés par A. de Montaiglon, 1849, p. 5. — Cf. l'éd. de M. M.-Laveaux, II, p. 529.)

1. Je me fatigue, je travaille.

2. Cette pièce est la seconde de treize pièces réunies sous le titre de *Vœux rustiques*; elles sont imitées de treize pièces latines composées par le poëte André Navagero, noble Vénitien qui vivait au commencement du seizième siècle. Voici la pièce de Navagero dont du Bellay a transformé les distiques monotones en un rhythme gracieux et léger :

Vota ad auras

Auræ quæ levibus percurritis aera pennis
Et strepitis blando per nemora alta sono,
Serta dat hæc vobis, vobis hæc rustica Simon
Spargit odorato plena canistra croco.
Vos lenite æstum et paleas sejungite inanes,
Dum medio fruges ventilat ille die.

3. Ce sonnet a été écrit en 1556, au moment de l'abdication de Charles-Quint. Le pape Paul IV entreprenait alors une expédition malheureuse contre le royaume de Naples qui appartenait à l'Espagne.

4. Maintenant.

RONSARD

1524-1585.

Pierre de Ronsard naquit le 11 septembre 1524 à Vendôme d'une vieille famille originaire des bords du Danube et établie en France depuis Philippe de Valois. Son père avait suivi François Ier dans sa captivité à Madrid. Après un court séjour au collége de Navarre, à peine âgé de dix ans, il entra dans la maison du duc d'Orléans, fils du roi, qui l'accueillit en faveur des services de son père. Il s'attacha ensuite à Jacques Stuart qu'il accompagna en Ecosse, et resta trois ans en Angleterre. Puis il rentra en France, chez le duc d'Orléans qui, appréciant ses talents, l'envoya dans diverses ambassades en Flandre, en Hollande, en Grande-Bretagne où il pensa périr au milieu d'une tempête, en Allemagne où il accompagna Lazare de Baïf. Mais ces voyages et les fatigues de la vie de cour épuisaient sa santé. Il tomba malade, et fut atteint de surdité.

Forcé d'abandonner le service des princes, il s'enferma au collége Coqueret où il retrouva le fils de Lazare de Baïf, Jean, avec qui il étudia passionnément les littératures anciennes. C'est là encore qu'il connut Jodelle, Belleau, Du Bellay étudiant sous Jean Daurat. Le vieil humaniste communiqua à ses jeunes auditeurs son admiration enthousiaste pour la poésie des Grecs et des Latins, et Ronsard conçut l'ambition de doter à son tour son pays de semblables chefs-d'œuvre. La tentative de Ronsard fut une véritable révolution dans la poésie. Ses amis l'acclamèrent comme le chef d'une nouvelle école et devinrent ses disciples. Sous le titre de *Défense et Illustration de la langue françoise*, Du Bellay lança en 1549 un manifeste qui déclarait la guerre à l'école de Marot, et l'année suivante Ronsard publia le premier volume de ses odes. Le triomphe fut complet, et dès lors commença ce règne de quarante années pendant lesquelles Ronsard demeura le souverain incontesté de la poésie française. Sa mort (27 décembre 1585) fut un deuil public. Mais l'admiration qui l'avait porté si haut ne devait pas lui survivre. « Du jour où Malherbe biffa un exemplaire de ses œuvres, Ronsard fut condamné à l'oubli, et il s'attacha à son nom le souvenir d'une grande entreprise misérablement avortée. Quelques vers injustes de Boileau, voilà tout ce que la postérité, jusqu'à nos jours, garda de la mémoire de cet homme qui, au XVIe siècle, avait été notre plus grande gloire littéraire. La critique, aujourd'hui plus impartiale, sans rendre à Ronsard le rang suprême que lui donnaient ses contemporains, l'a placé du moins à un rang qui n'est pas méprisable. »

Voir sur Ronsard et le caractère de sa révolution littéraire, notre *Tableau de la littérature au* XVIe *siècle* (section II, pages 96-104 et 118-125).

Les œuvres complètes de Ronsard ont été publiées de nos jours par M. Prosper Blanchemain dans la *Bibliothèque elzévirienne* (7 vol. in-18).

1. Adjuration.

Ciel, air et vents, plaine et monts descouvers,
Tertres fourchus[1] et forests verdoyantes,
Rivages tors[2] et sources ondoyantes,
Taillis rasez, et vous, bocages vers;
Antres moussus à demy-front[3] ouvers,
Prez, boutons, fleurs et herbes rousoyantes[4],
Coteaux vineux et plages blondoyantes,
Gastine[5], Loir[6], et vous mes tristes vers,
Puis qu'au partir, rongé de soin et d'ire,
A ce bel œil l'adieu je n'ay sceu dire,
Qui prés et loin[7] me detient en esmoy,
Je vous supply, ciel, air, vents, monts et plaines,
Taillis, forests, rivages et fontaines
Antres, prez, fleurs, dites-le-luy pour moy;

(*Les Amours de Cassandre, Sonnet* LXVI ; tome I, p. 39, des *Œuvres complètes de Ronsard*, édit. Blanchemain.)

2. A Hélène.

Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle,
Assise aupres du feu, devidant et filant,
Direz, chantant mes vers et vous esmerveillant :
« Ronsard me celebroit du temps que j'estois belle. »
Lors vous n'aurez servante oyant[8] telle nouvelle
Desja sous le labeur à demy sommeillant
Qui, au bruit[9] de Ronsard, ne s'aille réveillant,
Benissant vostre nom de[10] louange immortelle.
Je seray sous la terre et, fantosme sans os,
Par les ombres myrteux[11] je prendrai mon repos;
Vous serez au fouyer[12] une vieille accroupie,

1. Collines à double sommet. On disait dans le même sens « le mont *fourchu* » pour désigner le Parnasse à la double cime.
2. Tortueux, aux contours variés.
3. Dont la façade est à demi ouverte.
4. Humides de rosée.
5. Forêt de Gastine.
6. Rivière du Loir.
7. De près comme de loin.
8. Entendant.
9. En entendant le nom de Ronsard.
10. Par une.
11. Sous l'ombrage des myrtes. *Ombre* était des deux genres au seizième siècle, généralement masc. au sens propre et fém. au sens fig. de *fantôme*.
12. Foyer.

Regrettant mon amour et vostre fier desdain.
Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain :
Cueillez dés aujourd'hui les roses de la vie[1].
(*Sonnets pour Hélène*, livre II, *Sonnet* XLII ; — tome I, p. 340.)

3. A Cassandre.

Mignonne, allons voir si la rose
Qui ce matin avoit desclose
Sa robe de pourpre au soleil,
A point perdu, ceste vesprée[2],
Les plis de sa robe pourprée,
Et son teint au vostre pareil.
Las ! voyez comme en peu d'espace,
Mignonne, elle a dessus la place,
Las ! las ! ses beautez laissé cheoir !
O vrayment marastre Nature,
Puis qu'une telle fleur ne dure
Que du matin jusques au soir !
Donc, si vous me croyez, Mignonne,
Tandis que vostre âge fleuronne
En sa plus verte nouveauté[3],
Cueillez, cueillez vostre jeunesse :
Comme à cette fleur, la vieillesse
Fera ternir vostre beauté.
(*Odes*, livre I, ode XVII ; — tome II, p. 117.)

4. A Anthoine Chasteigner.

ABBÉ DE NANTUEIL.

Ne s'effroyer[4] de chose qui arrive,
Ne s'en fascher aussi,
Rend l'homme heureux et fait encor qu'il vive
Sans peur ne sans souci[5].
Comme le temps, vont les choses mondaines,
Suivans son mouvement ;

1. Comparez *la bonne Vieille* de Béranger :
Vous vieillirez, ô ma belle maîtresse,
Vous vieillirez, et je ne serai plus.
2. N'a point perdu ce soir.
3. *Fleuronne*, fleurit. Cf. Lucrèce : *Novitas tum florida mundi* (V, 944).
4. Ne s'effrayer.
5. Comparez Horace, *Epîtres*, I, 6 : *Nil admirari prope res est una, Numici*, etc.

Il est soudain, et les saisons soudaines
Font leur cours brèvement.
Dessus le Nil jadis fut la science,
Puis en Grece elle alla;
Rome depuis en eut l'experience,
Paris maintenant l'a.
Villes et forts et royaumes perissent
Par le temps tout exprès,
Et donnent lieu [1] aux nouveaux qui fleurissent
Pour remourir après.....
La mer n'est plus où elle souloit [2] estre;
Et aux lieux vuides d'eaux
(Miracle estrange!) on la void soudain naistre
Hospital [3] de bateaux.
Telles loix fit dame Nature guide,
Lors que par sur le dos
Pyrrhe sema [4] dedans le monde vuide
De sa mere les os;
A celle fin que nul homme n'espere
S'oser dire immortel,
Voyant le temps qui est son propre pere [5],
N'avoir rien moins de tel.
Arme-toy donc de la philosophie
Contre tant d'accidens,
Et, courageux, d'elle te fortifie
L'estomach [6] au dedans,
N'ayant effroy de chose qui survienne
Au devant de tes yeux,
Soit que le ciel les abysmes devienne
Et l'abysme les cieux.
(*Id. ibid.*, ode XIX; — t. II, p. 225.)

5. De l'election de son Sepulchre.

Antres, et vous fontaines,
De ces roches hautaines
Qui tombez contre-bas

1. Font place.
2. Avait coutume; de *souloir* (solere).
3. Lieu qui peut recevoir des bateaux.
4. (Les lançant) par dessus son dos, Pyrrha sema, etc. Voir Ovide, *Métamorphoses*, I, 375 et suiv.
5. L'homme étant né dans le temps.
6. Le cœur.

D'un glissant pas [1];
Et vous forests, et ondes
Par ces prez vagabondes,
Et vous, rives et bois,
Oyez ma vois.
Quand le ciel et mon heure
Jugeront [2] que je meure,
Ravi [3] du beau sejour
Du commun jour,
Je defens qu'on ne rompe
Le marbre [4], pour la pompe [5]
De vouloir mon tombeau
Bastir plus beau.
Mais bien je veux qu'un arbre
M'ombrage en lieu d'un marbre,
Arbre qui soit couvert
Tousjours de verd.
De moy puisse la terre
Engendrer un lierre
M'embrassant en maint tour
Tout à l'entour;
Et la vigne tortissse [6]
Mon sepulchre embellisse,
Faisant de toutes pars
Un ombre [7] espars [8].
Là viendront chaque année
A ma feste ordonnée [9],
Avecques leurs troupeaux,
Les pastoureaux:
Puis ayans fait l'office
De leur beau sacrifice,
Parlans à l'isle ainsi,
Diront ceci :
« Que tu es renommée [10]
D'estre tombeau nommée
D'un de qui l'univers

1. Marche.
2. Auront décidé.
3. Enlevé.
4. En le tirant de la carrière, en le taillant.
5. Pour satisfaire à l'orgueil de vouloir me bâtir un tombeau plus beau, plus magnifique.
6. Qui se tord, s'enlace autour.
7. Voir p. 219, n. 11.
8. Qui s'étend.
9. Instituée.
10. Quelle célébrité cela te donne d'être, etc.

Chante les vers,
« Et qui oncque en sa vie
Ne fut brulé d'envie,
Mendiant les honneurs
Des grands seigneurs;
« Ny n'enseigna l'usage
De l'amoureux breuvage,
Ny l'art des anciens
Magiciens;
« Mais bien à nos campagnes
Fit voir les Sœurs compagnes[1]
Foulantes l'herbe aux sons
De ses chansons.
« Car il fit à sa lyre
Si bons accords eslire[2]
Qu'il orna de ses chants
Nous et nos champs!
« La douce manne tombe[3]
A jamais sur sa tombe,
Et l'humeur[4] que produit
En may la nuit!
« Tout à l'entour l'emmure[5]
L'herbe et l'eau qui murmure
L'un tousjours verdoyant,
L'autre ondoyant!
« Et nous, ayans memoire
Du renom de sa gloire,
Luy ferons, comme à Pan,
Honneur chaque an. »
Ainsi dira la troupe,
Versant de mainte coupe
Le sang d'un agnelet[6],
Avec du lait,
Dessus moy[7], qui à l'heure[8]
Seray par la demeure
Où les heureux esprits
Ont leur pourpris[9].

1. Les Muses.
2. Choisir.
3. Que la douce manne tombe.
4. La rosée (lat. *humor*, eau).
5. Que l'herbe et l'eau l'emmurent, l'entourent.
6. Petit agneau.
7. Sur moi, c'est-à-dire sur ma tombe.
8. A ce moment-là.
9. Demeure. « Tout brille en ce *pourpris*. » (La Fontaine, *Philémon et Baucis*.)

La gresle ne[1] la nége
N'ont tels lieux pour leur siege
Ne la foudre oncques là
Ne devala[2] :
Mais bien constante y dure
L'immortelle verdure,
Et constant en tout temps
Le beau printemps...
(*Id.*, livre IV, ode IV ; — tome II, p. 249.)

6. Tous sont égaux devant la mort.

Pourquoy, chetif laboureur,
Trembles tu d'un empereur
Qui doit bien tost, legere ombre[3],
Des morts accroistre le nombre?
Ne sçais tu qu'à tout chacun
Le port d'enfer est commun,
Et qu'une ame imperiale
Aussi tost là bas devale[4]
Dans le bateau de Charon,
Que l'ame d'un bucheron?
Courage, coupeur de terre[5] !
Ces grands foudres de la guerre
Non plus que toy n'iront pas
Armez d'un plastron là bas
Comme ils alloient aux batailles :
Autant leur vaudront leurs mailles[6],
Leurs lances et leur estoc[7]
Comme à toy vaudra ton soc.....
(*Id.*, *ibid.*, ode XII ; — tome II, p. 269.)

7. L'Amour et l'Abeille.

Le petit enfant Amour
Cueilloit des fleurs alentour
D'une ruche, où les avettes[8]
Font leurs petites logettes.

1. Ni.
2. Descendit.
3. Cf. plus haut, p. 219, n. 11.
4. Descend.
5. Laboureur.
6. Cottes de maille.
7. Pique, épieu.
8. Abeille; dérivé de *apis*. *Abeille* est un mot provençal qui a remplacé *avette* vers le seizième siècle.

Comme il les alloit cueillant,
Une avette sommeillant
Dans le fond d'une fleurette,
Luy piqua la main tendrette.
Si tost que piqué se vit,
« Ah ! je suis perdu, » ce dit;
Et s'en-courant vers sa mere,
Luy monstra sa playe amere :
« Ma mère, voyez ma main, »
Ce disoit Amour, tout plein
De pleurs, « voyez quelle enflure
M'a fait une esgratignure ! »
Alors Venus se sou-rit[1]
Et en le baisant le prit,
Puis sa main luy a souflée[2]
Pour guarir sa plaie enflée.
« Qui t'a, dy-moy, faux garçon[3],
Blessé de telle façon?
Sont-ce mes Graces riantes,
De leurs aiguilles poignantes ? »
— « Nenny, c'est un serpenteau,
Qui vole au printemps nouveau
Avecques deux ailerettes
Çà et là sur les fleurettes. »
— « Ah ! vraiment je le cognois,
Dit Venus; les villageois
De la montagne d'Hymette
Le surnomment une avette.
« Si doncques un animal
Si petit fait tant de mal,
Quand son halesne[4] espoinçonne[5]
La main de quelque personne,
« Combien fais-tu de douleurs
Au prix de luy, dans les cœurs
De ceux contre qui tu jettes
Tes homicides sagettes[6]. »

(*Id.*, *ibid.*, ode XIV ; — tome II, p. 270.)

1. Sourit.
2. A soufflé sur sa main.
3. Méchant enfant.
4. Alêne, trait. On dit encore l'*alêne* des cordonniers.
5. Pique.
6. Imitation d'Anacréon. Voir plus bas p. 247 une autre imitation due à Baïf et p. 233 la traduction que R. Belleau a donnée de l'ode grecque.

8. Evocation.

Lors, en tirant de sa gaine yvoirine
Un long couteau, le cache [1] en la poitrine
De la victime, et le cœur luy chercha.
Dessus sa playe à terre elle broncha
En trepignant ; le sang rouge il amasse
Dedans le creux d'une profonde tasse,
Puis le renverse en la fosse à trois fois,
L'espée au poing, priant à haute voix
La royne Hecate et toutes les familles
Du noir Enfer, qui de la Nuict sont filles,
Le froid abysme et l'ardent Phlegeton,
Styx et Cocyt', Proserpine et Pluton,
L'Horreur, la Peur, les Ombres, le Silence,
Et le Chaos, qui fait sa demeurance
Dessous la terre, en la profonde nuit,
Voisin d'Erèbe, où le soleil ne luit.
Il achevoit, quand un effroy luy serre
Tout l'estomac[2]; un tremblement de terre,
Se crevassant par les champs, se fendit;
Un long aboy des mastins s'entendit
Par le bocage, et Hyante est venue
Comme un esprit affublé d'une nue.
« Voicy, disoit, la déesse venir.
Je sens Hecate horrible me tenir ;
Je tremble toute, et sa force puissante
Tout le cerveau me frappe et me tourmente.
Tant plus je veux alenter[3] son ardeur,
Plus d'aiguillons elle me lance au cœur,
Me transportant[4], si bien que je n'ay veine
Ny nerf sur moy, ny ame qui soit saine,
Car mon esprit, qui le dœmon reçoit,
Rien que fureur et horreur ne conçoit. »
Plus que devant[5] une rage l'allume ;
Elle apparut plus grand' que de coustume ;
De teste en pied le corps luy frissonnoit,
Et rien d'humain sa langue ne sonnoit[6].

(*La Franciade*, chant IV ; — tome III, p. 124.)

1. Il s'agit de Francus.
2. Le cœur.
3. Ralentir.
4. Me mettant hors de moi.
5. Avant.
6. Cf. Homère, *Odyssée*, XI ; Théocrite, *Idylles*, II ; Virgile, *Enéide*, VI ; Lucain, *Pharsale*, VI ; etc.

9. Contre les Bucherons de la forest de Gastine.

Escoute, Bucheron, arreste un peu le bras;
Ce ne sont pas des bois que tu jettes à bas ;
Ne vois-tu pas le sang lequel degoute à force
Des Nymphes qui vivoient dessous la dure escorce?
Sacrilege meurdrier [1], si on pend un voleur
Pour piller un butin de bien peu de valeur,
Combien de feux, de fers, de morts et de détresses
Merites-tu, meschant, pour tuer nos Déesses?
Forest, haute maison des oiseaux bocagers!
Plus [2] le Cerf solitaire et les Chevreuls legers
Ne paistront sous ton ombre, et ta verte criniere
Plus du Soleil d'Esté ne rompra la lumiere.
Plus l'amoureux Pasteur sus un tronq adossé,
Enflant son flageolet à quatre trous persé,
Son mastin [3] à ses pieds, à son flanc la houlette,
Ne dira plus l'ardeur de sa belle Janette ;
Tout deviendra muet, Echo sera sans vois;
Tu deviendras campagne, et en lieu de tes bois,
Dont l'ombrage incertain lentement se remue,
Tu sentiras le soc, le coutre et la charrue ;
Tu perdras ton [4] silence et haletans d'effroy
Ny Satyres ny Pans ne viendront plus chez toy.
Adieu, vieille Forest, le jouet de Zephyre,
Où premier [5] j'accorday les langues de ma Lyre,
Où premier j'entendi les fleches resonner
D'Apollon, qui me vint tout le cœur estonner;
Où premier admirant la belle Calliope,
Je devins amoureux de sa neuvaine trope [6],
Quand sa main sur le front cent roses me jeta,
Et de son propre laict Euterpe m'allaita.
Adieu, vieille Forest, adieu testes sacrées,
De tableaux et de fleurs autrefois honorées,
Maintenant le desdain des passans alterez,
Qui, bruslez en l'Esté des rayons etherez [7],
Sans plus trouver le frais de tes douces verdures,

1. Meurtrier.
2. Jamais plus.
3. Mâtin.
4. Leçon de l'éd. Buon, 1623. L'éd. Blanchemain porte : *et silence*, ce qui n'offre pas de sens.
5. D'abord, pour la première fois.
6. De sa troupe composée des neuf sœurs (les Muses).
7. Des rayons du ciel, du soleil.

Accusent tes meurtriers et leur disent injures.
Adieu, chesnes, couronne au vaillans citoyens [1],
Arbres de Jupiter, germes Dodonéens [2],
Qui premiers aux humains donnastes à repaistre [3];
Peuples vrayment ingrats, qui n'ont sçeu recognoistre
Les biens receus de vous, peuples vrayment grossiers,
De massacrer ainsi leurs peres nourriciers.
Que l'homme est malheureux qui au monde se fie!
O Dieux, que veritable est la Philosophie,
Qui dit que toute chose à la fin perira,
Et qu'en changeant de forme une autre vestira [4]!
De Tempé la valée un jour sera montagne,
Et la cyme d'Athos une large campagne;
Neptune quelquefois [5] de blé sera couvert:
La matiere demeure et la forme se perd.

(*Elégies*, xxx; — tome IV, p. 347.)

10 et 11. A Jean D'Aurat,

SON PRECEPTEUR.

Ils ont menty, D'Aurat, ceux qui le veulent dire,
Que Ronsard, dont la Muse a contenté les Rois,
Soit moins que le Bartas [6], et qu'il ait par sa voix
Rendu ce tesmoignage ennemy de sa lyre!
Ils ont menti, D'Aurat! si bas je ne respire [7];
Je sçay trop qui je suis, et mille et mille fois,
Mille et mille tourmens plustost je souffrirois,
Qu'un adveu [8] si contraire au nom que je desire.
Ils ont menty, D'Aurat! c'est une invention
Qui part, à mon advis, de trop d'ambition [9].
J'auroy menti moy-mesme en le faisant paroistre;
Francus [10] en rougiroit, et les neuf belles sœurs [11],

1. Allusion à la *couronne civique*, la plus belle des distinctions militaires, qui portait l'inscription *ob civem servatum*. Cf. Virgile (*Enéide*, VI, 772):

Atque umbrata gerunt civili tempora quercu.

Voir encore Cicéron, *Pro Planco*, 30, 72; Aulu-Gelle, V, 6, 11; Ovide, *Fastes*, IV, 953; Juvénal, VI, 386, etc., etc.

2. Il y avait à Dodone une forêt de chênes consacrée à Jupiter dans laquelle des colombes rendaient des oracles.

3. ... Quum jam glandes atque arbuta sacræ
Deficerent sylvæ et victum Dodona negaret
(Virgile, *Géorgiques*, I, 148-9.)

4. Revêtira une autre forme.

5. Une fois, un jour.

6. Du Bartas, l'auteur des *Semaines*, qu'on opposait à Ronsard.

7. Je vise, j'aspire plus haut.

8. Que de faire cet aveu.

9. De la part de du Bartas.

10. Le héros de la Franciade.

11. Les Muses.

Qui tremperent mes vers dans leurs graves douceurs,
Pour un de leurs enfans ne me voudroient cognoistre.

A luy mesme [1].

Je n'aime point ces vers qui rampent sur la terre,
Ny ces vers ampoullez, dont le rude tonnerre
S'envole outre les airs; les uns font mal au cœur
Des liseurs degoustez, les autres leur font peur :
Ny trop haut, ny trop bas, c'est le souverain style ;
Tel fut celuy d'Homere et celuy de Virgile.

(*Sonnets divers*, LXXII ; — tome V, p. 348-9.)

12. A Robert Garnier,

PRINCE DES TRAGIQUES [2].

Quel son masle et hardy, quelle bouche héroïque
Et quel superbe vers enten-je icy sonner !
Le lierre est trop bas pour ton front couronner,
Et le bouc est trop peu pour ta Muse tragique.
Si Bacchus retournoit au manoir Plutonique,
Il ne voudroit Eschyle au monde redonner [3],
Il te choisiroit seul, qui seul peux estonner
Le theatre François de ton cothurne antique.
Les premiers [4] trahissoient l'infortune des Rois,
Redoublant [5] leur malheur d'une trop basse voix :
La tienne comme foudre en la France s'écarte [6].
Heureux en bons esprits ce siecle plantureux !
Aupres toy [7], mon Garnier, je me sens bien-heureux,
De quoy [8] mon petit Loir est voisin de ta Sarte.

(*Sonnets divers*, LXXXI ; — tome V, p. 354.)

1. C'est-à-dire au même (Jean Daurat). C'est une réflexion sur du Bartas.
Ronsard n'avait pas toujours suivi ces sages maximes ; il avait lui aussi débuté par les vers *ampoulés dont le rude tonnerre s'envole outre les airs* et qui *font peur* au lecteur. Mais il eut le mérite de comprendre qu'il ne fallait pas toujours *pindariser*, et il suivit le conseil qu'Horace adressait jadis aux Pisons :

..... Professus grandia turget ;
Serpit humi tutus nimium (vers 27, 28).

2. Voir plus bas la biographie et des extraits de Garnier.
3. Si Bacchus revenait au séjour de Pluton, il ne voudrait ramener Eschyle des Enfers. Voir Aristophane, *Les Grenouilles*.
4. Les prédécesseurs de Garnier.
5. Ajoutant à leur malheur celui d'être célébrés dans un style bas.
6. Ta voix, éclatant comme la foudre, s'écarte, est à part de tout ce qu'on a entendu jusqu'ici en France.
7. Près de toi.
8. De ce que.

13. Aux Protestants.

Ah! que vous estes loin de nos premiers docteurs,
Qui sans craindre la mort ny les persecuteurs,
De leur bon gré s'offroient aux plus cruels supplices,
Sans envoyer pour eux je ne sçay quels novices!
Que vit [1] tant à Geneve un Calvin desja vieux,
Qu'il ne se fait [2] en France un martyr glorieux,
Souffrant pour sa parole? O ames peu hardies!
Vous ressemblez à ceux qui font les tragedies,
Lesquels, sans les jouer demeurent tous craintifs,
Et en donnent la charge aux nouveaux apprentifs,
Pour n'estre point mocquez ni sifflez, si l'issue
De la fable n'est pas du peuple bien receue.
Le peuple qui vous suit est tout empoisonné;
Il a tant le cerveau de sectes estonné [3],
Que toute la rhubarbe et toute l'anticyre [4]
Ne luy sçauroient guarir sa fiebvre qui empire;
Car tant s'en faut, helas! qu'on la puisse guarir,
Que son mal le contente, et luy plaist [5] d'en mourir.
Il faut, ce dites-vous, que ce peuple fidelle
Soit guidé par un chef qui prenne sa querelle,
Ainsi que Gedeon, qui seul esleu [6] de Dieu,
Contre les Madians mena le peuple Hebrieu.
Si Gedeon avoit commis vos brigandages,
Vos meurtres, vos larcins, vos gothiques [7] pillages,
Il seroit execrable; et s'il avoit forfait
Contre le droict commun, il auroit tres-mal fait.
De vostre election faictes-nous voir la bulle,
Et nous monstrez de Dieu le seing et la cedulle;
Si vous ne la monstrez, il faut que vous croyez
Qu'icy vous n'estes pas du Seigneur envoyez.
Ce n'est plus aujourd'hui qu'on croit en tels oracles!
Faites à tout le moins quelques petits miracles,
Comme les peres saincts, qui jadis guerissoient
Ceux qui de maladie aux chemins languissoient,
Et desquels seulement l'ombre estoit salutaire.

1. Pourquoi voit-on vivre.
2. Au lieu d'affronter le martyre.
3. Abattu.
4. Ellébore.
5. Il lui plaît.
6. Élu.
7. Barbares.

Il n'est plus question, ce dites-vous, d'en faire;
La foy est approuvée [1]. Allez aux regions
Qui n'ont ouy parler de nos religions,
Au Perou, Canada, Calicuth, Canibales;
Là monstrez par effect vos vertus Calvinales.
Si tost que ceste gent grossiere vous verra
Faire un petit miracle, en vous elle croira,
Et changera sa vie où toute erreur abonde;
Ainsi vous sauverez la plus grand'part du monde.
Les Apostres jadis preschoient tous d'un accord;
Entre vous aujourd'hui ne regne que discord;
Les uns sont Zwingliens [2], les autres Lutheristes,
Les autres Puritains [3], Quintins [4], Anabaptistes [5],
Les autres de Calvin vont adorant les pas,
L'un est predestiné et l'autre ne l'est pas,
Et l'autre enrage après l'erreur Muncerienne [6],
Et bien tost s'ouvrira l'escole Bezienne [7];
Si bien que ce Luther lequel estoit premier,
Chassé par les nouveaux, est presque le dernier,
Et sa secte qui fut de tant d'hommes garnie,
Est la moindre de neuf qui sont en Germanie [8].
Vous devriez pour le moins avant que nous troubler,
Estre ensemble d'accord sans vous desassembler;
Car Christ n'est pas un Dieu de noise ny discorde:
Christ n'est que charité, qu'amour et que concorde,
Et montrez [9] clairement par la division
Que Dieu n'est point autheur de vostre opinion [10].

(*Discours des Misères du temps*; — tome VII, p. 25.)

1. Démontrée.
2. Partisans des doctrines de Zwingle, premier auteur de la réformation en Suisse.
3. Ou *non-conformistes*, sectaires de l'église presbytérienne, prétendant suivre la parole de Dieu dans toute sa *pureté*.
4. « Hérétiques du nom de leur auteur; il y peut avoir 60 ans. Ils ne durèrent guère, aussi ne fut-il guère suivi. » (Note de l'édition de 1623.)
5. Secte protestante qui voulait un second baptême, à l'âge de raison.
6. L'erreur de Munzer, l'un des chefs de la secte anabaptiste.
7. L'école de Th. de Bèze.
8. Ronsard semble avoir tracé ici le plan de l'*Histoire des variations* de l'Église protestante, que Bossuet écrira au siècle suivant.
9. *Vous* montrez.
10. Voir plus bas, aux morceaux choisis de d'Aubigné (p. 255-258), la contre-partie de cette éloquente invective.

14. Le Tombeau

DU FEU ROY TRES-CHRESTIEN CHARLES IX,

prince tres-debonnaire, tres-vertueux et tres-eloquent.

Ha ! Charles, tu es mort, et maugré [1] moy je vi !
Je souspire en mon cœur que je ne t'ay suivy,
Comme les plus loyaux suivoyent les Roys de Perses [2].

. . . .

Ny la religion sainctement observée
Qu'il avoit dés Clovis en la France trouvée
Ny sa douce eloquence et sa force de Mars,
Son esprit, magazin de toutes sortes d'arts,
Ny l'amour de vertu, ny son âge premiere
Qui commençoit encore à gouster la lumiere,
Ny les cris des François, ny les vœux maternels,
Ny les pleurs de sa femme au milieu des autels,
N'ont sceu flechir la mort, que [3] sa fiere rudesse
N'ait tranché sans pitié le fil de sa jeunesse.

. . . .

Aussi bien, ô Destin ! la France n'estoit pas
Ny digne de l'avoir, ny de porter ses pas [4] ;
La France à son bon Prince une marastre terre
Où depuis la mammelle il n'a vescu qu'en guerre,
Qu'en civiles fureurs, qu'au milieu des traisons [5].
Il a veu de Jesus abbatre les maisons,
Prophaner les autels, les messes sans usage [6],
Et la religion n'estre qu'un brigandage ;
Toutefois au besoin sa vertu n'a failly.
Il se vit au berceau des serpens assailly
Comme un jeune Herculin, dont [7] il rompit la force ;
Puis quand la tendre barbe au menton se renforce,
Que l'âge et la vertu s'accroissent par le temps,
Il se vit assailly des superbes Titans,
Qui combattoient ce prince en ses propres entrailles [8],
Qu'à la fin il vainquit par quatre grand's batailles.
Il eut le cœur si ferme et si digne d'un Roy

1. Malgré.
2. Voir, par exemple, Xénophon, *Cyropédie*.
3. De manière à empêcher que.
4. ...digne de le porter.
5. Trahisons.
6. Non célébrées.
7. Desquels (serpents).
8. Le prince de Condé, chef du parti calviniste, était de la maison de Bourbon.

Que combattant pour Dieu, pour l'Église et la foy,
Pour autels, pour foyers, contre les heretiques,
Et rompant par conseil leur secrettes pratiques,
Telle langueur extreme en son corps il en prit
Qu'il mourut en sa fleur, martyr de Jesus-Christ [1]!
(*Epitaphes;* — tome VII, p. 170.)

REMI BELLEAU

1528-1577.

La vie de Remi Belleau n'offre rien de saillant. Né à Nogent-e-Rotrou, en 1528, il suivit en Italie, lors de l'expédition de Naples (1557), Remi de Lorraine, marquis d'Elbeuf, qui lui confia ensuite l'éducation de son fils Charles, plus tard duc d'Elbeuf et grand écuyer de France. Il passa paisiblement ses jours dans cette maison. Ses amis lui firent de superbes funérailles (1577) : Ronsard, Baïf, Desportes et Jamyn le portèrent sur leurs épaules jusqu'à l'Église des Grands-Augustins où il fut enterré.

Ce poëte aimable et doux, que l'on appelait le *gentil* Belleau, a mérité le surnom de *Peintre de la nature* que lui donnait Ronsard.

Voir l'appréciation des œuvres de ce poëte dans notre *Tableau de la littérature au* XVI[e] *siècle* (Section II, chap. II, p. 109-111).

M. Gouverneur, imprimeur à Nogent-le-Rotrou, a publié les œuvres du poëte Nogentais dans la Bibliothèque elzévirienne, 3 vol. in-18.

1. D'Amour picqué d'une mouche à miel.

Amour ne voyoit pas enclose
Entre les replis de la rose
Une mouche à miel, qui soudain
En l'un de ses doigts le vint poindre [2].
Le mignon commence à se plaindre
Voyant enfler sa blanche main.
Aussi tost à [3] Venus la belle
Fuyant, il volle à tire d'ælle [4] :
« Mere, dist-il, c'est fait de moy,

1. Cette apologie sans réserve de Charles IX ne s'explique que par l'aveugle affection que le poëte portait à son roi.

2. Piquer.
3. Vers.
4. Aile.

C'en est fait, il faut qu'à ceste heure
Navré jusques au cœur je meure
Si secouru ne suis par toy.
« Navré je suis en ceste sorte
D'un petit serpenteau, qui porte
Deux ailerons dessus le dos,
Aux champs une abeille on l'appelle :
Voyez donc ma playe cruelle,
Las ! il m'a picqué jusqu'à l'os. »
« Mignon (dist Venus), si la pointe [1]
D'une mouche à miel telle atteinte
Droit au cœur (comme tu dis) faict,
Combien sont navrez davantage
Ceux qui sont espoinds [2] de ta rage
Et qui sont blessez de ton trait [3] ? »
(*Odes d'Anacréon*; — édition Gouverneur, t. I, p. 43.)

2. Avril et Mai.

Le pendant [4] de ceste terrace n'estoit point tant sur le roc, qu'il fust demeuré sterile; car si jamais le bon pere Bacchus respandit largement de sa feconde et liberale cuisse [5] ses douces liqueurs, ç'a esté en ce vallon que je vey [6] si à propos et en si belle saison, que la vigne commençoit à ébourrer [7] le coton de son bourgeon, allongeant entre ses fueilles tendrettes deux petites manottes [8], tortillees et recourbees comme deux petites cornes de Limaçon. En quelques lieux se voyoit le pampre verdissant qui commençoit à desveloper ses fueilles largettes decoupees, un peu jaunissantes sur les bords et emperlees de rosee, comme de petit duvet qui les rendoit argentees quand le Soleil rayonnoit sur ce cousteau [9]. Je vous diray quelques petits vers sur la description du mois d'Avril, que je trouvay tout fraischement gravez avec la pointe d'un poinçon sur les appuis de ceste terrace, riche de cent chiffres, devise et entrelas [10], estant le receveur ordinaire de telles resveries et coleres passionees de l'Amour. Ils commençoyent ainsi :

1. Piqûre.
2. Piqués.
3. Voir plus haut l'imitation de Ronsard (p. 224).
4. Penchant.
5. Remi Belleau fait ici une étrange confusion : c'est Bacchus qui sortit de la cuisse de Jupiter.
6. Vis.
7. Dégager de sa bourre.
8. Petites mains : ce sont les *vrilles* de la vigne.
9. Côteau.
10. Entrelacements.

Avril.

Avril l'honeur et des bois
Et des mois :
Avril la douce esperance
Des fruicts qui sous le coton
Du bouton
Nourrissent leur jeune enfance;
Avril, l'honneur des prez verds,
Jaunes, pers [1],
Qui d'une humeur bigarree
Emaillent de mille fleurs
De couleurs,
Leur parure diapree;
Avril, l'honneur des soupirs
Des Zephirs
Qui sous le vent de leur ælle [2]
Dressent encor és forests
Des doux rets,
Pour ravir Flore la belle;
Avril, c'est ta douce main,
Qui du sein
De la nature desserre
Une moisson de senteurs,
Et de fleurs,
Embasmant [3] l'Air et la Terre...
Avril, la grace et le ris
De Cypris,
Le flair et la douce haleine :
Avril, le parfum des Dieux,
Qui des Cieux
Sentent l'odeur de la plaine;
C'est toy courtois et gentil,
Qui d'exil
Retires ces passageres,
Ces arondelles [4] qui vont,
Et qui sont
Du printemps les messageres.

1. Bleus.
2. Aile.
3. Embaumant.
4. Hirondelles.

L'aubespine et l'aiglantin
Et le thym,
L'œillet, le lis, et les roses
En cette belle saison,
A foison,
Monstrent leurs robes écloses.
Le gentil rossignolet
Doucelet,
Decoupe dessous l'ombrage,
Mille fredons babillars,
Fretillars,
Au doux chant de son ramage.
C'est à ton heureux retour
Que l'amour
Souffle à doucettes halaines
Un feu croupi [1] et couvert,
Que l'hyver
Receloit dedans nos veines.
Tu vois en ce temps nouveau
L'essain beau
De ces pillardes avettes [2]
Volleter de fleur en fleur,
Pour [3] l'odeur
Qu'ils mussent [4] en leur cuissettes.
May vantera ses fraischeurs,
Ses fruicts meurs,
Et sa feconde rosee,
La manne et le sucre doux,
Le miel roux,
Dont sa grace est arrosee.
Mais moy je donne ma voix
A ce mois [5]
Qui prend le surnom de celle
Qui de l'escumeuse mer
Veit germer
Sa naissance maternelle [6].

1. On dirait maintenant, par une métaphore analogue, *qui couve* (cubat).
2. Abeilles; cf. p. 224, n. 8.
3. Pour rechercher.
4. Cachent. *Ils* ne pouvant se rapporter à *avettes* qui est du féminin, se rapporte sans doute à *essaim*, nom collectif, considéré probablement comme un pluriel.
5. Les poëtes anciens appelaient le mois d'avril *mensis cithereius*.
6. Vénus Aphrodite, née de l'écume des flots.

Ceste description du mois d'Avril invita un Berger de la compagnie à chanter les louanges du mois de May, advertissant un sien amy d'avoir souvenance de ses amours, en si gaye et si belle saison, disant :

May.

Pendant que ce mois renouvelle,
D'une course perpetuelle,
La vieillesse et le tour des ans :
Pendant que la tendre jeunesse
Du ciel remet en allegresse
Les hommes, la terre et le temps;
Pendant que l'humeur printaniere
Enfle la mammelle fruitiere [1]
De la terre, en ces plus beaux jours,
Et que sa face sursemee
De fleurs, et d'odeurs embasmee [2],
Se pare de nouveaux attours;....
Pendant que la vigne tendrette,
D'une entreprise plus secrette
Forme le raisin verdissant,
Et de ses petits bras embrasse
L'orme voisin, qu'elle entrelasse
De pampre mollement glissant ;
Et que les brebis camusettes [3]
Tondent les herbes nouvelettes,
Et le chevreau à petits bons [4]
Eschauffe sa corne et sautelle
Devant sa mere, qui broutelle
Sur le roch [5] les tendres jettons [6] ;
Pendant que la vois argentine
Du Rossignol, dessus l'espine
Degoise [7] cent fredons mignars :
Et que l'Avette mesnagere
D'une aile tremblante et legere
Volle en ses pavillons bruyars [8] ;
Pendant que la terre arrosee

1. Adjectif aujourd'hui inusité.
2. Embaumée.
3. Diminutif de *camus*.
4. Bonds.
5. Roc.
6. Rejetons.
7. *Degoiser*, faire sortir du *gosier*.
8. Bruyants.

D'une fraische et douce rosee
Commence à brouter[1] et germer :
Pendant que les vents des Zephyres
Flattent le voile des navires
Frisant la plaine de la mer;....
Et que la tresse blondissante
De Cerés, sous le vent glissante,
Se frize en menus crespillons[2],
Comme la vague redoublee
Pli sur pli s'avance escoulee
Au galop dessus les sablons;
Bref, pendant que la terre et l'onde,
Et le flambeau de ce bas monde,
Se rejouissent à leur tour;
Pendant que les oiseaux se jouent
Dedans l'air, et les poissons nouent[3]
Sous l'eau pour les feux de l'Amour;
Qu'il te souvienne, ma chere ame[4],
De ta moitié, ta saincte flamme[5],
Et de son parler gracieux,
Des chastes feux et graces belles,
Et de ses vertus immortelles
Qui se logent dedans ses yeux.
Qu'il te souvienne que les roses
Du matin, jusqu'au soir écloses,
Perdent la couleur et l'odeur,
Et que le temps pille et despouille,
Du printemps la douce despouille
Les fueilles, le fruit et la fleur.
Souvienne toy que la vieillesse
D'une courbe et lente foiblesse
Nous fera chanceller le pas[6],
Que le poil grison et la ride,
Les yeux cavez[7] et la peau vuide
Nous traineront tous au trespas.
Va donc, et que ces charmeresses,
Ces Muses, ces sœurs piperesses[8]
N'enchantent ton gentil esprit.

1. A faire pousser, à produire les pousses ou *broutilles*.
2. En petites frisures.
3. Nagent.
4. Le berger s'adresse à lui-même.
5. De celle que tu aimes.
6. Rendra notre pas chancelant.
7. Creusés.
8. Trompeuses.

Boûche tes aureilles de cire [1]
Et, sauf de peril, te retire
A cet œil qui premier te prit.
(*Premiere journee de la Bergerie*; — t. II, p. 42-49.)

3. L'amour oiseau [2].

..... Sous les grenadiers j'apperçoy d'aventure,
Hier, sur le mi-jour, un enfant que nature
A fait pour un chef-d'œuvre : il avoit en ses mains
Des pommes de grenade, et mille petits grains
De murte [3] verdoyant; il avoit des flammeches,
Un arc d'yvoire blanc, d'or fin estoyent ses fleches,
Et portoit sur les yeux je ne sçay quel bandeau,
Des ailes sur le dos; sa delicate peau
Estoit comme la neige encore non touchee,
Ou le lait caillotté sur la verte jonchee [4].
Il cueilloit de mon fruit encore le plus meur,
Vollant de branche en branche, et moi tremblant de peur,
Qu'en vollant ne rompist quelque fueillage tendre,
Comme trop fretillart, je cours pour le surprendre.
Mais soudain il eschappe, et sous les grenadiers,
Tantost sur les pavosts, tantost sous les rosiers,
Il s'escoule, et se glisse, ainsi que sous la gerbe
Le perdriau [5] tapi se desrobe dans l'herbe.
J'ay couru mille fois apres de jeunes veaux
Qui ne faisoyent que naistre et apres des chevreaux,
Mais ce garçon vrayment est bien toute autre chose.
Doncques me trouvant las, sur l'herbe me repose [6],
Comme vieil et recreu [7], regardant curieux
Qu'il ne se dérobast finement [8] de mes yeux :
Sur un murte il se branche [9], et de son aile peinte
Rebatoit les rameaux : mais moi surpris de crainte
Qu'il n'en froissast quelqu'un, je me courrouce à luy,
Lui demandant pourquoy dans le verger d'autruy
Venoit [10] si privément [11]. Luy sans parolle dire

1. Pour ne pas entendre ces Sirènes.
2. Inspiré de l'idylle de Bion Ἰξευτάς ἔτι κῶρος, ἐν ἄλσεϊ δενδράεντι, etc. (Idylles, 2). On a de Baïf une imitation assez faible de cette idylle. (*Passe-temps*, II).
3. Myrte ; c'est l'orthographe grecque μύρτος.
4. Claie de jonc.
5. Perdreau.
6. Je me repose.
7. Fatigué.
8. Subtilement.
9. Se pose sur une branche.
10. Il venait.
11. Familièrement.

Entr'ouvrit doucement un delicat sourire,
Me jettant sur les yeux de sa petite main
Du murte et de ses grains qu'il portoit dans son sein.
Devant ceste douceur aussi tost je demeure
Morne, triste et pensif; et promptement je meure [1],
Si ce ris delicat ne m'attendrit le cœur,
Me faisant oublier la colere et la peur.
« Pere, dit cet enfant, ceste tendre jeunesse
Que mon visage porte, a trop plus de vieillesse
Et plus grand nombre d'ans que le pere des Dieux,
Que les flots de la mer, que la terre et les cieux.
C'est moy qui rends du ciel les estoiles plus fieres,
Et du forçant [2] destin les ailes plus legeres,
Et n'eus [3] onc tel pouvoir sur tes petits troupeaux
Que j'ay dessus les feux des celestes flambeaux :
Tout ce qu'en l'univers la Nature mesnage,
C'est pour moy seulement qu'ell' bastist son ouvrage :
Par moy coullent les eaux, et les plus belles fleurs
Du parfum de mon chef empruntent leurs odeurs.
Mais dy-moy, je te pry, as-tu point souvenance
D'avoir eu quelquefois de mon arc cognoissance?
Et qu'en gardant tes bœufs je te rendis heureux,
Alors qu'esperdûment tu devins amoureux
Des plus rares beautez d'une gentille amie...? »

(*Id.*, *ibid.* ; — p. 84.)

4. La Pierre aqueuse, ditte « Ἔνυδρος [4] ».

C'estoit une belle brune
Filant au clair de la lune,
Qui laissa choir son fuzeau
Sur le bord d'une fontaine [5];
Mais courant apres sa laine,
Plonge la teste dans l'eau,
Et se noya la pauvrette :
Car à sa voix trop foiblette
Nul son desastre sentit [6];

1. Que je meure sur-le-champ.
2. Qu'on ne peut éviter.
3. Et *tu* n'eus.
4. Pierre ronde, blanche, qui suinte continuellement de l'eau. L'auteur suppose, à la manière d'Ovide, que cette pierre vient des yeux d'une bergère noyée, et que l'eau qui en découle sont les larmes de la bergère pleurant son triste sort.
5. Source.
6. Latinisme (*nullus sensit*), pour *nul ne sentit*.

Puis, assez loin ses compagnes
Parmi les verdes campagnes
Gardoyent leur troupeau petit.
Hà, trop cruelle adventure !
Hà, mort trop fiere [1] et trop dure;
Et trop cruel le flambeau
Sacré pour son hymenee,
Qui l'attendant, l'a menee
Au lieu du lit, au tombeau [2] !
Et vous, Nymphes fontainieres,
Trop ingrates et trop fieres
Qui ne vinstes au secours [3]
De ceste jeune bergere
Qui, faisant la menagere,
Noya le fil de ses jours.
Mais en souvenance bonne
De la bergere mignonne,
Esmeus de pitié, les Dieux
En ces pierres blanchissantes
De larmes tousjours coulantes
Changent l'émail de ses yeux [4].....
Pierre tousjours larmoyante,
A petits flots ondoyante,
Seurs tesmoins [5] de ses douleurs;
Comme le marbre en Sipyle [6]
Qui se fond et se distille
Goutte à goutte en chaudes pleurs.....
Et pour le cours de ceste onde [7]
La pierre n'est moins feconde [8]
Ny moins grosse, et vieillissant
Sa pesanteur ne s'altere ;
Ains [9] tousjours demeure entiere
Comme elle estoit en naissant.

(*Les pierres précieuses*; — t. III, p. 146.)

1. Cruel, sens du latin *ferus*.
2. Cf. André Chénier, *La jeune Tarentine*.
3. Et vous, nymphes des sources, *vous fûtes* trop ingrates et trop cruelles pour venir, etc.
4. Les Dieux ont changé ses yeux en pierres d'où coulent toujours des larmes.
5. Petits flots qui sont de sûrs témoins, etc.
6. Comme Niobé, changée en rocher sur le mont Sipyle et qui pleure sans fin.
7. Et malgré l'onde qui s'écoule de la pierre.
8. Elle ne s'épuise pas.
9. Mais.

J.-A. DE BAÏF

1532-1589.

JEAN ANTOINE DE BAÏF, fils de Lazare Antoine de Baïf, d'une ancienne famille de l'Anjou, naquit au mois de février 1532 à Venise où son père, protonotaire de Francois I[er], était depuis deux ans ambassadeur. De retour en France en 1533, celui-ci le confia aux professeurs les plus éminents du temps, Charles Estienne, Ange Vergece, Tuson, et plus tard Daurat. Sous ce dernier maître, Jean eut pour condisciple Ronsard, dont l'influence le poussa vers la poésie. La mort de son père en 1547 le laissa à la tête d'une fortune assez considérable pour assurer son indépendance et lui permettre de se consacrer aux lettres. En 1551, le jeune membre de la Pléiade publie des quatrains, traduits de distiques latins, composés pour le tombeau de Marguerite de Valois[1]. En 1552, il donne le *Ravissement d'Europe* et les *Amours de Méline* que suivent en 1555 les *Amours de Francine*, recueils de sonnets et de chansons d'amour. Quelques années après, il part en Italie où on le retrouve en 1563 au concile de Trente. De retour en France, il traduit l'*Antigone* de Sophocle et l'*Eunuque* de Térence (1565). Deux ans après il fait représenter le *Brave*, comédie imitée de Plaute, et la même année publie le premier livre des *Météores*. Il se voit un moment dépouillé de ses biens par les Huguenots ; mais les largesses de Charles IX et la charge de secrétaire du roi réparent les brèches de sa fortune.

C'est vers cette époque que Baïf conçoit l'idée d'introduire dans la poésie française la métrique ancienne et de simplifier l'orthographe en écrivant comme on prononce. La pensée d'unir intimement la musique et la poésie semble avoir inspiré cette tentative. C'est aussi dans cette vue, qu'il conçut la création d'une sorte d'Académie de musique et de poésie. Autorisée par lettres-patentes de Charles IX (novembre 1570), elle fut installée en 1571 dans la maison de Baïf, rue des Fossés-Saint-Victor et subsista une vingtaine d'années. En 1573, Baïf donna une édition complète de ses œuvres en quatre volumes sous les titres de *Poëmes*, *Amours*, *Jeux et Passe-temps ;* en 1574, il publia ses *Etrennes de poésie française* imprimées suivant le système orthographique de Ramus ; et en 1576, deux livres de *Mimes*. Les dernières années de sa vie furent tristes ; épuisé par une longue maladie, il traîna pendant plusieurs années et mourut à 58 ans en 1589, laissant de nombreuses œuvres inédites. Les plus importantes sont des traductions de Psaumes en vers français mesurés et en vers rimés ; et trois livres de chansonnettes en vers mesurés. Parmi les œuvres perdues, on cite les traductions de la *Médée* d'Euripide, des *Trachiniennes* de Sophocle, du *Plutus* d'Aristophane et de l'*Héautontimorumenos* de Térence.

1. *Le tombeau de Marguerite de Valois*, royne de Navarre, faict premièrement en distiques latins par les trois princesses en Angleterre, depuis traduits

M. Becq de Fouquières a donné en 1874 un excellent choix des poésies de Baïf, précédé d'une fort intéressante introduction (1 vol. in-12, Charpentier).

Voir sur Baïf notre *Tableau de la littérature française au* XVI*e siècle* (section II, ch. II, p. 111-115).

1. Les Saisons.

Le soleil..... dardant à la ronde
Ses rayons sur la terre et sur la grande mer
En tous les animaux vient la vie alumer.
Ceux, et qui [1] dans le bois, et qui par les campagnes,
Et qui ont leur repaire aux caveins [2] des montagnes,
Et qui rampent en bas, et qui nagent sous l'eau,
Et qui volent en l'air, vivent par son flambeau.
C'est luy qui conduisant les couples atelees
De ses chevaux ardents (qui non jamais foulees [3]
Tirent son char doré par le tortu [4] chemin)
Voit finir toute chose et jamais ne prend fin.
C'est luy qui maintenant nos manoirs [5] illumine,
Donnant couleur à tout de sa clarté divine,
Qui maintenant sous terre à l'autre monde luit :
Et chacun à son tour a le jour et la nuit.
C'est luy qui alongeant la nuit et la journee,
Départit aux humains les saisons de l'année.
Quand il tient enflamé de Phrixe le Mouton [6],
Et le Toreau de Crete [7], et le signe Besson [8],
Lors sous les soliveaux l'aronde [9], messagere
Du printems gracieux, vient maçoner son ére [10] ;
Le chantre Rossignol d'un frais ombre [11] couvert
Gringotte [12] sa chanson dans le bocage vert.
Tout s'échauffe d'amour, et la terre amoureuse
Pour plaire au beau Soleil prend sa robe odoureuse

en grec, italien et françois par plusieurs excellents poëtes de la France avec plusieurs odes, hymmes, cantiques, épitaphes sur le mesme sujet (1551).

1. Et qui *ont leur repaire.*
2. Cavités.
3. Qui, sans être jamais fatiguées.
4. Non droit, oblique.
5. Demeures.
6. Le bélier à toison d'or qui emporte Phrixus ; c'est-à-dire ici le signe du bélier.
7. Le taureau qui emporte Europe en Crète ; c'est-à-dire ici le signe du taureau.
8. *Besson*, jumeau ; c'est-à-dire ici le signe des *gémeaux*.
9. Hirondelle.
10. Aire. Imitation de Virgile, *Géorgiques*, IV, 307 :

Ante
Garrula quam tignis nidum suspendat hirundo

11. Cf. p. 219, n. 11.
12. Fredonne.

De fleurons damassee; aux vignes le bourgeon
Defourre le grapeau de son tendre coton [1];
Et l'herbe par les chams reverdit arosee
En ses brins vigoureux de la douce rosee;
De la manne du ciel le doux sucre dessant [2]
Dessus les arbres verds, les fueilles blanchissant.
Puis quand dedans le Cancre [3] il aura faict entree
Pour passer au Lyon et dans la Vierge Astree,
La Cigale enrouee assise par les bois
Choquant ses ailerons crie d'une aigre voix;
La verdure jaunist et Ceres espiee [4]
Trebuchera bien tost par javelles ciee [5]
Sous l'outeron [6] haslé, pour emplir le grenier
De ses presens dorez au joyeux mestayer.
Lors le gay pastoureau dessous un frais ombrage
Retire son bestail, contre l'ardente rage
Du fievreux Syrien [7], pres le bruyant ruisseau
Qui de la vive source amene sa claire eau.
Là remplissant de vent sa douce chalemie [8]
Va joüer sa chanson de l'amour de s'amie,
Autant pour adoucir l'ennuyeuse chaleur
Come pour rafreschir la flamme de son cœur.
Les tourbillons roüans [9], les pierres et la poudre
Font le gast [10] par les chams : Souvent l'horrible foudre
Rompt la nuë orageuse et la flambante main
De Jupiter tonant palit [11] le genre hamain [12].
Quand Febus [13] de la Vierge en la Balance passe,
Puis entre au Scorpion, punisseur de l'audace
D'Orion violeur [14], et de là dans l'Archer,
En ce tems la chaleur comance à se lascher.
Par les chams despouillez le portefruit Automne
Montre son chef orné d'une riche couronne
De fruitages divers, quand le nuage epês
Des étourneaux goulus mange l'honeur des cêps.

1. Fait sortir la petite grappe du fourreau de coton qui l'enveloppe.
2. Descend.
3. Le signe du Cancer.
4. En épis.
5. Sciée.
6. Aouteron, moissonneur qui travaille au mois d'août.
7. Sirius.
8. Chalumeau.
9. De *rouer*, tourner en rond (*rotare*), tourbillonner.
10. Le dérivé *dégât* a remplacé aujourd'hui le simple.
11. Fait pâlir.
12. Imitation de Virgile, *Géorgiques*, I, 330 :

,....Et mortalia corda
Per gentes humilis stravit pavor.

13. Phébus.
14. Chasseur qui fut piqué par un scorpion pour avoir offensé Diane.

Le jeu lors et le ris, les libres chansonetes
(Car tout est de vendange), et les gayes sornetes
Regne entre les garsons, qui aux filles meslez
Emplissent les hoteaux de raisins grivelez[1];
Qui[2] entone[3] du vin la liqueur écoulee
Sous le pié du fouleur de la grape foulee[4];
Qui trepigne dessus; qui d'un bruit enroüé
Fait geindre sur le marc le pressoir escroüé[5]...
Tel est le cours de l'an que le Soleil nous borne.

(*Euvres en rime de Jan Antoine de Baif*, Paris, 1573; *Le premier des Meteores*, folio 4, verso.)

2. Les Roses.

O nature, nous nous pleignons
Que des fleurs la grace est si breve
Et qu'aussi tost que les voyons
Un malheur tes dons nous enleve.
Autant qu'un jour est long, autant
L'âge des Roses a duree;
Quand leur jeunesse s'est montree
Leur vieillesse accourt à l'instant.
Celle que l'étoille du jour
A ce matin a veu naissante,
Elle-mesme au soir de retour
A veu la mesme vieillissante.
Un seul bien ces fleurettes ont,
Combien qu'en peu de temps perissent,
Par succés[6] elles refleurissent
Et leur saison plus longue font.
Fille, vien la Rose cueillir
Tandis que sa fleur est nouvelle :
Souvien-toy qu'il te faut vieillir
Et que tu fletriras comme elle.

(*Id.*, *ibid.*; *Livre des Poemes*; fol. 116, verso.)

1. Mêlés de gris et de blanc comme le plumage de la grive.
2. *Qui* répété a ici la valeur de *l'un*, *l'autre*.
3. Met en tonneau.
4. La liqueur écoulée de la grappe foulée sous le pied du fouleur.
5. Serré au moyen d'un écrou.
6. Par succession.

3. Fragment de *l'Antigone*[1].

CREON.

Toy, toy, qui tiens penchant la teste contre bas[2]
Dy, le confesses-tu ou nïes-tu le cas?

ANTIGONE.

J'avouë l'avoir fait et je ne le vous nïe.

CREON.

Quant est de toy[3], va t'en où tu auras envie,
Absoust de ce forfait. Toy, qui as fait l'offense,
Dy moy sans delaier[4], sçavois tu la deffense?

ANTIGONE.

Ouy, je la sçavois, et chacun comme moy.

CREON.

Et tu as bien osé faire contre la loy.

ANTIGONE.

Aussi n'étoit-ce pas une loy, ni donnee
Des Dieux, ny saintement des hommes ordonnee.
Et je ne pensoy pas que tes loix peussent tant
Que toy homme mortel tu vinses abatant
Les saintes loix des Dieux, qui ne sont seulement
Pour durer aujourd'hui, mais eternellement :
Et pour les bien garder j'ay mieux aimé mourir
Que, ne les gardant point, leur courroux encourir;
Et m'a semblé meilleur leur rendre obeissance
Que de creindre un mortel qui a moins de puissance.
Or si davant[5] le temps me faut[6] quitter la vie,
Je le comte pour gain n'ayant de vivre envie.
Car qui ainsi que moy, vit en beaucoup de maux,
Que pert-il en mourant sinon mille travaux[7]!
Aussi ce ne m'est pas une grande douleur
De mourir, pour sortir hors d'un si grand malheur;
Mais ce m'ust[8] bien été un plus grand deconfort[9],
Si, sans point l'inhumer[10], j'usse laissé le mort,

1. Voir l'Antigone de Sophocle, vers 441 et suivants :
Σὲ δή, σὲ τὴν νεύουσαν ἐς πέδον κάρα, etc.
2. Vers le bas, vers la terre.
3. Pour ce qui est de toi. Il s'adresse au messager qui vient de raconter au roi comment il a surpris Antigone ensevelissant son frère.
4. Sans faire de délais.
5. Avant.
6. Il me faut.
7. Peines.
8. *Eût ;* de même au vers suivant
9. Découragement.
10. Polynice, son frère.

Duquel j'étois la sœur, fille de mesme mere :
Mais, l'ayant fait, la mort ne me peut estre amere.
Or si tu dis que j'ay folement fait l'offense,
Encor plus folement tu as fait la deffence.....

(*Les jeux de Jan Antoine de Baïf*, Paris, 1573; *Antigone*, fol. 69, recto.)

4. Amour dérobant le miel [1].

Le larron Amour
Deroboit un jour
Le miel aux ruchettes,
Des blondes avettes,
Qui leurs piquans [2] drois [3]
En ses tendres doigs
Aigrement ficherent.
Ses doigs s'en enflerent;
A ses mains l'enfant
Grande douleur sent,
Dépit [4] s'en courrouce :
La terre repouce [5],
Et d'un leger saut
Il s'élance en haut
Et vole à sa mere,
L'orine [6] Cytere
Avec triste pleur
Monstrer sa douleur
Et faire sa plainte :
« Voy (dit-il) l'ateinte
Qu'une mouche fait;
Voy combien meffait [7]
Une bestelette [8]
Qui si mingrelette [9]
Fait un mal si grand. »
— « De mesme il t'en prend [10]

1. Voir plus haut, p. 225, n. 6.
2. Aiguillons.
3. Dressés.
4. Dépité.
5. Il repousse (en sautant) la terre.
6. Dorée, blonde.
7. Fait mal.
8. Petite bête.
9. Maigrelette.
10. Il t'en arrive autant (de faire des blessures).

(Venus luy vint dire
Se prenant à rire);
Bien qu'enfantelet
Tu sois mingrelet,
Tu ne vaux pas mieux :
Voy quelle blessure
Tu fais qu'on endure
En terre et aux cieux. »

(*Les Passe-tems*, I; édition de 1573, t. II, fol. 18, verso.)

5. Chansonnette, en vers mesurés [1].

Babillarde, qui toujours viens [2]
Le sommeil et songe troubler
Qui me fait heureux et content,
Babillarde aronde [3], tais-toi.
Babillarde aronde, veux-tu
Que de mes gluaux affutés [4]
Je te fasse choir de ton nid ?
Babillarde aronde, tais-toi.
Babillarde aronde, veux-tu
Que coupant ton aile et ton bec
Je te fasse pis que Terée [5] ?
Babillarde aronde, tais-toi.
Si ne veux [6] te taire, crois-moi,
Je me vengerai de tes cris,
Punissant ou toi ou les tiens.
Babillarde aronde, tais-toi.

(Poésies choisies de Baïf; éd. Becq de Fouquières, Paris, 1874, p. 366.)

1. Selon la métrique des anciens. Voir notre *Tableau de la littérature au* XVIe *siècle*, section II, ch. II, p. 113-115.
2. Vers trochaïques qui doivent se scander ainsi : ¯ ˘ | ¯ ˘ | ¯ ˘ ˘ | ¯ ; au troisième pied, le trochée est remplacé par un dactyle : d'ordinaire c'est le second pied.
3. Hirondelle.
4. Mis à l'affût.
5. Térée qui persécuta Procné et sa sœur Philomèle.
6. Si tu ne veux.

DU BARTAS

1544-1590.

Guillaume de Saluste du Bartas, seigneur protestant, né vers 1544, à Montfort, près d'Auch en Gascogne, s'attacha à la personne de Henri de Navarre. Il fut chargé par ce prince de diverses missions en Danemark, en Écosse et en Angleterre, et mourut en 1590. Durant les loisirs que lui laissaient la guerre et les négociations, il s'occupa de poésie. Il débuta par le poëme de *Judith*, dont le sujet lui avait été donné par Jeanne d'Albret, et publia successivement la *Première semaine*, *Uranie*, le *Triomphe de la foi*, les *Neuf Muses* et la *Seconde Semaine*.

Son œuvre la plus importante est la *Première Semaine*, qui en quelques années eut plus de trente éditions, fut traduite en plusieurs langues, et plaça l'auteur dans l'admiration des Calvinistes, presque sur le même rang que Rousard[1].

Voir l'appréciation des poésies de Du Bartas dans notre *Tableau de la Littérature au* XVIe *siècle* (section II, chap. II, pages 133-134).

Nous suivons l'édition complète des œuvres de Du Bartas publiée à Paris en 1611, 2 vol. in-fol.

1. La fin du déluge.

Tandis[2] la saincte Nef[3] sur l'eschine[4] azuree
Du superbe Ocean navigeoit asseuree,
Bien que sans mast, sans rame, et loin, loin de tout port :
Car l'Eternel estoit son Pilote et son Nord[5].
Trois fois cinquante jours le general naufrage
Dégasta[6] l'Univers; en fin d'un tel ravage
L'immortel s'esmouvant, n'eust pas sonné si tost
La retraitte des eaux que soudain flot sur flot
Elles gaignent au pié[7]; tous les fleuves s'abaissent.
La mer rentre en prison; les montagnes renaissent,
Les bois montrent desja leurs limonneux rameaux,
Jà la campagne croist par le descroist des eaux.
Et brief la seule main du Dieu darde-tonnerre

1. Celui-ci s'émut de cette rivalité. Voir plus haut, p. 228.
2. Cependant.
3. L'arche de Noé.
4. Une métaphore analogue se retrouve dans Racine : « Sur le *dos* de la plaine liquide » (*Phèdre*, V, 6.)
5. Son étoile polaire.
6. Dévasta.
7. *Gagner au pied*, prendre le large.

Monstre la Terre au Ciel et le Ciel à la Terre,
Afin qu'il vit encor la Panchaïque odeur[1]
Fumer sur les autels sacrez[2] à sa grandeur.

(*Le second jour de la Sepmaine.* — Œuvres de G. Saluste du Bartas ; éd. de 1611 ; t. I, p. 97.)

2. La mer et la terre estans si peu de chose à comparaison du Ciel qui les enclost, apprennent à tous hommes à s'humilier[3].

......Humains, voyla le lieu
Pour qui vous mesprisez le sainct Palais de Dieu :
Voila de quels confins vostre plus grande gloire
Limite de ses faits la superbe memoire.
Rois, qui (vassaux d'orgueil[4]) pour estendre vos bords
De la largeur d'un poil, couvrez les champs de morts ;
Magistrats corrompus, qui sur vos sainctes chaires[5]
Mettez sordidement la Justice aux encheres,
Qui trafiquant le droit profanez vos estats[6]
Pour laisser une blette[7] à vos enfans ingrats :
Vous qui faites produire usures aux usures :
Vous qui falsifiez les poids et les mesures,
Afin que deux cens bœufs à l'avenir pour vous
Le soc brise-gueret tirassent[8] de leurs couls[9] :
Vous qui vendez vos murs[10], et vous qui, pour acquerre[11]
Dessus vostre voisin quelque pouce de terre,
D'une main sacrilege, à l'emblee arrachez
Les confins moitoyens[12] par vos ayeuls fichez ;
Helas ! que gaignez vous? quand par ruse ou par guerre
Un Prince auroit conquis tout le rond de la terre,
Une pointe d'aiguille, un atome, un festu,
Seroit tout le loyer de sa rare vertu.

(*Le troisiesme jour de la Sepmaine.* — Id., p. 127.)

1. L'encens. L'encens originaire de la Panchaïe, province de l'Arabie heureuse, était vantée chez les anciens. *Araque Panchæos exhalat propter odores.* (Lucrèce, II, 417.) *Totaque thurigeris Panchaia pinguis arenis.* (Virgile, *Géorg.*, II, 139.)
2. Consacrés.
3. Note marginale qui accompagne le fragment cité.
4. Esclaves de l'orgueil.
5. Siéges.
6. Votre condition.
7. Motte de terre.
8. Du verbe *tirasser*.
9. Cous.
10. Votre cité.
11. Acquérir.
12. *Mitoyens*, même radical que dans *moitié*.

3. La création de l'homme.

.....Désireux de produire en lumiere
Le terrestre Empereur[1], tu[2] pris de la poussiere,
La collas, la pressas, l'embellis de ta main,
Et d'un informe corps formas le corps humain :
Ne courbant toutesfois sa face vers le centre,
Comme à tant d'animaux, qui n'ont soin que du ventre,
Mourans[3] d'ame et de corps : ains[4] relevant ses yeux
Vers les dorez flambeaux qui brillent dans les cieux,
Afin qu'à tous moments sa plus divine essence[5],
Par leurs nerfs[6] contemplast le lieu de sa naissance[7].
Mais tu logeas encor l'Humain entendement
En l'estage plus haut de ce beau bastiment :
Afin que, tout ainsi que d'une citadelle,
Il domptast la fureur du corps qui se rebelle
Trop souvent contre luy, et que nostre raison
Tenant dans un tel fort jour et nuict garnison,
Foulast dessous ses pieds l'envie, la cholere,
L'avarice, l'orgueil, et tout ce populaire
Qui veut, seditieux, tousjours donner la loy
A celuy qu'il te plut[8] leur ordonner[9] pour Roy.

(*Le sixiesme jour de la Sepmaine.* — Id., p. 278.)

5. Les hésitations de Judith.

Judith, c'est à ce coup (dit-elle) que ton bras
Doit delivrer Jacob. — Mais non, ne le fay pas.
— Si fay-le. — Mais non fay. — Voy! laisse ceste crainte.
— Tu veux donc profaner l'hospitalité saincte?
— Ce n'est la profaner : plus sainte elle sera
Quand par elle ma main les Saints garentira.
— Mais sans honte jamais le traistre ne peut vivre?
— Traistre est cil qui trahit, non qui ses murs delivre[10]

1. L'homme.
2. Le poëte s'adresse à Dieu.
3. Mortels.
4. Mais.
5. L'âme.
6. Par les nerfs, par le secours matériel des yeux.
7. Cf. Ovide, *Métamorphoses*, I, 84-86 :
Pronaque quum spectent animalia cetera terram
Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus.
8. Plut.
9. De leur instituer.
10. Il est traître, celui qui trahit la ville et non celui qui la délivre.

— Mais contre les meurtriers le Ciel est irrité?
— Tout homme qui meurtrit[1] n'est meurtrier reputé.
— Hé! n'est-il pas meurtrier cil qui meurtrit son Prince
— Holoferne est tyran, non Roy de ma Province.
— Mais quoy? Dieu maintenant le nous donne pour Roy?
— Celuy n'est point de Dieu[2] qui guerroye sa loy.
— Tous peuvent estre donc des Tyrans homicides?
— Jael[3], Ahod[4], Jehu[5], furent tyrannicides.
— Voire[6], mais il[7] leur fut commandé du Seigneur.
— D'une pareille loy je sen forcer mon cœur.
— Las! pour faire un tel coup ton bras a peu de force.
— Assez fort est celuy que l'Eternel r'enforce[8].
— Mais ayant fait le coup, qui te guarantira?
— Dieu m'a conduite icy, Dieu me r'amenera.
— Et si ton Dieu te livre és[9] mains des Infideles?
— Mort le Duc[10], je ne crain les morts les plus cruelles.
— Mais quoy? tu souleras[11] leur impudicité?
— Mon corps peut estre à eux, mais non ma volonté[12].
Estant donc de ce point[13] sainctement resoluë,
Vers le Pole[14] elle eleve et ses mains et sa veuë:
Et puis à basse voix prie ainsi l'Eternel:
« O bon Dieu, qui tousjours as eu soin paternel
De ton aimé Jacob, fortifie ma dextre,
Afin que ceste nuict d'une vigueur adextre[15]
Elle puisse égorger ce Prince audacieux,
Qui pour te desceptrer[16] veut escheler[17] les Cieux.
Et puisque ta bonté, nonobstant mille orages,
A fait voir à ma nef les desirez rivages,

1. Tue.
2. N'est point envoyé de Dieu.
3. Jahel, femme d'Haber, chez laquelle se réfugia Sisera, général des Moabites, après avoir été battu par Barak, fils d'Aminadab, de la tribu de Nephthali. Elle lui enfonça un clou dans la tempe pendant qu'il dormait. Voir le livre des *Juges*, ch. IV.
4. Ahod, juge d'Israel, qui tua Eglon, roi de Moab, pour délivrer les Hébreux de la servitude où les tenait ce prince (*Juges*, ch. III).
5. Jéhu, officier du roi Joram, sacré roi d'Israël par Elisée, tua Joram, Jezabel sa mère et extermina toute la descendance d'Achab. Voir le quatrième livre des Rois, ch. IX et X, et le deuxième livre des Chroniques ou Paralipomènes, ch. 22.
6. (C'est) vrai.
7. Cela.
8. Et comptez-vous pour rien Dieu qui combat pour vous?
(Racine, *Athalie*, I, 1.)
9. Aux.
10. Le chef.
11. Saouleras.
12. Cf. Tite-Live (I, 58): Corpus est tantum violatum, animus insons
13. De faire cela.
14. Ciel.
15. Adroite.
16. T'enlever le sceptre.
17. Escalader, *Escheler* vient de *échelle*.

Permets-luy d'y surgir[1], d'un pavot sommeilleux
Engourdissant le sens de ce Prince orgueilleux :
Afin que je redonne à Jacob sa franchise[2],
A ton nom son honneur et sa paix à l'Église[3]. »
(*Sixiesme livre de la Judith.* — Id., p. 411.)

D'AUBIGNÉ

(Voir plus haut, page 78)

1. À Diane.

Combattu des vents et des flots,
Voyant tous les jours ma mort preste
Et abayé[4] d'une tempeste
D'ennemis, d'aguetz, de complotz ;
Me resveillant à tous propos,
Mes pistolles[5] dessoubz ma teste,
L'amour me fait faire le poëte
Et les vers cerchent[6] le repos.
Pardonne-moy, chere Maistresse,
Si mes vers sentent la destresse

1. D'y aborder.
2. Liberté.
3. Le poëme de Judith paraissant au milieu des troubles civils, avait reçu l'approbation enthousiaste des partisans du régicide. Du Bartas protésta contre ces approbations compromettantes, comme on peut le voir par les lignes suivantes extraites de la préface de Judith : « Ceux-là me font grand tort, qui pensent qu'en descrivant la catastrofe de ceste histoire vrayment tragique, je me sois rendu volontaire advocat de ces esprits broüillons et seditieux qui, pour servir à leurs passions, temerairement et d'un mouvement privé[1] conjurent contre la vie des Princes qui, pour leurs cruautez, actions insupportables et desbordemens domestiques, se sont comme degradez du venerable et sacré tiltre de Royauté. Car tant s'en faut que j'estime que cet exemple et semblables doyvent estre tirez en consequence que mesme je me persuade que l'acte d'Ahod, de Jahel et de Judith (qui, sous couleur d'obeissance et pretexte d'amitié, jetterent leurs mains vengeresses sur Eglon, Sizare et Holoferne) eut esté digne de cent potances, cent feux et cent rouës, s'ils n'eussent esté peculierement[1] choisis de Dieu pour deslier les chaines et rompre les ceps[2] qui tenoient le peuple Hebrieu en une servitude plus qu'Egyptienne[3].
4. Aboyé, poursuivi comme par une meute.
5. Pistolets.
6. Et cependant les vers cherchent, exigent.

1. De leur propre mouvement.

1. Particulièrement.
2. Pièces de bois auxquelles on attachait les pieds des prisonniers.
3. Plus dure que la servitude des Hébreux en Egypte.

Le soldat, la peine et l'esmoy:
Car depuis qu'en aimant je souffre,
Il faut qu'ils sentent comme moy
La poudre, la mesche[1], et le souffre.

(*Le Primtems du sieur d'Aubigné*, livre I, *Hécatombe à Diane*, 4. — Œuvres complètes de Th. A. d'Aubigné, édition Réaume et F. de Caussade, t. III, p. 17.)

2. Discours de la Fortune contre la Vertu.

Comment, mal conseillé, pippé, trahy, sais-tu
Par chemin espineux la sterille Vertu?
Cette sotte par qui me vaincre[2] tu essaies
N'eust jamais pour loier que les pleurs et les plaies,
De l'esprit et du corps les assidus tourments,
L'envie, les soupçons et les bannissements,
Qui pis est[3], le desdain : car sa trompeuse attente
D'un vain espoir d'honneur la vanité contente.
De la pauvre Vertu l'orage n'a de port[4]
Qu'un havre tout vaseux d'une honteuse mort.
Es-tu point envieux de ces grandeurs romaines?
Leurs rigoureuses mains tournerent par mes peines
Dedans leur sein vaincu leurs fers victorieux.
Je t'espiois ces jours lisant, si curieux,
La mort du grand Senecque et celle de Thrasee:
Je lisois par tes yeux en ton ame embrazee
Que tu envioìs plus Senecque que Neron,
Plus mourir en Caton que vivre en Ciceron.
Tu estimois la mort en liberté[5] plus chere
Que tirer en servant une haleine precaire[6].
Ces termes specieux[7] sont tels que tu concluds
Au plaisir de bien estre, ou bien de n'estre plus.
Or sans te surcharger de voir les morts et vies
Des Anciens qui faisoient gloire de leurs folies,
Que ne vois-tu ton siecle, ou n'apprehendes-tu
Le succés des enfans aisnez de la Vertu?

1. La mèche des arquebuses.
2. En la mettant au-dessus de moi.
3. *Qui pis est, qui plus est* et *qui mieux est*, sont les restes de l'ancienne construction où *qui* avait la valeur de *ce qui*.
4. La vertu ne trouve de port dans l'orage.
5. Au sein de la liberté.
6. Que mener en esclave une vie précaire
7. De belle apparence.

Ce Bourbon[1] qui, blessé, se renfonce en la presse[2],
Tost[3] assommé, traisné sur le dos d'une asnesse;
L'Admiral, pour jamais sans surnom trop connu[4],
Meurtri, precipité, traisné, mutilé, nud;
La fange fut sa voye au triomphe sacree,
Sa couronne un collier, Mont-Faulcon son trophee.
Vois sa suitte[5] aux cordeaux, à la rouë, aux posteaux,
Les plus heureux d'entr'eux quitte pour les couteaux,
De ta Dame loyers[6] qui paye, contemptible[7],
De rude mort la vie hazardeuse et penible.
Lis, curieux[8], l'histoire, en ne donnant point lieu
Parmy ton jugement au jugement de Dieu;
Tu verras ces vaillans, en leurs vertus extremes,
Avoir vescu gehennez[9] et estre morts de mesmes.
(Les Tragiques, II, *Princes*, — id. t. IV, p. 106).

3. Le jugement dernier.

Un grand Ange s'escrie à toutes nations :
« Venez respondre icy de toutes actions,
L'Éternel veut juger. » Toutes ames venuës
Font leurs sieges en rond en la voute des nuës,
Et là les Cherubins ont au milieu planté
Un throsne rayonnant de saincte majesté :
Il n'en sort que merveille et qu'ardente lumiere.
Le soleil n'est pas faict d'une estoffe si claire;
L'amas de tous vivans en attend justement
La desolation ou le contentement.
Les bons du Sainct Esprit sentent le tesmoignage,
L'aise leur saute au cœur et s'espand au visage;
Car s'ilz doivent beaucoup, Dieu leur en a faict don
Ils sont vestus de blanc et lavez de[10] pardon
O tribus de Judas! Vous estes à la dextre ;[11]

1. Louis de Condé, qui périt à la bataille de Jarnac. D'Aubigné rapporte qu'il eut d'abord la jambe brisée par un coup de pied de cheval, et qu'il fut emporté mort sur une ânesse. (*Hist. Univ.*, I, V, 9).
2. Foule.
3. Bientôt.
4. Coligny, qui est assez connu par ce seul titre d'*amiral*, sans autre nom ni surnom.
5. Les partisans de Coligny pendus, roués, exposés aux piloris, etc.
6. Voilà les récompenses de la dame que tu sers.
7. Méprisable.
8. Avec soin.
9. Prononcer *gênés*. *Gehennez*, martyrisés.
10. Par le.
11. Droite.

Edom, Moab, Agar tremblent à la senestre[1];
Les Tyrans abattus, pasles et criminels,
Changent leurs vains honneurs aux tourments eternels.
Ils n'ont plus dans le front la furieuse audace,
Ils souffrent en tremblant l'imperieuse face[2],
Face qu'ils ont frappee, et remarquent assez
Le chef, les membres saincts, qu'ils avoient transpercez.
Ils le virent lié; le voicy les mains hautes :
Ces severes sourcils viennent conter leurs fautes.
L'innocence a changé sa crainte en majestés,
Son roseau en acier tranchant des deux costés.
Sa croix au[3] tribunal de presence divine.
Le Ciel l'a couronné, mais ce n'est plus d'espine :
Ores viennent trembler à cet acte dernier
Les condamneurs aux pieds du juste prisonnier.
Voicy le grand Heraut d'une estrange nouvelle,
Le Messager de mort, mais de mort eternelle.
Qui se cache? Qui fuit devant les yeux de Dieu?
Vous, Caïns fugitifs, ou trouverez-vous lieu[4]?
Quand vous auriez les vents collez soubs vos aisselles,
Ou quand l'aube du jour vous presteroit ses aisles,
Les monts[5] vous ouvriroient le plus profond rocher.
Quant la nuict tascheroit en sa nuict vous cacher,
Vous enceindre la mer[6], vous enlever la nuë,
Vous ne fuirez de Dieu ny le doigt, ny la veuë.

. . . .

(Le Seigneur place les impies à sa gauche, les justes à sa droite et s'adresse d'abord à ceux-ci :)

« Vous qui m'avez vestu au temps de la froidure,
Vous qui avez pour moy souffert peine et injure,
Qui à ma seiche soif et à mon aspre faim
Donnastes de bon cœur votre eau et votre pain;
Venez, race du Ciel, venez, esleus du Pere;
Vos pechez sont esteints, le juge est votre frere,
Venez donc, bienheureux, triompher à jamais
Au Royaume eternel de victoire et de paix. »
A ce mot tout se change en beautez eternelles,
Ce changement de tout est si doux aux fidelles!

1. Gauche.
2. Du Seigneur.
3. A changé sa croix en tribunal.
4. De refuge.
5. *Quand* les monts.
6. Quand la mer tâcherait de vous enceindre.
7. Élus.

Que de parfaicts plaisirs ! o Dieu, qu'ils trouvent beau
Cette terre nouvelle et ce grand Ciel nouveau!
  Mais d'autre part, si tost que l'Eternel faict bruire
A sa gauche ces mots, les foudres de son ire,
Quand ce Juge, et non Pere, au front de tant de Rois,
Irrevocable, pousse et tonne cette voix :
« Vous qui avez laissé mes membres aux froidures
Qui lui avez versé injures sur injures,
Qui à ma seiche soif et à mon aspre faim
Donnastes fiel pour eau et pierre au lieu de pain :
Allez, maudits, allez grincer vos dents rebelles
Au gouffre tenebreux des peines eternelles ! »
Lors ce front[1] qui ailleurs portoit contentement
Porte à ceux cy la mort et l'espouvantement.
Il sort un glaive aigu de la bouhe divine ;
L'Enfer glouton, bruyant, devant ses pieds chemine...
  O enfants de ce siècle, o abusez mocqueurs,
Imployables[2] esprits, incorrigibles cœurs,
Vos esprits trouveront en la fosse profonde[3]
Vray ce qu'ils ont pensé une fable en ce monde.
Ils languiront en vain de regret sans mercy.
Vostre ame à sa mesure[4] enflera de soucy.
Qui vous consolera ? L'amy[5] qui se desole
Vous grincera les dents au lieu de la parole[6].
Les Saincts vous aymoient-ils ? Un abysme est entr'eux[7] ;
Leur chair ne s'esmeut plus, vous estes odieux.
Mais n'esperez-vous point fin à votre souffrance?
Poinct n'esclaire aux Enfers l'aube de l'espérance[8]!...
Transis, desesperez, il n'y a plus de mort[9]
Qui soit pour votre mer des orages le port.
Que si voz yeux de feu jettent l'ardente veuë
A l'espoir du poignard, le poignard plus ne tuë
Que la Mort, (direz-vous) estoit un doux plaisir!
La Mort morte[10] ne peut vous tüer, vous saisir
Voulez-vous du poizon? En vain cest artifice!

1. De Dieu.
2. Inflexibles.
3. L'enfer.
4. Selon ce qu'elle aura mérité.
5. Votre ami.
6. Au lieu de vous donner des paroles de consolation.
7. Et vous.
8. C'est le vers du Dante :

Lasciate ogni speranza, voi ch'entrate.
« Laissez toute espérance, vous qui entrez. »
(Enfer, III, vers 9.)

9. Une seconde mort.
10. Qui n'existe plus pour vous.

Vous vous precipitez ? en vain le precipice !
Courez au feu brusler[1], le feu vous gelera,
Noyez-vous ? l'eau est feu, l'eau vous embrazera ;
La peste n'aura plus de vous miséricorde ;
Estranglez-vous ? en vain vous tordez une corde ;
Criez aprés l'Enfer ? de l'Enfer il ne sort
Que l'eternelle soif de l'impossible mort.

(Id., VII, *Jugement;* — p. 294, 299, 302.)

DESPORTES

1546-1606.

Philippe Desportes naquit à Chartres en 1546. Après avoir été clerc de procureur, puis secrétaire de l'évêque du Puy, Desportes partit pour l'Italie où il subit l'influence de la poésie de Pétrarque. A son retour, il se lia d'amitié avec Claude de l'Aubespine, secrétaire des commandements de Charles IX, qui l'introduisit à la cour. Il sut gagner la faveur du roi à qui il offrit son imitation du Roland de l'Arioste et celle du duc d'Anjou à qui il présenta ses sonnets sur *Angélique*. Dès lors commença la brillante fortune de notre poëte. Favori de Charles IX et de Henri III qu'il avait accompagné en Pologne, il reçut l'abbaye d'Aurillac, échangée plus tard contre celle des Vaux de Cernay, l'abbaye de Tiron, celle de Josaphat et celle de Bonport ; il devint chanoine de la Sainte-Chapelle, lecteur de la chambre du roi, conseiller d'État. Sur la fin de ses jours on lui offrit l'archevêché de Bordeaux qu'il refusa. La velléité guerrière qui lui fit un moment, après la mort de Henri III, partager la fortune de Villars et des ligueurs pendant le siége de Rouen, ne fut pas de longue durée. Il se rallia bientôt à Henri IV. Abbé et poëte de cour, le mieux renté des beaux esprits, compagnon confident, et chantre trop complaisant de la vie galante des princes, faisant d'ailleurs un usage libéral de ses prébendes, protégeant les autres poëtes, il n'eut guère que des amis. Passerat et Durand qui l'avaient combattu, lorsqu'il était du côté des ligueurs, se réconcilièrent avec lui. D'Aubigné seul ne lui pardonna pas d'avoir chanté les amours de Henri III.

En 1572, à son retour d'Italie, Desportes avait publié ses imitations de l'Arioste ; l'année suivante il donna la plus grande partie de ses poésies amoureuses. Dans les dernières années de sa vie, retiré dans son abbaye de Bonport en Normandie, il acheva ses poésies chrétiennes

1. Vous brûler.

et composa sa traduction complète des psaumes. Il mourut en 1606.
Les œuvres de Desportes ont été publiées par M. Alfred Michiels (1 vol. in-18, Paris, Delahays 1858).
Voir notre *Tableau de la Littérature au* XVIe *siècle* (section II, ch. II, p. 137).

1. Chant d'amour.

C'est donc, Amour, par toy que les bois reverdissent,
C'est par toy que les blés ès [1] campagnes jaunissent,
C'est par toy que les prez se bigarrent de fleurs ;
Par toy le doux Printans, suivi de la Jeunesse,
De Flore et de Zephyre, etale sa richesse
Peinte diversement de cent mille couleurs [2].
Nos ancestres grossiers, qui vivoient aux bocages [3],
Hideux, velus et nus comme bestes sauvages,
Errans deçà delà sans police et sans loyx,
Se sont, par ton moyen, assemblez dans les villes,
Ont policé leurs mœurs par coustumes civiles,
Ont fait les déïtez, se sont esleu des roys.
Les lettres et les arts te doivent leur naissance,
Tu nous as fait aimer la coulante eloquence,
La haute astrologie et la justice aussi ;
Mesme encor à présent l'accord de la musique,
En te reconnoissant [4], languist melancholique [5],
S'il ne plaint la rigueur de ton poignant souci [6].
Tout rit par où tu passe, et ta veuë amoureuse,
Qui brûle doucement, rend toute chose heureuse ;
La grâce, quand tu marche, est tousjours au devant [7] ;
La volupté mignarde en chantant t'environne,
Et le soing devorant qui les hommes talonne,
Quant il te sent venir, s'enfuit comme le vent.
Par toy le laboureur, en sa loge [8] champestre,
Par toy, le pastoureau, menant ses brebis paistre,
Se plaist en sa fortune et benit ton pouvoir,
Et, d'une vilanelle [9], en chantant, il essaye
D'amollir Galatée et de guarir sa plaie,

1. Dans les.
2. Comparez Lucrèce (I, début ; V, 735 et suiv.), Virgile (*Géorg.* III, 242).
3. Dans les bois.
4. Reconnaissant ton pouvoir.
5. Tristement, sans ardeur.
6. S'il ne chante l'amour et ses rigueurs.
7. Au-devant de toi.
8. Logis.
9. Chanson rustique.

Moderant la chaleur [1] qui le fait esmouvoir.
Les roys par ta pointure [2] animez d'allegresse,
Donnent quelquefois tresve au soucy qui les presse :
Des graves magistrats les chagrins tu desfaits ;
Tu te prens, courageux, aux plus rudes gendarmes [3],
Et souvent, au milieu des combats et des armes,
Tu chasses la querelle et nous donnes la paix.....
O Dieu puissant et bon, seul sujet de ma lyre,
Si jamais que de toy je n'ay rien voulu dire [4],
Et si ton feu divin m'a toujours allumé,
Donne-moy pour loyer [5] qu'un jour je puisse faire
Un œuvre à ta loüange éloigné du vulgaire,
Et qui ne suive point le trac [6] accoustumé.
Purge-moy [7] tout par tout, le cœur, l'esprit et l'ame,
Et m'eschauffe si bien de ta divine flame,
Que je puisse monstrer ce que je vay suivant [8],
Et que [9] l'amour volant qui jusqu'au ciel m'emporte
Après la beauté sainte, est bien d'une autre sorte
Que l'aveugle appetit qui nous va decevant.

(*Diane*, livre I. — Œuvres de Ph. Desporte, éd. Alfred Michiels, p. 51.)

2. Procez contre Amour au siege de la Raison.

Chargé du desespoir, qui trouble ma pensée,
Entre [10] mille douleurs dont mon ame est pressée,
Par la rigueur d'Amour, dans sa dure prison,
Un jour, ne pouvant plus supporter ses alarmes,
Ayant l'œil et le cœur gros d'ennuis et de larmes,
Je le fay convertir [11] au siege [12] de Raison.
Là je me presentay si changé de visage,
Que, s'il n'eust eu le cœur d'une fere [13] sauvage,
Je pouvoy l'esmouvoir et le rendre adoucy ;
Puis, confus et tremblant, avec la contenance

1. Les feux de l'amour.
2. Piqûre.
3. Guerriers.
4. Si jamais je n'ai voulu chanter que toi.
5. Récompense.
6. Le chemin tracé ; de *tractus*.
7. Purifie-moi.
8. Poursuivant.
9. Que je puisse faire voir le but que je poursuis et montrer que l'amour, etc.
10. Au milieu de.
11. Tourner ses pas vers.
12. Tribunal.
13. Bête sauvage, *fera*.

D'un pauvre criminel pres d'ouïr sa sentence,
Parlant à la Raison, je me suis plaint ainsi :
« Royne, qui tiens en nous la divine partie [1],
Qui nous conduits au ciel, lieu dont tu es sortie,
A toy de ce cruel [2] j'ose me lamanter,
Afin qu'ayant ouy quelle est sa tyrannie,
Et comme estrangement ses sujets il manie [3],
Par ton juste support je m'en puis [4] exanter [5].
« Sur l'avril gracieux de ma tendre jeunesse,
Que [6] j'ignorois encor que c'estoit de [7] tristesse,
Et que mon pié volloit quand et [8] ma volonté ;
Ce trompeur que tu vois, jaloux de ma franchise,
Masquant de deux beaux yeux sa cruelle entreprise,
Avec un doux accueil deçeut ma liberté.
« Mais qui se fust gardé de se laisser surprendre,
Et qui de son bon gré ne se fust venu rendre,
Voyant avecques luy tant de douces beautez ?
Qui ne se fust promis un bien heureux voyage,
Ayant la mer paisible, étant près du rivage,
Et les petits zephirs soufflans de tous costez ?
« Il se monstroit à moy sur tout autre amiable,
Il ne me faisoit voir qu'un printans desirable,
Son visage estoit doux, doux estoient ses propos,
Et l'œil qui receloit tous les traits de sa trousse [9]
Me perça l'estomach [10] d'une façon si douce,
Que j'estimoy ma peine un desiré repos.
« Mais il ne dura guere en ceste douce sorte ;
Car, si tost que mon cœur luy eut ouvert la porte,
Et que mes sens craintifs eurent reçeu sa loy,
Il dépoüilla soudain sa feinte couverture [11],
M'enseignant mon erreur d'avoir fait ouverture [12]
Ainsi legerement à plus puissant que moy.
« Il banit mes plaisirs et leur donna la fuitte,
Dont [13] le libre repos, que j'avois à ma suitte
M'abandonna soudain, de frayeur tout surpris ;
Le travail [14] print sa place, et la tristesse extrême,

1. L'intelligence.
2. L'amour.
3. Traite.
4. Pour *puiss'*, c'est-à-dire *puisse*.
5. Exempter.
6. Alors que.
7. Ce que c'était que la.
8. Avec.
9. Carquois.
10. Le cœur.
11. Déguisement.
12. Accueil.
13. Par suite de quoi.
14. Peine.

Les veilles, les soucis, le mespris de soy-mesme,
Qui ne m'ont point lasché depuis que je fus pris.
« Je quitay tout soudain ce qui me souloit plaire[1],
Ma façon se changea, je devins solitaire,
Je portay bas les yeux, le visage et le front;
J'entretins mon desir d'une esperance vaine,
Je discourus tout seul, et moy-mesme pris paine
De nourrir les douleurs que deux beaux yeux me font.....
« Soit de jour, soit de nuict, jamais je ne repose;
Je ronge mon esprit, je resve, je compose[2],
J'enfante des pensers qui me vont devorant;
Quand le jour se depart[3], la clairté je desire;
Je souhaite la nuict lorsqu'elle se retire;
Puis, attendant le jour, je languis en mourant.
« Dès que l'aube apparoist, je me pers aux vallées,
Et dans le plus epais des forests recelées,
Pour, sans estre entendu, plaindre ma passion;
J'esmeu l'air et le ciel de ma douleur profonde,
Et bref, en me lassant, je lasse tout le monde,
Sans que cet inhumain en ait compassion. »
En ce lieu je my fin à mon triste langage,
Car mille gros soupirs, qui gardoient le passage
Par où couloit ma voix, l'empeschoient de sortir;
Puis je fremissoy tout de voir mon adversaire
Qui trepignoit des piés, qui bouilloit de cholere,
Me menaçant tout bas d'un tardif[4] repentir.
« Raison, disoit Amour, enten l'autre partie,
Et ne conclus devant qu'estre bien advertie :
Il faut balancer tout pour juger droitement.
Doncques sans t'émouvoir par des plaintes si vaines,
Escoute entierement l'histoire de ses paines,
Et voy que cet ingrat m'accuse injustement.
« Ingrat est-il vrayment et sans reconnoissance,
De me rendre à present si pauvre recompense
Pour cent mille bien-faits qu'il a reçeus de moy;
J'ay purgé son esprit par ma divine flame,
L'enlevant jusqu'au ciel et remplissant son ame
D'amour, de beaux desirs, de constance et de foy.
« J'ay forcé son desir trop jeune et volontaire
Qui suit le plus souvent ce qui luy est contraire,

1. Avait coutume de me plaire.
2. Je combine (des pensées).
3. S'éloigne.
4. Qui viendrait plus tard.

Et contre son vouloir je l'ay favorisé;
D'un de mes plus beaux traits j'ay son ame entamée,
J'ay fait luire en cent lieux sa vive renommée,
Et des meilleurs esprits je l'ay rendu prisé[1].
« Je l'ay fait ennemy du tumulte des villes,
J'ay repurgé son cœur d'affections serviles,
Compagnon de ces dieux qui sont parmy les bois;
J'ay chassé loin de lui l'ardente convoitise,
L'orgueil, l'ambition, l'envie et la feintise,
Cruels bourreaux de ceux qui font la cour aux rois.
« J'ay fait par ses escrits admirer sa jeunesse,
J'ay reveillé ses sens engourdis de paresse,
Hautain[2] et genereux je l'ay fait devenir;
Je l'ay séparé loing des sentiers du vulgaire
Et luy ay enseigné ce qu'il lui falloit faire
Pour au mont de vertu seurement parvenir.
« Je luy ay fait dresser[3] et la veuë et les ailes
Au bien-heureux séjour des choses immortelles;
Je l'ay tenu captif pour le rendre plus franc[4].
Or, si quelque douleur luy a livré la guerre,
Hé! qui sans passion[5] pourroit vivre sur terre,
Ayant des os, des nerfs, des poulmons et du sang?... »
Ainsi parloit Amour avec grand'violence
Puis nous teusmes[6] tous deux, attendant la sentence
De Raison, qui vers nous son regard addressa[7]:
« Vostre debat, dit-elle, est de chose[8] si grande
Que pour le bien juger plus long terme il demande. »
Et, finis ces propos, en riant nous laissa.

(*Diane*, I, — p. 53.)

3. Le poëte donne l'immortalité.

Je verray par les ans, vengeurs de mon martire,
Que l'or de vos cheveux argenté deviendra,
Que de vos deux soleils[9] la splendeur s'esteindra,
Et qu'il faudra qu'Amour tout confus s'en retire.

1. Apprécié.
2. Qui a l'âme haute.
3. Élever.
4. Libre.
5. Souffrance.
6. Nous nous tûmes.
7. Dirigea.
8. Roule sur une chose.
9. Vos yeux.

La beauté qui, si douce, à present vous inspire,
Cedant aux lois du tans [1], ses faveurs reprendra ;
L'hyver de vostre teint les fleurettes perdra,
Et ne laissera rien des thresors que j'admire.
Cet orgueil desdaigneux qui vous fait ne m'aimer [2],
En regret et chagrin se verra transformer,
Avec le changement d'une image [3] si belle.
Et peut estre qu'alors vous n'aurez deplaisir
De revivre en mes vers, chauds d'amoureux desir,
Ainsi que le phenix au feu se renouvelle [4].

(*Cléonice*, sonnet 62 ; — p. 211.)

4. Paraphrase sur le *Libera me, Domine, de morte æterna* [5].

Delivre moy, Seigneur, de la mort éternelle,
Et regarde en pitié mon ame criminelle,
Languissante, estonnée et tremblante d'effroy,
Cache-la sous ton aile au jour espouvantable,
Quand la terre et les cieux s'enfuiront devant toy,
En te voyant si grand, si saint, si redoutable ;
Au jour que tu viendras en ta majesté sainte,
Pour juger ce grand tout [6], qui fremira de crainte,
Le repurgeant [7] de neuf par tes feux allumez.
O jour, jour plein d'horreur, plein d'ire [8] et de miseres,
De cris, d'ennuis, de plaints [9], de soupirs enflammez,
De grincements de dents et de larmes ameres !
Las ! J'en tremble en moy mesme, et la crainte assemblée [10],
Qui se campe en mon cœur, rend mon ame troublée,
Ma force esvanouye et mon sang tout gelé ;
Le poil [11] dessus mon chef horriblement se dresse,
Et mon esprit de crainte est si fort désolé
Que je n'ose crier au fort de ma tristesse.
Les anges fremiront au regard de ta face ;
Helas ! où pourront donc les meschans trouver place ?
Où se pourront cacher ceux qui sont reprouvez ?
Où faudra-t-il, Seigneur, que lors je me retire,

1. Temps.
2. Qui vous empêche de m'aimer.
3. De votre beauté.
4. C'est la même pensée qui inspire le beau sonnet de Ronsard à *Hélène ;* voir p. 219.
5. De l'office des morts.
6. L'univers.
7. Purifiant.
8. Jour plein de colère, *dies iræ*.
9. Plaintes.
10. Amassée.
11. Les cheveux.

Si les justes seront a grand'peine sauvez,
Miserable pecheur, pour appaiser ton ire?
Que diray-je? ô chetif! que me faudra-t-il faire?
Je ne trouveray rien qui ne me soit contraire,
Je verray mon peché s'elever contre moy[1].
Mon juge est juste et saint; je suis plein d'injustice.
Helas! je suis rebelle! et je verray mon roy,
Mon roy clair et luisant[2], et moy noircy de vice.
Une bruyante voix, tout par-tout espandue,
Est du plus haut des cieux en la terre entendue :
« O vous! morts! qui gisez, nourriture des vers,
Laissez les monumens[3], reprenez la lumiere
Nostre grand Dieu se sied[4] pour juger l'univers :
Accourez et oyez la sentence derniere. »
O Seigneur, dont la main toutes choses enserre[5],
Pere eternel de tout, qui m'a formé de terre,
Qui rens par ton pur sang nos pechez nettoyez,
Et qui feras lever mon corps de pourriture,
Entens mes tristes cris jusqu'au ciel envoyez,
Et prens pitié de moy, qui suis ta creature.
Exauce, exauce, ô Dieu! ma prière enflammée!
Destourne loin de moy ta colere allumée,
Fay porter mon esprit par un doux jugement
Dans le sein d'Abraham, avec tous les fidelles,
Afin que ton sainct nom je chante incessamment,
Jouïssant bien-heureux des clairtez eternelles.

(*Œuvres chrestiennes*; — p. 498.)

BERTAUT

1552-1611.

JEAN BERTAUT naquit à Caen en 1552. Il entra dans les ordres, devint précepteur du duc d'Angoulême, et occupa ensuite pendant treize ans le poste de secrétaire du cabinet du roi. Henri IV dont il avait préparé la conversion, lui donna l'abbaye d'Aulnay (1594), l'évêché de Séez (1606) et la charge d'aumônier de la reine Marie de Médicis. Il

1. Cf. Psaume 50 (*miserere mei*) : *Et peccatum meum contra me est semper.*
2. Brillant et resplendissant.
3. Tombeaux.
4. S'assied.
5. Embrasse.

mourut en 1611, après une vie tranquille et honorable. Ses poésies, comme celles de Desportes, sont les unes galantes, les autres religieuses; celles-ci sont supérieures aux premières. Elles ont été publiées en un volume in-8, 1620; 2[e] édit. 1623.

Voir notre *Tableau de la littérature au* XVI[e] *siècle* (sect. II, p. 138).

1. Cantique sur la naissance de Nostre Seigneur.

Le voicy qui desja souffrant pour le peché
Plore[1] dans une creiche où foible il est couché,
Bien qu'il soit en puissance egal à Dieu son pere :
Car pour n'esblouïr point nos yeux de sa splendeur,
Sous nostre petitesse il cache sa grandeur,
Naissant non en sa gloire, ains[2] en nostre misère.
Regardez quels effets d'ardente charité!
L'eternelle splendeur se vest[3] d'obscurité,
Afin que moins luysante elle nous illumine :
Dieu se fait fils de l'homme, et sur terre descend,
Afin qu'en la vertu de son sang innocent
L'homme fait fils de Dieu sur les astres chemine.
Mortel, qui vois icy ton Sauveur nouveau né
Gisant si pauvrement, n'en sois point estonné:
Ce n'est pas impuissance, il lui plaist ainsi naistre:
Il a le mesme bras dont les cieux il voutoit[4],
Car il ne cesse pas d'estre ce qu'il estoit,
Mais ce qu'il n'estoit point il commence de l'estre.
Il commence d'estre homme, et reste tousjours Dieu,
Cachant pour nostre bien dedans ce pauvre lieu
L'admirable grandeur de son pouvoir suprême:
Et se rendant si foible et demeurant si fort,
Il vient homme impuissant pour endurer la mort,
Et vient tout-puissant Dieu pour tuër la mort mesme....
O Dieu! que tes bontez font d'estranges effects!
Et qu'ingrat est celuy qui de tant de bien-faits
L'eternel souvenir dans son ame n'engrave[5]!
Tu t'asservis à l'homme afin de l'affranchir,
Tu t'appauvris toy-mesme afin de l'enrichir,
Par la mort de ton Fils rachetant ton esclave.
Quel est nostre merite, ô puissant Roy des Roys,

1. Pleure.
2. Mais.
3. Revêt.
4. Avec lequel il faisait la voûte des cieux.
5. Ne grave.

Que[1] tu viennes livrer aux douleurs de la Croix
Ton Fils Dieu comme toy pour l'homme miserable?
Vas-tu point preferant, par trop grande amitié,
A ta saincte injustice une juste pitié,
Condemnant l'innocent pour sauver le coupable?

(Ed. de 1620; p. 2.)

2. Paraphrase du Ps. CXLVII.

Heureux hostes du Ciel, sainctes legions d'Anges,
Guerriers qui triomphez du vice surmonté,
Celebrez à jamais du Seigneur les loüanges,
Et d'un hymne eternel honorez sa bonté.
Soleil dont la chaleur rend la terre feconde,
Lune qui de ses rais[2] emprunte ta splendeur,
Lumière, l'ornement et la beauté du monde,
Loüez, bien que muets, sa gloire et sa grandeur.
Tesmoigne sa puissance, ô toy voûte azuree,
Qui de mille yeux ardans[3] as le front esclaircy:
Et vous grands arrousoirs[4] de la terre altérée,
Vapeurs dont le corps rare[5] est en pluye épaissy[6].
Car d'un si sainct ouvrier le dire estant le faire[7],
Sa parole d'un rien ce grand monde forma:
Et tout ce qui s'enferme en l'une et l'autre sphere
Est l'œuvre d'un seul mot que sa bouche anima.
Il a prescrit des loix à la nature mesme,
Qu'en tremblant elle observe et craint d'outrepasser:
Le ciel ne voit grandeur, sceptre, ny diadème,
Immortel, ny mortel, qui s'en peust[8] dispenser.
Chantez-le donc aussi vous, enfans de la terre[9],
Qui, composez de cendre, en cendre retournez[10],
Soit vous que l'Ocean dans ses vagues enserre,
Soit vous qui librement par l'air vous promenez.
Beny son sainct pouvoir en ses caves[11] profondes,
Monstre de qui le sein peut cent flots abysmer:

1. Pour que.
2. Rayons.
3. Les astres.
4. Arrosoirs.
5. Raréfié.
6. Condensé.
7. Il lui suffit de dire: « que cela soit » pour que la chose soit faite.
8. Pût.
9. Les créatures.
10. Pulvis es et in pulverem reverteris. (Genèse, II, 19.)
11. Cavernes, retraites. Il semble qu'il faille corriger *ses* en *tes*.

Et faittes retentir son nom parmy vos ondes
Gouffres qui vomissez mille mers en la mer.
  Foudroyans traits de feu que son ire[1] décoche,
Quand faisant icy bas mille flammes plouvoir
Elle tranche en fureur la teste à quelque roche,
D'une tonnante voix haut loüez son pouvoir.
  Fay-le-bruire aux torrens des valons que tu laves,
Neige qui vests[2] les monts d'un blanc et froid manteau :
Et toi, gresle polie, et toy glace qui paves[3]
Au[4] pesant chariot les sentiers du bateau[5].
  Orageux tourbillons qui portez les naufrages
Aux vagabonds vaisseaux des tremblants matelots,
Témoignez son pouvoir à[6] ses moindres ouvrages,
Semant par l'univers la grandeur de son los[7].
  Faittes-la dire aux bois dont vos fronts se couronnent,
Grands monts, qui comme Rois les plaines maistrisez :
Et vous humbles cousteaux[8] ou les pampres foisonnent,
Et vous ombreux vallons, de sources arrousez.
  Feconds arbres fruitiers, l'ornement des collines,
Cedres qu'on peut nommer geans entre les bois,
Sapins dont le sommet fuit loin de ses racines[9],
Chantez-le sur les vents qui vous servent de voix.
  Animaux qui paissez la plaine verdoyante,
Et vous que l'air supporte, et vous qui serpentans
Vous trainez apres vous d'une échine ondoyante,
Naissez, vivez, mourez, sa loüange exaltans.
  Chantez-la d'une voix, que nul soin n'interrompe,
Grands rois parmy son peuple assis comme en son lieu ;
Et vous fiers potentats qui pleins de vaine pompe
Estes dieux sur la terre, et terre devant Dieu.

(*Id.*, p. 28.)

3. Stances.

  Une si douce chaine emprisonne mon cœur,
Une si belle main tient mon ame asservie,
Que si je crains la mort, c'est pour la seule peur
De sortir de prison en sortant de la vie.

1. Colère.
2. Revêts.
3. Qui changes en un pavé résistant.
4. Pour le.
5. Les eaux.
6. Dans.
7. Louange.
8. Coteaux.
9. S'élève loin au-dessus de ses racines.

Non, plustost on verra la neige s'embraser,
Que jamais ma franchise[1] à mes fers je prefere :
Car comme ils sont trop forts pour les pouvoir briser,
Aussi sont-ils trop doux pour m'en vouloir defaire.
L'ingenieux Dedale en l'antique saison,
Afin de s'affranchir, empluma[2] ses aisselles :
Et moy, pour demourer à jamais en prison
J'enchaine mon amour et luy coupe les aisles.
Aussi tiens-je[3] mes fers comme un present des cieux,
Et l'eternelle chaine où sa beauté m'enlace,
Plustost pour un loyer[4] d'avoir aimé ses yeux,
Que pour un chastiment d'en avoir eu l'audace.
Bien-heureux, à l'egal des plus heureux esprits,
Si fuyant la rigueur aux belles coutumiere[5],
Elle se laissoit prendre à celuy qu'elle a pris,
Mesme nœud l'en rendant geoliere et prisonniere[6].
Mais je souhaite un bien des mortels ignoré,
Dont je voy l'esperance à mon cœur interdite :
Et qui sera tousjours vainement desiré.
Si pour le posseder il faut qu'on le merite.

(*Id.*, p. 393.)

4. Chanson.

Les Cieux inexorables
Me sont si rigoureux,
Que les plus miserables
Se comparans à moy se trouveroient heureux.
Je ne fais à toute heure
Que souhaitter la mort,
Dont la longue demeure[7]
Prolonge dessus moy l'insolence du Sort.
Mon lict est de mes larmes
Trempé toutes les nuits :
Et ne peuvent ses charmes,
Lors mesme que je dors, endormir mes ennuis.

1. Liberté.
2. Garnit de plumes, d'ailes.
3. Je considère.
4. Récompense.
5. Ordinaire aux belles.
6. Le même nœud les unissant.
7. Retard, délai. Sens conservé dans l'expression : *il n'y a pas péril en la demeure.*

Si je fay quelque songe
J'en suis espouvanté,
Car mesme son mensonge[1]
Exprime de mes maux la triste verité.....
Toute paix, toute joye
A prins de moy congé,
Laissant mon ame en proye
A cent mille soucis dont mon cœur est rongé.
La pitié, la justice
La constance et la foy,
Cedant à l'artifice,
Dedans les cœurs humains sont esteintes pour moy.
L'ingratitude paye
Ma fidelle amitié ;
La calomnie essaye
A rendre mes tourments indignes de pitié.
En un cruel orage
On me laisse perir,
Et courant au naufrage[2]
Je voy chacun me plaindre et nul me secourir.
Bref, il n'est sur la terre
Espece de malheur,
Qui me faisant la guerre
N'experimente en moy ce que peut la douleur.
Et ce qui rend plus dure
La misere où je vy,
C'est, és maux que j'endure,
La memoire de l'heur[3] que le Ciel m'a ravy.
Felicité passée
Qui ne peux revenir :
Tourment de ma pensée,
Que n'ay-je, en te perdant, perdu le souvenir !
Helas ! il ne me reste
De mes contentements
Qu'un souvenir funeste,
Qui me les convertit à toute heure en tourments.
Le Sort plein d'injustice
M'ayant enfin rendu
Ce reste[4] un pur supplice,
Je serois plus heureux si j'avoy plus perdu. (*Id.*, p. 453.)

1. L'illusion du songe.
2. Tandis que je cours au naufrage.
3. Bonheur.
4. Ce souvenir qui me reste.

5. Pour le Ballet des Princes, vestus de fleurs en broderies.

Peut-estre, parmi ces fleurettes
Vivent quelques plantes secrettes
De soucis arrousez de pleurs;
Peut-estre ont-ils[1] en leurs poitrines
Les cœurs aussi percez d'espines
Que leurs corps sont couverts de fleurs.
Mais qui ne sent point point les traverses
Du soin[2] et des peines diverses
Dont vivant nous nous travaillons?
Et qui, franc[3] de crainte et d'envie,
Cueille les roses de la vie
Sans se picquer aux aiguillons?
Les plaisirs de la vie humaine
Sont tous meslez de quelque peine,
Et le bien suivy du malheur :
Mesme l'Amour jamais n'envoye
Ny le déplaisir sans la joye,
Ny le plaisir sans la douleur.
C'est pourquoy, si quelque tristesse
Tourmentant leur belle jeunesse
Donne la gesne à leur vouloir[4];
Constans ils souffrent et se taisent :
Ou soit que leurs peines leur plaisent
Ou soit qu'ils n'osent s'en douloir[5].

(*Id.*, p. 551.)

JEAN PASSERAT

(Voir plus haut, page 44 et *Tableau*, etc., page 140.)

1. Sur la mort d'un moineau[6].

Demandez vous, Amis, d'où viennent tant de larmes
Que me voyez rouler sur ces funebres carmes[7]?

1. Les princes.
2. Souci.
3. Libre.
4. Fait souffrir leur cœur.
5. S'en plaindre.
6. Souvenir de Catulle : *In morte passeris Lesbiæ : Lugete o Veneres cupidinesque*, etc.
7. Vers (carmina).

Mon Passereau est mort, qui fut si bien appris :
Hélas, c'est faict de luy, une Chate l'a pris.
Je ne le verray plus en sautelant me suivre :
Or[1], le jour me desplaist; or, je suis las de vivre.
Plus donc je ne l'orray chanter son pilleri[2]?
Et n'ai-je pas raison d'en estre bien marri?
Il estoit passé maistre à croquer une mousche;
Il n'estoit point gourmand, cholere ny farouche,
Si on ne l'attaquoit pour sa queüe outrager :
Lors il pinçoit les doigts, ardent à se vanger.
Adonc vous l'eussiez veu crouller[3] la rouge creste
Attachee au sommet de sa petite teste,
Tel que l'on veit Hector, mur[4] de ses citoyens,
Dedans les Grecques naufs[5] lancer les feux Troyens.
Toutesfois une Chate, espiant ceste proye,
D'un sault, à gueule bée[6], engloutit notre joye.
Le pauvret pour certain[7] fut pris en trahison,
Autrement de la Chate il eut eu sa raison[8].
Le pasteur Phrygien[9] ainsi vainquit Achille,
Et le vain Genevois[10] la vaillante Camille.
Ainsi le grand cheval que Pallas charpenta[11]
Contre le vieil Priam des soldats enfanta.

Toy[12] qui en as le cœur enflé de vaine gloire;
Bien peu te durera l'honneur de ta victoire.
Si quelque sentiment reste apres le trespas
Aux espris des oiseaux qui trebuschent[13] là-bas,
L'ame de mon mignon se sentira vengee
Sur le sang ennemy de la Chate enragee.
Je ne rencontreray ny Chate ny Chaton
Que je n'envoye apres miauler chez Pluton.

Vous qui volez par l'air entendant les nouvelles
De ceste digne mort tournez icy vos ælles;

1. Maintenant.
2. Onomatopée du chant du moineau.
3. Agiter vivement.
4. Rempart.
5. Nefs, navires.
6. Béante. *Gueule bée* ou *bée gueule* est resté dans *bégueule*.
7. Certainement.
8. On dit encore *avoir raison de quelqu'un*. Cf. Corneille :

Mourir sans tirer ma raison.
(Cid, I, 7.)

9. Le troyen Paris.
10. Le vain *Genois* (*Genevois*, ancienne forme de *genois*, de l'italien *genovese*). Traduction littérale des paroles que Camille adresse au fils d'Aunus : *Vane Ligus* « Ligurien trompeur » (Virgile, *Enéide*, XI, 715). *Gêne* est situé dans l'ancienne Ligurie. — Remarquons que Passerat confond ici le fils d'Aunus qui a voulu tromper Camille et a été victime de sa ruse avec l'Etrusque Arans qui la tua par surprise.
11. Le cheval de Troie, construit par l'ordre de Pallas.
12. Il s'adresse à la chatte.
13. Qui tombent, descendent.

Venez, piteux[1] oiseaux, accompagner mes pleurs;
Portons à son idole[2] une moisson de fleurs.
Qu'il reçoive de nous une agreable offrande
De vin doux et de laict, d'encens et de viande:
Puis engravons[3] ces mots sur son vuide tombeau
PASSANT, le petit corps d'un gentil Passereau
Gist au ventre goulu d'une Chate inhumaine,
Aux champs Elysiens son Ombre se proumeine[4].

(*Élégies*, liv. I, 11; Recueil des œuvres poétiques de Jean Passerat; Paris, 1606, p. 63.)

2. Hymne du sauveur Jésus.

. . . .

Guide-nous, ô sainct Berger[5]:
Garde-nous de tout danger:
Meine[6] par des sentes[7] nettes
Tes aigneaux et brebiettes:
Et ces enfans vueilles tiens avoüer,
Qui ta grandeur ne cessent de loüer.
Le chemin pour au Ciel vivre,
C'est, ô Christ, ta trace suivre:
Pour de Paradis jouïr,
O Christ, il te faut ouïr:
Croire en toy seul, ô parole eternelle,
Age sans fin, lumiere tousjours belle.
O fontaine de pitié[8],
Source de vraye amitié:
Nulle vertu sans ta grace
Ne se donne à nostre race.
L'honneste vie, et durable renom,
Est propre à ceus qui celebrent ton Nom
Le laict de la mammelle
De ta sagesse immortelle
Degoute divinement,
Alaicte l'entendement
De nous petits, et a par la rousée[9]
De ton esprit nostre bouche arrousée.

1. Tristes.
2. Image.
3. Gravons.
4. Promène.
5. Le bon pasteur, Jésus-Christ.
6. Mène.
7. Sentiers.
8. Charité, amour.
9. Rosée.

Nous donques, tes nourriçons,
Ta bonté nous benissons.
Nous t'offrons, ô Roy des Anges,
Ces hymmes et ces loüanges :
Pour nous avoir dés le bers[1] eslevés
En ta doctrine, et en ton sang lavés.
Peuple modeste et paisible,
Chantons le Fils[2] invincible :
Chantons en simplicité
Christ, la mesme vérité[3]
Tout d'une vois[4] et d'un cœur qui s'accorde,
Chantons le Dieu de paix et de concorde.

(*Id.*, p. 190.)

3. Sur la France.

Je sçay bien qu'icy bas rien ferme ne demeure :
Qu'il y a des estats[5] un fatal[6] changement :
Que tout aura sa fin qui a commencement :
Et que tout ce qui naist, il faut aussi qu'il meure.
Je sçay que l'homme sage en fortune meilleure
Craint le mal-heur futur, qu'il porte[7] doucement :
Je sçay que du hault Ciel tout suit le mouvement
D'une egale constance ; et inconstant je pleure[8].
Je veus vivre et mourir en ma premiere foy :
Je ne veux point changer ny de lois ny de Roy :
Nonobstant tout cela je ne puis voir sans larmes
En moins de six estés le mal-heureus François,
Butin de l'estranger, pour la troisiesme fois
Aiguiser contre soy son courage et ses armes.

(*Id.*, p. 225.)

4. Estrenes à Madame de Boissy.

1591[9].

L'An recommence sa carrière
Vous aussi vos devotions.

1. Berceau.
2. Le fils de Dieu.
3. La vérité même.
4. Voix.
5. Conditions.
6. Fixé par le destin (fatum), inévitable.
7. Supporte quand il vient.
8. Je gémis de mon inconstance.
9. C'était pendant le siège de Paris : les Seize avaient défendu de faire des prières pour la paix.

Quelle sera vostre priere
Seul remede aux afflictions?
Prier pour la paix, c'est offense :
Au moins on nous l'a deffendu;
Sans outrepasser la deffense
Le contraire soit entendu.
Madame, priés pour la guerre,
Il ne faut que de nom changer :
Qu'elle aille loin de ceste terre
Et retourne chés l'estranger.
Ainsi la France resjouye
Reverra meilleure saison
Priés, et vous serés ouye,
Car Dieu oyt[1] des bons l'oraison.

(*Id.*, p. 442.)

VAUQUELIN DE LA FRESNAYE

1567-1606.

Jean Vauquelin de la Fresnaye, sieur des Yveteaux, naquit en 1567 au château de la Fresnaye, près de Falaise (Calvados). Il fit ses premières études à Paris, s'éprit de Ronsard et de Du Bellay, et publia dans sa vingtième année deux livres de *Foresteries*. Son goût pour la poésie toutefois ne l'empêcha pas de chercher une position dans la magistrature ; il devint successivement avocat du roi à Caen, lieutenant-général et finalement président du présidial dans cette ville.

Ses poésies, publiées récemment par M. Julien Travers (2 vol. in-8°, Caen 1869-1872), comprennent un *Art poétique* en trois livres, des *Satires françaises* dans le genre de celles d'Horace, des *Idylles* ou, comme l'auteur les appelle, des *Idillies*, des *sonnets*, des *épigrammes*, etc., que nous apprécions dans notre *Tableau de la Littérature au* XVIe *siècle* (section II, ch. II, p. 142).

1. Les vertus du poete.

Neanmoins[2] je diray cette douce folie,
Cette gentille erreur[3], estre toute remplie

1. Entend.
2. Paraphrase d'Horace (*Epîtres*, II, 1). *Hic error tamen et levis hæc insania quantas Virtutes habeat sic collige.*
3. La passion de faire des vers.

De beaucoup de vertus. Jamais premierement
Le Poëte n'est point avare aucunement :
Il aime ses labeurs, son seul but et sa joye,
Il aime des forests la solitude coye [1].
Il aime ses egaux, qui de franche bonté
N'estrangent [2] de leurs mœurs l'honneste volupté.
Il se mocque, il se rit des grands citez rasees [3],
Des pertes, des ennuis, des maisons embrasees;
Contre Dieu ni l'estat il n'a point comploté :
En l'Ocean d'erreur son esprit n'a floté :
Comme [4] un peu Philosophe il laisse aller le monde.
Les Destins plus courants volontaire il seconde [5].
Contre ses compagnons il ne machine rien :
Il ne tache d'avoir des orphelins le bien :
Sa table est sobre et nette [6], et comme il se presente [7],
Du peu comme du prou [8] souvent il se contente.
S'il n'est propre à la guerre, aux armes nonchalant,
Il est bon à la ville, aux meilleurs s'egallant :
Et si tu reconnois que les choses petites
Aux grandes aident bien, tu connois ses merites.
Car aux jeunes il sçait aprendre la vertu,
Leur former le parler que ce monstre testu [9],
Que ce peuple ignorant, par mauvaise prononce [10]
Des vulgaires plus bas [11], diversement [12] annonce [13] :
Leur fait haïr le vice et, gracieux et doux,
Leur corrige l'envie et l'aigreur du courroux :
Les beaux gestes [14] passez il remet en memoire,
Il raconte tousjours quelque agreable histoire,
Il donne enseignements par le resouvenir
Des exemples connus pour le siecle advenir :
Plaisante est son humeur, utile est sa hantise [15],
Estant tout courtisan [16], hormis par la feintise :
Et quand, Sire, aux honneurs vous l'avez elevé
Estant de la liqueur d'Hipocrene abrevé,

1. Tranquille.
2. N'écartent.
3. Par la guerre.
4. Comme étant.
5. Il suit volontiers les destins plus coulants, plus faciles ; il s'y abandonne.
6. Propre.
7. Comme cela se trouve.
8. Beaucoup.
9. Entêté.
10. Par la prononciation barbare.
11. Des idiomes vulgaires, des patois auxquels il est accoutumé. Cf. p. 139.
12. De diverses manières, en le dénaturant.
13. Énonce.
14. Exploits.
15. Fréquentation.
16. Ayant toutes les qualités de l'homme de cour.

Beau laurier entre tous il paroist, en la sorte
Que fait la fueille verte au pres la fueille morte.
(*L'art poëtique françois*, livre II; — t. I, p. 61.)

2. Les auteurs dramatiques doivent représenter des mystères [1].

Portez donc en trophé les despouilles payennes
Au sommet des clochers de vos citez Chrestiennes.
Si les Grecs, comme vous, Chrestiens eussent escrit,
Ils eussent les hauts faits chanté de Jesus-Christ :
Doncques à les chanter ores [2] je vous invite,
Et tant que vous pourrez à despouiller l'Egipte [3],
Et de Dieu les Autels orner à qui mieux mieux
De ses beaux paremens [4] et meubles precieux :
Et des autheurs humains [5], comme l'utile avette [6],
Prenons ainsi des fleurs la manne et la fleurete,
Pour confirmer de Dieu les avertissemens,
Contenus aux secrets de ses deux testamens.

. . . .

Hé! quel plaisir seroit-ce à cette heure de voir
Nos Poëtes Chrestiens, les façons recevoir
Du Tragique [7] ancien? Et voir à nos misteres,
Les payens [8] asservis sous les loix salutaires
De nos Saints et Martyrs? et du vieux testament
Voir une Tragedie extraite proprement?
Et voir representer aux festes de Village
Aux festes de la ville en quelque Eschevinage,
Au saint d'une paroisse [9], en quelque belle Nuit
De Noel, où naissant un beau soleil [10] reluit,
Au lieu d'une Andromede au rocher attachee,
Et d'un Persé qui l'a de ses fers relachee,
Un Saint George venir bien armé, bien monté,
La lance à son arrest, l'espée à son costé,
Assaillir le Dragon qui venoit effroyable
Goulument devorer la Pucelle agreable,

1. Boileau est d'un tout autre avis : voir son *Art poétique*, III.
2. Maintenant.
3. Les étrangers; allusion aux vases des Égyptiens que les Hébreux emportèrent, par ordre de Moïse, en quittant la terre de servitude.
4. Parures.
5. Profanes.
6. Abeille.
7. Genre tragique.
8. Les auteurs païens.
9. A la fête du saint de la paroisse.
10. Jésus-Christ.

Que pour le bien commun on venoit d'amener ?
O belle Catastrophe ! On la voit retourner
Sauve avec tout le peuple ! Et quand moins on y pense
Le Diable estre vaincu de [1] la simple innocence !
Ou voir un Abraham, sa foy, l'Ange et son fils [2] !
Voir Joseph retrouvé ! les peuples deconfis
Par le Pasteur guerrier [3] qui, vainqueur d'une [4] fonde [5];
Montre de Dieu les faits admirables au monde !

(*L'art poétique françois*, l. III; — t. I. p. 109.)

3. Le poete courtisan [6].

Si vous voulez reprendre l'exercice
De faire en Cour aux grands Seigneurs service,
Il faut laisser vostre ame en la maison :
Estre debout en chacune saison,
Voire [7] emprunter de jambes un grand nombre;
De la vertu ne prenant rien que l'ombre.
Car voulant vivre en franche liberté,
Il faut choisir repos d'autre côté.
Dedans le Louvre en ces chambres dorees,
Les doctes Sœurs fort peu sont honorees;
Mais l'ignorance y trouve grand credit :
Là seulement est un sçavoir maudit,
Qui cauteleux, de façon decevante,
Va d'un espoir la personne abusante
Là d'un ré [9] d'or chacun est enrété.
Heureux qui vit près des siens arrêté [10],
Sans chercher là de nouvelles conquestes !
A tout le moins qui n'y va qu'aux grands
Comme du feu, des Grands approcher faut
Ni de trop pres de peur d'un apre chaut
Ni de trop loin de peur de la froidure.
La grand' faveur des grands tousjours ne dure.
Il n'y a point de chemins tant glissans,
Qu'est la faveur des Mignons courtisans.
Tel aujourd'huy le plus aura de grace [11],

1. Par.
2. Voir plus loin les fragments du mystère d'Abraham, par Th. de Bèze.
3. David.
4. Avec une.
5. Fronde.
6. Cf. plus haut, p. 209.
7. Même.
8. Abusant.
9. Ret.
10. Fixé.
11. Faveur.

Qui des demain quitte [1] à l'autre sa place.
C'est donc pourquoy suivre il faut son bon heur,
Tandis qu'on suit ceux qui sont en faveur.
Quand une fois la Fortune volage
A ses mignons a tourné le visage,
Elle n'a point apres accoutumé
De retourner vers eux son viaire [2] aimé :
Et tout d'un coup la racine fauchee,
L'herbe demeure en un clin d'œil sechee.
Jadis Fortune eleva tout soudain
Un Jean Doiac [3], un Olivier le Dain :
Mais tost apres, comme neige fondue,
A neant vint leur fortune perdue.
(*Satyres françoises, à F. de Malherbe*[4] *sieur de Digny;* — t. I, p. 222.)

4. Vauquelin sur lui-même.

Je ne sçauroy, quand je sçai le contraire,
Suivre le mal et laisser à [5] bien faire,
A l'honneur vray l'utile preferant :
Ni ne scauroy trouver au demeurant
Fausses raisons pour rabatre à toute heure
Des gents d'honneur la fortune meilleure,
En elevant le jeune ambitieux,
L'avare ingrat et le traitre envieux.
Je ne scauroy jamais estre faussaire,
Ni le grand sceau de France contrefaire :
Ni pratiquer, par un soustrait [6] patent,
A rendre un grand contre un petit content.
Je ne scauroy souffrir que ma pensee
D'ambition soit si fort elancee
Qu'un vent soudain, l'elevant trop haut,
Honteusement luy fist faire le saut [7].
Je ne scaurois avoir la conscience
D'offencer Dieu en certaine science,
Nuisant à tel, qu'en mon cœur je sçay bien
Estre tenu pour un homme de bien.

1. Cède.
2. Visage.
3. Jean de Doyat, né en 1445; favori de Louis XI, il fut, à la mort de ce prince, privé de tous ses biens, fouetté et banni.
4. C'est Malherbe le poëte.
5. Manquer à. Nous disons encore *ne laisse pas de bien faire.*
6. Soustraction (des pièces, des témoignages).
7. Cf. p. 181, n. 11.

Je ne sçauroy blamer du premier Brute
Contre Tarquin la vengeance tres-juste.
Je ne sçauroy loüer Cesar si fort
Que d'avoüer que l'autre Brute eut tort.
Je ne sçauroy suivre la torte sente [1]
De la malice, alors que se presente
Le sentier droit, qui nous donne la pais
Et aux defunts un repos à jamais.
Je ne sçauroy deguiser tant mon stile
Que de nommer un Thersite un Achile,
Ni pour le sang antique et genereux [2],
Comme un Roland estimer un poureux [3] :
Ni faire encor, d'une ame abandonnee,
D'un cruel prince un debonnaire AEnee :
Ni moins donner le prix de chasteté,
Comme à Lucrece, à l'amour ehonté.
Je ne scauroy, d'une bouche effrontee,
D'un sot Marmot [4] la Muse avoir vantee,
En assurant que le Grec, le Romain,
Ni le François n'ont eu tel escrivain.
Je ne scauroy, de façon coustumiere,
Loüer quelqu'un devant, et en derriere
En dire mal, et me rendre si faint
Qu'aux riants rire et plaindre si l'on plaint [5].
Je ne scauroy bien faire le Polipe [6]
Et me changer à tous coups pour la tripe [7] ;
Representant maint personnage et puis
Me faire voir autre que je ne suis.
Je ne sçauroy ma nature contraindre
Sans passion à me rire ou me plaindre
Au gré d'autrui, montrant grande amitié
Par une ainsi contrefaite pitié [8].
Je ne sçauroy penser ce qu'il faut dire
Pour plaire au Prince en tout ce qu'il desire.
Je ne sçauroy la verité cacher
De peur de voir un autre s'en facher.

1. Le sentier tortueux (*tortam semitam*).
2. Ni à cause de sa noblesse.
3. Peureux.
4. Singe (sens le plus ancien de ce mot).
5. Me rendre si faint que de rire lorsque les autres rient, et de me plaindre lorsqu'ils se plaignent.
6. « Le caméléon, dit Montaigne, prend la couleur du lieu où il est assis; mais le *poulpe* se donne luy mesme la couleur qui lui plaist » (*Essais*, t. II, p. 180, de l'édit. de Didot, 1802).
7. Pour satisfaire mon ventre.
8. Sympathie.

Je ne sçauroy, double [1] et plein de falace [2],
Tromper l'ami sous une aimable face.
Je ne sçaurois apeler bon ami
Celuy qui parle en flatant à demi :
Je ne sçauroy le felon et l'austere
Flater du nom de sage et de severe
Je ne sçauroy debonnaire appeler
Cil qui sans peine un meschant laisse aller.....
Je ne sçauroy, promettant faussement,
Decevoir Dieu par quelque faux serment,
Ni mes prochains : et je ne m'approprie
Ce qui n'est mien ni de mon industrie.
Voilà pourquoi d'honorer ne me chaut
Les Grands à qui la Fortune plus vaut
Que le bon sens : et pourquoi tant m'agree
Auprès de Caen la Normande contree :
Et cela fait que nos lieux me font or [3]
Ma Court, mon Louvre, et mon palais encor.
(*Satyres françoises : à Ph. de Nolent;* — t. I, p. 266.)

5. Idylle.

Belles Nymphes Freneïdes [4],
Qui cherchez les ombres beaux [5],
Et les fonteines liquides,
Et les gasouillants ruisseaux,
Et les cachettes sauvages
Dans le fond de nos ombrages :
Faites, Nimphes, je vous prie,
Que vos bois soient bien ombreux,
Et que mainte herbe fleurie
Tapisse l'ombre amoureux,
Afin que Philis bien aise,
Comme vous s'y tienne et plaise.
Faites, Nimphettes benines
Reluire dans le canal
Des fonteines argentines

1. Plein de duplicité.
2. Tromperie, latinisme (*fallacia*); nous n'avons gardé que l'adjectif *fallacieux*.
3. Aujourd'hui.
4. Nymphes de la Fresnaye.
5. Cf. p. 219, n. 11.

L'azur et le beau Christal[1],
Afin que s'elle[2] desire
S'y mirer, qu'elle[3] s'y mire.
Amassez l'herbe molette
Aux bords des ruisseaux courants
Afin qu'en la mole herbette,
Au bruit des eaux murmurants
Elle chante de ma peine
Quelque chansonnette vaine[4].
Enjonchez[5] aussi, Nymphettes,
Au fond des vaux[6] raccoutrez[7]
Vos cachettes plus[8] proprettes,
Ou le mieux vous folâtrez :
Au moins s'elle[2] y veut s'ebatre
Comme vous qu'elle y folâtre.
Lors, peut-estre, Freneïdes[9],
Que, voyant vos ombres beaux,
Et vos fonteines liquides,
Et vos gazouillants ruisseaux,
Et vos cachettes sauvages,
Qu'elle[10] aimera nos bocages.

(*Idillies et pastoralles; De l'amour de Philanon et Philis*, pièce 75; — t. II, p. 519.)

6. Les Germains en France.

Voicy qu'horriblement va marchant par la voye,
Et descend, tout ainsi qu'un torrent ravissant,
Des monts de Germanie un Esquadron puissant,
Qui veut faire de nous une effroyable proye[11] :
Et desja nostre sang de toutes parts ondoye,
Sous le cruel effort de Mars nous terrassant :
Et faut las ! que la France en son cœur fremissant,
Miserable, en plain jour, ses nuicts dernieres voye.

1. Cristal.
2. Si elle.
3. *Qu'elle*, pléonasme pour *elle*.
4. Légère.
5. Couvrez de joncs.
6. Vallées.
7. Proprement, remis en état; qui reverdissent avec la saison nouvelle.
8. Les plus.
9. Nymphes de La Fresnaye.
10. *Que* fait pléonasme (peut-estre *que*, voyant, etc., *qu*'elle aimera, etc.).
11. Il s'agit des reîtres que les Huguenots avaient appelés à leur aide.

Que diroient maintenant et ce grand Roy François [1],
Et ce vaillant Henry [2], qui t'ont en tant d'endrois,
Cruelle, avare gent, fait servir de littiere ?
S'ils oyoient nostre France avec sa triste voix
Renouveler ses cris aux champs, rochers et bois,
Et par les vents en vain epandre sa priere ?

* * *

Du paresseux sommeil où tu gis endormie
Desja par si longtemps, ô France, eveille toy !
Respire, dedaigneuse [3], et tes offences [4] voy,
Ne sois point ton esclave et ta propre ennemie.
Repren ta liberté, gueri ta maladie,
Et ton antique honneur, ô France, ramentoy [5] :
Legere [6] desormais, sans bien sçavoir pourquoy,
Dans un sentier tortu [7] ne donne à l'etourdie.
Si tu regardois bien les Annalles des Rois,
Tu connoistrois avoir triomphé mile fois
De ceux qui veulent or [8] amoindrir ta puissance.
Sans toy, qui contre toy depite [9] ouvres le sein,
Ces ventres de Harpie ejunez [10] par souffrance,
N'auroient jamais osé passer le Rhin Germain.

(*Divers sonnets*, 72 et 73 ; — t. II, p. 737.)

RÉGNIER

1573-1613.

Mathurin Régnier naquit à Chartres le 21 décembre 1573, de Jacques Regnier et de Simone Desportes, sœur de l'abbé Philippe Desportes, le poëte. Destiné aux ordres et tonsuré à l'âge de 11 ans (31 mars 1584), il fut attaché au service du cardinal de Joyeuse, protecteur des affaires

1. François Ier.
2. Henri II.
3. Renais, toi qui qui t'es montrée jusqu'ici dédaigneuse, insouciante de tes maux.
4. Les offenses que tu reçois.
5. Rappelle-toi. Impératif de *ramentevoir* dérivé du vieux français *mentevoir*, provençal *mentaver*, de (*in*) *mente habere*.
6. Se rapporte à *ne donne à l'étourdie :* Cessant désormais d'être légère, insouciante, ne va pas donner à l'étourdie dans, etc.
7. Tortueux.
8. Maintenant.
9. Dépitée. irritée.
10. Mis à jeûn, affamés.

de France à Rome, qui partait en Italie (1586). Régnier passa sa jeunesse dans la maison de ce diplomate. Il sut se créer des relations avec quelques personnages influents et se concilia l'amitié du comte de Béthune, le frère de Sully, ambassadeur de Henri IV auprès du Saint-Siége. En 1606, après la mort de Desportes, le marquis de Cœuvres, gendre de Ph. de Béthune, lui fit obtenir une pension de deux mille livres sur l'abbaye des Vaux de Cernay. En 1609, notre poëte recevait le canonicat de Chartres. Arrivé à une position justement honorable, admiré pour son talent, il aurait pu mener une existence heureuse, si les excès et le déréglement n'avaient ruiné sa santé. Il mourut à Rouen, dans sa quarantième année (le 22 d'octobre 1613) des suites de ses débauches. Il fut enterré à l'abbaye de Royaumont.

Nous étudions Régnier et apprécions ses œuvres dans notre *Tableau de la Littérature au* XVI[e] *siècle* (section II, ch. II, p. 144-146).

Nous suivons l'édition de M. E. Courbet, la meilleure qui ait paru jusqu'ici (A. Lemerre, un vol. in-8, 1875).

1. Contre les mauvais poëtes

Si quelqu'un, comme moy, leurs ouvrages[1] n'estime,
Il est lourd, ignorant, il n'ayme point la rime;
Difficille, hargneux, de leur vertu jaloux,
Contraire en jugement au commun bruit de tous[2];
Que[3] leur gloire il derobe, avecq ses artifices.
Les Dames cependant se fondent en delices,
Lisant leurs beaux escrits, et de jour et de nuit
Les ont au cabinet souz le chevet du lict;
Que[3] portez à l'Eglise, ils valent des matines[4]:
Tant, selon leurs discours, leurs œuvres sont divines.
Encore apres cela ils sont enfants des Cieux,
Ils font journellement carousse[5] avecq' les Dieux:
Compagnons de Minerve, et confis en science,
Un chacun d'eux pense estre une lumiere en France.
Ronsard, fay-m'en raison, et vous autres esprits,
Que pour estre vivans[6] en mes vers je n'escris,
Pouvez vous endurer que ces rauques Cygalles
Egallent leurs chansons à voz œuvres Royalles,
Ayant vostre beau nom[7] lachement dementy?

1. Des mauvais poëtes.
2. A la voix publique.
3. Ils s'en vont dire que.
4. L'office de matines.
5. Réunion où l'on boit ensemble.
6. Parce que vous êtes encore vivant.
7. Le beau nom de poëte.

Ha! C'est que nostre siecle est en tout perverty.
Mais pourtant quelque esprit, entre [1] tant d'insolence,
Sçait trier le sçavoir d'avecque l'ignorance,
Le naturel de l'art, et d'un œil avisé
Voit qui de Calliope est plus favorisé.
Juste posterité, à tesmoing je t'apelle,
Toy qui, sans passion, maintiens l'œuvre immortelle [2],
Et qui, selon l'esprit, la grace, et le sçavoir,
De race [3] en race au peuple un ouvrage fais voir :
Vange ceste querelle, et justement separe
Du Cigne d'Apollon la corneille barbare,
Qui, croassant par tout d'un orgueil effronté,
Ne couche [4] de rien moins que l'immortalité.

(Sat. II, — p. 19.)

2. La servitude de la Cour.

.....Penser s'affranchir, c'est une resverie :
La liberté par songe [5] en la terre est cherie.
Rien n'est libre en ce monde, et chaque homme depend,
Comtes, Princes, Sultans, de quelque autre plus grand.
Tous les hommes vivans sont icy bas esclaves;
Mais, suivant ce qu'ils sont, ils diferent d'entraves ;
Les uns les portent d'or, et les autres de fer :
Mais n'en desplaise aux vieux, ny leur Philosopher [6]
Ny tant de beaux escrits qu'on lit en leurs escoles,
Pour s'affranchir l'esprit ne sont que des paroles.
Au [7] joug nous sommes nez, et n'a jamais esté
Homme qu'on ayt vu vivre en plaine liberté.
En vain me retirant enclos en une estude [8],
Penseroy-je laisser le joug de servitude;
Estant serf du desir d'aprendre et de sçavoir,

1. Au milieu de.
2. Rends immortelle l'œuvre (du poëte).
3. Génération.
4. Met en avant. *Coucher au jeu une somme*, c'est proprement la mettre au jeu ; au fig. *coucher qqch.*, ou, verbe neutre, *coucher de qqch.*, c'est avancer cette chose, en parler. Encore dans Corneille : *Vous* couchez d'imposture *et vous osez jurer* (Menteur, III, 6).
5. Comme un rêve irréalisable.
6. Infinitif pris subst. pour *philosophie*. C'est ainsi qu'on dit *le savoir* pour *la science*.
7. Pour.
8. Dans un lieu d'étude. Cf. Racan : *Ces vers, produits dans mon* estude (Psaume 118). Fénelon parle encore de l'orateur qui trouve en improvisant « des figures qu'il n'aurait pu préparer dans son *étude*. » (*Dialogues sur l'éloquence*, II.)

Je ne ferois sinon que changer de devoir.
C'est l'arrest de nature, et personne en ce monde
Ne sçauroit controler sa sagesse profonde.
Puis, que peut-il servir aux mortels icy bas,
Marquis, d'estre sçavant ou de ne l'estre pas,
Si la science pauvre, affreuse est[1] mesprisée
Sert au peuple de fable, aux plus grands de risée :
Si les gens de Latin des sots sont denigrés,
Et si l'on n'est docteur sans prendre ses degrés[2] ?
Pourveu qu'on soit morguant[3], qu'on bride[4] sa moustache,
Qu'on frise ses cheveux, qu'on porte un grand pannache,
Qu'on parle baragouin[5], et qu'on suive le vent[6],
En ce temps du jourd'huy lon n'est que trop sçavant.
Du siecle les mignons, fils de la poule blanche[7],
Ils[8] tiennent à leur gré la fortune en la manche[9] ;
En credit eslevez, ils disposent de tout,
Et n'entreprennent rien qu'ils n'en viennent à bout.
Mais quoy, me diras-tu, il t'en faut autant faire :
Qui ose, a peu souvent la fortune contraire.
Importune le Louvre et de jour et de nuict,
Perds pour t'assugetir et la table et le lict[10];
Sois entrant[11], effronté, et sans cesse importune :
En ce temps, l'impudance eleve la fortune.
Il est vray, mais pourtant je ne suis point d'avis
De degager mes jours[12] pour les rendre asservis[13],
Et sous un nouvel Astre aller, nouveau pilote,
Conduire en autre mer mon navire qui flote
Entre l'espoir du bien et la peur du danger
De froisser mon attente en ce bord estranger.
Car, pour dire le vray, c'est un pays estrange
Où, comme un vray Prothée[14], à toute heure on se change,
Où les loys, par respect sages humainement[15],
Confondent le loyer[16] avecq' le chastiment ;

1. Leçon de l'éd. de 1608. Les éd. de 609-1613 ont : *et*.
2. *Nest*, c.-à-d. *naist*. — *Degrés*, grades universitaires.
3. Qu'on ait de la morgue.
4. *Brider*, rendre raide.
5. Les courtisans affectaient des façons de parler italiennes.
6. Cf. le passage de saint François de Sales cité plus haut, p. 8.
7. Homme heureux, favorisé des dieux: traduction d'un proverbe latin *gallinæ filius albæ* (Juvénal, XIII, 141).
8. *Ils* fait pléonasme.
9. On dit encore familièrement *avoir quelqu'un dans sa manche*.
10. L'appétit et le sommeil.
11. Insinuant.
12. De m'affranchir (de mon métier de poëte).
13. A la vie de cour.
14. Protée.
15. Par considération de prudence humaine (et non par justice).
16. Récompense.

Et pour un mesme fait, de mesme intelligence [1],
L'un est justicié, l'autre aura recompence.
  Car selon l'interest, le credit ou l'apuy,
Le crime se condamne et s'absout aujourd'hui.
Je le dy sans confondre en ces aigres remarques
La clemence du Roy, le miroir des Monarques [2],
Qui plus grand [3] de vertu, de cœur et de renom,
S'est acquis de Clement et la gloire et le nom.
  Or, quant à ton conseil qu'à la cour je m'engage,
Je n'en ay pas l'esprit, non plus que le courage.
Il faut trop de sçavoir et de civilité,
Et, si j'ose en parler, trop de subtilité.
Ce n'est pas mon humeur; je suis melancolique,
Je ne suis point entrant [4], ma façon est rustique;
Et le surnom de bon me va t on reprochant,
Dautant que je n'ay pas l'esprit d'estre meschant.
  Et puis, je ne sçaurois me forcer ny me faindre;
Trop libre en volonté, je ne puis me contraindre;
Je ne sçaurois flater, et ne sçay point comment
Il faut se taire acort [5], ou parler faucement,
Benir les favoris de geste et de parrolles,
Parler de leurs ayeux au jour de Cerizolles [6],
Des hauts faits de leur race, et comme ils ont acquis
Ce titre avecq' honneur de Ducs et de Marquis.
  Je n'ay point tant d'esprit [7] pour tant de menterie;
Je ne puis m'adonner à la cageollerie;
Selon les accidens, les humeurs ou les jours,
Changer comme d'habits tous les mois de discours.
Suivant mon naturel, je hay tout artifice,
Je ne puis deguiser la vertu ny le vice,
Offrir tout de la bouche, et, d'un propos menteur,
Dire : pardieu, Monsieur, je vous suis serviteur [8].

(Sat. III, — p. 23 et suiv.)

3. Avec la science il faut un bon esprit.

Sçais tu, pour sçavoir bien, ce qu'il nous faut sçavoir?
C'est s'affiner le goust de cognoistre et de voir,

1. De même signification; cf. Calvin : *Puisque les autres passages ont une mesme* intelligence (Instit. 158).
2. Henri IV, le miroir des monarques.
3. Le plus grand entre tous par la vertu.
4. Voir le n. 11 de la page précédente.
5. Avec adresse.
6. Village des États sardes où le duc d'Enghien battit les impériaux en 1544. Cf. plus haut, p. 59, n. 1.
7. Assez d'esprit.
8. Cf. plus haut, p. 209, et 278-281.

Aprendre dans le monde, et lire dans la vie,
D'autres secrets plus fins que[1] de Philosophie;
Et qu'avecq' la science il faut un bon esprit.
Or, entends à ce point ce qu'un Greq' en escrit[2] :
Jadis un loup, dit-il, que la faim epoinçonne[3],
Sortant hors de son fort rencontre une lionne;
Rugissante à l'abord[4], et qui montroit aux dens
L'insatiable fain qu'elle avoit au dedans.
Furieuse elle aproche, et le loup qui l'avise,
D'un langage flateur luy parle et la courtise :
Car ce fut de tout tans[5] que, ployant sous l'effort,
Le petit cede au grand, et le foible au plus fort.
Luy, di-je, qui craignoit que, faute d'autre proye.
La beste l'attaquast, ses ruses il employe.
Mais en fin le hazard si bien le secourut,
Qu'un mulet gros et gras à leurs yeux aparut.
Ils cheminent dispos, croyant la table preste,
Et s'aprochent tous deux assez pres de la beste.
Le loup qui la congnoist, malin et deffiant,
Luy regardant aux pieds, luy parloit en riant :
D'où es-tu? Qui es-tu? Quelle est ta nouriture[6]?
Ta race, ta maison, ton maistre, ta nature?
Le mulet estonné de ce nouveau discours,
De peur ingenieux, aux ruses eut recours;
Et comme les Normans, sans luy respondre, voire[7] :
Compere, ce dit-il, je n'ay point de memoire,
Et comme sans esprit ma grand mere me vit,
Sans m'en dire autre chose au pied me l'escrivit.
Lors il leve la jambe au jaret ramassée;
Et d'un œil innocent il couvroit sa pensée,
Se tenant suspendu sur les pieds en avant.
Le loup qui l'aperçoit se leve de devant[8],
S'excusant de ne lire, avecq' este parolle[9]
Que les loups de son tans[5] n'alloient point à l'ecolle.
Quand la chaude lionne, à qui l'ardante fain
Alloit precipitant la rage et le dessein,
S'aproche, plus sçavante, en volonté de lire.

1. Que ceux.
2. Esope. La fable a été reprise par La Fontaine : *Le Renard, le Loup, le Cheval* (Fables, XII, 17).
3. Aiguillonne.
4. A son abord.
5. Temps.
6. Éducation.
7. Vraiment.
8. Se retire de devant le mulet.
9. En disant.

Le mulet prend le tans, et du grand coup qu'il tire,
Luy enfonce la teste et, d'une autre façon
Qu'elle ne sçavoit point, luy aprit sa leçon.
Alors le loup s'enfuit voyant la beste morte;
Et de son ignorance ainsi se reconforte[1].
N'en desplaise aux Docteurs, Cordeliers, Jacopins[2],
Pardieu, les plus grands clers ne sont pas les plus fins[3].
(Sat. III, — p. 28.)

4. La condition de poëte.

Or laissons doncq' la Muse, Apollon et ses vers,
Laissons le lut, la lyre, et ces outils divers,
Dont Apollon nous flatte: ingrate frenesie[4]!
Puis que pauvre et quémande[5] on voit la poësie,
Où j'ai par tant de nuits mon travail occupé.
Mais quoy? je te pardonne, et si tu m'as trompé,
La honte en soit au siecle, où vivant d'age en age
Mon exemple rendra quelque autre esprit plus sage.
Mais pour moy, mon amy, je suis fort mal payé,
D'avoir suivy cet' art. Si j'eusse estudié[6],
Jeune, laborieux, sur un bancq à l'escolle,
Gallien, Hipocrate, ou Jason, ou Bartolle[7],
Une cornete au col[8], debout dans un parquet[9],
A tort et à travers je vendrois mon caquet:
Ou bien tastant le poulx[10], le ventre et la poitrine,
J'aurois un beau teston[11] pour juger d'une urine;
Et me prenant au nez[12], loucher[13] dans un bassin,
Des ragous qu'un malade offre à son Medecin[14]:
En dire mon advis, former une ordonnance
D'un *rechape s'il peut*[15], puis d'une reverence[16],
Contrefaire l'honneste, et quand viendroit au point[17],

1. Se console en se trouvant bien de son ignorance.
2. Jacobins.
3. Cf. Rabelais, I, 39 : « Par Dieu, mon ami, *magis magnos clericos non sunt magis magnos sapientes.* »
4. Folie.
5. Quémandeuse, mendiante.
6. Cf. Villon :

Bien sçay se (*si*) j'eusse estudié
Ou (*dans le*) temps de ma jeunesse folle,
Et a bonnes mœurs dédié,
J'eusse maison et couche molle!
(*Grand testament*, huitain XXVI.)

7. *Jason* et *Bartole*, jurisconsultes du XIV[e] siècle et du XV[e] siècle.
8. Longue bande d'étoffe de soie que les docteurs en droit portaient autour du cou.
9. Lieu où se tenaient les juges.
10. Pouls.
11. Petite pièce d'argent.
12. Me bouchant le nez.
13. Lorgner.
14. Cf. Molière, *Malade imaginaire*, I, 4. «: C'est à M. Fleurant à y mettre le nez puisqu'il en a le profit. »
15. Remède qui le sauve si c'est possible.
16. Avec une révérence.
17. Et quand il viendrait au moment

Dire, en serrant la main[1] : « Dame il n'en falloit point[2]. »
Il est vray que le Ciel, qui me regarda naistre,
S'est de mon jugement tousjours rendu le maistre ;
Et bien que, jeune enfant, mon Pere me tançast,
Et de verges souvent mes chançons menaçast[3],
Me disant de depit, et bouffy de colere :
« Badin[4], quitte ces vers, et que penses-tu faire?
La Muse est inutile ; et si ton oncle[5] a sçeu
S'avancer par cet'art, tu t'y verras deçeu.
Un mesme Astre tousjours n'eclaire en ceste terre :
Mars tout ardant de feu nous menace de guerre,
Tout le monde fremit, et ces grands mouvemens
Couvent en leurs fureurs de piteux changemens.
Pense-tu que le lut, et la lyre des Poëtes
S'acorde d'armonie avecques les trompettes,
Les fiffres, les tambours, le canon et le fer,
Concert extravagant des musiques d'enfer?
Toute chose a son regne, et dans quelques années,
D'un autre œil nous verrons les fieres[6] destinées.
Les plus grands de ton tans[7] dans le sang aguerris,
Comme en Trace seront brutalement nourris[8],
Qui rudes n'aymeront la lyre de la Muse,
Non plus qu'un vielle ou qu'une cornemuse.
Laisse donc ce mestier, et sage prens le soing
De t'acquerir un art qui te serve au besoing. »
Je ne sçay, mon amy, par quelle prescience,
Il eut de noz Destins si claire congnoissance ;
Mais pour moy, je sçay bien que sans en faire cas
Je mesprisois son dire et ne le croyois pas ;
Bien que mon bon Démon[9] souvent me dist le mesme[10].

de toucher ses honoraires.

1. Avec l'argent.

2. Ce n'était pas nécessaire. Cf. Moliere : « *Sganarelle :* Que voulez-vous faire? — *Géronte :* Vous donner de l'argent, monsieur. — *Sganarelle* (tendant sa main par derrière, tandis que Géronte ouvre sa bourse) : Je n'en prendrai pas, monsieur, etc. » (*Le Médecin malgré lui*, II, 8.) De même dans Rabelais (III, 34), Panurge donne quatre pièces d'or au médecin Rondibilis qu'il veut consulter. Celui-ci les prend, puis comme indigné : « Hé, hé, hé, monsieur, il ne me falloit rien. Grand merci toutefois. De meschantes gents jamais ne prend rien. Bien jamais des gens de bien ne refuse. »

3. Me menaçât de verges parce que je faisais des vers. — Cf. Ovide, *Trist.*, IV : *Sæpe pater dixit : Studium quid inutile tentas?* etc.

4. *Badin* avait alors un sens analogue à celui de *sot*.

5. Philippe Desportes.

6. Cruelles.

7. Temps.

8. Élevés d'une manière rude.

9. Mon bon génie.

10. La même chose.

Mais quand la passion en nous est si extresme,
Les advertissemens n'ont ny force ny lieu;
Et l'homme croit à peine aux parolles d'un Dieu.
  Ainsi me tançoit-il d'une parolle emeuë.
Mais comme, en se tournant[1], je le perdoy de veuë,
Je perdy la memoire avecques ses discours,
Et resveur m'esgaray tout seul par les destours
Des Antres et des Bois affreux et solitaires,
Où la Muse en dormant m'enseignoit ses misteres,
M'aprenoit des secrets, et m'echaufant le sein,
De gloire et de renom relevoit[2] mon dessein.
Inutile science, ingrate et mesprisée,
Qui sert de fable au peuple, aux plus grands de risée.
(Sat. IV, — p. 31.)

5. Les quatre âges de la vie.

  Chaque age a ses façons, et change la Nature
De sept ans en sept ans nostre temperature[3].
Selon que le Soleil se loge en ses maisons[4],
Se tournent noz humeurs ainsi que noz saisons.
Toute chose en vivant avecq' l'age s'altere.
Le debauché se rit des sermons de son pere,
Et dans vingt et cinq ans venant à se changer,
Retenu, vigilant, soigneux et mesnager,
De ces mesmes discours ses fils il admoneste,
Qui ne font que s'en rire et qu'en hocher la teste.
Chaque age a ses humeurs, son goust et ses plaisirs,
Et comme nostre poil, blanchissent noz desirs[5].
  Nature ne peut pas l'age en l'age confondre[6]:
L'enfant qui sçait desja demander et respondre,
Qui marque asseurement[7] la terre de ses pas,
Avecque ses pareils se plaist en ses ébas:
Il fuit, il vient, il parle, il pleure, il saute d'aise;
Sans raison, d'heure en heure, il s'émeut, et s'apaise.

1. Dès qu'il avait le dos tourné.
2. Rehaussait à mes yeux.
3. Notre tempérament — La septième année passait pour être une année climatérique.
4. Les signes du zodiaque où paraît entrer le soleil.
5. Ce développement est emprunté à Horace (*Épître aux Pisons*, 156, et suiv.) qui l'a imité d'Aristote (*Rhétorique*). Boileau l'a repris dans son *Art poétique*, III.
6. Confondre un âge avec un autre.
7. D'un pied ferme.

Croissant l'age en avant[1], sans soing de gouverneur[2],
Relevé[3], courageux et cupide d'honneur,
Il se plaist au chevaux, aux chiens, à la campagne;
Facille au vice, il hait les vieux et les dedagne[4]:
Rude à qui le reprend, paresseux à[5] son bien,
Prodigue, depencier, il ne conserve rien;
Hautain, audacieux; conseiller de soy mesme[6],
Et d'un cœur obstiné se heurte[7] à ce qu'il aime.
L'age au soing[8] se tournant, homme fait, il acquiert
Des biens, et des amis si le tans le requiert[9];
Il masque ses discours, comme sur un theatre;
Subtil, ambitieux, l'honneur[10] il idolatre:
Son esprit avisé previent le repentir[11],
Et se garde d'un lieu[12] difficille à sortir.
Maints facheux accidans surprennent sa viellesse:
Soit qu'avecq du soucy[13] gagnant de la richesse,
Il s'en deffend l'usage, et craint de s'en servir,
Que[14] tant plus il en a, moins s'en peut assouvir;
Ou soit qu'avecq' froideur il fasse toute chose,
Imbecille[15], douteux[16], qui voudroit et qui n'ose,
Dilayant[17], qui tousjours a l'œil sur l'avenir;
De leger[18] il n'espere, et croit au souvenir[19]:
Il parle de son tans, difficille et severe;
Censurant la jeunesse, use des droits de pere:
Il corrige, il reprend, hargneux en ses façons,
Et veut que tous ses mots soient autant de leçons.

(Sat. V, — p. 39.)

6. Défense des anciens poëtes.

Rapin[20], le favorit d'Apollon et des Muses,
Pendant qu'en leur mestier jour et nuit tu t'amuses,

1. L'âge s'avançant.
2. Sans tenir compte des conseils, sans se laisser diriger.
3. Fier.
4. Dédaigne.
5. Pour.
6. Ne prenant conseil que de lui.
7. Se bute.
8. Aux préoccupations.
9. Si les circonstances le demandent.
10. La considération.
11. Évite les fautes dont il pourrait avoir à se repentir.
12. De se mettre dans une position dont il lui serait difficile de sortir.
13. En se donnant du souci.
14. Si bien que.
15. Faible d'esprit.
16. Craintif.
17. Prenant des délais, différant.
18. Facilement.
19. Et ne croit qu'aux choses d'autrefois.
20. Nicolas Rapin, voir plus haut, p. 44. Dans cette satire, Régnier prend la défense de l'école de Ronsard contre Malherbe. Cf. notre *Tableau de la littérature française au XVIe siècle* (section II, p. 145).

Et que d'un vers nombreux[1] non encore chanté[2],
Tu te fais un chemin à l'immortalité,
Moy, qui n'ay ny l'esprit, ny l'halaine assez forte
Pour te suivre de prez et te servir d'escorte,
Je me contenteray, sans me precipiter[3],
D'admirer ton labeur, ne pouvant l'imiter,
Et pour me satisfaire au desir qui me reste,
De rendre cest hommage à chacun manifeste.
Par ces vers j'en prens acte affin que l'avenir
De moy, par ta vertu, se puisse souvenir;
Et que ceste memoire[4] à jamais s'entretienne,
Que ma Muse imparfaite eut en honneur la tienne;
Et que si j'eus l'esprit d'ignorance abatu,
Je l'euz au moins si bon, que j'aymay ta vertu;
Contraire à ces resveurs, dont la Muse insolente,
Censurant les plus vieux, arrogamment se vante
De reformer les vers, non les tiens seulement,
Mais veulent deterrer les Grecs du monument[5],
Les Latins, les Hebreux, et toute l'Antiquaille[6],
Et leur dire en leur nez qu'ils n'ont rien fait qui vaille.
  Ronsard en son mestier n'estoit qu'un aprentif,
Il avoit le cerveau fantastique et rétif.
Desportes n'est pas net, du Bellay trop facille;
Belleau ne parle pas comme on parle à la ville.
Il a des mots hargneux[7], bouffis[8] et relevez,
Qui du peuple aujourd'huy ne sont pas aprouvez.
  Comment! il nous faut doncq', pour faire une œuvre grande,
Qui de la calomnie et du tans se deffende,
Qui trouve quelque place entre les bons autheurs,
Parler comme à sainct Jean[9] parlent les Crocheteurs.
  Encore je le veux, pourveu qu'ils puissent faire,
Que ce beau sçavoir entre en l'esprit du vulgaire :
Et quand les crocheteurs seront Pœtes fameux,
Alors, sans me facher, je parleray comme eux.
  Pensent-ils, des plus vieux offenceant la memoire,
Par le mespris d'autruy s'aquerir de la gloire;

1. Harmonieux.
2. Rapin s'était exercé à faire des vers français mesurés. Voir notre *Tableau de la littérature au* XVIe *siècle* (p. 115, n. 1). Cf. également plus haut, p. 248.
3. Sans tomber dans le précipice.
4. Ce souvenir.
5. De leur tombeau.
6. L'antiquité. Ce mot n'était pas encore pris en mauvaise part.
7. Sévères.
8. Pleins d'ampleur.
9. A la place Saint-Jean, à la place de Grève. Malherbe avait l'habitude de dire que ses maîtres pour le langage étaient les crocheteurs de la place de Grève.

Et pour quelque vieux mot estrange, ou de travers,
Prouver qu'ils ont raison de censurer leurs vers ?
(Alors qu'une œuvre brille et d'art et de science,
La verve quelquefois s'egaye en la licence[1]).
Il semble en leur discours hautain et genereux[2]
Que le Cheval volant n'ait pissé que pour eux[3] ;
Que Phœbus à leur ton accorde sa vielle ;
Que la Mouche du Grec[4] leurs levres emmielle ;
Qu'ils ont seuls icy bas trouvé la Pie au nit[5],
Et que des hauts esprits le leur est le zenit[6],
Que seuls des grands secrets ils ont la cognoissance,
Et disent librement que leur experience
A rafiné les vers fantastiques[7] d'humeur[8],
Ainsi que les gascons ont fait le point d'honneur ;
Qu'eux tous seuls du bien dire ont trouvé la metode,
Et que rien n'est parfaict s'il n'est fait à leur mode.
Cependant leur sçavoir ne s'estend seulement
Qu'à regrater un mot douteux au jugement,
Prendre garde qu'un *qui* ne heurte une diphtongue[9],
Espier si des vers la rime est breve ou longue[10],
Ou bien si la voyelle à l'autre s'unissant[11],
Ne rend point à l'oreille un vers trop languissant,
Et laissent sur le verd[12] le noble de l'ouvrage[13].
Nul eguillon divin n'esleve leur courage :
Ils rampent bassement, foibles d'inventions,
Et n'osent, peu hardis, tanter les fictions,
Froids à l'imaginer[14] : car s'ils font quelque chose,
C'est proser de la rime, et rimer de la prose,
Que l'art lime, et relime, et polit de façon,
Qu'elle rend à l'oreille un agreable son ;

1. Cf. Horace, *A. p.*, 351 ; Boileau, *A. p.*, I.
2. Ambitieux.
3. Allusion, sous forme de plaisanterie grossière, à la source d'Hippocrène que fit jaillir Pégase.
4. L'abeillle qui, selon la tradition, vint se poser sur les lèvres de Pindare enfant.
5. Nid. — *Trouver la pie au nid*, locution proverbiale pour dire *faire quelque heureuse trouvaille.*
6. Le terme le plus élevé.
7. Bizarres.
8. Caractère. Cf. Boileau (*Art poét.*, III) :

Tout a l'humeur gasconne en un auteur gascon.

9. Dans l'hiatus. Cf. Boileau :

Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.
(*Art poétique*, I.)

10. Ne pas faire rimer une syllabe brève (par ex. : *parole*) avec une longue (par ex. : *contrôle*).
11. Par exemple, l'*e* muet final précédé d'une voyelle, comme dans *vie*, *chantée*, *paie*, etc. Malherbe le premier a rejeté ces mots du vers, si ce n'est au cas ou l'*e* muet est élidé par la voyelle initiale du mot suivant.
12. Abandonnant ; métaphore prise d'un cheval qu'on met au vert.
13. La partie la plus noble, le fond même.
14. Infinitif pris substantivement.

Et voyant qu'un beau feu leur cervelle n'embrase,
Ils attifent leurs mots, ageollivent[1] leur frase,
Affectent leur discours tout si relevé d'art,
Et peignent leurs defaux[2] de couleurs et de fard.
Aussi je les compare à ces femmes jolies,
Qui, par les Affiquets, se rendent embelies,
Qui gentes[3] en habits, et sades[4] en façons,
Parmy leur point coupé[5] tendent leurs hameçons;
Dont l'œil rit molement avecque affeterie,
Et de qui le parler n'est rien que flaterie :
De rubans piolez[6] s'agencent proprement,
Et toute leur beauté ne gist qu'en l'ornement;
Leur visage reluit de cereuse[7] et de peautre[8].
Propres en leur coifure, un poil ne passe[9] l'autre.
Où ses[10] divins esprits, hautains et relevez,
Qui des eaux d'Helicon ont les sens abreuvez,
De verve et de fureur leur ouvrage etincelle,
De leurs vers tout divins la grace est naturelle,
Et sont[11], comme lon voit, la parfaite beauté
Qui, contante de soy, laisse la nouveauté
Que l'art trouve au Palais[12], ou dans le blanc d'Espagne.
Rien que le naturel sa grace n'acompagne[13] :
Son front lavé d'eau claire, éclaté d'un beau teint,
De roses et de lys la Nature l'a peint;
Et laissant là Mercure[14], et toutes ses malices,
Les nonchalances[15] sont ses plus grands artifices.

(*Satire* IX, — p. 68.)

7. Allégorie[16].

Il estoit presque jour, et le ciel souriant,
Blanchissoit de clairté les peuples d'Oriant;
L'Aurore aux cheveux d'or, au visage de roses,

1. Enjolivent.
2. Défaut.
3. Gentilles.
4. Agréables. L'adjectif *sade* (de *sapidus*) n'existe plus que dans le composé *maussade* (mal sade, mal agréable).
5. Ancienne sorte de dentelle.
6. Bigarrés comme la pie.
7. *Céruse*, sel de plomb, sorte de fard.
8. Sel d'étain, sorte de fard.
9. Un cheveu ne dépasse.
10. Il faut lire évidemment : *où ces*, c.-à d. : *là où, alors que ces divins esprits*.
11. Et *leurs vers* sont.
12. A la galerie du palais (de justice) où se tenaient les marchands à la mode.
13. Le naturel seul accompagne sa grâce.
14. Dieu des fraudes.
15. Le laisser-aller.
16. Il s'agit de la France sauvée par Henri IV du monstre de la guerre.

Desja, comme à demy, descouvroit toutes choses ;
Et les oyseaux perchez en leur feuilleux sejour,
Commençoient, s'eveillant, à se plaindre d' amour :
Quand je vis en sursaut une beste effroyable,
Chose estrange à conter, toutesfois veritable !
Qui plus qu'une Hydre affreuse à sept gueulles meuglant [1],
Avoit les dens d'acier, l'œil horible et sanglant,
Et pressoit [2] à pas torts [3] une Nimphe fuyante,
Qui reduite aux abois, plus morte que vivante,
Halétante de peine, en son dernier recours,
Du grand Mars des François [4] imploroit le secours,
Embrassoit ses genoux, et l'appellant aux armes,
N'avoit autre discours que celuy de ses larmes.
   Ceste Nimphe estoit d'âge, et ses cheveux meslez [5]
Flotoient au gré du vent, sur son dos avalez [6].
Sa robe estoit d'azur, où [7] cent fameuses villes
Elevoient leurs clochers sur des plaines fertilles
Que Neptune arosoit de cent fleuves épars,
Qui dispersoient le vivre [8] aux gens de toutes pars.
   Les vilages epais fourmilloient par la plaine,
De peuple et de betail la campaigne estoit plaine,
Qui s'employant aux ars, meloient diversement
La fertile abondance avecque l'ornement [9].
Tout y reluisoit d'or, et sur la broderie
Eclatoit le brillant de mainte piererie.
   La mer aux deux costés ceste ouvrage bordoit,
L'Alpe de la main gauche en biais s'epandoit,
Du Rhain jusqu'en Provence ; et le mont qui partage
D'avecque l'Espagnol le François heritage [10],
De l'Aucate [11] à Bayonne en cornes [12] se haussant,
Monstroit son front pointu de neges blanchissant.
   Le tout estoit formé d'une telle maniere,
Que l'art ingenieux excedoit la matiere [13].
Sa taille estoit auguste, et son chef couronné,
De cent fleurs de lis d'or estoit environné.

1. Mugissant.
2. Poursuivait vivement
3. En faisant des replis tortueux.
4. Henri IV.
5. Mêlés de gris.
6. Descendus.
7. Et sur cette robe.
8. Portaient la nourriture.
9. Promettaient l'abondance et en même temps charmaient les yeux.
10. Les Pyrénées.
11. Village de l'Aude, au-dessous de Narbonne, entre l'étang de ce nom et la Méditerranée.
12. En pics.
13. Materiem superabat opus (Ovide, *Métamorphoses*, II, 5).

Ce grand Prince voyant le soucy qui la greve [1],
Touché de piété, la prend et la releve;
Et de feux [2] estoufant ce funeste animal,
La délivra de peur aussi-tost que de mal ;
Et purgeant le venin dont elle estoit si plaine,
Rendit en un instant la Nimphe toute saine.

(*Discours au Roy,* — p. 159.)

8. Épitaphe de Régnier faite par lui-même.

J'ay vescu sans nul pensement [3],
Me laissant aller doucement
A la bonne loy naturelle [4] ;
Et ne sçaurois dire pourquoy
La mort daigna penser à moy,
Qui n'ay daigné penser en elle.

(P. 182.)

PIBRAC, FAURE ET MATHIEU

Nous réunissons ici ces trois auteurs, dont les *quatrains moraux* étaient réunis dans les éditions classiques du temps. La jeunesse du XVIe et du XVIIe siècle apprenait par cœur ces quatrains remarquables par l'élévation de la pensée, et souvent par la vigueur du style.

Gui du Faur de Pibrac, né à Toulouse en 1529, fut conseiller au Parlement de sa ville natale, puis juge-mage. Il fut envoyé au Concile de Trente pour soutenir les franchises de l'Église gallicane, et à son retour il reçut la charge d'avocat général et de conseiller d'État. Il mourut en 1584. Ses *quatrains moraux* ont été récemment réédités par M. J. Claretie (Lemerre, 1 vol. in-18, 1874).

Antoine Faure (1557-1624), jurisconsulte éminent, était président du Sénat de Savoie. C'est le père de Claude Faure de Vaugelas, le célèbre grammairien. La première édition de ses *Quatrains* est celle de Paris, 1601, in-8°.

Pierre Mathieu, né à Pesmes (Franche-Comté) en 1563, historien, poëte et avocat, s'attacha à Henri IV qui le nomma son historiographe.

1. Charge.
2. Dans les flammes.
3. Réflexion.
4. L'inclination, l'instinct.

Ses œuvres dramatiques sont oubliées; mais ses *Quatrains de la Vanité du monde* et ses *Tablettes de la mort* ont rendu son nom inséparable de ceux de Faure et de Pibrac. Ils ont été souvent publiés. Nous suivons l'édition de 1612, in-8°.

Voir notre *Tableau de la littérature au* XVIe *siècle* (section II, p. 136-137).

Quatrains moraux de Pibrac, de Faure et de Mathieu.

PIBRAC.

. . . .

XI.

Ce que tu vois de l'homme n'est pas l'homme,
C'est la prison où il est enserré [1],
C'est le tombeau où il est enterré,
Le lict branlant où il dort un court somme.

XII.

Ce corps mortel où l'œil ravy contemple
Muscles et nerfs, la chair, le sang, la peau,
Ce n'est pas l'homme, il est beaucoup plus beau,
Aussi Dieu l'a reservé pour son temple.

XIII.

A bien parler ce que l'homme on appelle,
C'est un rayon de la divinité,
C'est un atome esclos de l'unité,
C'est un degout [2] de la source eternelle.

XIV.

Recognoy donc, homme, ton origine,
Et brave et haut dedaigne ces bas lieux,
Puisque fleurir tu dois la-haut és [3] cieux,
Et que tu es une plante divine.

XV.

Il t'est permis t'orgueillir [4] de la race,
Non de ta mere ou ton pere mortel :
Mais bien de Dieu son vray pere immortel
Qui t'a moulé au moule de sa face.

XVI.

Au ciel n'y a nombre infiny d'Idees [5],
Platon s'est trop en cela meconté [6] :

1. Enfermé.
2. Ce qui dégoutte, coule.
3. Dans les.
4. T'enorgueillir.
5. Les *idées* de Platon, types éternels, idéal de tout ce qui existe ici-bas.
6. A eu un mécompte ; il s'est mépris.

De nostre Dieu la pure volonté
Est le seul moule à toutes choses nees.

XVII.

Il veut : c'est fait ; sans travail et sans peine,
Tous animaux (jusqu'au moindre qui vit)
Il a creé, les soustient, les nourrit,
Et les deffait du vent de son haleine.

XVIII.

Hausse tes yeux : la voute suspendue,
Ce beau lambris [1] de la couleur des eaux [2],
Ce rond parfaict de deux globes jumeaux [3],
Ce firmament esloigné de la veuë ;

XIX.

Bref, ce qui est, qui fut, et qui peut estre,
En terre, en mer, au plus caché des cieux,
Si tost que Dieu l'a voulu pour le mieux,
Tout aussi tost il a receu son estre.

. . . .

LI.

Cacher son vice est une peine extreme,
Et peine en vain [4] : fay ce que tu voudras,
A toy au moins cacher ne te pourras :
Car nul ne peult se cacher à soy mesme :

LII.

Aye de toy plus que des autres honte :
Nul plus que toy, par toy n'est offensé :
Tu dois premier, si bien y as pensé,
Rendre de toy à toy-mesme le compte.

LIII.

Point ne te chaille [5] estre bon d'apparence,
Mais bien de l'estre à preuve et par effect,
Contre un faulx bruit [6] que le vulgaire faict,
Il n'est rempart tel que la conscience.

LIV.

A l'indigent monstre toy secourable,
Luy faisant part de tes biens à foison :
Car Dieu benit et accroit la maison
Qui a pitié du pauvre miserable.

1. Plafond, voûte.
2. Azuré.
3. Le soleil et la lune.
4. Qu'on prend en vain.
5. Ne te soucie pas. *Chaille*, subjonctif, 3e personne, de l'impersonnel *chaloir*.
6. Réputation.

LV.

Las ! que te sert tant d'or dedans ta bourse,
Au cabinet maint riche vestement,
Dans tes greniers tant d'orge et de froment,
Et de bon vin dans ta cave une source,

LVI.

Si ce pendant le pauvre nud frissonne
Devant ton huys [1], et languissant de faim,
Pour tout en fin n'a qu'un morceau de pain,
Ou s'en reva [2] sans que rien on luy donne?

LVII.

As-tu, cruel, le cœur de telle sorte,
De mespriser le pauvre infortuné,
Qui comme toy est en ce monde né,
Et comme toy de Dieu l'image porte ?

FAURE.

. . . .

XLVII.

A quoi servir [3] tant de vaines loüanges,
Apres ta mort tu ne les sentiras :
Garde [4] plutost, que là où tu seras,
Tu ne sois ry du diable et de ses Anges.

XLVIII.

Puisque tu sçais quel moyen il faut suivre
Pour vivre bien, pourquoy ne vis-tu pas
Pour bien mourir ? Ainsi qu'à ton trespas,
Tu voudrois bien avoir sçeu toûjours vivre.

XLIX.

Si pour guerdon [5] de ta vertu plus rare,
Dieu t'enrichit et de biens et d'honneur,
Louē si haut la bonté du donneur,
Que pour ton mieux [6] il n'en soit plus avare.

L.

Tu peux bastir comme oyseau sur la terre,
Comme chrestien tu dois bastir aux cieux;

1. Porte, de *ostium* : pour le passage de *ostium* à *huis*, comparer *post* devenu *puis*.
2. Retourne.
3. *Peuvent* servir.
4. Garde-toi, prends garde.
5. Récompense.
6. Locution analogue à *pour ton bien* et où *bien* est remplacé par son comparatif *mieux*.

Dont Dieu sera le masson[1] et la pierre,
Ce seul palais te rende ambitieux.

MATHIEU.

Quatrains de la Vanité du Monde.

. . . .

XXXIX.

Nous naissons pour mourir et mourons pour revivre,
Pour revivre immortels. Cette foy nous avons :
La mort plus que la vie aimer donc nous devons,
Puisque la mesme mort[2], de la mort nous delivre.

XL.

Dans l'Euripe[3] confus des vanitez mondaines,
L'homme flotte agité de mil divers desseins,
Ses pensers, ses discours, et ses efforts sont vains,
Car le monde n'a rien de certain, que ses peines.

XLIV.

Au milieu des plaisirs la douleur vient à naistre,
Du laict des voluptez les regrets sont nourris[4] :
O faux monde, impudent! qui nous mords et nous ris,
Si ton bien n'est que mal, ton mal que doit-il estre?

XLV.

L'homme se cuide[5] mis dans le mondain theatre,
Seul pour y braver tout, et tout l'y va bravant;
Le moindre moucheron luy fait sentir souvent
Combien de son orgueil il luy convient rabattre.

Tablettes de la Mort.

Première partie.

. . . .

XI.

Le fruict sur l'arbre prend sa fleur, et puis se noüe[6],
Se nourrit, se meurit et se pourrit en fin :

1. Maçon.
2. La mort même.
3. Détroit qui sépare l'Eubée de l'Attique et dont les courants étaient très-violents. Ici, figurément, *mer agitée*.
4. De même Lucrèce (IV, 1129) :

Medio de fonte leporum
Surgit amari aliquid quod in ipsis floribus [angat.

5. Croit.
6. On dit que le fruit *se noue* quand il se forme et sort de la fleur.

L'homme naist, vit et meurt, voilà sur quelle roüe
Le temps conduit son corps au pouvoir du destin.

XII.

Cette vie est un arbre, et les fruits sont les hommes,
L'un tombe de soy-mesme, et l'autre est abattu,
Il se despouille en fin des feuilles et des pommes[1],
Avec le mesme temps qui l'en a revestu.

XIII.

La vie est une table, ou pour joüer ensemble
On voit quatre joüeurs : le Temps tient le haut bout,
Et dit : passe ; l'Amour fait de son reste[2] et tremble,
L'homme fait bonne mine, et la Mort tire tout.

XIV.

La vie que tu vois n'est qu'une comedie[3],
Où l'un fait le Cesar, et l'autre l'Arlequin :
Mais la mort la finit toûjours en Tragedie,
Et ne distingue point l'Empereur du faquin[4].

XXXI.

L'Empire d'Assyrie est tout reduit en cendre ;
Par les Grecs sont vaincus le Perse et le Medois[5] :
Quatre Rois sont sortis du sceptre d'Alexandre[6],
Et leur couronne enfin suit de Rome les loix.

. . . .

XXXII.

Où sont ces Empereurs, ces foudres de la guerre,
Qui des lauriers du monde environnoient leurs fronts,
Toute la terre estoit autrefois de leur terre[7] ;
Et tout ce grand Empire est reduit en sept monts.

XXXIII.

Où sont tant de Citez si grandes et si fortes,
Ninive dont les murs avoient quinze cent tours :
La grande Babylon, Thebes qui eut cent portes,
Carthage de Dido la gloire et les amours ?

XXXIV.

Tous ces grands bastiments et ces chasteaux superbes,
Qui sembloient menacer d'escalader les Cieux,
Ont fait place aux forests, aux buissons et aux herbes,
Le temps en a changé les noms comme les lieux.

1. Fruits.
2. Joue de son reste.
3. Cf. plus haut, p. 31, n. 1.
4. Portefaix ; cf. p. 356, n. 3.
5. Mède.
6. Après la bataille d'Ipsus (301 av. J.-C.), l'empire d'Alexandre fut partagé en quatre royaumes, Macédoine, Thrace, Syrie et Egypte.
7. Domaine ; même sens que dans : Jean sans *Terre*.

JEAN LE HOUX

Jean le Houx, avocat de Vire, qui vivait à la fin du XVIe siècle, continua la tradition du foulon virois, Olivier Basselin, en composant pour ses compagnons de table des chansons appelées, comme celles de son prédécesseur, *Chansons des Vaux* (vallées) *de Vire*, et par abréviation *Vaux-de-Vire*. Le nom et la chose ont donné plus tard naissance aux *Vaudevilles*.

Les *Vaux de Vire* de Le Houx ont tous pour objet l'éloge du vin. On ne peut s'empêcher d'admirer la verve et la variété de ton qu'a apportées l'auteur dans ce sujet assez monotone par lui-même.

Voir notre *Tableau de la littérature au* XVIe *siècle* (section II, p. 144).

Le nez du buveur.

Beau nez, dont les rubis ont cousté mainte pippe[1]
De vin blanc et clairet,
Et duquel la couleur richement particippe
Du rouge et du violet;

Gros nez, qui[2] te regarde a travers un grand verre
Te juge encore plus beau.
Tu ne ressembles poinct au nez de quelque herre[3]
Qui ne boit que de l'eau.

Un coq d'Inde sa gorge a toy semblable porte[4]:
Combien de riches gens
N'ont pas si riche nez! Pour te peindre en la sorte
Il faut beaucoup de temps.

Le verre est le pinceau duquel on t'enlumine;
Le vin est la couleur
Dont on t'a peinct ainsi, plus rouge qu'une guigne
Et beuvant du meilleur.

On dict qu'il[5] nuist aux yeux. Mais seront-ils les maistres?
Le vin est garison
De mes maux. J'ayme mieux perdre les deux fenestres
Que toute la maison.

(*Les Vaux de Vire de Jean le Houx*, I, VI;
— édit. A. Gasté, Paris, 1865; p. 7.)

1. Tonneau.
2. Celui qui.
3. Pauvre hère.
4. Porte sa gorge.
5. Cela.

LA CHANSON

Le xvie siècle est riche en chansons de toute sorte : chansons d'amour, chansons bachiques, chansons politiques : la plupart sont anonymes, comme presque toutes les poésies populaires.

La pièce que nous citons est une chanson politique tirée du *Recueil de chants historiques français* de Le Roux de Lincy (Paris 1842, t. II, p. 491). L'éditeur l'a prise d'un ancien *Recueil de plusieurs belles chansons nouvelles et modernes* (Lyon, 1593, in-32).

Chanson nouvelle de la Ligue

(1590).

Fy de la Ligue et de son nom !
Fy de la Lorraine estrangere[1] !
Vive le Roi[2] ! vive Bourbon !
Vive la France nostre mere !
La Ligue n'est que trahison ;
Fy de la Ligue et de son nom !
La Ligue est un monstre odieux
Remply de rage et perfidie,
A Dieu et aux hommes hayneux[3]
Et plein de fureur estourdie ;
La Ligue est yssue d'enfer,
Fille aisnée de Lucifer.
Car ce monstre n'est que poison
Duquel l'Espaignolle semence
Tasche par mortelle achoison[4]
D'ensorceller toute la France.
Mais tous François de cœur benin
Resisteront à ce venin.
Il y a cent mille François
Qui ont l'ame si genereuse,
Qu'ils mesprisent tous les abbois
De ceste Ligue furieuse ;
Et qui mourront plus tost cent fois
Que de fleschir dessous ses lois.

1. Allusion aux Guises, ducs de Lorraine.
2. Henri de Bourbon, Henri IV.
3. Ennemi ; cf. plus haut, p. 82, n. 1.
4. Occasion.

Vous devriez, o Guisars malins!
Rougir de voir vostre patrie
Par vos seditieuses mains
Ravagée en mutinerie.
On void les marques en tous lieux
De vos desseings malitieux.....
Nostre sainte religion
Vous sert d'un prétexte vollage,
Pour remplir ceste region[1].
De sac, de sang et de carnage.
Mais vos desseings sont descouverts;
On voit le jour tout à travers.
Par un desir ambitieux
Remply de folle outrecuydance
Vous pensiez escheler[2] les cieux
Et subjuguer toute la France.
Mais Dieu, qui préside aux combas,
Vous fera tresbucher en bas.....

1. Le texte porte par erreur *religion.* | 2. Escalader.

SECTION III. — AUTEURS DRAMATIQUES

I. — AUTEURS DE MYSTÈRES, MORALITÉS, FARCES ET SOTIES

GRINGORE

Mort en 1534.

Pierre Gringore ou Gringoire naquit, dit-on, à Caen, vers le milieu du règne de Louis XI. Sa jeunesse fut aventureuse. Il suivit d'abord en Italie les armées françaises; puis il entra dans la compagnie des *Enfants sans souci*, et, après avoir joué quelque temps le rôle de la Mère Sotte, il composa plusieurs pièces qui furent remarquées. Il alla ensuite à la cour de Lorraine où il devint héraut d'armes, et il prit part, vers 1525, à la guerre contre les *Rustauds*, paysans alsaciens qui, excités par les Anabaptistes, voulaient établir la communauté des biens et abolir le mariage. Il se dégoûta bientôt du métier des armes, et s'adonna de nouveau aux lettres. Le reste de sa vie se passa tantôt en Lorraine, tantôt à Paris; il mourut en 1534.

Les œuvres de Gringore, mystères, farces, soties, moralités, poésies diverses, ont presque toutes un caractère politique : elles furent écrites sous l'inspiration de Louis XII, qui voulait se concilier l'opinion publique dans sa lutte contre le pape Jules II.

MM. Ch. d'Héricault et A. de Montaiglon ont publié dans la *Bibliothèque Elzévirienne* un premier volume des œuvres de Gringore (1872). Le tome II, qui n'a pas encore paru, doit contenir le *Mystère de Saint-Louis*. Nous donnons des extraits de ce mystère d'après les épreuves que M. de Montaiglon a bien voulu nous communiquer.

Voir notre *Tableau de la littérature au* XVIe *siècle* (section III, ch. I, p. 152).

1. Les plaintes de la Sotte Commune [1].

LA SOTTE COMMUNE.

Par Dieu, je ne m'en tairay pas !
Je voy que chascun se desrune [2] !
On descrye florins et ducatz [3],
J'en parleray, cela repugne [4].

---

1. La Sotte Commune représente le peuple.
2. Se dérange. Ce mot existe encore dans le patois normand.
3. On décrie les monnaies, on en abaisse la valeur.
4. Cela me déplaît.

LE PRINCE.

Qui parle ?

GAYECTÉ.

La Sotte Commune.

LA SOTTE COMMUNE.

Et que ay je à faire de la guerre,
Ne que à la chaire de sainct Pierre
Soit assis un fol ou ung saige [1] ?
Que m'en chault il se [2] l'Eglise erre,
Mais que paix soit en ceste terre [3] ?
Jamais il ne vint bien d'oultraige [4];
Je suis asseur [5] en mon village;
Quand je vueil [6] je souppe et desjeune !

LE PRINCE.

Qui parle ?

LE PREMIER SOT.

La Sotte Commune.

LA COMMUNE.

Tant d'allées et tant de venues,
Tant d'entreprises incongnues [7] !
Appoinctemens [8] rompus, cassez !
Traysons secrettes et congnues !
Mourir de fievres continues [9] !
Bruvaiges et boucons [10] brassez [11] !
Blancz scellez [12] en secret passez !
Faire feux [13], et puis veoir rancune [14] !

LE PRINCE.

Qui parle ?

LA COMMUNE.

La Sotte Commune.
Regardez moy bien hardiment.
Je parle sans sçavoir comment,
A cella suis acoustumée ;
Mais à parler realement [15],

1. Allusion aux luttes de Louis XII contre le pape Jules II.
2. Que m'importe-t-il si.
3. Pourvu que la paix règne en France.
4. Jamais il n'est rien sorti de bon des excès.
5. Assuré, à l'abri.
6. Veux.
7. Inouïes.
8. Arrangements, conventions.
9. Fièvres causées par des alarmes perpétuelles.
10. Bouchées, Drogues (empoisonnées)
11. Préparés.
12. Pleins pouvoirs donnés par le souverain à des agents qui en abusent.
13. Mettre tout en feu.
14. Et voir ensuite les haines soulevées.
15. Mais s'il faut parler réellement.

Ainsy qu'on dit communement,
Jamais ne fut feu sans fumée ;
Aucuns[1] ont la guerre enflamée,
Qui doivent redoubter fortune[2].

LE PRINCE.

Qui parle ?

LA SOTTE.

La Sotte Commune.

LE PREMIER SOT.

La Sotte Commune, aprochez.

LE SECOND SOT.

Qu'i a il ? Qu'esse[3] que cerchez ?

LA COMMUNE.

Par mon ame, je n'en sçay rien.
Je voy les plus grans empeschez[4],
Et les autres se sont cachez.
Dieu vueille que tout vienne à bien !
Chascun n'a pas ce qui est sien,
D'affaires d'aultruy on se mesle.

LE TROISIESME.

Tousjours la Commune grumelle[5].

LE PREMIER.

Commune, de quoy parles-tu ?

LE DEUXIESME.

Le Prince est remply de vertu.

LE TROISIESME.

Tu n'as ne[6] guerre ne bataille.

LE PREMIER.

L'orgueil des Sotz a abatu[7].

LE DEUXIESME.

Il a selon droit combatu.

LE TROISIESME.

Mesmement a mys au bas taille[8].

LE PREMIER.

Te vient on rober[9] ta poulaille[10] ?

LE DEUXIESME.

Tu es en paix en ta maison.

1. Quelques-uns.
2. Ce qui en adviendra.
3. Qu'est-ce.
4. Embarrassés.
5. Grommelle.
6. Ni.
7. Il a abattu l'orgueil des sots.
8. Il a même abaissé, diminué la taille, l'impôt.
9. Dérober.
10. Volaille.

LE TROISIESME.

Justice te preste l'oreille.

LE PREMIER.

Tu as des biens tant que merveille
Dont tu peux faire garnison [1].

LE DEUXIESME.

Je ne sçay pour quelle achoison [2]
A grumeller on te conseille.

LA COMMUNE (*chante*).

Faulte [3] d'argent, c'est douleur non pareille [4].

LE DEUXIESME.

La Commune grumelera
Sans cesser, et se meslera
De parler à tort, à travers.

LA COMMUNE.

Ennuyt [5] la chose me plaira,
Et demain il m'en desplaira;
J'ay propos muables, divers ;
Les ungz regardent de travers
Le Prince, je les voy venir [6] :
Par quoy [7] fault avoir yeulx ouvers ;
Car scismes [8] orribles, pervers,
Vous verrez de brief advenir.

GAYECTÉ.

La Commune ne sçait tenir
Sa langue.

LE TROISIESME.

N'y prenez point garde,
A ce qu'elle dit ne regarde [9].

(*Le jeu du Prince des Sots et mère Sotte, Sottie*; — t. I, p. 220.)

1. Provision.
2. Occasion.
3. Manque.
4. Vers d'une chanson populaire, qu'on retrouve dans Roger de Collerye, Rabelais, des Periers, etc.
5. Aujourd'hui.
6. Je les observe.
7. C'est pourquoi.
8. Schismes, dissensions.
9. Elle ne prend pas garde à ce qu'elle dit.

2. Pugnicion Divine [1] hault assise en une chaire [2] et elevée en l'air.

Tremblez, tremblez, pervers Peuple Ytallique ;
Le Createur a prins à vous la picque [3] !
Estre devez courroucez et pensifz !
L'Homme Obstiné [4] ingrat, fol, fantastique,
Felon, pervers, par conseil [5] judaïcque [6],
Vous fait faire des cas [7] trop excessifz.
Sachez que Dieu a vos cueurs endurcis
Comme à Pharaon. O peuple habandonné
Si de bien brief n'as a ton cas regard [8],
Je parferay [9] ce que est predestiné.
On se repent aucunesfois [10] trop tard.
Par trop souvent cheminez voye oblique,
Gaigner voullez la maison Plutonicque [11]
Et dedans Styx estre plongez, assis [12].
L'Homme Obstiné qui à tout mal s'aplicque
Se veult monstrer rebelle, fantastique ;
Je ne croy point qu'il ne soit circoncis [13].
Ô cueurs pesans, gros, enflez et massis [14],
Pour vous batre mon fleau est assigné [15].
Où il tumbe, tout consume et tout art [16].
Peuple Ytalique, ne crois l'Homme Obstiné ;
On se repent aulcunesfois trop tart.

(Id., *Moralité*, — t. I, p. 251.)

3. Louis IX en Terre-Sainte.

LES PRELATZ.

Sire, resjouyr [17] vous devez ;
Car tant avez fait de chemin

1. Ce morceau satirique est dirigé contre le pape Jules II qui avait formé la sainte ligue (1511) pour chasser les Français d'Italie.
2. Chaise.
3. Le Créateur s'est irrité contre vous.
4. Le pape Jules II.
5. Résolutions.
6. On faisait courir le bruit que le pape Jules II était d'origine juive.
7. Actes.
8. Si bientôt tu ne prends garde à ce que tu fais.
9. Accomplirai.
10. Quelquefois.
11. L'enfer.
12. Fixés pour toujours dans l'enfer.
13. Voir la note 6.
14. Massifs.
15. Préparé. — Dans le premier hémistiche de ce vers, *batre* compte pour deux syllabes, comme *tombe* au vers suivant ; dans le second hémistiche, *fleau* compte pour une syllabe, l'*e* n'étant pas un *e* fermé, mais un *e* muet comme dans *beau*.
16. Brûle (*ardet*).
17. Vous réjouir.

Qu'au lieu où Dieu fist d'eaue vin [1]
Estes arrivez aujourduy.

LE ROY LOYS.

J'en loue et remercie celuy
Qui tout scait, tout congnoist et peult.

CHEVALLERIE.

Tout le cueur au ventre me meult
De la joye que j'ay d'y estre.

LES PRELATZ.

Ainsi comme [2] je puis congnoistre
Vècy [3] le lieu et habitacle
Où Jhesus le premier miracle
Fist, en muant l'eaue en vin.

LE ROY LOYS.

Le bon seigneur doulx et benyn
Eust en ce lieu beaucop affaire..... [4]

LES PRELATZ.

Velà [5] la montagne Tabor
Où la transfiguration
Fut de Jhesus.

LE ROY LOYS.

Devocion
Devons avoir à ce saint lieu,
Quant Jesucrist, le filz de Dieu,
Y monstra sa divinité
Par sa doulce benignité
Aux Apostres et aux Prophettez.

CHEVALLERIE.

Sire, s'en [6] malaise vous estez
Dictes lay [7]; nous reposerons.

LE ROY LOYS.

Nenny, encor cheminerons.
Car je vueil [8] plus oultre [9] passer ;
Je n'ay garde de me lasser,
Quand je voy places si très sainctes.

1. Miracle des noces de Cana.
2. Autant que.
3. Voici.
4. Nous supprimons, pour abréger, tout un passage où l'on voit saint Louis, malgré les observations de la *Chevallerie* et des prélats, se couvrir d'une haire, *pour mater son corps, aux saintz lieux où le doulx Jesucrist alla.*
5. Voilà.
6. Si en.
7. Orthographe bizarre pour *le.*
8. Veux.
9. Plus loin.

LES PRELATZ.

Il y a montz et vallees maintez
Qui sont durez à cheminer.

LE ROY LOYS.

Si [1] me veulx-je determiner
Encor de marcher sans arrest.
Quel lieu esse [2]-la ?

LES PRELATZ.

Nazareth,
Où Jesus fut nourry sans doulte.

LE ROY.

C'est raison qu'a genoulx me boute [3]
Quant voy le lieu où mon seigneur,
Mon createur, mon redempteur
Fut nourry de [4] vierge Marie.

CHEVALLERIE.

Mais regardez, Chevallerie,
L'humilité qui est au roy.
Si humble et devot je le voy
Que j'en ay le cueur tout piteux [5].

LE ROY.

Au lieu [6], qui est tant precieux
Où fut nourry par charité,
Le filz de Dieu, en vérité
Avec mes soulliers je n'yray,
Mais nus piedz ; me deschausseray
Pour ce très sainct lieu visiter.

CHEVALLERIE.

Nous devons cecy reciter [7]
A chacun ; pas ne s'en fault taire.

LES PRELATZ.

Cher Sire, il est necessaire
De preparer vostre disner.

LE ROY LOYS.

Non ferez ; car je vueil jusner [8]
Au pain et à l'eaue aujourdhuy
En allant au lieu où celuy
Fut nourry qui nous peult saulver.

1. Toutefois.
2. Est-ce.
3. Je me mette.
4. Par la.
5. Rempli de pitié, ému.
6. L'étable où Marie fut accueillie par charité.
7. Raconter.
8. Jeûner.

CHEVALLERIE.

Ha, Seigneur, vous povez grever [1]
Vostre corps.

LE ROY LOYS.

Et saulver mon âme,
Suppliant à la Vierge dame
Mere de Jesus et pucelle
Qu'elle prie l'Essence immortelle
Que mes pechiez soient pardonnez.

CHEVALLERIE.

Trop de peine vous vous donnez.

LE ROY LOYS.

Jhesuscrist en print [2] plus pour moy,
Et sy [3] est de paradis roy,
Du monde et de tous les mondains [4];
Si luy supplie à joinctes mains
Qu'il reçoyve en gré [5] mon service
Et que son plaisir accomplice [6].

(*La vie monseigneur* [7] *sainct Loys, Roy de France, par personnaiges, composée par Pierre Gringoire*; — t. II, p. 157.)

THÉODORE DE BÈZE

1519-1605.

Théodore de Bèze, né à Vézelay (Bourgogne), en 1519, fut élevé chez son oncle, conseiller au parlement de Paris, par un savant humaniste allemand Melchior Volmar, dévoué aux doctrines de la Réforme. Il passa sa jeunesse dans les plaisirs; mais une maladie dangereuse amena sa conversion. Il se rappela les enseignements de son ancien maître, et ne tarda pas à aller trouver Calvin à Genève (1548). Calvin lui confia une chaire de littérature grecque à Lausanne. L'enseignement n'empêcha pas de Bèze de se livrer avec ardeur aux travaux théologiques et de jouer un rôle actif dans les luttes de la Réforme. C'est pendant son séjour à Lausanne qu'il publia ses écrits les plus connus :

1. Charger, fatiguer.
2. Prit.
3. Toutefois.
4. Les êtres qui habitent le monde.
5. Favorablement.
6. Et que je fasse sa volonté.
7. C.-à-d. : la vie *de* monseigneur. *Monseigneur* est ici au génitif, d'après les règles de construction de la vieille langue. Cf. p. 351, n. 4.

sa tragédie d'*Abraham sacrifiant*, sa traduction en vers des *Psaumes* et son traité *De la punition des hérétiques par l'autorité civile* (*De Hæreticis a civili magistratu puniendis*). Appelé par les princes protestants de France à la cour de Henri de Navarre (1560), il représenta les Églises réformées au colloque de Poissy (1550), prit part dans l'armée de Condé à la guerre civile de 1562, revint à Genève en 1563 pour recevoir de la communion protestante la succession de Calvin, et dirigea la ville jusqu'à sa mort (1605) avec une énergie infatigable et un admirable dévouement.

Voir notre *Tableau de la littérature au* XVI[e] *siècle* (section I, page 5 sect. II, p. 90; sect. III, p. 165).

Abraham sacrifiant.

ABRAHAM.

...Veux-tu, mon Dieu, mon Roy,
Me repousser quand je prie pour moy?
Engendré l'ay, et faut que le defface [1].
O Dieu, ô Dieu, au moins fay-moi la grace

SATAN.

Grace! ce mot n'est point en mon papier.

ABRAHAM.

Qu'un autre soit de mon fils le meurtrier.
Helas, Seigneur, faut-il que ceste main
Vienne à donner ce coup tant inhumain?
Las! que feray-je à la mere dolente [2],
Si elle entend [3] ceste mort violente?
Si je t'allegue [4], helas, qui me croira?
S'on [5] ne le croit, las! quel bruit en courra?
Seray-je pas d'un chacun rejetté
Comme un patron [6] d'extreme cruauté?
Et toy, Seigneur, qui te voudra prier?
Qui se voudra jamais en toy fier?
Las! pourra [7] bien ceste blanche vieillesse
Porter le fais d'une telle tristesse?
Ay-je passé parmy tant de dangers,
Tant traversé de pays estrangers,
Souffert la faim, la soif, le chaut, le froid,

1. Je l'ai engendré (Isaac), et il faut que je le défasse, le tue.
2. Désolée.
3. Apprend.
4. Si j'allègue ton ordre.
5. Si on.
6. Modèle.
7. Cette vieillesse pourra-t-elle?

Et devant toy tousjours cheminé droict,
Ay-je vescu, vescu si longuement
Pour me mourir [1] si malheureusement ?
Fendez [2] mon cœur, fendez, fendez, fendez,
Et pour mourir plus long temps n'attendez :
Plustost on meurt, tant moins la mort est greve [3].

SATAN.

Le voila bas, si Dieu ne le releve.

ABRAHAM.

Que dy-je ? où suis-je ? ô Dieu mon createur,
Ne suis-je pas ton loyal serviteur ?
Ne m'as-tu pas de mon pays tiré ?
Ne m'as-tu pas tant de fois asseuré
Que ceste terre aux miens estoit donnée ?
Ne m'as-tu pas donné ceste lignée,
En m'asseurant que d'Isaac sortiroit
Un peuple tien qui la terre empliroit ?
Si donc tu veux mon Isaac emprunter [4],
Que [5] me faut-il contre toy disputer ?
Il est à toy ; mais de toy je l'ay pris.
Et pourautant, quand tu l'auras repris,
Resusciter plustost tu le feras,
Que [6] ne m'advinst ce que promis tu m'as.
Mais, ô Seigneur, tu sçais qu'homme je suis,
Executer rien de bon je ne puis,
Non pas penser [7]; mais ta force invincible
Fait qu'au croyant il n'est rien impossible.
Arriere chair, arriere affections :
Retirez-vous, humaines passions ;
Rien ne n'est bon, rien ne m'est raisonnable,
Que ce qui est au Seigneur agreable...
Or ça, mon fils ! helas que veux-je dire !

ISAAC.

Plaist-il, mon pere ?

ABRAHAM.

Helas, ce mot me tue [8] !

1. *Se mourir* (sibi mori), qui a le même sens que *mourir*, s'emploie encore à l'indicatif : *il se meurt*, *il se mourait*.
2. Fendez-vous.
3. Pénible.
4. Prendre momentanément.
5. Pourquoi.
6. Plutôt que ta promesse ne soit pas réalisée.
7. Non pas même concevoir.
8. Cf. Euripide, Iphigénie en Aulide, 659 : Ἄλλους ὀλεῖ πρόσθ' ἄμε διολέσαντα ἔχει.

Mais si faut-il pourtant que m'esvertue [1].
Isaac mon fils ! Helas, le cœur me tremble.

ISAAC.

Vous avez peur, mon pere, ce me semble.

ABRAHAM.

Ha mon amy, je tremble voirement [2].
Helas, mon Dieu !

ISAAC.

Dites-moy hardiment
Que [3] vous avez, mon pere, s'il vous plaist.

ABRAHAM.

Ha mon amy, si vous saviez que c'est.
Misericorde, ô Dieu, misericorde !
Mon fils, mon fils, voyez vous ceste chorde,
Ce bois, ce feu, et ce cousteau icy ?
Isaac, Isaac, c'est pour vous tout cecy.

SATAN.

Ennemy suis de Dieu et de nature,
Mais pour certain ceste chose est si dure,
Qu'en regardant ceste unique amitié [4],
Bien peu s'en faut que n'en aye pitié.

ABRAHAM.

Helas, Isaac !

ISAAC.

Helas, pere tresdoux,
Je vous supply, mon pere, a deux genoux,
Avoir au moins pitié de ma jeunesse.

ABRAHAM.

O seul appuy de ma foible vieillesse !
Las ! mon amy, mon amy, je voudrois
Mourir pour vous cent millions de fois ;
Mais le Seigneur ne le veut pas ainsi.

ISAAC.

Mon pere, helas, je vous crie mercy.
Helas, helas, je n'ay ne bras ne langue
Pour me defendre, ou faire ma harangue !
Mais, mais voyez, ô mon pere, mes larmes ;
Avoir ne puis ny ne veux autres armes
Encontre vous : je suis Isaac, mon pere,
Je suis Isaac, le seul fils de ma mere :

1. Que je m'efforce.
2. Vraiment.
3. Ce que.
4. Cette affection extraordinaire.

Je suis Isaac, qui tien de vous la vie :
Souffrirez-vous qu'elle me soit ravie ?
Et toutesfois si vous faites cela
Pour obeir au Seigneur, me voila,
Me voila prest, mon pere, et à genoux,
Pour souffrir tout, et de Dieu, et de vous.
Mais qu'ay-je fait, qu'ay-je faict pour mourir ?
He Dieu, he Dieu, vueille me secourir !

ABRAHAM.

Helas, mon fils Isaac, Dieu te commande
Qu'en cest endroit tu luy serves d'offrande
Laissant à moy, à moy ton povre pere,
Las ! quel ennuy !

ISAAC.

Helas, ma povre mere,
Combien de morts ma mort vous donnera !
Mais dites-moy au moins qui m'occira [1].

ABRAHAM.

Qui t'occira, mon fils ? mon Dieu, mon Dieu,
Ottroye-moy de mourir en ce lieu !

ISAAC.

Mon pere !

ABRAHAM.

Helas, ce mot ne m'appartient ;
Helas, Isaac, si est-ce [2] qu'il convient
Servir à Dieu.

ISAAC.

Mon pere, me voila.

SATAN.

Mais je vous pri', qui eust pensé cela ?

ISAAC.

Or donc, mon pere, il faut, comme je voy,
Il faut mourir. Las, mon Dieu, aide moy !
Mon Dieu, mon Dieu, renforce moy le cœur !
Rend-moy, mon Dieu, sur moy mesme vainqueur.
Liez, frappez, bruslez, je suis tout prest
D'endurer tout, mon Dieu, puis qu'il te plaist.

ABRAHAM.

A, a, a, a, et qu'est-ce et qu'est cecy !
Misericorde, ô Dieu, par ta mercy.

1. Me tuera.

2. Il n'en est pas moins vrai, etc.

ISAAC.

Seigneur, tu m'as et creé et forgé,
Tu m'as, Seigneur, sur la terre logé,
Tu m'as donné ta saincte cognoissance,
Mais je ne t'ay porté obeissance
Telle, Seigneur, que porter je devois.
Ce que te prie, helas, à haute voix
Me pardonner. Et à vous, mon seigneur,
Si je n'ay fait tousjours autant d'honneur
Que meritoit vostre douceur tant grande,
Treshumblement pardon vous en demande.
Quant à ma mere, helas, elle est absente.
Vueille, mon Dieu, par ta faveur presente,
La preserver et garder tellement,
Qu'elle ne soit troublée aucunement.

(*Icy est bandé Isaac.*)

Las! je m'en vay en une nuict profonde;
Adieu vous dy la clarté de ce monde.
Mais je suis seur que de Dieu la promesse
Me donnera trop mieux que je ne laisse.
Je suis tout prest, mon pere, me voila.

SATAN.

Jamais, jamais enfant mieux ne parla.
Je suis confus, et faut que je m'enfuye.

ABRAHAM.

Las! mon amy, avant la departie [1],
Et que ma main ce coup inhumain face,
Permis me soit de te baiser en face.
Isaac, mon fils, le bras qui t'occira [2],
Encore un coup au moins t'accolera [3].

ISAAC.

Las! grand mercy.

ABRAHAM.

O ciel, qui es l'ouvrage
De ce grand Dieu, et qui m'es tesmoignage
Tressuffisant de la grande lignée
Que le vray Dieu par Isaac m'a donnée;
Et toy la terre à moy cinq fois promise,
Soyez tesmoins que ma main n'est point mise

1. Séparation.
2. Te tuera.
3. T'embrassera; s'est conservé dans *accolade*.

Sus cest enfant par haine ou par vengeance,
Mais pour porter entiere obeissance
A ce grand Dieu, facteur de l'univers,
Sauveur des bons, et Juge des pervers.
Soyez tesmoins qu'Abraham le fidele,
Par la bonté de Dieu, a la foy telle [1],
Que nonobstant toute raison humaine,
Jamais de Dieu la parolle n'est vaine.
Or est-il temps, ma main, que t'esvertues,
Et qu'en frappant mon seul fils, tu me tues.

(*Icy le cousteau luy tombe des mains.*)

ISAAC.

Qu'est-ce que j'oy, mon pere ? helas, mon pere !

ABRAHAM.

A, a, a, a.

ISAAC.

Las ! je vous obtempere.
Suis-je pas bien [2] ?

ABRAHAM.

Fut-il jamais pitié [3],
Fut-il jamais une telle amitié ?
Fut-il jamais pitié ? A, a, je meurs,
Je meurs, mon fils.

ISAAC.

Ostez toutes ces pleurs,
Je vous supply' : m'empescherez vous doncques
D'aller à Dieu ?

ABRAHAM.

Helas, las ! Qui vit oncques
En petit corps un esprit autant fort ?
Helas, mon fils, pardonne moy ta mort.

(*Icy le cuide frapper.*)

L'ANGE.

Abraham, Abraham !

ABRAHAM.

Mon Dieu.

L'ANGE.

Remets ton cousteau en son lieu :
Garde bien de ta main estendre
Dessus l'enfant, n'y d'entreprendre

1. A la confiance que.
2. Ne suis-je pas bien posé (sur le bûcher) pour recevoir le coup ?
3. Piété filiale.

De l'outrager aucunement.
Or peux-je veoir tout clairement
Quel amour tu as au Seigneur,
Puis que luy portes [1] cest honneur
De vouloir, pour le contenter
Ton fils à la mort presenter.

ABRAHAM.

O Dieu !

ISAAC.

O Dieu !

ABRAHAM.

Seigneur, voilà [2] que c'est
De t'obeir.

(*Abraham sacrifiant*, Tragedie Françoise [3], — p. 42.)

LECOQ

Fin du XVIe siècle.

THOMAS LECOQ est à peu près inconnu. On sait seulement qu'il fut prieur ou curé de la Sainte-Trinité de Falaise et de Notre-Dame de Guibray, et qu'il composa un certain nombre de poésies dramatiques qui le firent connaître en Normandie. Sa tragédie de *Caïn* date de 1580.

Voir notre *Tableau de la littérature au* XVIe *siècle* (section III, p. 164).

Le mystère de Caïn.

I.

ADAM, *les mains joinctes et les yeux vers les cieux.*

Mon Dieu, qui m'as à ton image
Faict pour le plus parfaict ouvrage
Que ce haut ciel ceint et embrasse,
Seray-je forclos [4] de ta grace
Tant longuement [5] ?

1. Tu lui portes.
2. Ce que.
3. Nous citons d'après la réimpression de Genève, Fick, 1874, pet. in-12. Cette réimpression est faite sur la seconde édition originale (Genève, 1561).
4. Exclus.
5. Si longtemps.

Je sçay que je t'ay irrité
Et [1] grief tourment ay merité
Certainement;
Mais qu'a faict ma posterité
Pour languir en perplexité?
A elle forfaict?
Ceux qui sont encores à naistre
Qui ne peuvent veoir ne cognaistre
Ont ils meffaict?

(*Les bras croysez.*)

Seigneur, au desespoir je suis:
Certes plus porter je ne puis
Si dur tourment.
Tu as formé la terre et l'air
Le ciel tant lumineux et clair
En un moment.
Tu as creé tant d'animaux
Tant sur terre que sur les eaux
Tout en est plain[2].
Tu m'as constitué leur maistre,
Et tous les as voulu submettre
Dessous ma main.
Or de tout ce que tu as faict
Tu n'attends event[3] ni effect
Sinon l'honneur[4].
Honneur! las[5]! qui te le fera,
Et qui plus te recognoistra
Pour son Seigneur?

(*A genoux.*)

Pour son Seigneur, helas! que veux-je dire?
Pardonne-moy, mon Dieu, et me retire
De desespoir ou mon peché me maine[6].
Delivre-moy, Seigneur, de ceste peine!
N'est-ce pas toy qui m'as faict et forgé?
Ne m'as-tu pas sur la terre logé?
Mon but, mon tout, mon Dieu, mon esperance
Si je ne t'ay porté obeissance,
Ny tel honneur, que je devois porter,

1. *En* dans le texte.
2. Plein.
3. Résultat (*eventus*).
4. L'honneur que la créature te doit.
5. Hélas.
6. Mène.

Ay-je pas tort? doy-je à toy disputer?
Nenny, pour vrai; dont pardon te demande [1].

II.

CAÏN, ABEL, LE DIABLE, REMORDS DE CONSCIENCE, LE SANG D'ABEL.

ABEL.

Allons.

CAÏN.

Va, et je te suyvrai.

ABEL.

Allons; Dieu nous vueille conduire.

(Il va apres son trouppeau.)

CAÏN (*à part*).

Diables d'enfer, venez m'instruire
Et monstrer ce que je doibs faire
Pour mon entreprise parfaire.

(Soit faict quelque tonnerre.)

LE DIABLE.

Diable je suis; tel je me nomme,
Capital ennemy de l'homme,
Diable qui tormente et moleste
Les servants de ce Dieu celeste;
Au contraire, Ange gracieux
Doux et bening, solacieux [2],
Qui enseigne, instruicts et console
Ceux qui viennent à mon escolle.
Parquoy [3] si tu veux croire à moy
Renonçant ton Dieu et sa loy
(Car tu ne peux servir à deux) [4]
Tu auras l'event [5] de tes vœus.

CAÏN.

Mon amy, c'est toy qu'il me faut;
Car je ne pretends rien la haut.
Fy de Dieu!

REMORDS DE CONSCIENCE.

Pauvre vicieux,

1. Et je t'en demande pardon.
2. Consolant.
3. C'est pourquoi.
4. Nemo potest duobus dominis servire (Évang. de saint Mathieu, VI, 24; cf. saint Luc, XVI, 13).
5. Résultat.

N'auras-tu point devant les yeux
Quelque remors de conscience ?

CAÏN.

Qui es-tu ?

REMORS.

Mon Dieu, patience !

CAÏN.

Mais qui es-tu, qui me poursuis ?

REMORS.

Remors de conscience suis ;
Revoque ton vœu, mon amy,
Et renonce à cest ennemy ;
Autrement, c'est faict de ton ame.

LE DIABLE.

Caïn, autre Dieu ne reclame
Que moy seul !

CAÏN.

Qu'est-ce que je dis [1] ?

REMORS.

Tu te bannis de paradis,
Si tu laisses Dieu.

LE DIABLE.

Chasse hors
De conscience le remors [2],
Il fera le pas devant toy [3].

CAÏN.

Remors, ne parlez plus a moy ;
Cela me fait croistre l'envie
De luy faire perdre la vie :
Ne me faictes plus long devis [4].

ABEL.

Mon frere a dueil [5], ce m'est advis,
Pource que j'ay blasmé son vice ;
Mais Dieu cognoist si par malice
Ou ambitieuse entreprise
J'ai son avarice reprise.

CAIN.

Voicy mon homme bien appoint [6].

1. Que dire?
2. Le remords de conscience.
3. Il s'en ira devant toi.
4. Parole; on dit encore *deviser*.
5. Deuil, chagrin.
6, Au point où je le voulais.

REMORS.

Caïn, tu ne le tueras point
Si tu me croys.

CAÏN.

Que veux-je faire ?
Ce que Dieu a faict, le deffaire ?
Faut-il que je souille ma main
Au sang d'un frere tant humain ?

LE DIABLE.

Oui ! si tu veux tout avoir.

CAÏN.

C'est le comble de mon vouloir
D'avoir par tout commandement.

LE DIABLE.

Frappe donc, frappe hardiment ;
Ne tarde plus.

CAÏN.

Faire le faut
Puisqu'ainsi est. A mort, ribault.
(Il le tue.)

ABEL.

O mon Dieu ! mon Dieu ! qu'est cecy ?
Mon Dieu, je te requiers mercy,
Et te recommande mon ame.

CAÏN.

Jamais[1] de vous je n'auray blasme !
Le voila mort !
Il en[2] est fait.
Soit[3] droict ou tort
Le voyla mort.
Il saigne fort ;
Qu'il est deffaict !
Le voyla mort
Il en[2] est faict !
Toutesfois pour que le meffaict
Soit plus tardif à descouvrir
Il me convient ce sang couvrir
Qu'aucun n'en ayt appercevance !

LE SANG D'ABEL.

Vengeance, vengeance, vengeance !

1. Jamais plus.
2. C'en.
3. Que ce soit.

III.

CAÏN, LE PÉCHÉ, LA MORT.

CAYN.

Mais qu'est-ce que je voy icy ?
Qui s'est à mon bras attaché ?
Qui es-tu ?

PECHÉ.

Je suis ton peché ;
Ne cognois-tu point ta facture ?[1]

CAYN.

O detestable creature,
Que dis-tu ? Est-il bien possible
Que mon peché soit si horrible
Et vilain que tu apparois ?

PECHÉ.

Encor[2] plus ; je ne me pourrois
Figurer si laid en ce lieu
Comme j'apparois devant Dieu.

CAYN.

Pourquoy me tiens-tu en ce point ?

PECHÉ.

Je ne t'abandonneray point ;
Tu es mien. Qui peché commet
De sa liberté se demet
Pour se rendre a peché serville[3].

CAYN (*parlant à la mort*).

Et toy, qui es-tu ?

LA MORT.

Je suis fille
De ton peché ord[4] et immunde ;
C'est moy qu'on dict la mort seconde[5]
La mort d'enfer, la mort derniere,
Trop pire que n'est la premiere.
Car la premiere à tous commune
Toutes douleurs finit par une,
Et n'a que son premier effort.
Mais moy, je suis l'horrible mort
Mort execrable, mort cruelle,

1. Ne reconnais-tu pas ton œuvre.
2. Le texte porte *encore*.
3. Esclave du péché.
4. Affreux.
5. La mort éternelle, la damnation éternelle

Mort qui mille morts renouvelle,
Qui ne donne fin ne repos
A ceux qui d'asseuré propos
Engendrent peché, qui m'a faicte.

CAYN.

O mort trop hideuse et deffaicte!
Je te pry, sans plus long sejour [1],
Advance moy mon dernier jour.

LA MORT.

Il faut que la mort naturelle
Te face ce qui est en elle,
Avant que je puisse à jamais
Te servir de ton dernier mets.
Cela faict, je t'ay preparé
Un lieu d'obscurité paré [2],
Lieu d'horreur, de crys, d'hurlements,
De souspirs et gemissements:
Lieu ou les serpens et couleuvres
Rongeront ta langue et tes levres;
Lieu ou peste, charbon, catherre
Sont plus drus qu'herbe sur la terre;
Lieu plein de souffre et feu ardant,
Trop plus aspre [3] chaleur rendant,
Que cestuy ci [4]; là brusleras
Et jamais ne consommeras [5];
Voila ton lieu [6] determiné
Et pour tous meurtriers destiné,
Pour superbes ambitieux,
Pour chiches avaricieux,
Larrons, paillards, blasphemateurs,
Enfans rebelles, contempteurs
Des commandemens de leur pere,
Voila leur eternel repaire:
Tous abysmeront [7] là dedans
Ou n'a [8] que grincement de dents
Et un tourment qui tousjours dure [9].

1. Retard. Encore au XVIIe siècle : « Un moment de *séjour* peut tout déconcerter » (Corn., *Othon*, IV, 2).
2. Garni.
3. Dure.
4. Ce feu-ci.
5. Tu ne consumeras, tu ne seras consumé.
6. Ta place fixée, réservée pour, etc.
7. S'abimeront, seront plongés dans cet abime.
8. Là où il n'y a que.
9. Comparez pour tout ce développement le fragment de d'Aubigné, cité plus haut, p. 257.

CAYN.

Horrible mort, mort rigoureuse et dure,
Que ne m'as tu ravy dans la matrice [1],
Ou bien avant que teter ma nourrice,
Si tost que fuz en ce monde venu ?
Pourquoy m'a on sur le genouil [2] tenu
Flaté [3], porté, allaicté de mammelles
Pour me garder à peines si cruelles ?
Qu'est-ce de moy ? O malheureux damné !
Maudite soit l'heure que je fus né.
Maudicte nuit en laquelle il fut sçeu
Et publié qu'avois esté conceu [4].
Soit la clarté de la Lune obscurcie
Et du Soleil tenebreuse et noircie !
Maudite, terre et ses verds parements [5]
Et mauditz soyent tous les quatre elemens !
Ma mere soit et mon pere maudit !
Le haut sejour soit a tous interdit !
Ainsi qu'à moy, et mesme passion [6]
Soit de chascun la consolation !

Fragments de *Caïn* : « Tragedie representant l'odieus et sanglant meurtre commis par le maudit Cain à l'encontre de son frere Abel : extraicte du 4. chap. de Genese [7]. »

II. L'ÉCOLE DE RONSARD. — 1. POËTES TRAGIQUES.

ÉTIENNE JODELLE

1532-1573.

Estienne Jodelle, seigneur de Lymodin, naquit à Paris en 1532. Élève de Ronsard, il se distingua de bonne heure par ses talents poétiques.

1. Sein maternel.
2. Genou.
3. Caressé.
4. Tout ceci est imité de Job.
5. Parures.
6. Souffrance.
7. Cette pièce est très-rare. Nous citons d'après l'édition publiée à Paris par Nicolas Bonfons ; elle est sans nom d'auteur, sans date et sans pagination. Elle se trouve à la Bibliothèque nationale, sous la cote Y, ⁴⁵⁷⁶/A

En 1552 à peine âgé de vingt ans, il donna la première tragédie et la première comédie qui furent jouées en France (1552). La *Cléopâtre captive* et l'*Eugénie* plurent tellement à Henri II qu'il gratifia l'auteur de cinq cents écus, et « lui fit tout plein d'autres grâces, d'autant que c'estoit chose nouvelle et très-belle et très-rare[1]. » Six ans après, Jodelle fit représenter avec le même succès la tragédie de *Didon se sacrifiant*, empruntée au quatrième livre de l'Enéide. Mais la même année le vit tomber en disgrâce. Chargé de préparer la réception de Henri II à l'hôtel de ville pour le 15 février 1558[2], il avait improvisé en quatre jours une mascarade, les *Argonautes*, et organisé la musique, les devises, les emblèmes, les décors, arcs de triomphe, trophées[3]; la méprise d'un ouvrier fit tout avorter[4] au grand mécontentement du roi. Jodelle était d'humeur hautaine. Il ne fit rien pour regagner les bonnes grâces du prince. Le déréglement de sa vie acheva de détacher de lui ses divers protecteurs et il mourut à l'âge de quarante et un ans, épuisé par les excès et accablé par la misère.

Des œuvres diverses où s'est dépensée sa prodigieuse facilité, il n'est resté que deux tragédies et une comédie et des poésies de jeunesse en français et en latin. Elles ont été publiées récemment par M. Marty-Laveaux, dont nous suivons l'excellente édition (2 vol in-8°, 1868-70).

Voir notre *Tableau de la littérature au* XVI[e] *siècle* (section III, p. 156-162).

1. Imprécations de Didon.

O Junon, grand Junon tutrice de ces lieux,
O toymesme grand Roy des hommes et des Dieux,
Desquels la majesté traistrement blasphemee,
Asseura faulsement ma pauvre renommee[5],
Qu'est-ce, qu'est-ce qui peut or'[6] me persuader
Que d'enhaut vous puissiez sus[7] nous deux regarder,
D'un visage equitable? Ha! grans Dieux, que nous sommes
Vous et moy bien trahis! La foy, la foy des hommes
N'est seure[8] nulle part. Las[9]! comment, fugitif,
Tourmenté par sept ans de mer en mer, chetif,

1. Brantôme, *Grands capit fr.*, (Henry II), éd. Lalanne, III, 289.

2. C.-à-d. 1559, l'année commençant à Pâques.

3. Jodelle était fier de ses talents multiples:

Je dessine, je taille et charpente et maçonne,
Je brode, je pourtray, je couppe, je façonne,
Je cizele, je grave, émaillant et dorant,
Je griffonne, je peins, dorant et colorant,
Je tapisse, j'assieds, je festonne et décore,
Je musique, je sonne et je poëtise encore.

4. Il avait avancé, au milieu de la représentation, en place de deux *rochers*, deux *clochers* entre lesquels devait passer Jason. Jodelle déconcerté resta court dans son rôle de Jason.

5. Fit que je lui confiai sans crainte ma malheureuse réputation.

Cf. Corneille, *Médée* (I, 4) :

Souverains protecteurs des lois de l'hyménée,
Dieux garants de la foi que Jason m'a donnée,
Vous qu'il prit à témoins d'une immortelle ardeur
Quand par un faux serment il vainquit ma pudeur,

6. Maintenant.

7. Sur.

8. Sûre.

9. Hélas.

Tant qu'il sembloit qu'au port la vague favorable
L'eust jetté par despit, souffreteux, miserable,
Je l'ay, je l'ay receu, non en mon amitié
Seulement, mais (helas ! trop folle) en la moitié
De mon royaume aussi [1]. J'ay ses compagnons mesme
Ramené de la mort. Ha ! une couleur blesme
Me prend par tout le corps, et presque les fureurs
Me jettent hors de moy, apres tant de faveurs.
Maintenant, maintenant il vous a les augures
D'Apollon [2]; il vous a les belles avantures
De Lycie ; il allegue et me paye en la fin
D'un messager des Dieux qui haste son destin.
C'est bien dit, c'est bien dit, les Dieux n'ont autre affaire :
Ce seul souci les peut de leur repos distraire !
Je croirois que les Dieux affranchis du souci,
Se vinssent empescher [3] d'un tel [4] que cestuy-ci !
Va, je ne te tiens [5] point ! Va, va, je ne replique
A ton propos, pipeur [6] ; suy [7] la terre Italique.
J'espere bien en fin (si les bons Dieux aumoins,
Me peuvent estre ensemble et vengeurs et tesmoins),
Qu'avec mille sanglots tu verras le supplice
Que le juste destin garde à ton injustice.
Assez tost un malheur se fait à nous sentir;
Mais, las ! tousjours trop tard se sent un repentir.
Quelque isle plus barbare, où les flots equitables
Te porteront en proye aux Tigres tes semblables ;
Le ventre des poissons, ou quelque dur rocher
Contre lequel les flots te viendront attacher,
Ou le fons [8] de ta nef [9], apres qu'un trait de foudre
Aura ton mas [10], ta voile et ton chef [11] mis en poudre,
Sera ta sepulture, et mesmes en mourant,
Mon nom entre tes dents on t'orra [12] murmurant,
Nommant Didon, Didon, et lors, tousjours presente,
D'un brandon infernal, d'une tenaille ardente,
Comme si de Megere on m'avoit fait la sœur,

1. Cf. Virgile, Enéide, IV, 373 : *Ejectum littore, egentem excepi*, etc.
2. *Nunc augur Apollo, Nunc Lyciæ sortes* (ibid., v. 376). Remarquer la traduction de *Lyciæ sortes*, qui veut dire *oracles d'Apollon lycien.*
3. Embarrasser.
4. D'un tel souci.
5. Retiens.
6. Trompeur.
7. Poursuis, va chercher.
8. Fond.
9. Navire.
10. Mât.
11. Tête.
12. T'entendra.

J'engraveray[1] ton tort dans ton parjure cœur :
Car, quand tu m'auras fait croistre des morts le nombre
Par tout devant tes yeux se roidira mon ombre[2].
Tu me tourmentes; mais, en l'effroyable trouble
Où sans fin tu seras, tu me rendras au double
Le loyer[3] de mes maux. La peine est bien plus grande
Qui voit sans fin son fait : telle je la demande;
Et si les Dieux du ciel ne m'en faisoient raison,
J'esmouvrois, j'esmouvrois l'infernale maison.
Mon dueil n'a point de fin. Une mort inhumaine
Peut vaincre mon amour, non pas vaincre ma haine.

(*Didon se sacrifiant*, acte II; — t. I, p. 181.)

2. Enée et le chœur des Phéniciens.

ENEE.

O bienheureux depart ! ô depart malheureux[4] !

LE CHŒUR.

Quel heur en ton depart ?

ENEE.

L'heur que les miens[6] attendent.

LE CHŒUR.

Les Dieux nous ont faits tiens[7].

ENEE.

Les Dieux aux miens me rendent.

LE CHŒUR.

La seule impieté te chasse de ces lieux.

ENEE.

La pieté destine autre siege à mes Dieux.

LE CHŒUR.

Quiconques rompt la foy encourt des grans Dieux l'ire[8].

ENEE.

De la foy des amans les Dieux ne font que rire.

LE CHŒUR.

La pieté ne peut mettre la pitié bas.

1. Graverai.
2. *Omnibus umbra locis adero* (vers 386).
3. La juste récompense des maux que tu m'as fait souffrir.
4. Bienheureux en ce qu'il suit l'ordre des dieux, malheureux sur ce qu'il abandonne Didon.
5. Quel bonheur y a-t-il.
6. Les Troyens.
7. Nous (les habitants de Carthage) nous sommes ses sujets.
8. La colère des grands dieux.

ENEE.

La pitié m'assaut bien [1], vaincre ne me peult pas.

LE CHŒUR.

Par la seule pitié les durs destins s'esmeuvent.

ENEE.

Ce ne sont pas destins, si flechir ils se peuvent.

LE CHŒUR.

Un regne acquis vaut mieux que l'espoir d'estre Roy.

ENEE.

Non cestuy, mais un autre est destiné pour moy.

LE CHŒUR.

Quel païs se rendra, sçachant ta decevance [2] ?

ENEE.

J'ay non pas au païs, ains [3] au Ciel ma fiance [4].

LE CHŒUR.

Que la religion est souvent un grant fart [5] !

ENEE.

La Religion sert sans art et avec art [6].

LE CHŒUR.

Sans la Religion vivroit une Iphigene.

ENEE.

Sans elle aussi vivroit et Troye et Polyxene...

LE CHŒUR.

Que d'autres meurdres, las ! elle a mis en ce rang !

ENEE.

Le Ciel aussi requiert obeïssance ou sang [7].

LE CHŒUR.

Tu feras que Didon [8] en augmente la bande [9].

ENEE.

Ha Dieux ! ha Dieux ! tay toi : un remors me commande
Bien qu'il soit sans effet, de rompre ce propos.

(*Id. ibid.*, — tome I, p. 183.)

1. M'attaque.
2. Ta trahison.
3. Mais.
4. Confiance.
5. Fard. — La religion peut servir de masque.
6. La religion sert au bien comme au mal, selon qu'on la pratique sincèrement sans art ou avec art, avec artifice.
7. C'est qu'en effet le ciel exige qu'on lui obéisse, sous peine de mort.
8. Par sa mort.
9. La liste : puisqu'elle se tuera en apprenant le départ d'Énée, commandé par les dieux.

3. Dernières plaintes de Didon.

. . . . . . O mort ! mort ! voici l'heure :
C'est à ce coup qu'il faut que coulpable je meure !
Sus[1] mon sang, dont je veux sur l'heure faire offrande,
Qu'on paye à mon honneur tant offensé l'amende !
J'ai tantost dans l'espais[2] du lieu sombre et sauvage,
Pres l'autel où je tiens de mon espoux l'image,
Entendu la voix gresle[3] et receu ces paroles :
« Didon, Didon, viens t'en ! » O amours ! amours foles,
Qui n'avez pas permis qu'innocente et honneste
Je revoise[4] vers luy ! mais ja ma mort est preste.
Pour t'apaiser, Sichee, il faut laver mon crime
Dans mon sang, me faisant et prestresse et victime.
Je te suy, je te suy, me fiant[5] que la ruse,
La grace et la beauté de ce traistre m'excuse.
La grand' pile[6] qu'il fault qu'à ma mort on enflamme
Desteindra[7] de son feu et ma honte et ma flamme.
Et toy[8], chere despouille, ô despouille d'Enee,
Douce despouille, helas ! lorsque la destinee
Et Dieu le permettoient, tu recevras ceste ame,
Me depestrant[9] du mal qui sans fin me rentame[10].
J'ay vescu, j'ay couru[11] la carriere de l'age
Que Fortune m'ordonne, et or[12] ma grand'image
Sous terre ira[13] ; j'ay mis une ville fort belle
A chef[14] ; j'ay veu mes murs[15] ; vengeant la mort cruelle
De mon loyal espoux, j'ay puni, courageuse,
Mon adversaire frere[16] : heureuse, ô trop heureuse,

1. Proprement, *debout*, allons, mon sang.
2. Epaisseur, profondeur.
3. La voix faible d'une ombre, celle de Sichée. Voir Virgile : *hinc exaudiri voces et verba vocantis Visa viri* (Enéide, IV, 460).
4. Retourne, de *re* et *voise*, subj. archaïque, 1re pers., de *aller*.
5. Ayant confiance que.
6. Bois entassé, le bûcher.
7. Effacera. *Déteindre* avait ce sens comme on le voit dans ce passage de Charles d'Orléans : « Effacer et destaindre toute joye. »
8. Tout ce qui suit jusqu'à la fin du morceau est traduit de Virgile (Enéide, IV, 651-662) : *Dulces exuviæ, dum fata deusque sinebant*, etc. — Jodelle a le tort de réunir deux morceaux qui sont séparés dans Virgile, et qui rapprochés l'un de l'autre semblent se contredire, l'un qui exprime le remords d'avoir trahi la mémoire de Sichée, l'autre où Didon regrette l'amour d'Enée.
9. Délivrant. — Parmi ces dépouilles se trouve l'épée d'Énée, qui va la délivrer de ses peines.
10. Qui me blesse sans relâche.
11. Parcouru.
12. Maintenant.
13. Et nunc magna mei subterras ibit imago (Énéide, IV, 654).
14. *Mettre à chef*, achever.
15. Les murs bâtis par moi.
16. Pygmalion.

Helas ! si seulement les naus[1] Dardaniennes
N'eussent jamais touché les rives Libyennes.
Sus donc : allons, de peur que le moyen s'enfuye[2] :
Trop tard meurt celuy-là qu'ainsi son vivre ennuye[3].
(*Id.*, acte V ; — t. I. p. 222.)

JACQUES GREVIN

1540 (?)-1570.

JACQUES GREVIN naquit vers 1540, à Clermont, en Beauvaisis; il montra une précocité étonnante et fit de rapides progrès dans les lettres et dans les sciences médicales. A peine âgé de dix-huit ans, il donna deux comédies *La Trésorière* et les *Ébahis*, et une tragédie *César*, qui lui valurent les plus grands éloges de la part de Ronsard et le firent placer au-dessus même de Jodelle. Mais Ronsard ayant attaqué les protestants dans ses *Discours sur les misères du temps*, Grevin, qui était calviniste, rompit avec lui, et Ronsard irrité effaça de ses œuvres les éloges qu'il avait donnés à Grevin.

Dans les dernières années de sa vie, Grevin, qui n'avait point quitté la profession médicale, fut choisi pour accompagner en Piémont, comme médecin, madame Marguerite, la sœur de Henri II, mariée à Philibert de Savoie. Il mourut peu de temps après son arrivée à Turin (5 novembre 1570).

Son théâtre et ses poésies ont été publiés en 1562, in-8°.

Voir notre *Tableau de la littérature au* XVIe *siècle* (section III, p. 163).

1. Brutus avant le meurtre de César.

Rome, effroy de ce monde, exemple des provinces,
Laisse la tyrannie entre les mains des Princes
Du Barbare estranger, qui honneur luy fera,
Non pas Rome, pendant que Brute vivera.
Rome ne peult servir, Brute vivant en elle,
Et cachant dedans soy ceste antique querelle[4].
Ce n'est assez que Brute aist arraché des mains
D'un Tarquin orgueilleux l'empire des Romains,

1. Nefs, navires.
2. Que l'instrument de la mort ne m'échappe.
3. A qui pèse la vie.
4. Ayant en son cœur cet antique sujet de plainte.

S'il n'est contregardé [1]. Le neveu ne merite
Estre heritier des biens, si l'ayeul ne l'excite
A suyvre sa vertu, et si avec les biens
Il ne monstre le cueur de tous ses anciens.
Brute, monstre toy donc, et d'une belle gloire
Voüe aujourdhuy ta vie à la longue memoire :
Autrement tu n'es pas digne d'avoir vescu,
Si apres toy ne vist l'honneur d'avoir vaincu.
Brute, fais aujourdhuy, fay, fay que Cesar meure,
Afin qu'à tout jamais ta memoire demeure
Ennemie du nom de ce Tyran cruel,
Comme vivant je suis son ennemi mortel.
Et quand on parlera de Cesar et de Romme,
Qu'on se souvienne aussi qu'il a esté un homme,
Un Brute, le vangeur de toute cruauté,
Qui aura d'un seul coup gaigné la liberté.

(*Tragedie de Cesar*, acte II ; — p. 14 de l'éd. de 1562.)

2. Brutus après le meurtre.

Le Tyran est tué, la liberté remise [2],
Et Rome a regaigné sa premiere franchise [3].
Ce Tyran, ce Cesar ennemi du Senat,
Oppresseur du pays, qui de son Consulat
Avoit faict heritage [4], et de la Republique
Une commune vente [5] en sa seule pratique [6],
Ce bourreau d'innocens, ruine de nos loix,
La terreur des Romains, et le poison des droicts,
Ambitieux d'honneur, qui monstrant son envie
S'estoit faict appeler Pere de la patrie,
Et Consul à jamais, à jamais Dictateur,
Et pour comble de tout, du surnom d'Empereur.
Il est mort ce meschant qui, decelant sa rage,
Se feit impudemment eslever un image [7]
Entre les Rois. Aussi il a eu le loyer
Par une mesme main qu'eut Tarquin le dernier.
Respire donc à l'aise, ô liberté Romaine,

1. Gardé de toute attaque.
2. Rétablie.
3. Liberté.
4. Son patrimoine, sa propriété.
5. Vente publique, à l'encan.
6. Pour son seul usage.
7. Une statue : *image* au XVI[e] siècle est souvent masculin.

Respire librement sans la craincte inhumaine
D'un Tyran convoiteux [1]. Voyla, voyla la main,
Dont ore [2] est affranchi tout le peuple Romain.
(*Id.*, acte V, — p. 39.)

JEAN DE LA TAILLE

Né vers 1540. Mort vers 1608.

Jean de la Taille naquit vers 1540 à Bondaroy, petit village près de Pithiviers. Son père l'envoya à Paris où il fit ses humanités sous la direction du savant Muret. Il alla ensuite étudier la jurisprudence à Orléans. Mais la lecture de Ronsard et de Du Bartas lui fit abandonner le droit pour la poésie. Sa vie se partagea dès lors entre les lettres et le métier des armes. Il mourut vers 1608.

Jean de la Taille a composé deux tragédies bibliques : *Saül furieux* et *les Gabaonites*, et deux comédies : *le Negromante*, imitation ou plutôt traduction de l'Arioste, et *les Corrivaux* (c'est-à-dire *les Rivaux d'amour*) (1562), qui est également d'inspiration italienne.

Voir notre *Tableau de la littérature au* XVIe *siècle* (section III, p. 130 et 167).

1. Rezefe et Joabe.

Dieu avait affligé Israël d'une famine pour le punir du crime de Saül qui avait frappé les Gabaonites, au mépris d'anciennes alliances. David, sur la réponse de l'oracle, s'offrit à satisfaire les Gabaonites qui réclamèrent les fils de Saül afin de les livrer au supplice. (Cf. le livre des *Rois*, II, XXI.)

Joab, le général de David, vient demander à Rezefe, la veuve de Saül, de lui livrer ses enfants Armon et Mifiboseth. Rezefe qui les a cachés dans la tombe de Saül lui répond qu'ils sont morts.

JOABE.

On console, ô chetive,
Les meres quand la mort de leurs enfans les prive.
Mais en la mort des tiens selon ce que je voy
Tu te dois resjouir ; car iceux je devoy
Mener en Gabaon, non pour sacrifier,
Mais, las ! à celle fin de les crucifier.

1. Avide.
2. Par laquelle aujourd'hui.

REZEFE.

Crucifier, bon Dieu ! ah, je sen un glaçon
Qui penetre mes os d'une estrange frisson.

JOABE.

Puisque tes fils sont morts, pourquoy es-tu craintive ?
(*A part.*)
Mais elle tremble encor. Il faut que je poursuyve [1]
A la sonder par tout. Sa race encores vit ;
Je lui veux augmenter la peur qui la trahit.
(*A ses soldats.*)
Allez, allez, soudars, et que tous se despechent
De fureter [2] ceux-la qui nostre bien empeschent.

REZEFE.

Allez, fouillez, cherchez ; que mourir on me face
Si vous les trouvez vifs, cachez en quelque place....

JOABE.

Si sçauray-je par force où c'est qu'ils sont mussez [3],
Et deusse-je troubler le lieu des trespassez [4],
Ores [5] je cognoitray si vous estes parjure
Ou s'avec [6] vos ayeux vos fils ont sepulture...

REZEFE.

. . . . . Hé, que voulez-vous faire !

JOABE.

Je veux aller ouvrir la tombe mortuaire
Ou gizent vos ayeux.

REZEFE.

O la chose cruelle !

JOABE.

Je fouilleray par tout.

REZEFE.

Dieu, ton aide j'appelle.
Helas ! ozeries-vous importuner la paix
Et le repos des morts ? et quant ores [7] leurs fais [8]
Requerroient chatiment, Dieu ne leur peut-il pas,
Sans qu'on touche au corps mort, punir l'ame là-bas ?

JOABE.

Sus, sus, depechez vous [9].

1. Que je continue.
2. Rechercher dans tous les coins,
3. Et pourtant je saurai par force où ils sont cachés.
4. Violer les sépultures.
5. Tout à l'heure.
6. Si avec.
7. Quand même aujourd'hui.
8. Leurs faits.
9. Il s'adresse à ses soldats.

REZEFE.

Helas ! de vostre fer
Terrassez moi plutost : ou plutost sors d'Enfer,
O Saul, et t'en vien garder ton corps [1] d'encombre [2],
Vien ; pour donter Joabe il ne faut que ton ombre.

JOABE.

Faites ce que je dy. Donc estes vous retifs,
Pour sa vaine fureur et ses propos pleintifs?

REZEFE.

Ah ! je ne souffriray que ta main sacrilege
Touche à ces lieux sacrez : plutost, plutost mourray-je.
Mais, las ! que veus je faire ? ilz s'en vont demolir
La tombe, et mes enfants ilz vont dessevelir [3],
D'une seule ruine [4] ! ô le malheur ! je pers
Mes filz et mon espous, si les courages fiers [5]
Des hayneux [6] je n'ebranle avec douce priere...

(*La Famine ou les Gabaonites ;* acte III ; — fol. 19, verso de l'édition de 1573 [7].)

2. Rezefe et ses fils [8].

REZEFE.

Vous n'estes point palles, mornes, ny blesmes,
Vous vous taisez ? Hé pensez en vous mesmes
Vostre danger : et tachez d'esbranler
Le fier hayneus [9], par vostre doux parler.

ARMON.

J'avoy conclu de porter en silence,
Mere, nos maus, ainsi qu'en pacience.
Mais cuydes tu [10] (puis que de moy tu veus
Response avoir) que par mes humbles veus,
Je m'avilisse à mendier la vie ?

1. Ton corps dont ils veulent violer la sépulture.
2. Dérangement.
3. Ils vont faire sortir mes enfants des tombeaux où ils sont cachés.
4. En ruinant une seule tombe.
5. Cruels.
6. Ennemis.
7. Voici le titre de cette édition très-rare : « *La famine et les Gabaonites,* tragédie prise de la Bible, et suivant celle de Saul ; Ensemble (*avec*) plusieurs autres œuvres poëtiques de Jean de la Taille de Bondaroy, gentilhomme du pays de Beauce, et de feu Jacques de la Taille son frere, desquels œuvres l'ordre se voit en la prochaine page. A Paris, par Frederic Morel, imprimeur du Roy, M. D. LXXIII. »
8. Armon et Mifibozet.
9. Le cruel ennemi.
10. Penses-tu ?

Ha Dieu m'accable, ains [1] qu'une telle envie
J'aye de vivre.

REZEFE.

Helas ! qu'avez-vous dit ?

MIFIBOZET.

C'est, c'est SAUL, qui nos cueurs enhardit,
Saül, duquel nous n'avons esté nez
Pour la mort craindre, à la mort condannez....

ARMON.

Par quoi [2] David fait bien de nous esteindre,
A celle fin qu'il n'aye plus à craindre :
Car il sçait bien qu'en vivant davantage,
Nous r'eussions [3] eu nostre droit heritage :
Et que le regne [4] envahy par le traitre,
Fut revenu dessus [5] son juste maistre....

REZEFE.

Et quoy, mes fils, me voulez vous laisser !
Et vostre dam [6] vous mesmes pourchasser [7] ?
Où courez vous ?

MIFIBOZET.

Puisque la vie humaine,
De tant de maux et de labeurs est pleine,
Et que celuy, ses malheurs plutost fine [8],
Lequel plustost de sa mort s'avoisine [9].
Quel fol desir et malheureuse envie,
De vivre tant au monde nous convie ?
Vaut il pas mieux, puis qu'il convient mourir,
Quitter bien tost ceste vie, et l'offrir
A son païs pour en faire une echange [10],
Au bruit tant doux d'une vive louange ?

REZEFE.

Mais les defuncts ce bruit ne sentent pas.

ARMON.

Si font, ô mere, ils le sentent la bas.
Car sans l'espoir de ce dernier salaire,
Rien ne pourroit aux vertus vous attraire [11].

1. Que Dieu m'accable, avant qu'une, etc.
2. C'est pourquoi.
3. Nous eussions de nouveau.
4. Royaume.
5. Sous.
6. Perte.
7. Poursuivre.
8. Finit.
9. Se rapproche.
10. Remarquer le genre de ce mot.
11. Attirer.

REZEFE.

Est-ce vertu quand sa mort on avance ?

MIFIBOZET.

Ouy, lors que Dieu nous fait telle ordonnance.

REZEFE.

Ah ! Dieu ne veut le trespas de personne.

ARMON.

N'est-ce pas lui qui la vie oste et donne ?

REZEFE.

Mais qui vous rend coupables de la mort [1] ?

ARMON.

Vaut-il pas mieux que nous mourrions à tort
Que justement ?

REZEFE.

Las ! ceste fascherie
Je n'auroy ja [3], si pour vostre patrie,
Vous trepassiez, ainsi que vos germains [4],
Avec la pique et les armes aux mains,
Mais vous mourrez par le mesme supplice,
Que meurent ceux, desquels on fait justice,
Comme meurtriers, faussaires et larrons.

MIFIBOZET.

Pensez, pensez, non comme nous mourrons,
Mais pourquoy c'est.

REZEFE.

O vous le seul appuy
De mes vieux ans, sauverez-vous autruy
Pour m'affliger ?

ARMON.

C'est raison qu'une seulle [5]
Pour le profit de tout chacun se deuille [6].

REZEFE.

Vous aymez donc les autres mieus que moy,
O fils ingrats ! mais las, puisque je voy
Dieu, les destins, les hommes et le sort
En mes malheurs conspirer d'un accord,
Et que des-or [7] toute esperance est vaine,
Vien, vien, Joabe, et à la mort m'emmeine,

1. Méritant la mort.
2. Douleur.
3. Désormais.
4. Frères.
5. Qu'une seule personne.
6. Souffre (*sibi doleat*).
7. Désormais.

Comme mes fils : car il me fault occire,
Si mon espoux tu veux du tout [1] destruire.
Je reste encore de luy quelque partie,
Doncques pren moi pour ta derniere hostie.

MIFIBOZET.

Vivez, vivez, car Dieu ne quiert [2] que nous.

REZEFE.

Las! aussi bien ne vivrai-je sans vous.

JOABE.

Cessez, cessez, mere de divertir [3]
Vos fils constans ; il est temps de partir...

REZEFE.

O mon support! ô de vostre parente [4]
Le vain espoir ! ô fils que je lamente [5] !
O seul honneur de vostre maison [6] veuve,
Qui de ses maux fait la derniere preuve [7] !
O fils pour qui j'ai tant de fois prié,
Mais Dieu ne s'est de mon veu soucié.
Vous ne pourrez des hayneux triomfans
Vanger Saül (ô ses nobles enfans) !...

ARMON.

Que diron-nous là bas à tous nos freres,
Et à Saül?

REZEFE.

Contez leurs mes miseres,
Et les priez qu'ils facent tost venir
Quelque Satan icy haut [8] pour punir
Nos ennemis, et d'un fouët retors [9]
Vanger sus eux vos innocente morts.

JOABE.

C'est assez dit, mere, etanche tes pleurs,
Les pleurs ne font qu'allumer les douleurs.

REZEFE.

Ah! attendez que leurs yeux soient fermez
De ma main propre. Adieu, fils bienaymez.

MIFIBOZET.

Adieu parente, adieu douce clairté.

1. Entièrement.
2. Réclame.
3. Détourner.
4. Mère.
5. Pleurs.
6. Famille.
7. Epreuve.
8. Sur la terre.
9. Tordu.

ARMON.

Adieu le sein dont je fus allaité.
(*Id.*, acte IV; — folio 23, verso.)

ROBERT GARNIER

1545-1601.

Robert Garnier naquit à la Forté-Bernard (Maine), en 1545. Il étudia le droit à Toulouse devint avocat au parlement de Paris et ensuite lieutenant-criminel au Mans. Mais ses travaux dans la jurisprudence et les devoirs de sa charge ne purent le détourner de la poésie pour laquelle il avait montré dès l'enfance un goût très-vif. Il avait été couronné dès l'âge de vingt ans, aux jeux floraux de Toulouse. De 1568 à 1580, il donna une série de tragédies qui le placèrent au premier rang parmi les poëtes dramatiques du temps, et lui valurent l'amitié de Charles IX et de Henri III. Toutefois le poëte refusa les faveurs de la cour, et voulut rester magistrat. Henri IV l'appela à la charge de conseiller d'État. Il mourut en 1601.

Voir notre *Tableau de la littérature* (section III, p. 168-174).

Nous citons Garnier d'après l'édition de 1585 (un petit vol. in-12).

1. La douleur de Cornélie.

PHILIPPES, CORNELIE.

CORNELIE.

O barbares, mechans, traistres, abominables,
Vous avez diffamé vos bords inhospitables [1]
Du crime le plus lâche et le plus odieux
Qui se puisse commettre à la face des Dieux [2]...

PHILIPPES.

Helas ! laissez ces cris.

CORNELIE.

Hé ne doy-je pas bien
Me plaindre d'un tel faict ?

1. Inhospitaliers.
2. Voir le récit de ce crime dans le fragment d'Amyot, cité plus haut, p. 150.

PHILIPPES.

Cela ne sert de rien.

CORNELIE.

Les Dieux ne puniront si grande felonnie ?

PHILIPPES.

S'ils l'ont determiné, vous la verrez punie.

CORNELIE.

Nos prieres ne vont jusqu'à leur throne sainct ?

PHILIPPES.

Les Dieux prestent l'oreille au chetif qui se plaint.

CORNELIE.

Nos suppliantes voix leurs courages[1] n'emeuvent ?

PHILIPPES.

De nulles passions emouvoir ne se peuvent[2].

CORNELIE.

Ne font justice à ceux qui la vont demandant ?

PHILIPPES.

Or qu'on ne la demande[3], ils nous la vont rendant.

CORNELIE.

Cesar vit toutefois.

PHILIPPES.

Le merité supplice
Ne suit incontinent apres le malefice[4],
Et souvent les grands Dieux gardent expressément
Les hommes scelérez[5] pour nostre châtiment :
Puis s'en estans servis, rendent avec usure
Le guerdon[6] de leur crime et de leur forfaiture.

CORNELIE.

C'est l'espoir qui nourrist mes jours infortunez :
Sans cela dés long temps[7] ils fussent terminez.
J'espere que bien tost les Dieux las de l'esclandre[8],
Qu'il fait journellement, broyront son corps en cendre,
Si, dans Rome trop lasche, il ne se trouve aucun
Qui vange d'un poignard le servage commun.
Non, je verray bien tost (Dieu m'en face la grace)
Son corps souillé de sang estendu dans la place,

1. Cœur.
2. Latinisme qu'on rencontre dans quelques auteurs du XVI[e] siècle : nullis affectibus moveri possunt, ils ne peuvent être agités par aucune passion.
3. Lorsqu'on ne la demande pas sans, qu'on la demande.
4. La mauvaise action.
5. Criminels.
6. Récompense.
7. Déjà longtemps, depuis longtemps.
8. Scandale.

Ouvert de mille coups, et le peuple à l'entour
Tressaillant d'allegresse en benire [1] le jour [2].
Alors vienne la mort, vienne la mort meurtriere,
Et m'ouvre [3] l'Acheron, infernale riviere :
Je descendrai joyeuse, ayant ains que [4] mourir
Obtenu le seul bien que je puis requerir.

(*Cornelie*, acte III ; — folio 54, recto.)

2. Les enfants de Cléopâtre.

CLEOPATRE, EUFRON, *gouverneur*.

EUFRON.

Pour vos enfans vivez
Et d'un sceptre si beau, mourant, ne les privez.
Helas ! que feront-ils ? qui en prendra la cure [5] ?
Qui vous conservera, royale geniture ?
Qui en aura pitié ? desja me semble voir
Cette petite enfance en servitude cheoir,
Et portez [6] en trionfe.

CLEOPATRE.

Hà chose miserable !

EUFRON.

Leurs tendres bras liez d'une corde execrable
Contre leur dos foiblet.

CLEOPATRE.

O Dieux quelle pitié !

EUFRON.

Leur pauvre col d'ahan [7] vers la terre plié.

CLEOPATRE.

Ne permettez, bons Dieux, que ce malheur advienne.

EUFRON.

Et au doigt les monstrer la tourbe citoyenne [8].

CLEOPATRE.

Hé ! plustost mille morts !

1. Il faut lire sans doute *en bénira*.
2. Bénira le jour de cela, de sa mort.
3. Et qu'elle m'ouvre.
4. Avant de.
5. Le soin.
6. Se rapporte, par syllepse, à *enfans*.
7. Par la fatigue.
8. La foule du peuple. — Ce vers dépend du membre de phrase commencé plus haut: *déjà me semble voir*

EUFRON.

Puis l'infame bourreau
Dans leur gorge enfantine enfoncer le cousteau.

CLEOPATRE.

Helas ! le cœur me fend. Par les rivages sombres,
Et par les champs foulez des solitaires Ombres,
Par les Manes d'Antoine, et par les miens aussi,
Je vous supplie, Eufron, prenez-en le souci :
Servez-leur de bon pere, et que vostre prudence
Ne les souffre tomber sous l'injuste puissance
De ce cruel tyran [1]. Plustost les conduisez
Aux Ethiopes noirs aux cheveux refrisez,
Sur le vague Ocean à la mercy des ondes,
Sur le neigeux Caucase aux cymes infecondes,
Entre les Tygres prompts, les Ours et les Lions,
Et plustost et plustost en toutes regions,
Toutes terres et mers : Car rien je ne redoute
Au pris [2] de sa fureur, qui de sang est si gloute [3].
Or, adieu, mes enfans, mes chers enfans adieu,
La sainte Isis [4] vous guide en quelque asseuré lieu,
Loin de nos ennemis, où puissiez vostre vie
Librement devider [5] sans leur estre asservie.
Ne vous souvenez point, mes enfans, d'estre nez
D'une si noble race, et ne vous souvenez
Que tant de braves Rois de ceste Egypte maistres,
Succedez [6] l'un à l'autre, ont esté vos ancestres :
Que ce grand Marc Antoine a vostre pere esté
Qui descendu d'Hercule a son los surmonté [7].
Car un tel souvenir espoindroit vos courages [8]
Vous voyans si decheus, de mille ardentes rages...
Apprenez à souffrir, enfans, et oubliez
Vostre naissante gloire, et aux destins pliez [9].

(*Marc Antoine*, acte V, début ; — fol. 106, recto.)

1. Octave.
2. Prix.
3. Avide, radical de *glouton*.
4. Déesse des Egyptiens.
5. Dérouler le fil de leurs jours.
6. S'étant succédé, qui se sont succédé.
7. A surpassé le los, la gloire d'Hercule.
8. Aiguillonnerait votre cœur.
9. Il faut rapprocher de ce morceau les beaux vers suivants de Montchrétien. Cratésiclée, princesse spartiate, s'adresse à ses enfants, avant de mourir :

Mais vous, pauvres Enfants, Royale geniture,
Si vous reconnoissés quelle est vostre adven-
[ture (*sort*)
Voudrés vous pas aussi vostre pere suivir (*sui-*
A mourir bien appris, desapris à servir? [*vre*)
Non, non, restés vivans ; si le Ciel favorable
Veut changer quelque jour vostre estat misera-
[ble
Et si les morts encor ont quelque sentiment,
Vostre pere en aura quelque contentement ;
Et prenans de sa mort une vengeance heureuse

3. Phèdre dénonce Hippolyte.

THESÉE, PHEDRE[1].

PHEDRE.

Magnanime Thesé, je vous prie à mains jointes
Par cet acier luisant pitoyable à mes plaintes,
Par le sceptre Royal de vostre empire craint,
Par vos enfans aimez, le doux soing qui m'estraint[2],
Par vostre heureux retour de la palle demeure,
Et par ma cendre aussi, permettez que je meure.

THESEE.

Quelle cause vous meut de desirer la mort?

PHEDRE.

Si je vous la disois, je perirois à tort[3],
Et le fruict periroit que de la mort j'espere.

THESEE.

Ne le dites qu'à moy, je le sçauray bien taire.

PHEDRE.

Ce qu'on veut que quelcun taise fidellement,
Le faut soy mesme taire ; il est sceu autrement.

THESEE.

Mais un loyal mary vers sa femme qu'il aime
N'est pas un estranger, c'est un autre elle mesme.

PHEDRE.

Une femme ne doit conter à son mary
Chose dont il puisse estre, en le sçachant marry.

THESEE.

Que me peut-on conter, qui plus de dueil me cause
Que de vous voir mourir sans en sçavoir la cause[4] ?

Ses os tressailliront sous la tombe poudreuse.
Possedans le Démon (*génie*) de sa forte valeur
Ne soyés comme lui possedés du mal-heur,
Et que vostre vertu soit semblable ou toute une,
Mais ayés seulement dissemblable fortune.
(*Les Lacènes*, acte IV.)

Comparez également les touchantes paroles d'Andromaque au début du quatrième acte de la tragédie de Racine.

Qu'il ait de ses ayeux un souvenir modeste ;
Il est du sang d'Hector, mais il en est le reste, etc.

1. Toute cette scène est imitée de Sénèque (*Hippolyte*, acte III) que l'auteur suit pas à pas.

Eheu, per tui sceptrum imperii,
Magnanime Theseu, perque natorum indolem
Tuosque reditus, perque jam cineres meos
Permitte mortem, etc.

2. Etreint.

3. Avec un tort, en commettant une faute. Cf. Racine, *Phèdre*, I, 3 :

Quand tu sauras mon crime et le sort qui m'accable,
Je n'en mourrai pas moins ; j'en mourrai plus coupable.

4. Et que me direz-vous, qui ne cède, grands dieux
A l'horreur de vous voir expirer à mes yeux
(Id. ibid.)

PHEDRE.

Si de me voir mourir vous prenez quelque esmoy
Il n'amoindrira pas quand vous sçaurez pourquoy.

THESEE.

Que me peut proffiter ceste tristesse teuë ?

PHEDRE.

Que vous peut proffiter ceste tristesse sceuë ?

THESEE.

On remedie au mal quand on le peut sçavoir.

PHEDRE.

A celuy que j'endure il n'y a point d'espoir.

THESEE.

Que vous sert[1] donc la mort, de tous les maux le pire ?

PHEDRE.

La mort fait terminer tout angoisseux martyre.

THESEE

Il n'est rien plus horrible aux hommes que la mort.

PHEDRE.

Elle est aux affligez un desirable port,
Comme à moy qui suis tant de ce monde assouvie[2],
Autrement il fait mal de laisser ceste vie...

THESEE.

Quel mal digne de mort avez-vous doncque fait ?

PHEDRE.

De vivre si long temps c'est mon plus grand forfait.

THESEE.

N'aurez-vous point pitié de ma douleur future?

PHEDRE.

Rompez vostre douleur dessous ma sepulture[3].
La mort est moins à craindre et donne moins d'esmoy
Quand on laisse mourant quelque regret de soy.

THESEE.

Elle ne veut rien dire ; il faut que ceste vieille,
Il faut que sa nourrice, ou vueille ou ne le vueille[4],
Me le dise en son lieu. Sus, qu'on la serre au corps,
Et qu'à force de coups on luy sacque[5] dehors
Avec les fouetz sanglans, les secrets de sa Dame.
Qu'on ne la laisse point qu'elle n'ait rendu l'ame.

1. Sert.

2. Rassassiée.

3. Faites éclater votre douleur sous le monument où je serai ensevelie. — Amyot emploie également *rompre* au sens d'*éclater* : « L'occasion se présentoit de *rompre* la guerre (*de la faire éclater*) contre les Romains » (Coriolan, 41).

4. Qu'elle le veuille ou ne le veuille pas.

5. Tire, arrache. Ce mot se retrouve dans *saccade*.

PHEDRE.

Je vous conteray tout, laissez-la, demeurez.

THESEE.

Que[1] pleurez-vous ainsi ? qu'est-ce que vous pleurez,
Ma mignonne? et pourquoy ne me voulez-vous dire
La cause du tourment que vostre cœur soupire ?

PHEDRE.

O Gouverneur du ciel, qui de ton thrône saint
Vois au fond de nos cœurs, ce qu'il y a de feint :
Et toy, alme Soleil, qui la voûte azuree
Enlustres[2] au matin de ta lampe doree,
Et qui d'un œil veillant perces par le travers
Des nuax espoissis[3] tout ce vague[4] univers,
Je vous invoque ô Dieux ! ô Dieux je vous appelle
Temoings de mon outrage, et de ma mort cruelle !
Les prieres n'ont peu ma constance esmouvoir,
Le fer et la menaee ont esté sans pouvoir,
Le corps a toutesfois enduré violence[5] :
Mais de mon chaste sang j'en laveray l'offense.

THESEE.

Qui est le malheureux qui a souillé mon lict?

PHEDRE.

Un[6] que ne croiriez pas commettre un tel delict.

THESEE.

Qui est-ce ? dites tost. Dieux immortels, j'affole[7]
Que ne l'ay desja ! Sus, en une parolle[8],
Qui est-il ? d'où est-il ? Où va-t-il, le meschant ?
Viste qu'on coure apres.

PHEDRE.

Ce coutelas tranchant
Qu'il laissa de frayeur au bruit du populaire[9],
Le voyant vous fera connoistre l'adultere.

THESEE.

O terre, qu'est-ce cy ? quel monstre Stygieux,
Quel Démon infernal se decouvre à mes yeux?
Cette garde doree, et sa riche pommelle[10]
Entamee au burin[11] d'une graveure belle,

1. Pourquoi.
2. Latinisme, *illustres*, illuminés.
3. Des nuages épais. *Nuax*, pour *nuaux*, de l'archaïque *nual*.
4. Errant dans l'espace.
5. Cf. plus haut p. 252, n. 12.
6. Quelqu'un.
7. Je deviens fou.
8. En un mot.
9. Les gens qui accouraient.
10. Pommeau.
11. Ciselée.

Ont la marque ancienne, et les armes aussi,
De nos premiers ayeulx qui regnerent icy.
Mais où s'est-il sauvé ?

PHEDRE.

Vos gens l'ont veu naguiere [1]
Courir palle d'effroy dessus cette poudriere [2].

THESEE

O sacré geniteur [3] des hommes et des Dieux [4],
O Neptune adoré des flots audacieux,
D'où me vient ceste peste [5] en mon lignage, infame ?
D'où me vient à ma race une si mauditte ame ?
O ciel ! qui bruis souvent la menace [6], et jamais
Ne punis les meschans de foudres abysmés :
O ciel, injuste ciel, qui pardonnes les crimes,
Et aux meschancetez, indulgent [7], nous animes,
Que te sert le tonnerre, et ce devorant feu,
Qui, grondant si terrible, execute si peu ?

(*Hippolyte*, acte III ; — fol. 142, verso.)

4. Nabuchodonosor.

Pareil aux Dieux je marche, et depuis le réveil
Du Soleil blondissant jusques à son sommeil,
Nul ne se parangonne [8] à ma grandeur Royale.
En puissance et en biens Jupiter seul m'egale :
Et encores n'estoit qu'il commande immortel,
Qu'il tient un foudre en main dont le coup est mortel,
Que son throne est plus haut et qu'on ne le peut joindre [9],
Quelque grand Dieu qu'il soit, je ne serois pas moindre.
Il commande aux éclairs, aux tonnerres, aux vents,
Aux gresles, aux frimats, et aux astres mouvans,
Insensibles sujets ; moy je commande aux hommes ;
Je suis l'unique Dieu de la terre où nous sommes.
S'il est, alors qu'il marche, armé de tourbillons,
Je suis environné de mille bataillons
De soudars [10] indomtez, dont les armes luisantes

1. Tout à l'heure.
2. Sur, dans cette plaine poudreuse.
3. Père.
4. Jupiter.
5. Fléau.
6. Qui fait entendre souvent la menace.
7. En étant indulgent.
8. Se compare.
9. L'atteindre.
10. Soldats

Comme soudains éclairs brillent étincelantes.
Tous les peuples du monde ou sont de moy sujetz
Ou Nature les a delà les mers logez.
(*Les Juifves*, acte II, début; — fol. 262, recto.)

5. Sedecie et le prophete

SEDECIE.

Astres qui sur nos chefs eternels flamboyez,
Regardez mes tourmens, mes angoisses voyez,
Mes yeux ne verront plus vostre lumiere belle,
Et vous verrez tousjours ma passion [2] cruelle.
Vous me verrez un Roy privé de liberté,
De royaume, d'amis, d'enfans et de clairté.
Qui vit si miserable? Autour de ceste masse [3]
Voyez vous un malheur qui mon malheur surpasse?

LE PROPHETE.

Non, il est infini, de semblable il n'a rien;
Il en faut louer Dieu tout ainsi que d'un bien.

SEDECIE.

Tousjours soit-il benist, et que par trop d'angoisse
Jamais desesperé je ne le deconnoisse [4].
Je sçai bien que je l'ay mille fois irrité,
Que j'ay trop justement mes peines merité,
Que j'ay son ire esmeuë, et que par mon seul crime
J'ay incité à mal toute Jerosolyme [5].
Je suis cause de tout, je le sçay, mais pourquoy
Me fait-il torturer par un pire que moy?
Par ce Roy Chaldean qui rien [6] ne le redoute,
Qui sa grace n'invoque, ainçois qui la reboute [7]?

LE PROPHETE.

Et ne sçavez vous pas qu'il le fait tout expres,
Le souffre [8] en ses horreurs, pour l'en punir apres?
Il use de sa dextre [9] à venger son cholere [10],

1. Sédécias, dernier roi de Juda, petit fils de Jérémie, s'était révolté contre Nabuchodonosor qui après le supplice du roi Joachim et de son fils Jochonias, lui avait donné le trône de Judée. Nabuchodonosor revint assiéger Jérusalem, emmena le peuple en captivité, fit massacrer les enfants de Sédécias en présence de leur père, et après lui avoir fait crever les yeux, le fit enfermer dans un cachot où il périt.

2. Souffrance.
3. En faisant le tour de cette terre.
4. Méconnaisse.
5. Forme latine de *Jérusalem* (Hierosolyma).
6. En rien.
7. Mais au contraire qui la repousse.
8. Qu'il le souffre.
9. De la main droite de ce roi.
10. Remarquer le genre de ce mot.

Comme fait d'une verge une prudente mere
Envers son cher enfant, quand une mauvaitié [1]
Qu'il a fait à quelqu'un veut [2] qu'il soit chatié :
Car apres cet usage en la flame on la rue [3],
Ou avecques mespris est en pieces rompue.
Ainsi Dieu vengera les massacres commis
Par ce Roy carnacier [4], bien qu'il les ait permis.
Les maux qu'ils nous a faits il luy sçaura bien rendre,
Et quelquefois [5], sera Babylon mise en cendre.

SEDECIE.

Qu'ainsi puisse avenir et qu'elle sente un jour,
Qu'elle y pensera moins, [6] nos malheurs à son tour.
Qu'elle entende qu'au monde il n'est rien perdurable [7],
Qu'il n'y a qu'un seul Dieu qui ne soit perissable.
Qui hait les cruautez, de carnages [8] comblant
La maison de celuy qui ha le cœur sanglant.

LE PROPHETE.

Non, non, asseurez-vous [9] qu'une estrangere race [10]
En bref [11] rabaissera son orgueilleuse audace.
Comme foudres je voy les peuples [12] d'Aquilon
Descendre par milliers sur ton chef, Babylon.
Je voy les morions esclatter sur leurs testes,
Les scadrons [13], indomtez bruire comme tempestes,
De piques herissez, faisant de leurs bouclairs [14]
Comme d'un ciel sortir un orage d'éclairs
Je les voy ja [15] camper autour de tes murailles,
Briser tours et rempars, remplir de funerailles
Tes temples et maisons, tes vierges captivant [16],
Et au sang des occis [17] leurs chevaux abreuvant [18].

(*Ibid.*, acte V, scène dernière; — fol. 294, recto.)

1. Méchanceté; de *mauvais*.
2. Exige, demande.
3. Après s'être servi de cette verge on la jette au feu.
4. Avide de carnage.
5. Un jour.
6. Le moins.
7. Vraiment durable.
8. Morts sanglantes.
9. Soyez assuré.
10. Les peuples du nord dont il parle plus loin.
11. Bientôt.
12. Les casques briller.
13. Escadrons.
14. Boucliers.
15. Déjà.
16. Emmenant captives.
17. Des tués.
18. Cette fin est imitée de la phrophétie de Nahum sur Ninive. Voir spécialement le chap. III, « Malheur à la ville de sang, etc. »

6. Les héros de Charlemagne.

Les sceptres des grands Rois viennent du Dieu supréme [1],
C'est lui qui ceint nos chefs d'un royal diadéme,
Qui nous fait, quand il veut, regner sur l'Univers,
Et, quand il veut, fait choir nostre empire à l'envers.
Tout depend de sa main, tout de sa main procede,
Nous n'avons rien de nous, c'est luy qui tout possede,
Monarque úniversel, et ses commandemens
Font les spheres mouvoir et tous les elemens.
Il a mis sur mon chef la Françoise couronne,
Il a fait que ma voix toute la terre estonne,
Et que l'Aigle Romain perche en mes estendars,
Guide des escadrons de mes vaillans soudars [2].
L'Italie m'obeit, la superbe Alemagne,
Et les Rois reculez de l'ondeuse Bretagne.
Ma courageuse France est pleine de guerriers,
Dont les faits ont acquis mille et mille lauriers,
Renommez par le monde autant qu'un preux Achille :
La Grece n'en eut qu'un et j'en ay plus de mille.
Quel Mars fut onc pareil en force et en renom [3],
Quelque Dieu qu'il peust estre, à la race d'Aymon [4]?
A Roland [5] l'invincible, a qui Dieu favorable
Naissant [6] a composé le corps invulnerable ?
Quel est un Olivier, un Griffon, Aquilant ?
Combien est un Astolphe et un Ogier vaillant [7] ?

1. C'est Charlemagne qui parle.
2. Soldats.
3. Suivent les noms de tous ces héros de chevalerie que célébrèrent nos chansons de geste du onzième au quatorzième siècle. Les œuvres de nos trouvères avaient fait le tour de l'Europe chrétienne. En Itálie (où elles sont encore aujourd'hui populaires), elles inspirèrent une série de poëtes Pulci, le Boiardo et surtout l'Arioste, qui se transmirent en les modifiant avec plus ou moins d'originalité nos vieilles légendes dont nous avions perdu la tradition. C'est spécialement à l'Arioste que nos écrivains depuis le XVI[e] siècle allèrent les redemander. La *Bradamante* d'où est tiré le fragment que nous citons est prise aux chants XLIII et suivants du *Roland furieux*.
4. Aymon, de Dordone, frère de Gérard de Roussillon, de Beuve d'Aigremont, de Doon de Nanteuil. Les *quatre fils d'Aymon*. ou pour parler suivant la syntaxe de l'ancienne langue, *les quatre fils Aymon* etaient Renaud de Montauban, Allard, Guichard et Richart.
5. Roland, le neveu de Charlemagne. le plus illustre des douze *pairs*.
6. Olivier et Ogier le danois deux autres *pairs* illustres; Olivier était l'ami inséparable de Roland. Huon de Bordeaux est célèbre par ses aventures avec le nain Oberon, aventures qu'ont chantées, d'après la chanson de geste, Shakespeare et Wieland. Les autres héros de chevalerie cités ici Griffon, Aquilant, Astolphe et l'enchanteur Marbrin appartiennent spécialement à la légende italienne.

Un Huon, un Marbrin, et mille autres encore
Aux armes indomtez, dont ma France s'honore,
Comme d'astres luisants en une espoisse[1] nuit,
Quand le Soleil doré dessous les ondes luit ?
C'est toy moteur du Ciel, qui la force leur donnes,
Pour estre de ta loy les solides colonnes :
C'est toy qui fais florir ces braves Paladins,
Pour sous ton estendart rompre les Sarasins,
Ennemis de ton nom, pour l'Eglise defendre,
Qu'ils veulent par le fer Mahumetique rendre[2].
Ils ont domté l'Asie et l'Afrique, courans
De rivage en rivage, ainsi que gros torrens
Qui tombent en Avril des negeuses montagnes
Et passent en bruyant[3] à travers les campagnes :
Rompent tout, fauchent tout, arrachent les ormeaux,
Entrainent les bergers, leur cases et troupeaux.

(*Bradamante, tragecomédie*, acte I, sc. 1 ; fol. 300, recto.)

ANTOINE DE MONTCHRESTIEN

Mort en 1621.

ANTOINE DE MONTCHRESTIEN, fils d'un apothicaire de Falaise, eut une existence aventureuse. Orphelin dès l'enfance, il fut placé sous la tutelle d'un gentilhomme protestant qui le dépouilla : devenu majeur, il poursuivit son tuteur qui fut condamné à lui restituer son patrimoine. Plus tard, il se prit de querelle avec un baron de Gourville qui le laissa pour mort sur le terrain. Il guérit de ses blessures, et obtint de son adversaire, par voie de justice, douze mille livres de dommages-intérêts ; somme qui lui permit de faire figure dans le monde. C'est alors qu'il prit, ce semble, le titre de seigneur de Vasteville. Dans un autre duel, il eut le malheur de tuer son adversaire, et, accusé d'homicide, il s'enfuit en Angleterre. Il gagna les bonnes grâces de Jacques II par sa tragédie de l'*Écossaise* (Marie-Stuart). Le roi, en souvenir de sa mère, demanda à Henri IV la grâce de Montchrestien qui rentra en France. Il se retira dans l'Orléanais où il s'occupa de travaux industriels. Il fabriquait, dit-on, des instruments en acier qu'il allait vendre à Paris ; on l'accusa même de faire de la fausse monnaie. Sous Louis XIII, il prit

1. Epaisse.
2. Rendre mahométan.
3. En faisant du bruit.
4. Cabanes

part à un soulèvement des huguenots (1621) et fut tué dans une escarmouche, le 7 octobre 1621. Son cadavre fut rompu et brûlé.

Telle a été la vie agitée de l'écrivain qui nous a laissé des poésies remarquables par la délicatesse et le charme du style.

Ses poésies consistent en six tragédies (Rouen, 1601), en un poëme (*Suzanne*), une *Bergerie* en prose mêlée de vers. Il a également laissé un *Traité de l'Économie politique* (Rouen 1615), plein de vues neuves pour son temps. C'est Montchrestien qui le premier a employé ce terme d'*Économie politique*.

Voir notre *Tableau de la littérature au* XVIe *siècle* (section III, p. 175).

1. La mort de Marie-Stuart [1].

MESSAGER.

Ceste Dame constante et nullement troublée,
Faisant lire en sa face un courage constant,
Descend au lieu mortel où le Bourreau l'attend.
Par Paulet, son Geolier, la Reine estoit conduite,
Ses femmes se plaignoient et marchoient à sa suite,
Mais elle qui sans crainte à la mort se hastoit,
Leur redonnoit courage et les reconfortoit.
Que ma mort ne soit point, disoit-elle, suivie
De pleurs ni de soupirs; me portés vous envie [2],
Si pour perdre le corps je m'acquiers un tel bien,
Que tout autre bon-heur aupres de luy n'est rien ?
Il nous faut tous mourir, suis-je pas bien-heureuse
De revivre avec gloire en ceste mort honteuse ?
Si la fleur de mes jours se flestrit en ce temps,
Elle va refleurir en l'eternel Printemps,
Où la grace de Dieu, comme une alme [3] rosée,
La rendra tousjours gaye et des ames prisée [4],
Luy faisant respirer un air si gratieux
Qu'il embasmera [5] tout dans le pourpris [6] des Cieux.
Les Esprits bien-heureux sont des celestes Roses,
Au Soleil eternel incessamment escloses;
Les Roses des jardins ne durent qu'un matin:
Mais ces Roses du Ciel n'auront jamais de fin.
Elle disoit ces mots à ses tristes servantes,

1. Cf. plus haut, p. 134.
2. M'enviez-vous le bonheur d'acquérir, etc.
3. Bienfaisante.
4. Appréciée..
5. Embaumera.
6. Enceinte.

Du mal-heur de sa mort plus mortes que vivantes;
Redoublant les souspirs en leurs cœurs soucieux,
Les regrets en leur bouche, et les pleurs en leurs yeux.
Mais estant arrivée au milieu de la salle,
Sa face parut belle, encor' qu'elle fust palle,
Non de peur de la mort venuë avant saison,
Mais pour l'ennuy souffert en sa longue prison.
Lors tous les assistans émeus en leur courage [1],
Et d'aise tous ravis, regardoient son visage,
Admiroient ses beaux yeux, consideroient son port,
Lisoient dessus son front le mespris de la mort:
La merveille [2] en leur cœur faisoit place à la crainte,
De son prochain danger leur ame estoit atteinte :
Elle ne souspirant les faisoit souspirer
Et s'abstenant de pleurs, contraignoit [3] à pleurer.
Sa constance admirable autant qu'infortunée,
Glaçait tous les esprits, rendoit l'ame estonnée :
Bref tous portans les yeux et les cœurs abbatus,
Regrettoient ses beautés et loüoient ses vertus.
Comme tous demeuroient attachés à sa veuë,
De tant de traits d'amour mesme en la mort pourveuë ;
D'un aussi libre pas que son cœur estoit haut,
Elle s'en va monter dessus son eschaffaut ;
Et soubsriant un peu de l'œil et de la bouche,
Je ne pensois mourir, dist-elle, en ceste couche ;
Mais puisqu'il plaist à Dieu de se servir de moy
Pour maintenir sa gloire et defendre ma foy,
J'aquerray tant d'honneur en ce honteux supplice,
Où je fay de ma vie à son nom sacrifice,
Qu'on m'en celebrera en langages divers :
Une seule couronne en la terre je pers,
Pour en regaigner deux dans le celeste empire,
La couronne de vie et celle du martire.
Ces mots, sur des soupirs, elle envoyoit aux Cieux,
Qu'elle invoquoit du cœur, de la bouche et des yeux.
Puis serénant [4] son front d'une alegresse grande,
Un pere confesseur tout haut elle demande,
On s'avance à l'instant prest de [5] la consoler ;
Elle qui reconnoit bien tost à son parler,

1. Cœur.
2. Admiration.
3. *Les* contraignait.
4. Rassérénant.
5. A.

Qu'il n'est tel qu'elle veut, demeure un peu confuse ;
Donc si peu de faveur ores [1] on me refuse,
Dist-elle en souspirant, on ne veut donques pas,
Qu'un prestre catholique assiste à mon trespas ?
Je ne laisseray point de mourir en la sorte,
Que ma profession et ma croyance porte [2].
Ce dit, sur l'eschaffaut se jettant à genous,
Se confesse soy-mesme, et refrapant trois coups
Sa poitrine dolente et baignant ses lumieres [3],
En mots devotieux elle fait ses prieres ;
Et tient l'ame et les yeux dans le Ciel attachés,
Attendant le pardon promis à ses pechés.
Après qu'elle eut prié, plus que devant [4] sa face
Serena son bel air d'une riante grace :
Elle monstra ses yeux plus doux qu'auparavant,
Et son front s'applanit comme une onde sans vent :
Puis reprenant encore une fois sa parole.
Pere, je meurs pour toy, c'est ce qui me console ;
A ta sainte faveur, dist-elle, ô Seigneur Dieu,
Je recommande l'ame au partir de ce lieu.
Et tournant au bourreau sa face glorieuse :
Arme quand tu voudras ta main injurieuse,
Frappe le coup mortel, et d'un bras furieux,
Fay tomber le chef [5] bas, et voler l'ame aux Cieux.
A ces mots le Bourreau court empoigner la hache,
Un, deux, trois, quatre coups sur son col il delasche :
Mais le fer aceré moins cruel que son bras,
Vouloit d'un si beau corps differer le trépas.
Il tombe nonobstant, et sa mourante face,
Par trois ou quatre fois bondit dessus la place.

(*L'Escossoise ou le Desastre, tragedie*, acte V ; — p. 50 de l'éd. de 1601.)

2. Les menaces d'Aman.

AMAN, CIRUS, *son confident.*

AMAN.

Grande n'est la grandeur qui n'a des envieux :
Les plus grans aux petits sont tousjours odieux ;

1. Maintenant.
2. Comportent.
3 Ses yeux (de larmes).
4. Plus encore qu'auparavant.
5. Tête.

Et ceux que la Fortune et le Roy favorisent,
Sont ceux communément que les peuples méprisent :
Peuples sans jugement, grossiers et mal appris,
Qui n'ont jamais connu la vertu ne [1] son prix.
Je voy taire pourtant la populaire envie ;
J'appercoy qu'à m'aimer nostre Cour se convie,
Et que tous les sujets qui vivent sous mon Roy,
Pleins d'un humble respect se courbent devant moy [2].
Un Juif, un circoncis, un faquin [3], un esclave [4]
Foule ma gloire aux pieds et sans cesse me brave.
Ni le rang que je tien, ni ma propre vertu,
Ni cest habit royal dont je suis revestu,
Ni cest Edit nouveau commandant qu'on m'adore,
A l'exemple d'autruy ne font pas qu'il m'honore,
Encor qu'un de ces points eust assés de pouvoir,
Pour ranger les plus fiers à cest humble devoir.
Et quoy, verray-je ainsi ma gloire ravalée ?
Mon honneur mesprisé ? ma dignité foulée ?.....
Serai-je desormais de ce Juif le mépris ?
S'ouvre plustost la terre et dans son sein me cache,
Qu'une tache si noire à mon honneur s'attache !...
J'en rendrai la vengeance à l'offense pareille
Et pire, s'il se peut, afin que désormais
Tous perdent le desir de m'attaquer jamais !...

CIRUS.

Autre bras que le mien n'en fera la vengeance,
Si la punition doit reparer l'offence.
Il faut que tout le monde apprenne par sa mort [5]
Que le faible ne doit irriter le plus fort.....

AMAN.

Seroit bien pour si peu ma vengeance assouvie [6] ?
Doit finir mon courroux par la fin de sa vie ? [7]
Faut-il point ma puissance estendre plus avant !
Je le veux, c'est raison. Ne reste donc vivant [8]
Un seul de tous les Juifs, que sans misericorde

1. Ni.
2. Cf. Racine, Esther, II, 1 :

Lorsque d'un saint respect tous les Persans touchés
N'osent lever leurs fronts à la terre attachés, etc.

3. Portefaix, de l'italien *facchino*.
4. Tous les jours, un homme... un vil esclave
D'un front audacieux me dédaigne et me brave
(Rac. *Esth.*, II. 1.)

5. La mort de Mardochée.
6. Ma vengeance serait-elle bien assouvie pour si peu ?
7. Mon courroux doit-il finir, etc. ?
8. Qu'il ne reste donc.

On employe contre eux l'eau, le fer et la corde.....
Leur Seigneur eternel, leur grand Dieu des armées.
Ne les sauvera pas de mes mains animées.
Ils ont beau dans le Ciel espandre des sanglots,
Pour ne les point ouïr son oreille il a clos.
Forment[1] tant qu'ils voudront des piteuses complaintes,
Les Ames n'en seront à la pitié contraintes :
Quoy qu'ils tendent en haut leur suppliantes mains
Pour faire rengainer les glaives inhumains,
Nul, touché de leurs maux, nul ne leur fera grace.
Voilà ce qu'en mon ame à ceste Gent je brasse[2].
Je veux dedans son sang esteindre mon courroux
Afin qu'à l'advenir il soit connu de tous
Qu'Aman a sur les Juifs sa cholere espanchée
Pour punir à son gré l'orgueil de Mardochée :
Et qu'un peuple exilé, par le Monde espandu
Pour la faulte d'un seul a tout esté perdu[3]

(*Aman ou la vanité*, acte I; — p. 231.)

3. Prière de Mardochée.

Eternel, je sçay bien que nos grandes offenses
Attirent sur nos chefs[4] tes tardives vengeances;
Que les pechés commis contre ta sainte loy,
Te font[5] d'un Pere doux, un juge plein d'effroy :
Je sçay que nostre orgueil, que nostre fiere audace,
Pour nous a desseché les ruisseaux de ta grace;
Et que tu ne vois plus que d'un œil courroucé,
Le reste de ta Gent[6] ça et là dispersé :
Tu le livres aux fers des Nations estranges[7],
Afin que par leurs mains ton honneur tu revanges,
Qui fut cent fois foulé par ce peuple insolent.
En dure servitude il vit triste et dolent;

1. Qu'ils forment.
2. Prépare.
3. Un seul osa d'Aman attirer le courroux
Aussitôt de la terre ils disparurent tous (Rac. [*Esth.* II, 1).

Toute la scène première de l'acte II d'Esther est évidemment inspirée de cette scène; les ressemblances sont trop grandes pour y voir le résultat d'une rencontre et elles ne dérivent pas du texte biblique qui en a fourni à peine quelques linéaments.
4. Têtes.
5. Te rendent.
6. Nation.
7. Etrangères.

Que dis-je, il vit, Seigneur ! las ! il ne doit plus vivre[1] ;
Jusqu'au bord du tombeau ta main veut le poursuivre :
Ta main l'y veut chasser comme le tourbillon,
Qui pousse le festu[2] de sillon en sillon.
Je n'ignore, Seigneur, que ta sainte justice,
Examinant de pres l'horreur de nostre vice,
Nous ne devon jamais attendre de pardon :
La mort est du peché le gage et le guerdon[3].
La mer n'a tant de flots durant une tempeste ;
L'hiver tant de frimas, de cheveux nostre teste ;
Que nos cœurs de pechés enormes et vilains,
Qui nous font abhorrer de toy, le Saint des Saints,
Nous venons recourir à ta misericorde ;
A nostre repentance une grace elle[4] accorde,
Et prend[5], si tu le veux, nostre querelle en main
Contre tous les efforts d'un Tiran inhumain :
Qu'elle[6] appaise, Seigneur, les boüillons de ton ire,
Te presentant les pleurs d'un peuple qui souspire
Qui leve vers le Ciel et les mains et le cœur,
Pour destourner le coup de ta juste rigueur.

(*Ibid.*, acte III ; — p. 219.)

4. Prière d'Esther.

Y deussé-je mourir j'en courrai le danger :
Laisser ma Gent en proye à l'orgueil estranger ?
N'estouffer au berceau ses cruelles miseres ?
Cessent de plus mouvoir mes nerfs et mes artéres,
Cesse mon cœur de battre, et mes deux yeux de voir,
Alors qu'un tel dessein je pourrai concevoir.
Non, non, j'aime bien mieux courir mesme fortune,
Que trainer plus long-temps une vie importune :
Il est bon de mourir avecques ses amis,
Quand vivre avecques eux il ne nous est permis :
Il te faut donc, Esther, souffrir en leur souffrance

1. Mais c'est peu d'être esclave, on la veut égorger (Racine, *Esther*, I, 4).
2. Fétu de paille,
3. Récompense.
4. Qu'elle.
5. Prends.
6. Ta miséricorde.

Ou bien les delivrer avec ta delivrance.
Et que te sert d'avoir ce bandeau[1] sur le chef,
Si tu ne peux au loin destourner ce méchef ?
Et que te sert d'avoir ce sceptre dans la destre[2],
Si ton peuple par toy delivré ne peut estre ?
Si tu ne peux les tiens de la mort recourir,
Il ne te reste rien sinon à bien mourir.
Mais Dieu qui tient en main de tous hommes la vie,
Peut-il pas empescher qu'elle te soit ravie ?
Ou s'il le veut permettre as-tu pas ce confort[3],
Que tu mourras afin de revivre en ta mort ;
Et que fermant les yeux aux tenebres mortelles,
Tu les viendras ouvrir aux clartés eternelles ?
Certes je croy que Dieu veut se servir de moy,
Pour retirer les siens de ce mortel esmoy :
L'amour passionné qu'Assuére me porte
Fait revivre en mon cœur mon esperance morte :
Il prise[4] trop Ester, il en fait trop de cas,
Pour causer aujourd'huy sa honte et son trespas.
A toi donc, seul object de ma triste pensée,
Puisse arriver ma voix de mes soupirs poussée,
Voix qui pour s'élever et gaigner jusqu'à toy,
Pour ses deux aisles prend ton amour et ma foy.
Toy qui tiens en ta main des Princes le courage[5],
Toy qui leurs volontés mets sous ton arbitrage,
Donne-moy le pouvoir d'impetrer[6] de mon Roy,
Qu'ores[7] il me conserve et tous les Juifs en moy.
Inspire-le, Seigneur, si bien qu'il me permette,
Que mon peuple captif en franchise[8] je mette.
Revoquant cest arrest contre luy prononcé,
Par lequel le trépas luy doit estre avancé[9] :
  Nous n'avons, apres toy, rien pour nostre deffense,
Que le foible rempart d'une simple innocence :
Mais fay le prevaloir à[10] l'orgueil insolent,
Du temeraire Aman qui va nous desolant.

1. Bandeau royal. Cf. Racine :

Tu sais combien je hais leurs fêtes criminelles...
Que même cette pompe où je suis condamnée,
Ce *bandeau* dont il faut que je paraisse ornee...
Seule et dans le secret je le foule à mes pieds,
(Esther, I, 4.)

2. Main droite.
3. Consolation.
4. Apprécie.
5. Cœur.
6. Obtenir.
7. Maintenant.
8. Liberté.
9. L'heure de sa mort doit être avancée.
10. Sur.

Renvoye sur son chef[1] tout le mal qu'il nous brasse[2];
Remüe un peu le bras; foudroye son audace.

(*Ibid.*, acte IV; — p. 267)[3].

---

2. AUTEURS COMIQUES

GRÉVIN

(Voir plus haut, p. 333.)

Un financier.

RICHARD, LE TRESORIER.

RICHARD.

Je suis venu par devers vous
Pour entendre tant seulement
Si mon maistre aura le payment
De son quartier[4] que lui devez.

LE TRESORIER.

Vous estes fort malarrivez,
Vous venez apres la bataille;
Je ne sçache pas une maille[5].

RICHARD.

Comment, monsieur ? et ce pendant
Mon maistre sera attendant
Vostre retour ?

LE TRESORIER.

Il le fault bien.

RICHARD.

Mais, monsieur, pensez-vous combien
Ce luy est chose insupportable
D'estre si long temps redevable
A un tas de gens importuns.

LE TRESORIER.

Vrayment, Richard, je scay aucuns

1. Tête.
2. Prépare.
3. Voir encore un fragment de Montchrestien cité p. 344, n. 3.
4. Quartier de rente.
5. Je ne me connais pas une *maille* (petite monnaie).

Qui m'ont voulu donner[1] le quart
De leur payment.

RICHARD.

Ma foy, Richard
N'ha point[2] telle commission;
Pour donner une portion
De l'argent, il le fera bien.

LE TRÉSORIER.

C'est bien parlé : vien ça, combien
Veult-il donner pour l'interest,
S'il trouve son argent tout prest ?
Quant est de moy, je ne l'ay pas :
Mais il n'y a que quatre pas
Jusqu'au logis d'un mien ami.

RICHARD[3].

Le Tresorier n'est endormi,
Se voyant en main la fortune
De pouvoir gaigner la pecune.

LE TRÉSORIER.

Que dis-tu, Richard ?

RICHARD.

Je songeois,
En comptant cy dessus mes doits,
Combien il voudroit bien donner.

LE TRÉSORIER.

Je ne pourroy plus sejourner[4].

RICHARD.

De trois cens livres vingt escus[5].

LE TRÉSORIER.

Ha vrayment, il[6] merite plus.
Voudroit-il bien en donner trente ?

RICHARD.

Pour vingt et cinq, qu'il se contente:
Je vous feroy recompenser,
Si voulez encor, avancer.

LE TRÉSORIER.

Je le veux à mesme[7] profit :
Aussi je voudroy qu'il me feit

1. Abandonner.
2. Je n'ai point.
3. En aparté.
4. Attendre.
5. Il abandonnera vingt écus, soixante livres, sur trois cents.
6. Cela.
7. *A mesme*, avec.

Quittance des paymens entiers
Qu'il recevra des deux quartiers.

RICHARD.

Vous les aurez.

LE TRÉSORIER.

Mais il ne fault
Aussi n'en faire aucun default,
Car je veux partir dans une heure :
Parquoy soyez en mon demeure
Incontinent.

RICHARD.

C'est bien assez
Jamais ils ne seront lassez
De prendre argent de toutes parts :
Il n'est pas de pauvres souldars
Desquels ces braves Tresoriers
N'attirent tousjours des deniers :
Mais au besoing il se fault taire.

(*La Trésorière,* acte I, scène 2; — p. 59 de l'éd. de 1562.)

REMI BELLEAU

(Voir plus haut, p. 233)

Contre les procés.

Ha ! que celuy vit miserable
Qui a procés ! c'est un grand cas ;
Aussi tost que ces Advocas
Nous ont empietez[1] une fois,
Ils nous font rendre les abbois[2] ;
Ceste gent farouche et rebourse[3]
Tire l'esprit de notre bourse
Subtilement par les fumees
De leurs parolles parfumees ;
Puis nous chasse à l'extremité
Des bornes de la pauvreté.

1. Mis le pied sur nous.
2. Ils nous mettent aux abois.
3. Intraitable ; même radical que dans *rebrousser*.

Hà ! que je hay ces mangereaux[1],
Ces chiquaneurs procuraceaux[2] ;
Ha ! que je hay ceste vermine,
La seule et presente ruine
Et le mal commun de la France !
Mais quoy ? crever ou[3] patience.
Il y a seulement vingt ans
Que je suis de ces poursuyvans[4]
Qui bayent apres un arrest ;
J'eusse bien gaigné l'interest
Au double de mon action[5],
Si quelque condemnation
M'en eust tiré premierement.
Mais quoy? ils sont tous de serment[6]
De n'estranger[7] point le gibier,
Ny les pigeons du colombier.
Mais, du depuis que je traffique
Avecque Messieurs[8], et pratique,
Aux despens de ma pauvre vie,
Comme[9] le Palais se manie,
J'ay bien connu que la Faveur
Est le rampart d'un bon plaideur.
Et pourtant[10], gentille Deesse
Faveur, c'est à toi que j'addresse
Mon procés, mon sac et mes quilles[11] :
Car mes raisons sont inutiles,
Mon bien, ma peine et mon labeur,
Sans ton secours, gente Faveur.
C'est à toy, Faveur, que je donne
Mon bien, mes vœux et ma personne.
Sans toy je n'espere jamais
De voir la fin de mon procés,
Sans toy je n'ay plus d'esperance,
Sans toy je pers la patience,
Car c'est toy qui tiens aujourd'huy

1. Affamés.
2. Petits procureurs. — H. Estienne, dans sa *Précellence* (p. 99 de l'éd. Feugère) cite *procuraceau* et *mangereau* comme des exemples de la faculté de dérivation que possède le français.
3. Ou prendre.
4. Plaideurs qui attendent un arrêt.
5. De mon action en dommages et intérêts.
6. Ils ont tous fait serment.
7. Effaroucher.
8. Ces messieurs.
9. Comment.
10. C'est pourquoi.
11. Cf. La Fontaine, *Fables*, IX, 9.

Nostre bien et celuy d'autruy ;
C'est toy qui traites la justice,
L'eglise, la court, la police [1] ;
C'est toy qui donnes les arrests,
Les honneurs et les interests,
C'est toy qui couls [2] et qui entames,
Qui gaignes le cœur de Madame,
Ou d'une chaisne ou d'un bassin [3],
Ou d'une piece de satin,
A fin d'avoir une audiance ;
C'est toy qui soustiens la ballance.
Et qui donnes le contrepois
Des ordonnances et des lois.....
C'est toy qui emportes le prix
Dessus les vertus de ce monde.

(*La Reconnue*, acte V, scène 3 ; — *Œuvres complètes* de R. Belleau, édit. Gouverneur, t. III, p. 348.)

PIERRE LARIVEY

Né vers 1540. — Mort après 1611.

PIERRE LARIVEY naquit à Troyes vers 1540. Son père, descendant de la famille des *Giunti*, imprimeurs à Florence et à Venise, était venu s'établir à Troyes, et avait traduit son nom par *L'arrivé*, corrompu depuis en *Larivey*. On connait fort peu de chose de la vie de Pierre. On sait seulement qu'il fut chanoine de Saint-Étienne à Troyes, et qu'il vivait encore en 1611. Il s'occupa d'introduire en France la littérature italienne à l'aide de traductions et d'imitations. Il mit en français le second livre des *Facétieuses nuits de Sraparole* et revit la traduction que Jean Louveau avait faite du premier livre (1572). En 1573, puis en 1611 il donna des comédies habilement imitées des comédies italiennes : elles ont été publiées dans la collection elzévirienne de l'*ancien théâtre français* (2 vol. in-18, 1855). On a encore de lui la *Filosofie fabuleuse* (1577), tirée pour le premier livre du *Discours des animaux* d'Ange Firenzuola, pour le deuxième de la *Filosofia morale* de Doni ; *divers discours* traduits de Laurent Capellonni (1575) ; l'*humanité de Jésus-Christ* d'après Pierre l'Arétin (1603), les *veilles* de

1. Le gouvernement.
2. Couds.
3. Plat d'argent.

Barthélemy Arnigio (1603). Parmi ces œuvres diverses, les *comédies* méritent surtout l'attention ; nous les étudions dans notre *Tableau de la littérature au* XVI[e] *siècle* (section III, ch. III, p. 179-182).

1. Les comédies en prose.

A monsieur d'Amboise, advocat en Parlement[1].

Monsieur,

J'ay tousjours pensé que ma nouvelle façon d'escrire en ce nouveau genre de Comedie[2], qui n'a encores esté beaucoup praticqué entre noz François, ne sera tant bien receue de quelques uns trop sevères, comme je serois ayse me le pouvoir persuader ; occasion qui m'a long temps fait doubter si je devoy faire veoir le jour à ce mien petit ouvrage, basty à la moderne et sur le patron de plusieurs bons auteurs Italiens, comme Laurens de Medicis[3], pere du pape Leon dixième, François Grassin, Vincent Gabian, Jherosme Razzi, Nicolas Bonnepart, Loys Dolce et autres, qui ont autant acquis de reputation en leur vivant et esperé de memoire après leur decès, s'esbatans en ces Comedies morales et facecieuses, comme s'exerceans en l'histoire ou en la filosofie, esquelles ils n'estoient pas moins versez qu'en toutes bonnes sciences. Toutesfois, considerant que la Comedie, vray miroüer de noz œuvres, n'est qu'une morale filosofie, donnant lumière à toute honneste discipline, et par consequent à toute vertu, ainsi que le temoigne Andronique[4], qui premier l'a faict veoir aux Latins, j'en ay voulu jetter ces premiers fondemens, où j'ay mis, comme en bloc, divers enseignemens fort profitables, blasmant les vitieuses actions et louant les honnestes, affin de faire cognoistre combien le mal est à eviter, et avec quel courage et affection la vertu doibt estre embrassée pour meriter louange, acquerir honneur en ceste vie et esperer non seulement une gloire eternelle entre les hommes, mais

1. François d'Amboise, né à Paris en 1550, professeur au collége de Navarre, puis maître des requêtes et avocat au Parlement, et conseiller d'État, mort à Rennes en 1620. On lui doit une amusante comédie, *les Néapolitaines*, des pièces de poésie, et une édition des œuvres d'Abélard, 1616, in-4°. — La lettre de Larivey est datée de Paris, 1[er] janvier 1579.

2. Il s'agit des comédies en prose, dont le modèle était donné par les auteurs italiens.

3. Larivey confond Laurent de Médicis, qui n'a écrit aucune comédie, avec Lorenzino, l'auteur de l'*Aridosio*, comédie en prose dont Larivey a fait les *Esprits*. — Sur les auteurs dont les noms suivent, voir notre *Tableau de la littérature au* XVI[e] *siècle* (pages 154 et suiv., 176 et suiv.)

4. Livius Andronicus.

une celeste recompense après le trespas. Et voylà pourquoy mon intention a esté, en ces populaires discours, de representer quelque chose sentant sa verité, qui peust par un honneste plaisir apporter, suyvant le precepte d'Horace[1], quelque profit et contentement ensemble. J'ay dict que j'en jette les premiers fondemens, non que par là je veulle inferer que je sois le premier qui faict veoir des Comedies en prose, car je sçay qu'assez de bons ouvriers et qui meritent beaucoup pour la promptitude de leur esprit, en ont traduict quelques unes; mais aussi puis-je dire cecy sans arrogance, que je n'en ay encores vu de françoises, j'enten qui ayent esté representées comme advenues[2] en France. Or, si je n'ay voulu en ce peu, contre l'opinion de beaucoup, obliger la franchise de ma liberté de parler à[3] la severité de la loy de ces critiques qui veullent que la Comedie soit un poëme subject[4] au nombre et mesure des vers (ce que, sans me vanter, j'eusse pu faire), je l'ay faict parce qu'il m'a semblé que le commun peuple, qui est le principal personnage de la scène, ne s'estudie tant à agencer ses paroles qu'à publier son affection[5], qu'il a plutost dicte que pensée. Il est bien vray que Plaute, Cecil[6], Terence, et tous les anciens, ont embrassé, sinon le vray cors[7], à tout le moins l'ombre de la poësie, usans de quelques vers iambiques, mais avec telle liberté, licence et dissolution, que les orateurs mesmes sont, le plus souvent, mieux serrez en leurs periodes et cadances; qui a donné occasion de rappeller en doubte s'il falloit mettre la Comedie entre les poëmes parfaicts[8], bien qu'elle soit sœur germaine de la Tragedie, issues toutes deux de mesmes parens, encor que ceste cy, comme puis-née[9], n'ayt pas esté mariée en si haut lieu. Et, comme vous sçavez, c'est l'opinion des meilleurs antiquaires que le *Querolus*[10] de Plaute, et plusieurs autres Comedies qui sont peries par l'injure de temps, ne furent jamais qu'en pure

1. *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci* (Epître aux Pisons, 343).
2. Arrivées (dont l'action s'est passée) en France.
3. Dépend de *obliger*.
4. Soumis.
5. Ce qu'il ressent.
6. Cecilius.
7. Corps.
8. Horace, *Sat.* I, IV, vers. 45 :

Idcirco quidam comœdia necne poema
Esset, quæsivere, quod acer spiritus ac vis
Nec verbis nec rebus inest; nisi quod pede certo
Differt sermoni, sermo merus.

9. Sœur puinée, cadette.
10. Le *Querolus* ou *Aulularia* est une comédie anonyme du IV[e] ou du V[e] siècle de notre ère que tout le moyen âge jusqu'à Larivey a attribuée à Plaute. Cette pièce qui paraît s'inspirer de quelque auteur grec aujourd'hui perdu, se rattache d'une manière un peu artificielle à l'*Aulularia* du vieux poëte comique. Elle avait été primitivement écrite en vers iambiques réguliers; mais un copiste, en changeant l'ordre des mots, la mit en prose, et c'est sous cette forme remaniée qu'elle nous a été seulement conservée.

prose. Joint aussi que le Cardinal Bibiene[1], le Picolomini et l'Aretin, tous les plus excellens de leur siècle et autres dont j'ai parlé cy-dessus, et lesquels j'ay voulu principalement imiter et suyvre en ce que j'ay pensé m'estre possible et permis, n'ont jamais, en leurs œuvres comiques, jaçoit[2] qu'ils fussent des premiers en la poësie, voulu employer la rithme, comme n'estant requise en telle maniere d'escrire, pour sa trop grande affectation et abondance de parolles superflues[3]...

(*Ancien théâtre Français*, éd. Viollet le Duc, t.V, p. 1[4].)

2. L'avare et son trésor.

SEVERIN, DESIRÉ.

SEVERIN[5]. Mon Dieu, que je suis miserable ! M'eut-il peu[6] jamais advenir plus grand malheur qu'avoir des diables pour hostes, qui sont cause que je ne puis me descharger de ma bourse ! Qu'en feray-je ? Si je la porte avecques moy, et que mon frère la voye, je suis perdu. Où la pourray-je donc laisser en seureté ?

DESIRÉ[7]. Elle est pour estre mienne.

SEVERIN. Mais puisque je ne suis veu de personne, il sera meilleur que je la mette icy, en ce trou, où je l'ay mise autrefois sans que jamais j'y aye trouvé faute[8]. Oh ! petit trou, combien je te suis redevable !

DESIRÉ. Mais moy[9], si vous l'y mettez.

SEVERIN. Mais si on la trouvoit ! Une fois paie pour tousjours[10]. Je la porteray encores avec moy : je l'ay apportée de plus loing.

1. Le cardinal Bibbiena (1470-1510), auteur de la *Calandria*, comédie en prose; Alexandre Piccolomini (1508-1578), archevêque *in partibus* de Patras, théologien, jurisconsulte, philosophe, mathématicien, médecin, auteur dramatique; il a laissé deux comédies, *Alexandre* et *l'Amour constant*. Pierre l'Aretin, c'est-à-dire d'Arezzo, ville de Toscane (1492-1557), célèbre par ses poésies licencieuses et ses venimeuses satires, a laissé quelques bonnes comédies en prose, entre autres *le Philosophe*.

2. *Ja soit* qu'ils, bien qu'ils.

3. Sur la question des comédies en prose, voir notre *Tableau de la littérature au* XVI*e siècle* (section III, ch. III).

4. Le théâtre de Larivey forme le tome V, le tome VI et le commencement du tome VII de cette collection, qui fait partie de la *Bibliothèque Elzévirienne*.

5. Séverin, vieil avare, n'ose rentrer dans sa maison, qu'il croit hantée par des esprits, ni se retirer chez son frère, à cause d'une bourse de deux mille écus qu'il a sur lui et qu'il ne veut pas lui montrer. Il se décide à enterrer son trésor.

6. Pu.

7. Jeune homme sans fortune qui aime Laurence, fille de Séverin. De l'endroit où il est caché, il voit Séverin enterrer sa bourse, dont il s'empare ensuite. — Dans toute cette scène, Désiré naturellement s'exprime en *a-parté*.

8. Manque.

9. C'est bien plutôt moi (qui lui serai redevable).

10. Il ne faut qu'une fois pour la perdre.

On ne me la prendra pas, non. Personne ne me void-il ? J'y regarde, pource que quand on sçait qu'un[1] qui me resemble a de l'argent, on luy desrobbe incontinent.

Desiré. Elle sera mieux au trou.

Severin. Que maudits soient les diables qui ne me laissent mettre ma bourse en ma maison ! Tu bieu,[2] que dis-je ! Que ferois-je s'ils m'escoutoient[3] ? Je suis en grande peine ; il vaut mieux que je la cache, car, puisque la fortune me l'a autresfois gardée, elle voudra bien me faire encores ce plaisir. Hélas ! ma bourse, hélas ! mon âme, helas ! toute mon esperance, ne te laisse pas trouver, je te prie.

Desiré. Je pense qu'il ne la laschera jamais.

Severin. Que feray-je ? L'y mettray-je ? Oy ; nenny[4] ; si feray, je l'y vay mettre ; mais devant que me descharger je veux veoir si quelqu'un me regarde. Mon Dieu ! il me semble que je suis veu d'un chacun, mesmes que les pierres et le bois me regardent. Hé ! mon petit trou[5], mon mignon, je me recommande à toy. Or sus, au nom de Dieu et de Sainct Antoine de Padoue[6], *in manus tuas*, *Domine*, *commendo spiritum meum.*

Desiré. C'est si grand chose[7] que je n'en puis rien croire si je ne le voy.

Severin. C'est à ceste heure qu'il faut que je regarde si quelqu'un m'a veu. Ma foy, personne. Mais si quelqu'un marche dessus, il luy prendra peut estre envie de veoir que[7] c'est : il faut que souvent j'y prenne garde, et n'y laisse fouiller personne. Si faut-il[8] que j'aille où j'ay dit, afin de trouver quelque expedient pour chasser ces diables de mon logis. Jé vay par de là, car je ne veux passer auprès d'eux.

Desiré. Me voilà roy, puis qu'aujourd'huy est arrivé le jour auquel je dois mettre fin à mes misères. Qu'atten-je ? que quelqu'un vienne pour me donner quelque empeschement ? Je m'en garderay bien. Comme il a espié s'il estoit regardé de personne[9] quand il a caché sa bourse, il faut aussi que je regarde si ores[10] que je la veux enlever je suis point veu, et par qui. O sainct et sacré trou, que tu me fais heureux ! Quel beau champignon

1. Quelqu'un.
2. *Tue Dieu* (que Dieu me tue), converti en *tu ieu*, pour eviter le blasphème.
3. Il est effrayé de son imprécaution contre les diables ou mauvais esprits.
4. Oui ! Non !
5. Le trou où il enfouit son trésor.
6. Ce saint avait la réputation de faire retrouver les objets perdus.
7. Ce serait une si bonne affaire pour moi que je n'ose y croire.
8. Il faut cependant.
9. Quelqu'un.
10. Maintenant.

voicy. Croiriez-vous bien que je l'ayme mieux[1] en mes mains qu'une paire de gands neufs ? Cependant je veux veoir dedans : peut-estre que ce n'est que de la monnoye[2]. Tu bieu ! comme le soleil y luict[3] ! tout y est jaulne. Vray Dieu ! quel nouveau et soudain changement[4] !

(*Les Esprits*, acte II, scène 3, — t. V, p. 231.)

8. L'avare volé.

Severin, Frontin, *son valet*.

Severin. Mon Dieu ! qu'il me tardoit que je fusse despesché[5] de cestuy-ci, afin de reprendre ma bourse ! J'ay faim, mais je veux encor espargner ce morceau de pain que j'avois apporté ; il me servira bien pour mon soupper ou pour demain mon disner, avec un ou deux navets cuits entre les cendres. Mais à quoy despends-je[6] le temps, que je ne prens ma bourse, puisque je ne voy personne qui me regarde ? O m'amour ! t'es-tu bien portée ? Jésus, qu'elle est légère ! Vierge Marie ! Qu'est-ce cy qu'on a mis dedans[7] ? Helas ! je suis destruict, je suis perdu, je suis ruyné ! Au voleur ! au larron ! au larron ! prenez-le ! arrestez tous ceux qui passent ! fermez les portes, les huys[8], les fenestres ! Miserable que je suis ! Où cours-je ? A qui le dis-je ? Je ne sçay où je suis, que[9] je fais, ny où je vas. Helas ! mes amys, je me recommande à vous tous ! Secourez-moy, je vous prie ! je suis mort ! je suis perdu ! Enseignez-moy qui m'a desrobbé mon ame, ma vie, mon cœur, et toute mon esperance ! Que n'ay-je un licol pour me pendre ! Car j'ayme mieux mourir que vivre ainsi. Helas ! elle est toute vuyde, vray Dieu ! qui est ce cruel qui tout à un coup m'a ravy mes biens, mon honneur et ma vie ? Ah ! chetif que je suis ! que ce jour ma[10] esté malencontreux ! A quoy[11] veux-je plus vivre, puisque j'ai perdu mes escus, que j'avois si soigneusement amassez et que j'aymois et tenois plus chers que mes propres yeux ! mes escus, que j'avois espargnez retirant le pain

1. La bourse.
2. De la menue monnaie.
3. Il s'agit d'écus d'or qu'on appelait *écus au soleil*, à cause de leur effigie. Même plaisanterie dans Regnier : « Fait dedans un escu reluire le soleil » (*Sat.* XI).
4. Dans ma position.
5. Débarrassé.
6. Dépensé-je ?
7. Désiré a remplacé l'or par des cailloux.
8. Les portes d'entrée.
9. Ce que.
10. M'a.
11. Pourquoi.

[illegible], il veult manger mon sang, et qu'un autre j[illegible] maintenant de mon mal et de mon dommage[2].

FRONTIN. Quelles lamentations entens-je là ?

SEVERIN. Que ne suis-je auprez de la riviere, afin de me noyer !

FRONTIN. Je me doute que[3] c'est.

SEVERIN. Si j'avois un cousteau, je me le planterois en l'estomac.

FRONTIN. Je veux voir s'il dict à bon escient. Que voulez-vous faire d'un cousteau, seigneur Severin ? Tenez, en voilà un.

SEVERIN. Qui es-tu ?

FRONTIN. Je suis Frontin. Me voyez-vous pas ?

SEVERIN. Tu m'as desrobbé mes escus, larron que tu es ! Ça, ren-les-moy, ren-les-moy ou je t'estrangleray.

FRONTIN. Je ne sçay que[4] vous voulez dire.

SEVERIN. Tu ne les as pas, donc ?

FRONTIN. Je vous dis que je ne sçay que c'est.

SEVERIN. Je sçay bien qu'on me les a desrobbez.

FRONTIN. Et qui les a prins[5] ?

SEVERIN. Si je ne les trouve, je delibère me tuer moy-mesme.

FRONTIN. Hé ! seigneur Severin, ne soyez pas si colère !

SEVERIN. Comment, colère ? J'ay perdu deux mille escus.

FRONTIN. Peut-estre que les retrouverez ; mais vous disiez tous jours que n'aviez pas un lyard, et maintenant vous dictes que avez perdu deux mille escus ?

SEVERIN. Tu te gabbes[6] encor de moy, meschant que tu es !

FRONTIN. Pardonnez-moy.

SEVERIN. Pourquoy donc ne pleures-tu ?

FRONTIN. Pour ce que j'espère que les retrouverez.

SEVERIN. Dieu le veulle, à la charge de te donner cinq bons sols !

FRONTIN. Venez disner ; Dimanche, vous les ferez publier au prosne ; quelcun vous les rapportera.

SEVERIN. Je ne veux plus boire ne[7] manger ; je veux mourir ou les trouver.

FRONTIN. Allons, vous ne les trouvez pas pourtant, et si[8] ne disnez pas.

SEVERIN. Où veux-tu que j'alle[9] ? Au lieutenant criminel ?

1. Jouit.
2. Comparez Plaute, *Aulularia*, IV, 9, et Molière, *l'Avare*, IV, 7.
3. De ce que.
4. Ce que.
5. Pris.
6. Moques.
7. Ni.
8. Ainsi.
9. J'aille.

FRONTIN. Bon [1] !

SEVERIN. Afin d'avoir commission de faire emprisonner tout le monde ?

FRONTIN. Encor meilleur ! Vous les retrouverez. Allons, aussi bien ne faisons-nous rien icy.

SEVERIN. Il est vray, car encor que quelqu'un de ceux-là [2] les eust, il ne les rendroit jamais. Jesus ! qu'il y a de larrons en Paris !

FRONTIN. N'ayez pœur de ceux qui sont icy ; j'en respon, je les cognois tous.

SEVERIN. Hélas ! je ne puis mettre un pied devant l'autre ! O ma bourse !

FRONTIN. Hoo ! Vous l'avez ; je voy bien que vous vous mocquez de moy.

SEVERIN. Je l'ay voirement [3] ; mais, helas ! elle est vuyde, et elle estoit plaine !

FRONTIN. Si ne voulez faire autre chose, nous serons icy jusques à demain.

SEVERIN. Frontin, aide-moy, je n'en puis plus. O ma bourse ! ma bourse ! helas ! ma pauvre bourse !

(*Les Esprits*, acte III, scène 6, — t. V, p. 258.)

4. Le Fanfaron.

MATHIEU, *frippier* ; FIERABRAS.

MATHIEU. Par ma foy, je ne vous eusse pas pensé si gaillard, et j'en suis bien aise.

FIERABRAS. Tu n'as rien oy [4] : je voudrois que tu visses avec quelle gravité j'ay accoustumé me seoir entre les couronnes des roys, empereurs et autres princes et seigneurs, et avec quelle attention je suis escouté quand je discour de la guerre, de la paix, de l'estat d'un royaume, d'un empire ou d'une republicque.

MATHIEU [5]. Cestuy-ci ne conte jamais que des miracles, et est si sot qu'il pense estre un autre Amadis de Gaule.

FIERABRAS. Parle haut, que je t'entende.

1. C'est une bonne idée.
2. Les spectateurs; plaisanterie imitée de Plaute.
3. Vraiment.
4. Ouï, entendu ; ce que tu as entendu de moi jusqu'ici n'est rien.
5. La plupart des répliques du fripier sont en *a-parté*.

MATHIEU. Je dy, mon capitaine, qu'estes encore pour finir vos jours parmy les rois, empereurs, princes et grands seigneurs, de mode [1] que ne devriez vendre choses tant rares et precieuses [2].

FIERABRAS. Tu dis vray, car les beaux et riches harnois font tousjours regarder celuy qui en est maistre. Mais qu'en ay-je affaire, ayant acquis tel credit et reputation pour avoir mis à fin tant d'entreprises et de merveilles, comme tout le monde sçait? Joint que [3] les harnois ne sont ceux qui avancent et poussent mes semblables près les sceptres et couronnes, ains [4] c'est cestecy [5] qui faict tout. Va, enquiers-toy de moy en Allemagne, en Poloigne, en Russie, en Tartarie, en Barbarie, en Asie, en Afrique,.... et tu en orras [6] conter merveilles.

MATHIEU. Ma foi, mon capitaine, il me faudroit trop de paires de souliers pour un tel voyage, et pense veritablement qu'estes homme pour faire estonner qui ne vous cognoistroit [7], comme les cha-huans font les autres oyseaux. Ha! ha! ha!

FIERABRAS. Il ne m'est bien seant me louer moy-mesme.

MATHIEU. C'est sagement faict, car qui se loue s'emboue [8].

FIERABRAS. Bien te diray-je que, quelque part que j'aille, je suis tousjours suivi d'un chacun qui, me monstrant au doigt, dict : Voicy celuy qui tint dernièrement contre tous les chevaliers de la cour.

MATHIEU. Il n'est damné qui ne le croit [9].

FIERABRAS. C'est celuy qui, luytant [10] en la presence du roy contre un bas Breton, le mit en tel point qu'il n'eut que faire de medecin.

MATHIEU. Peult estre, car il ne luy fit point de mal.

FIERABRAS. Je ne parle pas, des joustes, de courses de lances..., de poser des sentinelles, de deseigner [11] tranchées, de faire batteries...

MATHIEU. Mais plus tost baratteries [12].

FIERABRAS. Et sçavoir mieux qu'aucun chef ou conducteur quand il se faut advancer ou reculler...

MATHIEU. C'est à dire faire la piaffe [13] et puis s'enfuir.

1. De manière.
2. Ses vêtements que, faute d'argent, il s'en va vendre au marchand fripier.
3. A cela s'ajoute que.
4. Mais.
5. Son épée.
6. Entendras.
7. Mais non ceux qui, comme Mathieu, savent à quoi s'en tenir sur lui.
8. S'embourbe.
9. Parce que les paroles de Fierabras ne sont pas article de foi.
10. Luttant.
11. Dessiner, tracer.
12. Tromperies, filouteries.
13. Fanfaronnades.

FIERABRAS. Et en toutes autres choses. Bref, je suis le capitaine Fierabras. Mais je ne trouve point bon que tu te tournes si souvent de l'autre costé, parlant à toy-mesmes, quand tu te trouves en presence d'hommes honorables et illustres.

MATHIEU. Monsieur mon capitaine, cognoissant devant qui je me trouve, je n'ose avoir la hardiesse arrester mes yeux dessus vous. C'est pourquoi je me tourne d'autre costé.

(*Les Jaloux*, acte III, scène 4, — t. VI, p. 44.)

5. Les étudiants à Paris.

LUQUAIN. . . . . O pauvres pères ! helas ! que vous estes deceuz[1] en vos opinions ! car vous pensez, quand vous envoyez vos enfants aux universitez pour estudier, qu'u jour ils doivent estre l'honneur, la reputation et la gloire de vostre maison ; et, le plus souvent, ils sont la honte de vostre race, et la perte d'eux-mesmes, quand, oublians leur devoir, ils s'adonnent trop à leurs voluptez. Je ne dis pas que quelqu'un[2] ne profitte, mais je dys que d'une centaine il n'en vient un à bien. Le père de mon maistre n'a que ce seul fils, qu'il pense estre tout adonné aux lettres, et vous voyez en quel peril il se mect !

(*Les Escolliers*, acte III, scène 5, — t. VI, p. 142.)

6. Un pédant.

BABILLE, M. JOSSE[3].

BABILLE. Je croy que je seray tousjours par les chemins ; j'ay opinion qu'il doit estre revenu[4]. Tic ! toc ! . . .

M. JOSSE. Qui est ceste mal morigerée[5] *pecora campi*[6], qui d'une telle force bast ceste porte ? Elle m'a fait *contremiscere*[7] tous les intestins. Qui frappe à cet huis[8] ? Qui est-ce qui heurte ?

BABILLE. Le seigneur Fidelle sont-il en la maison ?

M. JOSSE. *Fœmina proterva*[9], rude, indocte, imperite, ignare, indiscrette, incivile, inurbaine, mal morigerée, ignorante, qui

1. Déçus.
2. Qu'il n'y en ait pas un qui, etc.
3. Cf. Molière, *Femmes savantes*, II, 6.
4. M. Josse.
5. Mal morigénée, mal élevée.
6. Bêtes des champs.
7. Frémir.
8. Porte d'entrée.
9. Femme dévergondée.

t'a enseigné à parler en ceste façon ? Tu as fait une faute en grammaire, une discordance au nombre, au mode appelé *nominativus cum verbo*[1], pour ce que Fidelle est *numeri singularis*[2], et sont *numeri pluralis*[3], et doit-on dire : est-il en la maison et non : sont-ils en la maison[4] ?

BABILLE. Je ne sçai pas tant de grammaires[5].

M. JOSSE. Voicy une autre faute, un très grand vice en l'oraison[6] pour ce que, comme dit Guarin[7], la grammaire estant art *recte loquendi recteque scribendi*[8], jaçoit qu'[9] en plusieurs langues elle soit escritte, n'est pourtant sinon un seul art, par quoy envers les bons autheurs ne se trouve *grammatice*[10] *grammaticarum*, non plus encores que *tritica triticorum*, et *arene arenarum*, car il se dit tant seulement au singulier.

BABILLE. Toutes ces vostres niaiseries ne m'importent rien[11].

M. JOSSE. En ce sens on ne dit pas ne m'importe rien, pour ce que *duæ negationes affirmant*[12] et vallent autant comme si tu disois, il m'importe un peu, ce que tu n'entends pas dire, par ce que tu voulois que j'entendisse qu'il ne t'importe pas.

BABILLE. Je n'ay point aprins toutes ces choses-là, chacun sçait ce qu'il a aprins.

M. JOSSE. Sentence de Senèque, au livre *De moribus*. *Unusquisque scit quod didicit*[13].

BABILLE. Faites-moy ce plaisir, allez le appeler et luy dites que je suis la servante du seigneur Ottavian.

M. JOSSE. Prononce-moy Octavian avec *c* et *t*, pour ce que derive du nom universel[14] *octo*, qui en grec s'ecrit par *cappa* et *taf*[15].

BABILLE. Depeschez-moy[16], je vous prie, et luy dites que je suis Babille.

1. Le nominatif avec le verbe.
2. Est du nombre singulier.
3. Du nombre pluriel.
4. MARTINE.
Mon Dieu! *je n'avons* pas etugué comme vous...
BÉLISE.
Ton esprit, je l'avoue, est bien matériel
Je n'est qu'un singulier, *avons* est pluriel.
5. Martine commet aussi une erreur sur la grammaire (*Qui parle d'offenser grand'mère ni grand'-père*, etc.); mais cette erreur est plus jolie et amène des traits plus plaisants que celle de Babille.
6. Le discours. Cf. Molière : Un barbare amas de vices d'oraison (*Femmes savantes*, II, 7).
7. Grammairien italien, né en 1460, mort en 1537, précepteur de Léon X.
8. L'art de bien parler et de bien écrire.
9. Bien que.
10. Grammaticæ; de même plus loin arenæ. Cette orthographe par *e* est conforme à l'orthographe du moyen âge, qui remplaçait généralement *æ* par *e*. — M. Josse veut dire que les mots qui signifient en latin *grammaire*, *froment*, *sable* ne se déclinent pas au pluriel.
11. MARTINE.
Et tous vos beaux dictons *ne* servent *pas de rien*..
BÉLISE.
De *pas* mis avec *rien* tu fais la récidive,
Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative.
12. Deux négations affirment.
13. Chacun sait ce qu'il a appris.
14. Général, commun.
15. Le κ et le τ.
16. Expédiez-moi.

M. Josse. Ce nom est fort propre aux femmes, qui veulent tousjours babiller comme toy.

Babille. Vous me semblez un diable.

M. Josse. Tu n'entens le vocable [1], pour ce que *diabolus* [2] signifie calomniateur et faux accusateur ; je ne t'accuse pas, mais je declare ton nom.

Babille. O diable, o demon que vous estes ! faictes que je parle au seigneur Fidelle.

M. Josse. Il faut distinguer comme [3] tu entens ce mot demon, pour ce qu'il signifie intelligent, et jusques icy tu m'as pleu [4]. Se trouve des cacodemons et eudemons [5], bons et mauvais demons, comme *dolus malus, dolus bonus, venenum malum, venenum bonum.* Que te semble de ces choses ?

Babille. Je ne vous enten pas.

M. Josse. Si tu ne l'entend, tu es comme morte, *nam sine doctrina vita est quasi mortis imago* [6]. Atten, je m'en vas.

Babille. Allez au diable, qui vous puisse crever et ceux qui vous ressemblent.

(*Le Fidelle*, acte II, scène 14, — t. VI, p. 370.)

1. Mot.
2. En grec (διάβολος).
3. Comment.
4. Tu n'as pas cherché à me déplaire.
5. Κακοδαίμων, mauvais démon; εὐδαίμων, bon démon.
6. Car sans la science, la vie est comme l'image de la mort. Cf. Molière (*Bourgeois gentilhomme*, II, 6).

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SECTION

I. THÉOLOGIENS ET PRÉDICATEURS.

JEAN CALVIN. — Notice.............................. 1
1. Calvin au roy de France.............................. 2
2. Que la nature de l'homme corrompue ne produit rien qui ne merite condannation.............................. 4
3. Confession de foi.............................. 6
SAINT FRANÇOIS DE SALES. — Notice.............................. 7
1. Du vrai mérite.............................. 8
2. Ce sont nos œuvres qui rendent témoignage de ce que nous sommes.............................. 9
3. Exemple de dévouement chrétien.............................. 10
4. La lumière de Dieu luit sur tous.............................. 11

II. PHILOSOPHES ET MORALISTES.

MONTAIGNE. — Notice.............................. 12
1. De la mort.............................. 13
2. La nature à l'homme.............................. 15
3. Comment l'enfant étudiera l'histoire.............................. 16
4. De l'amitié de Montaigne avec E. de la Boëtie.............................. 18
5. Des défaites glorieuses.............................. 19
6. Contre ceux qui cherchent à rabaisser les actions des grands hommes.............................. 20
7. Effets de la poésie.............................. 21
8. Comment on doit prier Dieu.............................. 21
9. Contre l'orgueil de l'homme.............................. 23
10. Incertitude des lois humaines.............................. 24
11. Montaigne sur ses *Essais*.............................. 25
12. Sur La Boëtie.............................. 27

CHARRON. — Notice.. 28
1. Peuple ou vulgaire.. 28
2. Se tenir toujours prest à la mort fruict de sagesse..... 30
3. De la vertu.. 33

III. ÉCRIVAINS POLITIQUES.

ÉTIENNE DE LA BOÉTIE. — Notice.. 34
1. De la liberté.. 35
2. Le tyran ne connaît point l'amitié.. 37
GUILLAUME DU VAIR. — Notice.. 38
Exorde du discours pour le maintien de la loi salique...... 39
SATYRE MÉNIPPÉE. — Notice.. 43
1. Harangue de Monsieur de Lyon.. 44
2. Harangue du sieur de Rieux, sieur de Pierre-Font, pour la noblesse de l'Union.. 47
3. Harangue de Monsieur d'Aubray pour le tiers Estat..... 49

IV. AUTEURS DE MÉMOIRES, etc.

LA NOUE. — Notice.. 54
1. Plainte des protestants.. 55
2. Portrait d'un soldat.. 57
BLAISE DE MONLUC. — Notice.. 58
1. Discours de Monluc dans le conseil du roi 59
2. Les femmes de Sienne.. 60
3. Devoirs d'un gouverneur de place.. 62
4. Monluc en Guyenne.. 65
5. Confessions d'un soldat.. 66
BRANTOME. — Notice.. 67
1. De la loyauté chez les princes.. 68
2. Bayard.. 70
3. Les dames de Sienne.. 75
D'AUBIGNÉ. — Notice.. 78
1. Fragments des Mémoires.. 79
2. Entretien de Coligny et de sa femme.. 83
3. D'Aubigné au roi de Navarre.. 86
HENRI IV. — Notice.. 88
1. A Monsieur de Launey, baron d'Entraigues, gouverneur de Vivarez et de Gevaudan.. 89
2. A Monsieur de Givry.. 90
3. A Monsieur de Bellievre, chancelier de France........ 90
MARGUERITE D'ANGOULÊME. — Notice 91
Un épisode de la Saint-Barthélemy.. 92

V. CONTEURS.

RABELAIS. — Notice.. 93
1. Prologe de l'auteur.. 95
2. Grand-Gousier et Picrochole.. 98
Le regret et difficulté que feist Grand-Gousier de entreprendre guerre.. 98
Le teneur des lettres que Grand-Gousier escripvoit à Gargantua.. 99
Comment Ulrich Gallet fut envoyé devers Picrochole.. 100
La harangue faicte par Gallet à Picrochole........... 101
3. Pantagruel et Panurge.. 104
Comment Panurge, chatelain de Salmigondin, mangeoit son blé en herbe.. 104
Comment Panurge loue les debteurs et emprunteurs,.. 107
Continuation du discours de Panurge, à la louange des presteurs et debteurs.. 111
4. Comment nous passasmes le Guychet habité par Grippe-Mynault, archiduc des Chaptz-Fourrez................ 112
MARGUERITE DE VALOIS OU D'ANGOULÊME. — Notice...... 115
1. De l'amour parfait.. 116
2. Sur ceux qui s'enorgueillissent de vaincre leurs passions. 117
BONAVENTURE DES PÉRIERS. — Notice.. 119
1. Comparaison des alquemistes à la bonne femme qui portoit une potée de lait au marché.. 120
2. De trois frères qui cuiderent estre pendus pour leur latin.. 122
3. Des mal contents.. 123
NOEL DU FAIL. — Notice.. 124
Les femmes et le secret.. 125

VI. ÉRUDITS ET SAVANTS.

HENRI ESTIENNE. — Notice.. 126
1. Des mots composés en français.. 127
2. Du desordre et abus qui est aujourd'huy en la langue françoise.. 130
ESTIENNE PASQUIER. — Notice.. 133
1. Marie Stuart devant ses juges.. 134
2. Ronsard et la Pléiade.. 135
3. De l'origine de nostre vulgaire françois.. 139
4. La farce de Patelin.. 142
AMYOT. — Notice.. 146

1. La mère de Coriolan.................................. 147
2. La mort de Pompée.................................. 150
3. Les femmes et le secret.................................. 153
4. De quoy nous doyvent servir les embusches de nos ennemys et les recherches qu'ils font de nostre vie..... 154
5. Écho.................................. 156
BERNARD PALISSY. — Notice.................................. 159
1. Les outils de Palissy.................................. 160
2. Palissy à la recherche des émaux.................................. 162
AMBROISE PARÉ. — Notice.................................. 164
Le siége de Metz.................................. 165
OLIVIER DE SERRES. — Notice.................................. 168
L'eau.................................. 169

DEUXIÈME SECTION

I. LES POËTES DE 1500 A 1550.

LE MAIRE DE BELGES. — Notice.................................. 171
1. Complainte de l'amant vert.................................. 172
2. Le jeune Paris et les Nymphes.................................. 175
CLÉMENT MAROT. — Notice.................................. 177
1. Le Lyon et le Rat.................................. 178
2. Au roy, pour avoir esté derobé.................................. 180
3. Conseils de Jean Marot à son fils.................................. 183
4. A une damoyselle malade.................................. 184
5. Au roy, du temps de son exil à Ferrare.................................. 185
6. Adieu aux dames de la court.................................. 187
7. De l'amour du siècle antique.................................. 188
8. Du lieutenant criminel et de Samblançay.................................. 189
9. Replique à la royne de Navarre.................................. 189
10. De soy mesme.................................. 189
11. De trois enfans frères.................................. 190
12. Paraphrase du Psaume XXXIII de David.................................. 190
MARGUERITE D'ANGOULÊME.................................. 193
1. La succession des Empires.................................. 193
2. Sur la maladie du Roy de France.................................. 195
MELLIN DE SAINT-GELAIS. — Notice.................................. 196
1. Description d'amour.................................. 196
2. Quatrain.................................. 198
3. A Clement Marot, estans tous deux malades.................................. 198

II. L'ÉCOLE DE RONSARD.

JOACHIM DU BELLAY. — Notice........................ 200
1. Le manifeste de la Pleiade. (*La defense et illustration de la langue françoyse.*)........................ 201
Pourquoy la langue Françoyse n'est si riche que la Grecque et Latine........................ 201
Que le naturel n'est suffisant à celuy qui en poësie veult faire œuvre digne de l'immortalité........................ 203
Quelz genres de poëmes doit elire le poëte François..... 204
Conclusion de tout l'œuvre........................ 206
2. D'escrire en sa langue........................ 207
3. L'idée........................ 209
4. Le poëte courtisan........................ 209
5. Les ruines de Rome........................ 213
6. Regrets........................ 214
7. Contre Rome........................ 215
8. D'un vanneur de blé aux vents........................ 216
9. Charles-Quint et Paul IV........................ 217
RONSARD. — Notice........................ 218
1. Adjuration........................ 219
2. A Hélène........................ 219
3. A Cassandre........................ 220
4. A Anthoine Chasteigner........................ 220
5. De l'election de son Sepulchre........................ 221
6. Tous sont égaux devant la mort........................ 224
7. L'Amour et l'Abeille........................ 224
8. Evocation........................ 226
9. Contre les bucherons de la forest de Gastine............ 227
10 et 11. A Jean d'Aurat........................ 228
12. A Robert Garnier........................ 229
13. Aux protestants........................ 230
14. Le tombeau du feu roy tres-chrestien Charles IX........ 232
REMI BELLEAU. — Notice........................ 233
1. L'Amour picqué d'une mouche à miel........................ 233
2. Avril et May........................ 234
3. L'Amour oiseau........................ 239
4. La Pierre aqueuse, ditte Ἔνυδρος........................ 240
J.-A DE BAIF. — Notice........................ 242
1. Les Saisons........................ 243
2. Les Roses........................ 245
3. Fragment de l'*Antigone*........................ 246

4. Amour dérobant le miel.......... 247
5. Chansonnette, en vers mesurés.......... 248
DU BARTAS. — Notice.......... 249
1. La fin du déluge.......... 249
2. La mer et la terre estans si peu de chose à comparaison du ciel qui les enclost, apprennent à tous hommes à s'humilier.......... 250
3. La création de l'homme.......... 251
4. Les hésitations de Judith.......... 251
D'AUBIGNÉ.......... 253
1. A Diane.......... 253
2. Discours de la Fortune contre la Vertu.......... 254
3. Le Jugement dernier.......... 255
DESPORTES. — Notice.......... 258
1. Chant d'amour.......... 259
2. Procez contre Amour au siege de la Raison.......... 260
3. Le poëte donne l'immortalité.......... 263
4. Paraphrase sur le *Libera me, Domine, de morte æterna*.. 264
BERTAUT. — Notice.......... 265
1. Cantique sur la naissance de Nostre Seigneur.......... 266
2. Paraphrase du Psaume CXLVII.......... 267
3. Stances.......... 268
4. Chanson.......... 269
5. Pour le ballet des Princes, vestus de fleurs en broderies. 271
JEAN PASSERAT.......... 271
1. Sur la mort d'un moineau.......... 271
2. Hymne du Sauveur Jésus.......... 273
3. Sur la France.......... 274
4. Estrennes à madame de Roissy.......... 274
VAUQUELIN DE LA FRESNAYE. — Notice.......... 275
1. Les vertus du poëte.......... 275
2. Les auteurs dramatiques doivent représenter des mystères.......... 277
3. Le poëte courtisan.......... 278
4. Vauquelin sur lui-même.......... 279
5. Idylle.......... 281
6. Les Germains en France.......... 282
RÉGNIER. — Notice.......... 283
1. Contre les mauvais poëtes.......... 284
2. La servitude de la Cour.......... 285
3. Avec la science il faut un bon esprit.......... 287
4. La condition de poëte.......... 289

5. Les quatre âges de la vie........................ 291
6. Défense des anciens poëtes........................ 292
7. Allégorie........................ 295
8. Épitaphe de Régnier faite par lui-même........................ 297
PIBRAC, FAURE ET MATHIEU. — Notice........................ 297
Quatrains moraux de Pibrac........................ 298
Quatrains moraux de Faure........................ 300
Quatrains moraux de Mathieu........................ 301
Quatrains de la vanité du monde........................ 301
Tablettes de la mort........................ 301
JEAN LE HOUX. — Notice........................ 303
Le nez du buveur........................ 303
LA CHANSON AU XVI[e] SIÈCLE. — Chanson nouv. de la Ligue. 304

TROISIÈME SECTION

I. AUTEURS DE MYSTÈRES, MORALITÉS, FARCES ET SOTTIES.

GRINGORE. — Notice........................ 306
1. Les plaintes de la Sotte Commune........................ 306
2. Pugnicion divine hault assise en une chaire et elevée en l'air........................ 310
3. Louis IX en Terre-Sainte........................ 310
THÉODORE DE BÈZE. — Notice........................ 313
Abraham sacrifiant........................ 314
LECOQ. — Notice........................ 320
Le mystère de Caïn........................ 320

II. ÉCOLE DE RONSARD.

1. POËTES TRAGIQUES.

ESTIENNE JODELLE. — Notice........................ 327
1. Imprécations de Didon........................ 328
2. Énée et le chœur des Phéniciens........................ 330
3. Dernières plaintes de Didon........................ 332
JACQUES GREVIN. — Notice........................ 333
1. Brutus avant le meurtre de César........................ 333
2. Brutus après le meurtre........................ 334
JEAN DE LA TAILLE. — Notice........................ 335

1. Rezefe et Joabe.................................... 335
2. Rezefe et ses fils.................................... 337
ROBERT GARNIER. — Notice.................................... 341
1. La douleur de Cornélie.................................... 341
2. Les enfants de Cléopâtre.................................... 343
3. Phèdre dénonce Hippolyte.................................... 345
4. Nabuchodonosor.................................... 348
5. Sedecie et le prophète.................................... 349
6. Les héros de Charlemagne.................................... 351
ANTOINE DE MONCHRESTIEN. — Notice.................................... 352
1. La mort de Marie Stuart.................................... 353
2. Les menaces d'Aman.................................... 355
3. Prière de Mardochée.................................... 357
4. Prière d'Esther.................................... 358

2. AUTEURS COMIQUES.

J. GREVIN.................................... 360
Un Financier.................................... 360
R. BELLEAU.................................... 362
Contre les procès.................................... 362
PIERRE LARIVEY. — Notice.................................... 364
1. Les comédies en prose.................................... 365
2. L'Avare et son trésor.................................... 367
3. L'Avare volé.................................... 369
4. Un Fanfaron.................................... 371
5. Les Étudiants à Paris.................................... 371
6. Un Pédant.................................... 373

FIN.

Corbeil, typ. et stér. Crété.